373.44 F839Q c.2
Frary, Raoul
La question du Latin. --.
R.W.B. JACKSON LIBRARY OISE CIR
3 0005 02024 4466

THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

LIBRARY

MAY 26 1969

THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

hommage sympathique

R. Fray

LA

QUESTION DU LATIN

834
CB 5

DU MÊME AUTEUR :

LE PÉRIL NATIONAL

Ouvrage couronné par l'Académie française.

6e édition.

LE MANUEL DU DÉMAGOGUE

2e édition.

LA
QUESTION DU LATIN

PAR

RAOUL FRARY

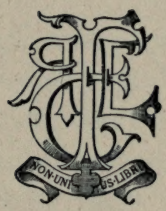

PARIS
LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF
13, RUE DE MÉDICIS, 13

1885

CHAPITRE PREMIER

OBJET DE CE LIVRE

A peine la France commençait-elle à respirer après tant de désastres, que de toutes parts on réclama la réforme de notre système d'instruction publique. Les invasions de 1814 et de 1815 nous avaient peu avertis, parce qu'elles ne nous avaient pas humiliés; un peuple accablé par le nombre n'éprouve pas le besoin de s'amender. L'invasion de 1870 nous obligeait à confesser une infériorité dont il fallait bien chercher l'origine. Les convulsions de la Commune enfonçaient davantage dans les esprits les dures leçons de la défaite. Personne ne crut qu'il suffit d'établir un gouvernement plus responsable et d'élever le

chiffre de nos soldats. On pénétra plus avant dans les causes de nos malheurs; on jura de former pour l'avenir une génération plus forte et plus éclairée. L'exemple même de nos vainqueurs nous engageait à fonder sur une meilleure éducation de la jeunesse l'espoir d'une revanche ou la sécurité du territoire amoindri.

Nos querelles intestines n'ont pas détourné notre attention de ce vaste sujet. L'école est un des champs de bataille que les partis se disputent avec le plus d'acharnement. Sous l'Assemblée nationale, les amis du clergé voulurent profiter de leur ascendant éphémère pour fortifier l'influence du clergé sur l'instruction publique. Les républicains répondirent à cette tentative imprudente par des lois et des mesures de représailles qui n'ont cessé de tenir en haleine l'attention des Chambres, de la presse et du public. Mais c'est le propre des querelles religieuses de faire dévier les discussions, d'obscurcir les problèmes, et de sacrifier les questions importantes aux questions irritantes.

Quelques esprits libres et impartiaux, s'élevant au-dessus des passions qui agitaient la foule des hommes d'État, ont cependant proposé des

réformes dont l'objet n'était pas d'abaisser un adversaire, mais de rendre à la France sa grandeur perdue. C'est à M. Michel Bréal que revient l'honneur d'avoir donné le branle. Sous ce titre modeste : *Quelques mots sur l'instruction publique,* il publia, en 1872, un livre qui était une révélation. Jamais on n'avait troublé par des critiques plus fortes le contentement qui est notre état naturel. Nos revers nous avaient bien persuadés qu'il fallait faire plus; nous ignorions combien il était nécessaire de faire mieux. On a reproché à M. Bréal de trop admirer les Allemands; on a prétendu qu'il nous faisait tomber d'un excès d'amour-propre dans un excès d'humilité. S'il en était ainsi, nous ne devrions pas nous en plaindre. La routine est si puissante, que les réformateurs ont souvent le droit, et le devoir, d'exagérer un peu : ils ne risquent guère d'obtenir tout ce qu'ils demandent. L'effort demeure presque toujours en deçà des motifs qui le provoquent, comme le résultat demeure en deçà de l'effort.

L'impulsion donnée à l'enseignement primaire n'a pas rencontré d'obstacles insurmontables; dans ce domaine, on a plus disputé sur le per-

sonnel que sur la méthode. D'ailleurs le suffrage universel savait ce qu'il voulait; il n'y avait qu'à obéir. A l'égard de l'enseignement supérieur, on n'avait à craindre ni résistances puissantes, ni préjugés enracinés. Le progrès choquait peu de monde; les hommes compétents trouvaient peu d'adversaires; l'Université se heurtait à des concurrents plutôt qu'à des critiques. S'il a fallu livrer quelques batailles autour des Facultés comme autour de l'école primaire, la victoire est acquise et porte ses fruits.

Il n'en est pas de même en ce qui regarde l'enseignement secondaire. Ici la tradition exerçait un empire plus absolu; le pouvoir était moins libre ou moins chaudement soutenu par l'opinion; les partis conservateurs possédaient plus d'autorité; le public intervenait avec plus de présomption que pour les hautes études, et tranchait les problèmes avec moins de décision que pour les études élémentaires. Aussi y eut-il plus d'un revirement. M. Jules Simon prescrivit des réformes par une circulaire fameuse, et les justifia dans un livre éloquent. La réaction emporta son œuvre; elle fut reprise par M. Jules

Ferry, après le triomphe définitif et complet de la cause républicaine. Mais les nouveaux programmes sont à l'essai jusqu'à ce que le temps ait démontré leur valeur. De bons esprits affirment que les premiers résultats sont peu encourageants.

C'est de l'enseignement secondaire que je vais m'occuper. On en a beaucoup parlé, mais il ne me semble pas qu'on ait tout dit. On a discuté sur les méthodes avec assez d'esprit, de verve et d'érudition ; je ne sais si l'on a examiné le but à atteindre. Les plus hardis admettent encore bien des hypothèses, respectent bien des préjugés. On ne piétine plus sur place ; peut-être tourne-t-on dans un cercle qu'il faudrait rompre. On emploie infiniment de zèle et de sagacité à résoudre des problèmes embarrassants ; si l'on s'arrête à des solutions fausses ou incomplètes, cela tient sans doute à ce que les données des problèmes sont elles-mêmes incomplètes ou fausses. La timidité, dans notre pays, se joint le plus souvent à la compétence ; ceux qui auraient le droit d'être audacieux ne se piquent que d'une modération par trop sage. N'est-ce pas un travers de notre esprit qui tient à un défaut de

notre éducation, d'admettre trop aisément des principes, des axiomes, des nécessités sur lesquels nous raisonnons avec beaucoup de logique et de justesse? Nous bâtissons à merveille sur des fondements ruineux. Nous excellons à construire, non à creuser. Si les Allemands l'emportent sur nous par le goût minutieux du détail, nous laissons maintenant aux Anglais la palme des recherches vraiment philosophiques sur le fond des choses. Osons le dire, nous sommes un peuple par trop sensé, sauf en politique, et nous redoutons trop les révolutions qui ne s'accomplissent pas dans la rue.

Ce n'est pas qu'il soit possible, ou même désirable, de bouleverser d'un seul coup l'enseignement secondaire. C'est surtout en cette matière qu'il faut faire au temps sa part. Tout s'improvise, excepté un bon maître. La Révolution a pu trouver des généraux parmi les sergents, non des professeurs parmi les illettrés. Aussi fut-elle à peu près impuissante à remplacer ce qu'elle détruisait. Vous obligerez un juge à appliquer une loi qu'il tient pour mauvaise; vous n'obligerez pas un homme à enseigner ce qu'il ignore.

Mais on peut concevoir un plan, l'adopter

après mûre délibération, puis l'appliquer avec fermeté, sans précipitation ni tâtonnements. Quand on sait bien ce qu'on veut, on peut compter avec les années. Il n'est pas nécessaire de voler au but; il suffit d'y marcher. Le grand mal n'est pas la lenteur; c'est l'erreur. Un boiteux qui connaît son chemin arrive plus vite qu'un coureur qui s'égare. C'est donc le but et l'objet de l'enseignement secondaire qu'il faut tout d'abord rechercher et fixer; cette recherche est l'objet de ce livre.

Quant aux motifs qui m'engagent à entreprendre une tâche que d'autres auraient pu accomplir avec plus d'autorité, un mot les résumera : je crois faire œuvre utile au pays. Il m'a semblé que la réforme de l'enseignement secondaire importait à l'avenir de la France bien plus que ne le soupçonne le vulgaire, que ne le pensent même quelques-uns de ceux qui s'en occupent par profession ou par goût. Trop souvent on n'envisage les programmes universitaires qu'au point de vue de la culture donnée aux esprits d'élite; on en méconnaît l'influence sociale et politique en ne voyant dans l'éducation classique qu'une sorte de parure intellectuelle. Beaucoup

ne se préoccupent que des écoles ouvertes au plus grand nombre, parce que c'est le nombre qui règne ; ils oublient que c'est la minorité qui gouverne. De là vient que les mêmes publicistes et les mêmes législateurs examinent les questions d'enseignement primaire en hommes d'État, et les questions d'enseignement secondaire en artistes : ils tranchent les premières avec leur raison et les secondes avec leur imagination. J'essaierai de prouver que la prospérité même matérielle de la France dépend pour une bonne partie de la direction imprimée aux études dans les lycées et collèges, et que les gouvernants se chargent d'une responsabilité dont ils mesurent mal l'étendue, quand ils assument cette redoutable puissance sur la jeunesse, legs de Napoléon, légèrement accepté avec le reste de son héritage.

Le temps n'est plus où l'idée du beau dominait et inspirait la politique, où les puissants délibéraient avec une sérénité tout académique sur la culture intellectuelle qui convient à un peuple, et se proposaient surtout de conserver ou de conquérir une prééminence plus ou moins chimérique dans les choses de l'esprit. Les questions

d'enseignement ne sont plus des questions purement littéraires ; elles intéressent notre avenir et notre vie, parce que les solutions mauvaises risquent de compromettre notre tranquillité intérieure, ou de nous affaiblir dans la lutte incessante que nous soutenons contre nos rivaux. Aujourd'hui plus que jamais, tout est dans tout, parce qu'il n'y a plus de barrières qui empêchent les classes sociales de se toucher et de se mêler, plus de privilèges qui garantissent une catégorie de citoyens contre les conséquences d'une éducation mal conçue. Ce n'est pas seulement en lisant les copies couronnées au concours général, ou en assistant aux examens qui ouvrent l'entrée d'une carrière, qu'on se sent appelé à porter un jugement sur les programmes et les méthodes d'enseignement. Le philosophe y pense aussi quand il suit les débats des Chambres ou des réunions électorales, quand il parcourt les journaux, quand il étudie la statistique de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, de la justice civile et criminelle. Pour faire une enquête sérieuse sur un si vaste sujet, il ne se contentera pas d'interroger les professeurs, les écrivains et les critiques ; il consultera aussi le militaire, le

marin, l'économiste, le négociant, le banquier. Il s'informera de l'opinion des étrangers sur notre compte. Il se tiendra au courant des derniers progrès de la physiologie politique. Il cherchera à déterminer par une analyse pénétrante et scrupuleuse l'action de cet organe, le corps enseignant, sur cet organisme, le corps social. Il constatera peut-être qu'il est bien peu de phénomènes dans la vie d'une nation où l'on ne sente le contre-coup d'une erreur pédagogique.

De telles erreurs sont d'autant plus funestes aujourd'hui, que la concurrence vitale est sans cesse plus âpre entre les peuples civilisés. Toute infériorité devient un péril et une cause de souffrances ; les frontières et les douanes ne nous protègent plus contre les conséquences de nos bévues. Ce n'est plus seulement dans les choses de la guerre que le progrès est la loi des temps nouveaux, et qu'il faut sous peine de mort marcher avec son siècle. D'ailleurs il se peut que le progrès soit contestable en tant que progrès, sans être pour cela moins nécessaire en tant que moyen de lutter. Quelques-uns disent que l'armement universel est un retour à la barbarie, mais ils n'en méconnaissent pas l'obligation.

Peut-être découvrirons-nous que le combat pour l'existence nous impose des sacrifices douloureux en fait d'instruction publique. Telle ne sera pas la conclusion de ce livre; encore est-il bon de se dire d'avance qu'en présence de certains dangers un regret n'est pas une raison.

Nous traversons une époque de transition; le triomphe de la démocratie nous fait un devoir de soumettre à une discussion nouvelle les vérités que nos pères estimaient hors d'atteinte. Le cours des révolutions transforme certains principes en préjugés, certains dogmes en superstitions. Presque toutes les démonstrations sont à refaire; beaucoup ne sont plus que des sophismes, après avoir été convaincantes, et même justes. En revanche certains paradoxes ont mûri et vont prendre place dans le trésor du sens commun. Les nations changent comme les individus, plus lentement peut-être, mais aussi plus complètement. Nos idées personnelles, nos goûts, nos besoins se modifient insensiblement, sans que nous y prenions garde, jusqu'à ce qu'un incident imprévu nous force à nous replier sur nous-mêmes, et à découvrir en nous des ruines inaperçues, ou des richesses inconsciemment

amassées. Nous n'aimons plus ce que nous croyions aimer ; nous ne redoutons plus ce que nous croyions redouter. Nous nous détachons sans effort de ce qui semblait nous tenir au cœur ; nous ne pouvons plus nous passer de ce qui nous semblait indifférent.

Il en est de même pour un peuple qui vient de traverser une grande révolution, subite ou graduelle. Ses institutions n'ont plus d'assiette. Quelques-unes restent debout comme des pans de mur après un tremblement de terre, par la force de l'habitude, en dépit des lois de l'équilibre et de la pesanteur, jusqu'à ce qu'un coup de vent les abatte, ou qu'on les démolisse par prudence. Elles peuvent avoir conservé leurs proportions extérieures, leur aspect imposant, mais elles sont minées ; c'est folie de s'y abriter. Il faut donc, au lendemain de chaque secousse, sonder partout le sol, éprouver la solidité des édifices, sacrifier ceux qu'aucune réparation ne peut adapter à l'usage des générations nouvelles, déserter ceux qui ont cessé d'être habitables, et ne servent plus que de décor.

Certes il ne faut pas détruire aveuglément. Tout ce qui est vieux n'est pas décrépit : quoi

qu'en pense l'étourderie révolutionnaire, tout ce qui est vénérable n'est pas méprisable. Mais on ne doit plus accepter les legs du passé que sous bénéfice d'examen ; la tradition n'est plus un titre suffisant. L'Université ne saurait échapper à cette loi. Elle doit justifier, devant la démocratie contemporaine, non seulement ses programmes et ses méthodes, mais son essence même et son objet.

On aurait tort de s'en rapporter à l'opinion publique, renouvelée par les événements, du soin d'instruire à elle seule ce procès. La démocratie n'a pas toujours un sentiment net de ses besoins et de ses intérêts. Tantôt elle démolit, les yeux fermés, les institutions qu'elle trouve debout ; tantôt elle ne songe qu'à s'y installer sans même les transformer à sa mesure, comme les premiers conquérants barbares se sont installés dans les palais et drapés dans la pourpre des empereurs. Soit paresse d'esprit, soit orgueil de parvenu, le vainqueur se prend aisément pour un simple héritier.

L'Université doit-elle conserver sous le nouveau régime le même caractère que dans une société où régnait l'aristocratie de la naissance

ou l'aristocratie de l'argent ? L'école primaire est devenue gratuite ; on réclame aussi la gratuité de l'enseignement secondaire, qui sans cesse coûte plus d'argent à l'État, et se distribue à un plus grand nombre de jeunes Français. Il est donc de plus en plus nécessaire d'examiner si cet argent est bien employé, si ces jeunes Français reçoivent un bienfait véritable. Sous le nom flatteur de sélection, il se pourrait que le collège levât sur l'adolescence une sorte de conscription doublement onéreuse, et pour les contribuables, et pour les générations qui la subissent. Qu'on augmente les impôts pour accroître la force productive de la nation, cela se conçoit à la rigueur : mais si c'était pour la diminuer ? Si l'on fabriquait à grands frais des légions d'inutiles et de brouillons ? Si nous devenions les imitateurs de la Chine, sous couleur de progrès démocratique ? Il est temps de se poser cette question et d'y répondre sans se payer de mots. Un enseignement mauvais ferait aujourd'hui plus de victimes qu'autrefois, et des victimes plus innocentes, car la volonté des parents influe de moins en moins sur la vocation des enfants, et le pouvoir se charge de notre destinée avec

un redoublement de présomption et d'autorité.

Le sentiment de ce péril excusera, je l'espère, la franchise de mes critiques et de mes conclusions. Peut-être sera-t-on choqué de voir un élève et un ancien fonctionnaire de l'Université lever une main hardie contre le sanctuaire; les dévots crieront au sacrilège, m'accuseront tout au moins d'ingratitude. Il n'y a qu'un moyen de se défendre contre ce reproche : c'est d'avoir raison. Nous devons à notre pays la vérité : aucune dette n'est plus sacrée ni plus pressante. Je ne suis pas assez barbare pour méconnaître la splendeur des lettres antiques et le charme exquis du commerce des Muses grecques et latines. Moi aussi, je prendrais plaisir à célébrer les bienfaits de l'éducation classique, à joindre ma voix au chœur des disciples qui chantent ces maîtres immortels de l'art d'écrire et de l'art de penser. Mais le culte du beau ne doit pas nous faire négliger la culture de l'utile. Peut-être aussi est-ce rendre aux Muses un hommage plus délicat que de ne point pousser dans leur temple une foule trop nombreuse pour n'être pas un peu profane. Que ceux-là me blâment qui n'ont jamais souffert à la vue de cette multitude d'indifférents et d'en-

nuyés que les lois et la mode contraignent à défiler devant l'autel.

D'ailleurs l'écrivain qui s'est voué à la discussion des problèmes politiques ne choisit librement ni la matière qu'il traite ni la thèse qu'il soutient. Spectateur ému des luttes et des fautes de ses concitoyens, observateur inquiet des signes du temps et des points noirs de l'horizon national, il ne cède ni au caprice de son imagination, ni aux attraits d'un sujet séduisant. Il obéit comme une vigie à une consigne intérieure qui ne lui permet point de taire le péril dont il est le plus frappé ; esclave d'un devoir, qui pour être volontaire n'en est pas moins impérieux, voir un écueil et le signaler sont pour lui même chose. Dès qu'il a cru découvrir une vérité nouvelle, ou trop contestée, ou mal appliquée, il ne peut plus en détourner son attention. Tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend l'y ramène, lui souffle des arguments, lui suggère des raisons de parler. Chaque événement, chaque débat parlementaire, chaque polémique de presse est pour lui une sommation. Il se fait dans son esprit un travail incessant et inconscient pareil à celui que Stendhal appelle une cristallisation. L'idée germe, grandit,

l'obsède, devient livre dans sa tête, avant qu'il ait pris la plume.

Dans la langue des Pères de l'Église, annoncer la vérité, c'est délivrer son âme. Quiconque aime fortement son Dieu, son pays ou son drapeau, dira que ce n'est pas là une simple métaphore.

CHAPITRE II

TOUTE-PUISSANCE DE L'ÉTAT

Ne nous y trompons pas ; les questions d'enseignement secondaire ne sont pas seulement des questions de pédagogie : ce sont aussi des questions de politique. L'État, en France, a mis la main sur l'instruction publique, comme sur toutes choses. Il tient boutique de grec et de latin, de science et d'histoire ; il en vend, ce qui n'est pas très généreux ; il en donne, ce qui n'est sage que si ses dons sont à la fois utiles et bien placés. S'il ne s'arroge pas le monopole de cette noble denrée, comme de la poudre et du tabac, il en règle du moins la fabrication et l'écoulement. Il impose à ses concurrents les

programmes qui lui plaisent, car c'est lui qui distribue les diplômes, et il fait des diplômes un passeport indispensable, une clef sans laquelle un très grand nombre de carrières restent fermées. Nul n'est obligé d'être bachelier, mais celui qui n'est pas bachelier n'a le droit ni d'entrer dans une administration, ni d'exercer la profession d'avocat ou celle de docteur en médecine. C'est l'État qui juge si la connaissance des langues mortes est nécessaire pour formuler une ordonnance ; il y a des praticiens qui ne pourront jamais accomplir une opération chirurgicale, parce qu'ils ont été jadis incapables d'appliquer congrûment les règles de la syntaxe latine.

Si le Gouvernement se décidait à n'exiger des fonctionnaires publics et des personnes qui exercent certaines professions privées que des garanties de compétence et de capacité, s'il se résignait à n'être pas plus vétilleux dans le choix des expéditionnaires que dans le choix des ministres, il resterait encore maître de l'enseignement parce qu'il défie toute concurrence. Il a pour lui le budget, sans compter les édifices scolaires. Il peut former des maîtres à loisir et les rétribuer à son gré. On ne lui demande pas de payer

le loyer des bâtiments qu'il occupe, ni de proportionner la dépense de ses établissements à leurs recettes. On l'exhorte quelquefois à l'économie, mais à condition qu'il conserve la vogue. Si ses rivaux le battaient, on n'en conclurait pas qu'ils font mieux que lui, ou qu'ils satisfont plus exactement aux besoins du public, mais que la patrie est en danger, et qu'il y a encore trop de liberté en France. D'ailleurs l'État n'a qu'un rival sérieux, l'Église, et l'on ne doit pas craindre que l'Église donne avec excès dans les nouveautés. Elle s'efforce de dominer l'État ; si elle n'y réussit pas, elle le suivra. Elle distribuera peut-être son enseignement dans un autre esprit, mais ce sera le même enseignement. Elle n'aura pas besoin pour cela de se faire violence, tant que l'État restera fidèle aux traditions de l'ancien régime, qui sont des traditions ecclésiastiques.

Enfin l'État prend, sur le produit des impôts, de quoi octroyer des bourses qui lui procurent artificiellement un surcroît d'élèves. La gratuité absolue de l'instruction secondaire n'est réclamée que par un parti qui n'est pas encore triomphant, mais on peut remarquer chez les hommes politiques à la mode une tendance décidée à grossir

le chiffre des bourses, pour appeler toute l'élite de la jeunesse pauvre au bienfait de l'éducation classique. Le jour où notre budget aura repris son élasticité perdue, peut-être même auparavant, les portes des lycées et des collèges seront ouvertes toutes grandes aux enfants que leur intelligence précoce ou l'influence de leur famille désigneront à la bienveillance du pouvoir.

Si l'action de l'État est presque irrésistible, il faut avouer que les familles ne songent pas à résister. Elles abdiquent le plus vite et le plus complètement possible en faveur de l'Université. C'est presque un acte de hardiesse de livrer un enfant au clergé, mais dans ce cas l'abdication est encore plus complète, car le clergé exerce sur les âmes tendres un empire bien plus absolu. Les pères ne surveillent guère l'éducation de leurs fils ; ils n'en ont peut-être pas le moyen ; assurément ils n'en ont pas la volonté. L'institution de l'internat trahit et achève cette désertion. A peine a-t-on le temps de jeter un coup d'œil plus ou moins distrait sur les notes du collégien ; s'il remporte des prix, on le félicite ; s'il est mal placé, on le gronde doucement. Mais combien trouverait-on de Français, je dis dans les classes

éclairées, qui se soient formé une opinion quelconque, fondée ou non, sur les études qui conviennent à leurs héritiers? Ecoutez un père qui gronde un fils négligent. De quoi lui parlera-t-il? Lui vantera-t-il l'utilité des travaux scolaires et des connaissances inscrites au programme, la beauté des lettres grecques et latines, les plaisirs exquis que procure la fréquentation des grands écrivains du passé? Va-t-il expliquer à cet adolescent comment la culture des langues mortes et des sciences fera de lui un homme complet et un esprit distingué? C'est bien de cela qu'il s'agit! Il faut faire comme les autres et faire mieux, marcher à la tête de la classe, j'allais dire du troupeau. Il faut prendre l'habitude du travail, quelques fruits qu'il doive porter. Il faut être au moins bachelier, pour faire figure ou pour faire son chemin. Les succès de collège sont la joie et l'orgueil de l'âge mûr; on n'ajoute pas que les notions acquises au collège offrent le même avantage, ni que la possession du latin ait une valeur indépendante des prix de thème, de version et de discours.

Que le programme officiel soit bouleversé de fond en comble, les parents n'auront pas un

mot à changer à leurs exhortations. Lettres ou sciences, langues vivantes ou langues mortes, histoire ou mathématiques, c'est toujours une occasion de conquérir des couronnes ou des diplômes, de mériter l'estime et l'affection des maîtres, et rien de plus. Sauf les professeurs, où est le père qui a conservé ses livres de classe, ou qui les a renouvelés, qui s'enferme pour les relire, qui montre par son propre exemple qu'un lien étroit rattache la pensée de l'homme fait aux études de l'adolescent? On dit bien que le collège est l'apprentissage de la vie, mais comment? Par la discipline et la contrainte, par le frottement et la camaraderie, par l'émulation et les récompenses, non par les études elles-mêmes.

Il semble que le lycéen soit déjà un soldat et un fonctionnaire. Il suit un règlement; il porte l'uniforme; il fait partie de la grande machine dont le ministre est le mécanicien ; il obéit sans comprendre l'utilité de ses efforts. Son intelligence se meut dans les limites de la consigne: il fait l'exercice avec son cerveau. On l'habitue à rester en étude ou en classe comme un employé au bureau, moins encore pour accomplir une tâche que pour faire acte de présence, à tuer le

temps par les formalités, les paperasseries, à faire passer la lettre avant l'esprit, la forme avant le fond, à craindre les inspecteurs. Le lycée tient à la fois de la caserne et du ministère, de la caserne pour la vie du corps, du ministère pour la vie de l'esprit. La tradition y règne, auguste, redoutable, inexpliquée. On y suit docilement des principes fixes, qui pourraient bien être absurdes, puisqu'on ne les discute pas. Le latin y devient l'objet propre des études, comme les règlements deviennent l'objet propre de l'administration, abstraction faite de l'intérêt de l'enfant dans un cas, de l'intérêt du pays dans l'autre.

C'est sur l'enseignement secondaire que l'État exerce la domination la plus absolue. L'enseignement primaire dépend surtout de la nature des choses : on ne peut rien mettre à la place de la lecture, de l'écriture et du calcul. L'instruction supérieure, qui, chez nous, est presque entièrement professionnelle, est toujours un peu subordonnée aux besoins de la profession que l'on vise. Il faut bien qu'on commence par défricher le sol, et qu'on finisse par semer ce qu'on veut récolter. Mais les études classiques sont comme un en-

grais intellectuel, arbitrairement choisi, composé, dosé par le souverain, sans égard à la diversité des cultures, à la qualité des terrains, sans qu'une expérience sérieuse et comparée ait prouvé l'utilité habituelle de cette méthode obligatoire. Bel exemple d'agronomie routinière proscrivant doublement le progrès, par le respect de la tradition élevé à la hauteur d'un sentiment religieux, et par la recherche de l'uniformité poussée jusqu'à la précision mécanique de la discipline militaire.

Nos hommes d'État portent assez gaiement le fardeau de cette responsabilité. Sur une douzaine de ministres qui ont gouverné l'Université depuis quinze ans, combien ont été choisis pour leur compétence ? Mais qui les aurait choisis ? Le portefeuille qui contient, à ce qu'on dit, l'avenir de la France se donne comme la plupart des portefeuilles : c'est l'appoint d'une combinaison, le prix d'une victoire, la récompense d'un ordre du jour ou d'une harangue parfaitement étrangère aux questions pédagogiques. Sur ces questions même les Chambres ont sans doute des préjugés, comme le gros de la nation ; elles n'ont pas d'opinions réfléchies et éprouvées, car elles n'en ont jamais abordé de près la discussion. Ce qui les

intéresse en cette matière, ce sont les personnes et non les choses. Elles ont conscience de leur incompétence, mais elles se garderaient bien de tirer de cette incompétence une conclusion logique, et de livrer l'enseignement aux libres efforts des particuliers et des corporations. Les particuliers ne feraient rien, les seules corporations qui existent sont hostiles à l'esprit moderne. On ne peut ni supprimer un chapitre aussi essentiel du budget national, ni fermer les lycées et les collèges, ni les abandonner à l'anarchie. Cela aurait l'air d'une banqueroute.

Ceux qui souhaitent des réformes doivent donc s'adresser à l'État, le presser de les accomplir et au besoin, de les imposer, puisqu'il tient de toutes façons la jeunesse dans sa main. Les questions d'enseignement ne seront peut-être pas toujours politiques ; elles le sont aujourd'hui autant que les questions religieuses dans les pays où il existe une religion d'État. Encore une religion peut-elle se soutenir par elle-même. Elle obtient de ses fidèles quelques sacrifices ; elle possède une organisation indépendante ; l'affranchir, ce n'est pas la tuer. L'enseignement secondaire, en France, n'a point de vie propre. L'Université a

étouffé la concurrence, mais elle ne s'est pas assuré le moyen de rester debout si l'appui du pouvoir venait à lui manquer. Elle ne forme ni une corporation, ni une collection de corps pourvus de tous les organes nécessaires. C'est une administration, qui renferme dans ses cadres un très grand nombre d'esprits distingués et de caractères généreux, mais qui a été vouée de tous temps à la soumission et à la discipline. On pourrait la comparer à un navire bien aménagé, monté par un excellent équipage, mais construit pour être remorqué : il ne s'y trouve ni gouvernail, ni voilure, ni machine.

CHAPITRE III

LES ORIGINES

Si, par un miracle tout à fait invraisemblable, un peuple venait à naître sans traditions ni préjugés, et que ses chefs eussent à choisir un programme d'instruction secondaire, on peut affirmer que leurs délibérations aboutiraient à un résultat bien différent de ce que nous voyons. Mais, sauf les Japonais, qui viennent d'entrer subitement dans le cercle de la civilisation moderne, au sortir d'un régime tout féodal, après tant de siècles d'isolement, il n'est point de nation qui réalise une hypothèse aussi hardie. Les Australiens sont des Anglais émigrés, les Américains du Nord des Anglais séparés, les Américains du

Sud des Espagnols affranchis et des Indiens libérés. Partout le passé pèse sur le présent; partout l'idée de conservation et l'idée de progrès soutiennent une lutte nécessaire et féconde ; partout le législateur est tenté d'imposer aux générations nouvelles l'idéal qui a présidé à sa propre éducation. Dans la plupart des industries, l'inflexible loi de la concurrence assure au progrès une supériorité décidée sur la résistance : la vérité donne la richesse, l'erreur est ruineuse. En politique, on dispute sans fin sur les principes; les partis se suivent au pouvoir par une sorte d'oscillation régulière et, si les peuples avancent, c'est en suivant une ligne brisée. Dans les questions d'éducation, au contraire, les forces conservatrices ont l'avantage, parce qu'il est aussi difficile d'accomplir des changements que d'en prouver la nécessité. Les intéressés sont des enfants qu'on ne consulte guère; les hommes les plus compétents sont naturellement favorables à un système qui leur a permis de faire éclater leur mérite. L'influence des mauvaises méthodes sur la marche générale des affaires ne se fait sentir que d'une manière indirecte et obscure. Les mécontents ont peu d'autorité; s'ils rejettent leurs

défauts et leurs échecs sur l'enseignement qu'on leur a donné, on se sert de ces défauts et de ces échecs pour contester la valeur de leur témoignage.

Si l'enseignement était une libre industrie, il varierait selon les besoins ou la mode. Si l'idée de l'utile présidait à la rédaction des programmes, les programmes changeraient assez souvent, car les besoins d'une génération ne sont pas ceux de la génération précédente. La révolution économique à laquelle nous assistons est aussi féconde que la révolution politique de la fin du XVIIIe siècle, et la vapeur remue le monde autant que les principes de 89. Il serait étrange qu'un si rapide essor de l'industrie et du commerce ne produisît aucun changement dans nos systèmes d'éducation, si nous nous préoccupions surtout de l'utile. Mais c'est l'idée du beau qui nous domine, et le beau ne varie guère. On se plaît à dire qu'il est éternel, et il est vrai qu'Homère ne vieillit point, que Phidias n'est point passé de mode. Mais l'admiration des chefs-d'œuvre les moins périssables ne nous empêche pas de nous demander si l'admiration doit être le principe et le but de l'instruction publique, et

si les méthodes actuellement suivies conduisent à ce but la majorité de nos élèves.

Sans doute les conservateurs ne manquent pas d'arguments pour soutenir que le culte du beau est fort utile. On se lasserait vite des études prétendues désintéressées, si l'on ne se flattait de prouver qu'elles ne sont pas si désintéressées qu'elles en ont l'air. Les avocats de la tradition ne craignent pas de se contredire. Tantôt ils essaient d'établir que l'éducation classique est noble parce qu'elle est inutile, et tantôt qu'elle est utile parce qu'elle est noble. Leur argumentation se modifie selon qu'ils veulent démontrer l'excellence de leur système pour les hommes de loisir ou pour les hommes de labeur, selon qu'ils veulent représenter la connaissance des lettres anciennes comme une parure de l'esprit ou comme un outil universel. C'est le destin des institutions les plus stables qu'elles reposent sur des fondements mobiles ; leur existence est justifiée d'âge en âge par des raisons nouvelles ; pour éviter de les rajeunir, on rajeunit leurs titres. Les apologistes chrétiens du XIXe siècle feraient sourire leurs devanciers du temps des Césars, et peut-être les feraient pleurer. Les an-

cêtres de l'Université seraient au moins étonnés s'ils pouvaient lire les plaidoyers par lesquels on défend leur héritage. Rien n'est plus raide que la routine, mais rien n'est plus souple que la logique de la routine.

Ce n'est pas du moyen âge, c'est de la Renaissance que date notre système d'éducation littéraire. Au moyen âge on ignorait le grec ; on parlait et on écrivait le latin, on le savait mal. C'était encore, du moins pour les clercs, une langue vivante, partant fort corrompue. Quant aux jeunes nobles, on les élevait pour la guerre et la chevalerie, on développait en eux la force et le courage plus que l'esprit. L'école des futurs seigneurs, c'était la cour du suzerain, le château d'un seigneur puissant et renommé. Les pages n'étaient pas condamnés à subir la discipline des théologiens ; on ne croyait pas qu'un soldat dût être formé comme un moine ou un légiste. On estimait encore, dans ces siècles d'ignorance, que la meilleure façon de se préparer à un métier n'est pas d'en apprendre un autre, que pour bien vivre dans le monde il n'est que d'y avoir vécu de bonne heure. Ce n'est pas que la noblesse fût pour cela livrée au culte grossier de la

matière; elle avait aussi son idéal, sa poésie, ses héros. Mais c'étaient un idéal chevaleresque, une poésie guerrière ou galante, des héros épiques. La chanson de Roland et les romans de la Table-Ronde enseignaient mieux que les discours de Cicéron à frapper de grands coups, à mettre l'honneur au-dessus de la vie, à mourir pour son Dieu, pour sa dame ou pour son serment. Sans doute aussi les artisans grandissaient dans l'atelier, les marchands au comptoir, comme les clercs dans l'école ; ce n'était pas la culture qu'on recherchait, mais l'apprentissage.

Le moyen âge a eu sa grandeur comme sa décadence. En laissant de côté les serfs, qui demeuraient en dehors de la société féodale, et qui apparemment ne gémissaient pas sous un joug plus dur que les esclaves de l'antiquité, on peut dire qu'au XIIIe siècle il y avait, en Occident, plus de liberté qu'il n'y en eut trois ou quatre cents ans plus tard. Le triomphe de la royauté et l'établissement du despotisme en France et en Espagne furent dus en partie au concours des légistes, restaurateurs et champions du droit romain.

Il est permis de trouver funeste l'influence

des légistes, ces précurseurs d'une nouvelle conquête latine. Les communes de Flandre, les villes du Rhin et de la Hanse, les républiques d'Italie ont possédé une civilisation originale et brillante bien avant la Renaissance; il ne paraît pas que les peuples soient devenus plus libres, plus riches ni plus heureux, à mesure que les grammairiens s'emparaient de la jeunesse. Même le progrès des arts, en Flandre et en Italie, devança l'invasion des lettres grecques et romaines. On n'a pas prouvé que les peintres de génie doivent rien à l'érudition. Florence était féconde en chefs-d'œuvre avant que Laurent de Médicis présidât à la résurrection de la philosophie platonicienne; Giotto n'a pas attendu Politien.

C'est au XVIe siècle que fut organisé l'enseignement classique tel que nous l'avons conservé, que le latin devint la base de l'éducation libérale. Rien de plus légitime à cette date. Les hommes étaient éblouis des splendeurs qu'on venait de leur révéler. La fièvre du savoir s'empara de tous ceux qui aspiraient à tenir un rang honorable dans la société, des gentilshommes comme des clercs, des courtisans comme des légistes. Or cette soif ne pouvait s'étancher qu'à une seule

source. Mais laissons parler un maître, écoutons Macaulay :

« Au temps d'Henri VIII et d'Edouard VI, une » personne qui ne lisait pas le grec et le latin ne » pouvait rien lire, ou presque rien. L'italien » était la seule langue moderne qui possédât » quelque chose qu'on pût appeler une littérature. » Tous les livres de valeur existant alors dans » les dialectes nationaux de l'Europe auraient à » peine rempli un seul rayon. L'Angleterre ne » possédait pas encore les pièces de Shakespeare » et la *Reine des Fées*, ni la France les *Essais* » de Montaigne, ni l'Espagne *Don Quichotte*. En » examinant une bibliothèque bien meublée, » combien trouverions-nous de livres anglais et » français qui eussent paru quand Jane Gray et » la reine Elisabeth recevaient leur éducation ? » Chaucer, Gower, Froissart, Comines, Rabe- » lais, complètent presque la liste. Il était donc » absolument nécessaire qu'une femme fût dé- » pourvue d'éducation ou reçût une éducation » classique. A vrai dire, sans la connaissance » d'une langue ancienne, on ne pouvait avoir au- » cune notion claire de ce qui se passait dans le » monde politique, littéraire et religieux. Le la-

» tin était au XVIe siècle ce que le français était
» au XVIIIe, et quelque chose de plus. C'était la
» langue des cours aussi bien que des écoles.
» C'était la langue de la diplomatie, c'était la
» langue de la controverse théologique et poli-
» tique. Comme il était fixé, tandis que les lan-
» gues vivantes étaient flottantes, comme il était
» universellement connu de tous les gens ins-
» truits et de tous les gens cultivés, il était em-
» ployé par presque tous les écrivains qui aspi-
» raient à une réputation étendue et durable. Ce-
» lui qui l'ignorait était exclu de toute familia-
» rité, non-seulement avec Cicéron et Virgile,
» non seulement avec les lourds traités de droit
» canon et de théologie scolastique, mais avec
» ce qu'il y avait de plus intéressant dans les
» mémoires, les papiers d'Etat, les pamphlets de
» son temps, avec les poésies les plus admirées et
» les satires les plus populaires qui parussent sur
» les sujets du jour, avec les vers louangeurs de
» Buchanan, les dialogues d'Erasme, les épîtres
» de Hutten. »

En France plus qu'ailleurs, les écrivains modernes, même quand ils se servaient de leur langue naturelle, étaient tellement imprégnés de

latin et de grec, qu'il était bien difficile de les comprendre sans la connaissance des langues anciennes. La littérature nationale oublia ses origines, se mit au collège, fit ses humanités. Villon et Marot sont bien français : leur vocabulaire a pu vieillir ; il ne fut jamais étranger ; celui de Ronsard fut tout d'abord inintelligible à qui ne pouvait lire Homère et Virgile dans le texte. Notre poésie se jetait dans l'imitation, faisait des devoirs plutôt que des œuvres. Elle se donnait pour but non de peindre ni d'émouvoir, mais de reproduire les anciens. On se demande parfois si le sauvageon n'eût pas donné sans cette greffe à outrance des fruits plus beaux et plus variés : plus siens à coup sûr. Les Romains ont conquis deux fois la Gaule ; avec César, ils nous imposèrent leurs lois et leur langue ; au seizième siècle, leur goût. Nous luttions, un peu gauches, mais jeunes et vaillants, contre la pauvreté, quand nous vint tout à coup un gros héritage, avec des traditions, des devoirs, des chaînes, et je ne sais quel air emprunté. Le divin Montaigne, avec ses citations continuelles, assortit sans cesse les fleurs fraîches aux fleurs fanées. On dirait qu'il demande pardon aux pédants de si

bien penser par lui-même. Mais gardons-nous de médire de Montaigne. Nous serions peut-être tombés dans la dévotion espagnole et la servitude intellectuelle, si nous n'avions eu de bonne heure un si libre esprit parmi nos classiques. Rabelais et lui ont fait surnager l'esprit français, l'ont empêché de se noyer dans le bourbier théologique du dix-septième siècle. Otez Pantagruel et les Essais, le Tartuffe n'eût jamais été joué, ni écrit, ni même conçu en pays catholique. Mais revenons à nos enfants.

Le seizième siècle se ruait dans l'étude de l'antiquité avec une fougue merveilleuse et non sans désordre. Pour que le latin devînt la base immuable de toute éducation honnête, il fallait que la mode fût fixée par une corporation vivace et solidement attachée à ses règles. L'ancienne Université était surtout une école de clercs ; ce sont les Jésuites qui ont fondé chez nous et organisé l'enseignement secondaire, parce qu'ils ont attiré dans leurs collèges les enfants de la noblesse et de la bourgeoisie. C'était justice. Ils inventèrent de bonne heure l'éducation élégante aussi bien que la dévotion aisée. Leur avènement fut un progrès véritable ; leurs enne-

mis même leur rendaient hommage ; Bacon, qui n'était ni un papiste, ni un adorateur du passé, déclare qu'on ne saurait faire mieux que de les imiter. Ils avaient l'instinct de la pédagogie et le goût du beau, de la beauté classique, régulière, traditionnelle. Ils ne cherchaient pas à produire des savants, des novateurs, des inventeurs, mais des esprits cultivés, ornés, polis ; ils y réussirent. Ils pratiquaient fort bien cette maxime, qu'il faut avant tout faire des hommes, des hommes à leur façon, cela s'entend. Leurs rivaux et leurs détracteurs ne prétendaient pas plus qu'eux encourager la liberté de penser. Si les jansénistes, excellents maîtres d'ailleurs, insistaient davantage sur la logique, tandis que les Jésuites donnaient plus à la rhétorique, la logique de Port-Royal ne brille pas par la hardiesse ; la philosophie du grand Arnauld n'est pas moins que celle de saint Thomas la servante de la théologie. Racine, élève de Port-Royal, n'est assurément pas un plus libre esprit que Molière, élève des Jésuites ; il est vrai que Molière sut s'affranchir.

Le grand défaut des Jésuites, c'est la haine de la nouveauté ; leur grand crime est d'avoir fondé une tradition. Ils commencèrent par amé-

liorer la culture des esprits, puis ils s'opposèrent à toute amélioration ultérieure. Sous leur empire on fit un pas en avant, et l'on s'arrêta court. Le monde marchait autour d'eux, tandis qu'ils demeuraient immobiles. Ils enseignaient sous Louis XV comme sous Louis XIII ; ils s'efforcent encore aujourd'hui de maintenir la jeunesse dans la vieille ornière. Au fond, plus d'un libéral de nos jours est de leur avis. S'il est vrai que l'étude de l'antiquité doive être la base éternelle de l'éducation, les critiques les plus acerbes ne visent qu'à perfectionner leur méthode. Qu'on supprime le vers latin, qu'on réduise la part du thème et du discours, qu'on remplace en partie le commentaire admiratif par le commentaire philologique, ce sont des détails. L'essentiel est toujours, à ce qu'il semble, de mettre les modernes à l'école des anciens, et d'élever tous les Français comme s'ils devaient être gens de lettres ou gens de loi. L'homme du monde, tel qu'on s'obstine à le concevoir, c'est l'honnête homme du dix-septième siècle, pensant bien, parlant bien, l'esprit meublé de belles connaissances, capable de goûter et de juger un livre ou un tableau, de faire au besoin de la prose et des vers, demi-avocat, demi-écrivain.

Rien de plus naturel sous l'ancien régime. Qu'avaient à former les Jésuites? Des Jésuites d'abord, puis des courtisans et des légistes. La noblesse d'alors n'a besoin que de plaire et de se battre. La bonne bourgeoisie ne se compose ni d'agriculteurs, ni de commerçants, ni d'industriels; elle se compose de robins et d'enrichis qui destinent leurs fils à la robe. Qu'est-ce que le tiers état avant la révolution? C'est la robe, à laquelle se mêle un peu la plume dans les derniers temps. Ce qu'on appelle la Ville, par opposition à la Cour, c'est le Parlement, et tout ce qui tient au Parlement. Croyez-vous qu'on apprît le latin pour labourer la terre ou pour auner de la toile? Est-ce que M. Jourdain a fait ses classes? Quiconque entrait au collège devait porter l'épée, ou quêter un bénéfice, ou acheter une charge. Dans la société française, telle que l'ont faite nos rois, il n'y a pas de place pour le travail productif. Tout ce qui n'est pas gentilhomme, prêtre, juge, avocat ou commis, ne compte pas. Excepterons-nous les financiers? Ils viennent de l'antichambre et vont à la Cour, en passant par le prétoire s'ils sont modestes, de plein saut s'ils ont tout à fait réussi. Turcaret a été laquais; s'il

ne bronchait en route, il achèterait à son fils un marquisat.

Au dix-septième siècle, l'éducation donnée par les Jésuites, ou par leurs rivaux et leurs imitateurs, est donc une éducation utile, pratique, osons employer un mot tout moderne, professionnelle. Le courtisan, raffiné par le commerce des chefs-d'œuvre classiques, sera par dessus tout un homme de goût, et la petite noblesse prendra modèle sur la Cour. L'ecclésiastique vit de latin. Comme le droit français n'est pas encore démailloté du droit romain, les juges, les avocats, les procureurs passent leur existence entre Cicéron et Papinien. Nous allions oublier les médecins : mais ils ne parlaient pas encore français. Peut-être les bons Pères, s'ils avaient éprouvé le besoin de se créer une clientèle de banquiers, de marchands et de laboureurs, auraient-ils enseigné la banque, le négoce et la culture. Mais ils ne pouvaient y songer; ils ne visaient que les classes dirigeantes.

Les philosophes du dix-huitième siècle, qui ont touché à tant de choses, devaient s'occuper de l'éducation, et n'y manquèrent pas. Diderot et la Chalotais attaquèrent avec vivacité la tradition

classique. Rousseau fit l'*Émile*. Mais que pouvaient des écrivains, eussent-ils du génie, contre la routine dominante? Ils formaient l'opinion publique : l'opinion publique ne régnait pas encore. Il y avait alors séparation absolue entre la théorie et la pratique, entre le gouvernement et les idées à la mode. « Le siècle de Louis XIV, dit » finement M. Compayré, est en général un siècle » de satisfaits; le siècle de Voltaire, un siècle de » mécontents. » Ces mécontents étaient impuissants. Les Jésuites supprimés, l'Université recueillit leurs dépouilles : qu'y eut-il de changé?

La Révolution démolit tout et ne rebâtit rien, sinon en l'air. A l'égard de l'enseignement primaire, elle marqua le but, car les docteurs de la Révolution excellaient à exprimer des idées simples et à tracer des plans uniformes. Or rien n'est plus simple que de décréter l'obligation; rien n'est plus uniforme que le programme naturel des écoles primaires. Quant à l'enseignement secondaire, la loi du 3 brumaire an IV, celle qui créait les écoles centrales, n'aboutit qu'aux résultats les plus médiocres. Les langues anciennes étaient maintenues, mais n'obtenaient plus qu'une place dérisoire. L'étude des langues

vivantes était facultative; en fait, on s'en passa. La géographie n'est pas même nommée; en revanche les sciences prennent soudain une importance prépondérante. L'idéologie, sous le nom de grammaire générale, possède à elle seule un professeur, aussi bien que le grec et le latin réunis. Mais pourquoi discuter une institution qui n'a pas vécu, qui ne pouvait vivre? Comme l'ancienne Université, comme la compagnie de Jésus, la Révolution prétend jeter tous les esprits dans un moule uniforme. Elle n'a aucune idée de la diversité des besoins et des vocations. Elle veut fabriquer le citoyen éclairé, comme on fabriquait avant elle l'honnête homme, chrétien et sujet fidèle. Elle ne se demande pas ce que souhaitent les familles, ni ce qu'exige la situation du pays, ni ce que peuvent faire les maîtres encore vivants; elle se pose simplement cette question abstraite : « Comment doit-on élever la jeunesse? » Les hommes de ce temps tracent des cadres en géomètres, et considèrent les écoliers comme des unités toutes égales, toutes pareilles. Ils ne savent pas qu'aucun idéal ne peut s'appliquer sur-le-champ, que les institutions sont des organes et non des machines, qu'il y a une diffé-

rence entre le papier et la réalité, qu'il est plus facile, avec des lois et des décrets, de détruire que de créer.

Comme l'Université n'avait pas été remplacée, elle fut restaurée par Napoléon. Cet homme prodigieux plutôt que grand, qui joignait un génie dominateur à une rare étroitesse d'esprit, et dont l'œuvre est à démolir tout entière, ne pouvait manquer de reprendre là comme ailleurs les traditions de l'ancien régime dans ce qu'elles avaient de mauvais. Il n'admit ni variété ni liberté. Il fit des lycées et des collèges une collection de couvents où le tambour remplaçait la cloche. Il donna pour base à l'enseignement le latin et les mathématiques : le latin, parce que c'était l'habitude ; les mathématiques, parce qu'il était officier d'artillerie. Le monde moderne était inconnu à ce disciple des anciens. Comme il rapportait tout à lui-même, il ne demandait aux éducateurs de la jeunesse que de lui procurer des soldats pour gagner ses batailles, des fonctionnaires pour appliquer ses volontés, quelques écrivains et quelques artistes pour célébrer sa gloire. Le reste n'était à ses yeux qu'un vil ramas de sujets, administrés, contribuables, justiciables, un trou-

peau à paître et à tondre, ses peuples. Louis XIV ne fut ni plus absolu, ni plus égoïste, ni plus incapable de deviner l'avenir. Mais Louis XIV était de son temps; Napoléon fut un César égaré à dix-sept siècles de sa génération, la grande pierre d'achoppement de la civilisation, une digue de granit jetée soudain par l'ironie de la Fortune en travers du courant de l'histoire, et que soixante-dix ans ont à peine ébranlée : tout progrès consiste à donner un coup de pic dans ce bloc malfaisant.

CHAPITRE IV

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Les grandes révolutions n'ont point de date. Pendant que les nations font et défont leurs lois, élèvent et renversent à grand fracas leurs gouvernements, les sociétés se transforment en silence. Les idées nouvelles, les croyances qui s'infiltrent, les découvertes de la science et de l'industrie modifient le climat moral des peuples; les rapports des hommes entre eux, la somme de bonheur départie à notre espèce, en bouleversent la distribution. C'est ainsi que le travail des eaux dénude les montagnes, comble des vallées, dépose des deltas, tandis que d'autres forces géologiques soulèvent ou abaissent les continents.

C'est ainsi que les polypes construisent des îles, que les vagues délayent des côtes, que les dunes ensevelissent des rivages. L'atome d'air, la goutte d'eau, le grain de sable, l'animalcule invisible font plus de besogne que les volcans et les tremblements de terre. Sans doute il est des grands hommes qui exercent une influence réelle sur la marche des choses humaines. Il est des conquérants qui retardent le progrès; peut-être en est-il qui l'accélèrent. Les savants, les inventeurs, les découvreurs de terres inconnues nous font parfois franchir une étape d'un seul coup. Quoique leurs trouvailles soient le plus souvent préparées par le mouvement général des esprits et par les efforts d'une foule de chercheurs plus ou moins obscurs, le génie ou le hasard donnent un brusque élan. Mais le génie même ne fait que seconder ou manifester les révolutions qui s'accomplissent dans la profondeur des sociétés, et qui sont presque toujours irrésistibles et continues, en dépit des catastrophes et des réactions politiques.

Depuis un siècle environ nous assistons à une transformation plus radicale et plus universelle que les changements politiques dont la Révolu-

tion française a donné le signal. Depuis un siècle les peuples se rapprochent, et la richesse devient plus mobile. Ne craignons pas de nous arrêter ici quelques instants : nous sommes au cœur de notre sujet.

Le dix-neuvième siècle achève l'œuvre que le seizième avait commencée, la conquête du monde par les Européens. En 1789, l'Amérique anglo-saxonne était médiocrement peuplée, s'arrêtait non loin des côtes de l'Atlantique ; l'Amérique latine était une colonie cloîtrée. L'Afrique était inconnue en grande partie, ailleurs hostile. L'Asie n'était entamée que par l'Inde, que les Anglais avaient conquise plutôt qu'organisée, et par la Sibérie, un désert glacé. La Chine et le Japon demeuraient fermés ; l'Australie était inhabitée. Aujourd'hui il n'y a que bien peu de points sur ce globe où ne pénètrent les marchandises et les idées de l'Occident ; les nations rivales qui représentent la civilisation, se précipitent avec une émulation inquiète sur toutes les contrées qui restent à dominer ou à exploiter. L'Amérique est une seconde Europe, plus jeune et plus vaste. L'Afrique est percée presque en tous sens de routes où les voyageurs devancent les marchands,

où les marchands précèdent les soldats et les colons. On voit naître au Cap et en Océanie comme au Canada des confédérations entières de peuples nouveaux. Le grand empire de l'Asie Orientale a ouvert ou laissé briser ses portes ; le Japon s'est rallié tout à coup. Comme l'Alexandre de l'antiquité, et bien plus justement qu'Alexandre, nous trouvons le monde trop petit.

Les émigrants d'autrefois étaient surtout des aventuriers, conquérants et chercheurs d'or, ou des déclassés, des criminels et des proscrits, qui allaient demander à une nouvelle patrie l'oubli de leur vie passée, une revanche des rigueurs de la fortune. Il fallait, pour quitter l'Europe, une âme de bronze ou de bonnes raisons de fuir. On avait à craindre les périls d'une longue traversée, les sauvages, la fièvre et la faim dans le désert ou dans les forêts vierges. Les pionniers étaient des héros ou des désespérés. Maintenant on va aux antipodes comme on change de canton. On est moins séduit par l'attrait du mystère et le rêve d'un eldorado, mais on sait qu'on entrera dans une société déjà florissante, puissante dès sa première heure, qu'on trouvera la terre à bon

marché, ou du travail chèrement payé. Les émigrants de nos jours sont sollicités par des agences, guidés par une administration, éclairés par la presse et par les lettres de leurs devanciers. L'aventure n'est plus qu'une entreprise, souvent très sage et très prudente, dont les conditions et les chances peuvent être d'avance connues et calculées. L'Irlandais qui part pour l'Australie, le Saxon qui part pour l'Amérique, sont peut-être moins téméraires que le Provençal qui prend le train pour Paris, savent mieux ce qu'ils font, et comment ils gagneront de quoi vivre.

Si l'émigration est devenue plus facile, elle est aussi devenue plus nécessaire. La population s'accroît dans presque toute l'Europe avec une rapidité qui fait peur : la France seule, hélas ! fait exception. Les Iles Britanniques, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, la Suisse regorgent d'habitants ; les Russes emplissent leur vaste empire et débordent sur l'Asie. Les hommes ne se sentent plus attachés au sol ou au métier par l'éducation, l'habitude ou les lois ; les révolutions industrielles les obligent à chercher ailleurs le travail qui manque ici, et là surabonde. Les humbles ne se contentent plus de la condition de

leur père, ne supportent plus, comme un arrêt de la Providence, la misère, la gêne, le pain noir, le climat glacé, l'orgueil des riches, les vexations du pouvoir, la lourdeur des impôts, l'étroitesse de l'horizon natal, l'immobilité dans la médiocrité. Chaque jour cette nouvelle migration des peuples devient plus active et plus générale. Les nations les plus sédentaires s'ébranlent. Après les Anglo-Irlandais, les Allemands se mettent en marche, puis les Scandinaves, les Italiens ; les Français eux-mêmes s'arracheront peut-être à leurs habitudes casanières. La grande invasion des barbares déplaça moins d'êtres humains.

Les marchandises sont encore bien plus mobiles que les hommes. Depuis l'invention de la navigation à vapeur et des chemins de fer, le prix des transports va sans cesse diminuant. Les produits les plus lourds et les plus encombrants font maintenant des voyages immenses. Nos pères allaient aux Indes acheter des épices ; nous allons y acheter du blé. Les laines viennent d'Australie ; les céréales, le coton, le pétrole viennent d'Amérique ; les houilles de la Grande-Bretagne vont partout. Nous engraissons nos

terres avec le guano du Pérou ; nous bâtissons nos maisons avec les bois du Nord ; la Suède nous fournit du fer, l'Angleterre des machines. Le tonnage des grands ports a décuplé. Il suffit d'un léger progrès dans la construction des navires, d'un chemin de fer ou d'un canal nouveau, pour créer un courant qui bouleverse les anciennes relations commerciales, pour abaisser le prix d'une denrée, pour écraser une industrie locale, tandis que la chimie et la mécanique inventent sans cesse de nouveaux procédés de fabrication qui mettent à la portée de tous bien des produits jadis réservés aux riches.

Deux barrières protégeaient chaque pays contre cette invasion : la distance et la douane. La distance est vaincue ; la douane faiblit, en dépit d'une réaction qui sera passagère comme un retour à la barbarie. Les nécessités et les commodités de la vie sont bien plus accessibles à la masse des humains, mais aussi la concurrence menace jusqu'à l'agriculture. Le monde n'étant plus qu'un vaste marché ouvert à tous les peuples, ceux à qui manquent les terres ou les mines, ou les capitaux, ou l'activité et l'esprit de progrès, luttent malaisément contre leurs rivaux,

risquent de s'appauvrir au milieu de l'enrichissement général. Un gouvernement régulier, économe, libéral ou médiocrement oppresseur, suffisait jadis à la prospérité d'un Etat ; il y faut aujourd'hui bien d'autres conditions. Jusqu'à notre siècle, la paix était sûrement bienfaisante et nourricière ; la multitude n'avait à craindre que les tyrans, les envahisseurs et la disette. Si le prince était honnête, si les guerres étaient rares ou heureuses, si le ciel était clément, on voyait fleurir l'agriculture, le commerce, l'industrie et les arts. Sans doute, il y a moins de tyrans ; les guerres sont courtes et causent moins de ravages ; la disette est facile à éviter. Mais ce n'est qu'au prix d'une activité infatigable et ingénieuse que nous échappons à des périls dont nos pères n'avaient pas l'idée, à des crises qu'ils ne connaissaient pas.

Adam Smith a remarqué que la division du travail est proportionnelle à l'étendue du marché. Or le marché n'est plus local, ni provincial, ni même national : il est universel. De là un progrès rapide dans la division du travail et, par conséquent, des souffrances terribles pour ceux qui se laissent distancer. L'Angleterre a sur nous

bien des avantages : plus de charbon, plus de fer, plus de capitaux, plus de marine, et la vitesse acquise ; l'Allemagne possède la houille et le travail à bon marché ; les Américains battent notre agriculture par l'immensité de leur territoire ; la terre ne leur coûte rien ; leur dette est moins lourde que la nôtre ; leur jeunesse n'est pas détournée des travaux de la paix par l'obligation du service militaire. Ainsi la concurrence vitale est devenue plus âpre, non seulement entre les hommes, mais entre les peuples ; elle est aussi périlleuse dans la paix que dans la guerre. J'ai parlé ailleurs des conditions de la lutte armée ; il faut insister ici sur les conditions de la lutte pacifique.

Considérons la cité comme une société industrielle et commerciale, faite pour produire et pour vendre. Assurément ce n'est pas le seul point de vue où l'homme d'État doive se placer. Un peuple est autre chose qu'une collection de producteurs et de marchands ; mais, de toutes les comparaisons auxquelles il faut recourir successivement pour étudier la physiologie du corps social, il n'en est pas de plus juste ni de plus féconde. Nous prendrons donc les économistes pour

les meilleurs maîtres de la science politique. Les Rousseau et les de Maistre sont des rêveurs, avocats du passé, déclamateurs stériles et funestes, agitateurs d'idées creuses et de passions mauvaises; les Turgot, les Adam Smith, les Bastiat, voilà les champions du progrès. Les économistes ne défendent pas seulement la liberté comme une belle chose, ou comme un droit naturel, mais comme une condition essentielle de la prospérité. Les libéraux de l'école sentimentale sont sujets à d'étranges faiblesses; les interprètes du droit abstrait sont exposés à trouver des conclusions tyranniques au bout de leurs raisonnements. Il n'est pas prouvé que l'éloquence et la philosophie aient plus rendu de services que causé de dommages à la cause de la liberté. Les utilitaires, mettons ce mot nouveau sur une idée toute moderne, sont les plus fidèles défenseurs de la liberté, parce que leur conviction ne dépend pas de la chaleur de leur sang ni des hasards d'une déduction arbitraire, mais de l'exacte observation des faits et des lois naturelles. Quand Montesquieu écrivit cette phrase : « Les pays ne sont pas cultivés en raison de leur fertilité, mais en raison de leur liberté », il fit plus pour

l'affranchissement du genre humain que les plus puissants orateurs et les plus fougueux tribuns.

Ainsi les meilleures lois qu'un peuple puisse se donner sont celles qui lui permettent le mieux de soutenir la concurrence dans la paix comme dans la guerre. Comment on doit concilier ces deux buts différents, obtenir à la fois la force et la richesse sans sacrifier l'une à l'autre, c'est ce que nous n'avons pas à rechercher ici ; ce livre n'est pas un cours de politique. Parlons de la richesse ; consultons l'expérience de ceux qui excellent à la produire et à la conserver. Un fabricant habile et un habile marchand seront ici pour le législateur des guides plus sûrs que les théologiens et les Jésuites ; saint Thomas et Justinien n'ont que faire en ce débat, et nous interrogerons plus utilement le bon sens d'un filateur ou d'un épicier que la philosophie de tous les docteurs. Nous n'avons pas besoin d'entrer dans un détail infini ; contentons-nous d'emprunter à la sagesse des gens pratiques trois ou quatre maximes qui suffiront à nous éclairer. Or les gens pratiques nous conseilleront unanimement :

De réduire autant que possible les frais généraux de la production;

De diriger les efforts de chaque citoyen vers les travaux utiles dont il est le plus capable;

De donner à tous les capitaux dont nous disposons l'emploi le plus fructueux;

De tenir constamment nos regards fixés sur nos rivaux et sur l'état du marché universel.

Voyons quelle lumière ces aphorismes d'une sagesse vulgaire mais sûre peuvent jeter sur la question qui nous occupe.

CHAPITRE V

L'INTÉRÊT NATIONAL

On est à peu près d'accord aujourd'hui pour demander le gouvernement à bon marché, mais cet accord n'est que théorique, et nous sommes encore, bien plus que nous ne croyons, fidèles aux traditions de l'ancien régime. Quand les hommes d'Etat servaient le prince, et non le peuple, ils ne songeaient qu'à accroître les revenus du prince, et la prospérité du peuple n'était désirable à leurs yeux que parce qu'elle rendait cet accroissement facile. On admettait que les taxes étaient toujours assez justifiées, pourvu qu'elles fussent aisément payées. Nos meilleurs rois, on les compte, reculaient devant l'idée de fouler

leurs sujets, mais il ne paraît pas que jamais on ait cru, avant la Révolution, que les contributions publiques doivent avoir pour limite les besoins réels de l'Etat, et non les facultés des citoyens. On ne savait pas que ceux-ci donnent toujours trop, si riches qu'ils soient, quand leur tribut n'est pas uniquement consacré au service du pays. Même quand l'impôt était visiblement excessif, le souverain employait toujours une assez large portion de son revenu à entretenir le luxe de ses courtisans, de ses maîtresses, des privilégiés qui rehaussaient l'éclat du trône ou qui prétendaient en assurer la solidité. Sauf quelques périodes d'aisance, courtes et rares, l'histoire financière de la monarchie française nous offre constamment le tableau d'un gouvernement gêné pressurant la nation. Cependant à toutes les époques, en dehors des dépenses utiles où l'on subvenait à grand'peine, il y avait des prodigalités qui nous paraîtraient à la fois absurdes et odieuses, si nous ne savions que le roi était un maître, et non un gérant. Tandis que les troupes avaient faim, que les rentiers se voyaient retrancher un quartier ou deux, la cour de France continuait d'éblouir l'univers par sa splendeur, et les

grâces continuaient de pleuvoir sur les satellites du soleil. Louis XIV jugé comme le directeur d'une société par actions n'échapperait sans doute à aucune des condamnations dont le code pénal menace les mandataires infidèles et les administrateurs malhonnêtes. Mais une telle idée était loin de tous les esprits ; si la nation eût été sous le grand roi aussi heureuse qu'elle fut misérable, les moralistes les plus sévères eussent trouvé bon qu'il jetât par les fenêtres de Versailles et de Marly l'argent de ses sujets : le blâme commençait à l'oppression.

A côté du prince, il y avait la féodalité. Il restait bien peu de chose, en 89, de la féodalité politique et militaire, mais la féodalité fiscale subsistait tout entière. Ce n'était pas seulement la noblesse qui ne contribuait pas comme le peuple à remplir le trésor, mais qui contribuait de mille façons diverses à le vider. Mais le clergé, outre ses immenses propriétés, percevait la dîme des fruits de la terre, et levait des taxes forcées sur les actes obligatoires de la vie religieuse. Plus exigeante peut-être que le clergé, la justice, lente, cruelle, inique, absorbait par une multitude de suçoirs la substance des citoyens. C'était une féo-

dalité nouvelle, car les charges étaient héréditaires et vénales, et les bénéfices de tous ces chats fourrés se mesuraient, non à leurs services, mais au prix dont ils avaient payé leur privilège. La France était bien une grande société par actions, mais les classes laborieuses, depuis l'humble laboureur jusqu'au riche fabricant, n'étaient qu'une sorte de matière première, un bétail mal soigné et bien tondu ; les actionnaires, c'étaient les gens de robe et d'épée, qui se partageaient tout ce que le gérant irresponsable n'avait pas dévoré.

Il s'en faut que la Révolution ait changé tout cela. Sans doute, il n'y a plus de roi, plus de clergé opulent, plus de noblesse qui forme une caste légale et un ordre dans l'Etat. Mais les frais de l'administration et de la justice sont encore déterminés par les besoins ou, comme on dit audacieusement, par les droits des fonctionnaires et des officiers ministériels bien plus que par l'intérêt public ou par la valeur des services rendus. La tradition toute-puissante, la coalition des employés, qui forment le gouvernement, avec les quémandeurs d'emploi, qui font les lois et règlent les comptes, maintiennent à un taux exorbitant les dépenses générales de la société. Les impôts

sont excessifs ; l'industrie agricole comme l'industrie manufacturière gémissent sous un fardeau qui dépasse leurs forces, et qui les réduit à une infériorité croissante vis-à-vis de la concurrence étrangère. On en vient à considérer comme des fléaux les progrès même de la civilisation, à maudire les chemins de fer, les canaux et les ports, à chercher dans les droits de douane un remède à la facilité des communications, au bon marché des transports, aux inventions qui rapprochent les hommes et les produits.

Je ne puis entrer ici dans le détail des allègements possibles et des suppressions désirables, mais la cause que je soutiens serait à moitié gagnée si l'on était bien convaincu de la nécessité de soulager le travail national. Donnez-moi des législateurs qui veuillent appliquer à la gestion des affaires du pays les principes de prudence et de probité dont n'oserait se départir un fabricant sérieux et honnête, qui non seulement soient résolus à ne pas dépenser plus d'argent que le peuple n'en peut payer, mais qui considèrent les impôts comme une cause d'infériorité dans la lutte pour l'existence. Etablissons que les frais généraux de la production sont comme les sur-

charges qu'on impose à certains chevaux de course ; ils courent encore, mais ils sont vaincus. Réclamons enfin des réformes qui épargnent le temps et l'argent des citoyens dans leurs rapports avec le pouvoir, qui ramènent le gouvernement à son véritable rôle de garant de la propriété et de la sécurité. Efforçons-nous de ne payer à cette agence d'assurances forcées que la prime qui lui est exactement nécessaire, et nos idées sur l'instruction publique changeront avec l'idée que nous nous faisons des droits et des devoirs de l'Etat. Car nous voudrons moins de fonctionnaires, et nous n'élèverons plus la jeunesse en vue des fonctions publiques. Nous ne ferons plus des collèges le séminaire d'une sorte de clergé laïque, la pépinière d'une féodalité nouvelle.

A quelque point de vue qu'on se place, on avouera que la prospérité d'un pays tient en grande partie à la bonne répartition des vocations, et que l'éducation exerce une influence presque irrésistible sur le goût des jeunes gens qui font choix d'une profession. Ce n'est pas assez que chaque emploi public ou privé soit occupé par des hommes d'une capacité suffisante,

il faut aussi que certaines carrières ne soient pas encombrées et d'autres désertées. Beaucoup d'appelés et peu d'élus, c'est la formule du désordre et du malaise social. Certaines républiques de l'Amérique espagnole comptent autant de généraux que de soldats, et presque autant de chefs de parti que de notables; faut-il ajouter que l'Etat n'est pas pour cela mieux défendu ni mieux gouverné? Pendant que tout le monde aspire aux honneurs ou aux galons, le commerce et l'industrie sont aux mains des étrangers.

Le défaut d'équilibre entre les diverses professions est pour le corps social une sorte de monstruosité; il y a excès de développement d'un côté, arrêt de développement de l'autre: hypertrophie et atrophie. L'histoire nous offre de nombreux exemples de cette maladie à double face. Le plus souvent c'est l'agriculture qui est frappée d'atrophie. L'empire romain fut épuisé par l'afflux de la population dans les villes. On a dit que la découverte du Nouveau-Monde avait préparé la décadence de l'Espagne en faisant déserter les travaux de la paix; il est permis de croire que l'amour de la vie religieuse et la multiplication des couvents firent plus de tort à la

Péninsule que l'émigration, qui est rarement excessive.

Les sociétés anciennes, qui reposaient sur l'esclavage, supportaient sans doute plus facilement une telle rupture d'équilibre ; le travail forcé suppléait en partie à ce que le travail libre avait d'insuffisant. Les citoyens pouvaient vivre dans les camps ou sur la place publique, sans que la richesse ou l'existence même de la nation fussent rapidement compromises. Comme les modernes n'ont pas cette ressource, le mal éclate chez eux en symptômes plus prompts.

Dans une usine ou dans une maison de commerce, il arrive naturellement que certains emplois sont beaucoup plus recherchés que les autres, sans que pour cela les uns soient abandonnés et les autres envahis. C'est qu'une volonté inflexible et une évidente nécessité ne permettent pas que les cadres soient brisés et les rangs confondus. Si l'autorité d'un chef ne maintenait dans l'ordre les choses et les gens, la ruine de l'entreprise ne tarderait pas à dissoudre une combinaison instable. Mais un État ne se gouverne pas comme une fabrique ou un magasin. Aucun pouvoir n'impose aux parents la voie où ils doivent

pousser leurs fils, ni aux jeunes gens la voie où ils doivent chercher fortune. Sans doute le besoin finit par mettre chacun à sa place, mais au prix de souffrances profondes, après des tentatives qui gaspillent le temps et les forces, après des échecs qui laissent des blessures souvent incurables, qui mortifient l'amour-propre, qui aigrissent ou débilitent les caractères.

Il est reconnu que le grand nombre des déclassés est le pire des fléaux, une cause de révolutions fréquentes et de malaise continuel. Les déclassés sont les plus dangereux des mécontents, parce que leur mécontentement ne voit d'autre issue qu'un bouleversement. Tout homme qui aspire à changer de position et qui n'en peut changer par le cours naturel des choses, comme un commerçant qui s'enrichit et un officier qui monte en grade, tout homme qui se sent acculé dans une impasse, s'acquitte mal d'une tâche qui lui est odieuse, et trouble ceux qu'il envie dans l'accomplissement de la fonction qu'il convoite.

Il y a des gens que la faiblesse de leur intelligence ou les vices de leur caractère condamnent à déchoir ou du moins à piétiner sur place. Mais ces vaincus de la vie ne sont pas les plus redou-

tables des déclassés. Ils ne peuvent échapper entièrement à la conscience de leur infériorité, ni se dissimuler ce qu'il y a de légitime dans leur défaite, et d'ailleurs cette défaite même tient le plus souvent à des causes qui les rendent impuissants pour le mal comme pour le bien. Les déclassés qu'il faut craindre sont ceux qui se voient battus avant d'avoir engagé la lutte, parce que la carrière leur est fermée avant qu'ils aient pu s'y élancer. Ils se sont armés, exercés, entraînés, on leur refuse le combat. Leur ressentiment est d'autant plus âpre qu'ils ne se sentent pas coupables de leur malheur, d'autant plus actif qu'ils ont toutes leurs forces : ils sont irrités, et non paralysés. Ils n'ont pas manqué à leur destinée, c'est la destinée qui leur fait banqueroute. Ils débutent dans la vie avec une colère de créanciers frustrés. Ils se croient victimes d'une grande injustice, et l'opinion publique incline à les tenir, en effet, pour victimes. Aussi y a-t-il beaucoup de chances pour qu'ils prennent leur revanche, soit qu'ils enlèvent d'assaut, à la faveur d'un revirement politique, les postes qu'ils convoitent, soit qu'ils obligent le gouvernement à élargir ses cadres pour leur faire place. Dans le premier cas

les déclassés d'hier passent dans les rangs des satisfaits, mais aussi les satisfaits de la veille deviennent des déclassés; dans le second, les professions improductives font vivre un plus grand nombre de citoyens aux dépens des professions productives.

Car il y a des professions productives et des professions improductives ; ces dernières, d'ailleurs, ne sont pas nécessairement des professions parasites. L'agriculteur, le commerçant, l'industriel, ouvrier, contre-maître ou patron, accroissent par leur travail la somme des objets nécessaires, utiles ou agréables, mis à la disposition des hommes en général, et de chaque groupe d'hommes en particulier. Le soldat, le prêtre, le médecin, le politicien et l'homme de loi n'ajoutent rien à la richesse d'un pays ; ils ne font, quand ils s'acquittent bien de leur devoir, que la conserver. Ils ne fournissent ni à nos besoins, ni à nos plaisirs ; ils remédient à nos défauts, ils nous défendent contre le danger. Si nous avions moins de défauts, si nous courions moins de dangers, nous pourrions nous passer d'eux.

Encore faut-il distinguer, parmi les professions improductives, les métiers privés et les fonctions

officielles. Rien ne nous oblige à recourir au médecin, si nous nous portons bien, si les prescriptions de l'art ne nous inspirent point de confiance. Mais tout citoyen contribue à entretenir les préfets, même s'il ignore leur existence, les juges, même s'il est assez sage pour avoir horreur des procès, l'armée, même s'il croit à la paix perpétuelle, le clergé, même s'il professe le plus pur athéïsme. Tout citoyen peut être obligé de payer l'impôt, et un impôt fort lourd, au notaire, à l'avoué, à l'huissier. Nos lois font des officiers ministériels de véritables fonctionnaires, et les plus coûteux de tous, puisqu'il faut à la fois rémunérer leurs services et pourvoir à l'intérêt du capital qu'ils ont engagé dans leurs charges.

Voici la principale différence entre les métiers privés, quels qu'ils soient, et les fonctions publiques ; ceux qui exercent les premiers sont responsables envers leur clientèle ; ceux qui détiennent les secondes ne sont responsables qu'envers le pouvoir. Si le laboureur néglige son travail ou connaît mal son métier, il se ruine ; si le négociant manque d'activité, ou de politesse, ou de prudence, il se ruine; si l'industriel s'adonne à la fabrication d'un objet inutile

ou démodé, s'il produit dans de mauvaises conditions, s'il s'obstine à ignorer les progrès accomplis par ses rivaux, il se ruine. Le mérite qui procure le succès est un mérite professionnel. Le fonctionnaire est indépendant des citoyens à qui il a affaire. Il peut réussir, il réussit surtout par des qualités entièrement étrangères à ses fonctions. Même s'il est élu, il devra peut-être son élection à des talents qui ne le rendent nullement propre à la charge dont on l'investit. Le législateur fait impunément des lois détestables, pourvu qu'il fasse des discours habiles, et la plus vénale des magistratures est issue du suffrage populaire.

Chaque industrie nourrit juste autant de travailleurs que l'exigent les besoins et le goût du public. Si le nombre des concurrents devient excessif, la concurrence même élimine les moins capables, abaisse le prix des marchandises. Il n'en est pas de même des fonctions officielles. Leur nombre et leur salaire dépendent de mille causes différentes, avec lesquelles l'intérêt général n'a rien à voir : la tradition, la bonté d'âme des puissants, la nécessité de satisfaire les personnages influents, le désir d'enchaîner une

foule chaque jour plus serrée à la fortune du pouvoir, l'orgueil qui porte chaque chef de service à s'entourer d'un état-major imposant, le plaisir qu'éprouvent les hommes d'Etat à obliger des particuliers aux dépens de la communauté.

Si donc les vocations surabondent, si une multitude de candidats se pressent à l'entrée des fonctions publiques, il est à craindre que le gouvernement ne multiplie ces fonctions, par calcul ou par humanité, pour se faire moins d'ennemis ou pour faire moins de malheureux. Ce danger n'est point nouveau, et ceux qui accusent la démocratie de prodigalité auraient tort d'oublier l'histoire de l'ancien régime. Nos rois entretenaient des classes entières de parasites aux dépens du peuple. Les abbés commendataires et les prélats grassement rentés, qui dévoraient les revenus de l'Eglise, n'étaient que des cadets de famille qu'il avait fallu pourvoir. Les innombrables charges que Louis XIV vendait dans sa détresse, étaient encore plus nuisibles qu'inutiles ; les sinécures ne sont pas le pire des fléaux, et les citoyens gagneraient souvent à payer les agents du pouvoir pour dormir ou pour louer Dieu. Quand la bureaucratie n'est que superflue,

il faut lui savoir gré de n'être pas tracassière. Il est malheureusement rare qu'elle ne s'applique pas à justifier sa propre existence, et qu'après avoir pris aux contribuables leur argent, elle ne leur prenne pas par surcroît leur temps et leur liberté. M. Caritidès ne réclame pas l'emploi d'inspecteur des enseignes dans l'espoir de se croiser les bras, et compte bien en faire sentir l'importance aux boutiquiers de Paris.

L'ancienne monarchie a péri par les finances, et c'est l'obligation de pourvoir aux besoins de la noblesse qui a mis en détresse les finances de la monarchie. Ni la manie des bâtiments, ni le goût de la splendeur, ni leurs maîtresses n'ont coûté aussi cher aux rois que le préjugé qui les forçait à répandre sur les enfants d'une caste une pluie de grâces, c'est-à-dire de gratifications déguisées ou non.

La démocratie n'admet point de caste et ne connaît pas de nobles, mais elle a ses bacheliers.

L'enseignement classique ne prépare les jeunes Français à aucune profession productive. Il les pousse presque irrésistiblement aux professions libérales et surtout aux moins spéciales de ces professions, à celles qui n'exigent qu'une cer-

taine facilité de plume et de parole ; il n'en fait que des avocats et des journalistes, c'est-à-dire des politiciens ; il les déclasse. Or les tendances de la démocratie aggravent le péril que les déclassés font courir à la société. Le nombre des boursiers croît et croîtra de plus en plus. Beaucoup de candidats promettent d'ouvrir largement aux déshérités de la Fortune les portes des lycées et des collèges. Rien de plus légitime que le sentiment qui porte les amis de l'égalité à réparer ainsi une partie des injustices du destin, à seconder la nature en donnant l'instruction à ceux qu'elle a doués d'une intelligence au dessus du commun. Mais l'Etat est bien un peu responsable de l'avenir des jeunes gens qu'il a distingués ; il leur doit une carrière où ils puissent jouir de ses bienfaits. Peu lui importent les fils de la bourgeoisie, auxquels il ne doit rien parce qu'il ne leur a rien fait espérer ; mais il ne saurait renvoyer à l'atelier ou à la charrue les bacheliers qu'il est allé chercher pour les conduire par la main jusque sur la sellette de la Faculté.

Laissons de côté cette obligation morale que le Gouvernement contracte envers ses pupilles ; supposons qu'il ne leur fasse point de tort en les

lançant dans le monde avec un diplôme dans la poche, du latin dans la tête et rien de plus pour vivre. Il fait tort à la société en poussant aux carrières improductives une foule toujours plus nombreuse de Français qui auraient pu se rendre utiles et conquérir une situation plus heureuse si on les avait abandonnés à leurs propres forces ou si on leur avait donné une éducation moins littéraire. A-t-on le droit d'employer l'argent des contribuables laborieux à faire des parasites et des déclassés? N'est-ce pas une injustice envers l'agriculture, le commerce et l'industrie que d'écrémer la jeunesse au profit du barreau et de la bureaucratie ? Est-ce que, pour recruter un état-major de fonctionnaires, la République a le droit de détourner chaque année des milliers d'adolescents de la voie où ils auraient trouvé le bonheur? On parle volontiers des avantages du concours pour les candidats qui réussissent et pour les emplois qu'il s'agit d'emporter à la pointe de la plume. Mais on ne s'apitoie pas assez sur les blessés, les écloppés du concours, sur cette immense multitude de vaincus dont l'existence entière est faussée par l'ambition aveugle de leurs parents ou par la sollicitude plus aveugle

encore du pouvoir, et qui, pour avoir visé à des professions encombrées, où ils ne trouvent plus de place, se sont rendus impropres aux professions trop peu recherchées, où il reste des places vides.

Assurément, tant que notre système d'instruction publique maintiendra une sorte de hiérarchie où les producteurs n'occupent qu'un échelon inférieur, tant que les succès scolaires voueront les lauréats aux carrières prétendues libérales, il sera impossible d'empêcher la jeunesse de se presser devant certaines portes, au risque de s'y étouffer. Tant que l'éducation classique exercera un prestige irrésistible, grâce aux privilèges que lui assurent les lois et les règlements, la bourgeoisie livrera ses fils au latin, et l'Etat ne saurait en dispenser ses boursiers. Le sentiment démocratique serait froissé, si les enfants pauvres qui promettent le plus ne recevaient que l'instruction commerciale ou industrielle. On n'échappera à l'invasion de plus en plus menaçante des bacheliers que quand cette vieille et fausse hiérarchie intellectuelle aura cessé d'être maintenue par l'Université et par le pouvoir.

Il est temps de précipiter les inutiles du sommet où la Révolution française les a laissés, mais où l'évolution économique du XIXe siècle doit enfin les attendre. Dans une société aristocratique ou autocratique, les fonctionnaires sont les premiers des hommes, ou parce qu'ils appartiennent à une caste dominante, ou parce qu'ils reçoivent le reflet de la splendeur souveraine. Dans une démocratie pauvre et barbare, les fonctionnaires sont grands, parce qu'ils représentent l'Etat, qui est tout, en face des citoyens, qui sont peu de chose. Dans une société libre, active et riche, les hommes qui enrichissent la nation sont au moins les égaux de ceux qui gèrent les intérêts communs, ou qui exploitent par privilège les faiblesses humaines; les producteurs sont au moins les égaux des politiciens, des bureaucrates et des gens de loi.

On a remarqué de bonne heure que les fidèles des religions à demi persécutées étaient souvent plus actifs et plus riches que ceux de la religion de l'Etat. Otez à une catégorie de sujets l'accès des honneurs, des fonctions publiques, des professions privilégiées ; fermez à leurs enfants la porte des écoles où la jeunesse se prépare à mé-

riter la faveur du souverain, à prendre part au gouvernement du pays, à profiter des injustices de la loi, peut-être rendrez-vous à ceux que vous croirez frapper un service inappréciable : vous les contraindrez à chercher la fortune dans un travail utile. Au moyen âge les Juifs ont accaparé le commerce de l'argent, parce qu'on leur interdisait tout autre emploi de leur activité. Il est vrai qu'on les pressait comme des éponges, dès qu'ils étaient gonflés ; si l'on s'était borné à les tenir au dehors de la société politique sans les traiter périodiquement comme des bêtes fauves, leur opulence eût été sans bornes au milieu de la chrétienté appauvrie par son intolérance. Sous Louis XIV et sous Louis XV les protestants, là où ils échappaient à la proscription et à la conversion forcée, devenaient vite plus riches que leurs concitoyens catholiques. Les dissidents russes ne passent-ils pas pour détenir une bonne partie des capitaux de l'empire ? Est-ce qu'en Turquie l'argent n'est pas dans les mains des Grecs et des Arméniens ? Peut-être les catholiques, si on leur fait la guerre avec un peu plus de vivacité, et surtout avec suite, sont-ils appelés à s'emparer chez nous de

tous les métiers qui mènent à la fortune, parce qu'ils désespèreront de vivre aux dépens du Trésor. Mais il faudrait pour cela que l'hérédité de la foi fût plus solidement établie, et que la direction de l'opinion catholique ne fût pas abandonnée à deux castes imbues de préjugés hostiles au progrès : une aristocratie qui se pique de dédaigner le travail, et un clergé qui se recrute aux dépens de l'élite intelligente. Cinquante ans de gouvernement libre-penseur avec passion pourraient bien changer les choses, et prouver par un exemple éclatant que les fonctions publiques et les faveurs du souverain, sans enrichir beaucoup ceux qui les obtiennent, appauvrissent es catégories de citoyens qui les espèrent et les briguent.

CHAPITRE VI

LA QUESTION D'ARGENT

Il n'est pas inutile de dire quelques mots de l'emploi des capitaux. Si les Français plaçaient leurs économies avec autant de clairvoyance qu'ils mettent de patience et de zèle à les amasser, nous serions probablement la nation la plus riche du monde ; ni les Anglais, ni les Américains ne gagneraient sur nous le prix de l'opulence. Il ne semble pas qu'on attache à cette question assez d'importance. C'est par milliards qu'il faut évaluer le gaspillage de nos fonds. Telle faillite d'un Etat étranger nous coûte plus cher qu'une mauvaise récolte. La Turquie, l'Espagne, le Pérou, sans compter les petits larrons,

ont englouti l'épargne de nos travailleurs, le bénéfice de nos commerçants. L'argent que nous perdons par notre faute en France même n'est pas entièrement perdu pour la France ; la spéculation imprudente n'appauvrit pas toujours la nation. Mais quand nous exportons nos écus au profit d'un sultan banqueroutier ou d'une République livrée à l'anarchie, quand nous aidons à construire des chemins de fer ruineux ou à fouiller des mines imaginaires, nous levons sur notre pays une contribution aussi coûteuse que le tribut payé à un vainqueur. Il y a en France des milliers de laboureurs qui se lèvent avant le jour pour subvenir au luxe du Grand Turc, des milliers d'ouvriers qui manquent de travail parce qu'il a plu à un dictateur de l'Amérique du Sud de spéculer sur notre sottise.

Il est cependant impossible qu'un peuple aussi riche que les Français n'ait pas d'argent à placer au dehors. Il n'est que de bien choisir. Les revenus extérieurs des Anglais forment une notable portion du capital de l'Angleterre, qui s'accroît si vite en dépit de la balance du commerce. Il est de plus en plus évident que la fortune totale d'une nation très civilisée ne

saurait se mesurer à la somme des immeubles et du numéraire qu'elle possède sur son propre territoire ; la propriété mobilière et industrielle devient internationale ; le monde entier est ouvert à l'exploitation des capitalistes intelligents. A toute heure, il y a dans tout l'Univers de bonnes et de mauvaises affaires, de bons et de mauvais placements, qui attendent ou sollicitent les capitaux disponibles sur tous les marchés financiers. Le choix de ces affaires et de ces placements, soit à l'étranger, soit sur le territoire européen et colonial de chaque peuple, est aujourd'hui un des problèmes qui intéressent le plus la prospérité nationale.

Le gouvernement d'une fortune héréditaire ou acquise est pour un esprit cultivé une occupation aussi respectable que les divertissements de la vie parisienne et les intrigues de la vie politique. Les gentilshommes d'autrefois ne dérogeaient point en cultivant leurs terres ; la haute bourgeoisie de nos jours ferait de son loisir un emploi assez utile et assez intelligent si elle s'appliquait à tirer de ce qu'elle possède le meilleur parti possible. Il serait bon, à ce point de vue, que les héritiers des familles opulentes ou simplement

aisées fussent armés, par une connaissance suffisante de la science économique et de la géographie commerciale et financière, contre les artifices des charlatans et la séduction des jeux de Bourse. On croit souvent faire assez pour eux en les engageant à étudier le droit et à prendre leurs grades. Mais en réalité les dangers de la chicane sont moins redoutables que ceux de la spéculation, de l'ignorance en matière de placements et de la confiance excessive. Un homme qui sait placer son argent, sans en croire son notaire, son banquier, son journal, ou le premier venu, est mieux préparé à défendre sa fortune et surtout à l'accroître, que celui qui s'est mis par de longs travaux en état de comprendre jusqu'à un certain point le jargon d'un clerc d'avoué.

Faut-il insister sur la nécessité où nous sommes de savoir ce qui se fait, ce qui se vend et ce qui s'achète dans le monde entier ? La crise que nous traversons tient en grande partie à notre ignorance. Tantôt nous nous laissons évincer par nos rivaux en refusant de travailler au gré de nos clients lointains. Nous prétendons imposer notre goût à des peuples qui ne nous

connaissent pas; nos fabricants dédaignent de s'informer des besoins de tel ou tel marché, s'obstinent à croire que tout l'univers ressemble à leur paroisse. Tantôt nous négligeons de suivre les progrès de nos concurrents, et nous nous étonnons que leur activité l'emporte sur notre paresse d'esprit. L'exportation languit et l'industriel, devenu le plus modeste des hommes, ne demande plus aux dieux que de défendre le territoire national contre les marchandises étrangères. Nous nous flattons maintenant de mieux apprendre la géographie, mais il ne suffit pas de savoir les montagnes et les bassins, les fleuves et les affluents; il faudrait que cette étude fût pour nous autre chose que l'acquisition d'une nomenclature de noms baroques et un exercice de dessin encore plus stérile que les autres et plus ennuyeux.

Les cultivateurs n'échappent pas plus que les fabricants à cette exigence du temps présent. Il ne s'agit plus de faire rendre à un domaine la plus grande somme possible de produits assurés d'un écoulement égal et d'une vente facile, mais de diriger les efforts de l'industrie agricole, comme des autres industries, selon l'état du mar-

ché universel et les besoins du consommateur, qui est désormais le genre humain. Planter des choux n'est plus une besogne qui n'exige aucun effort d'esprit.

Quand un Français qui travaille bonnement avec les outils et la méthode de ses devanciers découvre qu'il ne gagne point d'argent, sa première pensée n'est pas de changer d'outils ou de méthode, mais d'exiger du gouvernement une garantie contre le chômage et la ruine. Il nous est, paraît-il, plus aisé d'inventer des impôts que des machines, et nous sommes prompts à remplacer le progrès par la douane. C'est que, pour lutter contre la concurrence, il faut du capital et du travail, de l'intelligence pratique et du savoir-faire ; pour réclamer une protection, il ne faut que savoir parler. De là vient qu'un industriel en détresse se transforme si aisément en agent électoral, voire en candidat, et que les filateurs ont une vocation naturelle pour l'éloquence des réunions publiques. Mais ceux qui demandent trop à l'État ne voient pas que l'État prête l'oreille à d'autres solliciteurs, et que sa toute-puissance incessamment accrue a d'autres courtisans, plus bruyants et plus nombreux. Les théoriciens de

la protection sont les avant-coureurs des socialistes, et le souverain démocratique, provisoirement ignorant, trouvera peut-être plus juste d'assurer l'aisance à tous que la richesse à quelques-uns. Sait-il que c'est là une chimère? On l'invoque comme une seconde Providence: c'est lui donner la tentation d'améliorer l'œuvre de la première.

Vous vous écriez que c'est trop parler d'argent. Mais pourquoi n'en finirions-nous pas avec cette grande hypocrisie séculaire, le mépris de l'argent? De tout temps on a déclamé contre l'amour du lucre, de tout temps on a aimé le lucre. Certes il est des hommes d'élite que le désir de s'enrichir ne rabaisse pas au niveau commun. Mais le plus souvent leur désintéressement n'est que partiel; d'autres passions, qui ont aussi leur égoïsme, règnent dans leur cœur avec une toute-puissance jalouse. Quelques-uns aspirent à la gloire, beaucoup aux honneurs. Encore les artistes se plaisent-ils à recueillir le fruit de leurs travaux; les lauriers leur plaisent d'autant plus qu'ils sont plus dorés; gagner gros, n'est-ce pas constater qu'on est populaire, ou qu'on a mérité le suffrage des connaisseurs?

Quant aux ambitieux, leur désintéressement n'est parfois qu'un calcul habile pour faire fortune d'un seul coup, ou pour goûter toutes les délices de la richesse sans se donner la peine de l'acquérir.

D'ailleurs, ce n'est ni en vue de la gloire, ni en vue des honneurs, qu'il faut élever la jeunesse dans un État démocratique. Ne nous laissons pas duper par les rhéteurs de l'antiquité. Athènes elle-même fut une ville de commerce, et les concitoyens d'Alcibiade faisaient surtout la guerre pour étendre leur empire, c'est-à-dire pour accroître le nombre de leurs tributaires. Jamais les Romains ne séparèrent l'idée de la conquête de l'idée du gain : leurs plus beaux triomphes n'étaient que l'étalage des dépouilles du vaincu, la revue solennelle du butin. En Angleterre, l'aristocratie est assez opulente pour ne songer qu'au pouvoir, et pour ne destiner ses enfants qu'à briller dans la carrière politique. Encore les aînés ont-ils seuls le droit de se montrer désintéressés ; nulle part on n'a réservé aux cadets de bonne famille une plus abondante collection d'emplois bien rétribués.

Les savants sont moins que les politiciens ten-

tés de faire fortune, et ne se flattent pas, comme les artistes, de battre monnaie avec leur génie. Cependant quand on veut les louer de façon à les rendre populaires, on vante les services qu'ils rendent à l'humanité, et d'abord à leur pays, soit en combattant des fléaux ruineux, soit en révélant à l'industrie des secrets qui la rendent plus féconde, et qui accroissent la richesse générale. La science a sa valeur par elle-même, et nous ne la ravalerons point à un rôle mercenaire, mais elle joint la bienfaisance à la bonté, l'utilité à la grandeur.

Ceux-là surtout peuvent dédaigner l'argent, qui se condamnent par serment à n'amasser des trésors que pour une autre vie, et qui n'ont point d'enfants à pourvoir. Mais la nature reprend ses droits ; l'amour de la propriété collective est au moins aussi fort que l'amour de la propriété privée ; le vœu de pauvreté n'en défend pas les religieux même sincères ; il n'est cupidité que de moine.

Consultez la tradition ; interrogez l'opinion des siècles passés ; on glorifie le mépris de l'argent ; on en fait une vertu cardinale, et l'on estime plus ceux qui envahissent la richesse créée par autrui

que ceux qui la créent eux-mêmes et la multiplient. Le marchand et le laboureur étaient relégués dans les rangs les plus humbles du tiers état, mais le courtisan pourvu d'une charge bien payée, s'enorgueillissait de la noblesse de sa condition, et le prélat opulent faisait prêcher l'Evangile, où le dédain des biens terrestres éclatait à chaque verset. Ce n'était pas déchoir que de gagner, pourvu qu'on ne se livrât à aucun travail utile. C'est que le mépris de l'argent n'était que le masque d'un antique préjugé ; c'est qu'on se souvenait toujours du temps où le travail avait quelque chose de servile, où les populations guerrières vouaient au labeur les populations vaincues, où l'impôt était un tribut levé par les forts sur les faibles.

Les philosophes et les romanciers ont bien souvent rêvé une meilleure distribution de la richesse ; ils se sont rarement préoccupés des moyens de grossir ce fonds commun où ils prétendaient puiser le bonheur pour tous, comme s'il était plus important de bien partager que de bien produire. Quant aux hommes d'Etat, ils se sont maintes fois efforcés de développer le commerce et l'industrie; ils ont parfois protégé

l'agriculture, mais ils n'ont point cessé de considérer les professions lucratives comme inférieures aux professions soi-disant désintéressées. Sully fit une belle phrase sur le labourage et le pâturage, digne pendant du mot de son maître sur la poule au pot; ni le grand roi ni son ministre ne pouvaient deviner combien était injuste et nuisible la hiérarchie sociale qu'ils trouvaient établie, et qu'ils laissaient subsister. Il a fallu deux siècles pour que l'on commençât à soupçonner que les hommes qui travaillent sont les égaux de ceux qui lèvent la dîme sur le travail d'autrui.

Certains moralistes ne trouvent pas bon qu'un peuple soit trop riche, et chantent la pauvreté, mère de toutes les vertus. Ils sont proches parents des docteurs chrétiens qui proscrivent la santé comme dangereuse pour la perfection chrétienne. La gueuserie n'exclut pas la mollesse; la vigueur du tempérament national dépend bien plus du climat, de la race, des institutions, des circonstances qui ont modifié les mœurs et l'état social, que du degré d'aisance ou de gêne où vit la majorité de la population. Les Anglais sont-ils moins énergiques que les Italiens? Les

Flamands du moyen âge, les Hollandais du XVIe siècle, devaient-ils leur courage à la misère? Les Espagnols de la période de décadence n'offrent-ils pas la plus parfaite combinaison de l'inertie et de la pauvreté?

Le véritable homme d'Etat songe à enrichir son pays presque autant qu'à le préserver de tout danger extérieur. On atteint ces deux buts par des méthodes tout opposées. Pour assurer la défense du territoire, le pouvoir agit, lève des hommes et de l'argent, impose des lois sévères, une discipline inflexible. Pour accroître la richesse générale, le pouvoir doit restreindre son action, diminuer les taxes, éviter tout ce qui fait perdre aux sujets leur peine ou leur temps, laisser faire et laisser passer. Dans l'ordre militaire règne le principe d'autorité; dans l'ordre économique, le principe de liberté. Le ministère de la guerre est le ministère de l'autorité; le ministère du commerce est le ministère de la liberté. Un bon ministre de l'agriculture et du commerce devrait être l'adversaire passionné, éloquent, impérieux, de tout ce qui entrave l'activité des citoyens, de tout ce qui les gêne, les appauvrit, les détourne de leur but; admirable rôle pour

qui saurait le comprendre et le soutenir. Ce n'est pas avec des paperasses, des rapports, des cérémonies ennuyeuses et des encouragements insignifiants qu'on atteindra le but, ni en prodiguant l'argent des contribuables dans des travaux publics souvent inutiles et mal choisis, toujours coûteux; c'est par une politique systématique, constante et ferme en ses desseins, qui s'appuie sur la science, qui brave les vieux préjugés et qui rompe avec toutes les routines.

Que la France soit plus riche : quel est celui de nos vœux qui ne pourra s'accomplir bien plus aisément? Vous êtes patriote; vous pensez que l'argent le mieux employé sert à fondre des canons, à bâtir des forteresses, et surtout à former des soldats : nous ne lésinerons pas avec la défense nationale; les casernes seront moins tristes; l'ordinaire sera plus confortable; nous paierons nos sous-officiers de façon à les garder, et nos officiers sans fortune ne connaîtront plus cette misère en uniforme qui vaut bien la misère en habit noir. Si la guerre éclate, nous aurons de quoi la soutenir, et nous pourrons même ne pas compter sur les dépouilles du vaincu pour garantir du pain aux victimes du devoir.

S'agit-il de nos colonies et de nos efforts pour réparer tardivement la grande défaite de nos pères, la grande lâcheté de Louis XV ? Vous vous indignez de ce que l'on hésite à poursuivre les entreprises commencées; vous souffrez de voir marchander quelques millions à qui vous gagne un empire : si nous étions plus riches, nous ne serions pas si avares, et le budget d'aujourd'hui pourrait faire les frais de notre grandeur future.

Et vous, amis de l'humanité, qui trouvez nos hôpitaux étroits, nos mendiants trop nombreux, qui réclamez plus d'asiles pour l'enfance abandonnée, pour la vieillesse sans ressources, ne savez-vous pas ce qui nous manque? Avez-vous parcouru l'Europe, et trouvé çà et là des campagnes florissantes, des villages où éclate l'aisance, où les maisons des paysans reluisent dans une corbeille de verdure et de fleurs? Ce sont des pays riches, et il y a encore en France bien des contrées où la négligence trahit la pauvreté.

Mais ce qui vous touche le plus, ce sont les splendeurs du luxe et des arts. Ici nous luttons victorieusement contre tous nos rivaux, mais nous ne les battons que grâce à leur secours,

et nous brillerions moins si nous n'étions les aubergistes, les fournisseurs et les amuseurs des deux mondes. Succès précaire, que peuvent nous ravir la guerre et les révolutions, même les caprices de la mode, et dont il ne nous resterait que des habitudes et des goûts disproportionnés à nos moyens.

Certes nous ne sommes pas un peuple pauvre, mais nous avons tant de besoins, tant de dettes à payer, tant de travaux à finir, tant de fonctionnaires à entretenir, dont nous ne nous débarrasserons pas en un jour ! Notre budget nous accable ; nous plions sous le fardeau chaque jour plus pesant. Déjà l'industrie se plaint, l'agriculture se lamente ; déjà la concurrence nous fait peur ; l'Europe et l'Amérique nous disputent notre propre marché ; partout nous rencontrons des rivaux plus actifs ou mieux outillés, et les économistes ne parlent que de batailles perdues. Aux maux qui nous menacent, qui nous envahissent, qui donc peut se flatter d'échapper ? Ceux qui vivent de leurs rentes, si leurs rentes sont bien assises, s'ils n'ont pas compté sur des fermages qu'on ne paie plus, sur des usines qui vont fermer, sur des actions dont le dividende

s'amoindrit chaque jour, et disparaîtra tout à l'heure. Même ceux qui vivent d'art, de poésie, et de foi religieuse, apprendront peut-être bientôt que les fleurs qu'ils cultivent ont besoin d'un sol gras et riche, que les chefs-d'œuvre ne se vendent pas quand les amateurs manquent d'argent, que la prospérité des Philistins importe aux amants de l'Idéal, que Dieu même est mal logé quand le Veau d'or est mal servi. Car les temps sont passés où la magnificence des églises contrastait avec l'humilité des chaumières.

Que de phrases on a faites sur le mot de M. Guizot : « Enrichissez-vous ! » Voltaire s'est fait moins de tort en écrivant *La Pucelle* que ce grand ministre en arborant la devise du siècle. Deux ou trois générations de puritains ont étalé à ce propos toutes les délicatesses de leur pudeur honoraire et toute la fierté de leur désintéressement provisoire. Nous n'avons pas été pour cela moins avides de lucre dans la vie privée, où la vérité ne perd pas ses droits. Mais en politique, où le mensonge est à l'aise, nous avons par trop dédaigné les conseils des économistes ; nous avons par trop préféré à la poule aux œufs d'or, l'aigle rapace, le paon superbe et la pie ba-

billarde. Nous avons par nos lois, comme par nos mœurs, maintenu la fausse hiérarchie de l'ancien régime, et honoré les professions stériles aux dépens des professions utiles. Il est temps de remettre les gens à leur place, de glorifier le travail fécond, d'apprendre à la jeunesse que l'aristocratie des arts libéraux n'est plus de notre siècle. Nous avons assez pris pour modèles les Grecs et les Romains ; essayons d'étudier les Anglais et les Américains. Nous avons assez médité sur les ruines de l'antiquité classique : ouvrons enfin les yeux à la lumière du monde moderne. Élevons nos fils pour l'avenir, pour une société affranchie des préjugés de caste. Peut-être découvrirons-nous que l'intelligence n'a rien à y perdre, que tout changement de programme n'est pas une décadence, et qu'on peut, sans être un barbare, contester la vieille devise : « Hors de Rome point de salut ! »

CHAPITRE VII

LE GREC

J'essaierai de prouver que les langues anciennes doivent être rayées du programme de l'enseignement secondaire. Mais je sais combien cette thèse heurte les préjugés, les opinions, et ce qui est plus grave, les sentiments de la plupart des lecteurs, et je les prie de suspendre leur indignation jusqu'à ce qu'ils aient vu comment je remplace ce que j'abolis. Détruire est odieux, à moins qu'on ne reconstruise. Prenez donc patience et attendez que j'aie tout dit. Car mon dessein n'est point d'abaisser les études, sous prétexte d'utilité, ni de mettre l'instruction professionnelle à la place de la culture des esprits, ni

d'imposer à l'Université le pénible devoir de ne fabriquer que des machines à gagner de l'argent. Ce que je propose, ou ce que je rêve, c'est un enseignement plus conforme aux besoins de notre temps, mais non plus dédaigneux de la beauté morale et de la poésie. Les défenseurs de la tradition se plaisent à jeter à la tête des réformateurs l'accusation de matérialisme, et leur reprochent de ne point aimer ce qui fait l'honneur et le charme délicat de notre civilisation. On jugera si je mérite cette imputation, mais je déclare dès maintenant que je la repousse de toutes mes forces, à peu près comme un novateur religieux repousserait l'imputation d'athéïsme ou d'impiété. Hérétique, si l'on veut, mais non pas impie.

Je parlerai peu du grec. Les gens de bonne foi reconnaîtront sans peine que l'étude de cette langue admirable et de cette littérature opulente est aujourd'hui réduite à si peu de chose, qu'il faut ou la fortifier ou la supprimer. Parmi les jeunes gens qui sortent de nos collèges, pas un sur dix n'est en état de lire un auteur grec même facile; pas un sur cent ne s'en donnera la peine. Il n'est rien qu'on oublie avec plus d'empressement. On

lit peu de grec dans les classes, et il se trouve précisément que les écrivains grecs ne peuvent être goûtés que s'ils sont bien connus. Leur génie ne se révèle guère dans de minces fragments. Les uns sont si malaisés à entendre, qu'il faut pâlir sur leur texte pour en apercevoir les beautés; les autres ont composé des œuvres de longue haleine, qui ne souffrent point de mutilation. Un chant d'Homère, une scène de Sophocle, une courte narration d'Hérodote, un épisode de l'Anabase de Xénophon, un petit dialogue de Platon, ou un petit discours de Démosthènes ; tout cela ne donne une idée ni d'Homère, ni de Sophocle, ni d'Hérodote, ni de Xénophon, ni de Platon, ni de Démosthènes. Autant vaudrait étudier la forêt d'après un bosquet, l'Océan d'après une crique, les Alpes d'après une colline. Les poètes lyriques sont les seuls qui puissent entrer dans les compartiments étroits d'un recueil de morceaux choisis. Que deviennent l'épopée sans souffle, le drame sans péripéties, l'histoire sans vue d'ensemble, la philosophie sans système ! Sauf un petit nombre d'exceptions, les Grecs font des livres, non des pages, et les détails les plus parfaits de leurs monuments littéraires perdent la

plus grande partie de leur valeur pour qui n'aperçoit pas les proportions et la perspective de l'édifice. Qui n'a lu d'eux que des extraits ne les a pas lus.

Quant à la langue elle-même, elle mérite à coup sûr la passion qu'elle inspire à ses rares amants, et Chénier a sans doute eu raison de dire qu'il n'en est point né de plus belle sur les lèvres humaines. Mais que de temps et de travail pour en pénétrer les profondeurs, pour en saisir les délicatesses ! Comme il faut l'avoir hantée et maniée pour en apprécier la souplesse et découvrir la variété infinie des nuances qu'elle offre à la pensée du plus noble des peuples ! A la rigueur, le latin s'accommoderait mieux d'une étude incomplète et rapide, car il est moins riche et moins divers, et l'on trouve parmi les Romains plus d'écrivains dont les chefs-d'œuvre puissent se découper sans trop déchoir.

Il y a plus de deux siècles que nous n'avons pu nous décider ni à sacrifier le grec, ni à lui faire une part honnête dans l'enseignement. L'ancienne Université le négligeait avec une indifférence sommeillante, et les plus fins critiques ont remarqué que l'ignorance des lettres grecques

avait privé notre littérature classique, et surtout notre poésie, d'une inspiration qui l'aurait peut-être mieux garantie de la raideur et de la sécheresse. La défaite de Ronsard, d'ailleurs justifiée par ses excès, fut un malheur, et la tentative de Chénier vint trop tard; notre éducation était achevée quand il essaya d'en combler la plus vaste lacune. L'Université nouvelle a toujours ardemment souhaité de relever le niveau des études grecques; elle n'a pu y réussir; trop de nouveautés envahissaient les programmes. Si le dix-septième et le dix-huitième siècles ont donné si peu de temps aux grands hommes d'Athènes, pouvions-nous être plus heureux et plus libres, quand l'histoire et la géographie s'imposaient à nous, quand les sciences frappaient impérieusement à la porte?

Ce qui reste, ou plutôt ce qu'il y a toujours eu de grec dans l'enseignement secondaire n'est donc qu'une espérance, un je ne sais quoi qui sert à interrompre la prescription, une base sur laquelle on se flatte toujours d'élever plus tard un édifice. Aussi ne discuterons-nous pas s'il faut cesser d'apprendre le grec. On ne l'apprend pas; la question est tranchée par le fait. Ce n'est

qu'à propos du latin que nous examinerons l'utilité des langues anciennes. Ici nous constatons l'impuissance de l'Université, et cela nous suffit. Dira-t-on que cette impuissance ne sera pas éternelle, que si on le voulait fortement, on triompherait de tous les obstacles? Mais c'est tourner le dos à la réalité; c'est s'engager à remonter un courant irrésistible. De toutes parts s'élève un concert de plaintes contre la torture où les programmes mettent la jeunesse. Le cerveau des écoliers menace d'éclater sous la pression de toutes les connaissances qu'on y verse comme avec un entonnoir, qu'on y enfonce comme avec un coin, et vous croyez que les hommes d'État, que les législateurs se décideront à restaurer les études grecques au collège! Mais il faudrait pour cela aggraver le baccalauréat, et l'opinion publique réclame un allègement. Il faudrait prolonger le temps des études classiques, et les familles ont hâte d'en finir, les unes parce que l'enfant a besoin d'entrer dans l'apprentissage d'une profession lucrative, les autres parce qu'elles désirent qu'il devance l'appel pour être quitte de bonne heure envers les lois militaires, ou qu'il mérite la faveur d'un

sursis en montrant qu'il a déjà commencé son droit ou sa médecine.

Il n'y a que deux catégories d'élèves en faveur de qui l'on puisse relever les études grecques : ceux qui se destinent à l'enseignement, et ceux qui n'auront jamais besoin de gagner leur vie. Disons quelques mots des uns et des autres.

Une inclination trop naturelle pousse les corporations enseignantes à prendre leur propre recrutement pour un des principaux objets de leurs efforts; les professeurs se souviennent d'eux-mêmes et pensent à leurs héritiers. Souvent les hommes qui célèbrent avec le plus de ferveur le culte désintéressé du beau, sont précisément ceux qui trouvent dans ce culte leurs moyens d'existence en même temps que leurs titres d'honneur. Ce n'est pas là une hypocrisie; rien n'est plus sincère que le sentiment qui nous porte à exalter notre vocation, comme à l'inspirer aux jeunes gens qui subissent notre influence. Il faut pourtant se défier de ce penchant; car on tomberait dans un cercle vicieux; les maîtres sont faits pour les études, et non les études pour les maîtres. Le clergé a trop cédé à la tentation d'élever les générations naissantes de manière à

les attirer à l'autel. On sait combien les Jésuites se donnaient de peine pour écrêmer leurs classes au profit de leur compagnie. Mais les maîtres n'ont pas le droit d'imposer à la masse de leurs auditeurs un enseignement qui ne profiterait qu'à leurs successeurs espérés. Si le grec ne sert à rien dans l'état présent des études, il n'importe à la République que les études soient conçues de façon à nous assurer des professeurs de grec. On commettrait une injustice envers la majorité si l'on faisait des classes le vestibule de l'École normale. Le recrutement du corps enseignant est un problème considérable, mais subordonné. Sachons d'abord ce que nous voulons qu'on apprenne aux enfants ; nous verrons après, mais seulement après, ce qu'il faut faire pour trouver des maîtres, et pour les former.

Quant aux jeunes gens à qui les faveurs de la Fortune assurent d'avance de longs loisirs, et une jeunesse exempte de tout souci intéressé, peut-être éprouveront-ils le besoin de vouer leurs plus belles années à la fréquentation des muses antiques. En attendant, nous ne voyons pas qu'ils profitent de leur liberté pour développer les germes que le collège a déposés dans leurs esprits.

Les Facultés des lettres n'ont guère pour auditeurs assidus et laborieux, pour candidats aux grades universitaires, que des membres futurs de l'Université. Si nous ne préparons nos collégiens qu'à suivre les Facultés des lettres, nous ne les préparons en réalité qu'à nous succéder : c'est de l'égoïsme corporatif, le plus excusable, mais aussi le plus dangereux des égoïsmes, parce qu'il se cache sous une apparence généreuse. Pour les enfants des riches, s'ils ne se destinent pas à une carrière lucrative, ils se destinent à jouir gaiement de la vie, et c'est perdre son temps que de les conduire à la porte d'un temple où ils n'entreront pas. Nous n'avons rien de pareil à ces Universités anglaises où la jeune aristocratie va chercher, sans arrière-pensée intéressée, une haute culture intellectuelle. Encore est-il permis de croire que les Universités anglaises ont un programme fort arriéré, que les Anglais d'aujourd'hui ne les inventeraient point si elles n'existaient par elles-mêmes, que les rois et les grands seigneurs qui les ont fondées et dotées se proposaient surtout d'assurer un clergé d'élite à une église d'État. Remarquons à ce propos que la défense des langues mortes

est bien plus facile dans les pays où l'enseignement public fournit au recrutement du clergé. En France, ce sont les séminaires qui remplissent cette tâche; ce n'est pas d'eux que nous avons à nous occuper.

Ainsi le grec doit être ou restauré ou sacrifié. Puisqu'on ne peut le restaurer, il faut bien le sacrifier : sacrifice douloureux pour ceux qui se sont élevés à force de labeur à l'intelligence des beautés de la littérature hellénique, mais sacrifice plus apparent que réel; la jeunesse n'y perdra que des connaissances trop élémentaires pour être fort utiles, une grammaire dont elle n'aborde que les aspérités, et des chefs-d'œuvre dont elle lit à peine quelques bribes. S'il était prouvé que l'étude d'une langue morte fût nécessaire au développement de l'esprit, il faudrait encore démontrer que le latin ne suffit pas, et que deux langues mortes valent mieux qu'une. On n'allèguera pas que le français vient du grec, ni que notre littérature classique est toute pénétrée des souvenirs de l'antiquité grecque. L'influence de la civilisation qui florissait au temps de Périclès, ne s'est fait sentir sur la nôtre que par l'intermédiaire des Romains.

Il est assurément superflu de réfuter l'argument tiré des étymologies grecques. Personne n'a besoin de savoir d'où viennent certains mots scientifiques pour savoir ce qu'ils veulent dire, et d'ailleurs l'étymologie serait parfois un guide ou trompeur ou insuffisant. On se sert du télégraphe et du thermomètre sans avoir fait ses études, et l'on pourrait lire Platon dans le texte sans deviner ce que c'est qu'une dose homœopathique ou une fermeture hermétique. Est-il nécessaire de savoir que prêtre veut dire ancien; chanoine, régulier; église, rassemblement, et diocèse, administration? Ou les mots venus du grec sont entrés dans l'usage commun, et on les comprend avant de pouvoir remonter à leur source, ou ils appartiennent au vocabulaire spécial d'une science, et l'on n'a besoin d'eux que quand on rencontre le fait ou l'idée qu'ils désignent; leur origine n'ajoute rien à leur valeur.

CHAPITRE VIII

LE LATIN

•

C'est ici que je sens toute la difficulté de ma tâche; s'attaquer au latin, c'est presque un sacrilège. « Sans latin, point d'enseignement secondaire. » Cet aphorisme n'est pas seulement en crédit; il a été jusqu'ici l'expression de la vérité. Les novateurs qui ont voulu se passer du latin n'ont pas su le remplacer; sur les ruines du temple consacré aux muses romaines, ils n'ont jamais construit qu'une école primaire plus ou moins agrandie, bien ou mal déguisée. Leurs tentatives ont fait tort à leurs idées; hardis démolisseurs et timides architectes, ils ont compromis la cause qu'ils soutenaient avec une vigueur

si vite épuisée. Je n'oserais me hasarder sur leurs traces si je ne croyais que leurs échecs tiennent à l'insuffisance de leurs plans, et qu'ils auraient atteint le but s'ils l'avaient placé plus haut et plus loin.

On avouera d'ailleurs que l'Université n'a guère mieux réussi à conserver au latin sa place que les réformateurs à organiser sans lui un véritable enseignement secondaire. Depuis un demi-siècle les programmes sans cesse remaniés prouvent que les meilleurs esprits sont impuissants à concilier les exigences de la tradition avec les besoins de la société moderne. On ajoute et on retranche chaque jour, mais ce qu'on ajoute est surabondant sans être superflu, et ce qu'on retranche laisse des vides choquants. Diminuer la part des langues anciennes, c'est enlever à l'éducation classique son caractère. Mais ne faut-il pas sortir les langues vivantes de l'état d'abandon où elles sont restées jusqu'ici ? On a pensé qu'avec de meilleures méthodes il serait possible de faire apprendre plus de choses en moins de temps. C'est ainsi que par un agencement ingénieux, les habiles logent dans un navire une cargaison bien supérieure à ce qu'on

y ferait entrer si on empilait au hasard les balles et les caisses. Cela s'appelle l'arrimage, et c'est un art fort estimé des gens de mer. Mais le bâtiment ainsi bourré ne peut toujours porter qu'un certain poids de marchandises. Il ne suffit pas d'éviter l'encombrement : il faut aussi éviter la surcharge. Or on essaie bien d'arrimer les connaissances dans le cerveau de l'enfant ; encore doit-on craindre de dépasser le poids normal, et d'appesantir outre mesure cet esquif délicat. Les dernières réformes avaient pour objet de donner moins de temps au latin sans en affaiblir l'étude : il paraît démontré que les élèves sont bien arrivés à se donner moins de peine pour apprendre le latin, mais qu'ils en savent moins. Aujourd'hui c'est le retranchement qui est à la mode ; la pitié qu'inspirent les sujets de toutes ces expériences va décider les maîtres de la jeunesse à quelques sacrifices. Mais ces sacrifices seront douloureux s'ils sont suffisants ; on peut même prévoir qu'ils seront douloureux sans être suffisants, parce qu'on ne se décidera pas à examiner bravement cette question : A quoi bon enseigner le latin ?

Les arguments abondent sous la plume des défenseurs de la tradition, et ils ne se contentent

pas d'argumenter; ils appellent l'éloquence au secours de la raison. Aussi a-t-on parfois quelque peine, quand on lit leurs plaidoyers émus, à dégager leur thèse des ornements oratoires dont ils l'embellissent. M. de Laprade, le plus fougueux peut-être des champions du latin, affirme que les adversaires du latin condamnent la société à vivre sans tradition et sans morale, conduisent la France à la barbarie et à la mort; il voit en eux des matérialistes, des athées, des révolutionnaires, des socialistes. Ces philippiques paraissent assez piquantes, lorsqu'on vient de lire soit la spirituelle brochure où Bastiat essaie de prouver que le baccalauréat est le père du socialisme, soit les diatribes que certains théologiens, au moins aussi catholiques que M. de Laprade, ont fulminées contre le paganisme universitaire. Toutefois l'Église, qui a juré de parler éternellement le latin, prend volontiers sous sa protection l'antiquité classique, comme la scolastique du moyen âge s'était emparée d'Aristote. Elle redoute moins pour la foi le poison éventé des lettres païennes que la contagion bien autrement pénétrante des hérésies modernes.

Faisons abstraction de la rhétorique et des

injures, et tâchons de résumer les arguments de nos contradicteurs. Ils disent :

Que l'étude d'une langue ancienne est une excellente gymnastique pour l'esprit des enfants;

Que la connaissance du latin est indispensable à qui veut bien savoir le français;

Que la fréquentation des grands hommes et des grands écrivains de l'antiquité forme l'esprit et le cœur;

Que la civilisation moderne étant fille de la civilisation gréco-romaine, la meilleure culture qu'on puisse donner aux générations nouvelles est celle que nous empruntons à nos maîtres.

Prenons ces arguments corps à corps, l'un après l'autre, et voyons s'ils sont aussi solides que nous le fait supposer l'habitude de les entendre et même de les répéter.

Il est vrai que l'étude des langues convient à l'enfance. Elle met surtout en jeu la mémoire, et l'on ne saurait trop demander à une faculté qui, dès le plus jeune âge, se montre dans toute sa force. Dans certains pays bien plus qu'en France, les langues vivantes s'apprennent presque aussitôt que la langue maternelle; la gouvernante étrangère reçoit son élève des bras de la nour-

rice, et il ne paraît pas que le cerveau soit accablé par ces acquisitions précoces. Ce n'est pas l'instruction qui produit alors la fatigue, c'est l'attention prolongée. Ce qu'il faut éviter, ce sont les longs circuits de raisonnement. Votre disciple vous suivra fort loin, et même assez vite, pourvu que vous lui permettiez de marcher pas à pas, que vous ne l'obligiez pas à saisir à la fois toute une chaîne de propositions. Mettez un mot étranger sous un mot français; faites-lui remarquer peu à peu les différences et les analogies du vocabulaire et de la phrase, mais sans pédantisme, sans abstraction, sans métaphysique, sans grammaire en un mot. Rien de plus pénible et de plus inutile que cette initiation des enfants aux mystères baroques de la syntaxe et de l'analyse, et plût à Dieu qu'on pût débarrasser l'orthographe française de toutes les règles dont on l'a affublée! Je ne sais si un jour viendra où l'on écrira comme on prononce; à vrai dire on ne peut concevoir sans quelque effroi l'idée de Corneille et de Bossuet accommodés à la façon des novateurs de l'alphabet. D'ailleurs il y a dans l'harmonie de notre langue des délicatesses, des nuances, des demi-tons qu'une notation quasi-

algébrique ne tarderait pas à supprimer. Mais on peut souhaiter hautement que nos descendants reviennent au bon sens de nos pères, et cessent de juger les gens sur leur orthographe. Les grands écrivains du XVIe, du XVIIe, du XVIIIe siècle même, faisaient bravement des fautes qui nous sembleraient grossières. Il appartenait à notre âge d'élever ce genre de correction à la hauteur d'un dogme, et d'assujettir non seulement l'âge mûr, mais l'enfance la plus tendre à l'observation de ces règlements vexatoires, qui semblent avoir été rédigés par des bureaucrates hommes de loi. Peut-être l'étude des participes nous prépare-t-elle à comprendre les subtilités de la chicane et les puériles exigences de l'administration nationale ; mais pourquoi nous préparer si tôt ?

Les langues vivantes, enseignées par l'usage, et aussitôt qu'on le peut, par la lecture, n'imposent pas aux jeunes élèves une fatigue excessive. Il n'en est pas de même du latin. Ici tout change subitement : les mots, les tournures, les façons même de penser. La déclinaison et la conjugaison défendent l'entrée de l'idiome qu'il faut apprendre, comme deux lignes

de fortifications. On va de plain-pied du français à l'anglais, à l'allemand, à l'italien; on peut presque calquer la traduction sur le texte. On n'aborde pas le latin sans avoir traversé les broussailles de la grammaire; avant d'avoir affaire aux mots, on est forcé de pâlir sur les formes, c'est-à-dire de commencer par des abstractions.

C'est là ce qu'on appelle une gymnastique. L'abbé Galiani soutenait que le véritable objet de l'éducation était d'apprendre aux futurs hommes à supporter deux choses : l'injustice et l'ennui. Le latin remplit au moins la moitié de ce programme. Mais bien d'autres labeurs atteindraient le même but. Et quels sont donc, après tout, les fruits de cette gymnastique? Voyons-nous que l'esprit en devienne plus agile et plus fort? Sans doute, les intelligences d'élite résistent le plus souvent à ce régime cruel, et l'on attribue à l'épreuve qu'on leur a fait subir la vigueur qu'elles conservent malgré tout. Mais la majorité des écoliers n'y gagne qu'une sorte de courbature morale et d'incurable déformation.

Mesurez, si votre mémoire et votre imagination vous permettent d'embrasser un si vaste

espace, mesurez l'immensité du temps et de la peine que vous a coûtés l'acquisition des règles de la grammaire latine, de la huitième à la rhétorique ; et combien de rhétoriciens sont fort mal initiés aux mystères dont Lhomond est le triste hiérophante ! Je ne parle pas de la littérature ; nous y viendrons. Après tout, l'épreuve du baccalauréat ne porte guère que sur la connaissance des formes et des règles grammaticales, si pauvre est le bagage de mots, d'idées et de souvenirs qu'il faut posséder pour passer le défilé, pourvu qu'on mette les cas et les modes à peu près à leur place ! Pour arriver à cette médiocre virtuosité dans l'art du thème, que d'exercices fastidieux, que de faux pas multipliés contre les mêmes pierres d'achoppement, que de retours en arrière sur une route hérissée de ronces, coupée de fondrières ! Qu'est-ce donc que cet assouplissement qu'il faut payer si cher et qui aboutit, dans l'immense majorité des cas, à un invincible éloignement pour le genre de travail auquel on nous a soumis ? Est-ce que la gymnastique du corps nous donne le dégoût des exercices athlétiques ? Est-ce que l'empressement des bacheliers à brûler leurs dictionnaires ne prouve pas que

le but est manqué, et que l'esprit ne s'est nullement plié aux études qu'on lui a imposées? Ceux qui vont plus loin, ceux qui, par vocation ou par goût, profitent de la connaissance des langues mortes pour se familiariser avec les classiques anciens, ne sont pas bons juges en cette affaire, à moins que, par un effort d'imagination, ils ne consentent à sortir d'eux-mêmes pour se mettre à la place de leurs camarades.

Certes, les humanités ont un charme infini ; le fruit est d'une exquise saveur pour qui a dépassé l'écorce; mais combien la dépassent? Une seule chose pourrait justifier le labeur écrasant des débuts, ce serait la pleine possession et l'entière jouissance des antiques chefs-d'œuvre ; c'est précisément ce qui manque à la foule des sujets. On sort trop tôt du collège, et les dernières années du collège sont trop remplies pour qu'on ait le temps de lire. C'est parce que le couronnement des études latines manque aux dix-neuf vingtièmes des élèves, qu'on a imaginé, assez tardivement d'ailleurs, cette théorie de la gymnastique intellectuelle, à peu près comme si l'on disait que dix ans de gammes forcées ont leur prix, abstraction faite de la musique. Nos

aïeux, pour qui le latin était une langue presque vivante, riraient de la modestie avec laquelle nous avouons qu'il est fort utile pour nous d'apprendre péniblement ce que nous consentons à ne jamais bien savoir, et que nous avons besoin du rudiment pour assouplir nos intelligences rebelles.

Il est un aphorisme dont on nous a tous lapidés au sortir du collège, car il fait merveille dans les discours de distribution de prix, et c'est une des maîtresses pièces de la philosophie de Joseph Prud'homme : « Vous ne savez rien encore, dit-on aux jeunes bacheliers ; vous avez seulement appris à apprendre. » On ne saurait porter un jugement plus sévère sur les études dont on prétend faire l'éloge ; la sévérité va même ici jusqu'à l'injustice.

Quel adieu de l'Université aux jeunes gens qu'elle a si longtemps tenus sous le joug. Mes enfants, vous ne savez rien ! Un jeune homme de dix-huit ans aurait le droit de maudire ses maîtres s'il découvrait que pour prix de dix années de captivité on ne lui a donné que des habitudes : lesquelles ? l'habitude de perdre son temps avec assiduité, de casser laborieusement des noix vides, de tourner la meule pour ne produire

que du son; l'habitude de travailler sans comprendre pourquoi, d'obéir à un usage que rien ne justifie à ses yeux, de piétiner le chemin battu sans deviner où il mène, meilleure méthode pour former des moines que des hommes. Heureusement cette phrase désolante n'est pas exacte; l'éducation qu'on reçoit au collège n'est pas si formelle qu'il ne s'y mêle un peu de réalité.

D'ailleurs on ne conteste point que la grammaire latine impose à l'écolier de huit ou dix ans un véritable effort, et il est bon qu'il s'endurcisse un peu. Ce qui nuit, c'est que le fruit de cet effort n'apparaît pas, ou apparaît trop tard. C'est à l'âge viril qu'il appartient de travailler rudement en vue d'un avenir lointain. Si vous avez affaire aux enfants, ne mettez pas le but trop loin du point de départ, ne séparez pas la moisson des semailles par un intervalle d'un lustre ou deux. Ils comprennent aisément l'utilité des langues vivantes, parce qu'il leur arrive parfois de les parler, et aussi parce qu'on les parle autour d'eux. De bonne heure, ils sont séduits par l'idée de voyager. La géographie et l'histoire les amusent s'ils ont de bons maîtres et de bons livres. Les sciences mêmes ne les rebuteraient pas entière-

ment, s'il n'était pas si difficile de leur en montrer les éléments sans les fatiguer. Ils ont déjà de la vie réelle une vue assez nette pour se préparer sans répugnance à y jouer leur rôle, pourvu qu'ils aperçoivent le lien qui unit leur travail présent à leur carrière future. On peut beaucoup obtenir d'eux par l'instinct d'imitation. La nature a voulu que l'apprentissage fût facile et que les enfants prissent plaisir à imiter leurs parents, même au prix d'efforts assez rudes ; leurs jeux mêmes ne sont pas autre chose qu'une libre représentation des travaux dont ils sont témoins. Une éducation idéale mènerait l'homme jusqu'à la virilité à travers une longue série d'exercices où il ne perdrait jamais de vue l'objet de son labeur et la règle de son développement, et se formerait lui-même sur le modèle des devanciers les plus estimés. Le petit séminariste qui sert la messe en latin, et qui voit ses maîtres vivre dans un monde tout latin, suit la nature en s'appliquant à l'étude d'une langue qui résonne sans cesse à ses oreilles ; autour de lui on pense, on aime, on prie dans cette langue. Mais l'éducation laïque met un abîme entre la classe et la vie ; ni dans l'avenir, ni dans le présent, le collégien

n'aperçoit rien qui le ramène à ses cahiers.

L'enfant qui ouvre pour la première fois la grammaire latine, et qui engage avec les déclinaisons sa première bataille, ne saurait entrevoir les résultats utiles ou agréables du travail qui lui est infligé, à moins qu'il ne soit élevé au milieu des prêtres. Aussi se lance-t-il dans cette voie douloureuse par un acte d'obéissance et de foi. Pour le soutenir, il faut sans cesse le piquer d'émulation. Le but de ses études est vague et obscur : ce n'est plus l'instruction qu'il cherche, c'est le succès. Personne autour de lui ne parle, n'écrit, ne lit le latin. Qu'il se propose de mériter des couronnes ou de gagner un diplôme, il ne perçoit aucune relation directe entre ses efforts et le prix dont ils seront payés. Il entre ainsi dans le domaine du factice et du convenu. Il apprend que la société attache de précieux avantages à un mérite dont l'utilité n'apparaît point. Certes la curiosité est une noble passion : c'est une belle chose que de savoir pour savoir. Mais le rudiment et le thème n'excitent pas la curiosité ; ce n'est pas la science désintéressée que les études classiques offrent à leurs adeptes, au moins dans le début, et le début est bien long ; c'est la science consi-

dérée comme une clef qui ouvre la porte des emplois, et rien de plus. Les connaissances qu'il s'agit d'acquérir sont nécessaires, l'enfant le sait déjà ; sont-elles fécondes ? il l'ignore, et l'indifférence du monde qui l'entoure doit l'engager à croire qu'elles sont par elles-mêmes stériles.

Admettons cependant qu'il y ait là une gymnastique fortifiante et salutaire. Il restera à décider si les exercices intellectuels ne peuvent pas avoir un objet mieux choisi, si les langues vivantes n'offrent pas assez de difficultés à vaincre, et de difficultés mieux graduées, plus aptes à stimuler le cerveau sans le fatiguer outre mesure. Dans une classe élémentaire de trente élèves, il y en a trois ou quatre qui prendront goût à la grammaire latine comme ils prendraient goût à toute autre étude. Le reste se sent livré, pour dix ans, à une épreuve pénible, entre au collège comme dans une prison inévitable, dont on ne supporte les rigueurs que parce qu'elles sont fatales et communes. On remarque souvent une différence affligeante entre l'ardeur que les enfants mettent à apprendre, quand on ne les surmène pas, et la morne docilité avec laquelle l'écolier se traîne dans le sentier rocailleux des

leçons et des thèmes. La prétendue gymnastique du latin les a énervés.

On dit que la connaissance du latin est nécessaire à qui veut bien savoir le français. Voilà encore un de ces arguments modernes qui trahissent la désuétude des bonnes et vieilles raisons. Ce sont des branches où l'on se cramponne quand on perd pied. A qui fera-t-on croire qu'il faille étudier une langue morte pendant dix ans pour bien parler une langue vivante, la langue maternelle ? Croyez-vous qu'Homère sût le sanscrit, l'aryen primitif, et que Cicéron fût versé dans la science des origines du latin, lui qui propose sans sourciller des étymologies si baroques? Il n'y a pas de langue qu'on ne puisse connaître par elle-même. Comparez le style d'un bachelier ordinaire avec celui d'une femme d'esprit.

Ces champions de la tradition qui font valoir, faute de mieux, la généalogie du français, n'ont qu'un goût médiocre pour la méthode historique. Ce n'est que de nos jours qu'on s'est avisé d'enseigner aux écoliers comment s'est accomplie la transition, comment la persistance de l'accent tonique explique le raccourcissement des mots et des formes grammaticales, comment on peut

distinguer un vocable de dérivation populaire et un vocable de dérivation savante.

On n'a jusqu'ici mis en présence que le latin du siècle d'Auguste et le français du siècle de Louis XIV ; les anneaux intermédiaires étaient supprimés et oubliés. Le français du moyen âge était complètement ignoré de Boileau et de ses contemporains. On ne savait pas que notre pays a eu sa littérature, ou du moins sa poésie nationale, avant les Italiens et les Allemands, que les Minnesinger d'Allemagne ont imité nos trouvères, et que Dante nous devait beaucoup. Malherbe, qui voulait qu'on demandât des leçons de français aux crocheteurs du Port-au-Foin, voyait plus juste que les professeurs. Mais les crocheteurs ne se sont pas formés à l'école de Tite-Live et d'Horace.

Ce qu'il nous importe de connaître, ce n'est pas la valeur d'un mot sous les consuls ou les empereurs, c'est son histoire depuis la naissance de la langue jusqu'à nos jours. Le dictionnaire de Littré vaut mieux que le dictionnaire latin. Pour les érudits, le Glossaire de la moyenne et basse latinité, par Du Cange, est infiniment plus précieux que le vocabulaire de Cicéron.

Les termes que nous avons empruntés au latin classique n'offrent guère de difficultés. Pour qui voudrait faire l'inventaire de nos richesses, bien d'autres sources sont à consulter. La théologie chrétienne, les Pères de l'Église, la scolastique, le droit féodal, le blason même ont beaucoup à nous apprendre ; bien plus encore les métiers manuels. Une langue est un fleuve qui se dessècherait si une multitude d'affluents n'y venaient l'un après l'autre jeter leurs eaux. Les sciences physiques et naturelles, le dialecte parlementaire, l'idiome des beaux-arts, grossissent de nos jours le français, non sans le troubler un peu. Ce qui nous vient du latin par la vraie tradition, c'est-à-dire par la tradition populaire et naïve, ce qui est le fond et le corps de la langue, le métal pur et précieux de l'alliage sans cesse changeant, nous le tenons de nos mères et de nos nourrices. Ce que nos classiques y ont ajouté en imitant l'Antiquité, nous le trouverons bien chez eux, si nous avons le temps de les lire. S'il y a des phrases de Montaigne et même de Bossuet dont la beauté nous échapperait faute de comprendre Sénèque et Tertullien, c'est que le français de Montaigne et celui de Bossuet ont un peu vieilli ;

nous n'avons que faire des mots que nous ne comprenons pas sans effort ; ce sont peut-être des médailles à admirer dans un cabinet, plaisir d'amateur et de curieux ; ce ne sont pas des pièces de monnaie qui servent à la circulation. Veut-on nous engager à ressusciter dans nos écrits les belles tournures du grand siècle ? Veut-on arrêter par la fréquentation forcée des classiques la décadence ou la transformation du vocabulaire ? Ce serait beaucoup de remonter seulement jusqu'à Voltaire et Rousseau. Mais ne formons pas de vœux chimériques. On ne peut pas régler l'ordre du jour d'une Assemblée dans le style de Voiture, ni discuter une question économique de façon à ne pas choquer une seule fois l'oreille de Boileau, s'il revenait au monde. Ceux qui se piquent d'un certain archaïsme croient chausser les souliers des maîtres parce qu'ils glissent çà et là un « Encore que » ou un « Que si », parce qu'ils enchâssent dans leur prose à la mode du jour cinq ou six expressions dérobées par des fouilles laborieuses aux décombres du Dictionnaire. Ces hardiesses rétrospectives ont leur charme sous la plume d'un maître ; elles ne sont que choquantes chez les écrivains

médiocres. Plutôt les souvenirs du Port-au-Foin que les souvenirs du collège qui sentent le collège. Faut-il que toute la jeunesse perde son temps pour que quinze ou vingt faiseurs de livres ou d'articles fassent voir qu'ils ont été forts en thème, et emportent dans la vie un petit bagage d'élégances surannées?

L'enseignement secondaire a mission de former des hommes cultivés, et non des hommes de lettres. Il n'y a que trop de vocations littéraires sur le pavé. Mieux vaudrait encore créer un Conservatoire pour l'art de la plume comme on a fait pour les ténors et les pianistes, que de vouer les Français par dizaines de mille à une étude dont le plus beau résultat serait de retarder la chute de quelques douzaines de mots fanés.

Je ne dispute pas au latin sa place dans une étude historique de la langue française, mais je nie qu'il soit nécessaire de bien savoir le latin pour bien comprendre le français; je nie que Lhomond défende efficacement notre littérature contre la décadence. Sans doute il est bon que l'éducation universitaire entretienne en France un public éclairé, capable de lire et de juger les

œuvres de l'esprit. Mais il s'agit ici de savoir si cette éducation doit reposer éternellement sur la base des langues anciennes, et non si elle doit conserver un caractère suffisamment littéraire.

Nous reviendrons sur ce dernier point et nous aurons à parler de la culture intellectuelle. En attendant, il est permis de contester que le latin soit la clef indispensable et unique du français. Singulière contradiction : on s'appuie sur la différence des deux langues pour vanter la gymnastique qu'on fait subir aux écoliers en passant de l'une à l'autre, et sur la ressemblance pour faire de l'une l'explication de l'autre. Peut-être serait-il bon de choisir.

La thèse de nos adversaires est plus spécieuse quand ils affirment que la connaissance des lettres anciennes sert à nous faire apprécier tout le mérite des classiques français. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle ceux-ci ont beaucoup traduit et beaucoup imité ; pour savoir s'ils ont réussi, il faudrait posséder l'original. Mais l'argument n'a qu'une valeur apparente. Nos pères ont doctement pillé les Grecs et les Romains ; ils ont dû pour cela faire de longues excursions sur le domaine de l'Antiquité. Mais s'ils en ont

rapporté d'assez riches dépouilles, s'ils ont su recoudre les lambeaux qu'ils empruntaient, s'ils ont bien choisi et bien reproduit leurs modèles, nous avons moins besoin des modèles. Il est bon d'aller à l'école, il n'est pas bon d'y vieillir. La littérature française a fait ses classes, mais elle les a finies. Sans Euripide, Racine ne serait peut-être pas Racine. Faut-il avoir lu Euripide pour goûter l'exquise harmonie des vers de Racine et la touchante délicatesse des sentiments qu'expriment ses personnages? Iphigénie nous touche et Phèdre nous émeut sans que nous ayons besoin de nous souvenir du poète grec, et Schlegel nous gâtera notre émotion quand il viendra nous démontrer pesamment que l'imitation est restée au-dessous de l'original. Boileau est assez pédant sans qu'on l'accompagne d'un commentaire perpétuel tiré d'Horace et de Juvénal. Montaigne ne nous fait pas lire Sénèque et Plutarque ; il nous en dispense ; encore se dispensait-il lui-même de Plutarque : il se contentait d'Amyot. Bossuet brille d'un tel éclat qu'il fait pâlir ses auteurs ; la Bible même perd à n'être pas traduite par lui. Il semble que le Télémaque ait été écrit pour les gens qui avaient le

malheur d'ignorer Homère et Sophocle. Est-ce que La Fontaine nous oblige à faire connaissance avec l'élégante sécheresse de Phèdre et la prosaïque vulgarité du pseudo-Esope ?

S'il le fallait, après tout, on essaierait de former l'esprit de la jeunesse à l'aide des seuls classiques français qui soient entièrement originaux, ou qui ne doivent que fort peu de chose à l'antiquité. La liste en serait encore assez belle : Corneille, Pascal, La Rochefoucauld, Retz, Molière, Madame de Sévigné, La Bruyère, suffiraient encore à représenter honorablement le grand siècle. Avec Le Sage et Saint-Simon, nous entrons dans l'ère moderne, et les muses françaises ont décidément quitté le collège. Mais un tel sacrifice n'est nullement nécessaire ; on fait injure aux Racine et aux Bossuet quand on prétend qu'ils ne peuvent se montrer à nous qu'avec un cortège de grammairiens et de commentateurs, portefaix chargés d'une bibliothèque grecque et latine. Ils se passent bien de tout cet attirail. Donnez au tragique une Rachel, il vous fera grâce des docteurs. Et si l'on avait coutume de redire les vieux sermons, ce qui vaudrait bien tant de plates improvisations, j'imagine

qu'un sermon de Bossuet ferait encore bonne figure à Notre-Dame devant un auditoire vraiment chrétien.

Mais laissons la langue de côté, et attaquons-nous au maître argument des humanistes : l'étude des lettres anciennes est selon eux un puissant moyen d'éducation. Ici encore il faut diviser, et distinguer l'éducation morale de l'éducation intellectuelle.

Est-il vrai que la fréquentation des Grecs et des Romains soit particulièrement propre à former des hommes et des citoyens? On l'a souvent affirmé, mais jamais autant qu'à l'époque où la culture littéraire était aussi faible que générale. Pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle, tous les enfants de la noblesse et de la bourgeoisie apprenaient le latin, mais presque tous l'apprenaient mal; quant au grec, il vaut mieux n'en point parler; ce n'est pas le fort de l'ancienne Université. La génération qui a fait la Révolution française sortait du collège, et on ne lui reprochera certes pas d'avoir manqué d'énergie et de courage civique. Toutefois, quand on voit quelles défaillances suivirent les convulsions de la Terreur, et combien de Jacobins se firent

courtisans, on est tenté de conclure que ce sont les événements qui ont créé les acteurs, et non les acteurs qui ont produit les événements. Il y eut une contagion et comme une épidémie de fougueuse éloquence, d'héroïque fureur, de mépris de la mort. Un vent soufflait qui trempait toutes les âmes; puis le vent tourna, et une atmosphère plus tiède amollit les courages. Si Athènes, Rome et Sparte furent à la mode, c'est parce que les passions soulevées avaient besoin de rhétorique; elles prirent celle que l'instruction banale du temps mettait à leur disposition. Les tribuns se servirent de Plutarque comme les Têtes-Rondes s'étaient servis de la Bible; on parla de Brutus et de Timoléon comme les compagnons de Cromwell parlaient de Gédéon et de Jéroboam. Encore y a-t-il cette différence que les puritains connaissaient réellement la Bible, tandis que les Jacobins n'avaient sur l'antiquité que des notions vagues et fausses, comme leur maître Rousseau. Quand les hommes se sont mis en tête de tout bouleverser, ils sont presque contraints pour se faire écouter de placer leurs idées sous le patronage de quelques grands noms et d'une grande époque : la raison, l'intérêt, la passion ne suffi-

raient pas sans le prestige de l'autorité. Mais aujourd'hui, la théorie du progrès a diminué ce prestige, et d'ailleurs la Convention fournit assez d'exemples et de phrases pour qu'on n'ait pas besoin de remonter plus haut.

C'est pour nous un grand malheur que les pères de notre liberté et les prophètes de notre religion politique aient attaché tant d'importance aux bribes d'érudition classique qu'ils tenaient des Jésuites et de leurs imitateurs. Comme la forme emporte toujours un peu le fond, nous sommes devenus les disciples des gens dont nous endossions la défroque. Or les Grecs et les Romains sont pour nous de détestables professeurs de politique. Leur notion de liberté était passablement étroite, et ils ne soupçonnaient pas le régime représentatif, seul possible chez un peuple qui ne tient pas dans l'enceinte d'une ville. Ils sacrifient l'individu à l'État, tiennent peu de compte des droits de la famille, ignorent la liberté de penser, et même la liberté de vivre à sa guise. Les meilleurs d'entre eux prêchent les lois somptuaires, l'éducation mécanique et uniforme, la vertu imposée, l'égalité envieuse et la fraternité théâtrale. Si l'enseignement

secondaire avant 1789 avait été fondé sur l'étude des langues vivantes, et non des langues anciennes, les hommes de la Révolution auraient mieux connu Ludlow et Hampden, Guillaume Penn et Washington, ils auraient moins parlé de Caton et d'Aristide, et les événements auraient peut-être pris un autre cours. Peut-être eût-on prévu le Cromwell français et la Restauration; au moins est-il permis de croire que la tradition révolutionnaire serait chez nous plus libérale, et que nous n'aurions pas à lutter contre la superstition jacobine. Mais il faut nous défier d'une digression trop tentante.

Si nous consultons l'histoire des derniers siècles, nous verrons que la culture classique ne mérite ni d'être tant glorifiée ni d'être tant honnie. Le clergé catholique, maître absolu de la jeunesse, n'a fait des anciens que des professeurs de rhétorique. Il a gardé pour lui l'enseignement moral, demandant seulement à Sénèque des phrases, à Plutarque des attitudes. Est-ce que les élèves des Romains n'ont pas été, de la Renaissance à la veille de la Révolution, les moins romains des hommes? Quand on songe que les écrivains du siècle de Louis XIV, ces

incomparables flatteurs, traînaient dans les antichambres de Versailles les plus beaux souvenirs du Pnyx et du Forum, on se demande s'il est vrai que l'éducation intellectuelle ait quelque influence sur les caractères. Les anciens nous apprennent bien la révolte contre un tyran, non la résistance aux excès d'un souverain légitime. Aussi la politique de Plutarque était-elle aussi inoffensive que sa religion. On admirait ses héros comme les dieux de l'Olympe, sans plus penser à imiter les uns qu'à adorer les autres. Pour donner des âmes de citoyens à des gens qui devaient rester sujets, pour mettre sous leurs yeux des exemples utiles, ce n'est pas Tite-Live qu'il eût fallu faire lire aux écoliers, mais le brave Mézeray. Dans l'empire des tsars, les champions du pur despotisme tiennent pour les programmes classiques, et ont plus peur d'Adam Smith que de Cicéron.

Les Romains savaient bien que l'introduction des lettres grecques à Rome n'était pas faite pour relever les mœurs privées et politiques. Ils ne demandaient pas à Socrate lui-même de leur enseigner la vertu : ils ne comptaient pour tremper les âmes que sur l'exemple des ancêtres et les

leçons du foyer. Quand ils ont emprunté le stoïcisme à leurs voisins pour en faire une doctrine de protestation contre l'abaissement commun, ils l'ont transformé à leur usage; ils ont presque entièrement laissé de côté les subtilités dialectiques et les rêveries physiques de Chrysippe pour ne s'attacher qu'à la morale, qu'ils faisaient plus virile et plus latine. Mais en même temps Auguste attachait les Muses à son char, et lavait ses mains avec la plus pure eau d'Hippocrène. Dans le drame anglais, lady Macbeth ne peut pas effacer la tache, tandis que l'histoire nous montre dans le fondateur de l'empire romain le proscripteur, le parjure et le père des lettres. Horace en fait un dieu, après avoir jeté son bouclier à Philippes, et le tendre, le pieux, le divin Virgile, Virgile enrichi, hélas! ramasse en quelques vers admirables toutes les vertus de l'ancienne Italie, toutes les gloires de la république romaine, pour les jeter aux pieds du meurtrier voluptueux qui donna des fers à sa patrie, la paix au monde, et de l'argent aux poètes.

Ce sont là des banalités et des lieux communs, je le veux bien. Mais l'éducation morale de la jeunesse par la littérature gréco-romaine est

aussi un lieu commun et une banalité : les armes sont égales. « Je n'aime pas, disait un jour Montalembert à un jeune homme, les théoriciens de servitude. » Dans le fougueux plaidoyer où il accuse les ennemis du latin d'abolir la morale, M. de Laprade oublie de réfuter cet argument d'un homme qui méritait d'être son ami par sa foi politique et par sa foi religieuse autant que par une certaine âpreté de rhétorique. Comme théoricien de servitude, Horace ne laisse rien à désirer, et ce n'est pas par la pureté de ses mœurs qu'il rachète les faiblesses de sa vie publique. On lui doit quelques maximes d'une sagesse fort humaine, exprimées dans une langue souvent prosaïque ; y a-t-il là de quoi envoyer la jeunesse à son école ? Ce n'est pas sans quelque embarras que les écoliers concilient toutes les admirations qu'on leur impose, et il semble parfois qu'on veuille leur enseigner la morale du succès et du plaisir. Mais pour cela il n'est pas besoin de si longues études ; le spectacle des choses humaines suffit ; l'épicurisme peut se passer des langues anciennes : l'arithmétique ou la tenue des livres feraient aussi bien son affaire.

Non, l'étude des anciens n'est pas une grande

leçon de morale, c'est bien plutôt une grande leçon de rhétorique et de scepticisme et c'est par là que les hommes de 93, qui ont toujours les Grecs et les Romains à la bouche, trahissent l'insuffisance de leurs études ; ils ont imité grossièrement l'élégante rhétorique de ceux qu'ils croyaient leurs maîtres ; ils n'ont rien compris au scepticisme qui serait la conclusion d'une bonne éducation classique, si les hommes, et surtout les jeunes gens, avaient l'habitude de conclure. Le vrai résumé de la littérature romaine, c'est le *Conciones,* ce recueil merveilleux de harangues symétriquement opposées, de plaidoyers pour et contre, qu'on a retiré des mains des écoliers, sans doute pour ne pas les dégoûter de la lecture des comptes rendus parlementaires ; mais on a ainsi décapité la rhétorique.

Ce n'est pas que la rhétorique soit un art aussi méprisable qu'on a coutume de le dire. Les anciens en avaient fait, non pas une collection de menus préceptes et de recettes puériles, mais un inventaire savant et ingénieux des passions et des sentiments que mettent en jeu la vie politique et les débats judiciaires, et que l'orateur excite ou apaise selon l'intérêt de la cause. On trouve dans

les grands traités de Cicéron et de Quintilien toute une psychologie qu'il serait injuste de mépriser sous prétexte qu'elle risque d'être utile à qui la possède. Les petits manuels décharnés et futiles dont se contentait naguère notre enseignement classique, et qu'on a sagement jetés au panier, ne donnaient qu'une bien faible et bien fausse idée des travaux des anciens. Nous n'avons pas le droit de dédaigner une étude que les plus grands hommes d'Athènes et de Rome ont jugée digne de toute leur application. Mais nous pourrions la recommencer en cherchant plus près de nous nos modèles et nos sources. Dans ses brillants essais sur l'éloquence de la tribune, Villemain a frayé la voie aux modernes que pourrait tenter cet ample sujet. Il semble que l'art oratoire soit presque sorti du domaine de la critique littéraire ; on pourrait l'y faire rentrer, et demander à l'analyse des maîtres de la parole au XVIIIe et au XIXe siècles les éléments d'une rhétorique rajeunie. Les esprits cultivés de notre temps, que leur éducation rend assez propres à bien juger d'un poème, d'un roman et d'une pièce de théâtre, sont trop souvent incapables d'apprécier une harangue autrement qu'à la lu-

mière de leurs convictions personnelles et de leurs préjugés. Nous vivons dans une démocratie où la rhétorique pratique joue un si grand rôle, que la théorie ne doit pas être écartée sans examen. Mais peut-être est-ce plutôt à l'enseignement supérieur qu'il appartient de lui faire sa part. Nos Facultés ont des chaires d'éloquence grecque et latine ; elles en pourraient avoir d'éloquence anglaise et française ; un professeur qui unirait au sentiment littéraire la connaissance de l'âme humaine et des ressorts qui meuvent les assemblées, trouverait aisément la matière d'un cours intéressant et neuf. Mais revenons à nos écoliers.

Plus on y réfléchit, moins on comprend pourquoi les lettres anciennes auraient le privilège de former le cœur des jeunes gens. Quand les esprits et les volontés pliaient sous l'autorité de l'Église, quand l'État n'était qu'une hiérarchie d'inégalités couronnée par le despotisme, les républiques de l'antiquité offraient du moins aux enfants le spectacle d'une activité plus libre. Encore l'histoire ne nous apprend-elle pas que ce spectacle ait été très fécond. Mais, depuis cent ans, il n'est pas nécessaire de remonter si loin pour voir des peuples et des citoyens à l'œuvre, et nous avons

sous la main assez d'exemples qui nous touchent. Sans doute, le vulgaire imagine chez les héros en toge une grandeur et une perfection qu'il ne prête pas volontiers aux héros en frac. Mais c'est le vulgaire qui pense ainsi. Dès qu'on pénètre dans l'étude des personnages de Plutarque et de Tite-Live, on aperçoit en eux des taches aussi grosses que chez nos contemporains. On les trouve vicieux et inégaux, et leurs vertus ne sont pas toujours attrayantes. On découvre chez Caton l'Ancien une avarice grossière et inhumaine, chez Brutus un scepticisme élégant qui n'exclut pas plus la cupidité que la douceur. Démosthène n'était pas incorruptible; Cicéron était vain et souvent faible. Comparez Thémistocle et Condé, Scipion Emilien et Wellington, Scipion l'Africain et Hoche, les Gracques et Mirabeau, et vous verrez que les modernes ont souvent l'avantage sur les anciens. Si Tite-Live nous manque, nous trouvons presque autant de grandeur dans l'épopée que Thiers a racontée, avec moins d'élégance de style, mais avec plus d'exactitude dans le récit et de vérité dans la critique. Le tableau si émouvant des désastres de l'expédition de Sicile, dans Thucydide, ne fait point pâlir le récit

de la campagne de 1812 par Ségur, et nos élèves ne lisent guère Thucydide, tandis qu'ils pourraient lire Ségur. La lutte de César et de Pompée n'est pas plus grande et plus saisissante que la guerre d'Amérique.

Les chefs-d'œuvre de l'antiquité abondent en fortes maximes et en pensées exprimées avec une brièveté et une élégance lapidaires. Il y a là de belles phrases qui se gravent dans la mémoire et qui donnent un corps indestructible aux sentiments nobles. Est-ce que la littérature moderne ne présente pas les mêmes avantages? Corneille est un faiseur d'hommes autant que Sénèque. Tacite connaît-il les dessous du cœur humain mieux que La Rochefoucauld, Bourdaloue et Saint-Simon? La sagesse prudente d'Horace est-elle supérieure à celle de Molière ou de La Fontaine? Est-ce qu'Ovide contribue beaucoup à inspirer l'horreur du vice, Aristophane à épurer le goût, Salluste à faire admirer l'alliance d'un beau talent et d'une vie honorable? Qu'est-ce que la morale de l'Enéide, sinon la justification de la conquête par la volonté des dieux et un fatalisme décourageant pour les vaincus?

Mais nous arrivons insensiblement de la culture

morale à la culture intellectuelle, de l'éducation du cœur à l'éducation de l'esprit. Ici nous allons achever la citation de Macaulay que nous avons commencée plus haut :

« Toute la controverse politique et religieuse a » lieu maintenant dans les langues modernes. » On ne se sert plus des langues anciennes que » pour commenter les écrivains anciens. Sans » doute, les grandes œuvres du génie grec et du » génie romain sont toujours ce qu'elles étaient. » Mais si leur valeur positive est constante, leur » valeur relative, comparée avec la somme des » richesses que possède l'esprit humain, a été » sans cesse en déclinant. Elles étaient le tout » intellectuel de nos ancêtres ; elles ne sont » qu'une partie de nos trésors. Quelle tragédie » aurait fait pleurer Jane Grey, quelle comédie » l'aurait fait sourire, si elle n'avait eu les dra- » maturges anciens dans sa bibliothèque ? Un » lecteur moderne peut se passer d'Œdipe et de » Médée : il a Othello et Hamlet. S'il ne sait rien » de Pyrgopolinices et de Thrason, il est familier » avec Bobadil, et Bessus, et Pistol, et Parolles. » S'il ne peut goûter la délicieuse ironie de » Platon, il trouvera quelque compensation dans

» celle de Pascal. S'il est exclu de Néphélococ-
» cygie, il peut se réfugier à Lilliput. Nous es-
» pérons n'être coupable d'aucune irrévérence
» envers les grands peuples auxquels le genre
» humain doit l'art, la science, le goût, la li-
» berté civile et intellectuelle, quand nous disons
» que le capital qu'ils nous ont légué a été si
» bien employé que les intérêts accumulés excè-
» dent maintenant le principal. Nous croyons
» que les livres qui ont été écrits dans les langues
» modernes pendant les deux cent cinquante der-
» nières années, y compris, bien entendu, les
» traductions d'auteurs anciens, ont plus de va-
» leur que tous les livres qui existaient dans le
» monde au début de cette période. Les An-
» glaises sont au moins aussi familières que les
» Anglais avec les langues modernes de l'Eu-
» rope. Quand donc nous comparons l'instruc-
» tion de lady Jane Grey avec celle d'une femme
» accomplie de notre temps, nous n'hésitons pas
» à donner la supériorité à la dernière. Nous es-
» pérons que nos lecteurs nous pardonneront
» cette digression. Elle est longue, mais on ne
» peut guère la trouver hors de propos, si elle
» tend à les convaincre qu'ils se trompent quand

» ils pensent que les trisaïeules de leurs tri-
» saïeules étaient supérieures à leurs sœurs et à
» leurs femmes. »

Pourquoi Macaulay n'a-t-il pas été tenté d'étendre aux hommes ce qu'il dit de l'instruction des femmes? La question ne se posait pas devant son esprit; ce n'était pas le lieu de la traiter. S'il jugeait de son sexe par lui-même, il devait supposer qu'on peut tout savoir, car sa mémoire était prodigieuse, et son activité infatigable avait fait de lui un érudit à l'âge où l'on n'est qu'écolier. Mais nous avons le droit de nous emparer de ses arguments et de les appliquer aussi largement qu'ils s'y prêteront. La littérature ancienne n'est qu'une fraction de la littérature universelle, et une fraction qui s'amoindrit sans cesse, parce que le numérateur est constant, tandis que le dénominateur grossit indéfiniment. Chaque génération accroît la bibliothèque des chefs-d'œuvre qui nous resteront fermés tant que nous donnerons aux Romains les plus belles années de notre jeunesse. Quoi qu'en pensent les partisans de l'immobilité du goût, les idées et les mœurs se transforment peu à peu, et les classiques nous deviennent sans cesse plus étrangers

Il faut déjà un effort pour goûter les incomparables sermonaires du XVIIe siècle, et l'admiration que nous inspirent les merveilles de l'antiquité n'est pas toujours très éclairée. Nous avons besoin, pour que notre enthousiasme, en présence de la littérature romaine, soit tout à fait intelligent, d'apprendre bien des choses qui ne nous servent qu'à la comprendre. Il faut pour arriver à ces trésors parcourir un chemin bien long ; d'autres richesses nous coûteraient moins de temps et de fatigue.

Si j'ai contesté la perfection morale des héros antiques, je ne contesterai point la beauté littéraire des antiques chefs-d'œuvre. L'art échappe à la loi du progrès, et il y a des merveilles qu'on ne dépassera sans doute point. J'irais plus loin s'il s'agissait des Grecs. Comme ils vivaient dans la jeunesse du monde, on trouve dans les œuvres de leurs plus grands hommes une fraîcheur, une naïveté, une originalité, qui leur assurent à jamais la palme sur les génies égaux que les âges suivants peuvent voir surgir de loin en loin. Ils ont cueilli la fleur de la poésie. En allemand comme dans le vieux français, le poète s'appelle le trouveur ; les Grecs sont les plus grands des

poètes, car ils ont moissonné le champ de l'invention. Ils ont revêtu d'une forme qui défie toute imitation les sentiments et les pensées qui sont comme le fond de notre être. Ce qui est lieu commun et banalité chez les modernes, est chez les Grecs nature et simplicité, car ils ont les premiers traduit dans un langage riche, souple et sonore, les joies et les douleurs élémentaires de la vie humaine. La nature peut reproduire un Homère ; l'art ne peut reproduire une Iliade et une Odyssée.

Mais c'est un privilège unique ; les Romains ne sont pas jeunes. Leur littérature n'est pas plus originale que la nôtre. Molière est aussi créateur que Plaute, Bossuet que Cicéron, Racine que Virgile ; Dante et Shakespeare le sont davantage. Les Romains n'ont gravi aucun sommet vierge, n'ont établi sur aucune province de l'empire des lettres leurs droits de premiers occupants. Accordons-leur la beauté de la forme : elle n'a rien qui doive décourager leurs successeurs. Comme leurs croyances, leurs idées, leurs mœurs ressemblaient fort à celles des Grecs leurs maîtres, ils sont restés jusqu'au bout imitateurs et disciples ; le sommeil du moyen âge et la transfor-

mation de la foi religieuse et des institutions sociales ont donné à la pensée humaine un renouveau qu'elle n'a pu trouver dans la traversée d'Athènes au bord du Tibre. Le génie était plus à l'aise au siècle d'Élisabeth qu'au siècle d'Auguste. Quels maîtres irons-nous donc chercher à Rome que nous ne puissions trouver plus près de nous? Prenons, s'il vous plaît, le catalogue des classiques latins, et voyons s'il n'est pas possible de les remplacer largement par des modernes. Au temps de la Renaissance, la découverte et la publication des chefs-d'œuvre anciens donna une vive impulsion au mouvement des esprits ; mais il fallait renaître. Aujourd'hui, entourés comme nous le sommes d'une si abondante bibliothèque, une pareille trouvaille exciterait une vive curiosité, charmerait les gens de goût ; elle ne changerait guère le cours des idées. Les odes d'Horace, malgré la beauté du style, pâliraient à côté de lyriques tels que Victor Hugo et Lamartine, Gœthe et Schiller ; est-ce que ses Satires et ses Epîtres valent mieux que celles de Voltaire? Je ne parle pas de Boileau, car il s'indignerait d'être préféré à ses modèles, et se contente de la gloire d'un honnête copiste. Tibulle et Properce valent-

ils mieux que Musset et Henri Heine ? Ovide est un charmant esprit, mais sa poésie est plus spirituelle que profonde, et il n'est pas besoin de le lire pour connaître l'interminable histoire des adultères divins. Du théâtre latin nous ne possédons que deux comiques, très grands à coup sûr, mais non pas inimitables ; on sait d'ailleurs qu'ils avaient eux-mêmes imité les Grecs. Mais que nous apprendraient Plaute et Térence, quand nous possédons Molière et Regnard, et la pléïade contemporaine ? La tragédie romaine est perdue ; rien ne prouve que cette perte soit irréparable. Corneille, Racine, Shakespeare, les Espagnols et les Allemands suffisent bien à nous consoler. Au génie plus étendu qu'original de Cicéron, nous opposerons l'éloquence de Bossuet, la correspondance de Madame de Sévigné et de Voltaire, nos philosophes et nos critiques littéraires. César est exquis, mais nous avons vingt auteurs de Mémoires qu'on peut lui comparer. Les Latins ont excellé dans l'histoire ; mais en face de Salluste, de Tite-Live, de Tacite et de Suétone, nous rangerons une foule de noms parmi lesquels il en est de presque aussi grands. Tacite nous enchanterait s'il sortait de l'obscurité, et nous re-

connaîtrions que nous n'avons que sa monnaie, mais quelle monnaie ! Citons seulement Saint-Simon, aussi profond observateur ; Michelet, aussi grand peintre. Je ne vois point dans toute l'antiquité un historien orateur qui dépasse Macaulay, encore moins un historien philosophe qui égale Buckle. Car il me plaît d'aller chercher hors de nos frontières quelques-uns de nos classiques modernes.

Nos moralistes n'ont point de rivaux. S'il fallait perdre Juvénal ou La Bruyère, ce n'est pas Juvénal que je garderais. Sénèque est un écrivain plein d'esprit ; est-il supérieur à Pascal ? Lucrèce a excellé dans un genre où les modernes n'ont point produit de chefs-d'œuvre, mais on ne le lit guère au collège. Il m'en coûterait de mettre Virgile dans une balance, à moins qu'Homère ne fût dans l'autre plateau, et il me semble que Tacite et lui sont de tous les Latins, les seuls que je ne me consolerais point de perdre. Mais aussi que de poètes modernes peuvent à la rigueur combler cette grande lacune, depuis Dante jusqu'à Byron, depuis le *Paradis Perdu* jusqu'à la *Légende des siècles !* Si l'enseignement classique doit être décapité le jour où on ne lira plus

l'*Enéide*, nous lui donnerons une autre tête, fallût-il l'aller quérir à l'autre bout du Parnasse, et offrir à Shakespeare la royauté vacante.

Admettrons-nous que les classiques anciens soient plus classiques que les modernes, c'est-à-dire qu'ils soient plus propres à former le goût des jeunes gens ? Si nous chassons de notre esprit toute superstition, nous nous demanderons en vain sur quoi se fonde une telle prétention. On dirait, à entendre nos contradicteurs, que les écrivains latins aient reçu de quelque dieu inconnu je ne sais quels dons mystérieux. Ils ne sont pas plus primitifs, plus originaux que leurs émules des temps modernes; ils sont sujets à bien des défauts ; on trouve chez plusieurs d'entre eux de la prolixité, de la recherche, de l'exagération, de la rhétorique. Cicéron sommeille au moins autant qu'Homère, et parfois se perd en un verbiage fatigant ; César se montre si grand et si infaillible dans l'apparente simplicité de son récit, que sa véracité devient fort suspecte. Salluste sent l'huile, et ses archaïsmes trahissent un excès d'application littéraire. Tite-Live est bien long pour qui entreprend de le lire de suite, et dans ce qui nous reste de

son immense édifice, on trouve des parties où l'intérêt languit. D'ailleurs il ne distingue guère les époques, et transporte dans les temps les plus barbares la politesse de son siècle. Tacite n'évite pas l'hyperbole et la subtilité. Sénèque manque souvent de la mesure qui dénote la sincérité. Quinte-Curce n'est qu'un historien de pacotille ; quoiqu'on le lise en classe, il n'a rien de classique. Horace a besoin d'être expurgé. Lucrèce nous laisse parfois regretter qu'il n'ait pas écrit en prose. Perse n'est lisible que pour les amateurs de rébus. Juvénal choque le goût jusqu'à la nausée. Lucain sert de plastron aux critiques dignes d'aimer Virgile. Qui sait ce que perdrait Térence, si l'on retrouvait Ménandre ? Plaute est le prince des poètes de la populace ; on ne le met guère plus que Rabelais entre les mains des écoliers.

Si les Latins ne sont pas exempts de défauts, ont-il des mérites dont le secret se soit perdu avec eux ? On les féliciterait volontiers d'avoir exprimé des idées plus générales dans un langage plus définitif, d'avoir mieux présenté, en leurs écrits, l'homme tel qu'il est dans tous les temps, dépouillé des vêtements qui changent, des

variations que les siècles amènent avec eux. On prend pour un argument ce vieux mot, les humanités, et l'on trouve dans la littérature latine quelque chose de plus humain que dans la nôtre. Mais c'est là un pur préjugé. Les Romains n'ont connu que leur propre nature ; ils ont peint ce qu'ils avaient sous les yeux, c'est-à-dire des Romains, avec des Grecs et des Barbares de leur époque. Ils ont écrit avec leur expérience, comme nous écrivons avec la nôtre. L'effroyable corruption de la cour des Césars aiguise la pénétration de Tacite, comme la contemplation assidue et passionnée des intrigues de Versailles illumine pour Saint-Simon les recoins les plus obscurs des cœurs les plus fermés. Osons le dire, ce qui semble procurer aux Latins une certaine supériorité de forme, c'est que leur esprit est moins encombré par la multitude des idées, des connaissances et des souvenirs. Leurs notions sur l'homme sont plus simples, parce qu'elles sont plus étroites, et leurs jugements sont plus fermes, parce qu'ils sont moins éclairés et moins scrupuleux. Les caractères qu'ils tracent ont quelque chose de général, manquent de ces traits qui marquent la vie. Le Catilina de

Salluste et de Cicéron est un Catilina quasi abstrait ; c'est moins un personnage historique qu'un personnage de drame ; on dirait, dans la langue du théâtre, que c'est un emploi. Comparez l'Enée de Virgile avec l'Achille, l'Hector et l'Ulysse d'Homère, et vous verrez que les Latins connaissaient moins l'homme que les Grecs, savaient moins donner à leurs créations le sang et la chair, le souffle et le mouvement. La poétique qu'on tirerait de l'étude des modernes serait infiniment plus féconde que celle qu'on emprunte à l'étude de la littérature romaine ; Virgile même, avec la délicieuse perfection de son style et la mélancolie qui s'exhale de ses vers, ne peut inspirer que de médiocres élèves.

L'enthousiasme qu'excitèrent les anciens quand on commença de les connaître, après le moyen âge, venait en partie de ce qu'ils étaient païens. Le christianisme ne leur avait pas fait violence, ne les avait pas pliés à une discipline rigoureuse et mortifiante. Leur apparition subite eut l'air d'une renaissance de la nature ; on secouait en les admirant le joug d'une longue contrainte, de l'ascétisme, du mysticisme, de la scolastique. C'est alors que le triomphe des humanités fut le

triomphe de l'humanité libre et vraie sur la théologie, qui avait imposé à l'esprit un joug si pesant. Sachons gré aux anciens d'avoir procuré aux peuples chrétiens cette joie de sentir, après une si longue oppression, que la vie est bonne, que la passion n'est pas toujours coupable et que la terre n'est pas maudite. Mais cette dette de reconnaissance serait trop chèrement payée, s'il fallait lui sacrifier les intérêts de la jeunesse et le développement d'une longue suite de générations. D'ailleurs il ne faut pas exagérer l'importance de ce service. La Réforme contribua plus encore que la Renaissance à l'émancipation de l'Occident, parce que les humanistes consentaient trop aisément à livrer l'âme au pontife romain, pourvu qu'on leur laissât l'empire de l'art. Le catholicisme païen et naturaliste, qui fut la religion de l'Italie au XVIe siècle, n'était pas un véritable affranchissement; ce n'était qu'une transaction entre l'Olympe et le Vatican.

Au moment de discuter l'argument tiré de la tradition, je suis un peu embarrassé par la difficulté de le comprendre et de le saisir, tant il est divers, fuyant et vague. On ne peut admettre que M. de Laprade n'ait rien pensé quand il écrivait :

» La France, plus qu'aucune autre nation du » monde, est intéressée à la perpétuité de cette » coutume. Héritier du génie grec et latin, le » génie français, qui a été jusqu'ici dans le » monde le génie chrétien par excellence, a tout » à perdre en se séparant de ses origines, en » oubliant, en reniant la tradition dont il est » l'apôtre. S'il a été le grand agent de la civili- » sation, de la vraie civilisation, de telle sorte » qu'à côté de lui cette Allemagne, aujourd'hui » triomphante, n'en peut pas moins être réputée » une race barbare, c'est qu'il a été le continua- » teur chrétien de l'hellénisme, et que l'helléni- » nisme est la grande tradition de la raison hu- » maine, le principe de toutes les sociétés civili- » sées, justes et raisonnables... En étudiant le » latin et le grec, nous étudions nos propres » origines et nous ne sortons pas du monde » chrétien. » On ne voit pas trop ce que vient faire ici le christianisme, ni comment les Français, qui sont depuis un siècle et demi le moins chrétien des peuples civilisés, peuvent traiter les Allemands de race barbare, quoique les Allemands soient au moins aussi bons chrétiens et aussi bons latinistes que nous. Mais les

hommes chez qui le sentiment l'emporte sur la logique éprouvent souvent le besoin de mettre d'un côté tout ce qu'ils aiment, et de l'autre tout ce qu'ils haïssent ; c'est ainsi qu'un homme d'esprit arrive à se persuader que les Grecs et les Romains étaient bons chrétiens, parce qu'il vénère à la fois l'Église et la tradition classique, tandis qu'il refuse sincèrement à nos ennemis de l'année terrible, le bénéfice de leur croyance religieuse et de leur culture intellectuelle. Mais si l'on débarrasse les phrases de Laprade de ce qui les surcharge inutilement, on en dégage cette idée, qu'il faut faire apprendre le grec et le latin à la jeunesse, parce que notre civilisation dérive de celle des Grecs et des Latins.

Un esprit plus net et plus libre, M. Jules Simon, nous présente le même argument : « Il faut » élever nos enfants pour notre temps et notre » pays, mais il ne faut pas séparer notre temps » et notre pays de la tradition des races latines, » et de la tradition humaine. Dans la série des » faits historiques, et dans le développement in- » tellectuel et moral de l'humanité, il ne peut pas » et il ne doit pas y avoir d'abîmes... La morale, » comme la poésie et l'éloquence, datent de loin,

» et il sera toujours sage aux hommes d'étudier
» et d'admirer ce que le temps a respecté, car il
» ne respecte que ce qui est grand et ce qui est
» vrai. Il y a donc lieu de conserver au grec et
» au latin la part que nous leur faisons aujour-
» d'hui, sauf à les enseigner d'une autre façon. »

Il y a une lacune dans cette façon de raisonner. De ce que notre civilisation est ou semble être d'origine gréco-latine, on conclut qu'il est bon d'étudier la littérature gréco-latine; mais on conclut trop vite. L'éducation a pour objet de nous apprendre ce que la vie ne suffirait pas à nous enseigner, et non de fortifier aveuglément en nous les tendances que nous devons à notre histoire. A ce compte, comme nous avons dans les veines plus de sang gaulois que de sang italien, il faudrait faire une large part dans les programmes à la connaissance des antiquités celtiques.

Rien n'est plus contestable que ce prétendu aphorisme. La filiation philologique et littéraire ne prouve pas la filiation des idées et des mœurs. On oublie le moyen âge, dont nous descendons plus directement que d'Athènes et de Rome. Le christianisme a passé par Rome pour

arriver jusqu'à nous, mais il n'est pas latin, ou il ne l'est que dans sa corruption. La féodalité, qui a tant contribué à la formation des nations modernes, n'a pas pris naissance au midi des Alpes. Depuis le jour où Clovis parut sur les bords de la Seine, nous n'avons guère cessé de nous dépouiller de la tradition que les Latins, nos vainqueurs, nous avaient imposée. Nous vivons surtout des idées qu'ils n'ont pas connues. Leur société reposait sur l'esclavage; la nôtre le proscrit. La religion était chez eux affaire d'État; nous en faisons de plus en plus un sentiment d'ordre privé. Ils concentraient la vie publique dans la cité, et ne voyaient point de milieu entre le gouvernement direct et la domination d'un seul; toutes nos institutions politiques sont fondées sur la représentation. Ils confondaient les pouvoirs; nous les séparons. Ils ignoraient le progrès; nous en faisons presque un dieu. Les sciences et les arts, qui tiennent une si grande place dans notre civilisation, étaient ou ignorés ou dédaignés à Rome. S'il est un peuple moderne qui ressemble aux Romains, ce n'est assurément pas nous, ce sont les Anglais. L'amour des conquêtes, la passion du gain, le

mépris du juste et de l'injuste en matière de relations internationales, l'art de gouverner les peuples soumis, et de fonder des colonies florissantes, une rare ténacité dans la guerre, le génie de la politique, un respect de la tradition qui n'exclut pas les innovations justifiées, un certain esprit formaliste et amoureux de la légalité, une certaine infériorité dans la culture des arts, sauf en ce qui touche l'art d'écrire, ce sont là des traits communs aux concitoyens de Caton et à ceux de Palmerston.

Nous ne possédons sur la succession des Romains aucun droit éminent qui nous distingue des autres nations européennes. Nous ne sommes latins que par la langue et la religion; encore le christianisme n'est-il pas d'origine latine, et sommes-nous assez peu chrétiens. Le moment n'est-il pas venu d'en finir avec le vieux refrain des races latines? Nous ne tenons pas beaucoup à conserver un titre à la tendresse des nations que l'on nous donne ainsi pour sœurs ; non que leur amitié soit à dédaigner, mais il ne faut pas courir après des chimères. Les Italiens se mettent en toutes choses à l'école des Allemands, depuis l'art militaire jusqu'à la philosophie, et reconnaissent

avec une modestie peut-être excessive que la race germanique tient la tête du genre humain. Les Espagnols nous apprennent par leur exemple qu'un peuple n'a rien à gagner à faire venir de Rome toutes ses idées et toutes ses croyances.

Non, nous ne sommes pas des Latins : nous sommes Français et rien de plus. Celtes, Italiens, Germains, ces éléments dont se compose notre unité se sont si bien alliés et fondus qu'on perdrait sa peine à les analyser. Les siècles nous ont transportés si loin de Rome que notre civilisation est devenue absolument différente de celle qu'on nous fait étudier au collège. Encore nos professeurs, tout occupés à corriger nos thèmes, ne nous donnent-ils qu'une idée incomplète de cette société qu'il ne faut d'ailleurs pas trop connaître pour l'admirer. Apprenons l'histoire de ceux qui nous ont précédés dans la voie où nous courons, qui ont tenu le flambeau à leur heure, mais apprenons-la sans superstition, en juges plus qu'en disciples. Car, tandis que nous nous attardons à contempler des reliques, d'autres peuples prennent les devants sur nous, et vont contribuer avec plus de succès et de profit à la grande Révolution qui nous emporte vers un avenir inconnu. La

plus précieuse étude ne serait-elle pas celle qui nous permettrait de deviner cet avenir et de nous y préparer ?

L'argument de la tradition aurait plus de valeur si l'on consentait à lui donner moins de portée. La vérité est qu'on apprend le latin pour être homme du monde, pour entrer dans la société polie et cultivée. La société polie a des exigences. De même qu'il faut porter des vêtements noirs, même en été, et un chapeau incommode en toute saison, il faut savoir le latin, ou plutôt avoir passé un certain nombre d'années dans les maisons où on l'enseigne. Il n'est pas élégant de citer Horace, ni même de le traduire, à moins qu'on ne soit général en retraite, mais il est presque indispensable de l'avoir fréquenté à l'âge où le duvet commence à ombrager les lèvres. C'est l'usage, et cela suffit.

Il est interdit de violer les usages, mais non de les discuter. En y regardant de près, on voit que ce que le bon ton exige, c'est une éducation sérieuse et prolongée, et rien de plus. Si le latin est requis, c'est qu'en dehors du latin il n'y a point d'études, point d'enseignement secondaire. Avez-vous passé votre jeunesse avec les fils de la

bonne bourgeoisie? Avez-vous subi les mêmes exercices, les mêmes épreuves que la masse des gens dont vous prétendez être l'égal? La porte vous est ouverte. Le diplôme n'est qu'une présentation : une fois présenté, on vous jugera par vous-même. Aussi vous est-il permis d'oublier toutes ces belles connaissances dont vous avez fait la preuve. Si c'était le latin qu'on recherche, et non le collège, il serait moins nécessaire d'être bachelier, et plus nécessaire de se rappeler ce qu'on a feint de savoir pour devenir bachelier.

Gardons l'enseignement secondaire; gardons le collège, avec des études assez fortes, s'il se peut, assez longues dans tous les cas. Mais nous y mettrons ce qu'il nous plaira, ce que nous jugerons utile. La société veut des esprits cultivés, et elle a raison; mais elle aura moins de préjugés sur le choix de la semence qu'on y jette, le jour où tout le monde saura qu'on peut labourer dix ans la cervelle d'un jeune homme pour y récolter autre chose que des thèmes latins. C'est une expérience à faire, car elle n'a pas encore été tentée.

CHAPITRE IX

EXPÉRIENCES MANQUÉES

Quiconque réclame au nom de l'esprit moderne la réforme des programmes est sûr de s'entendre répondre : « On a essayé : on n'a pas réussi. Ce » que vous demandez se fait sous nos yeux, et » ne donne point de brillants résultats. La bifur- » cation a échoué : l'enseignement spécial ne » fournit pas à la société française une élite in- » tellectuelle qui lui suffise. » Il faut donc dire quelques mots et de la bifurcation et de l'enseignement spécial.

C'est au commencement du second Empire que M. Fortoul partagea la jeunesse des lycées en deux sections ; avant la chute de Napoléon III,

l'œuvre était jugée, condamnée, presque abolie. Eût-elle été mieux conçue, qu'on ne l'eût pas moins attaquée en haine du prince qui l'avait consacrée, et du ministre qui l'avait proposée. Rien de bon ne pouvait venir d'un homme qui s'était laissé confier la tâche d'abaisser l'Université dont il sortait, et de faire sentir à ce grand corps la main d'un pouvoir hostile. Les auteurs de cette réforme obéissaient à un double sentiment. Le désir de lancer la nation dans la voie du progrès matériel leur donnait une vague conscience des besoins du siècle, mais ils cédaient plus encore à la défiance légitime que leur inspiraient les belles-lettres. C'était le temps où des magistrats se donnaient des titres à la faveur du maître en écrivant de lourds pamphlets contre Tacite, et d'impudentes plaidoiries en faveur de l'empereur Néron. C'était le temps où l'Académie française, conservant la dernière tribune où l'esprit de liberté pût se faire entendre, rendait l'éloquence et le goût suspects aux courtisans de César.

Ce que M. Fortoul enlevait au grec et au latin, il ne le donnait qu'aux sciences: on les jugeait inoffensives. Mais ni l'histoire, ni la géographie,

ni les langues vivantes n'obtenaient une part suffisante dans les nouveaux programmes. C'était une réforme incomplète et, à beaucoup d'égards, absurde. A quoi bon faire commencer le grec deux ans seulement avant la date où il était permis d'y renoncer? A quoi bon maintenir le latin obligatoire pour offrir à la moitié des élèves la faculté d'en savoir le moins possible? Conserver une étude et l'affaiblir, ce n'est pas améliorer les programmes, c'est organiser la décadence. M. Fortoul l'avait sans doute compris.

Comme la bifurcation ne s'opérait qu'à l'entrée de la troisième, les élèves qui, jusque-là, n'avaient point brillé, prirent leur absence de vocation littéraire pour une vocation scientifique, et les derniers de la classe de quatrième se mirent dans la section des sciences, tandis que les meilleurs, habitués à réussir, restaient fidèles aux lettres. Quand une route nouvelle s'offre à moitié chemin, il y a bien des chances pour que les traînards et les écloppés s'y jettent en foule. Toute bifurcation doit avoir pour effet de donner l'avantage à ceux qui persévèrent sur ceux qui changent de voie, parce que le succès engage à la persévérance, et l'insuccès, au changement.

On peut marquer la séparation plus tôt ou plus tard, la faire plus complète, débarrasser la branche scientifique d'un latin parasite et chétif : le résultat sera toujours le même ; les forts en thème resteront fidèles au thème, et les forts en thème ce sont, en général, les forts. Si l'on excepte les vocations indiquées par la nature ou imposées par la volonté des parents, les bons écoliers choisiront la section qui leur apparaîtra comme la continuation de leurs premiers travaux, et l'on s'efforcera vainement d'établir entre les deux sections une égalité chimérique.

L'inégalité serait plus grande encore si l'on faisait de l'entrée dans la section littéraire le prix d'un concours, soit que les vaincus quittent le collège, soit qu'on les déverse dans une section commerciale et industrielle, qui serait plus que jamais le refuge des pécheurs. Dans le premier cas, l'enseignement serait divisé en deux ou trois étages qui formeraient chacun un tout complet. Il en résulterait ou que l'on ferait commencer le latin à des élèves qui ne doivent jamais le savoir, ou qu'on le ferait commencer trop tard aux autres. Dans le second cas, il serait choquant d'instituer officiellement des classes de refusés,

et d'offrir, au nom de l'État, à un certain nombre de professions, un recrutement de seconde classe. Le budget ne saurait être employé à passer la jeunesse au crible pour le plus grand profit des fonctions publiques et du barreau, au détriment des métiers utiles. Si nous tenons à faire quelque emprunt aux Chinois, nous pouvons mieux choisir.

L'enseignement secondaire supporterait mal d'être ainsi découpé en tranches plus ou moins indépendantes et superposées. Il est malaisé de tracer un chemin qui atteigne le but : viser deux ou trois buts différents, c'est compliquer le problème au point de le rendre insoluble. Ce qu'on enseigne également aux enfants qui doivent partir bientôt et à ceux qui doivent rester longtemps encore, on ne saurait l'enseigner de la même façon, sous peine de sacrifier les uns ou les autres. Donnez-moi huit ans de collège et un certain nombre de matières à répartir : je rédigerai le programme selon les âges et selon les rapports que ces matières ont entre elles, faisant appel un peu plus à la mémoire pour commencer, un peu plus au raisonnement pour finir ; je prendrai soin de varier et de mêler les travaux pour écar-

ter la fatigue et l'ennui. J'étendrai l'étude des langues sur les huit années ; je ramasserai celle des sciences dans les deux ou trois dernières : je diviserai l'histoire et la géographie de manière à en faciliter l'intelligence. Je saurai que rien de ce qui est différé n'est perdu, que j'ai du temps et du crédit. Supposez, au contraire, qu'il faille disposer les cours pour qu'ils forment deux ou trois touts complets emboîtés l'un dans l'autre : comment concilierai-je les intérêts de ceux qui s'en vont, et qui ont besoin de posséder certaines connaissances, avec les intérêts de ceux qui restent, et qui acquerront mieux ces connaissances à un âge plus avancé ? Un des plus graves défauts de l'enseignement primaire, c'est qu'il faut apprendre aux enfants de douze ans ce qu'ils ne comprendront bien que plus tard, jeter dans leur mémoire des semences destinées à germer quand ils auront quitté les bancs, et qui risquent d'être desséchées auparavant. On ne peut guère lancer de jeunes Français dans la vie sans leur avoir donné quelque idée de l'histoire moderne de la France, des institutions nationales, du droit usuel. Il vaudrait bien mieux attendre : mais les élèves vont s'échapper ; il faut bien les

pourvoir du bagage indispensable, bien qu'il soit encore trop lourd pour leurs épaules. Faut-il infliger à l'enseignement secondaire cette gêne inutile? Ce n'est qu'aux animaux d'ordre inférieur qu'on peut couper la tête et la queue sans les faire périr. Ce serait un système d'éducation inférieur que celui qu'on pourrait arrêter où l'on voudrait. Une éducation est comme un drame dont le plan ne souffre point de mutilation, et qui ne saurait comporter deux ou trois dénouements successifs. Si vous n'êtes pas sûr d'aller jusqu'au bout, cherchez une pièce plus courte, mais n'exigez point que je vous dise mon dernier mot à la fin de chaque acte.

C'est pourtant cette méthode des programmes à étages qu'ont adoptée les fondateurs de l'enseignement secondaire spécial. Mais cet hybride a bien d'autres défauts. Il n'est ni secondaire ni spécial, mais simplement primaire. On l'a logé sous le même toit que l'enseignement classique, comme pour en recueillir les épaves. Un collège Chaptal, une école Turgot, peuvent être des maisons florissantes et donner une instruction solide. Mais si vous installez dans les mêmes murs les « Latins » et les « Français, » on ne verra dans

ceux-ci que des enfants à qui manque ou l'intelligence, ou le goût des belles choses, ou le loisir sans lequel il n'est point de forte éducation. Deux ans, trois ans, quatre ans même, et c'est, je crois, le maximum, ne suffisent pas pour acquérir des connaissances qui balancent le baccalauréat. Voué d'avance à la faiblesse et à l'humilité, l'enseignement spécial n'a point tenté, sauf exception, les maîtres les plus distingués ; l'émulation et le stimulant de l'amour-propre manquaient à ses professeurs ; les grandes espérances manquaient à ses élèves. On ne leur ouvrait point de débouchés officiels, parce que les carrières dont dispose l'État sont déjà encombrées par des jeunes gens plus instruits.

Cependant on reconnaît que M. Duruy a bien mérité du pays, que son œuvre donnait satisfaction à l'un des vœux de l'opinion publique. C'était un pas vers l'avenir, et l'esprit qui régnait dans les hautes régions ne permettait sans doute pas une réforme plus hardie. Aujourd'hui on réclame des réformes ; on demande que les professeurs de l'enseignement spécial soient les égaux des professeurs de l'enseignement classique. L'égalité ne se donne pas : il faut la conquérir. On parle d'un

baccalauréat spécial : le diplôme importe bien moins que les études qui y mènent, que les épreuves qui l'enlèvent. Donnez-nous des maîtres savants, des élèves qui aient du temps devant eux, des programmes assez étendus pour qu'on ne les confonde pas avec ceux de l'école primaire; donnez-nous, en un mot, un enseignement secondaire sans grec ni latin, mais avec des compensations pour le grec et le latin, et vos nouveaux bacheliers pourront exhiber leur diplôme sans en rougir : on ne le prendra plus pour un brevet de demi-ignorance.

Le jour où il existera un enseignement secondaire aussi élevé que l'enseignement classique, celui-ci courra grand danger. En attendant, on ne peut dire qu'il ait vaincu, tant qu'on ne lui oppose qu'un rival débile, d'avance humilié et sacrifié.

CHAPITRE X

LE LATIN ET LES ÉCOLES SPÉCIALES

Dans certains pays l'enseignement secondaire n'est que la préparation à l'enseignement supérieur ; on ne sort du collège que pour entrer à l'Université. Chez nous le collège doit fournir une instruction complète, ou qui passe pour telle ; un bachelier est un homme, ou peu s'en faut. Quant à nos Facultés, qui remplacent mal les Universités de nos voisins, elles partagent avec les écoles spéciales le privilège d'ouvrir la porte des carrières lucratives. Les hautes études sont en France moins libérales et plus utilitaires que les études secondaires. Si l'on condamne l'enfance à des travaux également ingrats et stériles, la jeunesse

a le double avantage de marcher vers un but plus visible par un chemin plus agréable.

Ceux qui entrent dans la vie avec un simple diplôme de bachelier se hâtent, nous le savons, de jeter au feu leurs dictionnaires et leurs auteurs. Ceux qui poussent plus loin leurs travaux seront-ils plus fidèles aux langues anciennes? Recueilleront-ils dans leur nouvelle carrière le fruit tardif de leurs longues et pénibles luttes contre les difficultés du rudiment et du lexique?

Cette question pourrait nous mener loin, si nous voulions tout dire et entrer dans le détail : peu de mots suffiront à ébaucher une réponse que chacun achèvera d'après ses souvenirs.

A l'exception des futurs professeurs qui sont hors de cause, puisque leur premier devoir est de posséder à fond ce qu'ils devront enseigner un jour, je ne vois que les étudiants en droit qui continuent de hanter les Muses latines. Encore est-il bien hasardeux de prononcer ici le nom des Muses. Thémis n'est pas une des neuf sœurs, et l'on peut cultiver Papinien sans penser à Virgile. Quoi qu'il en soit, le droit romain tient une large place dans l'enseignement juridique, et les textes qui en forment le majestueux édifice sont

présentés aux élèves sous leur forme primitive. Mais il est permis d'ignorer ou de méconnaître les raisons qui justifient actuellement cette prépondérance du droit romain. On l'appelle la raison écrite : que ne l'avons-nous donc traduit à notre usage, au lieu de nous donner des codes qui contiennent apparemment une part de déraison, puisqu'ils ne sont pas calqués sur ce modèle? Direz-vous que ce qui convenait aux sujets d'Alexandre Sévère ne saurait convenir aux contemporains de Napoléon? C'est avouer que cette raison écrite est une raison changeante. Les Romains, qui étaient des gens sensés, se donnèrent une législation conforme à leur état social. Au beau temps de leur jurisprudence, ils formaient un peuple sans esprit public, sans liberté d'aucune sorte, en proie à une décadence universelle. Plus d'industrie; l'agriculture presque abandonnée ou livrée aux esclaves ; le monde civilisé se dépeuplait comme pour faire place aux barbares ; les mœurs étaient corrompues à donner la nausée; la vieille société s'écroulait; les fondateurs de la société future étaient étrangers ou hostiles au pouvoir. Au milieu de cette pourriture s'achève le pompeux monument de cette

jurisprudence que plus tard Justinien, dans une corruption plus profonde encore, marquera du sceau de son autorité presque divine. Nous avons aboli l'esclavage, changé une ou deux fois de religion ; nous avons remplacé l'adoration servile des empereurs par le culte de la liberté. Nous honorons le travail, que les anciens tenaient pour méprisable. Nous différons d'eux par notre état économique plus encore que par notre état politique et nos idées morales, et nous sommes toujours les écoliers de Gaïus et d'Ulpien ! Le droit romain a servi pendant des siècles à battre en brèche la féodalité, et, avec la féodalité, le droit coutumier, qui avait peut-être sa valeur. Le temps n'est-il pas venu de laisser un peu de côté la tradition latine, par laquelle on a triomphé de la tradition barbare, et de rajeunir la philosophie du droit en l'affranchissant de cette servitude ? Si nous avons encore besoin de compulser le Digeste pour comprendre nos lois et juger nos différends, que penserons-nous de ces savants législateurs, élevés dans le giron de Tribonien, qui n'ont pas su émanciper le droit français ? N'auraient-ils pas mieux fait avec moins d'érudition ?

Quand on pense à la longueur et à la cherté

des procès, aux complications et aux obscurités de la procédure, on se demande si la jurisprudence ne serait point par hasard une religion d'État qui entretient fort grassement son très nombreux clergé aux dépens des laïques, lesquels d'ailleurs n'ont pas besoin d'avoir la foi pour contribuer aux frais du culte. Dans le siècle de toutes les révolutions, on peut rêver bien des progrès. Qui sait si un nouveau Voltaire ne viendra pas remuer tout cet amas de formules et de distinctions subtiles, tout ce fatras de malfaisant grimoire, et livrer à la risée du peuple la plus coûteuse, la plus gênante, la plus obstinée des superstitions ? Qui sait si l'on ne découvrira pas que le droit n'est pas encore sorti de la période du moyen âge avec ses Baroco et Baralipton, scolastique attardée dont Justinien est l'Aristote ? Maupeou se vantait un peu légèrement d'avoir tiré la couronne royale de la poudre du greffe ; c'est la propriété et la liberté qu'il faudrait dégager de cette triple couche de poussière. Méfions-nous d'une science qui persiste si longtemps à s'envelopper de latin ; nos jurisconsultes ressemblent trop aux médecins de Molière ; il leur faut trop de robes, de jargon et de grimaces

pour entretenir ce qu'ils appellent la majesté de la loi. Sans doute, ils sont de bonne foi, comme les anciens docteurs de Sorbonne et les confrères de Guy Patin, ce qui ne nous empêche pas de tenir en médiocre estime les théologiens d'autrefois, et de croire que, sous Louis XIV, la médecine était un fléau pire que bien des épidémies. Elle saignait les gens jusqu'à la mort ; la jurisprudence ne nous prend que notre temps et nos écus, mais elle nous les prend de force, tandis que Guénaut et Daquin n'immolaient que des victimes volontaires.

Pendant que nos étudiants en droit pâlissent sur les reliques de l'empire romain, on leur laisse ignorer comment les peuples modernes transforment peu à peu leur législation. Le droit comparé n'est guère cultivé : on ne peut pas tout savoir, et le temps qu'absorbe le sénatus-consulte velléien ne saurait être employé à chercher pourquoi les Américains sont plus libres et les Anglais plus riches que nous. Le culte de la prétendue raison écrite dispense les jurisconsultes de marcher dans la voie indiquée par Montesquieu, et de demander l'esprit des lois au rapprochement des faits. Si les études classiques sont un hom-

mage rendu à la sainteté de la tradition, le collège prépare bien à l'École de droit, où la tradition est plus respectée que dans le reste du monde. Pendant trois ou cinq ans, on ne parle à nos futurs légistes que de textes à interpréter et à commenter : quand leur apprend-on à peser les avantages et les inconvénients d'une disposition légale ? Il y a dans tout cet enseignement beaucoup de logique et trop peu de calcul positif. C'est ainsi que, par des combinaisons ingénieuses on protège les mineurs contre l'improbité présumée de leurs tuteurs et même de leurs parents ; il n'est pas prouvé qu'on y réussisse toujours, mais on réussit toujours à faire passer une partie de leurs biens dans la poche des gens de loi. Les économistes et les philanthropes ont fini, au bout de quatre-vingts ans, par attirer l'attention du législateur sur le scandale de ces ventes judiciaires où le prix de l'immeuble est absorbé, et au-delà, par les frais dits de justice. Jamais les légistes n'auraient par eux-mêmes découvert et condamné cette espèce de brigandage. Ils n'apprécient dans les lois que la symétrie, la beauté abstraite ; le rapport des lois avec les intérêts, ce qui fait qu'elles sont utiles ou nui-

sibles, ne les touche point. Ils ignorent que la plupart des actes de la vie humaine se règlent par une balance de frais et de profits, et que la législation est mauvaise quand elle impose aux citoyens une somme de frais disproportionnée à celle des profits qu'elle leur procure. Ce ne sont pas les juristes qui réformeront nos codes et nos règlements administratifs, ou, si ils entreprennent cette tâche, ce n'est pas d'Ulpien qu'ils s'inspireront; un laboureur, un négociant, un teneur de livres leur donneront pour cela de plus sages conseils que Labéon et Capiton.

Dès que le diplôme de bachelier ès latin ne sera plus exigé à l'entrée de l'École de droit, on découvrira tout à coup que les lois romaines se peuvent traduire tout aussi bien que celles de la Suède et de la Suisse, et qu'on se passerait mieux encore de savoir la langue de Modestin que celle de Blackstone ou de Savigny. D'ailleurs la civilisation future diminuera peut-être le nombre des gens de papier timbré ; l'École de droit attirerait alors une foule moins épaisse d'étudiants ; cela ne veut pas dire qu'on y travaillerait moins.

Les autres professions se passeront bien plus

aisément encore de la connaissance des langues anciennes. Nos médecins pourraient lire Hippocrate et Galien en grec, s'ils savaient le grec, ce qui ne leur arrive guère. Mais les nombreux recueils spéciaux que publient les Anglais et les Allemands sont pour eux lettre morte, jusqu'à ce que les recueils français aient mis à leur portée les observations et les expériences faites à Londres et à New-York, à Vienne et à Berlin. Les découvertes étrangères, les œuvres didactiques écrites hors de chez nous ne peuvent nous servir que quand un traducteur et un éditeur ont associé leur argent et leur peine pour remédier à notre ignorance. Nous suivons à distance le mouvement de la science et de l'art, et nos rivaux affirment que la distance est grande. Ce sont des envieux, mais ils ont au moins cet avantage qu'ils nous lisent et que nous ne les lisons pas.

Ce que l'enseignement secondaire doit fournir aux futurs médecins, c'est une bonne préparation scientifique et le maniement de deux ou trois langues vivantes. On dira que le baccalauréat ès lettres a été reconnu nécessaire, et que le niveau des études médicales baissait quand on renonçait à cette exigence. Pour que l'objection

fût valable, il faudrait qu'on eût organisé un système d'éducation large et solide en dehors des lettres classiques. Une expérience mal faite ne prouve rien.

J'ai déjà parlé de l'étymologie. Un homme qui a besoin de connaître l'étymologie des termes de son art pour en posséder le sens ferait mieux de ne pas les employer ; on ne sait rien ou presque rien sur les choses, quand on sait seulement d'où viennent les mots. Là où l'étymologie est nécessaire, elle ne sert qu'à dissimuler l'ignorance. Ce n'est pas dans les livres que les gens de métier apprennent le vocabulaire de leur métier.

Dans la plupart des professions, ce qui importe le plus, c'est de suivre sans retard les progrès accomplis au dehors, les tentatives de nos concurrents. Que font au militaire Polybe, César et Végèce ? Qu'il lise plutôt Rüstow, les travaux de l'état-major allemand, et surtout les livres et les revues qui paraissent de l'autre côté du Rhin et des Alpes. Que les ingénieurs sachent comment les Anglais construisent des navires, et les Américains des chemins de fer. Qu'on leur apprenne au besoin l'espagnol, le russe ou le

chinois, pour maintenir à l'étranger la réputation de nos écoles et les débouchés de notre industrie. Sans doute, l'éducation classique n'exclut pas les langues vivantes ; elle leur fait, au contraire, une part honorable dans les programmes, mais dans les programmes seulement. Entre le latin et le grec d'une part, l'anglais et l'allemand de l'autre, il n'y a que des transactions mal observées et des marchés de dupe. Tant que le moderne n'aura pas expulsé l'antique, l'antique étouffera le moderne. Depuis trente ou quarante ans on cherche une conciliation équitable : cherchez encore, s'il vous plaît, pourvu que ce ne soit pas, comme toujours, aux dépens de la santé des élèves.

Parlerons-nous des fonctions administratives? Je n'accuserai pas Horace de contribuer au funeste développement de la bureaucratie. Il semble cependant qu'une grande réforme dans l'éducation de la jeunesse doive être la préface d'une réforme dans nos institutions. Si nous étions initiés de bonne heure à la religion de l'utile et à la doctrine du produit net, nous ne porterions peut-être pas si patiemment sur nos épaules la plus inutile, la plus lourde, la plus gênante et la plus dispendieuse des machines.

Les champions de la tradition insistent sur la nécessité de conserver dans notre démocratie une aristocratie intellectuelle; ils ont raison, pourvu que cette aristocratie ne se confonde pas avec la féodalité paperassière que l'ancien régime nous a léguée, et que nous ne nous lassons pas de perfectionner. L'enseignement classique prépare d'autant mieux ses élèves au métier de fonctionnaire, qu'il ne les prépare à rien du tout. Le diplôme de bachelier, n'étant pas un titre à la confiance des particuliers, tend à devenir un titre de rente sur l'État : il faut bien qu'il serve à quelque chose. Les parents qui se sont imposé des sacrifices prolongés, et plus encore ceux qui ont obtenu des bourses pour leurs fils, sont des créanciers justement exigeants. L'Université leur souscrit une lettre de change : les ministres la paieront. Le jeune homme qui sort d'une école commerciale cherche de lui-même un emploi dans le commerce; le jeune homme qui sort d'un collège où on ne lui a enseigné que l'art d'apprendre, réclame le moyen d'acquérir des connaissances d'un usage plus direct, ou de s'en passer.

Le journalisme est peut-être la profession qui

trouve sur les bancs du collège l'apprentissage le plus approprié, du moins en apparence. Pourtant la presse française elle-même gagnerait à ce que l'enseignement officiel fût un peu moins classique. Car elle regorge de polémistes, qui excellent à exécuter un gouvernement en cinquante lignes, à faire en peu de mots la leçon aux peuples et aux hommes d'État; elle manque de travailleurs qui sachent étudier un sujet à fond, de voyageurs qui suppléent à la sécheresse uniforme des nouvelles fournies par les agences télégraphiques. L'abus des idées générales, élevé par d'éminents pédagogues à la hauteur d'un précepte, est le fléau de notre littérature volante; on semble croire que pour écrire il suffise de penser, selon le mot de Boileau; on oublie qu'il faudrait aussi savoir. Comme le public est en somme assez docile, surtout quand on caresse ses défauts, on l'habitue sans peine à goûter les articles qui l'amusent et le flattent de préférence à ceux qui l'instruisent; la popularité d'un journaliste n'est le plus souvent qu'un prix de discours français. Les races latines brillent naturellement par la rhétorique, et notre éducation nous aide à tomber du côté où nous penchons. Nos

rivaux du Nord et de l'Est, moins richement doués par la nature, tâchent de se rattraper par l'étendue et la sûreté des informations : le bruit court qu'ils y réussissent. Mais quand même l'Université élèverait une légion de journalistes sans reproche, il devrait être permis à un journaliste d'avouer que ce bienfait ne vaut pas tout ce qu'il coûte.

CHAPITRE XI

LES SCIENCES

Depuis longtemps les lettres et les sciences se disputent la prépondérance dans les programmes de l'enseignement secondaire. La Révolution, qui se défiait des belles-lettres parce qu'elle leur trouvait apparemment un vernis d'aristocratie, donna l'avantage aux sciences. Mais ses écoles centrales n'eurent qu'une existence éphémère et disparurent sans avoir connu la prospérité. Napoléon voulut que l'enseignement universitaire eût pour base le latin et les mathématiques. Pourquoi le contemporain de Cuvier, de Geoffroy Saint-Hilaire, de tant d'illustres chimistes et physiciens préférait-il les mathématiques à

l'étude de la nature vivante et de la nature inorganique? Sans doute parce qu'il sortait d'une école d'artillerie. D'ailleurs il ne faisait que reprendre l'ancienne tradition; la philosophie classique, depuis Pythagore et Platon, traînait volontiers la géométrie après elle comme une servante utile et peu exigeante. L'étude des nombres et des lignes n'alarme point l'autorité; le clergé se plaît à la cultiver, et beaucoup de prêtres ont excellé dans l'astronomie.

Sous Louis-Philippe on songea à reprendre l'idée de la Convention, et à donner la prééminence aux sciences. Arago plaida brillamment cette cause contre Lamartine, qui ne fut pas moins éloquent; mais ce n'était qu'un tournoi oratoire; ni l'un ni l'autre des deux champions n'était bon juge de ce qui convient à la jeunesse; l'un était trop poète pour ne pas se laisser entraîner par son imagination quand l'occasion s'offrait à lui de louer dignement ses pareils; l'autre était entré dans la gloire au sortir de l'enfance, et la précocité merveilleuse de son génie scientifique ne lui permettait pas de mesurer le fardeau que certaines études font peser sur des cervelles encore tendres à la fatigue. Le second Empire

inaugura la bifurcation ; tout bien pesé, les hommes d'État de cette époque jugèrent que les sciences étaient encore moins suspectes que les lettres de pousser à la rébellion. Là où Condorcet voyait l'affranchissement de l'esprit humain, M. Fortoul cherchait l'apaisement des passions généreuses.

Le terrain de la lutte peut s'agrandir, et il n'est pas nécessaire de prononcer entre les lettres classiques et les sciences. On peut écarter les premières comme surannées, et tenir les secondes en bride comme trop abstraites. On peut dépouiller Lhomond de sa longue royauté sans mettre à sa place les héritiers d'Euclide et d'Ampère.

Je ne crois pas qu'il y ait grand avantage à faire commencer l'étude des sciences avant l'âge de quatorze ou quinze ans, c'est-à-dire avant la troisième ou la seconde. Les notions que les enfants reçoivent auparavant manquent de précision et de netteté. Ou bien on leur impose une fatigue prématurée, ou bien on les bourre de connaissances mal liées, qu'il faudra ensuite coordonner par une méthode plus sévère. Il est bien entendu que nos élèves ne doivent pas quitter le collège avant d'avoir parcouru tout le cercle des

études régulières, et qu'il n'est pas nécessaire de leur donner de bonne heure une instruction universelle et superficielle. Nous nous réservons le droit d'attendre, quand nous y trouvons avantage, et nous nous refusons à faire concurrence à l'école primaire.

Faisons une exception en faveur de l'arithmétique, ou du moins en faveur du calcul, dégagé des démonstrations compliquées et de la chaîne des théorèmes. Il est bon d'habituer de bonne heure les enfants à manier les nombres, et c'est souvent un jeu pour eux. C'est le raisonnement prolongé qui les fatigue, et non pas le calcul, pour lequel beaucoup témoignent une aptitude surprenante. Mais la géométrie, l'algèbre et le reste seront réservés à un âge plus robuste, dont on peut exiger une application plus soutenue.

Beaucoup affirment que les mathématiques donnent l'habitude de bien raisonner et font les esprits logiques; c'est même un aphorisme reçu, quoique plus d'une fois réfuté. Rien n'est plus contestable. La logique des sciences exactes ne ressemble nullement à la logique des sciences humaines. La matière, la méthode, les principes mêmes diffèrent radicalement. Dans les mathéma-

tiques, on part d'une définition qui épuise son objet, et on déduit l'une de l'autre des propositions qui s'éloignent indéfiniment du point de départ sans rien perdre de leur rigueur ; si longue que soit la chaîne, le dernier anneau est aussi solide et d'un aussi pur métal que le premier. On peut d'ailleurs s'assurer contre l'erreur, et l'on ne se trompe jamais, quand on raisonne bien. Dans tout ce qui regarde la vie humaine, en morale, en politique, en jurisprudence, en économie sociale, dans les affaires, il n'y a guère de définition qui ne comporte quelque degré d'inexactitude. Aussi ne peut-on se livrer à la déduction sans comparer à chaque pas les idées aux réalités. L'esprit risque d'autant plus de se tromper qu'il place sa confiance dans la précision de sa logique, et c'est une cause certaine d'erreur que de mettre dans la conclusion tout ce qu'on a trouvé dans les prémisses. Un géomètre peut être un moraliste et un homme d'État malgré la géométrie, et non par elle. Que Dieu garde les peuples d'aller chercher leurs conducteurs dans l'école de Platon !

Les sciences physico-chimiques seront renvoyées aux dernières classes. Rien ne nous oblige

à charger l'esprit des enfants de notions incomplètes, ni à transformer les expériences en divertissements puérils. Laissons à ces Muses sévères toute leur dignité ; disons bien haut, même à nos élèves, que certaines études exigent une attention soutenue, des efforts presque virils. C'est ravaler le travail que d'en faire une récréation. Je me rappellerai toujours ce propos d'un de nos professeurs, qui nous enseignait la chimie : « Mes-» sieurs, nous disait-il, il n'y a pas d'instruction » amusante ; si vous voulez comprendre et savoir, » donnez-vous de la peine ; vous êtes ici pour » cela. » Il aurait eu tort sans doute de tenir ce langage à des enfants de dix ans, mais nous en avions quinze, et cela nous fit plaisir d'être traités en hommes.

L'histoire naturelle, qui consiste plus en faits qu'en raisonnements, et qui doit beaucoup à la mémoire, est plus accessible aux enfants, et je consens qu'on leur en donne de bonne heure un avant-goût, mais bonnement et sans prétention. Point de théories générales ; point de physiologie savante ; pas de devoirs à rédiger. Ne demandons aucun effort à l'esprit de nos petits écoliers. On peut sans écritures ni leçons régulières leur ap-

prendre à voir, à distinguer les êtres, à les nommer. Feuilletons avec eux des albums ; montrons-leur des collections, si nous en avons sous la main, et surtout engageons-les à faire un herbier : excellent emploi pour les promenades dans la belle saison. La recherche des plantes exercera leur vue, peut-être autant que le dessin, qui jouit en ce moment d'une vogue si prodigieuse, et qu'on prétend enseigner même aux pâtres. Le dessin est un travail, et un travail très pénible pour certains esprits. N'aurait-il pas mieux valu lui laisser son ancien caractère d'étude facultative et d'art d'agrément, que d'en inspirer de trop bonne heure le dégoût aux natures qui y sont rebelles, et qui ne sont pas pour cela des natures inférieures? Mais le dessin partage aujourd'hui la vogue du soi-disant art de la diction, et il semble qu'on ait juré de vouer au métier de tapissier-décorateur tous les Français qui n'auront pas le bonheur de sentir s'éveiller en eux la vocation des planches.

Puisque j'ai parlé des promenades, me sera-t-il permis de souhaiter en passant qu'elles restent ce qu'elles doivent être, des exercices physiques, et qu'on ne les transforme pas en leçons de choses

plus ou moins fatigantes pour l'esprit. On conseille de faire visiter aux enfants des usines, des ateliers, voire des musées, et même de leur faire traduire leurs impressions dans de petites compositions en français. Pour que de telles excursions ne soient pas simplement ennuyeuses, il faut supposer chez le maître un génie sur lequel on n'a pas le droit de compter. La pédagogie moderne finit, sous prétexte de progrès, par demander aux maîtres des qualités aussi rares que celles que J.-J. Rousseau suppose chez le précepteur d'Émile. Les collégiens que conduira dans un musée un surveillant ou un professeur médiocrement versé dans la théorie de la ligne et de la couleur, n'apprendront qu'à jaser sur ce qu'ils ignorent, et qu'à répéter comme des perroquets savants des jugements traditionnels dont les motifs échappent d'ailleurs aux dix-neuf vingtièmes des adultes cultivés. On comprend peu de chose à l'organisation d'une usine quand on ne connaît pas à fond certaines parties de la chimie et de la mécanique. Les promenades sont faites pour délasser l'esprit, pour réveiller le corps, et si vous le voulez, pour mettre les enfants en contact avec la nature. Qu'ils courent dans les bois s'il fait

beau ; s'il pleut, j'aimerais encore mieux les habituer à recevoir la pluie que de les initier aux mystères de la raffinerie ou de la peinture à l'huile.

Nous conduirons donc nos élèves jusqu'à la troisième ou jusqu'à la seconde sans leur avoir enseigné d'autres sciences que l'arithmétique appliquée et la botanique en action. Alors seulement ils aborderont avec un cerveau capable d'une attention soutenue des études scientifiques dont il est inutile de tracer d'avance le programme inflexible. Quelques-uns songeront déjà aux Écoles du Gouvernement ; ils n'auront qu'à entrer dans la machine à fabriquer des candidats. La bifurcation, abolie en principe, sera maintenue en fait tant que les fonctions publiques se recruteront au moyen de concours dont le niveau dépend surtout de la multitude des aspirants. D'ailleurs il n'est pas nécessaire que tous les collèges de France, et même tous les élèves d'un collège, soient astreints à des études rigoureusement uniformes. Il faut à tous les jeunes gens instruits un peu d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie et d'astronomie ; un peu de physique et de chimie ; assez d'histoire naturelle. Mais la proportion

pourra varier selon les habitudes de la région, et selon le goût et la vocation des élèves. On pourra exiger pour le baccalauréat, si on le conserve, un minimum assez élevé de notions scientifiques. Je parle d'un baccalauréat unique, car le baccalauréat ès sciences, qui fait double emploi avec les examens d'admission aux écoles, n'a point de raison d'être.

Mais je préfère infiniment la liberté et la diversité.

CHAPITRE XII

LES LANGUES VIVANTES

Il y a longtemps que tout le monde signale la nécessité de donner une plus large place à l'enseignement des langues vivantes. Cet enseignement était jadis entièrement sacrifié. Il avait contre lui la mode, car la mode exerce son empire même dans l'enceinte du collège. On voyait d'excellents élèves, tout chargés de couronnes et fiers de leurs succès en latin, se distinguer à la classe d'allemand ou d'anglais par leur inattention et leur faiblesse. Le professeur devait se tenir pour fort heureux s'il obtenait seulement un peu de calme. S'il était Français, on doutait de la solidité de ses connaissances ; étranger, son

accent, les singularités de son style et de son allure l'exposaient au ridicule. Quel que fût son mérite, l'opinion se décidait malaisément à le placer au niveau de ses collègues de l'enseignement classique.

On a beaucoup fait pour remédier à cette infériorité d'une branche aussi importante des études. Les leçons de langues vivantes commencent plus tôt; on leur donne une sanction à l'examen du baccalauréat. Les maîtres sont choisis avec plus de discernement; on exige d'eux plus de titres, plus de garanties de savoir et de talent. Cependant un brillant élève de rhétorique, qui songe à entrer dans l'Université, peut hésiter entre les lettres, l'histoire et la philosophie; si son ambition est déçue, il se résignera à la grammaire; il ne se tournera pas vers les langues vivantes. L'École Normale, qui fournit au corps enseignant une aristocratie respectée, quoique non exclusive, n'a point de section d'anglais ou d'allemand. Si distingués que soient les professeurs qui apprennent à la jeunesse à lire Gœthe et Shakespeare, ils manquent de cette autorité littéraire et morale que procure le souvenir des succès scolaires. Ils sont toujours un peu hors cadres. De même les

bons élèves ne sont pas classés parmi ceux dont une maison s'honore. Leur force tient souvent aux circonstances de leur éducation ; comme elle leur vient du dehors, on leur en sait moins de gré ; l'Université n'accorde toute son estime qu'au mérite qu'on lui doit sans partage.

Les langues vivantes sont si utiles, que leur utilité même leur fait tort. On sait combien elles rendent de services aux employés, aux commis, aux voyageurs de commerce. On les accuserait volontiers de n'être qu'un gagne-pain, de ne convenir qu'aux petites gens. Le collégien pense qu'il aura peut-être besoin de l'anglais, si ses parents tombent dans la pauvreté, s'il échoue lui-même dans ses vastes desseins ; une étude qui peut devenir une ressource n'est pas une étude assez libérale pour intéresser fortement l'amour-propre. On songe aussi aux voyages, mais on se flatte d'en savoir toujours assez pour se tirer d'affaire à table d'hôte et pour donner un ordre à un garçon d'hôtel.

Il y a un demi-siècle, les langues vivantes étaient plus à la mode, parce que le romantisme faisait la guerre aux anciens, et s'appuyait sur les littératures modernes. Shakespeare étant dieu,

son idiome était bien un peu sacré. Victor Hugo s'inspirait des Espagnols ; les noms de Calderon et de Lope de Vega étaient devenus familiers à nos pères. La gloire olympienne de Gœthe, le prestige quasi mystique de la philosophie allemande, la popularité européenne de Walter Scott, le culte passionné que Byron inspirait à la jeunesse fougueuse et mélancolique, la sombre grandeur de Dante, tenaient en échec la trinité classique des langues mortes et du français. Sous Louis-Philippe, on éditait à Paris des collections d'auteurs étrangers ; aujourd'hui quand nous voulons lire un livre anglais, nous le faisons venir de Leipzig. Notre connaissance des littératures étrangères a baissé ; elles nous intéressent moins parce qu'elles ne nous inspirent pas d'enthousiasme. Nous ne cherchons plus de modèles hors de nos frontières. Hugo suffit à nos poètes, Balzac à nos romanciers. Le théâtre français, qui semblait vouloir embrasser le monde et offrir comme un panorama de tous les pays et de tous les siècles, est devenu exclusivement parisien et contemporain, et provisoirement ne s'en trouve point mal, en attendant l'inévitable et prochaine décadence que produit la monotonie. Notre curio-

sité se prend désormais aux monuments des arts et aux costumes, plutôt qu'à la littérature. Nos récits de voyages sont ornés de belles gravures, et non plus de belles citations. D'ailleurs les contrées voisines semblent trop connues et presque vulgaires à nos esprits blasés ; parlez-nous de la Chine, du Japon, de l'Australie et du Congo. Yokohama et Shang-Haï seront bientôt pour nous des cités plus familières que Hambourg et Glasgow, et ce n'est pas la peine de sortir de chez soi, si l'on ne va au moins jusqu'à San-Francisco.

Quelle que soit la bonne volonté des puissants qui rédigent les programmes, l'étude des langues vivantes ne deviendra florissante que quand elle sera vraiment littéraire. L'obligation ne suffit pas ; il y faut la mode et le goût ; pour éveiller le goût, excitez au moins l'admiration; faites sentir aux élèves que les lettres modernes ont aussi leur grandeur et leur beauté, qu'il ne s'agit pas uniquement de gagner une place à un comptoir, ou de se mettre dans l'esprit un guide du voyageur à l'étranger.

On commencera donc de bonne heure, dès l'entrée au collège, dès le début des études, et l'on abordera au moins deux langues. Ne crai-

gnons pas de trop demander à la mémoire, à l'âge où la mémoire est la plus florissante des facultés. Évitons autant que possible le fatras de la grammaire et les épines de la syntaxe. Il faut qu'à treize ou quatorze ans, nos collégiens soient en état de lire très couramment des auteurs même assez difficiles ; mais ce n'est pas en se traînant sur les rudiments et les thèmes qu'ils y parviendront.

Nous avons coutume de nous féliciter de la clarté supérieure de notre langue, et nous disons souvent que les idées des autres peuples ont besoin d'être polies et monnayées par nous pour entrer dans le patrimoine du genre humain ; nous sommes très fiers du privilège qui impose le français aux diplomates. Il y a dans cet orgueil plus de souvenirs historiques que de conscience de la réalité présente. Ni l'Académie de Berlin, ni aucune autre Académie ne mettrait aujourd'hui au concours une dissertation sur l'universalité de la langue française. L'anglais nous dispute le premier rang ; on pense sans doute à Londres que la lutte est terminée et que nous ne sommes pas vainqueurs. Il y a plus d'un motif de le croire ou de le craindre. Le langage

du commerce est aujourd'hui plus important que le langage des cours, et nos rivaux sont les premiers commerçants du monde. Il n'y a qu'une nation française ; il y a déjà au moins deux nations anglaises, et bientôt l'Australie comptera pour la troisième. Dans un temps où le nombre fait la loi, même en littérature, parce que la foule se met à lire, c'est beaucoup d'écrire pour un public de cent millions d'hommes. L'anglais sert d'organe à des sociétés profondément diverses, à la plus riche des aristocraties comme à la démocratie la plus florissante. Les habitants des Iles Britanniques sont les plus grands voyageurs du monde, et paient pour trouver partout leurs habitudes, leur thé, leur roastbeef et leur langue. Ils sont raides, impérieux, exigeants, et les autres peuples se plient à leurs exigences.

Ayons le courage de l'avouer : la langue et la littérature anglaises ne sont pas indignes de cette fortune. La première est simple, brève, exempte de subtilités grammaticales, née pour le commandement et le raisonnement. Sans les caprices de la prononciation, elle serait presque parfaite. Elle est pour ainsi dire double ; le latin et le français ont grossi d'un riche affluent le

fleuve originaire de l'anglo-saxon. Quand vous passez de Gibbon à Carlyle, vous entrez dans un vocabulaire nouveau. Mais le fond est resté anglo-saxon, c'est-à-dire vigoureux, concis, des os, des nerfs, des muscles, et point de chair inutile. Traduisez en anglais une page de prose espagnole contemporaine : vous gagnerez dix lignes sur vingt. On sent qu'on a affaire à un peuple qui parle pour l'esprit plus que pour l'oreille, qui sait le prix du temps, et ne s'endort pas à s'écouter. Comparez Castelar à Bright ; le premier a l'air d'un musicien.

Cette énergie n'exclut pas la souplesse et la variété. Toutes les nuances de la poésie et de la pensée trouvent en anglais leur expression. L'œuvre de Shakespeare est un monde de mots, d'images et de sentiments ; et quel écrivain pourrait-on placer au-dessus de Macaulay pour la largeur des développements, la splendeur du style et cette profusion d'ornements qui charment l'esprit sans le distraire, qui illuminent le discours sans fatiguer l'imagination ? Mettez dans la balance la littérature latine et la littérature anglaise, sans tenir compte à celle-ci de la multitude des talents de second ordre, et vous

avouerez que la religion du beau peut aussi bien s'enseigner dans un séjour à Londres que dans un séjour à Rome.

Enfin l'anglais est peut-être la langue dans laquelle la pensée moderne s'exprime avec le plus de hardiesse et de fécondité. Nous avons été épris de Fichte, de Schelling, de Hegel, de toute cette pléïade de génies nébuleux, qui ont perdu leur temps à faire passer des conceptions imaginaires dans le crible de la dialectique. Les Allemands nous ont étonnés par leur obscurité. Mais c'est en Angleterre que par l'étroite union de la pensée avec les faits de la nature et de l'histoire, la philosophie du XIXe siècle fleurit et mûrit. Quels noms le temps présent peut-il opposer à ceux de Stuart Mill, de Darwin, de Buckle, de Herbert Spencer ? Ailleurs on fait autant de découvertes scientifiques : c'est à Londres et dans les campagnes qui entourent Londres, que les matériaux amassés par la patience et la pénétration des savants, se groupent et s'entassent pour former ces monuments dont la grandeur n'exclut pas la force, et qui unissent la beauté de la forme à la solidité du fond. Si la capitale de l'esprit humain est la ville où se préparent et s'accomplissent les

révolutions de la pensée, et non celle où se donne le signal des bouleversements politiques, Paris a au moins une rivale à respecter. Il est vrai que toute la France se concentre à Paris, tandis que Londres n'absorbe pas l'Angleterre. L'avantage reste à notre cité, mais non à notre pays.

Quand notre élève se sera familiarisé avec la langue, et je lui donne pour cela quatre ou cinq ans, il lui restera trois ou quatre ans pour suivre un cours de littérature anglaise, pour lire et étudier les classiques d'outre-Manche, pour faire, si vous le voulez, ses humanités. Les maîtres et les modèles auront changé, mais la culture intellectuelle n'y aura rien perdu. Au lieu de traduire péniblement une cinquantaine de pages de deux auteurs anciens, nous parcourrons chaque année, sans trop de peine, une douzaine de volumes. Nous remplacerons les versions et les thèmes par des analyses et par quelques devoirs écrits en anglais. Croit-on que des jeunes gens qui, pendant une année entière, auront lu ou résumé deux fois par semaine le théâtre de Shakespeare, qui auront passé dix mois dans la fréquentation de Macaulay, n'auront pas autant de goût, un sentiment aussi élevé du beau et du sublime, l'es-

prit aussi orné que s'ils avaient pendant la même période laborieusement expliqué un petit discours de Cicéron, trois ou quatre cents vers de Virgile, une ou deux épîtres d'Horace et la moitié d'un livre des *Annales*? Dira-t-on que, si le résultat doit être le même, ce n'est pas la peine d'essayer un changement si difficile, de rompre avec une tradition si respectable? Mais le résultat n'est pas le même. Notre humaniste classique est à peine bachelier qu'il se hâte de brûler ou de vendre ses livres, d'oublier le peu qu'il sait de latin. S'il a orné et fortifié son esprit, il ne polira ni n'enrichira cette parure, il ne cherchera pas l'entretien de sa force intellectuelle dans la continuation des mêmes exercices. Le collégien que je rêve ne sera nullement tenté de rompre avec le passé. Au sortir de ses classes il lira le *Times* et la *Revue d'Edimbourg*, les derniers romans britanniques, les traités spéciaux et les publications périodiques qui l'intéressent selon la carrière qu'il aura choisie. Il n'attendra pas le bon plaisir des traducteurs pour connaître la part que nos voisins prennent au progrès humain. Enfin, s'il se destine au commerce, à la banque, à l'industrie, s'il voyage pour s'instruire ou pour

vivre, la connaissance approfondie de la langue anglaise lui sera utile, matériellement, grossièrement utile. C'est fâcheux, mais je m'y résigne sans trop rougir.

L'allemand nous intéresse presque autant que l'anglais, quoique pour d'autres motifs. C'est la langue de soixante millions d'Européens, la langue de nos plus proches voisins, des maîtres actuels de l'Alsace-Lorraine. Mais ce n'est pas seulement en vue de la guerre qu'il faut l'apprendre ; c'est aussi, c'est surtout en vue de la paix. En dépit des rancunes les plus légitimes, les relations commerciales entre la France et les pays germaniques sont sans cesse plus étendues. L'empire d'Allemagne, l'Autriche et la Suisse forment un ensemble de populations que nous aurons toujours intérêt à bien connaître. La littérature d'outre-Rhin est aujourd'hui moins brillante qu'il y a trois quarts de siècle, moins brillante que celle d'outre-Manche. Malgré la vogue dont jouissent les fantaisies pessimistes de Schopenhauer, Mme de Staël, aujourd'hui, nous parlerait moins des philosophes et des poètes ; elle verrait trop de canons. Mais en cessant de disputer le prix de l'art d'écrire, l'Allemagne s'est emparée du pre-

mier rang dans la science proprement dite, au moins par la masse des travaux de détail. Ses Universités, déjà vieilles et toujours jeunes, sont restées des foyers de recherche et d'étude patiente, et nous gagnerons beaucoup à nous donner le spectacle de leur activité.

La connaissance de l'allemand est presque nécessaire à la plupart des professions, aux militaires, aux médecins, aux savants, aux négociants, aux industriels. La rivalité qui met les deux nations aux prises sur tant de champs de bataille, nous oblige à suivre nos rivaux d'un œil attentif, et nous ne serons pas entièrement sortis de notre isolement intellectuel, tant que nous ne saurons pas jour par jour ce qui se fait, se dit et se pense chez nos voisins de l'Est, dans leurs ateliers comme dans leurs écoles et dans leurs casernes.

La langue allemande est plus difficile que l'anglaise, plus éloignée de la nôtre par son génie et sa syntaxe. Aussi l'étude en est-elle d'abord plus rebutante. La conjugaison n'a pas cette simplicité algébrique qui rend l'anglais si accessible ; la construction est bizarre et enchevêtrée. Il est presque nécessaire, pour arriver aux au-

teurs, de passer par la grammaire, tout en n'y séjournant que le moins possible ; mais c'est une écorce qu'on doit traverser pour atteindre le fruit. Or le fruit est plus savoureux qu'il ne semble. L'allemand est peut-être la plus vivante des langues, celle qui tire le plus facilement de son propre sein les mots nouveaux et les nouvelles combinaisons de mots. Presque tous les termes que les savants modernes demandent au grec pour n'être pas trop vite compris, les Allemands peuvent, s'il leur plaît, les composer sans sortir de chez eux. Cette faculté de composition, que nulle autre langue classique ne possède au même degré, et qui fait penser au grec ancien, donne au vocabulaire germanique je ne sais quoi de flottant et de souple dont la poésie et la philosophie profitent également. Certaines pages de Heine nous font assister à la végétation du langage ; on voit, en les lisant, les mots pousser et s'épanouir comme des fleurs aux couleurs éclatantes et aux nuances variées.

La littérature allemande est moins riche que la nôtre et que celle des Anglais. Elle a pourtant ses beautés propres, ses splendeurs et ses parfums. Il n'en est point de plus populaire, qui

traduise mieux les sentiments naïfs et tendres, qui exprime mieux l'amour et la rêverie. L'Allemagne est la terre classique des légendes, des ballades, du vrai romantisme. Ses poètes lyriques ont fait longtemps nos délices : qui n'a été charmé en lisant à vingt ans Uhland et Rückert? Sans les fatalités de la politique et de la guerre, sans les maîtres d'école qui ont enseigné là-bas la haine du nom français, sans les fous qui nous ont jetés dans une funeste aventure, les deux peuples étaient faits pour s'aimer. Nous avons été au dix-huitième siècle les précepteurs de l'Allemagne; au dix-neuvième, nous avons raffolé de sa philosophie, de sa poésie, de ses paysages et de ses châteaux en ruines; elle a inspiré tour à tour Mme de Staël et le grand poète qui a écrit le *Rhin*. Quand nous oublions les justes colères du présent, nous sentons couler dans nos veines un peu du sang que Clovis apporta dans les Gaules, et qui fait les Français parents des Franconiens.

Pour l'allemand comme pour l'anglais, l'étude de la littérature fera suite à celle de la langue, et les élèves se rendront familières les œuvres les plus intéressantes de Gœthe, de Schiller, de

Lessing, de Herder et des poètes contemporains. Leurs lectures devront être assez variées pour qu'ils comprennent avec une égale facilité une thèse de philosophie, un mémoire scientifique, le compte rendu d'une séance parlementaire. N'oublions pas que l'un des plus précieux résultats du progrès que nous voulons accomplir dans la connaissance des langues vivantes, c'est d'habituer les nouvelles générations à chercher dans les journaux et dans les revues de l'étranger, toutes les informations qui peuvent les intéresser. Nous aurons beaucoup gagné quand nous ne dépendrons plus des traducteurs et des agences télégraphiques, quand nos idées sur les peuples et les gouvernements ne seront plus élaborées par une espèce de bureaucratie généralement anonyme, qui impose à tous les Français ses goûts, ses préjugés, ses ignorances et ses erreurs.

Un des moyens les plus efficaces de pénétrer le génie et le caractère des nations voisines, serait d'étudier dans leur propre langue leurs institutions, la géographie de leur sol, et surtout leur histoire. Nous ne savons pas assez combien les mêmes événements sont racontés et jugés de façon différente selon la nationalité du narrateur.

Aussi sommes-nous portés à nous exagérer nos mérites et nos succès, les torts et les revers de nos rivaux. C'est au collège que s'instruisent et se forment presque tous les citoyens qui seront appelés un jour à diriger notre politique, soit comme ministres et comme diplomates, soit comme membres des Assemblées législatives. Tel vote qui engage l'avenir et la sécurité de la France est rendu par des gens qui, pour la plupart, méconnaissent complètement l'état de l'opinion publique hors de nos frontières. Dans ses relations avec l'étranger, le gouvernement reçoit son mandat d'une majorité qui n'a elle-même pour l'éclairer que des correspondances ou médiocres ou systématiques, et des extraits de journaux choisis et arrangés au point de vue de nos propres feuilles.

Bien des Français sont persuadés que l'Allemagne s'est donné sur nous un immense avantage en lâchant sur notre territoire toute une armée d'espions. Ils ajoutent que la générosité naturelle de notre caractère ne nous permettra jamais de lutter à armes égales sur ce terrain. Ce qui est vrai, c'est que le plus utile et le plus irréprochable des espionnages consiste simple-

ment à lire avec attention les journaux d'un pays, car tout y est pour qui sait voir et comprendre.

L'anglais et l'allemand doivent former, avec la langue nationale, la base de la culture littéraire que nous demandons à l'enseignement secondaire. Même si nous parvenons à nous dégoûter de l'uniformité, il sera difficile de dispenser nos élèves de l'anglais ou de l'allemand. Mais, si la suppression du grec et du latin leur laisse encore du temps, si les langues ont pour eux quelque attrait, l'espagnol et l'italien pourront les tenter. L'espagnol notamment serait fort utile. Nos relations avec les républiques de l'Amérique latine sont très actives et pourraient l'être davantage. Ce groupe de nations jeunes et grandissantes qui se ressemblent par l'origine, les idées, les mœurs, les traditions et les tendances, manque d'une capitale au moins intellectuelle, qui pourrait devenir un centre économique. Il y a là pour notre Paris une place à prendre, un rôle à jouer, à la fois honorable et lucratif. Nulle autre cité n'attire aussi fortement les habitants des républiques espagnoles, et il serait peut-être de bonne politique d'offrir à leur jeunesse des moyens d'instruction spécialement adaptés à

leurs goûts et à leurs besoins. Tandis que nous élargirions le cercle de notre influence morale, nous ouvririons, par une conséquence certaine, un champ plus vaste à l'activité des Français qui voudront aller au loin chercher fortune par le travail. Les émigrants ne contribuent pas peu à la force et à la richesse de leur pays, quand ils sont capables de rendre des services aux pays qu'ils vont habiter. Les Anglais nous le prouvent depuis longtemps, et les Allemands le savent bien aujourd'hui. Or les vastes contrées où se parle l'espagnol offrent à nos jeunes concitoyens, comme à notre industrie, un débouché que nous pouvons disputer à nos rivaux.

L'italien, qui possède une littérature plus riche et plus classique, présente peut-être moins d'avantages au point de vue économique. Il trouvera pourtant aussi ses volontaires. L'Italie a pris place parmi les grandes puissances ; nous avons beaucoup à craindre de son hostilité ; l'activité politique, commerciale, intellectuelle de ce peuple rajeuni ne manquera pas d'exciter de plus en plus notre curiosité, et nos échanges avec la Péninsule iront sans doute croissants. Il faudra donc instituer des cours libres pour l'italien comme pour

l'espagnol. Peut-être trouvera-t-on utile d'enseigner çà et là le russe, notamment à Paris. Chaque jour l'empire des tsars se rapproche de nous, puisque la marche de la civilisation réduit chaque jour les distances. Un temps viendra où les hommes se déplaceront assez facilement pour que l'on puisse dire que les Russes sont à nos portes. Ce grand peuple, que l'étendue de son territoire et sa fécondité font déjà si puissant et si riche, n'est pas encore sur le point de se passer des étrangers. Les Allemands lui rendent des services qu'il demanderait volontiers à d'autres ; il les subit et ne les aime pas. Là encore, la jeunesse française trouvera un large débouché, quand elle aimera mieux prendre l'air dans le vaste monde que de s'étouffer à l'entrée des fonctions publiques. Nous avons cru jusqu'ici qu'il suffisait de parler français pour être bien accueilli des Russes : ce ne sera peut-être pas toujours vrai. D'ailleurs les gens qui ne connaissent pas la langue d'un pays sont bornés dans le choix de leur profession ; le commerce notamment leur est à peu près interdit.

Il est encore d'autres langues qui peuvent revendiquer une place, si modeste qu'elle soit,

dans notre enseignement secondaire : ce sont les langues orientales. Nous gouvernons trois ou quatre millions d'Arabes ; nous allons gouverner quinze ou vingt millions d'Annamites. Peut-être disputerons-nous un jour aux Anglais et aux Allemands une partie du commerce de la Chine et du Japon. L'arabe, l'annamite, le chinois et le japonais seraient fort utiles à un grand nombre d'élèves qui se disposent à entrer soit dans certaines administrations, soit dans la carrière commerciale. On pourrait ouvrir dans quelques collèges des cours où les élèves apprendraient les éléments de l'une de ces langues, ou créer des écoles spéciales où les jeunes Français coudoieraient de jeunes Arabes ou de jeunes Orientaux. Mais nous entrons ici dans l'exception ; il suffit de faire remarquer en passant que la fondation d'un empire colonial oblige l'État à préparer le recrutement d'un corps nouveau ajouté à son armée de fonctionnaires, et que le désir d'étendre nos relations d'affaires nous engage à ne plus considérer les langues de l'Asie comme de purs objets d'érudition et de curiosité savante.

CHAPITRE XIII

LE FRANÇAIS

Nous savons le français sans nous donner la peine de l'apprendre ; il suffit d'écouter ceux qui le parlent bien, et de lire les auteurs qui l'ont bien écrit. Il semble que ce bienfait de la nature nous ait déplu parce qu'il était gratuit ; nous avons cherché le moyen de faire payer chèrement aux écoliers ce qu'ils pouvaient avoir pour rien, et nous l'avons trouvé. On a traité la langue maternelle comme une langue morte ; on l'a hérissée de grammaire, d'orthographe et d'analyses ; on a élevé autour d'elle un rempart de règles, d'abstractions et de subtilités, et comme pour dégoûter sans retard les enfants de l'étude,

on les a jetés, à peine sortis des bras de la nourrice, dans les halliers des participes et les broussailles de l'imparfait du subjonctif. Une grande partie du travail que la jeunesse des écoles primaires consacre à s'instruire est sacrifiée à la tyrannie de l'orthographe ; cette science de convention dévore les heures les plus précieuses de la vie. N'adoptera-t-on pas une autre mesure de la valeur des gens et verra-t-on jusqu'à la consommation des siècles le dragon de la dictée garder l'entrée de la plupart des carrières ?

Nos élèves ne sont pas obligés de boucler avant treize ans tout leur bagage d'instruction ; je voudrais qu'on leur épargnât les tortures de la grammaire. L'orthographe d'usage leur viendra d'elle-même ; quant aux règles, on les leur expliquera en peu d'heures quand ils seront en état de les comprendre. Je ne parle pas des prétendues analyses logique et grammaticale, qui semblent avoir été inventées uniquement pour tuer le temps de la façon la plus triste. Voilà l'enseignement du français bien simplifié, au moins dans les classes élémentaires. On apprendra par cœur les fables de la Fontaine comme le vrai trésor des citations et allusions de la conversation française ; quel-

ques autres poésies seront également logées dans la mémoire des enfants, mais avec choix et avec sobriété. Peu de préceptes, de sermons et de moralités : cela dégoûte de la morale. Les tragiques sont de bonne heure intelligibles, Corneille surtout. Est-il nécessaire de faire apprendre par cœur des morceaux de prose ? C'est un exercice très pénible pour certains esprits ; au moins n'en faut-il pas abuser.

Ce n'est donc pas pour mettre plus au large l'enseignement de la langue maternelle que je fais la guerre aux langues anciennes. Les leçons de français ont un défaut grave : elles sont généralement vides, ce qui les rend fort ennuyeuses, et pour qui les donne, et pour qui les reçoit. Dans la plupart des examens on a placé une épreuve qui s'appelle l'explication d'auteurs français ; elle met au supplice les candidats et les juges ; j'avoue n'avoir trouvé dans ma vie qu'un seul professeur qui donnât à cet exercice un sens tout à fait satisfaisant ; encore faut-il ajouter qu'il avait quitté la chaire pour la direction des études, et que je ne l'ai entendu que deux ou trois fois. Presque toujours le temps se passe à éclaircir des phrases et des mots clairs comme le jour, à

orner les plus beaux textes de commentaires insipides, à suer sang et eau pour débiter des platitudes sur des chefs-d'œuvre. Sans doute il faudra bien lire quelques classiques, mais le maître ne se croira pas obligé de les couper par des observations inutiles, à moins qu'il ne faille signaler les variations du langage, des idées et des mœurs, et indiquer les circonstances historiques que les élèves ne connaissent pas encore. Mais on les engagera à lire beaucoup eux-mêmes et à rendre compte de leurs lectures par des analyses orales ou écrites, tout en évitant de les mettre aux prises avec des matières au-dessus de leur âge.

Est-il besoin de condamner formellement les traités de rhétorique et de style qu'on nous mettait jadis entre les mains, et qui nous apprenaient que l'exorde doit être approprié au sujet, la narration oratoire brève et claire, et la péroraison pathétique ? Les figures de diction et de pensée sont encore plus discréditées ; l'antonomase et la synecdoche sont bannies de la cervelle des honnêtes gens : on les découvre malaisément dans les provinces les plus reculées.

Les exercices de style ne doivent être ni mul-

tipliés ni prématurés. Meublez la mémoire des enfants d'un trésor de faits et de mots avant de les contraindre à faire preuve d'invention. Rappelons-nous que nous avons du temps. Ce n'est qu'à partir de la seconde ou de la troisième que nous demanderons à nos élèves autre chose que de simples reproductions. Il n'est pas bon de les exercer de trop bonne heure à traduire platement des pensées vulgaires. Le collège n'est pas, quoi qu'on en pense, une école de journalisme : c'est le savoir qui est le véritable but de l'éducation, et non l'éloquence, ni même la facilité à se servir de la plume et de la parole. Une certaine gaucherie d'expression ne messied pas aux jeunes collégiens. Qu'ils se mêlent à la conversation avec pudeur ; qu'ils se défient d'eux-mêmes, de leur jugement, de leurs opinions. Pourquoi les pousser de si bonne heure à se croire des hommes, à trancher et à décider ? On ne fabrique que trop de petits prodiges qui rendent des oracles devant leurs pères, et à qui fait défaut la première vertu de leur âge, la timidité. Il faut, dit-on, apprendre aux enfants à mettre de l'ordre dans leurs idées. Oui, quand ils en ont, et ils n'en ont pas si tôt qu'on pense. Craignez de les habituer à

prendre et à passer leur cuivre pour de l'or. Si les parents ont le tort de souhaiter une moisson anticipée et des fruits avant la saison, nous n'avons pas à leur complaire, ni à donner à nos élèves des leçons de charlatanisme. Ils sont Français et sauront bien faire valoir leur mérite quand il en sera temps : ce n'est pas ce qui nous manque. La vie nous apprend à étaler ; que l'enfance du moins soit toute au soin d'amasser.

Sur quels sujets nos élèves doivent-ils exercer leur faculté d'invention, quand l'heure sera enfin venue d'y faire appel ? Le discours est quelque peu tombé en discrédit. On trouve ridicule que l'écolier fasse parler Alexandre et Turenne, Périclès et Boileau. Sans doute il connaît peu ces grands hommes : ne les connaît-il pas encore mieux que certaines matières qu'on prétend lui offrir pour le mettre à son aise, comme la haute critique d'art, la description des paysages et l'analyse des sensations complexes que provoquent les circonstances de la vie contemporaine ? On a peut-être condamné trop durement le discours. Le rhétoricien n'y exprimait guère que les pensées et les sentiments avec lesquels la littérature classique l'avait familiarisé ; il rendait à

César ce qui venait de César, après y avoir mis sa marque personnelle. Il y avait dans ce genre d'exercice je ne sais quoi de romanesque qui échauffait ces jeunes cœurs et qui les poussait peut-être un peu vers la déclamation, mais vers une déclamation honnête et fière. J'ai vu tel cahier de textes de la classe de rhétorique qui formait par l'ensemble des sujets de discours un traité de morale humaine et civique plus entraînant que les livres les plus estimables où cette partie de l'éducation ait été codifiée par d'excellents philosophes.

Pour l'écolier moderne, comme pour les historiens de l'antiquité, le discours vise à mettre en relief les sentiments que les événements fameux ont dû provoquer dans l'âme des acteurs; c'est une application de la psychologie à l'histoire, une conjecture sur les pensées et les passions des peuples et des grands hommes et non pas, comme on le croit trop aisément, un simple exercice de style, un verbiage creux et sonore. Mais combien de rhétoriciens atteignent le but et réalisent l'intention du maître? Ce qui est pour eux un travail fécond n'est pour la foule des médiocres qu'un labeur ingrat et stérile. Où les idées manquent, il

est toujours mauvais de contraindre l'élève à accumuler les mots et les phrases.

Aussi appartient-il au professeur de choisir les sujets de composition française d'après la force des élèves et aussi d'après son propre goût. Disons-le en passant, il ne faut pas songer tellement à l'intérêt des élèves qu'on oublie le goût du professeur. Ce sont les hommes qui appliquent les méthodes, et ils ne les appliquent bien que si elles leur plaisent. Une classe bien faite n'est pas la mise en pratique d'une recette officielle ou d'un programme consacré par les circulaires : c'est la collaboration et la communion d'un esprit mûr et d'une âme virile avec de jeunes esprits et de jeunes âmes. Gardons-nous de perfectionner la mécanique de l'enseignement au point d'en chasser la vie et la flamme. Laissons une part, et une large part, à l'initiative des citoyens à qui nous confions la jeunesse. Il y a longtemps qu'ils soutiennent une lutte sourde et vaine contre le despotisme de la lettre, la manie de l'uniformité, l'esprit administratif et bureaucratique ; ils ne s'y soumettent qu'en s'endormant. Le ministre qui disait avec un sot orgueil qu'à la même heure tous les élèves faisaient le même devoir dans tous

les lycées de France, aurait pu ajouter que dans beaucoup de lycées on le faisait sans plaisir, sans entrain et sans fruit. Ce danger est si grand que si l'on n'y prend garde, le progrès de la pédagogie ne fera que hâter la décadence des études. On sera si bien édifié sur les meilleurs procédés d'enseignement que les maîtres n'oseront plus n'être point parfaits, et qu'ils deviendront nuls.

Faut-il conserver une liste sacrosainte des livres classiques éternellement imposés à l'admiration des élèves ? Il conviendra du moins de laisser aux professeurs une assez grande liberté à cet égard, et les professeurs eux-mêmes encourageront les élèves dans leurs excursions indépendantes à travers la littérature même moderne. Éviter l'ennui, et faire naître l'amour de la lecture, voilà le but ; peu importe le chemin. Il y a des œuvres d'une beauté immortelle que tout Français doit connaître, mais que les jeunes gens ne peuvent goûter avant que le sentiment littéraire se soit éveillé dans leur esprit. Ce serait grand dommage s'ils quittaient le collège sans avoir étudié les *Oraisons funèbres*, les *Pensées* de Pascal. Mais on risque de les rebuter si on les met trop tôt à cette forte nour-

riture. L'histoire intéresse tous les âges : Quintilien prétend même qu'elle n'a pas besoin pour cela d'être bien écrite. On peut joindre au *Charles XII* de Voltaire quelques œuvres contemporaines, la *Conquête de l'Angleterre*, d'Augustin Thierry, la *Campagne de 1812*, de Philippe de Ségur, les *Faux Démétrius*, de Mérimée, les premiers volumes de l'*Histoire de France*, de Michelet.

L'étude du vieux français appartient-elle à l'enseignement secondaire ou à l'enseignement supérieur ? Il serait à désirer qu'on pût l'aborder dès le collège. Les élèves prendront plaisir à retrouver les mots modernes sous une forme ancienne. Nos poètes du moyen âge méritent d'être expliqués et commentés ; ce sont des sources précieuses pour la connaissance des mœurs et des idées de nos pères. La *Chanson de Roland* est notre Iliade. Avec sa langue pauvre et sa versification primitive, cette épopée est peut-être le plus fier morceau de poésie guerrière qu'aucun peuple ait jamais possédé depuis les Grecs. L'auteur anonyme de ce chef-d'œuvre si longtemps inconnu, est plus près d'Homère que Virgile lui-même. Toute la chrétienté l'a chanté, récité,

imité, de la Grèce à l'Islande. Notre Roland est l'Achille de la féodalité, le héros favori d'un siècle où la France était déjà ce qu'elle est redevenue plus tard pour moins de temps, la grande nation. Charlemagne est au moins un demi-Teuton ; Roland est bien à nous : c'est la « douce France » qu'il aime, et c'est pour la préserver de toute honte qu'il se fait tuer avec tant de grandeur. Avant Jeanne d'Arc, avant Duguesclin, avant saint Louis, un trouvère ignoré a jeté dans le monde un cri retentissant d'amour pour notre patrie. L'érudit qui a découvert le manuscrit de son œuvre a vieilli de plusieurs siècles nos titres de noblesse.

En vain prétendrait-on que la connaissance du latin est nécessaire à qui veut comprendre l'ancien français. C'est un préjugé que l'expérience ne justifierait pas. Dès l'époque de la *Chanson de Roland* la séparation est accomplie ; parfois même les mots de notre vieux langage, tirés de la source par le peuple, en sont plus éloignés que les mots analogues employés aujourd'hui. Si l'on comparait le vocabulaire de Joinville à celui de Bossuet, on trouverait peut-être que c'est le dernier qui se rapproche le plus de Cicéron.

CHAPITRE XIV

L'HISTOIRE

L'histoire a su conquérir une place à côté des langues mortes. On ne la considérait jadis que comme une dépendance des humanités ; on ne lui demandait que d'éclairer les classiques et de fournir le discours d'exemples et d'allusions. Elle a maintenant ses professeurs distincts, et on ne lui dispute plus le droit d'occuper au moins une classe par semaine. On s'effraie cependant de son immensité ; on craint qu'elle n'abuse de ses droits nouveaux, et qu'elle n'inflige à la mémoire des enfants un fardeau trop lourd. Elle est au moins suspecte d'ambition, et le latin la menace d'un retour offensif. Comme chaque maître

est tenté de tirer à lui la plus large part du temps et de l'attention des écoliers, on essaie de remédier aux empiètements de l'histoire en la laissant enseigner le plus longtemps possible par le professeur de grammaire ; celui-là, on l'espère du moins, n'accablera point les élèves d'une érudition qu'il n'est pas obligé de posséder.

Cependant, loin de restreindre la part faite à l'histoire, il devient presque nécessaire de l'élargir, car l'histoire elle-même s'agrandit pour ainsi dire dans tous les sens ; elle gagne en étendue et en profondeur.

Il y a cent ans, un Français pouvait se croire suffisamment instruit s'il connaissait, avec les annales de son pays, celles de la Judée, de la Grèce et de Rome, et celles des différents peuples européens seulement en ce qui nous touche. Il possédait ainsi les origines de notre culture laïque et religieuse. L'Angleterre, l'Espagne, l'Autriche, ne lui apparaissaient que comme des rivales de notre monarchie ; l'Allemagne et l'Italie n'étaient que des champs de bataille ; il fallait aussi savoir que nous devons la Réforme aux Allemands et la Renaissance aux Italiens. Cependant notre horizon s'éloigne peu

à peu. A mesure que la guerre et la paix nous mettent en relations avec nos voisins, nous sentons le besoin de nous renseigner sur leur passé. C'est de nos jours surtout que cette nécessité éclate à tous les yeux. Les Anglais ne sont plus nos ennemis six fois séculaires : ce sont nos devanciers dans l'art d'être libre, et les inventeurs de ce régime parlementaire que nous essayons depuis si longtemps d'acclimater chez nous. L'Italie, devenue l'une des grandes puissances, sollicite notre attention. Comprendrons-nous la résurrection de l'empire d'Allemagne, si nous ignorons les grandeurs du moyen âge teutonique ? Guillaume Ier est le successeur des Ottons et des Frédérics de Hohenstaufen, aussi bien que des margraves et des électeurs de Brandebourg.

La Russie joue dans les affaires européennes un rôle si important, que nous devons remonter aux origines de cette grande nation, et ses origines seraient obscures si nous prenions le règne de Pierre-le-Grand pour point de départ. Les peuples danubiens se réveillent ; l'Autriche n'est plus pour nous qu'une confédération monarchique ; les Hongrois et les Slaves du Danube ont droit à

toute notre curiosité. N'oublions pas que les Portugais ont découvert la route des Indes, que les Scandinaves ont été plus d'une fois pour nous des alliés utiles. La décomposition de l'empire ottoman serait inintelligible pour qui n'en aurait pas étudié la formation.

L'Amérique est entrée dans le cercle de la civilisation. Les États-Unis ne datent point de la déclaration d'indépendance : c'est l'enfance des colonies anglaises qui nous explique la prospérité de leur âge mûr. De même les possessions espagnoles sont devenues des États libres et riches, sinon florissants ; ne rattacherons-nous pas leurs agitations présentes à la longue torpeur où les plongea le double despotisme de l'Église et de la métropole ?

Négligerons-nous l'Asie ? L'Inde est aujourd'hui la plus riche dépendance d'un État européen ; la Chine attire tous les regards ; le Japon vient d'accomplir sous nos yeux la plus subite et la plus prodigieuse des révolutions : il est des nôtres. Chaque nation, en s'asseyant à son tour au banquet de la civilisation, nous invite à nous enquérir de son passé, à chercher dans son histoire le secret de ses vertus et de ses vices. Ces

peuples nouveaux venus ne sont pas des parvenus ; ils ont leurs titres de noblesse, leurs archives curieuses et précieuses, leur arbre généalogique ; ils ont, tout comme nos voisins, le droit d'être connus de nous : ne sont-ils pas aussi nos voisins, depuis que la vapeur nous met à leurs portes et que le commerce fait d'eux nos chalands ou nos fournisseurs, nos associés ou nos concurrents ?

On sait maintenant que les colonies peuvent devenir des États indépendants, et que même avant de s'affranchir, elles exercent sur leur métropole une influence chaque jour croissante. L'esprit du siècle, le courant des idées nous amènent à donner à ces rejetons de la race européenne, ou à ces riches domaines des vieux empires, un peu de notre temps et de notre attention.

L'Afrique n'était plus pour nos pères qu'une terre barbare ; ils se contentaient de voir dans l'Égypte la mère des arts, une mère singulièrement déchue, et dans Carthage la rivale de Rome. Maintenant tout le nord de l'Afrique est le théâtre de nos exploits et de nos travaux ; la vieille Berbérie est une partie de la France, et la

vallée du Nil, en dépit de nos récents mécomptes, est encore un pays à demi français ; au moins y trouve-t-on à chaque pas les vestiges de notre activité ou glorieuse ou féconde.

L'histoire contemporaine se charge sans cesse de faits toujours plus nombreux, parce qu'elle a pour théâtre le monde entier. La Révolution et l'Empire formaient un drame à la fois immense et un, avec son exposition, ses péripéties, son dénouement. L'intérêt a son centre, les rôles ont leur hiérarchie, et la foule du genre humain se range autour d'un petit nombre de héros. Aujourd'hui, l'intérêt et l'action se sont dispersés. On peut grouper les événements de plus d'une façon, selon qu'on envisagera de préférence la lutte des idées de liberté contre les traditions de l'absolutisme, ou les efforts des prolétaires pour conquérir un dividende plus large dans la somme des fruits du travail, ou la conquête du globe par les Européens, ou la renaissance des nationalités oubliées, ou les épreuves de l'équilibre international, ou l'évolution économique qui institue le marché universel. Il faut donc multiplier les points de vue ; mais à quelque point de vue qu'on se place, le spectacle est plus divers qu'autrefois,

et la tragédie humaine se décompose en un grand nombre de pièces distinctes, dont les intrigues séparées ne croisent pas toujours leurs fils. Ainsi l'histoire moderne s'allonge et s'élargit d'un côté, sans se raccourcir ni se rétrécir de l'autre. La société actuelle date toujours des grands événements de la seconde moitié du XVe siècle ; elle devient plus vieille et ses annales se compliquent.

Mais c'est surtout par l'étude des origines que l'histoire agrandit son domaine. Ici ses conquêtes sont rapides, merveilleuses, infinies. C'est presque une révélation. L'Égypte, la Chaldée, l'Inde ancienne nous abandonnent leurs secrets ; les civilisations primitives sortent de l'ombre, revivent dans les monuments, s'éclairent par la comparaison. La linguistique, née d'hier, se met à l'œuvre à son tour, retrouve la filiation et démontre la parenté des races, devine la date relative des inventions qui ont transformé l'humanité. L'archéologie préhistorique va plus loin encore : elle découvre sous les couches modernes du sol, dans les cavernes, dans le lit des fleuves, au fond des lacs et des tourbières, des documents qu'elle rapproche, qu'elle interprète, mémoires inconsciemment tracés par nos ancêtres sur le bois, la

pierre et l'argile, avant l'écriture, peut-être avant le langage, et qui apprennent à qui sait les lire comment vivaient les contemporains du mammouth. Les observations des voyageurs et des missionnaires, contrôlées par une critique plus pénétrante, permettent de rassembler dans une commune étude le sauvage primitif et le sauvage contemporain. Des philosophes érudits reconstruisent ainsi, avec des conjectures qui parfois touchent à la certitude, l'itinéraire de notre espèce à travers les innombrables étapes qu'elle a dû parcourir avant de prendre conscience d'elle-même. Instruits par l'anatomie comparée à saisir la liaison des organes, des fonctions et des habitudes, ces antiquaires de l'induction refont la Genèse avec des ossements et des débris d'ustensiles. Ignorerons-nous leurs travaux ? L'humanité adulte dédaignera-t-elle ces humbles souvenirs de sa longue enfance, ces trophées de la lutte mille fois séculaire qui lui a procuré la domination du globe ?

L'histoire cesse d'être une science isolée et indépendante. Comme le chêne de la fable, dont les pieds touchaient à l'empire des morts, elle plonge ses racines jusqu'au cœur de la géologie

et de la zoologie. Ceux que n'a jamais émus le spectacle de cette évolution, ceux qui n'éprouvent pas un sentiment de piété en contemplant les vestiges de la vie de nos premiers pères, un sentiment de terreur en essayant de mesurer l'immensité de ces périodes crépusculaires, où chaque progrès accompli dut exiger des siècles par centaines, ceux-là refuseront d'enseigner à la jeunesse l'histoire des âges préhistoriques, dont les époques se marquent non par une conquête ou par la vie d'un grand personnage, mais par les vicissitudes de la faune contemporaine ou la forme des outils en silex. Mais nos origines intéressent même ceux que la science ne touche pas. Le problème de la création, naturelle ou divine, est un de ceux que les polémiques du jour tiennent sur le tapis ; les gens cultivés devraient être au moins en état de suivre les controverses à la mode autrement qu'en ignorants ou en badauds.

Tandis que la science historique recule jusqu'à l'infini les limites de son domaine, elle en creuse plus profondément le sol. Je ne parle pas seulement des progrès de la critique et du zèle que les érudits du siècle ont apporté à la recherche et à la discussion des sources. Mais il me semble

que l'objet même de l'histoire s'est modifié, et qu'elle a changé de héros. Au lieu de chanter les épopées guerrières et de raconter les révolutions des empires, elle veut maintenant faire revivre la foule des générations éteintes; elle étudie leurs idées, leurs coutumes, leur genre de vie; elle a cessé d'être aristocratique, et elle s'intéresse aux peuples. Elle restitue le premier rôle au chœur naguère effacé des multitudes. Sans doute on n'a pas toujours négligé de s'informer des mœurs et de la condition de chacun des troupeaux d'hommes qui traversaient le champ visuel de l'histoire; Hérodote n'y manque pas, et ce serait pour beaucoup d'écrivains un progrès que de revenir à l'exemple de ce maître. Quelle décadence entre son récit à la fois si dramatique et si instructif, et les manuels décharnés dont on a trop longtemps chargé la mémoire des écoliers! Un amas de dates, de batailles et d'avènements forme peut-être le squelette de l'histoire; mais c'est grand'pitié de ne montrer aux enfants qu'un squelette. On y joint souvent des anecdotes et des portraits de grands personnages, les apophthegmes des rois, des reines, des grands capitaines et des grands ministres. On va plus

loin : on trace le tableau des institutions, mais seulement des institutions politiques ; on dit comment le prince gouvernait, et qui rendait la justice. On y ajoute même quelques notions sur la féodalité, sur la chevalerie, sur les communes. Il faut bien expliquer la Jacquerie par les souffrances des paysans, Étienne Marcel et les Cabochiens par le mécontentement des bourgeois de Paris, les guerres de Flandre par l'esprit de liberté qui animait les grandes républiques municipales du Nord. Mais ce qui domine encore dans l'enseignement, ce qui reste dans la mémoire des bacheliers, c'est une collection de faits dépourvus d'intérêt. Malgré l'impulsion donnée par Augustin Thierry et par Michelet, la vie matérielle et morale des générations lointaines échappe à la grande majorité des gens qui se croient cultivés, et qui le prouvent en exhibant leur diplôme.

Le véritable héros de l'histoire de France telle qu'on nous l'apprenait au collège, c'est le pouvoir royal; les conquêtes des Capétiens et les vicissitudes de leur autorité sont l'intrigue de ce long drame. Il semble que hors de là il n'y ait que confusion et désordre, et que les étapes du

despotisme soient seules dignes de [illegible] attention. On obtient ainsi, selon la méthode classique, une merveilleuse unité ; tout mène à la monarchie de Louis XIV ; il faut bien admettre ensuite la décadence de cette monarchie pour expliquer et justifier la Révolution. Mais les élèves se font-ils ainsi une juste idée de l'existence de nos pères ? Savent-ils que le XIe siècle a vu la nation française au comble de la grandeur et la royauté au comble de la faiblesse ? Savent-ils que le XIIIe siècle est un temps de prospérité, et le XVe un temps de misère ? que les Français étaient plus riches et plus heureux sous Henri II que sous Louis XV, que la révolte était au moins aussi légitime contre Mazarin que contre Louis XVI ? On leur dit comment Louis XI abattit les derniers des grands vassaux, comment Richelieu triompha de la résistance des grands seigneurs, mais on leur laisse croire que nos pères habitaient dans des tanières. Indiquez-leur une date, prise au hasard : ils n'hésiteront pas sur la question de savoir qui régnait alors ; mais si la France était heureuse, si elle était très peuplée, si la terre était bien cultivée, si le commerce et l'industrie étaient florissants, cela n'est pas

dans le programme. Encore s'agit-il ici de notre pays. Sur les pays étrangers les notions des élèves sont encore bien plus incomplètes. Elles se bornent à la connaissance d'une série de révolutions, d'une liste de dynasties et de souverains, avec quelques noms de batailles : ce qu'il faut pour se tirer honorablement d'un examen où les questions pourront être posées par un professeur de littérature, qui se pique de ne connaître l'histoire qu'en homme du monde.

L'histoire complète est l'histoire de l'humanité et non pas l'histoire des gouvernements, de leurs variations et de leurs révolutions. La politique et la législation ne sont pas tout. L'une et l'autre s'expliquent par le développement ou le conflit des idées, des sentiments, des besoins. La plupart des hommes à qui la Fortune a confié un rôle éclatant ne sont que les instruments des forces en présence, les interprètes dociles d'une foule anonyme; les grands hommes même doivent le plus souvent leur grandeur à la vivacité avec laquelle ils expriment et mettent en action une pensée générale. Ce sont des types parfaits au milieu d'une masse d'ébauches ; la nature fournit un métal précieux, mais ce sont les cir-

constances qui modèlent et fondent la statue. Ces personnages de choix donnent parfois un coup de barre décisif aux heures de crise, et c'est méconnaître la part du libre arbitre que de rabaisser leur influence. Mais pour quelques héros, que d'acteurs qui débitent médiocrement leur rôle, et que la force des choses aurait pu remplacer par d'autres !

L'histoire des États n'offre donc qu'un cadre pour l'étude de l'histoire générale ; c'est une collection de faits précis et de dates fixes qui s'ancrent solidement dans la mémoire, et qui empêchent l'esprit de flotter à la dérive sur les ondes du temps. Mais il faut remplir ces cadres, et donner aux jeunes gens une idée aussi nette que possible des révolutions bien plus importantes qui se sont accomplies dans les mœurs, dans les croyances, dans les habitudes de la vie. La religion et les arts, l'agriculture, l'industrie et le commerce, la condition des diverses classes de la société, les variations du logement, du vêtement et de la nourriture, les progrès et les reculs de la population, la détermination toujours un peu vague, et pourtant essentielle, de l'espèce et de la somme de vertu et de bonheur qu'on trou-

vait parmi les hommes à chaque époque, l'histoire de la civilisation, en un mot, voilà le but et le fond de l'enseignement qui convient à notre siècle. Je voudrais qu'un bachelier pût me raconter les débuts et les transformations de l'idée de liberté de conscience, aussi bien que la succession des guerres de religion sous les Valois, qu'il connût les misères du temps de la Fronde, comme les intrigues des grands seigneurs contre Mazarin, que les voyages d'Arthur Young lui fussent aussi familiers que les campagnes de Condé.

Dans l'enseignement actuel, la plupart des questions intéressantes se présentent à une certaine date, puis disparaissent du programme et des cours. Si je prononce le mot de Commune, l'élève pense à Louis-le-Gros et se souvient des récits d'Augustin Thierry ; mais il ne sait pas comment la vie municipale a été peu à peu étouffée par le pouvoir royal, ni comment s'administraient les villes et les villages avant 89. Si je parle de la misère des paysans, il allèguera la Jacquerie et une phrase de La Bruyère ; il est douteux que son érudition aille plus loin et qu'il fasse une différence entre l'époque de Louis XII

et celle de Louis XV. Si je l'invite à me dépeindre l'habitation d'un artisan ou d'un laboureur avant la guerre de Cent-Ans, il restera bouche béante, à moins qu'il ne prononce les mots de chaumière, de cabane et de hutte. Il sait que Richelieu a créé l'Académie française et que la Convention a décrété l'enseignement obligatoire; mais que répondrait-il si je lui demandais l'histoire de l'enseignement primaire sous la monarchie ? A propos des corporations, il rappellera le livre des métiers d'Étienne Boileau, la tentative de Turgot pour abolir les jurandes et maîtrises et leur suppression définitive par la Constituante; lui a-t-on expliqué la lente évolution qui a rendu malfaisantes les plus fécondes institutions du moyen âge ?

Sans doute il faut commencer par graver dans la mémoire des enfants une somme de faits et de dates. Dans les premières classes, jusqu'en troisième, si l'on veut, le cours d'histoire restera à peu de chose près ce qu'il est aujourd'hui. Il appartient aux maîtres, en général fort dignes de leur tâche, de relever le récit des événements politiques par des peintures intéressantes des mœurs, et par les anecdotes et les traits de ca-

ractères qui rendent notamment l'histoire ancienne si attrayante pour la jeunesse. Dans les hautes classes, le professeur tracera, selon la méthode et dans le cadre qu'il lui plaira de choisir, l'histoire de la civilisation en France, tout en l'éclairant par des comparaisons avec les peuples étrangers. Il racontera comment certaines institutions, qui ont été atrophiées chez nous, se sont développées ailleurs, par exemple les états généraux en Angleterre et dans les pays scandinaves, la liberté communale en Italie, en Flandre, en Allemagne. Mais c'est surtout de notre pays qu'il s'occupera : la tâche est assez vaste pour absorber toute son attention pendant deux ou trois ans. D'ailleurs il y a des époques où la civilisation française ne se distingue guère de la civilisation générale. La féodalité, la Renaissance, la Réforme, sont des faits européens, et depuis la Révolution, la chrétienté forme un tout qui vit d'une vie commune. Peut-être jugera-t-on utile d'employer le cours d'histoire, en philosophie, à une revue générale des destinées de l'humanité, depuis son berceau jusqu'à nos jours, soit qu'on suive l'ordre des temps, soit qu'on préfère un autre plan, par exemple, celui que Herbert Spencer a adopté dans

son traité de sociologie. Ou bien on exposera l'histoire moderne de l'Europe, en montrant comment le cercle de nos relations politiques et commerciales est allé s'élargissant depuis la fin du xve siècle, comment le monde civilisé est devenu, devient sans cesse plus grand, comment la solidarité du genre humain s'établit et se développe avec le progrès des moyens de communication. C'est surtout ici que je compte sur la liberté des méthodes et la diversité des programmes. Ayons de bons maîtres et fions-nous à eux ; ils ne changeront ni la suite des siècles, ni la série des faits, mais ils mettront plus de vie dans leurs narrations, plus de couleur et de mouvement dans leurs peintures, si nous leur permettons de les composer à leur gré.

CHAPITRE XV

LA GÉOGRAPHIE

Un des hommes qui ont discuté avec le plus d'autorité les questions d'enseignement, M. Cournot, écrivait en 1864, à propos de la géographie : « Si l'on passe en revue chaque contrée, en faisant connaître la nature du climat, la structure » du sol, les richesses naturelles qu'il possède, » les mœurs et les lois des populations qui l'habitent, surtout leur industrie et leur commerce, » en insistant davantage, comme de raison, sur » les contrées avec lesquelles nous avons nous-» mêmes plus d'affinités de mœurs et d'institutions, plus de relations de commerce et » d'affaires, on aura institué l'enseignement qui

» donne, sous la forme la plus attrayante, le plus
» de connaissances directement utiles, au point
» de vue de notre époque. Si donc le principe de
» l'utilité immédiate et pratique devait un jour
» prévaloir, au préjudice de la culture littéraire
» et au préjudice de l'histoire elle-même, dans
» les procédés de l'institution secondaire (car il
» s'agirait alors de procédés et d'instruction,
» bien plus que de méthodes et d'études), nul
» doute qu'un enseignement géographique com-
» pris de la sorte n'y dût tenir une grande place,
» peut-être même la place principale. On n'en est
» pas encore là, et rien ne nous porte à presser
» l'avènement de ce futur ordre de choses. »

Ainsi M. Cournot jugeait déjà, il y a vingt ans et davantage, que la géographie, enseignée d'une façon complète, peut être la plus utile des études ; il estimait qu'il n'en est pas de plus attrayante. S'il avait reconnu que c'est également la plus belle, la plus féconde, la plus propre à former un esprit vraiment cultivé, il aurait sans doute devancé l'avenir qu'il prévoyait ; il aurait revendiqué pour la géographie cette place principale que lui doit un jour assurer le principe de l'utilité immédiate et pratique. Mais

il semble que cet esprit, d'ailleurs vigoureux et pénétrant, n'ait pu s'élever au-dessus du préjugé qui oppose l'utile au beau jusqu'à prendre l'utilité pour une sorte de laideur, ou tout au moins pour une marque d'infériorité. Ce reste de sentiment aristocratique fait penser aux Chinois, qui voient des signes de noblesse dans la petitesse artificielle des pieds chez les femmes, et dans la longueur des ongles chez les hommes. Ne pouvoir se servir de ses pieds pour marcher, de ses mains pour travailler, c'est une façon singulière de se séparer de la foule, et les Anglais sont assurément plus sages, qui font jouir les enfants des classes riches des bienfaits d'une forte éducation gymnastique. Mais il s'en faut de peu que nous appliquions à l'éducation de l'esprit la doctrine chinoise ; au moins avons-nous coutume d'accorder indifféremment à certaines études les épithètes de noble et de désintéressée, comme si ces deux mots étaient synonymes.

L'opinion publique est aujourd'hui tout à fait convaincue de l'utilité de la géographie, et cela pour des raisons futiles au moins autant que pour des raisons sérieuses. En 1870, les Allemands trouvaient mieux leur chemin en France que les

Français eux-mêmes ; la foule naïve en conclut qu'ils savaient admirablement la géographie et qu'ils en tiraient grand parti. La vérité est qu'ils avaient des cartes et qu'ils savaient les lire. Le plus grand géographe du monde ne mènerait pas un régiment d'un village à l'autre en se fiant à sa science, et un officier médiocrement instruit peut fort bien exécuter une reconnaissance sans posséder par cœur, depuis le collège, les fleuves et leurs affluents.

Il est peu de professions où la géographie ne soit utile, et on le verrait bien mieux si elle était familière à un plus grand nombre de citoyens. La science ne révèle tous ses bienfaits qu'à ceux qui l'ont acquise ; tant qu'on ne fait que les deviner, on ne les devine qu'en partie. A mesure que l'univers, jadis morcelé, se transforme en un marché unique, il y a plus de gens intéressés à suivre et même à prévoir les fluctuations de ce marché. L'industrie et le commerce ont besoin de connaître leur clientèle, c'est-à-dire le monde, pour donner à leurs travaux la direction la plus profitable. J'ai déjà indiqué cette évolution, et il est inutile d'y insister. Mais la géographie doit surtout servir à déterminer des vocations. Elle

élargit l'horizon des jeunes gens; elle leur montre une multitude de carrières où leur activité trouvera un emploi cent fois plus fécond, pour eux-mêmes et pour leur pays, que les professions bureaucratiques.

Laissons dire aux gens à courte vue que l'émigration est inutile parce que la France n'est pas très peuplée, et que nous n'avons pas de trop-plein à déverser. Il est vrai que notre territoire, mieux cultivé, nourrirait plus d'êtres humains, et qu'il n'y a pas chez nous beaucoup de misérables que la faim chasse de leurs foyers. On trouverait cependant de quoi fonder plus d'une colonie, si nos pauvres gens savaient et voulaient se déplacer. Mais ce n'est pas la densité de la population qui fait l'encombrement; ce n'est pas le chiffre d'habitants que la statistique enregistre par kilomètre carré qui produit la pléthore. Notre bourgeoisie, en dépit de sa stérilité volontaire, est encore bien trop nombreuse; ses fils s'épuisent à disputer des places dans les écoles du gouvernement et des emplois dans les administrations publiques; la préparation aux examens les vieillit avant l'âge; le concours est un minotaure qui dévore chaque année une bonne partie

de la jeunesse française. Pour offrir un débouché à la foule des candidats, le pouvoir crée sans cesse des fonctions nouvelles ; loin de délivrer le corps social de ses parasites, la République elle-même en augmente chaque jour la multitude. L'émigration, soit à l'étranger, soit aux colonies, débarrasse le sol d'un inutile fardeau ; elle enrichit ceux qui cherchent et qui trouvent la fortune loin du pays natal ; elle alimente l'exportation ; elle ouvre des marchés au travail national ; le succès de ceux qui s'en vont accroît le bien-être et stimule la fécondité de ceux qui restent. Je parle, cela s'entend, de l'émigration éclairée, intelligente et libre, de celle qui n'est pas une fuite, mais une conquête.

Ce n'est pas le lieu de montrer que le moment est venu pour nous de quitter le coin du feu, si nous voulons tenir dans le monde la place d'une grande nation. Il n'est que de mettre en pratique cette vérité généralement admise, et c'est pour cela que je voudrais que la géographie fût avec les langues vivantes la base de l'enseignement secondaire. Notre éducation classique nous dresse surtout à bien parler, à juger les œuvres littéraires et les œuvres d'art, à chercher le succès

dans l'élégance et l'éloquence, à nous distinguer en un mot, non à agir. Il serait temps de raffiner un peu moins le goût, et de développer l'esprit d'entreprise. Nous avons eu assez de générations pointilleuses et batailleuses ; formons des générations qui ne mettent pas leur idéal dans les applaudissements d'une foule plus ou moins délicate ; élevons des Français qui songent à s'enrichir autrement que par les contributions de leurs concitoyens, qui essaient de conquérir le monde autrement qu'avec des phrases et des théories.

Nous rentrerons ainsi dans la vraie tradition de notre race, et des meilleurs éléments de notre race. Secouons enfin le joug des Romains, rhéteurs, docteurs et légistes. Souvenons-nous de nos pères les Gaulois, ces intrépides coureurs d'aventures, à qui l'univers semblait trop petit avant que César et ses légions leur eussent apporté l'esclavage et la civilisation. Souvenons-nous des Francs, des Normands, de ces Français du moyen âge qui portèrent en tant de pays lointains leur activité redoutable. Réveillons dans les âmes de nos enfants cette flamme que plusieurs siècles de culture assoupissante n'ont pas entièrement éteinte.

Dira-t-on que l'étude de la géographie n'a point tant d'efficacité, qu'il est chimérique d'en attendre la résurrection de l'esprit d'entreprise ? Pour répondre à cette objection, il faudrait d'abord prouver que l'éducation n'est pas impuissante, c'est-à-dire justifier l'existence même de l'enseignement secondaire ; nos adversaires n'exigeront sans doute pas cette démonstration. S'ils ont raison de prétendre que la lecture des classiques anciens exerce sur le caractère et la destinée de nos élèves une influence réelle et durable, ils avoueront bien que d'autres travaux exerceraient une autre influence. Ne savons-nous pas que les enfants sont naturellement curieux, qu'ils ont l'instinct de l'imitation et l'instinct de l'émulation ? La géographie donne à leur curiosité la plus ample pâture ; ils souhaiteront d'imiter tout ce qu'elle leur fera voir de beau et de grand hors de leur pays ; en apprenant sur combien de points nous sommes inférieurs à nos rivaux, ils brûleront d'aider leur pays à conquérir la supériorité. Remarquons en passant que l'histoire excite surtout l'émulation guerrière, car elle parle sans cesse de guerres, de victoires, d'agrandissements ; la géographie excite davan-

tage l'émulation pacifique, car ses plus belles leçons partent de la lutte de l'homme contre la nature, de la prospérité des peuples laborieux et entreprenants. Les enfants verront surtout dans l'histoire une épopée militaire, dans la géographie l'épopée de l'industrie et du commerce.

De toutes les richesses intellectuelles que l'écolier amasse à force de labeur, quelles sont celles qu'il garde précieusement et dont il fera usage toute sa vie ? Ce ne sont pas sans doute les lambeaux de latin et de grec qu'il va se hâter d'oublier. Il n'aura guère l'occasion de citer son Horace, ni la tentation de le revoir : il lui arrivera rarement de regretter l'insuffisance de son érudition classique. Ce qu'il sait de géographie le suit et l'accompagne perpétuellement dans ses conversations et dans ses lectures. Nos autres connaissances s'effacent, pour la plupart, avec le temps ; celle-là s'entretient et se développe sans cesse. Les livres qui ont le plus de débit, après les romans, sont des récits de voyages. Un journal bien fait n'est entièrement intelligible que pour qui sait la géographie. La politique étrangère, la politique coloniale, la politique économique, ces objets de tant de discussions, ne sont

accessibles qu'à ce prix. J'ose dire que la géographie est la science qui contribue le plus à faire de nous des hommes éclairés, celle qui procure à qui la possède la distinction la plus réelle, la supériorité la plus incontestable dans les relations sociales, celle qui nous permet le mieux de conquérir sans pédantisme le renom d'homme instruit.

Mais je consens à sacrifier tous les arguments empruntés à la catégorie de l'utile ; je consens que l'éducation forme l'esprit et le cœur des jeunes gens sans qu'on songe à leur carrière future, qu'elle vise uniquement à leur inspirer de nobles pensées, l'amour du beau, le goût des jouissances intellectuelles, l'oubli momentané des intérêts matériels et des petitesses de la vie commune. Je passe dans le camp ennemi ; j'accepte les principes des champions de l'enseignement classique, mais je crois que ce qu'ils demandent de plus en plus vainement au grec et au latin, c'est la géographie qui le leur donnera. C'est elle qui excitera dans l'âme des écoliers les premières émotions élevées ; c'est elle qui leur offrira le spectacle de la vie du genre humain dans toute son ampleur et dans toute sa diversité ;

c'est elle qui leur montrera sur le plus vaste théâtre l'harmonie des causes qui font nos destinées, et la lutte de l'homme contre la nature, qui fait la civilisation. Autant et plus que l'histoire, elle leur apprendra ce que valent le courage, la patience, la persévérance, non seulement de quelques hommes, mais des peuples et des races. Tout ce que les chefs-d'œuvre de la littérature ancienne nous peuvent inspirer d'admiration, de pitié, de sympathie, la géographie l'éveille dans les cœurs, non seulement pour des individus, non seulement pour des morts, mais pour des populations qui vivent, qui combattent ou qui souffrent à cette heure et sous nos yeux. Cette étude est si utile, qu'elle n'a pas besoin d'être belle ; elle est si belle qu'elle pourrait se dispenser d'être utile.

Il suffit qu'elle soit ce qu'elle doit être. Quand les programmes cesseront de l'emprisonner dans d'injustes limites, quand les maîtres qui l'enseignent auront le droit d'accomplir toute leur tâche, de s'adresser à l'imagination et à la raison au moins autant qu'à la mémoire, on s'étonnera d'avoir traité si sèchement une science qui mérite le premier rang parmi celles qui nous parlent de

la nature et de l'humanité. Mais il fallait pour cela qu'un homme de génie vînt la mettre à sa place. M. Elisée Reclus nous a révélé l'immensité du domaine dont il s'emparait. Il est le premier, en France du moins, qui, dans un ouvrage de longue haleine, ait montré qu'il appartient à la géographie de rassembler et de coordonner une multitude infinie de connaissances naguère éparses et flottantes. Le talent de l'écrivain, la richesse de sa langue, la souplesse et la transparence de son style, l'ont aidé à gagner la bataille, à tirer d'une condition subalterne la Muse qu'il adoptait, et qu'il faisait reine. L'humble servante de Clio est devenue la rivale de sa maîtresse, une rivale jeune et triomphante. On disait que notre siècle était le siècle de l'histoire ; peut-être l'appellera-t-on le siècle de la géographie.

Quand nous lisons la géographie d'Elisée Reclus, qui est le plus vaste monument de notre siècle, et qui, bien mieux que l'œuvre de Buffon, égale la majesté de la nature, nous nous rappelons ces traités arides, ces nomenclatures mortes, qu'on infligeait jadis à notre mémoire d'écoliers, ces listes de mers et de montagnes, d'îles et de détroits, de fleuves et de villes, qui défilaient

mécaniquement sur les lèvres des enfants, et nous trouvons que nos cadets sont plus heureux que nous. Pourtant la géographie, si tristement enseignée, était déjà une des études qui nous trouvaient le moins rebelles : que sera-ce quand on l'aura vivifiée par une méthode digne d'elle ?

Mais n'épargnez point le temps ; ne ménagez ni les détails ni les explications, ni les comparaisons. Il n'est point de science qui ait plus besoin d'être complète, qui perde plus à être résumée, c'est-à-dire mutilée. Dans aucun autre enseignement, le maître ne doit jouer un rôle plus actif et plus personnel ; le livre est insuffisant et le sera toujours. Il faut aussi se garder d'exagérer l'importance de la géographie physique, de la topographie, des exercices au tableau, aux dépens de la description et de la théorie. Il ne s'agit pas uniquement de graver dans la mémoire des lignes et des contours, ni d'ajouter un supplément au cours de dessin. Ce sont des hommes instruits que nous voulons former, non des pilotes, ni des guides, ni des arpenteurs.

La géographie n'est pas la reproduction inerte d'un modèle immobile. La nature et l'humanité

sont toujours en mouvement ; l'une se transforme insensiblement à travers des milliers de siècles ; l'autre s'agite sous nos yeux avec une vivacité croissante; la première obéit à des lois plus inflexibles ; la seconde est plus libre et moins irresponsable. Mais dans la description de la terre comme dans la peinture des races et des peuples, nous voyons sans cesse les forces et les causes en action. L'idée moderne de l'évolution et du devenir est ici chez elle. Ce sont des êtres vivants et changeants qui nous occupent; nous ne ferons que nous meubler l'esprit d'un fatras de notions indigestes si nous ne rattachons les uns aux autres, par une chaîne solide, les phénomènes de la vie du globe et ceux de la vie humaine.

L'ordre logique des choses n'est pas toujours l'ordre didactique, car il faut tenir compte de l'âge des élèves, et du développement successif de leurs facultés. Mais je veux essayer ici d'exposer en quelques pages l'idée que je conçois d'un véritable enseignement géographique. Les programmes pourront découper cet ensemble et en placer diversement les morceaux ; mais on ne sortira pas du collège sans les avoir rajustés,

sans avoir embrassé du regard le tableau dont les fragments auront été tracés à part.

Une fois que nous avons déterminé la place de notre planète dans le système solaire, que nous avons vu comment les lois de sa double révolution règlent la distribution de la chaleur selon les jours et selon les saisons, dès que nous avons jeté un coup d'œil rapide sur la forme générale des continents et des mers, nous entrons dans l'étude de la vie du globe. L'océan nous offre ses marées et ses courants; l'atmosphère, dans son agitation incessante, et capricieuse seulement en apparence, entraîne des amas de vapeur d'eau, les dépose en neige et en pluie sur les montagnes et les plaines. Ainsi naissent les glaciers, les ruisseaux et les fleuves ; ainsi s'établit la grande circulation terrestre. C'est la mer qui sculpte les rivages, ce sont les torrents et les rivières qui usent les montagnes, creusent ou emplissent les vallées, déposent des alluvions, allongent des deltas. Les volcans et les tremblements de terre secouent et déchirent l'écorce du globe. Ici le sol s'affaisse, là il s'élève peu à peu. Les phénomènes qui s'accomplissent lentement sous nos yeux nous expliquent les transformations que la planète a

subies dans le passé, et dont témoigne la succession des couches géologiques ; l'observation de quelques années rend compte du travail des siècles, et des milliers de siècles. Nous voyons agir les forces qui n'ont cessé dans la suite des temps de bâtir et de démolir notre habitation. Le monde n'est plus un tapis étendu sous nos pas par un créateur qui se repose éternellement de son labeur d'un jour ; c'est le théâtre d'un drame joué à travers les âges par les éléments ; d'autres actes ont précédé celui où nous apparaissons sur la scène ; d'autres actes le suivront. Les récits de la Genèse qui ont frappé si fortement notre imagination, quand la légende biblique les ramassait dans une semaine, s'agrandissent dans l'immensité des temps, s'éclairent par le spectacle que nous donne la lutte des forces naturelles. Cette idée de la naissance et de la mort de la Terre et de l'Humanité, que le génie des prophètes rattachait aux volontés arbitraires d'un invisible Jéhovah, prend un corps et se manifeste à nos regards par la construction et la destruction actuelle des continents. L'astronomie nous révèle la poésie de l'infini dans l'espace ; la géologie et la géographie générale nous enseignent une

autre poésie, en nous montrant comment un monde se fait et se défait, même sans secousse ni cataclysme, par le labeur accumulé de l'insecte et de la goutte d'eau.

L'anatomie serait la plus ingrate et la plus stérile des sciences sans la physiologie ; à quoi bon disséquer un organe si l'on n'en doit pas connaître la fonction ? C'est ainsi que la théorie de la circulation terrestre et de l'évolution géologique transformera la géographie physique et remplacera le fastidieux catalogue des caps, des montagnes et des fleuves par la description de la vie du globe et de ses divers phénomènes. Si l'on n'admire pas ici, comme dans la nature organisée, l'harmonie des moyens et des fins, on saisit du moins celle des effets et des causes, et c'est assez pour intéresser les esprits de tout âge. Nos élèves ne sauront pas seulement combien il y a de promontoires importants en Europe, mais ils verront dans un promontoire un géant qui reste debout en face de la mer, entre les débris des rivages qui se sont écroulés à sa droite et à sa gauche, comme une tour de granit qui a vu tomber à côté d'elle des remparts battus en brêche par le temps. Ils verront les dunes qui marchent, les

deltas qui s'étendent, les baies qui s'ensablent, les glaciers qui avancent ou reculent, les fleuves qui déplacent leur lit, les marais qui se dessèchent ou s'élargissent selon les variations du cours des rivières, les champs de lave qui s'effritent, les montagnes qui s'émiettent, et tous ces mouvements s'accomplir avec la diversité qu'y apportent le climat, la réaction des effets accumulés, le travail de l'homme. Les accidents de terrain, qui n'étaient que des caprices sans motif, des lignes sans plan, des bizarreries sans ordre, deviennent presque des êtres vivants, avec leur physionomie, leur caractère, leur histoire, leur avenir. La géographie physique était une science terne et morte; elle s'éclaire et s'anime. Elle ne faisait que charger et fatiguer la mémoire; elle intéresse la raison; elle enchante l'imagination.

L'étude des climats suit naturellement celle des inégalités et des mouvements de la surface terrestre. Ici surtout, nous voyons une grande variété d'effets résulter d'un petit nombre de causes diversement associées. Les faits sont frappants ; les explications sont claires. Un climat n'est en somme que le résultat de la lutte ou de l'harmonie de ces deux éléments : le soleil et

l'eau ; c'est une combinaison de chaleur et d'humidité. L'enfant connaît les saisons, les vents, l'influence de la pente des terrains et de leur exposition ; on lui fera aisément comprendre pourquoi nous jouissons d'un climat tempéré, pourquoi il y a des contrées ensevelies dans un éternel manteau de froidure, pourquoi l'on trouve sous la même latitude des déserts et des forêts touffues.

La répartition de la vie à la surface du globe est une conséquence directe de la diversité des climats. Bien que l'histoire naturelle ne soit pas de son domaine, le géographe ne peut se dispenser d'esquisser à grands traits la flore et la faune de chaque région, ou du moins de chaque zone. La terre est peuplée avant que l'homme en ait pris possession ; ne parler que de lui, ce serait étudier un gouvernement sans s'occuper des sujets. Tout ce qui est n'a pas été créé par lui ; il n'a pas détruit tout ce qui était ; la nature subsiste sous la culture. Sur une partie du globe, c'est encore la nature qui règne, et l'homme, loin de l'asservir, lui demande l'aumône. Ailleurs, elle commence à sentir la main du maître, mais elle regimbe, se révolte, et souvent prend sa re-

vanche. Libre ou domptée, immuable ou transformée, elle fournit toujours l'étoffe sur laquelle nous jetons notre broderie serrée ou clairsemée. Il faut donc la connaître dans sa primitive indépendance pour comprendre notre œuvre passée et présente, pour deviner notre œuvre future. Car on peut aujourd'hui prédire sa soumission définitive ; tout au plus défendra-t-elle quelques contrées que leur stérilité incurable préserve de nos entreprises. Et qui sait si les déserts les plus brûlants ne cèderont pas à nos efforts ? Le froid seul peut nous arrêter à jamais ; nous pouvons vaincre même le soleil ; nous ne saurions nous passer de lui.

Nous avons montré le théâtre avec tous ses décors : il est temps de faire entrer l'acteur. Le véritable objet de la géographie, c'est l'homme. Le reste du monde n'a d'intérêt que par lui et pour lui. Avant de nous occuper des peuples, il faut parler de l'espèce humaine et de ses divisions principales. Nous commencerons par les races, dont le classement appartient encore à l'histoire naturelle. Le professeur ne se jettera sans doute pas dans la mêlée des controverses ; il passera à côté des questions pendantes, mais

il marquera les traits essentiels qui distinguent les blancs, les noirs, les jaunes et les rouges ; il dessinera rapidement le domaine de ces variétés, leurs frontières précises et leurs frontières indécises; il indiquera leurs luttes, leur pénétration réciproque, leur superposition, là où les invasions successives ont relégué les premiers occupants dans le désert, dans la forêt, dans la montagne. Les conquêtes des races sont plus intéressantes que celles des rois, plus dramatiques que les révolutions des empires, exercent sur la destinée humaine une influence plus profonde, peuvent seules, en bien des cas, expliquer la structure des sociétés, l'esclavage, le servage, la hiérarchie des castes.

Puis on parlera des langues, dont les frontières ne sont pas toujours calquées sur celles des races. On les rangera selon leur aspect et leur parenté. Ici encore il faut se hâter et courir sur les sommets de la science. Jusqu'à présent la linguistique, une des plus belles créations du siècle, n'a point d'entrée dans les classes; la majorité des Français qui se croient cultivés ignorent d'où vient la gloire d'un Bopp, d'un Eugène Burnouf, d'un Max Muller, à moins qu'un pro-

fesseur plus hardi que les programmes ne hasarde quelque excursion sur ce terrain, où les élèves d'ailleurs ne manquent pas de le suivre avec plaisir. Quelques leçons de géographie combleront cette lacune. Faut-il ajouter que l'énumération des principaux systèmes d'écriture trouve ici sa place, depuis les symboles rares et grossiers des sauvages jusqu'à nos alphabets si simples, en passant par les hiéroglyphes des Égyptiens et le vocabulaire des Chinois, qui se confond avec l'alphabet ?

Nous ne saurions nous dispenser de dire quelques mots des religions, sans esprit de propagande et de polémique, mais de façon à faire voir aux enfants la répartition des croyances sur le globe, et les liens étroits qui rattachent la civilisation d'un peuple à ses idées sur l'origine et le gouvernement du monde et sur les destinées de l'âme. Sans prendre parti entre les doctrines, on ne laissera pas ignorer que l'histoire des mythes est un des problèmes les plus piquants dont la science moderne ait à s'occuper, soit qu'on voie dans la mythologie, avec Max Muller, une maladie du langage, soit qu'on cherche, comme Herbert Spencer, les racines de la reli-

gion dans le souvenir des morts. On ne tranchera point de si graves procès, mais quelques exemples bien choisis feront comprendre la migration, la survivance et la transformation des légendes; ainsi la vie des saints Barlaam et Josaphat, populaires au moyen âge, n'était que la traduction de la biographie de Bouddha; ainsi Charon, le nautonnier des enfers, survit au paganisme dans la poésie populaire des Grecs modernes; les Parques de l'hellénisme se retrouvent dans les filandières des contes de Grimm. Ces rapprochements curieux, qu'on peut multiplier, excitent la curiosité, soutiennent l'attention des élèves, élargissent leur horizon. A un autre point de vue, on montrera comment les sociétés se comportent vis-à-vis de la religion, intolérantes comme l'Espagne, indifférentes comme la Chine, libérales comme l'Angleterre contemporaine et les États-Unis. On fera remarquer que le culte est tantôt la partie essentielle de la religion, tantôt un accessoire de peu d'importance; que le clergé peut être héréditaire, comme chez les Juifs et les brahmanes, former une aristocratie spirituelle gouvernée par un chef électif, comme chez les catholiques, se réduire à une corporation d'é-

gaux, comme dans plusieurs sectes protestantes. On expliquera que certains livres religieux ne sont qu'une loi morale, tandis que d'autres présentent un code complet de la vie civile, de sorte que chez les peuples qui les ont adoptés, tout changement de législation a l'air d'une apostasie, et la théologie se confond avec la jurisprudence.

Est-ce là de la géographie, s'écrieront les gens habitués aux vieux cadres de cette science? Oui; la géographie est la description de la terre et des hommes, partant des sociétés humaines. Un cours de zoologie ne débute pas par le tableau des genres et des espèces; encore moins prendrions-nous au sérieux un ouvrage pareil à l'Histoire des animaux de Buffon, formé de chapitres détachés sur le chien, le chat, le cheval, etc. Mais on commence par étudier les principaux instruments de la vie, l'appareil de la circulation, l'appareil digestif, l'appareil respiratoire, le système nerveux et les sens, les organes de locomotion; pour la botanique, on étudie la tige, la racine, les tissus, les vaisseaux, les feuilles et les fleurs. Ce n'est qu'après l'anatomie et la physiologie générales que viennent la classification des êtres

et ce qu'on peut appeler la promenade pittoresque à travers les familles et les espèces. Direz-vous aux enfants que les poissons respirent au moyen de branchies, s'ils ne savent ce que c'est que respirer, ce que c'est qu'une branchie ?

Il en doit être de même pour la géographie. On nous apprend que l'Hindoustan renferme 250 millions d'habitants, appartenant aux races les plus diverses, depuis le blanc aryen jusqu'au noir sauvage des montagnes ; qu'on y trouve des mahométans, des brahmanistes, des bouddhistes, des idolâtres. Comprendrons-nous comment les Anglais gardent ce vaste empire avec une garnison de 60,000 Européens, si nous ne connaissons l'effet des climats, des religions, de l'antagonisme des races, de la séparation des castes, si nous ne voyons clairement toutes les barrières qui empêchent ces multitudes de penser, de sentir, d'agir en commun ? Que sert la description de l'empire ottoman, avec ses côtes, ses montagnes, ses fleuves, ses gouvernements et ses villes, à qui ne distingue pas les nations qui vivent à côté les unes des autres sous la forme de communautés religieuses ? Autrefois on nous enseignait bien les bassins et les provinces de

l'Autriche, mais on oubliait de nous apprendre ce que c'est que l'Autriche, combien de peuples divers vivent sous le sceptre des Habsbourg, et luttent pour conserver le pouvoir ou conquérir la liberté.

Le domaine que je revendique pour la géographie porte, il est vrai, d'autres noms; cela s'appelle maintenant de l'anthropologie et de la sociologie. Mais qu'importent les noms et les titres ? Nous n'avons pas de procès à craindre. Nous faisons bien aussi des emprunts à la cosmographie, à la géologie, à l'histoire naturelle ; nous en ferons à l'économie politique; nous ne cessons de mettre l'histoire à contribution. Il ne s'agit pas de fixer et de respecter des frontières, mais de donner à la jeunesse un enseignement complet. Les sciences ne sont pas enfermées et murées dans des enclos; elles se pénètrent et s'entr'aident. Qu'elles défendent à l'Académie leurs droits et leur indépendance : au collège, elles ne sont que nos servantes ; nous en prenons ce qui sert nos desseins, et nous laissons le reste. Nous les chargeons d'éclairer notre route toutes les fois que nous passons chez elles ou à côté d'elles ; puis nous les congédions. Qu'elles

amassent des matériaux, les criblent et les rangent ; nous leur abandonnons la recherche, la critique et la controverse ; il nous suffit de faire connaître à nos élèves assez de résultats acquis et certains, pour qu'ils puissent distinguer et comparer les peuples qui se partagent la surface du globe.

La géographie sera donc une encyclopédie ? Ni plus ni moins que l'histoire, que la philosophie, que l'économie politique, que la politique elle-même. L'étude de l'homme et des sociétés, de quelque façon qu'on l'aborde, a toujours quelque chose d'encyclopédique. Kant et Hegel, Buckle et Spencer, Comte et Littré, sont des encyclopédistes ; pourquoi Reclus ne jouirait-il pas du même privilège ? Pourquoi refuserions-nous au géographe ce que nous accordons à l'historien et au philosophe ? Pourquoi nos jeunes gens n'auraient-ils pas ce que Molière accorde aux femmes, des clartés de tout ? Par là seulement, les générations nouvelles seront tenues au courant des idées, des travaux, des controverses modernes, et le collège ne sera pas un couvent fermé aux échos de la vie intellectuelle. Il faut faire au mouvement sa part, comme à la tradition. La géogra-

phie donnera un pendant à la littérature ; Bossuet, Shakespeare, Schiller, représenteront la tradition, le cœur humain dans ce qu'il a de constant, la morale dans ce qu'elle a de durable, la beauté immortelle de la forme servant de vêtement à la pensée et à la passion ; la géographie nous montrera le genre humain tel qu'il est aujourd'hui, avec la diversité des races, des mœurs, des croyances et des institutions sociales.

Continuons donc l'énumération des chapitres de la géographie générale. Tous les hommes ont besoin de se nourrir, de se vêtir, de se procurer un abri, temporaire ou permanent, contre les intempéries. On s'expliquerait mal la structure des sociétés, si l'on ne savait comment il est pourvu à ces besoins élémentaires. La revue des moyens d'alimentation nous oblige tout d'abord à distinguer les peuples chasseurs, pêcheurs et laboureurs. « Dis-moi ce que tu manges, s'écrie Brillat-Savarin, et je te dirai qui tu es. » Le gourmet parle en philosophe. Les révolutions de la table marquent assez bien les étapes de la civilisation. C'est pour vivre en plus grand nombre sur un espace restreint que nos ancêtres ont dû se résigner au travail de la terre. Les tribus qui

n'ont pas cessé de chercher leur subsistance dans la chasse, celles qui traînent leurs troupeaux de pâturage en pâturage, ont besoin d'un plus vaste territoire et occupent un degré inférieur dans l'échelle du progrès humain. En zoologie, on montre comment le genre de nourriture détermine les traits principaux de l'organisation ; on connaît l'exemple classique de la dent du carnassier qui permet à un Cuvier de reconstruire l'animal de toutes pièces. Ainsi la distinction entre les peuples chasseurs, pêcheurs et laboureurs nous sert à classer les sociétés, c'est-à-dire à désigner par un seul mot un grand nombre d'attributs.

Bien que le vêtement et l'habitation aient moins d'importance que la nourriture, il en faudra dire aussi quelques mots. Qu'il serve à nous défendre contre le froid, la pluie ou le soleil, ou qu'il soit pour nous une parure encore plus qu'une couverture, le costume est un des éléments de la civilisation. Pour se nourrir, l'homme n'a pas besoin d'une industrie bien raffinée; pour se vêtir, il invente les métiers, il file, il tisse, il teint, il brode, il travaille les métaux précieux. Pour se loger, il se fait maçon, char-

pentier, menuisier. Je voudrais qu'on donnât aux jeunes gens quelques notions d'architecture, moins pour leur apprendre à reconnaître les ordres et à comprendre les termes de l'art que pour graver dans leur imagination les principaux types de l'habitation humaine, depuis la grotte des troglodytes et la hutte du sauvage jusqu'aux palais anciens et modernes. On leur dirait comment le climat et les matériaux influent sur la construction des maisons, comment les uns combattent surtout le froid et les autres le soleil, comment on emploie le bois dans les forêts du Nord, le granit au pied des montagnes, la brique dans les plaines, ici le bambou, ailleurs la pierre de taille et le marbre. L'architecture ainsi comprise se prête à merveille à la démonstration de cette vérité que la logique est l'aînée de la fantaisie, que la diversité prodigieuse de nos œuvres tient plus encore à la différence de nos conditions d'existence et de nos besoins qu'à celle de nos esprits, et que le beau n'est que le couronnement de l'utile.

Ne dites pas que ce sont là des notions trop spéciales, ou peu accessibles à l'enfance. Quoi de plus général, de plus philosophique que ce coup

d'œil jeté sur l'aspect extérieur de la vie des nations? Quoi de plus intéressant, même pour les jeunes intelligences, que ce tableau de la civilisation à tous ses degrés, que ce voyage autour du monde, repris sous différentes formes? Celui qui s'est rendu familières toutes les catégories de l'activité humaine n'est-il pas aussi instruit, aussi cultivé que celui qui a employé de longues années à résoudre des énigmes grammaticales et à peser dans une balance de toiles d'araignée le mérite des auteurs grecs ou latins? Notre éducation classique nous apprend trop à connaître les passions de l'homme, trop peu à connaître ses travaux, qui méritent tout autant d'exciter notre sympathie et notre émulation. On nous présente la vie comme un roman dont l'intérêt est la gloire; mieux vaudrait nous la faire envisager comme une histoire dont l'intérêt est le progrès. Je parle d'histoire, et c'est la géographie qui nous occupe. Mais la géographie bien comprise, c'est l'histoire embrassée d'un regard comme dans un panorama. Chaque groupe de peuples marque une époque de l'humanité; l'inégalité du développement des races met à nu les assises de la civilisation, comme les plisse-

ments et les déchirures du sol étalent au jour les couches superposées de l'écorce terrestre, comme l'échelle des êtres vivants raconte, selon l'hypothèse darwinienne, l'évolution d'où est née notre espèce.

Nous arrivons enfin à la géographie telle qu'on nous l'enseignait autrefois, et qui comprend toute une série de chapitres sur les différentes parties du monde et les différents États qui se partagent le globe. Ici la mémoire joue un plus grand rôle que la raison et l'imagination ; il faut graver dans l'esprit des formes, des noms et des chiffres. Mais un maître habile se gardera des énumérations sèches et des catalogues ennuyeux. Il n'abusera pas non plus, nous l'avons dit, de ces travaux cartographiques qui prennent aux élèves un temps précieux, et les occupent beaucoup pour les instruire peu. Il tempérera, par des descriptions pittoresques et des digressions piquantes, l'aridité des notions qui forment le squelette de la science. Un professeur qui ne serait pas gêné par la rigueur des programmes pourrait renverser l'ordre logique des leçons, briser la chaîne des idées, mêler dans une confusion apparente la synthèse et l'analyse, la géographie

générale et la géographie spéciale. Car le plan que nous avons indiqué a un défaut manifeste ; la partie du cours qui s'adresse à la mémoire ne vient qu'en dernier lieu, et la mémoire des élèves est d'autant plus docile qu'ils sont plus jeunes. La théorie des formations géologiques, des saisons, des climats, s'adresse à des esprits plus mûrs, impose un plus grand effort d'intelligence que la liste des cours d'eau, des provinces et des villes. Aussi sera-t-il bon de s'y prendre à deux fois pour enseigner la géographie. Dans les basses classes, on joindrait seulement aux noms propres des détails amusants, des récits de voyages et de découvertes ; plus tard on replacerait l'édifice sur sa base ; on assignerait aux diverses parties de la science la place qu'elles doivent occuper dans l'esprit de l'homme fait. Rien ne nous oblige à prescrire d'avance une méthode uniforme ; les règles d'une bonne pédagogie sont autre chose que les lois de la déduction philosophique.

Ces pays que nous avons décrits, ces peuples que nous avons vus vivre et agir dans leurs domaines, ne demeurent point isolés. Les hommes vont sans cesse d'une contrée à l'autre, pour

changer de séjour, pour se distraire, pour s'instruire, pour transporter des marchandises. L'univers est un grand corps qui a sa circulation et ses artères. L'étude des migrations et des échanges achève la géographie. Plus la civilisation fait de progrès, plus le monde nous apparaît comme un vaste atelier. Autrefois chaque région se suffisait à elle-même ; un petit nombre de produits traversait les continents et les mers ; le commerce ne fournissait qu'au luxe. Aujourd'hui les objets les plus nécessaires à la vie, le blé, le coton, la laine, nous allons les chercher jusqu'aux antipodes. Le plus pauvre de nos ouvriers ou de nos paysans met à contribution, pour se nourrir et s'habiller, l'Inde, l'Amérique, l'Australie. Ses souliers sont faits avec le cuir de la Plata, son linge et ses vêtements avec le coton des États-Unis, la laine de la Nouvelle-Galles, le chanvre de la Russie ; il sucre son café du Brésil avec le jus cristallisé des cannes de Java. Le lard qui assaisonne sa modeste pitance vient peut-être de Cincinnati ; le blé dont est fait son pain arrive d'Odessa, de Chicago ou de Bombay ; il s'éclaire avec le pétrole de la Pensylvanie ou l'arachide du Sénégal. En dépit des so-

phismes et des jalousies nationales, nous usons chaque jour davantage des produits étrangers ; si nous ne produisons chaque jour davantage pour l'étranger, c'est un symptôme de crise ou de décadence. La division du travail, qui a commencé dans la famille aux époques primitives, s'est graduellement étendue à la tribu, à la cité, à la province, à la nation ; elle s'étend désormais à l'humanité. La vapeur donne à notre espèce un appareil circulatoire général, comme l'électricité lui fournit un système nerveux. Les lois économiques, en vain contrariées par des intérêts égoïstes et suspendues par des précautions nuisibles, font dépendre, au moins en partie, l'activité et la prospérité de chacun de l'activité et de la prospérité de tous. Le commerce international rend tous les peuples solidaires, sans affaiblir leur responsabilité particulière ; nous continuons à conquérir notre part personnelle de jouissances et de richesses, mais dans un fond de plus en plus commun.

A la mobilité croissante des produits doit correspondre la mobilité des hommes. La migration des Huns et la grande invasion germanique ont déplacé moins d'êtres humains que le défri-

chement des États-Unis et la mise en valeur des pâturages australiens. Telle compagnie de paquebots transporte plus de colons qu'Attila n'a remué de barbares ; le chemin de fer du Nord amène plus de Belges en France que Clovis n'a conduit de Francs-Saliens dans les Gaules. La fécondité de certaines races, n'étant plus entravée par la guerre, la famine et le désordre, les contraint de lancer dans le monde leurs essaims pacifiques. Le jour approche peut-être où l'offre et la demande du travail, comme l'offre et la demande des marchandises, tendront à s'équilibrer à travers des milliers de lieues de distance, où les ouvriers se porteront en foule d'un État, d'un continent vers l'autre, comme ils se portent déjà des campagnes vers les villes. Il appartient à la géographie, telle que nous l'entendons, de nous faire connaître la direction et la force des courants actuels, qui deviendront des torrents, et qui dès maintenant suffisent à mêler les peuples, à en créer de nouveaux, à faire osciller le centre de gravité de la masse humaine.

Ainsi la géographie, cette science naguère dédaignée, qui a conquis malaisément une place modeste à la suite et sous le couvert de l'histoire,

nous apparaît comme la maîtresse branche de l'enseignement secondaire. C'est elle qui hériterait de la plus grande partie du temps et du travail que laisserait vacants l'abandon des langues mortes. On jugera s'il y a quelque chimère dans ce vaste programme, si nous avons quelque chose à gagner à un changement si complet. Du moins, on ne saurait contester que le vide est comblé.

CHAPITRE XVI

LA PHILOSOPHIE

Faut-il laisser à la philosophie sa place dans l'enseignement secondaire? Il y a beaucoup à dire pour et contre. La philosophie convient plutôt aux Facultés qu'aux collèges; si les jésuites l'ont fait entrer dans le cercle des études classiques, c'était pour dispenser leurs élèves de s'adresser à d'autres maîtres. Quand M. Fortoul donna le nom plus modeste de logique à la classe qui avait porté jusque-là le beau nom de philosophie, bien que presque toute la philosophie fût encore comprise dans les programmes, on accusa le Gouvernement impérial de chercher à décapiter la culture universitaire. C'était sans doute son

intention, bien qu'il s'y prît mal; il arrive souvent que les réactionnaires ne savent ce qu'ils font. Cette persécution apparente rajeunit les doctrines qu'on se flattait de discréditer, et M. Cousin dut à cette disgrâce un air de libéralisme.

Aussi la philosophie a-t-elle été rétablie dans tous ses droits, honneurs et prérogatives. Elle a de nouveau ses professeurs en titre et sans masque, ses épreuves spéciales, son agrégation distincte. Elle est représentée par des maîtres considérables, qui prendraient au besoin sa défense avec autant d'autorité que de talent. Elle possède tout ce qui devrait la garantir de la décadence, si la décadence n'était pas inévitable. Ni les hommes, ni les institutions ne luttent efficacement contre la nature des choses.

La philosophie était jadis l'ensemble des sciences divines et humaines : Pythagore, Platon, Aristote, Chrysippe, et dans les temps modernes, Bacon, Descartes, Leibnitz, étaient des encyclopédistes. Elle comprenait la connaissance de l'homme, de Dieu et de la nature. Les sciences se sont peu à peu séparées d'elle, comme des enfants émancipés et par conséquent ingrats. Au

XVIIe siècle, un professeur de philosophie enseignait encore la physique et la géométrie ; aujourd'hui une pareille confusion paraîtrait bizarre. A peine trouverait-on dans notre siècle une dizaine d'hommes qui aient embrassé tout le champ du savoir humain : quand on en a cité cinq ou six ; on a peine à continuer la liste. Dira-t-on que la philosophie domine encore les sciences, parce qu'elle enseigne les règles de la recherche et de la preuve, la méthode et la logique ? Mais quel est le savant qui ne trouve dans son propre domaine des modèles et des guides ? Si la philosophie est encore une reine, c'est une reine à la manière anglaise, qui sanctionne les lois, mais ne les fait pas, qui signe et ne gouverne point. Dans le monde de l'esprit, cet emploi devient inutile le jour où les savants sont des écrivains, et peuvent promulguer eux-mêmes leurs décisions, révéler leurs découvertes et faire connaître leurs vues sans truchements ni trompettes.

Certes, il reste encore à la philosophie classique un assez vaste empire : c'est, pour employer le mot de Bossuet, la connaissance de Dieu et de soi-même, ou comme nous disons, la psychologie,

la logique, la théodicée, la morale, sans compter l'histoire de la philosophie elle-même. Mais regardons-y de plus près. La connaissance de Dieu tend de plus en plus à redevenir ce qu'elle a été dans les temps primitifs, une croyance, qui ne brave les réfutations qu'en se passant de démonstration. Je ne sais si l'on peut encore disserter très sérieusement sur les attributs de l'Être Suprême. Son existence même est mise au rang des questions insolubles par les positivistes, et le positivisme nous envahit, nous pénètre chaque jour davantage. Les preuves métaphysiques, qui exerçaient le génie des saint Anselme et des Descartes, ne touchent guère plus nos esprits affamés de réalités que les subtilités qui amusaient les docteurs de la scolastique. La preuve que l'on tire du spectacle de l'univers a besoin d'être défendue avec infiniment de talent contre les objections darwiniennes. Faut-il que le professeur s'évertue à enseigner des dogmes dont l'État commence à douter ? Le Dieu de l'Université dépend un peu trop des élections ; il est permis de prévoir que l'avènement de tel parti, de tel groupe, le relèguerait dans la vie privée, et que la religion naturelle irait rejoindre les religions

révélées dans la catégorie des opinions libres dont les pouvoirs publics n'ont pas à s'occuper. Le meilleur moyen d'échapper à la menace d'un athéisme officiel serait peut-être de renoncer à la possession désormais précaire d'une théodicée officielle.

Reste la connaissance de soi-même. Ici encore, les gens compétents ne s'accordent guère, et il est malaisé de sortir de la banalité sans laisser entrer dans la classe, et qui sait? dans l'âme du maître, le doute, la controverse, la révolte secrète contre un programme suranné. Le fossé si élégamment creusé par Jouffroy entre la psychologie et la physiologie se comble peu à peu ; les naturalistes et les médecins envahissent un terrain qu'on défend mal contre leurs incursions ; l'analyse directe des phénomènes de conscience n'inspire plus une foi aussi robuste. On voit trop ce qu'il y a de hasardé dans l'étude d'un homme abstrait et universel, ce qu'il y a d'artificiel et de purement verbal dans la décomposition des facultés. La psychologie classique est une science d'observation qui ne progresse pas, ce qui implique contradiction, et l'on commence à se demander si ce n'est pas simplement une science de

mots, une partie de la grammaire ou du dictionnaire, une gymnastique pour l'attention. Or il y a tant de réalités à étudier, que la gymnastique pure a beaucoup perdu de son prestige.

La logique comprend l'étude du raisonnement et l'étude des méthodes propres à chaque ordre de sciences. La logique formelle, si florissante au moyen âge, est tombée dans un assez juste discrédit ; le syllogisme est passé de mode ; l'induction elle-même ne vaut que par la pratique ; il est presque superflu d'en faire la théorie. C'est l'éducation tout entière qui doit donner de la rectitude et de la sûreté à l'esprit : rien n'est plus chimérique que d'enseigner en quelques leçons l'art de penser, comme faisait Port-Royal. Je voudrais qu'on pût interroger les orateurs politiques, les avocats et les jurisconsultes qui passent pour des dialecticiens serrés, et leur demander un manuel de logique, une classification des erreurs et des sophismes; les plus habiles ne seraient pas les moins embarrassés. N'y a-t-il pas quelque chose d'étrange à couronner les études classiques par l'exposé d'une doctrine que les élèves doivent dès longtemps posséder à fond, s'ils n'ont pas perdu leur peine ?

Quant aux méthodes, elles sont du ressort des maîtres de chaque science. Pourquoi le professeur de mathématiques ne se chargerait-il pas, si cela est nécessaire, d'expliquer ce que c'est que la déduction ? Remarquez d'ailleurs que l'évidence n'a pas besoin d'être justifiée, et que la géométrie se dispense à merveille de tout passeport étranger. Quand on a tiré un corollaire d'un théorème, ou démontré l'égalité des triangles qui ont un angle égal compris entre deux côtés égaux, on n'a pas besoin de se jeter dans des considérations profondes sur les axiomes et les définitions. Nous apprend-on par quel mécanisme nous marchons, et quelles sont les conditions de notre équilibre ? On ne tombe pas sans s'en apercevoir, et ce n'est pas la connaissance de la mécanique qui donne de l'aplomb à notre corps : c'est l'exercice et la santé.

Pour les sciences physiques et naturelles, il serait bon que les professeurs fissent quelques digressions sur la méthode. Cela viendrait à l'occasion de quelques grandes découvertes dont ils raconteraient l'histoire. On ne croit plus guère que Bacon ait été l'inspirateur et le guide des illustres savants qui ont arraché à la nature

ses secrets les mieux cachés. Les juges les plus autorisés lui refusent l'honneur d'avoir conduit l'armée qui marchait à l'assaut de la vérité, et ne lui laissent que la gloire d'en avoir été le clairon. La puérilité de ses propres recherches scientifiques, le vague et le néant des idées qu'il présente avec tant d'assurance quand il sort de sa belle rhétorique pour mettre la main à l'œuvre, nous édifient sur la valeur des méthodes promulguées par des philosophes qui ne sont que des philosophes. Dites-nous comment une loi de la nature a été soupçonnée, démontrée, amendée : cela nous éclairera bien mieux qu'un code rédigé à loisir par un penseur de cabinet. Les savants eux-mêmes nous instruisent plus quand ils exposent leurs découvertes que quand ils exposent leurs théories ; l'*Essai* de Claude Bernard sur la médecine expérimentale est d'une lecture moins substantielle que ses admirables travaux de physiologie. Les grands maîtres en tous genres sont plus grands quand ils créent que quand ils dissertent. Je ne donnerais pas cent vers de Victor Hugo pour son livre sur Shakespeare.

La partie des sciences naturelles qui s'occupe

de la classification des êtres vivants se prête davantage aux discussions philosophiques, parce qu'ici l'esprit humain ne se contente pas d'étudier la nature ; il s'applique aussi à l'arranger. Mais que penser d'un naturaliste qui ne saurait pas faire comprendre en quoi les Jussieu diffèrent de Linné, en quoi Cuvier corrige Buffon ? Séparer l'enseignement de la science et l'enseignement de la méthode, c'est décapiter l'un et mettre l'autre en l'air. La seule existence d'un professeur de logique est une humiliation pour ses collègues, comme il est humiliant pour une mère de donner à sa fille un professeur de maintien. Il est assez plaisant que l'homme qui a pour mission spéciale de nous apprendre à raisonner soit précisément chargé, par le programme, d'imposer à la crédulité des collégiens, d'ailleurs rebelles, des démonstrations illusoires et des arguments cornus. En joignant la logique et la théodicée, on nous donne à la fois le précepte et l'exemple de le violer.

Pour la morale, c'est une grosse question de savoir si elle peut s'enseigner. Il y a plusieurs façons d'entendre ce mot de morale. S'il s'agit de distinguer le vice de la vertu, et d'énu-

mérer nos devoirs envers la famille, la patrie, l'humanité, etc., c'est sans doute une répétition inutile, et l'on n'a pas attendu la dernière année des études classiques pour faire entrer dans la cervelle des jeunes gens ce que les enfants des écoles primaires savent à douze ans. Ce qu'on doit apprendre dans la classe de philosophie, c'est la morale considérée comme une science. Seulement la morale, à ce point de vue, rappelle un peu ce qu'était la chimie avant Lavoisier. Sauf un petit nombre de cas de conscience qui embarrasseraient au moins autant le philosophe de profession que le simple honnête homme, rien n'est si clair que le devoir. Rien n'est plus obscur que le fondement du devoir. Nos contemporains ne sont guère plus d'accord là-dessus que les anciens, et la vieille querelle entre les sectes d'Épicure et de Zénon recommence entre les utilitaires et les métaphysiciens. Victor Cousin et Stuart Mill auraient certainement donné les mêmes conseils à un jeune homme qui serait allé les consulter sur sa conduite, mais il est probable que ces deux illustres avaient peu d'estime pour leurs doctrines respectives, que Cousin trouvait Mill grossier, et que Mill voyait

dans Cousin un charlatan. Comme les spiritualistes ne manquent jamais de donner le titre de nobles à toutes les doctrines qui les distinguent de leurs adversaires, c'est par pure politesse qu'ils n'ajoutent pas que leurs adversaires sont ignobles. Mais les matérialistes, les positivistes et les sceptiques ne demeurent pas en reste. Les théologiens déclarent assez imprudemment que si l'on ôte Dieu, il n'y a pas de raison pour que l'homme ne se vautre pas dans toutes sortes de turpitudes, et les libres-penseurs reprochent injustement aux croyants de faire le bien comme on prête à usure, et de s'imposer de petits sacrifices pour un bénéfice infini.

Pour sortir d'embarras, on essaie de constituer une morale indépendante des dogmes religieux ou métaphysiques. Mais cette recherche préjuge la question, car s'il existe un Dieu personnel, c'est lui faire tort que de ne pas reconnaître en lui un législateur. Si cette morale indépendante est une collection d'honnêtes préceptes, on la possède avant d'entrer en philosophie. Si c'est une théorie complète, une science véritable fondée sur des observations bien classées ou sur des axiomes évidents, il sera temps de l'ensei-

gner quand on l'aura faite. Nous n'avons jusqu'ici que des tentatives incomplètes et des systèmes qui ne supportent guère la critique, bons tout au plus pour donner une cohésion apparente aux prescriptions de la conscience. La théorie quelque peu abstraite du respect de la personne humaine a bien l'air d'un cercle vicieux, car il faudrait d'abord démontrer pourquoi la personne humaine doit être respectée ; quant à la doctrine du bonheur, elle laisse aux individus la faculté de mettre leur bonheur où il leur plaît ; elle énerve la notion du devoir, et justifie toutes les fantaisies.

Dans l'état présent des choses, la loi morale est une coutume à laquelle on obéit sans être d'accord sur ses origines; les légistes et les philosophes ne font que l'ébranler en essayant d'en rendre compte par des hypothèses douteuses ou des analyses dissolvantes. Sans doute il faudra bien que l'humanité émancipée donne un caractère scientifique aux obligations qu'elle accepte par routine. C'est le passage nécessaire de l'état de spontanéité à l'état de réflexion, et le XXe siècle aura de belles conquêtes à faire dans ce domaine ; nous commençons à rassem-

bler les matériaux dont nos fils se serviront pour jeter un pont entre le passé et l'avenir. Mais nous vivons dans une période de transition où l'enseignement philosophique de la morale est téméraire s'il veut être tout à fait affirmatif. Et si l'on ne devait offrir à la jeunesse que des idées encore vagues, on ferait mieux de se taire que d'initier doctrinalement aux incertitudes de la raison ces âmes tendres auxquelles la certitude du sentiment fournit un assez solide appui. N'éteignons pas la chandelle avant d'avoir allumé la lampe.

Ainsi la philosophie disparaît de l'enseignement secondaire. Elle pourra trouver sa place dans l'enseignement supérieur, là où les maîtres sont plus libres, les programmes plus lâches, où l'État n'est plus responsable ni des théories exposées en chaire, ni du temps passé sur les bancs. Sans doute c'est là un sacrifice douloureux, mais il ne faut pas en exagérer la gravité. Nos professeurs de philosophie tiennent une place considérable dans l'élite du personnel universitaire; il semble cependant que beaucoup d'entre eux, entraînés dans cette voie par une vocation irrésistible, doivent éprouver quelque peine à concilier

le mouvement de leur pensée avec les exigences du devoir pédagogique et de la discipline intellectuelle qui s'impose aux établissements de l'État. Je les trouverais moins intéressants si leur tâche leur semblait aisée, si le programme de leurs leçons était à leurs yeux celui d'une science faite, sans problèmes pendants, sans obscurités inquiétantes, sans pièges ni fondrières, ou bien s'ils arrivaient à séparer sans effort leur enseignement paisiblement affirmatif de leur intelligence hésitante et troublée. Après tout, ils trouveront ailleurs l'emploi des facultés qui les ont poussés à la philosophie. Ce n'est pas être philosophe que de n'être pas autre chose. Ils s'adonneront aux mathématiques, aux sciences physiques et naturelles, aux sciences morales, à l'histoire, à l'économie politique; ils n'en seront que plus forts pour cultiver leur champ de prédilection. Ils seront ainsi moins exposés à vieillir en tournant dans un même cercle, à creuser éternellement le même sillon sans l'approfondir. Ce danger est grand, et les forts n'y échappent qu'en se jetant de côté : Cousin se livra tout entier à l'érudition ; Jouffroy mourut jeune; M. Jules Simon s'est lancé dans la politique; M. Taine se fait histo-

rien ; M. Renan est un linguiste et un exégète. Celui-ci abandonne la métaphysique pour la critique d'art, celui-là pour l'administration. La philosophie proprement dite n'a pas de quoi remplir la vie d'un homme, non parce qu'elle manque d'étendue, mais parce qu'elle n'offre pas par elle-même un sol assez résistant pour supporter un de ces édifices dont la construction suffit à une longue existence.

Peut-être éprouvera-t-on le besoin de remplacer le cours de philosophie par un enseignement qui, bien que plus positif, offre au même degré l'avantage de façonner l'esprit aux idées générales, de l'élever au-dessus du tumulte des faits particuliers. Il suffit pour atteindre ce but que chaque branche des études reçoive son couronnement. Que le professeur d'histoire enseigne l'histoire de la civilisation, le professeur de géographie la circulation des hommes et des produits, le professeur d'histoire naturelle la classification des espèces et la chaîne entrecroisée des êtres vivants ; les professeurs de lettres françaises et étrangères pourront s'attacher moins scrupuleusement aux textes, et se hasarder dans les théories. Nous joindrons à tout cela, si vous voulez,

un cours d'économie politique. Les élèves recevront ainsi de leurs maîtres, avant de quitter le collège, les éléments d'une philosophie, et non une philosophie, chose qui ne se donne guère, sinon quand elle est de peu de valeur.

CHAPITRE XVII

CONCLUSION

J'ai entrepris de prouver que notre système d'enseignement secondaire est mauvais, et qu'on en peut concevoir un meilleur. Mais il y a loin de la conception à l'action. Toute réforme est difficile, et les réformes les plus difficiles sont celles qui touchent à l'instruction de la jeunesse. C'est la toute-puissance même de l'État qui fait sa faiblesse. Un excès de responsabilité produit naturellement un excès de timidité. Grâce à notre centralisation tant admirée, il faut, pour qu'on essaie une innovation, qu'un ministre en reconnaisse la nécessité, et qu'il ose se jeter dans l'inconnu. La réforme décrétée, on ne peut se dis-

penser de l'appliquer partout à la fois, c'est-à-dire d'en confier l'exécution à un personnel qui y est en majorité hostile, qui la compromettra par attachement à la routine, par indifférence, par une opposition sourde, peut-être involontaire et inconsciente, mais invincible. Au lieu d'appeler et de grouper en un petit bataillon les hommes de bonne volonté, le pouvoir s'adresse à une armée innombrable, parfaitement instruite et façonnée aux anciennes manœuvres, et prétend l'obliger à changer soudain de tactique. Dans ces conditions, le progrès ne va point sans désordre, et les tentatives les plus justifiées risquent d'être condamnées par l'expérience.

Toutes les parties du système se soutiennent mutuellement. Les études classiques mènent aux examens, et les examens supposent les études classiques. Les lois et les règlements qui président à l'entrée des jeunes gens dans les carrières libérales les obligent à passer par la filière traditionnelle. Les écoles spéciales dépendent de différents ministères. Un changement radical apporté au programme des études intéresserait toutes les administrations, parce qu'il modifierait le recrutement de leur personnel ; un grand

maître de l'Université qui voudrait réformer l'Université aurait d'abord à persuader ses collègues du cabinet.

Le personnel enseignant ne peut se recruter que par lui-même. Ce sont les anciens qui forment et jugent les novices ; ils les forment à leur manière et les jugent selon leur propre esprit. Demanderait-on au clergé même le plus libéral de fonder et de diriger des séminaires d'hérétiques et de libres-penseurs, de recevoir dans son sein les produits d'une éducation profondément différente de celle qui l'a fait ce qu'il est ? Ce serait une sorte d'apostasie. Si la foi universitaire est moins immobile et moins intolérante que la foi cléricale, elle est chère à ceux qui la professent ; elle repose sur l'habitude, une habitude qui remonte à l'enfance, sur le goût, qui se moque des arguments utilitaires, sur l'amour-propre, qui ne nous permet pas de croire que nous ayons dépensé les plus belles années de notre vie à l'acquisition d'une supériorité chimérique, ou du moins contestable, d'une science dont la société moderne se soucie médiocrement.

L'histoire nous présente plus d'un exemple de cette contradiction. Plus d'une fois les vieilles

institutions ont paru à la fois surannées et indestructibles, et l'évidence de leurs défauts n'ôtait rien à leur solidité ; les arbres qui deviennent stériles n'ont pas pour cela moins de racines. En pareil cas, les peuples ont deux manières de se tirer d'embarras ; ils se résignent ou ils font une révolution. Quand il s'agit seulement d'un trône, ou d'une constitution qu'on a juré de défendre jusqu'à la mort, nous n'hésitons pas à recourir à la révolution ; dans tout le reste, nous nous résignons d'autant plus aisément que la hardiesse de nos propos et la vigueur de nos critiques nous consolent de la timidité de notre conduite ; également soumis et frondeurs, non tour à tour, mais en même temps, nous rions de notre faiblesse, de la médiocrité de nos gouvernants, de la paresse de nos législateurs, de l'éternité des abus, mais notre rire est si bruyant et si gai qu'il nous suffit ; nous n'éprouvons pas le besoin de passer à l'action.

Les défauts qu'on signale dans notre enseignement secondaire ne le condamnent pas à une transformation certaine et prochaine. S'il succombe, ce ne sera pas sous les coups de la critique, mais sous l'influence de causes étran-

gères à la pédagogie. Les Chinois, dont il faut souvent citer l'exemple quand on parle de notre pays, ont gardé pendant bien des siècles leur système d'études littéraires, ou plutôt littérales, d'examens et de concours, leur hiérarchie pédante et leur mandarinat corrompu. Ils s'y cramponnent encore avec passion, et ne s'en déferaient point si la pression du dehors ne devait tôt ou tard les contraindre à changer. Les abus les plus vexatoires sont difficiles à déraciner. Les abus qui ne sont pas des vexations infligées aux citoyens, mais simplement un gaspillage de forces, de temps et d'argent, ne commencent à être ébranlés que quand ils deviennent pour un peuple une cause évidente d'infériorité. Les gouvernements et les nations attendent parfois que la concurrence les éclaire sur leurs véritables intérêts ; la seule leçon qui soit sûrement comprise, c'est la leçon de la défaite.

Les avertissements ne nous manquent pas depuis quelques années. Nous subissons des défaites industrielles et commerciales qui ont pour principale cause le mauvais emploi que nous faisons de nos ressources en tout genre. Chaque jour la lutte devient pour nous plus difficile et

plus coûteuse, parce que nos rivaux descendent dans l'arène mieux armés et mieux préparés. Les protectionnistes s'efforcent de nous prouver qu'il suffit, pour ramener la Fortune de notre côté, de fermer nos frontières aux produits étrangers. Si nous les écoutons jusqu'au bout, nous finirons par nous entourer d'une muraille de la Chine à l'heure même où la Chine renonce à son isolement séculaire, et par former en pleine Europe une île aux rivages inaccessibles. Mais nous ne saurions nous obstiner dans cette gageure contre la science et la raison ; il faudra bien que nous cherchions les causes de nos souffrances là où elles sont, c'est-à-dire dans l'exagération de nos frais généraux, dont l'action excessive de notre gouvernement, et dans notre système d'éducation classique, qui maintient une fausse hiérarchie des fonctions sociales.

Le bruit court que la tâche de ceux qui voudront réformer l'enseignement secondaire est facilitée d'une manière fâcheuse par la décadence des études classiques. J'entends dire qu'elles sont en baisse. La jeunesse d'aujourd'hui, peu disciplinée, s'applique mal à des travaux dont elle ne saisit pas bien l'intérêt, et

l'autorité décroissante des familles ne prête qu'un faible secours à celle des maîtres. S'il est vrai que le latin s'en aille de lui-même, il serait profondément regrettable qu'on le laissât décliner sans le remplacer, et qu'on permît aux enfants de s'habituer à ne rien apprendre. Il vaudrait mieux restaurer les vieilles méthodes par un effort désespéré que de voir la paresse et l'indifférence envahir les collèges. Si les partisans de la tradition savent le moyen de la remettre en honneur, qu'ils fassent donc cet effort; s'ils s'avouent impuissants, qu'ils cèdent la place aux idées nouvelles. Toute culture peut se défendre, excepté la culture du bois mort.

Je pourrais aussi trouver un allié dans l'amour de l'égalité poussé jusqu'à l'envie. Il n'est pas impossible que certains démocrates fassent la guerre aux études classiques comme à une distinction qui sépare trop nettement la classe bourgeoise de la classe populaire. J'accepte leur appui s'ils se plaignent de ce que le latin isole ses adeptes du courant général de la société moderne, non s'ils le repoussent comme une cause de supériorité. Car le propre de l'enseignement secondaire est de mettre ses élèves au dessus de

la foule, et il serait bien inutile de conserver des lycées, s'ils n'étaient que des écoles primaires ornées d'un titre pompeux. Je veux une instruction différente de celle qui se donne aujourd'hui, mais je la veux assez forte et assez brillante pour que ceux qui l'auront reçue en portent la marque. S'il ne s'agissait que de laisser tomber le niveau de l'esprit français, j'aimerais mieux défendre une routine qui aurait au moins le mérite d'être une protestation contre le règne de la médiocrité intellectuelle, une barrière un peu vermoulue, mais encore debout, contre l'invasion de la barbarie.

La réforme que je souhaite ne s'accomplira pas sans avoir été mûrie par une longue discussion. Je ne fais pas appel à un dictateur qui bouleverserait d'un trait de plume l'éducation de la jeunesse. Je m'efforce seulement de poser la question avec plus de franchise qu'on ne l'a fait jusqu'ici, de fournir quelques arguments nouveaux ou renouvelés à une opinion qui s'ignore à demi, qui n'a pas conscience de toute sa force ; si je ne les invente pas, du moins je les rassemble en faisceau. Ce que je dis, bien des gens le pensent tout bas, qui n'osent s'avouer leur

pensée, qui se laissent intimider par une tradition imposante. Il y a des hérésies qui flottent dans l'air, et dont les fidèles sont imprégnés, mais que l'église étouffe jusqu'à ce qu'elles aient trouvé une expression publique, un organe résolu. Il n'est que d'attacher le grelot : vous l'entendrez bien tinter.

Il appartient à la presse d'appuyer les propositions qui répondent à un besoin réel, et de les imposer à l'attention des pouvoirs. Une cause est à demi gagnée, quand les journaux la prennent en main, non qu'ils tyrannisent le public en l'obligeant à penser comme eux, mais ils règlent en quelque sorte l'ordre du jour des discussions et des conversations. Ils mettent en lumière les idées et les hommes; tant pis pour les idées fausses ou prématurées, pour les hommes médiocres, qui ne supportent pas longtemps la lumière. Si les langues mortes ne règnent plus que par la superstition, un débat tant soit peu approfondi ébranlera leur empire ; leurs prétentions seront examinées de près; on critiquera leurs titres et on pèsera leurs services : je ne demande rien de plus. Elles se soutiennent par la tradition et l'autorité, comme la

plupart des choses humaines. La tradition est souvent bienfaisante; l'autorité a souvent raison; encore faut-il que de temps en temps les générations nouvelles fassent l'inventaire des institutions qu'elles ont reçues de leurs aînées. Je crois le moment venu de faire subir cette épreuve aux programmes de l'enseignement secondaire, et de délibérer non seulement sur ses méthodes, mais sur son objet.

Il ne faut point se reposer de ce soin sur les bureaux, ni même sur le conseil supérieur de l'instruction publique. Cette assemblée représente assez bien l'Université en même temps que l'administration, et serait bon juge des détails, mais non du principe. Elle est plus en état de plaider le procès que de le trancher, car elle n'est pas impartiale. Tout corps a ses intérêts, ses préjugés, ses passions, et tient d'autant plus au passé que son passé est plus honorable. Ce ne sont pas les conciles qui réforment la religion. Je compte plutôt sur les laïques, sur le pouvoir civil éclairé par l'opinion. La révolution que j'appelle doit être fomentée par une longue et vive polémique; le signal en sera donné par un vote parlementaire qui chargera un ministre de

mettre les programmes d'enseignement en harmonie avec les besoins du siècle.

Il faut que ce ministre soit un homme à la fois compétent et libre d'esprit, bienveillant et résolu, qui ménage les personnes et ne se laisse pas arrêter par les résistances. Il ne devra pas se mettre à l'œuvre s'il n'est en droit de compter sur un assez long avenir. Une tentative sans suite compromettrait tout, provoquerait une réaction impuissante à ranimer ce qui se meurt, mais assez forte pour retarder l'avènement de ce qui demande à naître. A peine notre réformateur aurait-il mis la main à l'œuvre, qu'il serait de toutes parts encouragé, critiqué, béni et maudit. On saluerait en lui un libérateur longtemps attendu ; on le vouerait aux Furies comme un démolisseur de temples. Mais il s'attendrait à ce concert dissonant, et n'en serait pas troublé.

Les pacifiques et les timides proposeront une transaction ; ils demanderont le partage. Les lycées, ou un certain nombre de lycées, resteraient consacrés à l'enseignement classique, le reste, avec les collèges communaux, serait livré à l'enseignement secondaire spécial. Cette solution moyenne compte beaucoup de partisans ;

elle fut, paraît-il, sur le point d'être adoptée vers la fin de l'Empire. C'est une demi-mesure qui séduit au premier abord par un air de modération. Voyons quelles en seraient les conséquences.

J'ai déjà parlé de l'enseignement spécial. C'est une création utile, pourvu qu'on n'y voie que ce qu'il y a, un enseignement primaire un peu développé, ou tout au plus une section des sciences, simplifiée et mise à la portée de tous. Il ne garde pas assez longtemps ses élèves ; ses programmes n'ont pas de limites précises. Il manque surtout de prestige ; il est venu au monde avec un cachet d'infériorité sans doute indélébile. Il appelle à lui les enfants qui désespèrent d'apprendre les langues mortes, ceux qui ont hâte d'en finir, ceux qui veulent se procurer à bon compte l'honneur d'avoir passé par le lycée. En créant un baccalauréat spécial, on mettra décidément le parchemin au rabais.

Une réforme qui introduirait l'enseignement spécial dans tous les collèges et dans une partie des lycées, aboutirait à faire des collèges et d'une partie des lycées, des écoles primaires un peu plus relevées que les autres. On ne modifierait pas les études, mais on proclamerait que trop

de Français font leurs études. Ce serait une déclaration de principes, un conseil donné indirectement aux familles. Les familles profiteraient-elles du conseil ? Les études classiques seraient-elles moins à la mode, parce qu'elles auraient un vernis d'aristocratie ? Ne laisserait-on pas subsister la fausse hiérarchie sociale qu'il faudrait cesser au moins de reconnaître et de consacrer ? Les professions libérales ne conserveraient-elles pas leur rang usurpé ? Si le latin est inutile, pourquoi continuer à l'enseigner ? S'il est utile, pourquoi l'enseigner à un plus petit nombre de jeunes gens ? C'est, direz-vous, qu'il est utile au petit nombre seulement. J'ai essayé de prouver que ce petit nombre même aurait besoin d'une éducation plus moderne.

Ne vous y trompez pas ; tant que vous aurez un enseignement secondaire classique, vous n'aurez pas d'autre enseignement secondaire. Mettez en présence des lycées latins et des lycées français : les premiers attireront les meilleurs maîtres et les meilleurs élèves; le pli est pris. Le gouvernement ne se préoccupera point de relever les études dans les seconds, estimant que les autres fournissent au pays l'élite intellec-

tuelle dont il a besoin. En vain décréterez-vous l'égalité : vous ne la mettrez pas dans vos programmes. Et si vous vouliez l'y mettre, il faudrait commencer par abolir ce nom d'enseignement spécial, qui n'est pas exact, et qui traîne avec lui le souvenir d'une origine obscure et d'une longue humilité.

Je ne parle pas du système qui consiste à établir deux ou trois étages d'enseignement dont le plus élevé serait l'enseignement classique, où l'on accéderait par le concours. Les meilleurs élèves de l'école primaire recevraient l'enseignement spécial ; les meilleurs élèves de l'enseignement spécial recevraient l'enseignement classique. Il ne nous resterait plus rien à envier aux Chinois, et nous aurions enfin un mandarinat tout à fait organisé sur le meilleur modèle. Le latin ne serait plus seulement un moyen de parvenir ; ce serait aussi une récompense qu'il faudrait mériter. Les jeunes gens laborieux et intelligents auraient l'honneur de faire connaissance avec les déclinaisons ; les paresseux et les pauvres d'esprit seraient condamnés à suivre des programmes plus modernes ; ce serait peut-être une manière de rétablir l'éga-

lité; on infligerait Lhomond aux esprits les plus vigoureux comme une surcharge.

Abandonné par l'État, le latin trouvera un asile dans les séminaires. Il y est à sa place, puisque c'est en latin que le clergé catholique s'adresse à Dieu. Doit-on craindre que les rivaux de l'Université profitent de la révolution pour lui faire une concurrence tout à coup plus redoutable? J'ose croire que les études classiques ne garderont pas longtemps la vogue, quand elles auront cessé de mener à la conquête d'un diplôme privilégié. Il n'est point de réformes qui plaisent à tout le monde : les plus utiles, les mieux justifiées soulèvent parfois l'opposition la plus vive, mais une opposition que le temps et l'expérience ne tardent pas à désarmer. Les habitudes que choque le progrès, commencent par résister avec vigueur, mais elles s'affaiblissent assez vite, si c'est bien au progrès qu'elles résistent. Il en est des nouvelles méthodes comme des nouvelles doctrines; si les premières sont bonnes et les secondes vraies, on peut sans crainte prêcher les unes et adopter les autres; les objections les plus spécieuses perdront bientôt toute leur force.

Il ne faut pas exagérer les difficultés pratiques ; il ne faut pas non plus en méconnaître l'importance. Le plus grave problème, c'est le problème du personnel. On ne peut espérer que les professeurs se remettent à l'école pour se rendre capables d'enseigner ce qu'ils ont jusqu'ici négligé ; on ne voit pas où trouver assez de maîtres imbus de l'esprit nouveau pour remplir toutes les chaires. Remarquons cependant que nous n'avons presque rien à changer pour les sciences, que les professeurs d'histoire et de géographie n'auront pas à se plaindre de la réforme, que les professeurs de belles-lettres conservent le cours de littérature française. Pour les langues vivantes, on obtiendra promptement le personnel nécessaire en substituant des bourses de séjour à l'étranger aux bourses de licence et d'agrégation, trop rapidement multipliées depuis quelques années. Plus d'un parmi les jeunes candidats accueillerait avec plaisir une innovation qui lui ferait prendre l'air, et serait charmé d'avoir à passer quelque temps en Angleterre ou en Allemagne.

Après tout, les questions de personnel ne sont jamais que des questions accessoires. Toute révolu-

tion considérable dans le commerce ou dans l'industrie impose de pareils sacrifices et soulève de pareilles difficultés. Quand on a remplacé par les chemins de fer le roulage et la poste aux chevaux, que sont devenus les rouliers et les postillons ? Où a-t-on trouvé des employés, des mécaniciens et des chauffeurs pour le service des compagnies nouvelles ? L'État ne peut ni abandonner ni congédier ses serviteurs sans dédommagement, mais il peut leur demander de se prêter à une transformation dont il a reconnu la nécessité. Il serait étrange qu'un gouvernement qui jugerait le latin inutile s'obstinât à l'imposer à la jeunesse française pour ne pas contrister une catégorie de fonctionnaires, si sympathique qu'elle fût. De quel cœur les professeurs feraient-ils la classe, s'ils se disaient qu'on leur donne des élèves à instruire pour leur propre divertissement, et non dans l'intérêt des élèves, si le grand-maître de l'Université leur adressait, pour les encourager, ce discours touchant : « Les lan-
» gues anciennes ne servent à rien, mais,
» puisque cela vous amuse, je vous charge de
» les enseigner à des enfants qui auraient pour-
» tant mieux à faire. » La décadence actuelle des

études classiques doit avertir les maîtres du sort qui attend les vieux programmes. Plus d'un sans doute est déjà résigné, et préférerait peut-être, sans se l'avouer, une fin subite à cette lente agonie du latin. « J'aimerais mieux, disait » un homme d'esprit, apprendre l'art de faire » des souliers à des élèves qui s'y intéresse- » raient, que les belles-lettres à des indiffé- » rents. » Deux ou trois disciples attentifs suffisent-ils à compenser le morne ennui d'une classe où les enfants ne travaillent que pour le diplôme, quand ils travaillent ? Ne vaut-il pas mieux appliquer à des objets nouveaux un zèle qui sera enfin fécond, que d'exercer jusqu'à la mort, au nom et pour le compte de l'État, l'ingrate profession de fabricant de bacheliers à la mécanique ?

On n'attend pas de moi que j'entre dans le détail des voies et moyens. Il y a plus d'un chemin qui mène au but; le choix dépendra des circonstances, de l'état de l'opinion, du plus ou moins d'empressement que l'Université, d'une part, le public, de l'autre, mettront à accueillir la réforme. Devra-t-on introduire graduellement les nouveaux programmes dans tous les établissements de l'État, en commençant par les basses

classes, ou les transformer les uns après les autres, de façon à réunir sans peine, dès le début, un personnel capable et zélé, mais au risque de laisser au latin des forteresses d'où on le délogera plus malaisément ? Ce qui est clair, c'est qu'il faudra sans retard débarrasser des langues mortes les écoles spéciales, et tout d'abord bannir de l'École de droit les Pandectes et les Institutes. Permettrons-nous que Justinien essaie encore une fois de reconstituer l'empire d'Auguste ?

Jusqu'à quel point la révolution de l'enseignement secondaire doit-elle s'étendre à l'enseignement supérieur ? Les futurs professeurs ignoreront-ils le grec et le latin ? Ne deviendraient-ils pas ainsi incapables d'étudier les littératures classiques, l'histoire ancienne et l'histoire du moyen âge ? Il n'est pas nécessaire que les professeurs soient à l'avenir ce qu'ils ont été jusqu'à présent, de bons élèves de rhétorique qui redoublent plusieurs fois leur rhétorique. Rien ne s'oppose à ce qu'ils reçoivent une culture spéciale, profondément distincte de celle qui sera donnée aux jeunes gens en vue des autres carrières. Il ne faut pas plus sacrifier le recrutement du corps enseignant à la manie de l'uniformité

que l'intérêt de la masse aux besoins particuliers du corps enseignant. Les cours destinés à former les maîtres commenceront plus tôt et finiront plus tard; ils ne dépasseront pas pour cela la durée des études médicales.

Encore une fois, le ministre qui entreprendra cette grande réforme devra, malgré l'appui des Chambres, s'attendre à soulever une tempête, et se cuirasser d'avance contre les injures. On le traitera de barbare et de sacrilège. Beaucoup de lettrés éminents protesteront avec autorité ; beaucoup de demi-lettrés affecteront de se joindre à eux. L'opposition conservatrice sera sincèrement indignée; le clergé tentera de mettre à profit ce qu'on appellera l'abdication de l'Université. On gagnera cependant la partie, et l'opinion publique se prononcera d'une manière durable en faveur des nouveaux programmes, pourvu qu'ils soient appliqués sérieusement. Il importe surtout que la transformation des études ne soit à aucun degré l'affaiblissement des études, que le progrès utilitaire n'ait pas l'air d'une décadence intellectuelle. Plus que jamais, il sera nécessaire de purger les classes des élèves incapables, de rehausser la valeur des diplômes par

la sévérité dans les examens. Plus que jamais on aura besoin de maîtres qui prennent leur tâche à cœur, qui aient conscience non seulement de l'utilité, mais de la beauté de ce qu'ils enseignent. Mieux vaudrait marcher lentement que d'engager la bataille avec des troupes hésitantes ou désaffectionnées. C'est surtout en pareille matière que les meilleures lois sont stériles, si elles ne sont cordialement appliquées, et que le despotisme administratif est impuissant.

Quand on aura délivré les générations nouvelles du fardeau des langues mortes, la tâche ne sera qu'à moitié accomplie ; il restera à émanciper l'enseignement. Créée par un despote pour mettre la discipline dans les esprits, l'Université n'a de raison d'être que dans une société où la tutelle du pouvoir est patiemment supportée par les citoyens. Peut-être n'en sera-t-il pas toujours ainsi. Peut-être serons-nous un jour aussi amoureux de la liberté que nous sommes épris de l'unité et du règlement. Si la démocratie française échappe aux Jacobins et aux socialistes, ces champions de l'omnipotence de l'État, un temps viendra où la dignité humaine se révoltera contre la tyrannie des bureaux. On se deman-

dera si un ministère de l'instruction publique est beaucoup plus nécessaire à un peuple adulte qu'un ministère de l'alimentation publique ou de la morale publique. L'éducation de la jeunesse, si elle est soustraite à la compétence du gouvernement et restituée aux délégués directs des familles, ne sera pas pour cela livrée beaucoup plus que maintenant au mercantilisme. Les collèges, les Facultés, les grandes écoles deviendront des corps indépendants, vivant d'une vie propre, enrichis par les dons et legs, qui abonderont en France comme ailleurs, quand l'État cessera de menacer toutes les fondations libres par son ingérence et sa rapacité. Ou bien ce seront des institutions locales, soutenues et contrôlées par les villes, les départements, les provinces.

Mais nous n'en sommes pas là, et la réforme de l'instruction publique est encore une affaire d'État.

FIN.

TABLE

CHAPITRE PREMIER. — Objet de ce livre... 1
CHAPITRE II. — Toute-puissance de l'État..... 18
CHAPITRE III. — Les origines..... 28
CHAPITRE IV. — L'évolution économique.... 47
CHAPITRE V. — L'intérêt national..... 59
CHAPITRE VI. — La question d'argent..... 80
CHAPITRE VII. — Le grec. 97
CHAPITRE VIII. — Le latin..... 108
CHAPITRE IX. — Expériences manquées..... 164
CHAPITRE X. — Le latin et les Écoles spéciales..... 173
CHAPITRE XI. — Les sciences..... 187
CHAPITRE XII. — Les langues vivantes..... 197
CHAPITRE XIII. — Le français..... 218
CHAPITRE XIV. — L'histoire..... 229
CHAPITRE XV. — La géographie..... 247
CHAPITRE XVI. — La philosophie..... 284
CHAPITRE XVII. — Conclusion..... 300

VERSAILLES, IMPRIMERIE CERF ET FILS, 59, RUE DUPLESSIS.

AU MINISTÈRE

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

1887

COULOMMIERS. — IMP. P. BRODARD ET GALLOIS.

E. SPULLER

AU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

1887

DISCOURS, ALLOCUTIONS, CIRCULAIRES

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1888

Droits de traduction et de reproduction réservés.

AVANT-PROPOS

Les lecteurs bienveillants qui ne refuseront pas d'ouvrir ce volume et de le parcourir d'un bout à l'autre, se convaincront aisément par les répétitions et les redites même dont ils auront plus d'une fois l'occasion de s'apercevoir et de se plaindre, que le livre *Au ministère de l'Instruction publique* manque aux lois les plus élémentaires de la composition littéraire et que ce n'est même pas un livre, mais tout simplement un recueil de discours déjà tombés dans l'oubli et qui ne méritent pas de revoir le jour; mais s'ils le lisent avec quelque attention, ils ne pourront guère contester l'unité des vues, non plus que la sincérité et l'ardeur des convictions qui éclatent dans ce volume à toutes les pages, et qui ont suggéré la pensée de rassembler ces discours, prononcés en tant d'endroits divers et devant des auditoires si différents, en un corps d'ouvrage qui ne soit pas trop indigne d'être offert au grand public.

En effet, une idée, qui semblera dominante au point d'être exclusive, se retrouve au fond de ces discours, de même qu'une conviction, pour ainsi dire unique, les anime tous : c'est, d'une part, l'idée que la démocratie

poursuit sous nos yeux, par les efforts énergiques des uns et malgré la résistance non moins passionnée des autres, son œuvre de transformation politique et sociale, que cette œuvre est le résultat normal du développement des sociétés modernes, et que c'est là un fait qu'il n'est au pouvoir de personne d'écarter ni d'abolir; c'est, d'autre part, la conviction que ce fait inéluctable de la démocratie, si gros d'incertitudes et de périls, ne pose devant les sociétés troublées et inquiètes qu'un seul problème, qui n'est ni politique ni social au sens ordinaire de ces mots, mais d'un ordre plus élevé et d'une difficulté supérieure, un problème d'éducation.

Au mois de juillet 1852, six mois après le criminel attentat du Deux-Décembre, au moment où la France venait de s'abandonner elle-même aux mains d'un homme qui promettait de la sauver des terreurs qu'elle ressentait de l'exercice de sa propre souveraineté, un des écrivains de notre siècle qui ont eu le sens le plus précis et le plus exact de la Révolution française et de ses principes, en dépit de ses erreurs et de ses paradoxes, P.-J. Proudhon, rompant tout à coup le silence de mort qui suivit le coup d'État et cherchant à réveiller l'opinion de sa torpeur, imprimait ces paroles remarquables : « Je me rallie sans réserve aux hommes honnêtes de tous les partis qui, comprenant que *démocratie* c'est *démopédie*, éducation du peuple, acceptant cette éducation comme leur tâche et plaçant au-dessus de tout la liberté, désirent sincèrement, avec la gloire de leur pays, le bien-être des travailleurs, l'indépendance des nations et le progrès de l'esprit humain. »

La nouveauté hardie de cette définition aussi juste que profonde de la démocratie me frappa vivement dès cette époque et malgré mon extrême jeunesse.

Quoique je ne fusse alors qu'un écolier sur les bancs de cette Université si cruellement persécutée, en ces temps sombres et louches, pour son attachement à la société issue de la Révolution et pour sa fidélité aux idées libérales, j'eus la notion très nette de ce qu'il y a de vraiment rénovateur dans cette conception de l'esprit qui ramène toute la démocratie à l'éducation du peuple. Plus tard, des études approfondies et renouvelées à diverses reprises m'ont appris que telle est bien au fond la doctrine fondamentale de la Révolution, qui a prétendu instituer une France nouvelle, en formant des citoyens avec des hommes parvenus par l'éducation à leur plein et complet développement; et enfin, depuis vingt ans que nous sommes en pleine démocratie — car nous étions déjà maîtres de l'opinion dans les dernières années du second empire, — tout ce qui est arrivé en France comme en Europe, tout ce que nous avons fait chez nous, tout ce que nous avons pu observer chez les autres, nos revers, nos fautes, nos succès, nos erreurs, tout démontre que la démocratie dans tous les pays est dans la plus étroite dépendance de sa propre éducation, qu'elle avance ou qu'elle rétrograde suivant que ses lumières s'accroissent ou diminuent, et qu'elle n'a de chances sérieuses d'asseoir définitivement son règne qu'en apprenant à s'éclairer, c'est-à-dire à se modérer et à se régler.

Il est donc bien vrai de dire que démocratie c'est démopédie, éducation du peuple.

Et comme P.-J. Proudhon parlait de cette éducation à entreprendre comme de la tâche toute spéciale qui incomberait un jour à ceux des Français qui auraient à cœur de relever leur pays de la chute profonde qu'il venait de faire par ignorance encore plus que par timidité, il s'est trouvé que, du premier coup et dès que

j'ai commencé à penser pour agir, mes idées ont eu une direction parfaitement déterminée.

C'est à l'éducation de la démocratie que j'ai résolu de consacrer tous mes efforts.

J'ajouterai même que c'est la préoccupation constante de ce grand intérêt national qui a décidé de toute ma carrière, en m'attirant vers le journalisme, ce tout-puissant moyen d'éducation populaire dont le parti républicain s'est longtemps servi avec autant d'habileté que de dévouement, et qui maintenant risque de nous échapper, si, tout en les laissant accessibles par leur prix modique aux plus humbles lecteurs, nous ne savons plus écrire et propager des journaux de libre et pacifique discussion qui éclairent les esprits, au lieu de les exciter et de les corrompre. Les conseils pressants de mon cher et illustre ami Gambetta n'ont pas peu contribué à m'affermir dans la voie que je me suis ouverte, pour répondre à ses désirs les plus intimes. Maintenant qu'il n'est plus et qu'il ne me reste dans mon deuil inconsolable que les pensées de son grand et indulgent esprit et les inspirations de son noble cœur, je ne me rappelle pas, sans une secrète douceur, nos entretiens d'autrefois, en ces temps heureux de notre jeunesse où nous nous sommes pour ainsi dire donnés l'un à l'autre pour ne plus nous reprendre. Nés tous les deux dans les profondeurs de la démocratie, élevés par notre éducation personnelle au-dessus de la condition sociale où tous les deux nous semblions destinés à vivre, nous nous sommes rencontrés dans le sentiment commun de nos devoirs à remplir envers ceux qui, moins favorisés que nous, n'ont pas eu les moyens de libérer leur esprit et de former leur conscience par une instruction supérieure. Ces devoirs se résumaient pour nous dans la vérité à recher-

cher pour la répandre. C'est par là que nous n'avons jamais désespéré de l'avenir de notre cause, de l'avenir de cette démocratie républicaine dont nous nous sentions les fils et au service de laquelle nous avions dévoué notre vie.

Unis par la plus tendre et la plus fidèle des amitiés, rapprochés par l'âge, par les études communes, par les travaux quotidiens et le mutuel échange de nos opinions, nous nous trouvions surtout d'accord sur le point essentiel et capital de la politique républicaine : je veux parler de la nécessité impérieuse de rattacher à la cause de la République les foules innombrables de Français que la révolution de 1789 a fait citoyens et propriétaires du sol, que la révolution de 1848 a fait électeurs participant, par l'exercice de leur souveraineté, au gouvernement de leur pays, et qui, maintenant que les institutions politiques sont fondées et que la démocratie a pris la haute responsabilité des destinées de la patrie, doivent mettre au-dessus de tout l'accomplissement de leurs devoirs envers la France. Quand nous sommes entrés dans la carrière, la République venait d'être assassinée ; le silence et la consternation régnaient partout ; les meilleurs citoyens étaient proscrits, déportés ; les hommes indépendants étaient traqués, poursuivis, réduits à se cacher et à se taire ; le despotisme régnait sans contrôle ; il semblait que tout fût terminé à jamais pour notre cause. Une seule institution nous restait, le suffrage universel. Mais le suffrage universel lui-même semblait se prononcer en faveur de cette dictature militaire et administrative qui s'était établie sur les ruines des institutions républicaines. Même dans ces temps mauvais, il y eut en France des hommes — nous en étions avec toute l'ardeur d'une foi qui ne s'est jamais démentie — qui ne désespérè-

rent point du retour de la liberté proscrite et qui osèrent demander au suffrage universel plus éclairé de la ramener, de la rétablir et de lui rendre la place qu'elle doit occuper dans les lois et dans les mœurs d'une nation qui a tant contribué à émanciper le reste du monde. Et nous allions, répétant partout, dans les journaux, dans les réunions, dans des discours publics, dans nos conversations privées, autant qu'il était permis de parler à cette triste époque : il faut instruire le suffrage universel, au lieu de le maudire; il faut aller à lui, pour lui donner conscience de lui-même, avec l'idée de ses droits et la connaissance de ses devoirs; il est le vrai, le seul souverain légitime; il abdique, mais ce n'est que pour un temps, car il viendra un jour où, si nous savons nous y prendre, le pays voudra savoir où il en est; il demandera, comme un mineur qui vient d'atteindre sa majorité, l'exercice de ses droits, l'administration de ses affaires; il faut en appeler du suffrage universel ignorant et trompé au suffrage universel éclairé et maître de lui-même, et réclamer le gouvernement du pays par le pays; plus de gouvernement personnel; que la nation elle-même se gouverne par ses représentants choisis parmi les citoyens les plus purs, les plus dignes et les plus capables, et, pour qu'elle les choisisse avec discernement, ne faut-il pas qu'elle soit instruite? Travaillons à l'éducation de la démocratie.

Telle a été, j'ose le dire, la pensée maîtresse, l'inspiration suprême de toute la politique de notre jeunesse, pendant les dix dernières années du second empire. Le jour était prochain où, la raison publique s'étant raffermie et fortifiée par une propagande incessante, la démocratie, sans sortir des voies légales, allait prendre possession d'elle-même, mettre la main à ses

affaires, établir son gouvernement, quand fondirent sur nous les désastres où la France faillit perdre jusqu'à l'existence.

Mais l'honneur était sauf, grâce à la patriotique énergie de la démocratie républicaine et du chef qu'elle avait reconnu, soutenu et suivi dans sa lutte contre l'étranger. Aux catastrophes militaires étaient venues s'ajouter les horreurs de la guerre civile. Gambetta éleva la voix et prononça, le 26 juin 1871, à Bordeaux, le discours mémorable, qui n'est pas seulement, selon moi, l'un des plus beaux qui soient tombés de ses lèvres éloquentes, mais qui lui a marqué sa place parmi les grands hommes d'État de son pays et de son temps et qui lui assure la reconnaissance durable de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir politique et social de la démocratie française.

Ce discours renferme tout un programme de gouvernement, et ce programme de gouvernement se résume dans un programme d'éducation.

Il faut en relire les principaux passages.

« Attachons-nous, dit-il avec autant de force que de clairvoyance, à faire disparaître le mal, cause de tous les maux, l'ignorance, d'où sortent alternativement le despotisme et la démagogie. Pour combattre ce mal, de tous les remèdes qui peuvent solliciter l'attention des hommes politiques, il en est un qui les domine et qui les résume tous : c'est l'éducation de tous... Oui, on peut établir, preuves en main, que c'est l'infériorité de notre éducation nationale qui nous a conduits aux revers. Nous avons été battus par des adversaires qui avaient mis de leur côté la prévoyance, la discipline et la science : ce qui prouve, en dernière analyse, que, même dans les conflits de la force matérielle, c'est l'intelligence qui reste maître. Et à l'intérieur n'est-ce pas

l'ignorance dans laquelle on a laissé croupir les masses qui, presque à époques fixes, engendre ces crises, ces explosions effroyables qui apparaissent dans notre histoire comme une sorte de mal chronique, à ce point qu'on pourrait annoncer à l'avance l'arrivée de ces vastes tempêtes sociales?... Oh! il faut nous débarrasser du passé. Il faut refaire la France. Hélas! tel fut le cri qui, au lendemain de nos désastres, est sorti de toutes les poitrines. Pendant trois mois on a entendu ce cri sacré, illumination subite d'un peuple qui ne voulait pas périr. Ce cri, on ne l'entend plus, on n'entend plus parler aujourd'hui que de complots et d'intrigues dynastiques; il n'est plus question que de savoir quel prétendant s'attribuera les débris de la patrie en péril. Il faut que cela cesse; il faut écarter résolument ces scandaleuses convoitises et ne plus penser qu'à la France. Il faut se retourner vers les ignorants et les déshérités, et faire du suffrage universel, qui est la force par le nombre, le pouvoir éclairé par la raison. Il faut achever la Révolution.

« Le jour où il sera bien entendu que nous n'avons pas d'œuvre plus grande et plus pressante à faire, que nous devons laisser de côté, ajourner toutes les autres réformes, que nous n'avons qu'une tâche, instruire le peuple, répandre l'éducation et la science à flots, ce jour, une grande étape sera marquée vers notre régénération. Mais il faut que notre action soit double, qu'elle porte sur le développement de l'esprit et sur celui du corps; il faut, selon une exacte définition, que dans chaque homme elle nous donne une intelligence réellement servie par des organes. Je ne veux pas seulement que cet homme pense, lise et raisonne, je veux qu'il puisse agir et combattre..... Rentrons dans la vérité et que, pour tout le monde, il soit bien

entendu que lorsqu'en France un citoyen est né, il est né un soldat, et que quiconque se dérobe à ce double devoir d'instruction civile et militaire soit impitoyablement privé de ses droits de citoyen et d'électeur. Faisons entrer dans l'âme des générations actuelles et de celles qui vont naître, la pensée que quiconque, dans une société démocratique, n'est pas apte à prendre sa part de ses douleurs et de ses épreuves, n'est pas digne de prendre part à son gouvernement.

« Faisons appel aux savants; qu'ils prennent l'initiative : c'est eux qui doivent hâter le plus puissamment notre restauration nationale. Mais si nous voulons que cette augmentation soit rapide, il ne faut plus se défier des intelligences à peine éveillées; il ne faut pas craindre de distribuer dans les collèges et les écoles la vérité tout entière. Ce sont les vérités supérieures de la science et de la raison qui saisissent le mieux les jeunes intelligences.....

« Ces opinions ne m'appartiennent point en propre. Elles sont familières à tous les penseurs, à tous les patriotes. Le propre de la politique est de s'emparer de ces idées essentiellement justes et de les fixer dans les lois. Oh! les politiques qui inventeraient, qui auraient la prétention de faire des choses inopinées, imprévues, ne seraient pas des politiques! Qu'il y a d'années que l'ignorance est combattue, et qu'elle est encore épaisse et terrible! Nous offrons au monde ce spectacle d'avoir été le peuple qui a le premier revendiqué les droits de la raison, et nous en sommes réduits à ne la point enseigner, à ne la point pratiquer pour notre compte. »

Ces grandes et fortes paroles, empreintes de tant d'esprit politique, et d'une si haute portée sociale, ont été entendues. Le discours de Bordeaux a été pendant

près de dix ans le programme d'action du parti républicain. C'est l'honneur de la troisième République d'avoir enfin mis à la base de nos institutions nouvelles tout un système complet d'instruction populaire, édifié sur la triple base de l'obligation, de la gratuité et de la sécularisation de l'enseignement. L'école a été séparée de l'église. Elle est devenue une institution d'État. Cette réforme décrétée par les lois doit maintenant passer dans les mœurs; il y faudra un long temps, et c'est de persévérance que la démocratie républicaine doit rester armée, pour lutter avec succès contre les efforts acharnés de la réaction. Il est de mode aujourd'hui de demander aux républicains ce que leur gouvernement a fait, depuis qu'il existe : n'eût-il fait que la réforme de l'enseignement populaire, il aurait travaillé pour les générations de l'avenir plus utilement que tous les régimes monarchiques qui aiment tant à se vanter de leur prévoyance et de leur sagesse. Quant au présent, la République a maintenu l'ordre au sein de la liberté, et d'une liberté qui dépasse tout ce que les plus exigeants des Français pouvaient attendre, à ce point même qu'elle effraye les plus anciens et les plus fermes libéraux. N'est-ce rien que cela, sans parler de la réparation de nos forces matérielles que l'on sent dès à présent assez complète pour que la France, rendue presque complètement à elle-même, n'ait plus rien à craindre pour son honneur et sa sécurité?

Mais la question de l'éducation n'en demeure pas moins la plus importante de toutes, et plus la République ira, poussant ses plus profondes racines dans notre vieux sol monarchique, plus l'éducation morale et civique des hommes appelés par le suffrage universel à exercer leur souveraineté politique devra croître avec

l'instruction savante, libérale et technique des enfants du pays. Nous ne sommes qu'au commencement de ce qui est à faire, dans le domaine illimité de l'éducation nationale. C'est une ère nouvelle qui s'ouvre, et nous n'en voyons que les premiers jours. Pour cette œuvre immense et d'une si lointaine action, nous ne sommes, nous ne pouvons être que des ouvriers de la première heure.

La démocratie fait à peine son entrée dans le monde; c'est à elle qu'appartient l'avenir, et c'est elle qu'il s'agit d'instruire et d'éclairer. La République, par le fait même qu'elle existe, qu'elle s'affermit en rejetant à jamais dans le néant toutes les espérances comme toutes les tentatives de réaction monarchique, impose à tous les Français le devoir de multiplier les écoles à tous les degrés.

Fondée sur le principe de la liberté, la République est tenue à respecter ce principe dans tous ses manifestations, bonnes ou mauvaises. On a longtemps cru, dans notre pays d'éducation catholique, que la liberté ne devait s'entendre que de la faculté qui nous serait laissée de faire le bien. Aujourd'hui l'on est d'accord pour penser que cette notion de la liberté est non seulement erronée et incomplète, mais qu'elle est tout simplement illibérale : la liberté de faire le bien ne va pas sans la liberté de faire le mal. Cela veut-il dire qu'un être raisonnable et vraiment libre fera nécessairement le mal, parce qu'il en a le droit, sous sa responsabilité devant sa conscience et devant les lois? En aucune manière, et la contradiction est trop évidente pour qu'il y ait lieu de la discuter. Cela veut dire tout uniment que l'exercice de la liberté a besoin d'être éclairé, pour se régler et se moraliser lui-même; de là, la nécessité de l'éducation des individus.

On a souvent présenté et soutenu l'idée que la liberté est à elle-même son propre but, sa raison intime et sa fin dernière. Cette entité toute métaphysique ne tient pas contre la doctrine infiniment plus élevée, plus morale, plus conforme aux lois mêmes de notre nature, que le but de l'homme, c'est d'être homme ; et il ne peut l'être que par l'exercice de la liberté qui est le principe de toute action comme de toute vie. S'élever à la dignité d'homme, pour un être doué de raison, c'est dégager de lui-même tout ce qui est de la nature humaine, c'est développer toutes ses facultés, c'est mettre ses devoirs au niveau de ses droits, c'est, en un mot, agir sous sa responsabilité et devenir une conscience. Tout cela, c'est affaire d'éducation, et rien que d'éducation.

Mais ce qui est particulièrement admirable dans l'éducation, c'est qu'elle ne peut se renfermer exclusivement dans la formation d'un être unique et toujours le même. Au contraire, elle tend à former des êtres essentiellement variés et différents comme les facultés qui les distinguent. Un vrai maître, un parfait éducateur ne serait pas celui qui mettrait son application et ses efforts à faire de son élève un autre lui-même. Bien loin de là, il doit tendre à en faire un être indépendant et non pareil, qui soit, à vrai dire, moins indépendant que supérieur, qui ne copie pas celui qui l'enseigne, mais qui garde son originalité propre, en s'élevant d'un degré dans l'échelle de la science et de la moralité. C'est là ce qui fait la haute noblesse des fonctions d'instituteur : il n'y a pas dans l'humanité de tâche plus désintéressée, si ce n'est à l'égard de ses enfants la tâche du père de famille vraiment digne de ce nom, celui qui prouve son amour à ses fils en travaillant, en se sacrifiant pour eux.

Ces idées ne sont pas moins vraies dans la vie pu-

blique des nations que dans la vie privée des individus. La liberté politique éveille dans les foules leurs plus nobles comme leurs plus redoutables instincts. Comme les individus, les foules ont des facultés supérieures qui deviennent par la pratique les vertus héroïques d'un grand peuple, dans la paix comme dans la guerre, dans la prospérité comme dans le malheur. Mais tout comme les individus, les foules sentent, dans la vie de tous les jours, sous un régime où il n'y a d'autre maître que la loi toujours respectable mais souvent si facile à enfreindre, leurs facultés inférieures, leurs instincts bas et misérables se traduire en passions violentes qui les portent aux plus coupables actions. Elles ne peuvent alors se maîtriser que par le contrôle de leur raison, par la force d'ascendant et de direction de leurs facultés éminentes. Qui assurera cette force de direction, sinon l'éducation des individus dont l'élévation même aura fait monter le niveau de la raison publique, en accroissant le respect qui est dû à la loi? Il suit de là que tout ordre public, que toute liberté, tout progrès dans une société policée, dépendent de l'éducation de ses membres, et que toute la politique moderne dans les démocraties se ramène au problème du gouvernement des esprits par eux-mêmes. Les institutions et les lois, les formes de gouvernement ne peuvent rien pour la solution de ce problème : l'éducation seule intervient ici efficacement. Tout ce que l'on est en droit de dire, entre la République et la monarchie envisagées à ce point de vue, c'est que la République comporte peut-être plus de difficultés que la monarchie, mais que l'ordre qu'elle assure par la libre discussion des idées et par le plein exercice des facultés humaines est infiniment plus relevé, plus noble, plus digne de la vraie civilisation que la tranquillité apparente des mo-

narchies, dont l'unique et inconsistante base est, sous des formes diverses, la tyrannie toujours avilissante.

Ce que l'on entend généralement, dans le monde de la politique, par les mots de questions sociales, c'est l'ensemble des efforts que font les sociétés, en des sens souvent très contraires, pour se rapprocher de l'égalité des conditions. C'est une des grandes passions de la démocratie. Presque toujours, elle s'est montrée prête à y tout sacrifier, même la liberté politique, qui est cependant le moyen unique, l'instrument indispensable de tout progrès social. Ici encore, l'éducation de la démocratie apparaît comme le remède des maux engendrés par cette passion violente et jalouse de l'égalité, que nul homme sage ne peut espérer de détruire et avec laquelle il faut bien traiter. Rien ne rapproche, ne confond plus les hommes qu'une éducation générale qui les élève tous, grands et petits, riches et pauvres, à ces jouissances intellectuelles et morales que l'on trouve dans le culte de l'intelligence et de l'art, dans la recherche de la vérité demandée à la science et conquise par des efforts obstinés et laborieux. L'égalité des conditions, prise au sens purement matériel de ce mot, n'est qu'une chimère décevante, féconde en erreurs qui vont parfois jusqu'au crime, si on la compare à l'égalité vraiment morale, pacificatrice et douce, celle qui naît d'elle-même entre hommes qui ont su mettre par la science leur raison au-dessus de tous les préjugés, affranchir leur esprit et faire un fonds commun de leurs travaux, de leurs découvertes, de leurs ambitions et de leurs espérances. C'est là une sorte de religion nouvelle dont l'objet est la Patrie, organe de la justice, personnification de la civilation générale; or cette religion enseigne que c'est par le sacrifice con-

tinu et réfléchi des prétentions individuelles qu'un grand peuple peut arriver à la prospérité, à la grandeur, à la liberté qui est la force, à l'égalité qui est la gloire des démocraties.

Tous les problèmes politiques et sociaux convergent ainsi pour aboutir au problème supérieur de l'éducation du peuple, et P.-J. Proudhon avait raison d'écrire que démocratie c'est démopédie.

C'est pénétré de ces idées que j'ai été appelé, à la fin de mai 1887, après une longue crise ministérielle, à prendre part au gouvernement général du pays, en qualité de ministre de l'instruction publique, dans le cabinet présidé par M. Rouvier. Antérieurement à cette date, dans mes onze années de vie parlementaire, j'avais pris une part active à l'élaboration et à la discussion des lois d'enseignement. Rapporteur de la loi sur la collation des grades, j'avais contribué à restituer à l'État une prérogative dont il n'aurait jamais dû se dépouiller. Rapporteur de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, j'avais essayé, dans un travail approfondi, de démontrer la prééminence nécessaire des droits de l'État, qui personnifie la société laïque et qui peut seul présider à la diffusion de la science pure et désintéressée, enseignée en dehors et au-dessus de toutes les confessions religieuses. Dans l'ordre de l'enseignement primaire, j'avais fait partie de toutes les commissions qui ont aidé MM. Jules Ferry, Paul Bert et René Goblet dans la préparation des lois scolaires, tant attaquées par les ennemis de la République et qui demeurent, selon moi, ses meilleurs titres à l'affection fidèle et reconnaissante de la démocratie française. Après avoir énuméré tous ces titres, après avoir rappelé que, depuis dix ans, j'avais porté la parole de ville en ville, répondant à l'appel de mes concitoyens, dans

des conférences populaires où je m'étais appliqué à exposer mes idées sur l'enseignement du peuple, peut-être me sera-t-il permis de dire que je ne suis pas entré au ministère de l'instruction publique comme un étranger qui pénètre pour la première fois dans un atelier où l'on travaille à quelque ouvrage qui lui est inconnu.

Je ne dissimulerai pas les sentiments de fierté que j'ai éprouvés à me voir appelé à ce poste supérieur, qui est à mes yeux la plus éminente des fonctions politiques dans une démocratie. Mais, en arrivant rue de Grenelle, je n'ai pas pensé qu'il fût de mon devoir de renoncer à mes opinions antérieures, non plus qu'aux moyens que j'avais employés jusqu'alors pour les faire connaître à mes concitoyens. J'ai cru au contraire qu'il m'était prescrit par ces opinions mêmes de faire servir à leur propagande la magistrature même dont j'étais revêtu. Le ministre de l'instruction publique est très souvent appelé, par les fonctions spéciales qu'il exerce, à prononcer des discours en dehors de l'enceinte des Chambres. Il m'a paru que je devais profiter des occasions qui s'offraient à moi de parler sur l'éducation de la démocratie avec toute l'autorité qui s'attache aux paroles d'un membre du gouvernement. Les discours que j'ai prononcés et qui sont rassemblés dans ce recueil roulent tous, même ceux qui ont un caractère plus spécialement politique, sur cet important sujet de l'éducation, et c'est sans doute pour cette raison que la librairie Hachette a entrepris la publication de ce volume, qui fait suite à mes deux premières séries de *Conférences populaires* et qui s'adresse à tous les amis sincères de l'éducation du peuple.

J'ai toujours eu du ministère de l'instruction publique la plus haute idée. Un des hommes qui l'ont exercé le

plus utilement pour le pays comme le plus glorieusement pour leur mémoire, l'illustre M. Guizot, a parlé de ce ministère en termes magnifiques :

« Parmi nous et de nos jours, dit-il dans ses *Mémoires*, le ministère de l'instruction publique est de tous les départements ministériels le plus populaire, celui auquel le public porte le plus de bienveillance et d'espérance. Bon symptôme dans un temps où les hommes ne sont, dit-on, préoccupés que de leurs intérêts matériels et actuels. Le ministère de l'instruction publique n'a rien à faire avec les intérêts matériels et actuels de la génération qui possède en passant le monde; c'est aux générations futures, à leur intelligence et à leur sort qu'il est consacré. Notre temps et notre pays ne sont donc pas aussi indifférents qu'on les en accuse à l'ordre moral et à l'avenir.

« Les sentiments et les devoirs de famille ont aujourd'hui un grand empire. Je dis les sentiments et les devoirs, non l'esprit de famille tel qu'il existait dans notre société ancienne. Les liens politiques et légaux se sont affaiblis; les liens naturels et moraux sont devenus très forts; jamais les parents n'ont vécu si affectueusement et si intimement avec leurs enfants; jamais ils n'ont été si préoccupés de leur éducation et de leur avenir. Bien que très mêlée d'erreur et de mal, la forte secousse que Rousseau et son école ont imprimée en ce sens aux âmes et aux mœurs n'a pas été vaine, et il en reste de salutaires traces. L'égoïsme, la corruption et la frivolité mondaine ne sont certes pas rares; les bases mêmes de la famille ont été naguère et sont encore en butte à de folles et perverses attaques; pourtant, à considérer notre société en général et dans ces millions d'existences qui ne font point de bruit mais

qui sont la France, les affections et les vertus domestiques y dominent et font plus que jamais, de l'éducation des enfants, l'objet de la vive et constante sollicitude des parents.

« Une idée se joint à ces sentiments et leur prête un nouvel empire, l'idée que le mérite personnel est aujourd'hui la première force comme la première condition du succès dans la vie, et que rien n'en dispense. Nous assistons depuis trois quarts de siècle au spectacle de l'insuffisance et de la fragilité de toutes les supériorités que donne le sort, de la naissance, de la richesse, de la tradition, du rang; nous avons vu en même temps, à tous les étages et dans toutes les carrières de la société, une foule d'hommes s'élever et prendre en haut leur place par la seule puissance de l'esprit, du caractère, du savoir et du travail. A côté des tristes et mauvaises impressions que suscite dans les âmes ce trouble violent et continu des situations et des existences, il en sort une grande leçon morale, la conviction que l'homme vaut surtout par lui-même et que de sa valeur personnelle dépend essentiellement sa destinée. En dépit de tout ce qu'il y a dans nos mœurs de mollesse et d'impertinence, c'est là aujourd'hui, dans la société française, un sentiment général et profond qui agit puissamment au sein des familles et donne aux parents, pour l'éducation de leurs enfants, plus de bon sens et de prévoyance qu'ils n'en auraient sans ces rudes avertissements de l'expérience contemporaine.

« C'est à cet état de notre société, au juste instinct de ses besoins, au sentiment de sollicitude ambitieuse et prévoyante qui règne dans les familles que le ministère de l'instruction publique doit sa popularité. Tous les parents s'intéressent vivement à l'abondance et à

la salubrité de la source où leurs enfants iront puiser. A côté de ce puissant intérêt domestique, un grand intérêt public vient se placer. Nécessaire aux familles, le ministère de l'instruction publique ne l'est pas moins à l'État. »

Ces vues, élevées autant que profondes, exprimées avec une éloquence si pénétrante, ne sont étrangères, je veux le croire, à nul homme d'intelligence et de cœur qui, né dans la démocratie, se trouve engagé à son service et travaille à ses progrès moraux et politiques. On pourra voir, en lisant les discours recueillis dans ce livre, qu'à plusieurs reprises je me suis cru permis, pour ne pas dire obligé, de faire un retour sur moi-même et ma propre éducation. On retrouvera les sentiments observés par M. Guizot dans les paroles que j'ai adressées aux pères et aux mères de famille accourus pour assister aux succès de leurs enfants, et qui ne m'ont jamais écouté sans me prodiguer les marques d'une sympathie dont la source était dans notre condition sociale commune. J'ai ressenti, en parlant ce langage, de bien vives et de bien douces émotions, toutes à l'honneur du parti que je sers : il y a là un trésor inépuisable de bonne volonté, de patientes et fortes vertus, d'inspirations généreuses et ardentes, qui ne permettent pas de douter de l'avenir de la démocratie française. Je me suis attaché à dire que je considérais comme le premier devoir du ministre de l'instruction publique dans notre pays de se faire l'éducateur, l'instituteur politique et moral de notre démocratie. Cette conviction procède de la même origine que l'idée supérieure qui a fait de l'instruction publique un des plus importants services de l'État dans les nations modernes. J'ai revendiqué ce titre d'instituteur, parce que j'en ai souvent exercé les fonctions, et aussi,

pourquoi ne le dirais-je pas? parce que, dans mon dévouement à la cause que j'ai embrassée, je cherchais à me rendre digne de la haute magistrature dont j'étais investi, en me confondant avec les membres de cette Université de France dont je suis l'un des élèves fidèles et reconnaissants et à qui je porte tant d'affection et de respect.

Je n'ai pas à parler ici de la manière dont j'ai rempli ma tâche au ministère de l'instruction publique, pendant les six mois qu'il m'a été donné de l'occuper. Tout ce que je tiens à dire, c'est que je regarde comme le plus grand honneur, comme la plus grande joie de ma vie, d'avoir pu resserrer les liens qui me rattachaient aux dignes successeurs des maîtres de mon enfance et de ma jeunesse. J'ai vu de près les hommes éminents qui sont à la tête de ce grand service de l'éducation nationale, et, s'il en était besoin, je porterais témoignage de leurs lumières et de leur zèle, de leurs capacités et de leur amour du devoir. Il me plaît de penser que je leur ai laissé à tous le souvenir d'un homme qui n'a pas cru se montrer mieux leur chef qu'en se montrant leur plus actif collaborateur. On n'a d'ailleurs pas l'honneur d'être placé, même pour un temps bien court, à la tête de l'Université, sans se sentir pénétré pour ce grand corps de la plus haute estime. L'Université mérite plus que jamais la confiance de la France libérale et laborieuse. C'est une grande et noble école de travail, d'indépendance et de dignité. Elle n'est pas réfractaire, comme ses détracteurs l'assurent, aux idées de réforme et de progrès ; elle est au contraire plus disposée et plus apte que nul autre corps public, à s'étudier pour se corriger elle-même, en vue de perfectionner ses méthodes et de distribuer un enseignement non pas nouveau, mais mieux approprié aux

besoins d'une société nouvelle. Tout récemment elle a été honorée dans la personne de l'un de ses principaux maîtres, M. Gréard, vice-recteur de l'académie de Paris, qui, tout aussitôt, dans son discours de réception, lui a rapporté l'honneur, dans des paroles de louange aussi justes que délicates, auxquelles ont applaudi tous les lettrés, tous les bons citoyens, tous les pères de famille sensés et prévoyants.

« Issue, au commencement du siècle, de la reconstitution de la société civile, a dit M. Gréard à l'Académie française, l'Université en satisfait, comme elle en exprime, les besoins, la sage et ferme tolérance. Forte du bon sens public, elle ne s'incline ni devant ceux qui prétendirent un jour proscrire des écoles Homère et Virgile, ni devant ceux qui voudraient expurger les *Fables* de Lafontaine ou les *Oraisons* de Bossuet. Aux adversaires qui incriminent son esprit, elle répond comme elle a répondu de tout temps : par l'exemple de ses maîtres, qui, sous les yeux des familles, pratiquent le culte désintéressé de la science, la fidélité au devoir, la dignité de la vie; par sa discipline, qui, s'adressant à la raison, prépare dans l'enfant l'homme de son temps et de son pays; par son enseignement enfin, qui, puisé aux sources les plus hautes, nourri des doctrines de Platon et d'Aristote, de Descartes et de Leibnitz, maintient les franchises de l'intelligence humaine, mais respecte les consciences et n'a jamais admis que la liberté de croire ne fît pas partie de la liberté de penser. »

Il n'y a qu'à souscrire à des éloges si vrais et si mérités, et c'est assez dans la vie d'un homme public que d'avoir figuré un instant à la tête d'une telle association d'hommes dont la vie est tout entière consacrée aux plus nobles comme aux plus ingrats labeurs. Mais

je n'ai pas voulu me contenter d'y figurer comme ministre : j'ai pris ma fonction au sens propre du mot; j'ai tenu à être le premier instituteur de la nation, et je me suis adressé à mon parti, à cette démocratie républicaine, faisant appel, moi aussi, à sa raison, au sentiment de sa dignité, à cette grande idée du devoir qu'il est temps de rappeler à cette démocratie exposée à tant de flatteries et de bassesses et qui ne se relèvera que par l'amour du pays et de la vérité.

Ce livre est donc bien un livre d'éducation, et je puis l'offrir à tous ceux de mes coreligionnaires politiques qui n'ont cessé, depuis mon entrée dans le journalisme militant et dans la vie parlementaire, de me soutenir de leur estime et de m'honorer de leur affection. C'est la suite de la même œuvre, l'éducation de la démocratie. Je n'ai pas pensé que ce fût abaisser la fonction de ministre que de la faire tourner à l'avantage intellectuel et moral du parti dans lequel je suis né et pour lequel je travaille depuis trente ans. Je me suis souvenu d'ailleurs de ces paroles de l'Américain Horace Mann, un des hommes du Nouveau-Monde qui ont le mieux compris les bienfaits de l'éducation générale dans une société républicaine :

« Le premier devoir de nos magistrats, dit Horace Mann, et des chefs de notre République, c'est de tout subordonner à cet intérêt suprême. Dans nos pays et de nos jours, nul n'est digne du titre honoré d'homme d'État, si l'éducation pratique du peuple n'a la première place dans son programme. Un homme peut être éloquent, connaître à fond l'histoire, la diplomatie, la jurisprudence, cela suffit ailleurs pour prétendre au rang élevé d'homme d'État; mais si ses paroles, ses projets, ses efforts ne sont pas toujours et partout consacrés à l'éducation du peuple, il n'est

pas, il ne peut pas être homme d'État américain. »

Je me permets d'affirmer à mon tour qu'à l'heure présente, en France, avec le suffrage universel qu'il faut instruire de ses devoirs et pénétrer du haut et nécessaire sentiment de sa responsabilité envers la patrie, l'intérêt politique et social de l'éducation générale de la démocratie est le plus grand, le plus pressant des intérêts de notre nation, et que c'est à cet intérêt primordial et dominant que tout homme d'État français doit s'attacher. Tout notre avenir y est engagé.

Nous traversons des temps difficiles, singulièrement troublés et obscurs. A mesure que nous approchons de cette grande date de 1889, qui va marquer le premier siècle de cette ère nouvelle ouverte parmi les hommes par la Révolution française, la France semble osciller entre l'anarchie et le césarisme, deux plaies également hideuses, deux maladies également mortelles. Il ne peut y avoir, pour notre pays aussi infortuné que généreux, de repos et de prospérité, de sécurité et d'honneur que dans une vie publique, à la fois sérieuse et libre, avec des mœurs saines et des idées élevées, sous l'égide des institutions républicaines. Mais une telle vie n'est possible qu'avec une rénovation mentale, qui dépend elle-même de l'éducation privée et publique. Que chacun de nous se mette donc résolument à la tâche : là est le devoir, là est le salut. Mais dans cette tâche, il y a mieux encore, pour les âmes libres et pour les consciences fières, il y a la protestation contre tout ce qui rabaisse l'humanité vers les bas-fonds, tandis qu'il faut l'élever vers les hauteurs, et cette protestation est une satisfaction encore plus qu'un honneur.

E. SPULLER.

Paris, 25 mars 1888.

AU MINISTÈRE

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

1887

I

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

(4 juin 1887)

MESSIEURS,

C'est pour moi un grand honneur, dont je sens tout le prix, mais qui me cause en même temps une vive émotion, que de me trouver en votre présence : aussi c'est très sincèrement que je me sens forcé de vous demander une bienveillance toute particulière.

Personne, j'ose le dire, n'a un sentiment plus élevé de la tâche que vous accomplissez tous les jours, et personne n'a plus de reconnaissance pour les services que vous rendez au pays et à la science. Mais permettez-moi de vous dire, messieurs, que je suis très frappé de cette circonstance, que ce soit un homme né dans la démocratie, élevé par elle, — je serais tenté d'ajouter : élevé pour elle, — qui soit appelé, dès les premiers pas dans la carrière si nouvelle et si périlleuse qui vient de s'ouvrir pour lui, à vous remercier au

nom des pouvoirs publics de tout ce que vous faites pour la science pure et désintéressée, travail qui vous associe d'une manière si directe et si efficace aux progrès moraux et intellectuels de cette démocratie généreuse, si avide de lumière et de vérité.

Je n'ai garde, messieurs, de mêler la politique à vos études. Ce n'est pas comme homme de parti que je vous adresse la parole; une telle nouveauté serait indigne de vous, comme elle serait indigne de l'homme qui a l'honneur de vous parler, en ce moment, comme ministre de la République. (Adhésion générale et vifs applaudissements.)

Il n'y a pas de place ici, il n'y a pas d'orateur pour tenir et il n'y a pas d'auditeurs pour écouter le langage d'un homme de parti; mais tous, ici, messieurs, nous sommes Français, nous sommes patriotes, et c'est notre satisfaction comme notre devoir de placer les intérêts intellectuels et la grandeur de la France au-dessus de tout. C'est pourquoi, messieurs, je dis avec confiance que s'occuper de la France, de son passé si glorieux, de son présent et de son avenir au point de vue de la culture et du développement des esprits, c'est-à-dire au point de vue de la mise en œuvre des prodigieuses ressources intellectuelles dont notre race a été douée, non, ce n'est point faire de la politique de parti, mais de la politique vraiment nationale. (Nouveaux applaudissements.)

Messieurs, les sociétés savantes de France, dont vous êtes les membres éminents, peuvent — dans une certaine mesure, je le veux bien, mais dans une mesure moins grande qu'on ne se plaît à le dire quelquefois, — les sociétés savantes peuvent être ignorées de ce grand et vaste public qui compose la démocratie française : c'est une raison pour moi de m'attacher à faire comprendre au pays tout entier, en dissipant toute erreur, quelle est votre situation particulière dans

cette œuvre d'éducation intellectuelle et morale dont je parlais tout à l'heure.

La société française, surtout depuis qu'elle a entrepris de fonder le règne de la démocratie, peut se vanter à bon droit de poursuivre le bien public dans toutes les directions : elle cherche passionnément l'amélioration du sort des hommes qui la composent, sans jamais perdre de vue la grandeur de la nation. De ce côté, nous pouvons le dire, notre société n'a rien à désirer. Les institutions de l'État, les serviteurs de l'État, l'État tout entier ont maintenant pour charge de communiquer aux citoyens de la nation le souci de leurs propres affaires, et cette nation, maîtresse d'elle-même, a le droit d'exiger que ses affaires soient remises en des mains fermes et sages, pour être conduites conformément à ses besoins, à ses inspirations, et finalement, en dernière analyse, conformément à sa volonté souveraine. Mais si c'est là le devoir de l'État et de tous ceux qui le servent, ce n'est pas tout.

A côté de l'État, au-dessous de lui, il reste de grandes choses à faire, et je dirai que c'est l'honneur de l'Etat républicain de comprendre que, si son domaine est éminent, c'est précisément son devoir de respecter, de protéger, de défendre, de développer ces grands intérêts moraux qui s'appellent le culte de la science, l'amour des études et les recherches de l'esprit humain dans toutes les voies. Les travaux scientifiques et littéraires des citoyens, ceux des associations qu'ils forment entre eux pour échanger leurs idées et se donner mutuellement appui et force, font partie du patrimoine commun de la nation, qui s'en honore comme d'autant de sources précieuses d'instruction et de vérité, et c'est pourquoi il importe à un si haut de degré de laisser ces citoyens, ces associations absolument et complètement libres. (Très bien ! très bien !)

L'État méconnaîtrait sa mission, comme il mécon-

naîtrait leur caractère, s'il prétendait à les diriger, à les gouverner. (Applaudissements.)

On a parlé quelquefois, en se servant d'une expression magnifique, du gouvernement des esprits. Messieurs, malgré l'autorité de cette haute parole et de l'homme illustre qui l'a prononcée (M. Guizot), ce gouvernement des esprits, toujours difficile à exercer, ne serait pas sans périls dans notre démocratie moderne. A la grande rigueur, on pourrait dénouer les difficultés et parer aux dangers, s'il y avait à cette tâche un réel avantage pour la société et pour la vérité; mais qui oserait parler d'avantages, là où il n'y aurait plus la pleine et complète liberté? Gardez donc la vôtre, messieurs, et continuez à la mettre à profit; tous nous y gagnons, et, j'ose le dire, nul parmi nous ne songe à la limiter. Il est parfaitement utile que vous existiez, que vous viviez d'une vie active et féconde en face de l'État. Plus vous vous développerez, plus nous aurons sujet de nous réjouir de vos progrès, et si, parmi vous, parmi vos sociétés, il en est qui ont besoin de l'assistance, de l'encouragement, du dévouement de l'État, vous avez le droit de les réclamer et d'y compter. Ce concours puissant en aucun cas ne doit vous faire défaut. (Très bien! très bien! et applaudissements.)

Permettez-moi, messieurs, d'appeler votre attention sur la constitution sociale dans laquelle nous vivons. La puissance publique est, chez nous, très concentrée : c'est à coup sûr la tradition, c'est peut-être le génie de la France qui veut qu'il en soit ainsi, et cependant nous ressentons partout — précisément parce que le pays est désormais son seul maître — un extrême besoin, un goût marqué d'indépendance. C'est, dit-on, la démocratie qui en est la cause. Il ne faut pas s'en plaindre. Bien loin de comprimer cet esprit d'indépendance, il convient de le favoriser. Mais il y en a parmi

nous qui ajoutent tout aussitôt qu'en favorisant ces tendances, il convient d'apprendre à les régler.

Messieurs, sans être ennemi d'une règle prudente et partout ailleurs nécessaire, ne vaut-il pas mieux faire crédit aux associations et dire à ceux qui les forment : si vous voulez être à la hauteur des travaux que vous entreprenez pour la science, soyez d'abord dignes de la liberté plénière dont vous jouissez, et, pour en être dignes, avec le sentiment de vos devoirs envers la vérité, ayez le sentiment de votre responsabilité envers le pays qui vous assure cette liberté si précieuse? (Vifs applaudissements.)

A un autre point de vue, nous vivons dans une société qui, je puis le dire, par une singulière contradiction de l'esprit humain, est à la fois très concentrée et morcelée, divisée, au point de paraître toujours toute prête à se dissoudre. Les détracteurs de la démocratie ne se gênent pas pour dire qu'elle réduit tout dans la nation à l'état de poussière. En face de l'État, dit-on, il n'y a plus que des individus qui ne comptent pas et ne pèsent rien. Eh bien, messieurs, c'est à nous et à ceux qui sont de cœur avec nous à protester contre cette accusation.

Vos associations vivent : puissent-elles se multiplier! Les savants, les érudits, les chercheurs, ne sont plus à l'état de poussière, puisque partout ils se rassemblent pour former des agrégations, dont quelques-unes sont déjà très anciennes, très vivaces, fort estimées et justement influentes. Et, messieurs, cette grande assemblée, cette réunion annuelle de toutes les sociétés savantes, par son unité imposante, par l'accord qui règne entre tous ses membres, par la popularité légitime et grandissante dont elle est entourée, ne démontre-t-elle pas que cette prétendue poussière n'est qu'un mot et non pas la réalité? (Très bien! très bien!)

Le congrès général, qui date de vingt-cinq ans à

peine, a déjà passé par diverses transformations qui attestent sa vitalité, car ce qui ne doit pas durer est incapable de se transformer. Les sociétés savantes se sont montrées de tout temps animées d'un désir, d'une volonté, auxquelles le gouvernement ne peut que venir en aide : on veut faire de ces sessions annuelles une source d'instruction générale. Les travaux sont nombreux, et les communications de plus en plus intéressantes. C'est un juste sujet de satisfaction, de joie et d'orgueil public. Aujourd'hui, messieurs, c'est le ministre seul qui aura la parole devant cet imposant auditoire; mais j'ai le plaisir de vous annoncer que, l'année prochaine et les années suivantes, à tour de rôle, commencera un compte rendu quinquennal des différentes sections du congrès des sociétés savantes de France. Chaque section aura la parole à son tour, pour raconter, dans un rapport présenté sous forme oratoire, ce qu'elle aura fait, et pour établir ainsi devant l'opinion publique le bilan des travaux qui occupent tous les jours de votre vie. (Bravos et applaudissements).

Me renfermant dans la tâche qui m'est assignée par les circonstances, je voudrais pouvoir passer rapidement en revue les divers sujets dont vous vous êtes entretenus au cours de vos séances. Mais auparavant ne vous dois-je pas plutôt quelques explications sur la réunion tardive du congrès de cette année?

Qu'importe le retard, dira-t-on, puisque le congrès est là, et qu'il a réussi?

Cependant, pour rassurer certaines susceptibilités, je tiens à ne pas laisser ignorer que si cette réunion a été ajournée à cinquante jours; que si, au lieu d'être fixée comme d'habitude à la semaine de Pâques, elle a été reportée à la semaine de la Pentecôte, ce n'est point par un acte de volonté personnelle et arbitraire, mais bien conformément à la résolution bien constatée de la majorité des sociétés savantes. A cet égard, l'ad-

ministration centrale ne peut que déclarer qu'elle s'est conformée à vos intentions en général. D'ailleurs, vos réunions ne sont pas fixées pour toujours à une date précise et invariable : ce qui a été fait cette année pourra être changé; ce qui ne changera pas, c'est la sympathie avec laquelle vous serez toujours accueillis dans cette antique Sorbonne, si heureuse de vous offrir l'hospitalité; ce qui ne vous manquera pas non plus, c'est l'expression de la reconnaissance du gouvernement de la République pour vos efforts, et c'est enfin tous les témoignages de considération et d'honneur qui vous attendent parmi vos concitoyens de Paris, tout empressés et tout heureux de vous recevoir.

Les affaires du congrès, si je puis ainsi parler, continuent à être faites avec diligence, zèle et dévouement. On a successivement publié les mémoires, travaux et ouvrages que vous aviez vous-mêmes signalés à l'attention de votre comité central; je n'en ferai pas la nomenclature, ne pouvant pas dire de mémoire tout ce que vous avez fait et ne voulant rien omettre. C'est là précisément l'objet de ces rapports quinquennaux qui commenceront l'année prochaine.

Cependant, devant une assemblée comme celle-ci, comment pourrais-je ne pas rappeler les différents événements de la vie scientifique de notre pays pendant l'année 1886? Comment ne dirais-je pas un mot de ce congrès astronomique, auquel ont été conviés les savants du monde entier, qui tous, sans exception, sont venus reconnaître et proclamer, avec autant d'équité que de courtoisie, la suprématie intellectuelle de la France dans cette science sublime, et les services de tout genre que nos savants, qui sont aussi de grands artistes, ont rendus à l'astronomie? (Très bien! très bien! et applaudissements.)

Comment ne vous parlerais-je pas de cette découverte admirable, qui est non seulement un des plus

éclatants témoignages de la force intime de l'esprit humain servi par la méthode d'observation, mais un incomparable bienfait pour l'humanité : je veux parler de la grande découverte de M. Pasteur? (Bravos et applaudissements prolongés.)

A cette occasion, et sans entrer dans les détails des questions de tout genre qu'un aussi grand phénomène dans l'ordre scientifique peut soulever, comment ne vous dirais-je pas que la France entière a été honorée par toutes les nations dans la personne de l'un de ses plus illustres enfants, non pas tant par l'envoi de sommes considérables, mais bien plus encore par l'envoi de malheureuses victimes d'un fléau terrible qu'on croyait ne pouvoir conjurer, et qui sont venues chercher à Paris la guérison et la vie dans le laboratoire de notre Ecole normale?

Comment ne pas vous dire que la gloire de notre illustre compatriote a rejailli sur le pays tout entier, que la France s'est associée à cette gloire, en apportant à M. Pasteur tout ce dont il avait besoin pour la continuation de ses travaux? (Nouveaux applaudissements.)

Enfin, messieurs, vous me reprocheriez, au lendemain d'une fête qui a réjoui tout le monde savant, de ne pas vous dire combien nous avons été fiers et touchés d'avoir pu, grâce à un des bienfaits les plus extraordinaires de la nature, célébrer, dans la personne de M. Chevreul, un siècle entier de travaux, d'efforts et de dévouement à la science et à l'humanité. (Vifs applaudissements.)

Il ne saurait y avoir de lieu plus propice, pour saluer avec respect M. Chevreul, que cette salle vénérable où l'on couronne d'habitude ceux qui naissent à la gloire. C'est après un siècle que nous apportons, au doyen des étudiants, la couronne de notre reconnaissance et de notre admiration; elle a cent fois plus de prix que

celle que l'on pose sur la tête des plus jeunes lauréats. (Nouveaux applaudissements.)

Après avoir parlé des grandes choses qui nous ont remplis de joie, il y a un dernier adieu à dire aux hommes que nous avons perdus et que nous pleurons.

Notre corps médical, si considéré, si illustre, a été bien durement éprouvé : MM. Vulpian, Gosselin et Béclard nous ont été enlevés dans l'espace de trois mois. Ils n'avaient avec le congrès des sociétés savantes que des rapports indirects. Mais dans le monde de la science et dans le monde des lettres, quoiqu'on ne se voie pas, on se suit du regard, on sent qu'on appartient à une même famille, et vous me reprocheriez de ne pas vous associer au deuil qui a frappé coup sur coup la Faculté de médecine, l'une des sociétés savantes les plus justement respectées, les plus cordialement armées pour son dévouement à la science et à l'éducation de la jeunesse. (Assentiment général et applaudissements.)

Vous avez encore perdu, dans le cours de cette année, plusieurs membres dont il vous plaira sans doute que je rappelle les noms : M. Laguerre, M. Boussingault, le savant chimiste dont les travaux ont été si profitables à l'agriculture ; M. de Wailly, qui s'est éteint à un âge très avancé et qui a été si dignement loué par ses collègues de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; M. Charles Jourdain, qui appartenait plus spécialement à l'Université et dont les doctes écrits sur saint Thomas d'Aquin et sur la philosophie du moyen âge ont tant aidé ceux qui, parmi vous, s'occupent de restaurer l'histoire de cette époque si difficile à bien connaitre.

Je viens à M. Ernest Desjardins, que j'ai plus particulièrement connu et auquel j'ai le douloureux honneur de rendre aujourd'hui un hommage de reconnais-

sance toute personnelle. M. Ernest Desjardins était né pour instruire la jeunesse : je l'ai eu pour maître, alors qu'il n'avait que vingt-cinq ans; il a été mon premier professeur d'histoire. Il était alors dans toute la fleur de cette riche imagination qu'il a conservée jusqu'à la fin; et c'était avec une véritable passion qu'il racontait à ses élèves de sixième, dont j'étais, les temps de la Grèce héroïque. C'est à lui, messieurs, que mes compagnons d'étude et moi nous devons la claire vision de ce qu'a été la Grèce des guerres médiques, l'idée juste et vraie de cette petite nation, qui a vraiment fondé la civilisation et qui a remporté, au bénéfice de l'humanité tout entière, ces victoires de Marathon, de Salamine, de Platée, événements à jamais glorieux, journées immortelles que les arts, après tant de siècles reculés, s'évertuent encore à célébrer... (Bravos et applaudissements.)

M. Ernest Desjardins nous expliquait et faisait comprendre ce qu'était cette petite Grèce en face de l'armée du Grand Roi; il nous la montrait avec les couleurs d'un artiste, et mettait à notre portée la science d'un archéologue. Et puis, il nous enseignait que lorsqu'un peuple porte en son âme le sentiment de sa dignité, lorsqu'il veut conserver sa liberté parce qu'il a conscience de la supériorité du droit sur la force, ce peuple est invincible... (Applaudissements répétés.)

C'était un maître qu'il était impossible de voir sans l'aimer. Après la brillante carrière qu'il a fournie, laissez-moi vous dire qu'il m'eût été particulièrement doux de le retrouver au milieu de vous; je suis sûr qu'il m'eût accueilli avec les sentiments, je ne dirai pas d'un père, mais d'un frère aîné, qui eût été heureux de voir se réaliser toutes ses espérances. (Vifs applaudissements.)

Après M. Ernest Desjardins, je dois nommer un autre savant français qui n'est pas mort au service de la

science, quoiqu'il se fût exposé souvent aux dangers pour elle. Celui-là est mort dans un pays lointain, au service de la patrie. (Très bien! très bien! et nombreux applaudisements.) C'est Paul Bert. (Mouvement.)

Je rappelle ce nom, parce que celui qui le portait m'a précédé dans les fonctions que j'occupe aujourd'hui, et surtout parce que, véritablement, pour ceux qui l'ont connu, nul n'a été plus dévoué que M. Paul Bert à la liberté de l'esprit, aux conquêtes de la science, à la grandeur de la patrie française.

Ce n'est ni le lieu ni le moment de renouveler ici son éloge. Je me serais reproché cependant, comme un acte d'ingratitude, d'avoir quitté cette enceinte sans avoir redit quels titres il a conquis à la reconnaissance, à l'admiration, aux regrets et au respect de tous ses concitoyens. (Nouveaux applaudissements.)

Messieurs, après cet hommage rendu à nos morts, je dirai quelques mots des questions sur lesquelles vous voudrez plus spécialement porter votre attention.

Ce n'est pas que nous ayons de programme à vous tracer. Jamais pareille idée n'est entrée dans la tête d'un ministre de l'instruction publique, et j'ai, pour ma part, un trop grand respect de votre initiative et de votre indépendance, pour vous assigner tel ordre de recherches qui ne vous conviendrait pas. Cependant il m'est impossible de ne pas profiter de ma présence parmi vous pour vous dire que les études entreprises par vos sections d'histoire et d'archéologie sur l'histoire de France à toutes les époques continuent à jouir de toute la faveur des lettrés et méritent tous les encouragements du gouvernement de la République. On a reproché quelquefois au parti républicain de chercher à faire dater toute l'histoire de France de la Révolution, qui a clos le XVIIIe siècle et ouvert le XIXe, et de trop vouloir distinguer entre l'ancienne France et la nouvelle. C'est là une accusation que,

pour mon compte, je repousse absolument. (Marques d'adhésion et vifs applaudissements.)

Je vais plus loin. Je dis que l'on ne serait pas en état de rendre des services à la France nouvelle, de travailler efficacement pour elle, de la pousser hardiment dans les voies de l'avenir, si l'on ne connaissait pas le passé de l'ancienne France, avec son vrai caractère, avec ses grandeurs et ses faiblesses, avec ses abus, ses iniquités, mais aussi avec ses bienfaits.

Je n'ai jamais pensé que l'histoire de notre pays, qui a rempli le monde du moyen âge de sa civilisation, et de sa gloire dès ces temps reculés, pût être abandonnée à une critique mal informée, sans vues, sans patriotisme et sans équité. (Très bien! très bien!)

Au contraire, messieurs, je suis pleinement convaincu que nous autres, hommes de la France d'aujourd'hui, nous avons plus d'intérêt qu'on ne pense à chercher à mettre en lumière nos véritables origines, à nous en réclamer, à nous en glorifier. Ce serait d'ailleurs une singulière ingratitude, ce serait aussi méconnaître nos vrais intérêts que de nous séparer, nous plébéiens, de cette vieille France qui a brillé par sa noblesse, comme une fleur de chevalerie, d'élégance et de bravoure; qui a été, par son clergé, une grande école de politique, de science et de charité, et qui, par sa royauté si habile et si persévérante, a tenu une si grande place dans le monde. Dans cette nation, il n'y avait pas que le roi, des prêtres et des nobles, il y avait aussi le peuple, et nous qui sommes du peuple, nous aimons à nous souvenir que ce peuple a joué son rôle sous les ordres de ceux qui le conduisaient alors. (Très bien! très bien!)

On a souvent cité une parole célèbre qui a retenti comme un cri de guerre : « Nous sommes les fils des croisés! » Voulez-vous me permettre de vous dire sincèrement l'effet qu'a toujours produit sur moi cette pa-

role enflammée? Eh bien! et nous, que sommes-nous donc? Ceux que vous conduisiez, ces roturiers dont vous autres, nobles et prêtres, vous étiez les chefs, qu'étaient-ils, à cette époque de foi? Des croisés! Si vos pères étaient croisés, nos pères l'étaient comme les vôtres, car voulez-vous me dire ce qu'eussent été faire aux croisades les hommes de la noblesse, si nos pères, les hommes de la glèbe et de la roture n'y avaient pas été avec eux? (Très bien! très bien! et applaudissements.)

Ne séparons donc pas l'ancienne France de la nouvelle! C'est pourquoi il sera toujours bon de s'occuper d'histoire, d'archéologie, de critique. Ne vous détournez pas, messieurs, de ces utiles et nobles travaux. Du reste, vous pensez à cet égard aussi largement et aussi généreusement qu'on peut le souhaiter. L'étude du passé ne vous rend indifférents ni au présent ni à l'avenir, puisque tout récemment, lorsque l'un de mes prédécesseurs vous a proposé d'adjoindre au comité des sociétés savantes une section d'économie sociale, non seulement vous ne vous y êtes pas opposés, mais vous avez ouvert les bras aux membres de cette nouvelle section, à la condition qu'ils porteraient leurs études sur les besoins des sociétés contemporaines. (Adhésion.)

Maintenant les diverses sections sont au complet, et le congrès est en mesure de travailler activement dans tous les ordres de recherches qui peuvent solliciter votre activité intellectuelle.

L'année dernière, le ministre de l'instruction publique qui était à cette place vous invitait à penser à l'approche de la grande date de 89. Il vous a demandé si vous pourriez concourir, vous aussi, à élever le véritable monument commémoratif de la Révolution française que, dans notre reconnaissance, nous voudrions ériger à la gloire de nos pères. Ne vous serait-il pas possible,

chacun dans votre sphère, et suivant vos moyens d'études, dans vos régions respectives, de mettre en lumière les témoignages et les monuments de leur émouvante histoire?

Mon honorable prédécesseur vous a parlé de cette tâche si intéressante et si pressante en termes trop excellents pour que j'y insiste. Tout ce que je puis faire, c'est de renouveler cette invitation. Déjà une circulaire vous a été adressée pour vous tracer, non pas un programme, — encore une fois, personne n'y songe, — mais une sorte de plan qui ne serait pas mauvais à suivre, en vue d'arriver à la constitution des éléments, à la collection des matériaux d'une histoire générale de la Révolution.

On vous a demandé de retracer le tableau d'une généralité de l'ancienne France, celle qui aura été le mieux à la portée de chacun de vous et qu'il connaîtra le plus complètement, dans son ensemble et dans ses détails.

Que ce programme vous agrée, que vous en choisissiez un autre, que l'initiative individuelle s'efforce même de trouver s'il n'y aurait pas mieux à faire, eu égard à la position de telle région ou de telle ville, il importe assez peu. Ce qui est important, c'est que les sociétés savantes se montrent animées à cet égard d'un sentiment dont la nation tout entière leur sera reconnaissante : je veux parler du sentiment général et profond qui animera notre nation, quand viendra le grand anniversaire. Car sachez-le, messieurs, à mesure que nous approcherons de cette date fameuse de 1789, il ne vous sera pas possible de vous abstraire de ce grand mouvement d'admiration et de reconnaissance qui va se produire, et qui entraînera la France entière. (Profond mouvement.)

Ah! je sais que la Révolution française provoque des critiques acerbes, et qu'elle rencontre des détracteurs

souvent très injustes. Mais que prouvent ces critiques passionnées? On n'attaque si vivement la Révolution que parce qu'elle est vivante en nous, qu'elle nous tient et nous possède. Et pourquoi, messieurs? Parce que, dans la Révolution, il y a la flamme qui anime le monde moderne, et que, selon l'expression du grand maître Michelet, là se garde pour nous l'inextinguible étincelle de vie.

Oui, messieurs, quand chaque jour vous rappellera, à cent ans de distance, une de ces grandes dates de la Révolution, quand vous ne pourrez ouvrir un journal, jeter les yeux sur votre calendrier, sans vous retrouver en présence de quelque mémorable événement, comment ferez-vous pour ne pas vous dire : Il y a un siècle, telle chose est arrivée? Comment et pourquoi est-elle arrivée? Il faut le savoir, et pour le savoir il faut étudier, travailler, dissiper les obscurités, trouver les causes et les dire. Et vous vous mettrez à l'œuvre avec votre zèle et votre conscience d'érudits et d'historiens. Oui, messieurs, vous voudrez, par le libre mouvement de votre curiosité scientifique, prendre aussi votre part dans ces investigations universelles. Soyez prêts pour cette date! Je vous le demande, messieurs, au nom du pays, au nom de l'histoire et aussi au nom de la justice que nous devons à des morts dont si les uns sont illustres, la plupart des autres sont ignorés. (Applaudissements)

Parmi les travaux qui doivent aider à ces recherches, il faut citer la correspondance et les mémoires d'un homme dont nous pouvons saluer le nom avec un singulier orgueil en présence de son fils : je veux parler des *Lettres et Mémoires* du grand Carnot. (Vifs applaudissements.)

Mais Carnot lui-même, le grand Carnot ne se plaindrait pas si, conformément à l'avis ouvert dans le sein du comité central des sociétés savantes, on lui annon-

çait que la correspondance et les actes du Comité de salut public et du Comité de défense de 93, dont il a fait partie et dont il est la gloire, seront publiés en même temps que ses propres écrits. C'est à cette tâche que doit se consacrer un homme dont il me suffira de prononcer le nom pour établir sa compétence, M. Aulard.

En appelant les sociétés savantes à s'occuper de ces travaux, nul doute, messieurs, qu'on ne les fasse entrer dans le mouvement qui emporte la société française contemporaine : vos efforts, vos études seront accueillis, soyez-en sûrs, avec la plus vive sympathie.

A ma connaissance, diverses sociétés des départements, qui reçoivent chaque année, de nos assemblées départementales, des subventions, soit à titre d'encouragement, soit comme marque de gratitude, ont été déjà invitées à se préoccuper de la date de 1789. Vous voyez par là, messieurs, que, bien loin qu'on dédaigne vos travaux, on cherche au contraire de plus en plus à s'en servir et à s'en faire honneur. Le pays va au-devant de vous, ne rebutez pas ses avances! Rejoignez-le dans l'étude des questions qui le touchent le plus. Venez à lui avec vos habitudes d'exactitude, de sincérité, d'équité, de modération. Ne craignez pas de lui apprendre à découvrir ce qui est juste et ce qui ne l'est pas, ce qui a été bon et ce qui a été funeste dans ces choses qui le passionnent! (Assentiment général et applaudissements.)

Il faut bien espérer que ce centenaire de 89, en même temps qu'il ouvrira pour la Révolution française l'ère de la grande histoire, de l'histoire définitive, amènera du même coup l'apaisement, la conciliation dans les esprits. Personne n'y peut plus contribuer que des savants désintéressés, qui font servir la vérité au culte de la patrie. (Applaudissements.)

Vous le devez et vous le ferez certainement, messieurs, parce que sans vouloir, comme je l'ai dit, vous

appeler à faire œuvre de politique, vous tiendrez à contribuer à ce mouvement d'éducation générale de la démocratie française.

Messieurs, ce qui caractérise notre nation entre tous les peuples, nous pouvons bien le dire, puisque c'est ce qui nous désigne à la jalousie de nos rivaux, c'est que la France n'a pas cessé de porter dans le monde le drapeau des idées justes et nobles; c'est qu'elle reste la patrie de l'idéal. Que d'autres s'adressent à la force pour faire des conquêtes; que d'autres s'assurent la domination, l'influence, la richesse par toutes sortes de procédés, de moyens et de pratiques, il n'en demeure pas moins certain que ce pays, le nôtre, n'a pas cessé d'être fidèle à ses instincts les plus anciens, les plus généreux. Ce peuple — hélas! c'est peut-être son défaut, mais c'est aussi sa gloire — vit non seulement pour lui, mais pour le reste du monde. (Très bien! très bien! et applaudissements.)

Sans dire que la Révolution de 89 a été faite pour tous les peuples, — non! gardons-lui sincèrement et dans toutes ses manifestations son caractère national, — sans tomber dans le cosmopolitisme, sans renier surtout l'idée de patrie, il n'est pas possible d'oublier que les hommes de 89 ont proclamé les Droits de l'homme et du citoyen. Ils n'ont pas été les premiers en date; mais personne plus qu'eux n'a poussé aussi haut et plus loin l'amour de la justice et la passion de l'égalité.

C'est de l'égalité qu'est née la démocratie. La démocratie, qu'on le veuille ou non, règne et gouverne. Elle a lutté pendant cent ans pour la conquête de ses droits. Aujourd'hui elle est maîtresse de ses destinées, elle est souveraine, et, comme tous les souverains, elle a ses flatteurs qui pourraient la perdre, comme les flatteurs ont perdu toutes les puissances qu'ils ont trompées. (Vifs applaudissements.)

Il faut savoir résister à ce courant et déclarer qu'il n'y a pas de droits sans devoirs. Proclamons donc hardiment qu'après avoir passé tout un siècle à réclamer et à conquérir nos droits, il est temps de commencer à pratiquer nos devoirs. (Nouveaux applaudissements.)

Encore une fois, nul ne peut mieux dire ces choses que ceux qui se rendent estimables entre tous par la dignité de leur vie et par l'élévation de leur caractère, qui, par l'étude désintéressée, cherchent avec patience à découvrir la vérité et qui l'exposent avec modération. Ceux-là, messieurs, sont de véritables instituteurs de la nation. Il y a des maîtres pour enseigner les sciences élémentaires, les sciences professionnelles. Vous, messieurs, vous vous attachez à la science pour elle-même et non pour ses applications pratiques. Et cependant la science, la vérité, doivent servir à tous, et ce n'est pas à votre profit seulement que vous travaillez tant à vous instruire, c'est en vue des bienfaits que la science et la vérité répandent parmi les hommes. C'est là ce qui vous empêche de vous séparer de vos concitoyens. Pensez à eux, travaillez pour eux, car ce sera travailler pour la République, pour la France, pour l'humanité! (Mouvement d'adhésion et nombreux applaudissements.)

II

ASSOCIATION POLYTECHNIQUE

(26 juin)

Mesdames, Messieurs,

Les liens qui m'unissent à l'Association polytechnique sont si anciens, si étroits, et les sentiments d'affectueux respect que je lui porte ont toujours été de ma part si fermes et si fidèles, qu'il m'était impossible de ne pas répondre à l'appel qu'a bien voulu m'adresser votre honorable président, M. Henri de Lapommeraye.

Il m'a demandé de venir présider la distribution des prix de l'Association : il me l'a demandé non seulement comme ami, mais comme ministre, et je n'ai pas cru devoir me dérober à cette double invitation. C'est en effet pour le ministre de l'instruction publique une véritable satisfaction que de se trouver au milieu d'une assemblée de professeurs volontaires et libres, qui font pour l'éducation du peuple de Paris tant de généreux sacrifices de leur travail professionnel, de leurs occupations quotidiennes, de leur temps enfin, qui, pour eux, est plus précieux que leur argent.

Messieurs, vous savez bien tout ce que pensent de vous, de vos efforts et de vos mérites, toutes les personnes qui s'intéressent à l'éducation populaire. Je ne

suis pas venu aujourd'hui pour vous apporter un nouveau témoignage de sympathie et de gratitude. Ces témoignages vous ont été prodigués de tout temps, et le nombreux et brillant auditoire qui se presse dans cette enceinte vous dit assez par sa présence ce que valent aux yeux des familles les services que vous rendez tous les jours.

J'ajoute d'ailleurs que vous avez le droit de puiser dans votre conscience le sentiment de la reconnaissance qui vous est due par ces générations d'écoliers que vous avez formées. (Très bien ! très bien !) Vous êtes, comme je le rappelais tout à l'heure, des professeurs libres, en même temps que des professeurs volontaires. Entre tous les maîtres de la jeunesse française, vous êtes certainement ceux qui obéissent à la vocation la plus caractérisée et la plus impérieuse. Vous êtes professeurs, parce que c'est le devoir et l'amour de la jeunesse qui vous poussent à l'être, et non pas l'intérêt d'une carrière à poursuivre. Vous vous donnez à l'enseignement du peuple, parce que vous vous sentez capables de faire beaucoup pour lui, pour son développement intellectuel, pour son amélioration morale. Aussi la reconnaissance qu'il vous garde et qu'il vous montre, comme aujourd'hui, dans vos solennités annuelles, cette reconnaissance, vous savez bien que vous la méritez par votre désintéressement encore plus que par votre dévouement. Croyez bien que ce sentiment n'échappe à personne dans cette enceinte. (Mouvement.)

Messieurs, dans une occasion antérieure, où j'avais déjà l'honneur de présider à cette fête, il y a six ans, j'ai pris la liberté de dire que l'Association polytechnique se faisait remarquer entre toutes, non seulement par les bienfaits qu'elle répand en distribuant la science avec tant de zèle et de libéralité, mais par le grand exemple qu'elle donne. J'insistais sur le côté vraiment social et politique de cette grande œuvre de l'enseignement po-

pulaire. Je sais bien que vos statuts vous défendent de vous occuper de politique. Aujourd'hui comme alors, je ne prétends nullement vous exciter à la réforme de ces statuts. A mon sens, vous avez tout à fait raison de maintenir dans votre charte fondamentale que l'Association polytechnique n'est pas faite pour prêcher, mais qu'elle est faite pour enseigner. (Assentiment général et applaudissements.)

Vous faites donc très sagement, messieurs, de ne pas vous laisser entraîner sur le terrain mouvant et périlleux de la politique, si toute la politique se borne aux querelles irritantes qui créent les partis et qui divisent les Français. Mais permettez-moi de vous dire que vous méconnaîtriez singulièrement votre rôle, — et je sais que vous êtes incapables de le méconnaître, — si vous ne vous rendiez pas compte que l'œuvre à laquelle vous êtes dévoués, dans une démocratie qui a la passion de s'instruire afin de se rendre plus libre et plus maîtresse d'elle-même, est l'œuvre sociale et politique par excellence. (Vifs applaudissements.)

Voulez-vous, messieurs, observer un instant avec moi le procès historique du développement de l'Association polytechnique? En 1830, après la révolution de Juillet, quand les élèves de l'École polytechnique ont eu la pensée et pris l'initiative de cet enseignement destiné au peuple ; lorsqu'ils se sont réunis dans une autre Orangerie, bien plus étroite que celle-ci, — car elle n'aurait certainement pas pu contenir les 3000 personnes qui me font l'honneur de m'écouter en ce moment, — lorsqu'ils se sont réunis, dis-je, avec la ferme intention de faire porter à la révolution populaire de Juillet les fruits qu'elle devait produire au point de vue de l'instruction des masses profondes de la nation, ces savants généreux et prévoyants prétendaient seulement inaugurer un enseignement des sciences positives, qu'ils jugeaient alors le plus nécessaire de tous. On était à

cette époque au temps des débuts de la grande industrie. Vos fondateurs voulaient préparer dans la classe populaire des générations d'hommes aptes à comprendre les avantages de la science et à recueillir les bienfaits de la science appliquée à l'industrie. (Applaudissements.)

Mais en même temps ils avaient une autre idée déjà plus grande que celle que je viens d'exposer. Ils comprenaient à merveille que, dans notre siècle de discussion et de libre examen, il importait au plus haut degré d'introduire dans l'enseignement du peuple des méthodes véritablement nouvelles, et qui ne peuvent relever que de la science et de ses applications. (C'est cela! Très bien! très bien!) Ils pensaient que les habitudes rigoureuses du raisonnement, que l'on contracte dans l'étude des sciences mathématiques, amèneraient les esprits à raisonner non moins rigoureusement dans les autres branches des connaissances humaines. Ils pensaient encore que ces procédés et ces méthodes d'observation et d'expérience auxquels on est forcé de recourir dans l'étude des sciences physiques et naturelles, on s'habituerait peu à peu, par une pente invincible, à les appliquer également dans toutes les questions qui sollicitent l'esprit, la réflexion et le jugement des hommes, et que de la sorte naîtrait une société nouvelle, qui, ayant une connaissance plus approfondie des lois de la nature et sachant que la nature ne procède jamais par soubresauts imprévus ni par révolutions violentes, se condamnerait elle-même à chercher des améliorations et des progrès dans des modifications intimes, lentes et sûres, d'un effet irrésistible et que nulle force ne saurait arrêter. (Vifs applaudissements.)

Ces hommes illustres ont ainsi marqué, dès 1830, que, dans une société démocratique qui ne veut pas sacrifier à l'esprit de réaction, on doit attendre le progrès, politique et social, non pas de commotions acci-

dentelles et qui souvent risquent de tout briser sans rien produire, mais d'une évolution constante et continue, progressive et accélérée, d'une méthode qui ménage toutes les transitions, en tenant compte de toutes les traditions, et qui cependant s'avance d'un pas ferme et mesuré vers la conquête de toutes les améliorations, physiques, intellectuelles et morales, au profit des plus nombreux et des plus pauvres. (Vive adhésion et applaudissements.)

C'est ainsi, messieurs, que l'Association polytechnique, dès les premiers temps de son existence, a imprimé à l'enseignement populaire dans notre pays le véritable caractère qu'il doit avoir. Il est tout pénétré d'esprit positif, et il est d'une application pratique immédiate, tout en restant élevé comme la science.

Mais, au fur et à mesure que les cours de l'Associaion ont vu s'accroître leur succès, tous les généreux esprits qui s'étaient groupés pour le développement de cette œuvre bienfaisante et féconde, tous les maîtres anciens et nouveaux ont compris qu'il ne s'agissait pas seulement de distribuer le savoir positif qui résulte de l'étude et de l'application des sciences proprement dites. A cet enseignement primordial et nécessaire ils ont ajouté d'autres enseignements : l'histoire, la littérature, les langues étrangères, les principes de la jurisprudence, la comptabilité commerciale, de telle sorte qu'aujourd'hui, messieurs, je ne pourrais pas énumérer par leurs noms les chaires nouvelles qui ont trouvé des professeurs, et qui toutes démontrent que l'Association polytechnique embrasse véritablement d'une façon encyclopédique toutes les connaissances humaines, afin de les enseigner aux auditeurs de plus en plus nombreux, variés et divers, auxquels les maîtres qu'elle a suscités s'adressent tous les soirs. (Applaudissements prolongés.)

Et, en même temps qu'on s'adressait aux hommes en ouvrant les premiers cours d'adultes, on donnait accès

dans les amphithéâtres et dans les salles d'études aux femmes qui demandaient, elles aussi, à s'instruire, si bien, messieurs, qu'il suffirait de lire l'histoire de l'Association polytechnique pour y découvrir en germe, véritablement comme dans une terre merveilleusement préparée, toutes les réformes qui ont été accomplies depuis cinquante ans dans cette partie si importante de la civilisation au dix-neuvième siècle. (Mouvement.)

Messieurs, c'est un grand honneur pour vous — et la juste reconnaissance qui vous est témoignée par la population parisienne ne fait que confirmer cet honneur — d'avoir été les véritables pionniers de l'enseignement qui convient à une libre et intelligente démocratie. Soyez-en remerciés. Et voulez-vous que je dise sur ce point ma pensée tout entière? Soyez remerciés surtout parce que, au moment même où vous jetiez partout les germes de progrès qui ont fructifié, vous refusiez de détourner l'Association de son objet, vous refusiez de faire de la politique qui divise et qui irrite, préférant attirer les esprits vers la lumière, et les pousser vers les hauts sommets où ils se rencontrent et se réunissent dans la connaissance et la contemplation de la vérité. (Bravos et applaudissements.)

La vérité, messieurs, est toujours difficile à découvrir; elle est plus difficile encore à bien enseigner. A cet égard, les efforts que chacun de vous a pu faire pour la répandre et en faire profiter le plus grand nombre doivent être portés au compte de l'Association polytechnique tout entière. Admirable application du principe vivant et fécond de toute association, si bien résumé dans la formule : « Un pour tous, tous pour un. » Ici encore, vous avez su donner au pays de bons et grands exemples qui devraient bien être imités. (Mouvement.)

Vous n'êtes pas au bout, et ceux qui vous aiment et qui vous admirent auront longtemps encore à vous

suivre. Continuez à rester à l'avant-garde où vous vous êtes placés dès les premiers jours. Continuez par votre dévouement à rester dignes de votre passé. Il n'y a pas de plus bel avenir à vous souhaiter. (Applaudissements unanimes.)

L'enseignement que vous distribuez est infiniment varié et souple, parce que vous avez su l'approprier à toutes les classes de la société. Cependant il n'est pas possible de n'être point frappé des soins particuliers que vous apportez à recueillir ceux qui sortent des écoles primaires et à leur offrir un complément d'études nécessaires dont ils sentent tout le prix et dont ils veulent acquérir les avantages! Par vos cours, vous avez inauguré cet enseignement primaire supérieur, dont le besoin urgent nous presse, au fur et à mesure que le suffrage universel prend possession de lui-même et influe sur les destinées de la patrie française. (Vifs applaudissements.)

On s'étonne parfois que le parti républicain ait donné la première place dans ses préoccupations au développement de l'instruction du peuple. Rien pourtant n'est plus facile à comprendre pour qui veut bien y réfléchir.

Ah! messieurs, si ceux qui se disent et se montrent parfois les adversaires de l'enseignement du peuple voulaient écarter leurs préjugés et laisser de côté leurs préventions, ils se convaincraient bien vite qu'après l'institution du suffrage universel, cet instrument incomparable de conservation politique et sociale, puisque le suffrage universel ayant armé chaque citoyen du bulletin de vote a, du même coup, supprimé le droit à la révolution violente, ils se convaincraient bien vite, dis-je, qu'après l'institution du suffrage universel rien n'est plus nécessaire, n'est plus moral, plus vraiment conservateur que d'éclairer ceux qui ont le droit de vote et sont appelés à faire œuvre

de conservation intelligente et progressive. (Assentiment général et applaudissements.)

Bien loin de penser que l'instruction populaire répandue par la République à grands frais l'ait été à trop grands frais, comme disent nos adversaires qui nous reprochent d'avoir trop dépensé pour l'enseignement du peuple, soyons bien convaincus, messieurs, que ce sont des semences d'ordre qui ont été jetées dans la société, et non pas, comme on l'a prétendu, des ferments de révolte.

Un grand homme, un profond esprit, un de ceux à qui votre Association doit sa naissance, Auguste Comte, a donné du progrès une définition qui est une des découvertes les plus importantes de la science sociale dans notre siècle. « Le progrès, a dit M. Comte, c'est le développement de l'ordre. » Messieurs, rien de plus juste, et j'ajouterai rien de plus lumineux que cette définition. Elle s'empare de l'esprit. Dès qu'on la connaît, on ne peut plus concevoir autrement le progrès.

Il faut d'abord que la société soit assise sur des principes certains, qui sont à proprement parler l'ordre, si l'on veut que le progrès se réalise. Dans une société qui n'a pas trouvé, installé ses assises définitives, tout progrès est impossible. Il n'y a de progrès à réaliser et réalisable que lorsque l'on ne discute plus, lorsqu'on est tombé enfin d'accord sur les conditions et les éléments de l'ordre. Développez ces éléments, et le progrès naît aussitôt. Messieurs, préparer les esprits à cette notion du progrès assis sur l'ordre, c'est aujourd'hui l'une des plus considérables réformes de notre état social. Il y faut travailler sans cesse. C'est votre œuvre, c'est la nôtre, c'est l'œuvre de tous ceux qui veulent enfin construire sur ce sol labouré par tant de révolutions. (Mouvement.)

Et n'allez pas vous imaginer que le peuple ne se rende pas compte de la portée politique et sociale d'une

telle notion, parce qu'elle serait trop abstraite. Au contraire, je ne crains pas de le dire, il y a au fond de la population, dans le sein des familles, le sentiment très net, la notion parfaitement exacte et bien arrêtée que nous ne sortirons de l'ère des bouleversements périodiques et des soubresauts violents que le jour où nous serons tous, tous, entendez-moi bien, ceux de la droite comme ceux de la gauche, ceux du passé comme ceux de l'avenir, tous d'accord pour ne plus attaquer les choses qui parmi nous ne doivent plus être remises en question. (Très bien! très bien! et nombreux applaudissements.)

C'est ce sentiment, messieurs, qui fait qu'insensiblement, quand on y regarde de près, les institutions que nous avons fondées il y a seize ans, bien qu'elles n'aient pas été à l'abri de certains retours de fortune, de quelques accidents qui ont même affecté un caractère rétrograde; c'est ce sentiment vague de l'ordre irrévocable et définitif qui fait que nos institutions s'implantent et se fondent, en dépit de toutes les résistances. Il y a, messieurs, de ce fait des preuves certaines, irrécusables. Savez-vous quelle est aujourd'hui la préoccupation dominante du pays? C'est que, se reposant sur ce qui a été si péniblement conquis, on ne le remette pas incessamment en question soit par des imprudences, soit par des réactions. (Vive adhésion et applaudissements.)

Mais, messieurs, prenez-y bien garde! dans notre démocratie républicaine, dans ce pays de France qui a la passion du travail, se reposer ne veut pas dire qu'on abandonnera le terrain qui reste à conquérir : cela signifie que, certaines réformes ayant été faites, il faut attendre ce qu'en donnera l'expérience, avant d'en entreprendre d'autres, qui peut-être risqueraient de compromettre les premières.

Quand je parle de repos, je ne parle pas de réaction,

de retour en arrière; je veux dire, ne vous y trompez pas, que chaque génération a sa tâche à remplir et que c'est déjà beaucoup quand cette tâche est remplie, parce que tout ne peut pas se faire à la fois, parce qu'il faut un ordre, une série, une succession dans les réformes, et parce que les hommes, s'ils veulent être sages et vraiment pratiques, doivent savoir borner leurs ambitions et leurs désirs.

La fin du XIXe siècle, dans notre France, ne peut être employée qu'à une seule tâche : fonder le règne de la démocratie. Ce règne ne sera fondé que le jour où la démocratie sera éclairée. Instruisons-la, messieurs, afin de la rendre libre, libre de la vraie liberté morale, celle qui donne le sentiment du devoir et des responsabilités. (Vifs applaudissements.)

Permettez-moi, messieurs, de répéter devant vous ce que je disais récemment dans une autre enceinte : la démocratie a voulu être maîtresse toute-puissante en ce pays, sans frein, sans limites, sans contrôle. La France lui a fait confiance. La démocratie ne réussira à garder cette confiance qu'à la condition de se montrer à la hauteur des glorieuses destinées assignées à notre race. Si le parti républicain manquait à cette tâche, il trahirait la confiance qu'on lui a faite, et pour ceux qui ont fondé la République, ce serait un échec plein d'amertume, une véritable humiliation. (Vifs applaudissements.)

Messieurs, ces vérités que, pour mon compte, je trouve indiscutables, sont cependant contestées : c'est sans doute parce qu'elles ne sont pas assez répandues. Aussi je voudrais que tous ceux qui n'ont pas ce haut idéal politique voulussent bien s'adresser de temps en temps, comme je le fais en ce moment, à des assemblées qui ne fussent pas composées d'hommes faisant en quelque sorte profession de politique, mais formées de pères et de mères de famille qui, en pensant à l'avenir

de leurs enfants, pensent à l'avenir de la France. Nous nous vantons d'avoir établi chez nous le règne de la démocratie, et ce n'est pas sans raison; mais, prenons-y garde, cette démocratie est une puissance qui nous possède tout entiers. La politique est devenue l'affaire de tout le monde, et je suis loin de m'en plaindre. On dit quelquefois que le pays se lasse de la politique, qu'il s'en dégoûte : on exagère, messieurs. Mais le pays se dégoûterait, se lasserait de la politique, si la politique était condamnée à rester à jamais stérile, et si par exemple, au lieu de réconcilier enfin tous les Français dans le culte de la patrie et de sa grandeur, elle perpétuait parmi nous l'esprit de division et de discorde. Aussi, messieurs, je ne crains pas de l'affirmer, de la politique de réconciliation et de concorde, la démocratie républicaine ne se lassera jamais, par cette raison que nos ancêtres de 1789, nos pères de 1848 et nous, n'avons pas lutté pendant un siècle pour arriver au pouvoir et, une fois au pouvoir, pour ne savoir qu'en faire et pour le détruire de nos propres mains. (Très bien! très bien! et applaudissements.)

Il faut donc souhaiter, au sein de ce grand pays, dans cette démocratie de qui l'on aime tant à dire qu'elle a tous les droits, sans rappeler jamais qu'elle a aussi des devoirs, — il faut souhaiter qu'il se forme un grand parti, non plus de destruction, mais de reconstruction sociale. Il est temps de songer à bâtir. Si le sol que nous avons eu tant de peine à déblayer depuis quinze ans apparaît encore mouvant et miné, croyez bien que c'est un juste sujet d'inquiétude pour tous les bons Français. Le parti républicain doit à ce pays le sentiment très net de l'irrévocable et du définitif, car la France en a besoin, dans la situation que lui ont faite les événements. (Mouvement.) C'est pour cela, messieurs, que les citoyens dévoués, que les associations d'enseignement qui font entrer dans les esprits

les idées d'ordre et de discussion, et qui les initient aux méthodes philosophiques et scientifiques, méritent la reconnaissance publique : c'est ainsi que l'on prépare les générations nouvelles qui pousseront en avant notre société dans les voies de la paix et de la justice.

Une autre réflexion se présente à ma pensée, et je m'en voudrais de ne pas vous en dire un mot. La République, la démocratie, sont des puissances jeunes, malheureusement trop promptes à se laisser gagner, capter, séduire, enivrer. C'est contre les flatteurs qu'il faut mettre en garde le peuple, trop disposé à se laisser éblouir. Le peuple est roi, mais c'est un roi comme les autres; il a ses courtisans, dont il faut sans cesse répéter avec le poète :

> Détestables flatteurs, présent le plus funeste
> Que puisse faire aux rois la colère céleste!

Un peuple n'est pas vraiment digne de la liberté, s'il n'est pas capable de se défendre contre les séductions et les avances qu'on peut lui faire. La France se doit beaucoup à elle-même. Elle a des devoirs envers son passé; son présent est difficile et mérite toute son attention; enfin elle doit beaucoup aussi aux générations qui grandissent. Elle a reçu des blessures qui ne sont pas encore fermées. Il faut qu'elle se sente capable de porter sans faiblesse, sans impatience, à son flanc ces blessures, si cruelles qu'elles soient, avec la ferme espérance et la volonté non moins ferme d'être prête le jour où la destinée, qui nous doit bien quelque compensation, nous permettrait de les fermer. (Vive émotion.)

Notre cher et grand pays ne peut pas renoncer au noble rôle qu'il a toujours joué dans le monde. La société démocratique, issue de la Révolution française, est devenue dans le monde le représentant du droit, l'organe même de la justice. Les générations de cette

France nouvelle ont devant elles une tâche admirable. Puissent-elles la remplir avec des sentiments d'abnégation et de courage, avec un esprit de sacrifice, qui ajoutent encore à son auguste beauté! (Applaudissements.)

Notre France, si petite par son territoire, mais si grande par les hommes illustres et par les chefs-d'œuvre qu'elle a enfantés, si grande par la lumière qu'elle répand depuis tant de siècles dans le monde, notre France est toujours, pour l'univers entier, l'objet d'une attention passionnée quelquefois jusqu'à la malveillance. C'est à nous de changer cette envie en admiration. (Applaudissements.)

Que cette pensée ne cesse jamais d'enflammer les jeunes gens qui m'écoutent : c'est la forme nouvelle du patriotisme. Oh! messieurs, si un jour, après avoir fondé et affermi la République, nous pouvions nous retrouver tous réunis, sans que pas un Français manquât à l'appel, à l'abri d'institutions libres, sous un gouvernement composé des meilleurs, des plus capables, des plus purs, oh! ce jour-là, nous aurions, nous, hommes de la fin du XIXe siècle, accompli notre destinée et nous pourrions compter sur la justice de l'histoire! (Vifs applaudissements.)

C'est à élever des générations nouvelles en vue de ce grand idéal que les écoles publiques, sous un gouvernement républicain, doivent consacrer tous leurs efforts : travaillons avec espoir et confiance!

Messieurs de l'Association polytechnique, vous avez eu pour parrains les plus illustres savants de ce siècle, les plus généreux esprits, les penseurs les plus profonds. Vous avez été constamment entourés de la sollicitude de tous ceux qui s'intéressent à ce qu'il y a de meilleur pour l'homme : la complète liberté de son esprit et l'affranchissement définitif de sa conscience.

Pour continuer l'œuvre commencée, vous êtes animés

d'un sentiment de fraternité, de solidarité qui ne fait que grandir, et vous pouvez compter sur les sympathies, sur la reconnaissance de toutes ces familles accourues ici pour vous saluer, vous fêter et vous remercier au nom de leurs enfants. Messieurs, votre œuvre est bonne. Permettez à un homme dévoué à la démocratie, assis aujourd'hui dans les conseils du gouvernement de son pays, de vous le dire en toute sincérité : Continuez, persévérez ! vous travaillez pour la France, et la République ne vous manquera jamais. (Applaudissements répétés.)

III

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES AU SALON DE 1887

(1er juillet)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai été profondément touché des paroles d'une courtoisie si bienveillante qui m'ont été adressées tout à l'heure par l'éminent et dévoué président de la Société des artistes français. Il vient de m'accueillir avec une bonne grâce qui me met tout à fait à mon aise. Je suis charmé mais non surpris de votre accueil, car je suis sûr des sentiments que je vous porte, et dont il est impossible que vous ne connaissiez pas l'ardeur et la sincérité. Votre honorable président a dit que je ne suis pas un étranger parmi vous. C'est un grand honneur qu'il m'a fait, en tenant ce langage : mais permettez-moi de dire à mon tour que c'est un simple hommage rendu à la vérité.

Je suis de ceux qui ont voulu de tout temps vous rendre le libre et complet gouvernement de vous-mêmes et de vos affaires. J'avais l'honneur de faire partie du Conseil supérieur des beaux-arts, et j'ai pris part aux discussions mémorables qui ont précédé et amené l'acte décisif et irrévocable auquel la Société

des artistes français doit sa naissance. J'étais déjà de cœur avec vous. J'ai soutenu votre cause et défendu vos intérêts. Je suis bien heureux de vous féliciter aujourd'hui de l'habile et heureux usage que vous avez su faire de votre liberté, pour la gloire des arts et l'honneur de la France.

Entre vos mains, sous la direction d'un comité composé de vos maîtres et de vos pairs, non seulement les expositions annuelles n'ont pas périclité, mais elles sont devenues plus riches en œuvres et en visiteurs, plus florissantes et plus fécondes. L'ouverture du Salon annuel est plus que jamais une fête parisienne, d'autant plus recherchée qu'à l'attrait de la nouveauté, par une pensée aussi ingénieuse que touchante, vous avez su joindre l'attrait de la charité, et que cette première journée, où se donnait autrefois libre carrière une curiosité souvent maligne et frivole, est maintenant consacrée à l'œuvre d'assistance et de solidarité qui fait de la Société des artistes français, cette réunion de libres et charmants esprits, une association de cœurs généreux, tout remplis de bonté prévoyante et de sages sollicitudes.

Ainsi, messieurs, vous faites vous-mêmes vos propres affaires, et vous les faites bien. Qui pourrait songer à vous reprendre une administration qu'on placerait difficilement en de meilleures mains? Je ne crois pas que personne y pense. En tout cas, ce n'est pas l'homme qui a l'honneur de vous adresser en ce moment la parole; il a gardé toutes ses anciennes opinions, comme il est resté fidèle à ses anciennes et chères amitiés. Nous avons toujours pensé que l'art, dans toutes les manifestations de son activité créatrice, ne pouvait vivre que de liberté, et que le premier témoignage de cette liberté, c'était de pouvoir produire, sous la seule responsabilité de l'artiste qui l'a conçue, toute œuvre de la pensée, en la soumettant à la libre critique, au jugement souverain du public.

Gardez donc votre gouvernement, messieurs. L'expérience de sept années dépose en faveur de vos aptitudes à le bien exercer. Vous avez trouvé dans l'organisation nouvelle de sérieux avantages; ni le public ni l'État n'ont à s'en plaindre, et vous pouvez hardiment dédaigner les attaques de vos détracteurs. Les salons n'ont rien perdu de leur force ni de leur éclat, et la production française, dans les diverses branches de l'art, est toujours sans rivale.

Me convient-il bien, à moi qui ai l'honneur inattendu et dont je sais toute la fragilité de présider à la distribution des récompenses du Salon de 1887, de faire l'éloge de cette exposition qui va finir tout à l'heure? Ne m'accusera-t-on pas de louer ce Salon, parce que j'ai des raisons particulières et personnelles de le louer? Eh bien, messieurs, encouragé par votre président, je braverai ces accusations, et je dirai tout nettement après lui que les médailles d'honneur décernées dans trois sections attestent la valeur et l'importance de l'exposition de 1887, au jugement des artistes eux-mêmes. Ce jugement a beaucoup de prix, messieurs. Nous qui sommes du public, nous aimons à penser et à dire qu'il ne vaut pas le nôtre; mais à notre insu, bon gré mal gré, nous le subissons en croyant le contrôler, et c'est une satisfaction pour notre esprit que d'y souscrire.

Il y a donc lieu, cette année comme les précédentes, de reconnaître et de saluer, dans cet ensemble d'œuvres qui vont être à jamais dispersées, des tentatives hardies, des efforts souvent heureux, une réelle habileté d'exécution qui tient à un savoir de plus en plus répandu, beaucoup de goût, beaucoup de talent. Le talent, ah! messieurs, permettez-moi de vous le dire sans vouloir vous flatter, le talent surabonde! Il semble que ce soit tout pour un artiste que d'entendre résonner à son oreille ces mots qui charment et qui trop souvent

enivrent : « Quel beau et rare talent! » Ce n'est pas tout, cependant. Il y a un plus grand éloge pour l'artiste qui porte en son cœur le haut et pur idéal, c'est quand il entend dire par ses rivaux et ses émules, comme par la foule émue, ravie, subjuguée : « Quelle vie! quel sentiment! quelle pensée! » Alors l'artiste se reconnaît, se sent, se possède tout entier. Il entend qu'on l'appelle créateur. Qu'est-ce que l'art, sinon un des plus nobles actes de la personnalité humaine, sinon une véritable création qui place celui qui en est capable au-dessus du reste des hommes?

Cette recherche obstinée et passionnée de la vie, cet effort, cette ascension vers cette sorte de création seconde et spontanée qui exprime la pensée vibrante, l'âme palpitante de l'artiste, on les découvre jusque dans cette lutte avec la réalité qui apparaît à nombre d'esprits comme la loi, comme le but même de l'art. Ce n'est point ici le lieu ni le moment de nous livrer à des discussions esthétiques, dont il faut d'ailleurs se bien garder de médire. Jamais les artistes et ceux qui les aiment ne discuteront trop souvent ni trop longtemps entre eux, même au risque de ne pas s'entendre, ce qui arrive presque toujours, sur les conditions et les fins dernières du grand art. On peut dire cependant que la lutte avec la réalité, bien qu'elle ne soit pas, à proprement parler, le but de l'art, ne saurait lui nuire, contenue dans de justes limites, à la condition que de la réalité on s'élève à la vérité. C'est la vérité qu'il faut chercher dans l'art; et quand il tient la vérité, c'est à la faire resplendir que l'artiste doit user son génie. S'il réussit, il fait œuvre de beauté : voilà la fin dernière de l'art. La définition est bien vieille. Je ne sais pas si, malgré toutes les recherches, on en a trouvé de meilleures. Le beau est la splendeur du vrai. Pour mon compte, je m'y tiens.

Et je m'y tiens d'autant plus étroitement attaché,

messieurs, que si je regarde à l'histoire de l'art, les plus grands de tous les artistes, les plus dignes d'être étudiés, imités, suivis comme des maîtres, m'apparaissent comme les plus patients, les plus persévérants chercheurs de l'idéal dans la nature. Qui ne sait aujourd'hui que les divins artistes grecs sont ceux qui, de tous les temps et de tous les pays, ont serré de plus près la nature, comme pour lui arracher les secrets de sa force et de sa vie? Qui ne se souvient que Léonard de Vinci, cet homme hors de pair, l'un des exemplaires les plus rares et les plus précieux de notre race, portait constamment appendu à sa ceinture un carnet où il s'attachait, à tous les moments de la journée, à consigner, comme autant de notes prises sur la nature, une ligne, un mouvement, un geste, un pli de draperie, un regard, une physionomie, montrant ainsi que la nature était pour lui la source inépuisable des inspirations, des comparaisons, des pensées? Enfin, qui oserait de nos jours, après tout ce qui a été tenté et accompli dans le domaine de la critique, ne pas reconnaître que le secret de cet admirable génie, si longtemps réputé inimitable, a été révélé et livré, quand on a parlé, non sans hardiesse, mais avec une juste et libre vérité, du réalisme délicat d'un Raphaël?

Messieurs, toutes ces choses vous sont connues bien mieux qu'à moi-même, et je suis bien audacieux de vous en entretenir. Je ne fais pourtant que vous rendre ce que vous nous avez prêté. C'est vous qui, en retournant à la nature comme à la source éternellement belle et pure de toute vérité et de toute beauté, nous avez ramenés à l'étude bien comprise des aspirations auxquelles vous obéissez. Mais du même coup vous avez justifié tous ceux qui réclamaient pour vous la liberté, principe immortel et nécessaire de vie dans l'art comme dans tout le reste. La critique, dont vous vous défiez parfois et qui vous a cependant rendu de

bien grands services, la critique a ouvert pour vous une ère véritable d'affranchissement, le jour où elle a proclamé que, dans une œuvre d'art, il vaut bien mieux s'attacher aux beautés qu'aux défauts, et que dans l'art il s'agit moins de corriger les défauts que de développer les qualités. C'est en effet à la vie qu'il faut remettre le soin de combattre, de tuer la mort; c'est aux qualités à étouffer les défauts. Cette critique nouvelle correspondait trop directement à vos généreux instincts d'artistes pour ne pas vous être profitable. Vous en avez profité pour vous lancer hardiment dans toutes les voies. Vous vous êtes plongés dans le plein courant de la nature, de la vie sociale et privée; vous êtes à l'heure qu'il est en pleine modernité, avec du naturel, de l'accent, de la personnalité. C'est tout cela qui fait vivre une école et qui assure sa suprématie dans le monde.

Messieurs, cette école de l'art, c'est la grande école française avec ses traditions glorieuses, ininterrompues, non seulement depuis la Renaissance, mais depuis l'époque où notre pays a commencé à se sentir vivre et penser. Cette école française, c'est l'école de la simplicité et de la clarté, de la mesure et du goût. Ah! le goût, voilà le signe, la marque de notre supériorité! Le goût qui préserve des exagérations comme des mièvreries, le goût qui protège contre la fausse élégance aussi bien que contre la brutale grossièreté, le goût qui rend claire et pure la pensée d'un esprit bien fait, ce goût que l'on ne peut définir, mais qui éclate comme la lumière de l'évidence, qui est le don par excellence des écrivains, honneur de notre langue, et l'attribut premier de nos artisans dans la fabrication des plus humbles produits : voilà ce qu'il faut rechercher, cultiver, conserver à tout prix. C'est là votre tâche comme votre besoin; c'est votre rôle et votre mission.

Cette mission, vous saurez la remplir en restant fidèles aux exemples de vos maîtres autant qu'à vos propres instincts. Dans cette voie, ce n'est pas seulement la gloire qui vous attend, mais aussi le profit. Vos œuvres sont justement goûtées et justement payées : c'est parce qu'elles brillent par le goût. Le jour où vous cesseriez de vous distinguer par ce côté exquis et supérieur de notre race, vous vous trouveriez en lutte avec des rivaux à qui la rapidité de la conception et la négligence de la facture permettent de livrer à bon marché. Il y aurait dommage pour vous et abaissement pour l'art. C'est ce dont nous ne sommes pas menacés ; c'est ce que nous ne verrons pas.

Ce que nous verrons, messieurs, c'est tout le contraire : je veux parler du rayonnement splendide et glorieux de l'école française dans cette Exposition qui va s'ouvrir à l'occasion du centième anniversaire d'une Révolution qui a tout renouvelé en notre pays. Un siècle entier de notre histoire sera mis sous les yeux de l'humanité civilisée, qui viendra, nous en avons la ferme confiance, célébrer avec nous l'ère nouvelle de la justice, de la paix et du bonheur public, assignés pour but et pour fin aux sociétés modernes. Dans ce siècle, les artistes tiennent une grande place; vos devanciers ont bien rempli leur tâche; vous les continuez dignement. Parmi les fils de la France, vous êtes de ceux qu'elle aime à mettre au premier rang, parce que vous portez le drapeau de son génie à la fois doux et vainqueur. Elle vous aime et compte sur vous. Vous pouvez compter sur elle.

IV

ASSOCIATION PHILOTECHNIQUE

(10 juillet)

MESDAMES, MESSIEURS,

En me rendant au milieu de vous pour répondre à l'appel qui m'a été adressé par mon honorable collègue et ami M. de Hérédia, président de l'Association philotechnique, je n'ai pas voulu seulement remplir un des devoirs de la fonction si élevée que j'occupe en ce moment.

Il est de mon devoir, messieurs, comme ministre de la République, d'apporter le témoignage de la sympathie du gouvernement à tous ceux qui concourent à un titre quelconque à l'éducation de la démocratie dans notre pays. Mais, mes chers concitoyens, permettez-moi de le dire, venir au milieu de vous aujourd'hui, c'était un plaisir. Je ne suis pas un étranger pour vous. Ce n'est pas la première fois que je préside à vos solennités annuelles; je me suis déjà rencontré avec vous dans des fêtes sans doute moins imposantes que celle-ci, mais aussi chères à votre jeunesse. J'ai déjà porté la parole pour vous et devant vous à Neuilly et ensuite à Clichy; aussi longtemps que j'ai eu l'honneur d'être député de la Seine, je me suis

mis à votre disposition, et si aujourd'hui vous m'appelez comme ministre de la République, je puis dire que je réponds à votre appel comme un ancien ami de l'Association philotechnique. (Très bien! très bien! et vifs applaudissements.)

Votre association est fille de l'autre association pour l'enseignement populaire, à la fête de laquelle je présidais il y a quinze jours; c'est un essaim sorti, en 1848, de la ruche féconde de l'Association polytechnique.

On a essayé quelquefois de mettre en opposition et en rivalité l'une avec l'autre ces deux associations qui accomplissent la même tâche et poursuivent le même but. Messieurs, je n'aime pas ce mot de rivalité, qui semble impliquer de fâcheux sentiments. Je préfère dire, parce que c'est la vérité, qu'il y a eu entre les deux associations une émulation dans l'œuvre commune qui tourne au bien de tous. Aussi bien l'opposition qu'on a cherché à établir entre vous et vos aînés est-elle tombée devant le désir égal et commun chez tous de tout faire pour le progrès de l'éducation générale.

Messieurs, bien loin que l'on doive, si tant est que quelqu'un y puisse songer encore, bien loin que l'on doive ou que l'on puisse vous reprocher la scission qui vous a détachés de l'Association polytechnique, je serais plutôt de l'avis de ceux qui pensent que vous avez le droit de vous en glorifier. Car si l'on veut bien prendre les choses, interroger votre histoire et rechercher les raisons qui ont déterminé les hommes de 1848 à se séparer des hommes de 1830, on trouvera que ces raisons sont des plus sérieuses, des plus légitimes et des plus dignes de respect.

Je vais essayer de les dire.

L'Association polytechnique, comme je l'ai rappelé il y a quinze jours, avait été fondée par des hommes, par des maîtres pénétrés de cette conviction qu'il était

temps d'initier le peuple aux procédés et aux méthodes scientifiques et d'ouvrir un enseignement où le savoir positif prendrait le pas sur toutes les autres spéculations de la pensée humaine.

L'Association polytechnique a ainsi vécu, travaillé, prospéré pendant tout le règne de Louis-Philippe; puis, un jour, une révolution est venue qui, hardiment, généreusement, arborait le drapeau des réformes sociales. Voilà l'origine vraie de la scission qui a donné naissance à l'Association philotechnique. Il s'est trouvé, pour la fonder, des hommes ardents et généreux, un entre autres dont je veux prononcer le nom avec un grand respect, parce que vous l'entendrez certainement avec un sentiment profond de reconnaissance : c'est M. Lionnet, professeur, qui a été le principal fondateur de l'Association philotechnique. (Bravos et applaudissements.)

La première effervescence révolutionnaire tombée, M. Lionnet, qui avait la passion du bien du peuple, se rappela que l'Association polytechnique s'était surtout proposé pour but de répandre l'instruction dans les couches profondes de la population ouvrière, et il crut, après Février, que, puisque désormais le devoir du gouvernement, de l'Etat, de la société, était de se tourner vers l'étude des problèmes sociaux intéressant les classes ouvrières, il était nécessaire d'imprimer à l'enseignement de l'Association philotechnique un caractère plus spécialement technique et professionnel, qui permît aux travailleurs d'apprendre à honorer leur profession, à aimer leur métier, en s'aidant des lumières que la science pourrait leur fournir.

C'est sous l'empire de cette pensée juste et profonde que l'article premier de vos statuts a été ainsi rédigé :

« L'Association a pour objet principal de donner gratuitement aux ouvriers adultes une instruction appropriée à leur profession. »

De là vint aussi qu'elle prit un nom semblable par la terminaison à celui de l'Association polytechnique, mais qui a bien son caractère, sa signification particulière. Elle prit le nom d'Association philotechnique. Par cette heureuse dénomination de philotechnique, qui veut dire ami de la science spéciale, ami de la science appliquée à la profession, au métier manuel, vous avez été droit aux sympathies et vous avez fait votre chemin dans le cœur des populations ouvrières. (Assentiment général et applaudissements.)

A peine M. Lionnet avait-il fait connaître son dessein qu'une pétition lui était adressée par quatre cents ouvriers pour le féliciter et le remercier. Dans la voie où il était entré, M. Lionnet fut bientôt suivi et secondé par des collaborateurs aussi dévoués que lui-même à l'œuvre bienfaisante qu'il avait entreprise; mais il n'est que juste de dire que c'est bien le peuple des travailleurs qui a réclamé la création de cet enseignement technique, dont il se promettait les plus utiles résultats.

Pendant toute la durée de l'Empire, cette œuvre a été souvent entravée et particulièrement pénible. On a cru longtemps que votre Association, qui avait de grandes difficultés à vivre, ne pourrait pas y réussir. On pensait qu'elle ne parviendrait pas à pousser dans la population parisienne des racines assez profondes pour subsister, se fortifier et grandir. Certes, la faute n'en était ni aux maîtres ni aux élèves. Toutes les difficultés que vous avez rencontrées et vaincues tenaient aux préjugés qui régnaient alors dans les esprits sur la diffusion de l'instruction dans le peuple : on croyait qu'instruire le peuple, c'était travailler à une révolution politique et sociale. On vous trouvait alors, non pas seulement trop libéraux, mais, permettez-moi de le dire, trop socialistes. On vous accusait de vouloir troubler, pervertir et bouleverser le cerveau des classes

ouvrières, alors que vous ne vous proposiez que de les éclairer et de les instruire. Si vous avez pu vivre, c'est grâce au dévouement obstiné, au labeur persévérant de vos professeurs, dévouement et labeur dont les familles parisiennes appréciaient dès ce temps-là les mérites et les bienfaits; c'est grâce, surtout, à vos présidents Lionnet, Carnot, Jules Simon, dont il ne faut jamais oublier les noms dans vos fêtes annuelles. Je le répète, vous avez vaincu les préjugés, en forçant vos adversaires à désarmer devant votre bonne volonté. (Vive adhésion. Applaudissements prolongés.)

Puis, est survenue une autre commotion, une autre révolution plus grande, plus profonde encore, si c'est possible, que celle de Février, qui cependant avait fondé le suffrage universel : c'est la révolution politique et sociale qui a été la suite inévitable de l'invasion de notre malheureux pays : c'est la révolution qui a fait apparaître l'instruction populaire comme une des nécessités mêmes de la défense du sol national. « Des écoles! » tel a été le cri de toute la France, après la guerre. Qui ne se souvient du grand mouvement de l'opinion publique à cette époque?

Et alors l'Association philotechnique, grâce aux progrès qu'elle avait faits, grâce à l'esprit qui animait les maîtres qu'elle avait formés, l'Association philotechnique a pu — comme on le rappelait tout à l'heure — répondre à ce cri : « Des écoles! des écoles! » par cet autre cri : « Vous voulez des maîtres, nous pouvons en fournir. Nous sommes une pépinière de maîtres! A toutes les difficultés, à tous les besoins, à toutes les nécessités, nous saurons pourvoir à force de savoir et de capacité, à force de dévouement et de désintéressement. » C'est ainsi que vous tous, messieurs, qui me faites l'honneur de m'écouter aujourd'hui, vous avez sacrifié vos occupations quotidiennes, et que vous avez donné à toute la population parisienne

un admirable exemple de ce que peut l'esprit d'association uni à l'esprit de liberté, pour la libération des intelligences et le relèvement de la patrie. (Applaudissements unanimes.)

Vos cours se sont multipliés : on les voit grandir en nombre et s'accroître en force chaque année. Aussi, messieurs, laissez-moi le dire, il n'y a rien de plus utile pour les familles que ces rapports qui sont lus annuellement dans vos solennités scolaires. Tous les ans, les familles voient se développer l'Association et constatent ses progrès. Pour vous, messieurs les professeurs, grandir, c'est se dévouer davantage, c'est ouvrir de nouveaux cours, c'est former des maîtres plus savants; grandir, c'est surtout introduire dans la vie sociale de nouvelles générations, plus instruites, plus morales, plus libres. C'est là votre récompense. (Nouveaux applaudissements.)

Enfin, vous avez eu la bonne fortune de rencontrer et de placer à votre tête un président comme mon honorable collègue, M. de Hérédia. Il s'est souvenu, à l'exemple de M. Lionnet, de ce que veut dire le mot « philotechnique », et avec l'énergie qui lui appartient, avec sa connaissance profonde des besoins de la population parisienne, avec le sens des réalités pratiques qui le distingue si éminemment, c'est lui qui a établi progressivement, sans jamais s'arrêter, cet enseignement professionnel qui complète si heureusement vos cours d'enseignement primaire supérieur.

Le véritable enseignement philotechnique était ainsi créé, le jour où l'on ouvrait ces sections spéciales d'études pour les relieurs, pour les ouvriers qui travaillent le fer et le bois, où l'on établissait pour les femmes des sections d'infirmières, des cours de couture et de coupe de vêtements.

L'Association philotechnique a ainsi multiplié, sur tous les points de Paris, de véritables petits instituts

où l'on donne à des métiers déterminés, à des professions ouvrières parfaitement caractérisées, des cours spéciaux et convenablement appropriés aux besoins intellectuels de ceux qui les suivent par des professeurs qui ont fait eux-mêmes des études spéciales et vraiment techniques. Vous avez ainsi distribué dans la grande ville des sources toutes nouvelles d'enseignement populaire où nos familles plébéiennes viennent boire à longs traits la science et la vérité. (Mouvement.)

Vous me le disiez tout à l'heure, mon cher collègue, vous aviez raison de me le dire et je ne saurais trop le répéter à votre louange et à celle de vos collaborateurs : vous avez ouvert la véritable voie où se trouvera tôt ou tard la solution de la question si difficile de l'enseignement technique et professionnel. Vous avez constitué des groupes d'études, sans craindre de spécialiser l'enseignement, à l'usage de ceux qui se sentent une vocation véritable.

En effet, messieurs, une des grosses difficultés pour ceux qui ont réfléchi sur ces matières, pour ceux qui, par goût, par état, ont étudié ces problèmes ardus et délicats, c'est de savoir en quoi devra consister cet enseignement primaire supérieur destiné à de si nombreuses générations d'enfants dans notre pays. Un enfant du peuple, dans la pratique usuelle, sort de l'école primaire à 13 ans; que fera-t-il jusqu'à l'âge de 17, 18, 20 ans? N'y aura-t-il plus d'école ouverte devant lui? Ne sentez-vous pas qu'il y a là une lacune à remplir? L'enfant risque, en effet, de désapprendre ce qu'il a appris. Aussi qu'arrive-t-il? Il en résulte que tel sujet, après avoir souvent donné, à l'école primaire, de sérieuses espérances, se trouve à vingt-cinq ou trente ans replongé dans l'obscurité, dans ce gouffre de l'ignorance d'où l'étude est absente, où l'homme ne s'éclairant plus, ne discutant plus, n'exerçant plus sa

raison, devient la proie des faux enthousiastes, des déclamateurs et des charlatans. (Adhésion générale et applaudissements répétés. Mouvement.)

Vous avez prévu ce danger, messieurs. L'expérience vous a démontré que les vocations ne naissent pas à l'école primaire, mais seulement après, quand les enfants l'ont quittée. Vous savez, d'autre part, que l'intérêt des familles exige qu'on favorise l'éclosion de cette vocation. C'est pourquoi vous offrez à ces jeunes adultes cet enseignement primaire supérieur, avec ces spécialisations qui attirent l'attention des pères et des mères aussi bien que celle des enfants; et c'est ainsi que vous poussez vers l'étude ceux qui seront appelés un jour à en recueillir les bienfaits. Vous êtes, messieurs, sur le bon chemin et dans la véritable voie, à la condition d'appliquer ce système avec prudence et sagesse.

Mais, messieurs, vous ne vous êtes pas contentés de former des groupes de maîtres; vous avez fait comprendre aux chefs d'industries, aux patrons, que l'enseignement que vous alliez distribuer les intéresse au point de vue de leurs opérations industrielles et commerciales, comme au point de vue de la formation des apprentis. Vous avez fait appel à leur zèle, à leur dévouement autant qu'à leurs intérêts. Cet appel a été entendu, et, tout à l'heure, on nous a lu une longue liste de remerciements adressés à tous les bienfaiteurs de l'Association. On vous prête non seulement des instruments de physique, mais des outils d'ateliers. Je prends pour exemple MM. Engel et Hamé, qui, dans la section du livre, ont fait eux-mêmes des cours à côté de vos professeurs ordinaires.

Et, comme on le disait aussi dans le rapport de votre secrétaire général, on tient à ce que vos professeurs donnent des preuves de goût, de savoir et de compétence. Chez nous, n'est pas professeur qui veut, dites-

vous avec un orgueil légitime. Vous exigez des preuves et vous faites bien. Le professeur, dans votre Association, doit donner une année de son temps avant d'être admis. De là vient que le titre de professeur de l'Association philotechnique est prisé si haut et si recherché. (Applaudissements.) De là vient que vos élèves apparaissent les premiers partout où ils se présentent; c'est ainsi que vous avez pu vous féliciter si hautement du prix obtenu dans un concours de sténographie par une de vos élèves. (Nouveaux applaudissements.)

Messieurs, il m'a semblé que toutes ces choses méritaient d'être relevées, reprises, racontées avec toute la chaleur et toute la passion que je peux y mettre devant un auditoire comme celui-ci, devant ces familles attentives, devant ceux qui profitent de vos efforts, de votre dévouement. Croyez bien que tous ceux qui sont ici, hommes, femmes, enfants, se rendent parfaitement compte des services que vous rendez à l'enseignement populaire et à la France républicaine.

Aussi ce ne sont pas seulement des encouragements, ce ne sont pas seulement des conseils, que je vous apporte; mais, messieurs, permettez-moi de prononcer ces paroles avec un sentiment profond de reconnaissance, si une marque de la haute sympathie de l'État peut vous soutenir et vous fortifier, veuillez l'agréer par ma bouche en ce jour de fête! Soyez convaincus que le gouvernement de la République comprend et apprécie, comme tout le monde, l'œuvre à laquelle vous êtes dévoués : je n'en veux pour preuve que cet immense auditoire si heureux de vous voir et de vous acclamer. (Applaudissements.)

Avant de terminer, je vous dirai, dans l'intérêt de la grande tâche politique et sociale qui nous préoccupe tous et à laquelle nous avons donné notre vie, je vous dirai que la spécialisation de l'enseignement poussée trop loin serait un danger contre lequel il faut peut-

être dès maintenant se prémunir. N'oubliez pas que vous êtes avant tout une association d'enseignement, et qui dit enseignement dit éducation. Ainsi, ne croyez pas que vous avez seulement à former des apprentis, des ouvriers pour l'industrie, des comptables, des contremaitres. Non! vous avez à former des hommes; c'est là votre rôle, votre mission.

Vous avez à former des hommes qui puissent être un jour les citoyens libres d'un grand pays. Ces hommes rempliront un jour dans la société telle ou telle fonction industrielle, mercantile ou productive. Que pour cette fonction ils soient armés par vos leçons de cet instrument de supériorité que donne l'instruction, rien de mieux. Mais ne perdez jamais de vue que vous avez surtout à former des hommes dignes et fiers, d'un jugement ferme et sain, respectueux de leur propre dignité, jaloux de leur honneur, esclaves de leur parole, dévoués à l'amitié, au devoir, à la patrie, en un mot des hommes capables d'être citoyens d'un pays libre. (Bravos répétés et applaudissements unanimes. Vive adhésion.)

Ce sont ces principes, messieurs, qui font la supériorité de l'éducation générale sur l'éducation trop spécialisée, trop particulière. N'oublions jamais que nous tous, Français de la fin du XIXe siècle qui, après un siècle de révolutions, avons enfin établi la république pour garantir nos droits et nos libertés, n'oublions pas que nous avons voulu former une société d'hommes libres, afin de travailler, dans la paix et dans l'honneur, à l'établissement d'un nouveau régime politique et social, fondé sur la liberté. La liberté, messieurs, ce n'est pas là seulement une entité, une abstraction, un nom qu'on lit au fronton des édifices et des monuments publics. La liberté, c'est une idée vivante, féconde et généreuse qui doit être comme l'âme de la nation. (Profond mouvement.) C'est à former cette âme de la

nation que vous devez consacrer tous vos efforts de maîtres et d'instituteurs.

L'âme générale du pays! C'est par là qu'une nation se distingue entre toutes les autres. L'âme de la France ne peut pas être l'âme de l'Allemagne. L'âme de la France ne peut pas être l'âme de l'Angleterre. Il y a ici, dans notre France, une race particulière, avec ses grandeurs et ses vertus; une race qui a ses traditions et ses souvenirs; un noble et vieux pays qui a sa gloire à défendre, son domaine à conserver, son prestige à garder, son influence à étendre. (Vive émotion.)

C'est à former des Français, des républicains français, que les hommes dévoués au peuple, dévoués à la science et à la vérité, doivent surtout s'appliquer. (Acclamations et applaudissements prolongés.)

Oui, messieurs, formez des Français, et vous, mes jeunes amis, qui m'écoutez en frémissant, soyez des républicains français. Maîtres de cette jeunesse, élevez des hommes qui soient incapables de servilité et de bassesse, des hommes sachant résister aux entraînements aveugles et aux engouements malsains, des hommes regardant comme une honte de s'abaisser devant un homme, après que leurs pères leur ont conquis le droit de rester fiers et debout devant la statue de la Liberté. (Longs applaudissements et bravos répétés. Assentiment unanime.)

Jeunes gens, vous ne seriez pas dignes de vos pères, de ceux qui ont fait 89 et 48, vous ne seriez pas dignes d'avoir une postérité républicaine, si vous étiez capables de vous jeter dans la boue sous les roues d'un char qui ne porterait qu'une idole, qu'un triomphateur d'un jour... (nouveaux applaudissements et bravos répétés) alors que c'est la France (émotion générale, interruptions), la France seule, la patrie, qui doit être là devant nos yeux, debout sur ce char, enveloppée dans le glorieux drapeau de la civilisation, tenant en main le

flambeau de la justice et du progrès parmi les hommes. (Applaudissements.)

Citoyens qui m'écoutez : Tout pour la France, et rien pour un homme. (Oui! oui! — Applaudissements et acclamations. Mouvement prolongé.)

Après quelques instants, M. le ministre se relève et dit d'une voix vibrante :

Messieurs, vive la République! (Cris répétés de : Vive la République! et nouveaux applaudissements.)

V

ÉCOLE LA MARTINIÈRE DE LYON

(16 juillet)

MESDAMES, MES CHERS CONCITOYENS,

Nulle invitation ne pouvait m'être adressée qui répondît mieux aux sentiments de profonde estime et d'affectueux respect que je porte depuis longtemps à la démocratie lyonnaise, que l'invitation qui m'a déterminé à venir au milieu de vous aujourd'hui.

C'est la première fois, si je ne me trompe, qu'un ministre de l'instruction publique apporte un témoignage de sa sympathie à une école créée en dehors de l'Université et qui a si magnifiquement prospéré, depuis qu'elle est ouverte. (Très bien! très bien!)

Ce n'est pas, croyez-le bien, que l'Université ait jamais nourri contre l'école La Martinière de Lyon aucune pensée de jalousie ni de malveillance. Déjà M. le recteur, dans une solennité précédente, a pu vous assurer des sympathies aussi vives que sincères de l'Université à l'égard de tous les établissements d'instruction, capables de rendre des services au pays. Je viens confirmer ses paroles d'autrefois et dire à mon tour, avec l'autorité qui appartient aux fonctions dont je suis investi, que, partout où il y a une école, le ministre

de l'instruction publique du gouvernement national a sa place marquée, et qu'il l'occupe avec le désir ardent d'y montrer toutes les sollicitudes dont la République entoure l'éducation de la jeunesse du pays. (Vif mouvement d'adhésion.)

Messieurs, ce qui distingue par un caractère éminent la troisième République de ses devancières, c'est qu'elle s'est fondée sur la diffusion de l'instruction publique, sur la libre discussion des intérêts et des droits, sur la libération complète des intelligences, sur l'affranchissement définitif de la pensée humaine. (Assentiment unanime et applaudissements répétés.)

Il n'y a qu'un instant on vous parlait des témoignages de considération et de dévouement qui, de toutes parts, sont prodigués à cette école La Martinière, qui inspire un si juste orgueil à la ville de Lyon et à sa population ouvrière. A tous ces témoignages, je pourrais en ajouter qui me sont tout à fait personnels. Dans un récent voyage que j'ai fait aux États-Unis, j'ai pu constater moi-même, en visitant les écoles de New-York, de Boston, de Philadelphie, que l'enseignement de l'école La Martinière de Lyon est un objet d'émulation pour ce peuple si pratique de l'Amérique du Nord qui demande à la science toutes les applications qu'on en peut tirer, non seulement dans l'industrie, mais dans la vie usuelle, et qui semble même ne tenir aux progrès de la science qu'autant qu'ils peuvent concourir à augmenter la richesse privée et le bien-être général. (Mouvement.) On connaît donc l'école La Martinière aux États-Unis, on en parle; on vante ses méthodes; on cherche à vous les emprunter.

Toutefois j'oserai dire qu'une si heureuse création était appelée à naître et à se développer ici. L'antique cité de Lyon, métropole de civisme et de travail, ne pouvait mieux employer les libéralités du major Martin qu'à organiser un enseignement technique et profes-

sionnel pour les artisans et les artistes qui, par leurs produits magnifiques, portent et soutiennent sa réputation dans l'univers. (Vifs applaudissements.)

Quand on remonte aux origines de cette école et que l'on voit, dans l'histoire de La-Martinière, par quelles séries de difficultés les fondateurs ont passé, et comment c'est grâce à la persévérance et à l'obstination de patrons intelligents et généreux qui s'étaient fait leur place dans les conseils de la cité, que cet établissement d'un genre si nouveau a été créé, malgré tous les obstacles et toutes les résistances; quand on voit que jamais, à aucune époque, les directeurs et administrateurs n'ont consenti à se laisser détourner du but que d'abord ils s'étaient assigné, et que tout au contraire plus l'argent et les sympathies ont afflué, plus les membres du conseil d'administration de La Martinière ont tenu à la maintenir dans la voie tracée au début; quand on observe toutes ces choses, messieurs, on est forcé de reconnaitre que cette école est bien marquée au coin précis du vieil esprit lyonnais, esprit essentiellement pratique dans ses hardiesses, et qui, à travers le temps et les changements, va droit au but qu'il veut atteindre. (Adhésion générale et nombreux applaudissements.)

C'est ainsi que le succès a couronné les efforts des hommes de bien qui se sont succédé à la tête de cette grande école. Les libéralités du major Martin ont singulièrement fructifié, placées entre les mains d'hommes rompus aux affaires et capables, mieux que personne, d'en tirer le meilleur profit. Elles ont produit tout ce que nous voyons aujourd'hui. Aussi vous me permettrez de rappeler les noms de ceux qui ont composé le premier conseil d'administration de cette école : c'étaient M. Eynard, dont le nom est encore si dignement porté dans votre ville; M. Montmartin, l'inventeur de la méthode pour l'étude des sciences mathéma-

tiques; M. Tabaraud, l'inventeur de la méthode pour le dessin d'application.

Ce sont là, après le major Martin, qui n'a rien vu de son ouvrage, les premiers fondateurs de cette institution.

Mais, messieurs, pourquoi ne pas le dire? les véritables fondateurs de l'école, ce sont les Lyonnais eux-mêmes; c'est la ville de Lyon tout entière, qui a entouré constamment cette œuvre de toutes ses sympathies, de toutes ses prédilections, et qui, sentant qu'il y aurait là un exemple non seulement pour la France, mais pour le monde naissant de l'industrie et du négoce, s'est attachée à l'école La Martinière, comme à l'une des plus heureuses créations de son génie local. (Vifs applaudissements.)

Je ne sais pas, messieurs, si vos méthodes, dont vous êtes si fiers, ont contribué, autant que vous le croyez, au succès de vos élèves. Certes, je suis loin de vous reprocher l'attachement que vous gardez à ces méthodes. Vous avez raison d'y tenir, puisque, les qualifiant d'une expression qui m'a frappé, vous dites qu'elles vous permettront de faire véritablement l'éducation intensive des intelligences. Ce mot d'éducation intensive, si expressif qu'il soit, n'est guère à la mode; prenez-y garde! Vos maîtres ont pris l'habitude de demander beaucoup à leurs élèves; et, si l'on vous prenait au mot, peut-être trouveriez-vous des adversaires de vos méthodes qui prétendraient que vous leur demandez trop, et peut-être vous accuserait-on, vous aussi, de faire du surmenage, ce mot nouveau et quelque peu barbare qu'on jette aujourd'hui à la tête de ceux qui ont tenté et qui cherchent à réaliser des réformes profondes dans les divers domaines de l'instruction publique. (Sourires.)

Mais je ne fais aucune difficulté de le reconnaître, vos méthodes ont cet avantage qu'elles tiennent cons-

tamment en éveil l'attention de l'enfant, et qu'elles associent sa vie physique au développement de son intelligence, de la façon la plus heureuse. A ce point de vue, vous avez grandemeut raison de vous en prévaloir. Mais voulez-vous me permettre de vous dire que ce qui vaut mieux que vos méthodes, c'est l'esprit même de votre enseignement? J'ai lu la notice que M. Lang, votre directeur, a publiée sur l'école La Martinière, et, dès les premières pages, j'y ai appris que les professeurs, le directeur et le conseil d'administration tiennent essentiellement à ce que l'enseignement qu'on y donne ne soit pas trop spécialisé : vous voulez ici que les enfants, à leur sortie de cette école, aient une éducation générale, et qu'ils ne soient étrangers à aucune branche des connaissances humaines pouvant un jour leur être de quelque utilité dans leur métier manuel ou leur profession technique.

C'est de cet esprit général que je tiens à vous féliciter tout particulièrement. Aussi c'est à bon droit que vous vous vantez ensuite, dans votre rapport, des succès obtenus par vos élèves, partout où ils se sont présentés; mais vous tirez surtout honneur et fierté des excellentes habitudes intellectuelles que vous savez leur inculquer et dont ils recueillent les avantages pendant toute leur vie. Ainsi, vous prenez soin de rappeler que, même à la sortie de l'école La Martinière, d'où cependant on ne sort qu'à seize ans, un grand nombre de vos élèves continuent à fréquenter les cours d'adultes. C'est par là, messieurs, que vous montrez que vous êtes de vrais instituteurs, qui ne se vantent pas de tout apprendre à leurs élèves, mais qui, avant tout, s'en tiennent avec raison à disposer, à préparer leurs élèves de telle manière qu'en sortant de leurs mains ils conservent le goût d'apprendre après avoir quitté l'école. (Très bien! très bien! et applaudissements.)

Je ne connais pas, messieurs, de plus grand éloge à faire de l'esprit général de votre enseignement; et, si vous m'autorisez à vous donner un conseil, je vous prie de continuer dans cette voie. Vous avez reconnu que même les sciences qui paraissent les plus nécessaires à l'exercice des professions manuelles, même celles qui concernent le plus spécialement cette belle industrie lyonnaise, qui fait l'admiration du monde entier, vous reconnaissez que cet enseignement technique, pratique, d'une utilité immédiate, ne suffit pas pour faire, je ne dirai pas de bons écoliers, mais même de bons apprentis. Il y faut quelque chose de plus : il y faut ce je ne sais quoi qui tient à la culture générale de l'esprit. Aussi vous avez augmenté vos cours; vous avez été obligés de faire ce qu'ont fait à Paris les Associations philotechnique et polytechnique, qui, au début, n'enseignaient que des choses dont leurs auditeurs devaient immédiatement profiter, et qui bientôt se sont trouvées dans l'obligation étroite d'ajouter un enseignement à un autre enseignement, une science à une autre science, de telle sorte que, grâce au dévouement, au zèle, aux lumières diverses de ces professeurs libres et volontaires, ces cours ont pris maintenant un caractère encyclopédique et que l'on a pu qualifier les cours de l'Association polytechnique, pour ne parler que de celle-là, de Sorbonne populaire.

Vous enseignez l'histoire et la littérature nationale, les langues étrangères, la comptabilité commerciale, un peu de jurisprudence courante, l'hygiène publique et privée : bref, vous aspirez à faire des hommes complets. Croyez-moi, faire des hommes, cela vaut mieux, bien mieux encore que de faire des contremaîtres, fussent-ils les plus habiles du monde, car ce n'est pas à l'école, mais à l'atelier que se forment les vrais contremaitres, et c'est de quoi je tiens à vous féliciter. (Applaudissements et bravos.)

Votre honorable président a insisté vivement, dans son rapport, sur l'éducation que l'on donne à l'école La Martinière, montrant ainsi qu'il comprend que, dans notre société démocratique, il n'y a point d'instruction véritable, si l'éducation ne vient la compléter. Il veut, nous dit-il, que les élèves sortant de La Martinière se distinguent entre tous les autres enfants par un certain air de distinction, par une tenue aisée et digne, où l'on sent le respect de soi-même. Avec quelle joie j'ai appris ce matin que, depuis quinze ans, on ne citerait pas un élève de La Martinière qui ait la honte d'un casier judiciaire dans le Rhône. (Applaudissements prolongés.)

Rien de plus beau n'est à dire en faveur de l'éducation que vous donnez à vos écoliers. Vous faites ainsi vos preuves : les hommes que vous formez sont des hommes à l'âme fière et élevée, d'une parfaite droiture, d'une grande dignité personnelle : ce sont de véritables hommes, dans l'acception la plus vraie et la plus noble de ce mot. (Nouveaux applaudissements.)

Il vous est aisé de comprendre, messieurs, qu'un citoyen placé, comme j'ai l'honneur de l'être en ce moment, à la tête du service de l'instruction publique dans notre État républicain, ne peut avoir de plus grand intérêt ni goûter de joie plus profonde qu'à se trouver au milieu de vous. Je vous remercie donc de ce que vous faites pour l'éducation de la jeunesse lyonnaise; j'ai plaisir à vous assurer des sympathies du gouvernement et de vous promettre son plus large concours, en présence de ces familles qui savent si bien apprécier votre dévouement, vos efforts, et qui, en assistant à cette fête, vous donnent un témoignage de respect et de gratitude, qui est certainement pour vous la meilleure des récompenses. (Très bien! très bien! et bravos répétés.)

Parler à Lyon d'instruction populaire et d'éducation

professionnelle devant un grand et sympathique auditoire comme celui qui me fait l'honneur de m'écouter, c'est un grand honneur, c'est un noble devoir; mais c'est aussi une profonde satisfaction pour un homme qui a donné sa vie à l'éducation du peuple, et qui attend des progrès de cette éducation les progrès mêmes de son parti et de son pays. (Salves d'applaudissements prolongés.)

Mes chers concitoyens, la troisième République doit offrir ce trait distinctif, ce caractère particulier d'être un gouvernement d'éducation. (Mouvement.)

Je ne lui souhaiterais point d'autre gloire, si nous n'avions dans toutes les branches de l'activité humaine d'autres traditions non moins glorieuses à soutenir et à continuer, et s'il était possible que la France pût oublier ce qu'elle se doit à elle-même en ne faisant plus tous ses efforts pour être toujours à la hauteur du rôle qu'elle a joué dans l'histoire. Mais non! messieurs, ce n'est pas possible! nous appartenons à un vieux pays qui a un long passé et de grands souvenirs, qui a aimé la gloire avec passion, dans tous les temps, et qui l'a aimée même au prix des plus nobles sacrifices, même au prix de son sang, sans compter, sans mesurer, au péril même de sa propre existence. Nous devons aimer ce vieux pays de France même avec ses nobles défauts, et rester fidèles avec piété à sa mission historique dans le monde. Toutefois il est impossible de ne pas voir que la France se transforme, que la démocratie a pris définitivement possession de notre peuple, que nul de nous, s'il veut être clairvoyant et sage, ne peut songer à retourner en arrière, qu'il est temps, en dépit de regrets qui s'expliquent et de souvenirs qui ont droit au respect, de prendre enfin son parti de la fin d'un état politique et social qui ne peut plus renaître. Les peuples ont mieux à faire qu'à se lamenter en retournant sur la route du passé; ils ne

vivent qu'en marchant d'un pas ferme et résolu vers l'avenir. (Bravos et applaudissements.)

Mais n'oublions pas non plus que la démocratie a besoin de faire son éducation. Elle ne serait pas au niveau de sa tâche, à la hauteur de ses destinées, elle manquerait à ce qu'elle doit à la France, qui lui a fait confiance, et qui lui a donné sa glorieuse histoire à continuer, si elle ne sentait pas tous les jours de plus en plus le prix de la science, sans jamais renoncer à l'honneur. Oui, l'honneur, jeunes élèves, relevez bien ce mot et méditez-le, c'est un des plus beaux de notre langue nationale : l'honneur privé, dont chacun de nous porte le germe dans son cœur, l'honneur que l'on apprend au logis paternel, lorsque l'on voit le père et la mère travailler jour et nuit pour assurer à leur postérité un sort meilleur que celui dont ils ont joui (Salves d'applaudissements; Mouvement prolongé); et puis l'honneur national, ce sentiment qui exalte les âmes pour la prospérité et la grandeur de la patrie, l'honneur qui a fait la France, l'honneur qui la conserve, l'honneur qui la refera grande, glorieuse comme elle était avant ses malheurs. (Mouvement et applaudissements.)

Messieurs, le sentiment le plus actif et le plus puissant que développe la démocratie, c'est le sentiment qui porte les hommes à s'élever par la force de leur intelligence et de leur travail au-dessus de leur condition. Nulle part, autant que dans cette noble ville, ne s'est conservé le vieil esprit républicain, fait de dignité personnelle et de fierté nationale (Mouvement); nulle part on ne voit, avec un même degré de passion, s'établir la lutte pour la vie, et pour la vie meilleure au profit des enfants. C'est là le ressort intime de la démocratie. C'est là ce qui fait que, lorsque nous regardons en dehors et au-dessus des querelles qui peuvent nous diviser, nous apercevons un terrain sur lequel nous nous rencontrerons toujours, le terrain du progrès

social, réalisé par le travail et la science au profit et pour l'amélioration morale du plus grand nombre. Le grand nombre, c'est nous qui le composons. Je me reconnais, je reconnais les miens dans les hommes et les femmes qui sont ici et qui vibrent à chacune de mes paroles. Aussi ceux d'entre nous que les hasards de leur vie, autant que leurs efforts personnels, ont élevés au premier rang de notre démocratie, manqueraient au plus sacré de leurs devoirs, s'ils étaient capables de renier leur origine. Plébéien, fils de plébéien, né dans une boutique obscure, au milieu de gens qui ont travaillé nuit et jour pour gagner leur vie, parvenu aux plus hautes fonctions de l'État, c'est plus qu'une force, c'est une joie pour moi de me souvenir de ces humbles commencements. Aussi quel est le devoir? Après avoir été aidé, c'est à mon tour maintenant d'aider les autres. Voilà la vraie démocratie. (Vifs applaudissements.)

Quant à moi, c'est ce sentiment qui me soutient et m'anime, quand je parle des grandes choses de la démocratie devant un auditoire fait pour les comprendre et pour s'y associer. C'est à mes yeux l'une des parties les plus importantes de mes charges, l'un des devoirs de ma magistrature : je dois parler à la démocratie ce langage; je ne saurais pas d'ailleurs lui en adresser un autre. Soyez donc assurés, tous, citoyens de Lyon, vous surtout, pères et mères de famille, qu'à la tête de la République il n'est personne capable de désavouer ce que je dis ici : nous sommes des républicains de naissance et nous en sommes fiers, car, plus nous nous sommes élevés haut, après être partis de plus bas, plus nous avons fait œuvre de démocratie. (Très bien! très bien! et nouveaux applaudissements.)

La société nouvelle instituée par la Révolution française, fondée sur ses principes, est une société d'hommes libres, égaux et frères qui ne peut admettre d'autres différences et d'autres distinctions entre ses membres

que celles qui proviennent du mérite personnel et de la vertu agissante. Travaillons pour être dignes de ces lois que nos pères nous ont données; élevons-nous surtout par notre dévouement au bien public poussé jusqu'au sacrifice, si le salut de la patrie l'exige. C'est pour la France que nous travaillons et c'est à elle que nous devons tout rapporter. Ah! la France! elle a traversé des fortunes bien diverses; elle qui a été si glorieuse, si brillante, elle a connu des jours bien sombres, mais toujours elle a su se retrouver elle-même. Jamais elle n'a cessé d'être l'objet de l'attention passionnée, et souvent de l'envie des nations voisines et rivales. Une telle jalousie n'est pas un outrage, c'est au contraire un témoignage involontaire d'admiration. (Applaudissements et bravos répétés.) Jeunes Français, pour être dignes de vos pères, sachez mériter comme eux la jalousie, l'admiration du monde. Ce que j'enseigne là, mes chers concitoyens, c'est la religion même de la patrie. Oui, dans cette noble ville de Lyon, qui n'a jamais eu peur des mots, je vous appelle, je vous convie à ce culte de la France, à cette religion de l'honneur, du dévouement, de la liberté et de la justice, qui en vaut bien une autre, puisqu'elle n'a pour objet et pour but que la vérité et le bonheur des hommes. (Salve d'applaudissements et bravos répétés.)

VI

BANQUET DE LYON

(16 juillet)

MESSIEURS,

C'est avec un sentiment de profonde reconnaissance que je vous demande la permission de m'associer au toast qui a été porté tout à l'heure en l'honneur de M. Jules Grévy, président de la République française.

Monsieur le maire, vous avez bien fait de placer au commencement de votre discours, en lui rendant un juste hommage, le nom du citoyen éminent qui représente dans notre pays la légalité, la légalité inébranlable, la légalité indéfectible contre laquelle vainement on chercherait à s'élever au profit de je ne sais quelles ambitions que je ne veux pas qualifier. (Très bien! très bien! Applaudissements répétés.)

M. Jules Grévy n'est pas seulement le représentant de la légalité; il est le premier magistrat de la République; à ce titre seul, il aurait droit à tous nos respects; mais plus de soixante ans de vie publique, d'une vie fière, pure, noble, plus d'un demi-siècle d'une conduite sage, modérée, mais toujours ferme, cela compte, messieurs, dans la reconnaissance des hommes qui

savent ce que c'est que de vrais services rendus à la patrie. (Adhésion unanime et applaudissements)

En tout cas, cela compte plus à mes yeux que je ne sais quelle popularité née d'hier, qui sera morte demain et dont on ne parle même déjà plus. (Oui! oui! Très bien! et vifs applaudissements.)

Je vous remercie donc, monsieur le maire, pour M. le président de la République; je lui reporterai fidèlement les hommages dont son nom a été entouré dans cette réunion de républicains.

Quand je suis venu ici avec son assentiment, son expérience consommée des hommes m'avait annoncé l'accueil qui m'y serait fait; il m'a encouragé dans ce projet de voyage.

J'ai suivi son conseil et je n'ai qu'à m'en louer.

Messieurs, j'en viens à cet accueil qui m'a si profondément touché et dont je tiens à vous remercier cordialement.

Je vous remercierai tout d'abord d'avoir, une fois de plus, associé mon nom à celui du grand républicain, du grand patriote que la France pleure toujours et dont la mort, imprévue et prématurée, a laissé dans mon âme une blessure inguérissable, un deuil que rien ne pourra consoler. (Vive émotion. — Applaudissements.)

Je vous suis reconnaissant, monsieur le maire, de nous avoir invités à suivre avec fidélité les exemples de cet homme qui s'est révélé en un jour, lui aussi, mais qui, à partir du jour où il a été connu de son pays, a marqué chacun de ses pas par un service rendu à sa cause, à la République, à la France. (Oui! oui! — Assentiment général.)

Messieurs, vous l'avez reçu, vous l'avez honoré, vous l'avez aimé, dès que vous l'avez connu, quand pour la première fois nous sommes venus dans cette ville.

Quels souvenirs, messieurs! Je retrouvais ce matin

sur vos visages cette émotion qui me rappelait ces jours si tristes de décembre 1870; je revoyais devant mes yeux le tableau sinistre de ces temps néfastes, et si, depuis, il m'a été donné de revenir à Lyon pour vous apporter les faibles marques de mon dévouement à la cause de l'enseignement populaire, jamais, croyez-le bien, je n'ai oublié cette lugubre marche à travers vos rues, quand nous reconduisions à sa dernière demeure le commandant Arnaud, victime de la plus déplorable erreur et du plus funeste malentendu.

Messieurs, ne vous plaignez pas si, dans ce jour de fête, je rappelle les jours mauvais : les hommes de courage ne redoutent pas ces rapprochements. En se mettant face à face avec les événements du passé, ils puisent la force et l'espérance nécessaires pour traverser d'autres mauvais jours, s'il doit en revenir, et ils retrouvent le courage qu'ils sauraient déployer de nouveau. (Très bien! très bien!)

Nous montions à la Croix-Rousse, le jour même où vos mobiles du Rhône tombaient si glorieusement dans la plaine de Nuits pour la défense de la patrie. (Applaudissements.) Cet autre souvenir m'attache particulièrement à Lyon, et le discours que j'ai été appelé à prononcer à l'inauguration du monument qui marque la place où sont tombés vos héros, restera comme une date dans ma vie. Beaucoup d'entre vous qui ont assisté à cette cérémonie funèbre ont bien voulu me dire que j'avais réussi à exprimer leur douleur et leur espoir; et, depuis lors, un lien s'est établi entre nous que rien ne pourra rompre. (Assentiment et bravos.)

Aujourd'hui, nous nous retrouvons dans des circonstances bien différentes. Membre du gouvernement de la République, chargé de représenter et de défendre une politique qui n'est pas encore bien comprise, puisque vous m'y avez invité, je vais vous soumettre quelques observations et vous parler comme je le fais

toujours, sans haine et sans crainte, avec une entière franchise. (Mouvement d'attention.)

Messieurs, le cabinet dont j'ai l'honneur de faire partie, entre autres défauts, a celui d'être pris pour ce qu'il n'est pas. Mal compris, malgré les déclarations réitérées qu'il apporte tous les jours à la tribune, on veut à tout prix et à toute force, dans je ne sais quel intérêt que je n'aperçois pas, que ce soit un cabinet composé de républicains décidés à faire faux bond à la République.

Je sais qu'il est souvent difficile et toujours pénible de se mettre en scène soi-même, et je n'ai aucun droit de m'offrir pour garant d'une politique. J'oserai dire cependant que, connu de vous, comme je le suis de tous mes concitoyens, pour avoir été jusqu'à présent et, j'espère bien, pour rester jusqu'au bout le dévoué serviteur et le fidèle conservateur de la politique inaugurée dans ce pays par Gambetta, je devais me croire à l'abri de toute espèce d'imputations de cette nature. (Adhésion générale et applaudissements.)

Que nous reproche-t-on? Messieurs, je vais vous dire ce que j'en pense.

Messieurs, on nous reproche de vouloir faire de la République un gouvernement. Il est vrai que c'est un titre que nous revendiquons. Oui, messieurs, nous voulons, nous avons l'ambition de faire de la République un gouvernement. (Oui! oui! Très bien!) Et, par gouvernement, nous entendons une institution de progrès et de justice qui plane au-dessus des partis, qui défende les intérêts supérieurs du pays tout entier, qui personnifie la France devant l'Europe, qui porte avec son épée la main de justice, vieil attribut de la souveraineté dans notre nation. (Applaudissements et bravos.)

Oui, messieurs, nous voulons, nous avons l'ambition de faire de la République ce qu'elle doit être : le gouvernement national, le gouvernement nécessaire, le

gouvernement inévitable, et le gouvernement inattaquable. (Oui! C'est cela! — Applaudissements.)

On nous reproche de vouloir que le gouvernement de la République se présente à ce pays, comme il doit le faire, appuyé sur la justice qui protège les intérêts, l'honneur et la vie des citoyens, appuyé sur l'administration qui veille à la sécurité de chacun comme au bien-être de tous, appuyé sur ces savants et ces lettrés, maîtres de notre jeunesse, qui se dévouent à l'instruire et l'éclairer, appuyé enfin sur cette armée qui défend, avec notre sol national, notre influence, notre honneur, nos institutions et nos lois. (Salve d'applaudissements.)

On ne peut pas admettre que la République puisse être le gouvernement que je viens de vous présenter; on dispute sur ses titres, et on la calomnie en disant qu'elle est incapable de tenir les promesses qu'elle a faites, et notamment d'assurer l'ordre et le progrès. Eh bien, non! Fidèle aux enseignements de notre ami et de notre maître, nous avons dit que nous ferions de la République une vérité, une réalité, et nous espérons bien ne pas échouer dans cette œuvre. (Applaudissements.)

On l'a dit avant moi à la tribune, et avec quelle force d'énergie, avec quelle sincérité dans la conviction, tous ceux qui ont entendu le président du conseil pourraient en témoigner : nous ne voulons pas être un gouvernement de parti, nous voulons être le gouvernement de la nation.

Appelés par le chef de l'État, investis par sa confiance du droit de parler au nom du pays, nous ne voulons plus, nous ne pouvons plus parler au nom d'un parti.

Je le demande, messieurs, s'il y a cinquante, ou quarante, ou seulement trente ans, on eût dit aux républicains qu'un jour viendrait où le plus obscur d'entre eux pourrait parler au plus grand nombre au nom de ces grands principes de gouvernement que représente

aujourd'hui la République en France, qui l'eût espéré? Qui eût osé le croire? Qui eût dit, qui eût osé dire que la République aurait de si glorieuses destinées et qu'on lui ferait un reproche de s'y abandonner?

Car enfin, l'avons-nous établie pour qu'elle reste toujours à l'état précaire, incertain? Et devons-nous dire à ce pays qu'il devra toujours lutter, toujours combattre, non pas pour obtenir des réformes et faire des progrès, mais simplement pour assurer le maintien des institutions qu'il a voulu fonder? Messieurs, il y a des périodes où un pays, après avoir bien travaillé, bien lutté, s'attend à un peu de répit et réclame le repos, ne fût-ce que pour constater le résultat de ses efforts.

Qui n'en ferait pas autant? Est-ce que dans la vie privée des simples particuliers il n'y a pas des instants où l'homme qui peine et qui lutte désire s'arrêter pour demander à voir, à contempler ce qu'il a fait? C'est pourquoi, messieurs, bien loin de s'annoncer comme un gouvernement de combat, le gouvernement que je représente ici s'est annoncé comme un gouvernement de pacification et de concorde. Si ceux qui l'accusent de ne pas marcher assez vite à leur gré voulaient bien se souvenir de ce qui se passait en Europe il y a cinq mois, alors que, dans des moments de trouble poignant et d'inquiétude mortelle, personne n'eût pu dire ce qui allait arriver, parce que tout semblait possible, je ne fais aucun doute qu'ils ne raisonnassent autrement.

Un sentiment profond ne s'est-il pas manifesté dans tout le pays, un sentiment profond d'apaisement et de pacification nécessaire? Parce que le point noir est éloigné — s'est-il éloigné? — faut-il croire que cette politique qui s'imposait alors est devenue dangereuse? Pourquoi penser surtout que cette politique ne peut être faite par des républicains? Non; républicains nous

sommes, et républicains nous resterons. (Très bien! — Applaudissements répétés.)

La vérité est que ceux qui, comme moi, à l'exemple et sur les traces du glorieux fils du vieillard ici présent (M. Gambetta père), se sont dévoués à la République, peuvent difficilement accepter que leur dévouement puisse être mis en question, parce qu'ils veulent pour leur parti, pour leur cause, la consécration définitive et irrévocable de la France se confiant toute et pour toujours à la République. Que pour ce motif on nous taxe de réactionnaires, c'est une injure que nous pourrions dédaigner. Quant à moi, je la repousse avec un parfait mépris. (Oui! oui! Très bien! très bien! Vifs applaudissements.)

Vous avez parlé de réformes, monsieur le maire, et vous avez bien fait. Il n'y a pas de République sans réformes. Si l'on entend par République un gouvernement qui laisserait debout tous les abus et respecterait toutes les iniquités, ce n'est pas la République, c'est une pitoyable et dérisoire continuation de la monarchie.

La République, c'est la lutte incessante, non pas contre les personnes, mais contre les choses qui ont fait leur temps et qui dans leur vétusté embarrassent et paralysent la marche en avant de la société. (C'est cela! — Vive adhésion. Bravos et applaudissements.)

Il n'y a pas de progrès sans ordre, mais il y a encore moins d'ordre sans progrès; c'est la routine, c'est l'impuissance, c'est le discrédit et la ruine. Si elle persistait à ne rien faire, la République userait ses forces et nous tenons trop à la conserver, pour l'exposer à un tel péril. Oui, nous voulons des réformes ; mais, comme vous l'avez dit vous-même, nous voulons des réformes mûres et pratiques, des réformes acceptées par le pays, car nous ne prétendons nullement lui imposer certaines vues de l'esprit sans réalisation possible et qu'il

ne comprendrait pas. C'est pourquoi nous lui demandons avec tant d'insistance de travailler incessamment à sa propre éducation. Quand le pays est acquis à une réforme, c'est qu'il la comprend dans ses origines et dans ses conséquences.

Nous, messieurs, nous ne nous dissimulons pas la difficulté de la tâche que nous avons assumée.

Les partis opposés à la République ne sont pas encore abattus. Il n'y a pas si longtemps qu'ils se croyaient sûrs de vaincre. Ils sont toujours là, et leurs murmures retentissent comme les derniers bruits d'une tempête qui s'éloigne.

La situation générale va s'améliorant tous les jours. Si l'on y regardait bien, si l'on considérait exactement l'état des anciens partis, on verrait qu'ils sont infiniment plus troublés, plus désorganisés que nous ne le sommes. Leurs cris de protestation ne sont que des cris de détresse; il est visible qu'ils sont en proie à une véritable décomposition politique, dont la République, si elle est habile et sage, est appelée à profiter. C'est ce que l'on ne veut ni voir ni comprendre. Pourquoi? Je le cherche en vain.

D'ailleurs, dans tous les pays, en ce moment, il souffle un vent de repos et d'apaisement. Partout on réclame une politique de recueillement. Et qui donc n'a pas besoin de se recueillir dans l'état actuel de l'Europe, quand n'existe plus cet équilibre séculaire qui assurait autrefois la sécurité? Ces considérations ne doivent-elles pas nous dicter notre conduite? Messieurs, faisons de la politique nationale; c'est la seule dont puisse s'accommoder notre patriotisme. (Applaudissements.)

Je ne crois pas utile de rien ajouter. J'ai éprouvé, permettez-moi de le dire, une singulière satisfaction à venir ici au lendemain d'une prétendue manifestation dont on menaçait Paris, et de vous trouver tels que je

vous attendais, tels que je vous connaissais, avec votre bon sens patriotique, avec votre vieil esprit républicain, fier et noble, d'un caractère si personnel et propre à votre ville, avec cette autorité qui vous appartient dans la démocratie française et qui est justifiée par d'anciens et glorieux services rendus à notre cause.

Soyez remerciés, messieurs. Notre reconnaissance vous est acquise, parce que vous êtes d'un bon exemple pour notre parti, pour la France. Cet exemple que vous donnez au parti républicain par votre modération, par votre fermeté, doit être suivi; j'ai la confiance qu'il le sera. Nous avons de grandes choses à faire : nous avons à fonder définitivement le règne de la démocratie, en organisant son gouvernement. C'est la tâche des hommes de la fin de ce siècle. Nous accomplirons cette tâche.

Quant à la France, nous avons des soldats qui se trouveront prêts à toute éventualité; nous avons des maîtres qui élèveront sans cesse le niveau moral de la nation, en la mettant sans cesse en face de ses devoirs; nous avons des magistrats, des fonctionnaires, des savants, des industriels, des artistes, des ouvriers qui sont les agents de la même œuvre, du même travail : le travail du relèvement de la patrie. Disons que le devoir du gouvernement est d'y procéder sans délai, sans provocation, mais sans faiblesse, avec fermeté et décision. (Oui! Très bien! — Assentiment unanime.)

Nous plaçons cette œuvre sous les auspices de cette grande démocratie lyonnaise qui a tant de fois donné le mot d'ordre à la démocratie française. C'est bien pourquoi je vous invite à persévérer dans vos efforts; vous êtes pour nous une grande force; conservez-nous-la fidèlement, ne la laissez pas s'affaiblir.

Avant de terminer, je vous prie de me laisser vous dire que le gouvernement de la République est toujours

fidèle à ceux qui l'aiment. On m'a chargé de décorer cette noble ville de Lyon dans la personne de son plus grand artiste, Paul Chenavard. J'ai mission de remettre à cet idéaliste convaincu, à cet homme d'un autre âge, la croix d'officier de la Légion d'honneur. Vous comprendrez le plaisir que j'ai éprouvé à venir parmi vous. (Applaudissements répétés.)

Je vous salue, messieurs, et je lève mon verre pour boire à la ville de Lyon, à la démocratie lyonnaise, à l'exemple qu'elle nous donne, et je vous dis maintenant, comme à quatre heures à l'école Lamartinière : Au revoir. (Très bien! très bien! — Applaudissements prolongés.)

VII

INAUGURATION DE LA STATUE D'ARMAND CARREL

(16 juillet)

MESSIEURS,

Personne ne s'étonnera qu'un journaliste, qui a l'honneur en ce moment d'être membre du gouvernement de la République, élève la voix devant la noble figure qui vient d'être découverte, pour rendre hommage aux sentiments généreux, aux rares talents, aux grands services d'Armand Carrel. Appelé à faire partie du comité qui s'est formé, il y a déjà longtemps, pour élever cette statue, au double titre de rédacteur principal de *la République française* et de président du groupe de l'Union républicaine dans l'ancienne Chambre des députés, c'est en qualité de ministre de mon pays que je porte la parole à l'heure présente. J'ose dire que ces vicissitudes de ma propre fortune n'ont pas altéré les sentiments d'admiration, de reconnaissance et de respect que de tout temps j'ai portés à cette haute et pure mémoire ; je salue toujours dans Armand Carrel, non seulement le devancier, le précurseur et le maître, mais l'un des plus glorieux serviteurs de l'idée républicaine, qu'il a défendue avec une force et un éclat dont notre cause restera fière à jamais dans l'histoire et devant la postérité.

Il était né, dans cette ville de Rouen, au fond de l'obscure boutique d'un marchand de drap. Si je rappelle cette humble origine, c'est pour marquer ce qu'il y avait en lui de qualités natives et primesautières. Qui pourrait ne pas remarquer le frappant contraste qui éclate, dès qu'on y regarde, entre le berceau et les commencements d'Armand Carrel et la vie si agitée, si brillante d'héroïsme et de vertus chevaleresques, traversée par tant d'épreuves et terminée d'une manière si tragique, de ce combattant de nos luttes politiques, de ce soldat du devoir républicain? Armand Carrel, entre tous ses compagnons et ses amis, se distinguait moins encore par les mérites d'une intelligence supérieure que par la vigueur de son âme et l'autorité de son caractère. La noblesse de sa nature apparaissait à tous les yeux qui pouvaient contempler son mâle visage. Dès que l'on était admis dans son intimité, on le sentait fait pour commander au moins autant que pour convaincre. Il était de la race des chefs. A la fois séduisant et imposant, il savait attirer, retenir et conduire. Où avait-il appris ce secret, et d'où lui venaient de tels dons? Certes, il ne les tenait pas de ce qu'on appelle le privilège du sang; et c'est pourquoi j'aime à rappeler que ce chevalier du droit plébéien était fils d'un boutiquier. Messieurs, Armand Carrel devait cet original et admirable assemblage de qualités, ce mélange de courage et de délicatesse, d'honneur et de bonté, de désintéressement personnel et de fierté poussée quelquefois jusqu'au dédain, il devait toutes ces vertus à la cause qu'il avait embrassée et qui est aussi la nôtre, à la cause de la Révolution française, qui, après avoir produit, dans sa fécondité inépuisable, tant de héros morts pleins de jeunesse et de gloire sur les champs de bataille, était appelée à en produire encore pour les combats de la vie civile et publique jusqu'au jour de son triomphe; et c'est pourquoi, en glorifiant aujour-

d'hui Carrel, ce n'est pas seulement sa personne et son action que nous prétendons exalter, mais les principes qu'il avait adoptés et qu'il a servis avec une indomptable fidélité jusque dans la mort.

Les premières impressions de sa jeunesse furent pour lui décisives. On peut dire qu'il commença de vivre dans le deuil que portaient alors tous les patriotes. La France était vaincue, et ses vainqueurs avaient ramené avec eux la royauté de la branche aînée des Bourbons. A aucun moment, sous la Restauration, Armand Carrel ne sut ni ne voulut distinguer entre ceux qui avaient abattu la France et qui menaçaient la Révolution dans son œuvre de reconstitution civile, politique et sociale.

Le drapeau tricolore était son drapeau, et, bien qu'il eût l'âme guerrière et la passion du noble métier des armes, il aima mieux briser sa carrière et donner sa démission que de ne pas courir les chances de combattre sous les trois couleurs librement arborées, même en risquant les pires aventures. Cet épisode de sa vie militante lui a été durement reproché, et il n'est pas bien sûr que plus tard, quand il fut de sens plus rassis, il n'ait pas éprouvé quelque remords de conscience de s'être mis dans le cas de rendre son épée à des hommes qui auraient pu être ses chefs. Mais il n'est que juste de rappeler, à la louange de Carrel, qu'il a gardé toujours de cet incident si douloureux un sérieux sentiment de la discipline et du devoir militaire. Nul n'a parlé de l'armée avec plus d'amour et de respect. Ses plus belles pages comme écrivain sont consacrées à célébrer sa gloire. A ses propres yeux, il n'avait pas démérité de l'honneur d'en faire partie, et l'on a raconté, non sans vraisemblance, qu'après la victoire de son parti, en juillet 1830, la seule offre qui eût pu le tenter, comme la seule digne de son cœur bouillant et généreux, c'eût été l'offre d'un régiment à commander,

pour rendre un jour à la France ce qu'on appelait alors d'un nom qui retentit, hélas! bien tristement à nos oreilles, pour rendre à la patrie française ses frontières naturelles.

Telle ne devait pas être sa destinée. Armand Carrel était avant tout patriote, mais il ne fut pas que patriote. Né dans le parti de la Révolution, il croyait avoir des devoirs à remplir envers ce parti, dans les rangs duquel il prit place dès qu'il se sentit libre. Il fit ce que tous ses amis faisaient à cette époque. Il se jeta dans les complots et les conspirations, jouant tous les jours contre la police sa liberté et sa vie, sans appareil ni fracas, froidement, délibérément, en homme qui connaît le danger et qui le brave. On trouverait donc son nom dans toutes les affaires où les républicains de ce temps-là s'engageaient, souvent sans espoir de succès et quelquefois même par simple point d'honneur. Cette manière de faire de la politique plaisait médiocrement à Carrel. Il en avait usé comme d'un moyen de combat, et plus d'une fois il avait couru la chance de porter sa tête en place de Grève. Mais dès qu'il eut reconnu ce que vaut et ce que peut la légalité comme arme offensive et défensive dans la lutte contre une dynastie détestée, il n'en voulut plus d'autre. Il sentit qu'il fallait qu'il n'y eût plus de conspiration dans le pays pour que le gouvernement cessât d'être appuyé par les intérêts et le besoin d'ordre de l'immense majorité nationale. Il comprit qu'il était nécessaire que les opposants devinssent les imperturbables défenseurs de la loi, pour que la dynastie au contraire se fît conspiratrice et se jetât dans les excès où elle devait se perdre. Il poursuivit dès lors une victoire qui fût celle de la nation tout entière, et non plus celle de dévouements particuliers à des affiliations politiques. Il a eu ainsi le pressentiment de la transformation nécessaire du parti répu-

blicain, et c'est ce qui m'a permis tout à l'heure de l'appeler un précurseur.

Il avait d'ailleurs à son service une plume qui valait une épée. A travers des fortunes bien diverses, il n'avait cessé de travailler, pour étendre, assouplir et fortifier un talent d'écrivain, dont il avait reçu de la nature les premiers germes comme un don des plus précieux. Les études d'Armand Carrel ne semblaient pas l'avoir préparé à prendre jamais un rang dans la littérature politique de notre pays. Mais il avait ce qui supplée aux études, une vocation ferme et sûre, secondée par une volonté opiniâtre. A toutes les époques de sa vie, dans toutes les situations, on le trouve occupé à lire et à relire les maîtres, ceux de l'antiquité surtout. Ses connaissances en histoire étaient aussi étendues que solides. Il avait fait une étude spéciale de l'histoire de la révolution d'Angleterre, et le livre qu'il a laissé sur ce sujet ne contient pas seulement des allusions plus ou moins forcées à la situation politique de la France sous le règne des Bourbons, mais des vues sérieuses et profondes sur la marche inévitable des événements quand, dans un pays quelconque, se déchaîne la contre-révolution. Ce livre ne passa pas inaperçu, et c'est même pour l'avoir composé qu'Armand Carrel fut jugé digne par MM. Thiers et Mignet d'être appelé en troisième à l'honneur de diriger le *National*.

Le *National!* Que de souvenirs le simple nom de ce journal, aujourd'hui encore cher à tout le parti républicain, réveille dans tous les cœurs!

Le *National* du 2 janvier au 30 juillet 1830, c'est l'œuvre de M. Thiers, c'est le journal qui a renversé les Bourbons de la branche aînée : en les enfermant dans la Charte, on était sûr de les étouffer. C'est le journal qui a donné le signal de l'immortelle protestation des journalistes. Le nom d'Armand Carrel figure à sa place en tête de ce document historique.

Mais ce n'est pas à ce *National* que se rattache vraiment la vie militante du grand publiciste républicain, c'est à un autre *National* dont il fut le seul rédacteur en chef, et où il déploya contre la royauté consentie de Juillet toutes les ressources de la polémique la plus ardente qui fut jamais, sans cesser d'être la plus loyale. Le *National* de Carrel appartient exclusivement au parti républicain. Sa collection est pour nous comme de vivantes archives; nous y retrouvons, avec nos titres et nos doctrines, de véritables modèles de discussion serrée et palpitante, sans parler des plus admirables exemples de courage et d'honneur.

Armand Carrel (pourquoi ne pas le rappeler?), tout républicain qu'il fût, ne s'était pas déclaré pour la République aussitôt après la révolution de Juillet. Il semble qu'il ait voulu, lui aussi, faire un essai loyal, celui d'une monarchie populaire entourée d'institutions démocratiques. Il ne tarda pas à être détrompé. C'est le 1er janvier 1832 qu'il fit sa profession de foi de journaliste républicain. Il était en pleine possession de ses forces et de son talent. Il n'avait pas trente-deux ans, mais son autorité était grande : à ses amis, il inspirait le respect et l'affection; à ses adversaires, la crainte mêlée de considération qui reste son meilleur titre à l'admiration de la postérité. On peut s'étonner à bon droit, dans le temps où nous vivons, qu'un homme si jeune eût su mériter une estime si générale. C'est que ses écrits de tous les jours attestaient, en même temps que la vigueur de son intelligence, toute l'élévation morale de son âme. On sentait que l'on avait devant soi un homme, un caractère. Le style nerveux, l'éloquence altière, la dialectique puissante d'Armand Carrel comptent pour beaucoup dans la renommée qu'il a laissée; mais ce que ses contemporains prisaient plus haut que tout cela, c'était le dévouement de Carrel à ses opinions, à son parti, à son pays; c'était ce haut senti-

ment de dignité personnelle qui semblait animer tous ceux qui le suivaient et qui a fait des républicains de ces temps agités une véritable élite où la France aimait à retrouver, comme on l'a dit, les traits fidèlement gardés de l'ancien type national.

Armand Carrel, journaliste, ne se livrait pas seulement à la polémique, il travaillait à l'éducation politique de ce parti qui le reconnaissait pour chef. De là ces accents si mâles, si vibrants, que l'on entend encore retentir à travers les âges et qui sont comme une langue antique qu'il nous faut maintenant réapprendre; de là ces vues larges, ces belles pensées, ces déclarations tantôt généreuses, tantôt dédaigneuses, où l'on croit découvrir les formules mêmes de la plus noble politique républicaine. En veut-on des exemples? Qu'il me suffise de citer l'article sur la mise des journalistes au secret en cas de vente de leur feuille sur la voie publique, et cet autre article sur le défi des provocateurs légitimistes, relevé par les écrivains républicains après l'arrestation de la duchesse de Berry, et tant d'autres pages aussi émouvantes sur le procès des ministres, sur les soulèvements de la Pologne, sur le rôle de la France en Europe après la révolution de Juillet.

Armand Carrel a été ainsi reconnu, de par l'ascendant de son mérite et de son caractère, comme le chef de notre parti par ceux qui nous ont précédés dans la carrière. C'est une grande dette que nous acquittons aujourd'hui, mais c'est pour nous un fier honneur. La destinée de Carrel a été si courte, mais si éclatante, que l'on peut se demander si ce n'est pas une chance de plus dans cette vie prématurément brisée que d'avoir été enlevé brusquement à toutes les difficultés, à toutes les incertitudes, à toutes les fautes, à toutes les déceptions qui l'attendaient sur son chemin. Qu'aurait fait Carrel, s'il eût vécu? Question souvent posée,

comme s'il dépendait de qui que ce soit de la résoudre! La mort a ses secrets qu'il est digne et sage de respecter. Mieux vaut interroger la vie si brève d'Armand Carrel pour y puiser les enseignements qu'elle peut renfermer.

Armand Carrel a été le chef de son parti : comment son parti l'a-t-il traité? Messieurs, c'est pour nous un devoir, si pénible qu'il soit, de nous adresser cette question, à laquelle, hélas! l'histoire nous force à faire la plus triste réponse. Carrel avait non seulement du caractère, c'est-à-dire ce par quoi un homme se distingue des autres et ce par quoi les autres peuvent faire fond sur un de leurs semblables; mais il avait, si je puis ainsi parler, la coquetterie, la fierté, l'orgueil de ce caractère même... Toujours prêt à se donner tout entier à sa cause, il ne s'abandonnait pas à des familiarités qui l'eussent choqué. On le trouvait hautain, quand il n'était que réservé, et quelquefois dédaigneux, quand il n'était que timide. On le soupçonna d'aristocratie, lui dont les dernières méditations, comme l'atteste le *Dossier d'un prévenu*, trouvé dans ses papiers après la fatale rencontre, ont été écrites pour les plus nombreux et les plus pauvres du parti républicain, qu'il voulait élever à la dignité de citoyens libres et de travailleurs aisés. On l'accusait d'aimer le commandement, lui qui rêvait des magistratures avec la simplicité républicaine. Il a été ainsi méconnu, quoique suivi. Il a souffert de ces malentendus entre soi-même et les siens. Son existence, en apparence si enviable, n'était pas heureuse. Nul ne portait plus haut que lui le sentiment du devoir et l'idée de la responsabilité. Il gémissait des fautes qu'il montrait, sans réussir à en détourner ses amis toujours prêts à les commettre.

Pour bien comprendre tout ce qu'a dû ressentir d'amertume une nature ardente et généreuse comme celle d'Armand Carrel, il faut, messieurs, se reporter

à ces temps où la lutte pour l'idée républicaine, soutenue par un petit nombre d'hommes toujours prêts à donner leur vie, exigeait du chef autant de sang-froid que de résolution, autant de courage que de patience. Il fallait savoir se risquer pour tenir sans cesse en haleine ces dévouements toujours prompts à se décourager, et il fallait savoir aussi inspirer la prudence, la circonspection, pour ne pas exposer soit à des pièges sans cesse tendus, soit à des périls certains mais inutiles, des vies précieuses à ménager. Un tel rôle, contradictoire dans les termes, contradictoire aussi dans les moyens, ne donnait que trop souvent aux soldats inexpérimentés, aux amis imprudents ou trop pressés d'Armand Carrel, des prétextes pour douter de lui. Un pareil doute est ce qu'il y a de plus dur pour un homme de cœur : il mène droit au soupçon, et le soupçon dont peut être l'objet de la part des siens un chef politique, est l'arme la plus sûre pour le tuer. Armand Carrel a souffert aussi d'avoir eu raison contre son propre parti : situation pénible, car la politique, maîtresse impérieuse et jalouse, semble imposer quelquefois d'étouffer en soi son propre bon sens et d'éteindre les lumières de sa raison. Armand Carrel, qui était fait pour toutes les grandeurs, a connu ces misères. Il n'est peut-être pas inutile de les rappeler en ce jour où tout nous parle de sa gloire, sans que rien nous redise ses infortunes. La vie politique est faite de ces choses, et cette cérémonie serait vaine, indigne du grand homme dont nous saluons l'image, si elle ne devait nous profiter.

Chers Concitoyens,

Le parti républicain, que conseillait et guidait Armand Carrel il y a plus d'un demi-siècle, n'est plus aujourd'hui dans la France à l'état de parti ; il se con-

fond avec la nation elle-même; il a enfin conquis et fondé son gouvernement; il travaille à la réforme progressive des institutions que nous a léguées le passé et qui trop souvent embarrassent encore la marche accélérée de la démocratie sur la route du progrès et de la justice.

Cette démocratie républicaine a maintenant la responsabilité des destinées de la France. Si elle veut être à la hauteur de ses devoirs, qu'elle se montre la digne héritière de ces aînés du parti républicain qui l'ont appelée à la vie publique!

C'étaient des hommes de devoir et de sacrifice, dévoués à la vérité et au droit, prêts à mourir pour leurs idées et pour leur patrie. C'étaient des hommes antiques, dignes de Plutarque, qui leur avait fourni des modèles. Ils s'appelaient entre eux du beau nom de citoyens, et, dans les élans de leur amitié civique, ils se tutoyaient comme les frères d'une même famille, comme les fils d'une mère commune, la France, qu'ils aimaient d'un amour sans bornes, parce qu'elle est l'organe de la justice dans le monde. Beaux, simples et grands, qu'ils soient devant nos yeux comme d'admirables modèles. Nous sommes entrés dans la carrière, où ils ne sont plus, pour suivre leurs traces, continuer s'il se peut leurs vertus, et mériter comme eux reconnaissance et respect.

Ne leur ménageons point les nôtres.

Armand Carrel a été l'un des premiers parmi les ancêtres de la démocratie d'aujourd'hui.

Honneur à sa mémoire, et vive la République!

VIII

BANQUET DE ROUEN

(16 juillet)

MONSIEUR LE MAIRE,

Je vous remercie du cordial respect avec lequel vous avez porté la santé de M. le président de la République, et vous, messieurs, je vous remercie de l'empressement avec lequel vous avez accueilli les affectueuses paroles de votre maire.

Messieurs, en portant la santé de M. Jules Grévy, vous portez la santé d'un contemporain d'Armand Carrel, d'un homme qui a été nourri à l'école de ces anciens républicains que souvent on a désignés sous le nom de républicains de sentiment, mais qui étaient aussi — on a bien le droit de le dire quand on parle d'hommes comme Armand Carrel et comme Jules Grévy — des républicains de prévoyance et de raison. (Adhésion unanime et applaudissements prolongés.)

M. Jules Grévy est aujourd'hui le premier magistrat de la République. Partout où des républicains s'assemblent, ils tiennent à honneur de le saluer — et sa popularité, je devrais vous dire mieux, son autorité morale... (nouveaux applaudissements) est si universellement reconnue qu'il serait impossible maintenant,

avec les mœurs nouvelles que nous commençons à nous donner, impossible à n'importe quelle assemblée de citoyens ayant vraiment souci des intérêts sérieux de la patrie, de ne pas tourner ses regards et sa pensée vers l'homme plein de jours et d'expérience qui est à la tête des affaires de l'État.

C'est, messieurs, que le pays républicain comprend bien que ses affaires sont dirigées par M. Jules Grévy avec autant de prudence que de modération, avec une connaissance des hommes et des choses devant laquelle on s'incline tous les jours, non seulement dans la surveillance générale des grands intérêts publics, mais dans les plus petits détails et dans les moindres incidents. Cette expérience, messieurs, pour ceux qui approchent M. Jules Grévy et qui travaillent sous sa direction, se montre à eux sous les traits d'une souriante sagesse; mais si l'on allait bien au fond, sous cette souriante sagesse, on n'aurait pas grand'peine à découvrir aussi comme un fin sentiment d'ironie narquoise. (Assentiment général et vifs applaudissements. — On rit.)

Messieurs, il ne saurait être défendu à un homme qui a soixante ans de vie publique sans tache livrée au jugement de ses concitoyens, de sourire quelque peu, quand il voit des popularités factices s'agiter autour de lui... (Bravos et acclamations. — Mouvement prolongé.)

Non, messieurs, il ne saurait être défendu à M. Jules Grévy de compter sur le bon sens de son pays, et, dans cette ville de Rouen où vous avez voulu accueillir avec tant de bienveillance les ministres qu'il a présentés à la confiance des Chambres, M. le président de la République serait sûr de trouver des hommes pour le comprendre, le soutenir et le seconder.

J'en viens, monsieur le maire, à ce que vous avez bien voulu dire de si obligeant pour ma personne.

Vous ne pouviez rien m'annoncer qui me fût plus agréable que les progrès réalisés, accomplis par l'instruction publique dans votre ville. Vous avez justement pensé que c'était le plus sûr moyen d'intéresser, je ne dirai pas le ministre de l'instruction publique, mais un homme qui a depuis longtemps dévoué ses plus constants, ses meilleurs efforts à l'enseignement populaire, que de lui remettre sous les yeux tout ce que votre patriotique et généreuse cité a fait à cet égard. Je vous en félicite et je vous en suis tout à fait reconnaissant, et si j'osais me prévaloir des fonctions que j'exerce, bien momentanément... (on rit), je vous dirais que vous pouvez compter sur le ministre, comme vous voulez bien compter sur le citoyen. Messieurs, je connais trop la fragilité des ministères sous la République... (Nouveaux rires. — Mouvement.)

Une voix. — Cette fragilité est déplorable!

M. le ministre de l'instruction publique. — Je ne m'en plains pas; ce serait de mauvais goût à moi que de m'en plaindre, et je constate cet état de choses précaire et chancelant sans aucune amertume. J'oserai même ajouter qu'à plusieurs reprises déjà je me suis approché des affaires sans passion et que je m'en suis toujours éloigné sans regret. Mes sentiments n'ont pas varié. (Mouvement.)

Mes chers concitoyens, il doit être permis de dire ces choses dans un banquet aussi cordial que celui qui nous rassemble; mais, monsieur le maire, vous n'avez pas voulu parler longuement au ministre et vous avez bien fait; vous m'avez rappelé que je suis journaliste, et je vous en remercie : c'est en cette qualité que je voudrais poursuivre ce discours. (Mouvement d'attention.)

Je vous prie, messieurs qui me faites l'honneur de m'écouter, de vous reporter à ce qu'était notre parti, au temps où Armand Carrel en était le chef, il y a un

demi-siècle. J'ai essayé cette après-midi, dans les paroles que j'ai prononcées au pied de sa statue, de vous montrer quels avaient été les déboires, les amertumes, les inquiétudes de ce grand cœur uni, fort heureusement pour lui et pour nous, à un ferme caractère; et cependant, moins de cinquante ans après, la force des idées qu'il défendait a fini par prévaloir.

Que de luttes, que de mécomptes! quelles alternatives de succès et de revers! Si elles ont triomphé, c'est que ces idées étaient vraies et que leur défenseur, Armand Carrel, était dans le sens véritable de la Révolution; c'est que, malgré les clameurs des privilégiés qui avaient cru prendre possession à tout jamais du pouvoir et de la direction de la société française, malgré leurs résistances et malgré leurs dédains, Armand Carrel soutenait la plus noble et la plus juste des causes.

Il n'y a pas de plus noble cause, en effet, que celle qu'il avait adoptée et qu'il a si bien défendue; c'est la cause de la justice et de l'égalité, servies par un gouvernement fondé sur la liberté.

Armand Carrel ne croyait pas que la République pût se passer de pouvoir. Il a pu, aux différentes époques de sa carrière si agitée, concevoir ce pouvoir sous telles ou telles formes particulières et déterminées. Ses opinions ont plusieurs fois varié à cet égard. Il ne s'est même pas déclaré républicain du premier coup, et il ne faut pas lui en faire un crime. C'est un homme de raison et de patriotisme qui est venu à la République, instruit à l'école de l'expérience, et qui a profité de ses leçons. Mais à aucun moment de sa vie il n'a permis à personne de penser qu'il pût concevoir une société régulière et libre, sans un pouvoir fort et respecté à sa tête. (Applaudissements.)

Au contraire, si un reproche lui a été adressé par quelques-uns de ses contemporains, c'est d'avoir eu

un goût trop marqué pour l'autorité et le commandement.

Messieurs, notre parti, celui d'Armand Carrel est aujourd'hui vainqueur. Il peut encore moins se passer d'autorité et de commandement qu'au temps où il luttait pour le droit à la vie, où il se préparait à conquérir le pays. (Mouvement.)

Mes chers concitoyens, soyez sûrs, en effet, que la tâche qui vous incombe aujourd'hui est plus difficile que celle que Carrel, ses amis et ses compagnons avaient entreprise. Fonder le gouvernement de la démocratie sur les mœurs, après l'avoir établi dans la loi : telle est en effet notre tâche. C'est une œuvre qui réclame une constance poussée jusqu'à l'opiniâtreté, et vous ne l'accomplirez qu'à la condition d'avoir des chefs que vous saurez écouter, suivre et respecter. (Très bien! c'est cela! — Applaudissements répétés.)

Oui, messieurs, si vous voulez, vous, hommes de la fin du XIXe siècle, que l'histoire ne vous juge pas sévèrement, pénétrez-vous bien de ces idées : votre œuvre ne vivra que par les services qu'elle saura rendre à la France. (Profond mouvement.) Après les défaites que ce pays a subies, c'est un grand honneur pour la République que d'avoir été appelée par la France à sauver non seulement son territoire et son honneur, mais ce qui restait de sa vie morale, de sa grandeur historique, en un mot de sa nationalité. La France a voulu se renouveler elle-même dans la République et par la République. (Adhésion unanime et vifs applaudissements.)

Je le répète, c'est là le grand titre d'honneur des républicains de notre génération, de ceux qui ont fondé la République après 1870. Mais, messieurs, les républicains d'aujourd'hui, ceux qui ont maintenant la charge et la responsabilité du gouvernement de la démocratie, ceux qui doivent pousser l'œuvre des

devanciers plus loin et plus avant, ceux qui ont la mission d'implanter la République et de la faire passer des institutions dans les mœurs, ceux-là ne peuvent pas, quoi qu'ils disent et quoi qu'ils veuillent, rompre révolutionnairement avec les traditions, avec les mœurs, avec les habitudes de cette nation. Telle a toujours été l'opinion des chefs du parti républicain. On ne nous a jamais appris, ni Carrel, ni personne, que nous pourrions fonder un jour le gouvernement de la démocratie sans reconnaître et proclamer l'idée nécessaire d'un pouvoir éclairé, juste et fort. (Oui! oui! Très bien! Applaudissements.)

Ce gouvernement, c'est à nous à l'exercer avec modération, comme le pouvoir doit l'être dans une société d'hommes libres.

Messieurs, laissez-moi vous exprimer toute ma pensée. Il est permis, il doit être permis d'avoir et de professer des opinions dites extrêmes. L'antiquité n'a pas dit que la vérité n'est pas dans les extrêmes; elle a dit, ce qui est infiniment plus juste et plus profond, que la sagesse de la conduite n'est pas dans les extrêmes.

En effet, le poète ne dit pas : *In medio stat veritas;* il dit : *In medio stat virtus* (Applaudissements), ce qui est tout différent. Cela veut dire, en effet, qu'on ne peut bien se conduire qu'en se tenant à distance des exagérations. Ceux qui sont dignes de conduire les hommes sont ceux qui se distinguent par leur modération. (Vive approbation.)

C'est là un enseignement qu'il faut retenir de la vie d'Armand Carrel. Cet homme d'humeur si bouillante était aussi un homme de prudence et de calcul. Que de fois n'a-t-il pas retenu ses amis à la veille d'une entreprise où pouvait se dépenser pour la cause mal servie un courage inutile! Que de sages et prudents conseils n'a-t-il pas donnés! Et, quand il voyait que ces conseils n'étaient pas écoutés, que d'angoisses de cœur n'a-t-il

pas ressenties! Ah! messieurs, au moment où nous glorifions sa mémoire, rappelons-nous ses craintes, ses alarmes, ses doutes et même ses désespérances, alors qu'il avait raison contre son propre parti et qu'il le voyait se perdre malgré ses avertissements. (Salve d'applaudissements et mouvement prolongé.)

Messieurs, je ne crois pas que cette fête aurait toute sa signification, si elle finissait sur des paroles aussi sévères. Je vous parle à ma manière, à cœur ouvert et dans toute la loyauté de mon âme. Je vais plus loin, je mettrais volontiers au défi quiconque est dans cette salle de contester l'ardeur et la sincérité des convictions qui me dictent mon langage. (Applaudissements et assentiment général.)

Laissez-moi donc ajouter qu'il n'y a, qu'il ne peut y avoir d'affermissement de la République que par l'union de tous les républicains. (Oui! oui! et nouveaux applaudissements. — Interruption dans une partie de la salle.)

Oui, messieurs, je répète qu'il n'y a de salut pour la République que dans l'union des républicains.

Je dis que les hommes qui veulent bien servir la République doivent comprendre, à l'heure où nous sommes, qu'il n'est pas possible que la République, fondée depuis dix-huit ans, demeure dans la même attitude défensive qu'à son début, quand elle était contestée, frémissante et guerrière, au temps où elle luttait pour vivre. Elle doit montrer, après dix-huit ans, qu'elle est le gouvernement de tous, le gouvernement nécessaire, indiscutable et indestructible. (Oui! c'est cela. Applaudissements répétés!)

Ce que nous voulons, quand mes collègues et moi nous parlons de politique de détente et d'apaisement, c'est précisément donner à la République ce caractère définitif, qui la rende inattaquable.

Voilà notre pensée quand nous affirmons que nous

ne sommes pas un gouvernement de combat, mais un gouvernement de progrès. Nous n'avons plus à détruire, nous avons à édifier. (Mouvement.) Et le pays, qui sait ce qu'il veut, nous reprocherait de préférer à la politique de progrès qu'il réclame une politique de combat qui n'a plus sa raison d'être comme autrefois. (Vive adhésion et applaudissements unanimes.)

Mes chers concitoyens, quand on a, comme moi ce soir, l'heureuse fortune de parler au milieu de républicains de la même opinion, on ne résiste guère à la satisfaction de leur dire qu'il y a de bonnes et justes raisons d'avoir confiance. Je ne parle pas, croyez-le bien, de telle ou telle combinaison ministérielle qui pourra durer plus ou moins longtemps, cela ne fait rien à l'affaire; non, je parle de ce profond mouvement d'opinion que l'on peut observer dans la France. On comprend enfin qu'il faut que la République soit acceptée par tous, parce qu'il n'y a rien de possible en dehors d'elle, pas plus en 1887 qu'en 1877. C'est là un très grand résultat, messieurs, que j'aime à proclamer dans ce pays de la Normandie, pays de sagesse où l'on fait de la politique bien entendue, bien comprise, une politique qui tient compte des traditions et des intérêts, qui va même plus loin et qui tient compte des préjugés persistants dans certaines parties de la nation. Et pourquoi, messieurs, ne tiendriez-vous pas compte de ces préjugés? Ne sont-ce pas des forces puissantes? Et toute la politique ne se réduit-elle pas à des calculs sur l'équilibre des forces? Si l'on ne peut pas vaincre de front les préjugés, la sagesse et l'expérience politiques ne font-elles pas une loi de chercher à les tourner? Ne devons-nous pas faire campagne tous ensemble, au lieu de nous diviser et de nous déchirer, pour éclairer les esprits, répandre la lumière et dissiper ces préventions? (C'est cela! très bien! Bravos et applaudissements.)

Aussi, messieurs, terminerai-je cette allocution en portant un toast à la ville de Rouen, qui nous a fait un si chaleureux et si cordial accueil, à la démocratie normande, qui donne de si bons exemples à toute notre démocratie, à cette assemblée, qui a bien voulu entendre, écouter mes paroles avec tant de bienveillance, à cette assemblée, qui a bien voulu se souvenir qu'après avoir été associé aux efforts d'un homme de lutte, je suis maintenant assis dans les conseils d'un homme de paix et de concorde qui plane au-dessus des partis. Je lève mon verre, en buvant au président de la République, à M. Jules Grévy! (Applaudissements et bravos répétés. Assentiment unanime.)

IX

INAUGURATION DE LA STATUE DE HENRI MARTIN

(31 juillet)

MESSIEURS,

En ce jour solennel où les concitoyens de Henri Martin lui décernent le plus haut témoignage d'estime et d'admiration qui puisse être accordé par les hommes, le gouvernement de la République devait tenir à honneur d'apporter ses hommages de reconnaissance à cette chère et pure mémoire. Glorieux enfant de cette cité de Saint-Quentin, qui n'est pas seulement un foyer d'activité industrieuse et de féconds labeurs, mais encore l'un des boulevards de notre indépendance nationale, Henri Martin avait bien des titres à la statue que vous lui élevez aujourd'hui, et qui le montrera désormais à la postérité, tel que nous l'avons connu dans les dernières années, de sa vie, comme un modèle à la fois simple et grand de mérite et de vertu. On vous parlera tout à l'heure de ce savant historien de notre patrie, travailleur infatigable et d'une érudition consommée, qui, à force de conscience et d'amour, s'est trouvé à la hauteur du vaste et noble sujet qu'il avait embrassé, dès les temps de sa jeunesse, dans ses traits généraux comme dans ses plus intimes détails. On vous dira aussi ce que fut cet homme de bien, d'un cœur si doux et

d'une âme si forte, citoyen excellent, républicain de sentiment et de raison, enthousiaste et sage autant que modéré et ferme, fidèle à ses amis comme à sa cause, toujours prêt pour le service public et dont, vers la fin de ses jours, l'existence entière appartenait non plus à lui, mais à autrui. Pour moi, messieurs, dans Henri Martin, je ne voudrais voir et mettre en lumière que le patriote admirable, fils pieux et dévoué de la France, son serviteur ardent et docile dans la bonne, mais surtout dans la mauvaise fortune, et qui a eu l'insigne honneur de laisser de cette France si tendrement, si religieusement aimée, un portrait d'elle-même dans lequel elle n'a pas refusé de se reconnaître et de retrouver, avec sa vivante image, sa pensée, son action et son génie.

Le patriotisme de Henri Martin est l'âme même de son *Histoire de France*. Quand ce livre fut présenté à l'Académie française, pour la récompense magnifique qui devait permettre à l'auteur de l'achever, un juge des plus autorisés, Villemain, dit que c'était une œuvre de grand courage et de grande force. L'illustre secrétaire perpétuel voulait sans doute faire allusion à la force de volonté qu'il fallait posséder pour accorder un travail d'une telle étendue à l'opiniâtre courage nécessaire pour le mener à bonne fin. Villemain n'avait pas pénétré l'âme exaltée et profonde de Henri Martin ; il n'avait pas deviné son secret. Toute cette force, tout ce courage s'expliquent d'un mot : Henri Martin ne mettait rien au-dessus de la France. Elle était pour lui comme l'objet d'une religion supérieure. Ce bénédictin laïque, comme on l'a si souvent nommé, travaillait pour la plus grande gloire, non pas de son nom personnel, mais de son pays qu'il proposait à l'admiration du reste de l'univers. Il avait les deux vertus qui font l'apôtre, la foi et l'amour : il croyait à la France et il l'adorait.

Comme tous les esprits religieux, Henri Martin, dans son ardente curiosité, avait voulu remonter jusqu'aux origines les plus lointaines et les plus obscures du peuple français, pour en pénétrer le mystère. Tout le monde sait avec quelle passion vraiment filiale il s'était attaché aux Gaulois, nos ancêtres. A travers toutes les transformations et sous leur variété incessante, il avait retrouvé le fond persistant, la caractéristique de notre nationalité : la France, même celle de nos jours, n'était pour lui que la Gaule antique, la Gaule bien moins asservie que civilisée par le génie romain, la Gaule avec ses vertus et ses défauts, avec la qualité dominante de sa race, la sociabilité. Qu'entendait-il par là? Il faut le lui demander à lui-même. « La sociabilité, disait-il, c'est le besoin de mêler son existence avec celle d'autrui, d'échanger ses idées, ses sentiments, ses sensations, de donner et de recevoir tour à tour l'exemple, d'admirer et d'être admiré ou, tout au moins, d'être approuvé; c'est la préférence accordée aux jouissances qui se partagent sur celles qui se goûtent dans la solitude. »

C'est cette sociabilité qui, malgré bien des défauts et des travers, rend le Français l'homme le plus propre à vivre avec les hommes de toutes les autres races, et qui, bien plus encore que le climat auquel elle se relie d'ailleurs par des liens mystérieux, fait de la France le pays où il est le meilleur de vivre pour l'étranger. La France est comme la seconde patrie de tous les hommes, le pays que chacun préfère après sa terre natale!

Ce n'est pas Henri Martin qui a porté le premier sur notre pays ce jugement dont nous avons le droit d'être si fiers et qui nous a peut-être enivrés; c'est, je crois, l'Américain Thomas Jefferson, un des témoins de la Révolution française, propagateur de ses principes dans le gouvernement de l'Union, véritable initiateur de la démocratie dans le Nouveau-Monde. C'était d'ail-

leurs l'opinion courante dans l'élite politique des peuples : à l'époque où Henri Martin était dans toute la force et tout l'éclat de son esprit, c'était là ce que l'on pensait de la France. Comme ses contemporains de l'ancien parti républicain, ne l'oublions jamais, messieurs, Henri Martin voyait la France, mettait la France à la tête des nations. C'était la forme du patriotisme alors. Nous qui avons traversé et subi tant d'épreuves, goûtons le souvenir de ces jours de gloire et d'espérance : qu'ils soient pour nous une consolation, une force, une excitation!

Mais le malheur apporte avec lui des leçons qu'il faut savoir écouter.

Une noble ambition comme celle de Henri Martin a ses périls. C'était un beau rêve qui a eu un terrible réveil. Henri Martin a longtemps cru à la fraternité des peuples, et devant son image il est juste et nécessaire de dire que, s'il a sa part de gloire dans le relèvement des nationalités en Europe, il a aussi sa part de responsabilité dans les prodigieux bouleversements qui, à la faveur de cette idée érigée en principe, ont changé la face de l'Europe et mis momentanément notre France dans une position inférieure à son génie comme à ses destinées.

Toutefois Henri Martin ne désespéra jamais de la France. Il l'aimait trop pour être atteint par le doute et le découragement, et il la connaissait si bien, dans l'intimité de ses grandeurs et de ses revers! Reprenez son histoire, relisez le long et dramatique récit qu'il a tracé de nos annales, et vous le verrez se réjouir des victoires de nos pères, souffrir de leurs fautes, se désoler de leurs malheurs ; mais vous le verrez en même temps se relever avec eux des chutes les plus profondes, reprendre vie, courage, activité, tenter de nouveau la fortune, et monter plus haut dans l'échelle de la gloire et de la civilisation. Les revers de la France n'ont

jamais été pour elle que des occasions de se retremper et de se donner des forces nouvelles, afin d'être prête pour de plus admirables destins. Sachons le redire, Henri Martin avait la foi : c'est d'espérance et de foi que nous parle cette statue.

Henri Martin savait tout le prix du travail. Il était convaincu que la France, pour se ressaisir elle-même, devait tout demander à sa propre initiative, à sa persévérance, à la refonte de son tempérament et de ses mœurs. Républicain sincère, il demandait à la République, à la démocratie dont la République est le gouvernement, de relever la Patrie par l'instruction, par la liberté, par la préparation des générations nouvelles aux grands devoirs qui les attendent. Plus il avançait en âge, plus il se rapprochait de la jeunesse. Il aimait les exercices auxquels la jeunesse se livre, parce qu'il partageait ses espérances. Il ne se contentait pas de les partager, il les suscitait, les enflammait de toute l'ardeur d'une âme qui jamais ne s'est sentie vieillir. Mais il était aussi prudent qu'ardent. Il craignait par-dessus tout les démonstrations inutiles, indiscrètes, qui pouvaient compromettre le succès ou même simplement ajourner, retarder le jour où la nation libre, instruite et bien préparée, pourrait prendre la défense de son honneur avec une force décisive et un éclat foudroyant. Son patriotisme était servi par une grande circonspection, parce que l'histoire lui avait appris tous les avantages d'une action longuement méditée et sagement conduite. Il était ainsi l'homme de la France de son temps, parce qu'il connaissait et aimait la France de tous les temps, et qu'il était convaincu de la nécessité de savoir se contenir, quand on veut bien agir. Il ne renonçait à rien, mais ne précipitait rien. Il était pénétré du respect du droit, de la légalité. Sans jamais se relâcher dans son effort, il attendait beaucoup de la patience. C'était un politique et un sage tout ensemble.

On doit s'inpirer de ses conseils, et personne ne risque rien à les suivre.

Que sa figure vénérable soit donc saluée par nous tous avec autant de respect que de confiance, au cri qui répondait si bien aux sentiments généreux de son cœur : Vive la France! Tout pour la France par la République!

X

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DE PARIS ET DE VERSAILLES

(1er août)

JEUNES ÉLÈVES,

En vous adressant la parole, je me sens tout fier, mais vraiment troublé. L'honneur de parler à la jeunesse est si élevé et si délicat que l'orgueil légitime qu'il inspire est toujours mêlé de quelque crainte. J'ai à vous féliciter, au nom du gouvernement de la République, des efforts persévérants auxquels vous devez les couronnes qui vont vous être décernées tout à l'heure; mais les justes éloges que je suis si heureux d'accorder à votre amour réfléchi du travail, à votre docilité aux leçons de vos maitres, à votre excellent esprit d'émulation et de zèle pour les bonnes études, seraient indignes de vous et de cette grande assemblée, s'ils n'étaient pas accompagnés de quelques conseils. C'est de cette dernière partie de ma tâche que je serais effrayé, si je n'étais convaincu d'avance que vous ne doutez ni de ma sollicitude pour vous et votre avenir, ni de mon profond et respectueux dévouement à la patrie, dont vous êtes l'espérance.

Vous venez d'entendre d'utiles vérités, dites dans le

plus ingénieux et le plus aimable langage. Dans ce discours, d'une dialectique si vigoureuse et d'une grâce si charmante, qui l'emporte de la forme ou du fond? Je ne me permettrai pas d'en décider. Je voudrais dire seulement que, si séduit que je sois par tant d'esprit mis au service d'une bonne cause, je ne me décide pas à partager les craintes qui apparaissent à travers cette brillante éloquence. Par moments, ce discours a retenti comme un cri d'alarme. Eh quoi! les Barbares seraient-ils à nos portes? Commençons donc par assurer le salut de nos autels et de nos foyers. Pour cela, rendons confiance aux combattants.

Non, messieurs, elles ne seront ni dépossédées, ni abandonnées, ni négligées, ces bonnes lettres, ces humanités, vénérables nourrices de toute société policée; ces belles études d'histoire, part magnifique de notre temps dans le travail successif des siècles; ces hautes et fécondes théories de la science appuyée sur la philosophie, et de la philosophie appuyée sur la science, qui sont l'honneur et la force de l'esprit humain dans l'œuvre de la civilisation générale.

Non, nous ne laisserons pas amoindrir le glorieux patrimoine légué à la France par nos devanciers et nos précurseurs d'Athènes et de Rome. Avec la parfaite conscience de son génie et de sa mission, notre pays gardera ses traditions de noblesse et de désintéressement, son prestige sympathique et doux, pour le bien commun des hommes. Héritière des grands idiomes de l'antiquité, la langue française, avec sa clarté, sa précision aisée et vive, sa souple justesse, demeurera non seulement la langue de la raison au service du droit, mais l'organe même de la pensée humaine élevée à un plus haut degré de lumière dans la recherche de la vérité.

Telle est notre destinée; nous n'y faillirons pas.

L'Université sait bien qu'elle n'a pas d'autre rôle que

de former des hommes, des Français pour cette destinée même. Aussi longtemps qu'il y aura une France et, dans la France, cette institution d'État, éducatrice et gardienne de l'intelligence nationale, qui s'appelle l'Université, les lettres, les humanités n'ont rien à craindre ; elles sont en de bonnes, en de sages et fortes mains.

Mais, messieurs, cette Université, appelée à former des hommes, à faire des Français dignes d'une si haute et si noble vocation, serait-elle tout à fait sage et ferait-elle œuvre utile, s'il lui était permis et possible de s'abstraire du temps où nous sommes, de se séparer de la société qui lui confie ses enfants, pour vivre d'une vie toute spéculative, étrangère aux besoins, aux tourments, aux idées, aux passions de notre France nouvelle, dont la démocratie, cette souveraine des nations modernes, a définitivement pris possession ?

Qui oserait le prétendre ?

L'Université enseigne les langues anciennes, les belles-lettres, l'histoire, la philosophie, la théorie des sciences et leurs applications pratiques. C'est à merveille, et l'empressement des familles à remettre sous votre direction ce qu'elles ont de plus cher est le témoignage de jour en jour plus éclatant de leur juste confiance en votre zèle, en votre dévouement, en vos talents et vos lumières. On a bien quelque droit de dire que votre enseignement est le meilleur, puisqu'il est le plus recherché. L'instruction que vous distribuez est excellente ; mais du point de vue plus élevé où, pour le moment, nous sommes placés, la société française n'a-t-elle rien de plus à vous demander ?

Nulle part on ne sait mieux que dans cette assemblée, composée de tant d'hommes de savoir et d'expérience, que l'instruction, si importante qu'elle soit, n'est qu'une des formes, qu'un des moyens de l'éducation générale d'un grand peuple.

C'est à cette éducation générale que vous êtes préposés.

Est-il bien sûr que, dans les conditions nouvelles où la France doit maintenant lutter pour vivre, travailler, prospérer et maintenir son rang dans le monde, avec cette démocratie laborieuse, affairée, militante et qui s'agite, moins encore pour triompher de ses adversaires et de ses rivaux que pour achever de s'affranchir et s'élever vers les hauteurs, l'éducation générale selon l'ancien idéal universitaire soit bien celle qui convienne le mieux à nos temps nouveaux, à notre peuple qui est si visiblement en train de se transformer?

Je ne sais si je me trompe, messieurs; en tout cas, je ne crois pas vous faire tort, en disant que l'Université a eu longtemps pour idéal de former ce que l'on appelait, au XVIIe siècle, l'honnête homme.

Loin de moi la pensée de méconnaître et de rabaisser cette manière de comprendre les obligations nécessaires et les jouissances permises de la vie humaine! Quelle tâche tout ensemble plus difficile et plus belle que de recevoir un enfant de la famille et de rendre à la société un homme, avec un esprit droit et orné, un goût exquis et sûr, une parole habile à tout dire, une saine et claire philosophie, une sagesse aimable et non morose, une âme à la fois indulgente et courageuse, sans parler du bon sens, de la belle humeur et de la gaieté, qui inspirent le mépris des sots et la haine des méchants, le tout dans une juste mesure, avec le ton parfait de la meilleure compagnie et le charme agréable des honnêtes gens!

Nous serait-il possible, messieurs, de ne point désirer pour chacun des enfants de la France nouvelle un tel et si rare assemblage de qualités séduisantes et de gracieuses vertus? Cet idéal a bien son prix. A quelques égards, il est même à une hauteur telle que, par

certains côtés, il apparaît comme inaccessible à la grande majorité de ceux à qui on le propose. Je vois bien qu'on élève ainsi des hommes destinés à former entre eux une élite soigneusement choisie et parfaitement distinguée, une aristocratie intellectuelle et morale, pour tout dire. Mais si je suis tenté, n'ayant pas peur des mots, de me féliciter de cette éducation pour ceux qui auront le bonheur de la recevoir, de la comprendre et d'en profiter, et dont elle fera les membres influents et justement écoutés d'une société peu nombreuse et fermée, polie, élégante et oisive, est-ce bien là ce qu'il nous faut pour former les citoyens actifs d'une démocratie bouillonnante, entraînée dans le torrent de l'action, et qui n'a ni le temps ni les moyens d'apprécier et de goûter tout ce qu'il y a de bon et même de supérieur dans la fine éducation dont je viens de parler?

On en peut douter, messieurs, et c'est justement parce que, dans notre société contemporaine, on en doute que partout — mais nulle part avec plus de zèle et d'ardeur pour le bien public que dans l'Université — on est à la recherche d'un enseignement nouveau, non pas hostile à l'ancien certes, mais différent et qui puisse aboutir à une autre éducation générale, moins raffinée peut-être, mais plus pratique, s'adressant à un plus grand nombre d'écoliers et propre à en faire les membres actifs d'une nation qui n'a plus et ne veut plus qu'elle-même pour se diriger dans toutes ses affaires, qui tour à tour fleurit, ou languit, suivant que son labeur de tous les jours augmente ou diminue, gardienne jalouse de son antique grandeur et bien résolue à la retrouver un jour tout entière, mais qui a déjà l'instinct, sinon la notion précise, que l'avenir du monde appartient désormais aux hommes d'industrie et de négoce, aux hommes de science et de liberté, aux hommes de travail et de paix.

Chers et jeunes amis qui me faites l'honneur de

m'écouter, c'est vous qui serez les citoyens libres, agissants et responsables de cette France de demain, qui doit ajouter de nouveaux rayons à la couronne de gloire de la France d'hier et d'aujourd'hui. Demain, les plus âgés d'entre vous, ceux qui vont quitter les bancs du lycée, feront leurs premiers pas dans la vie sociale; demain s'ouvriront devant vous toutes les carrières honorables des professions civiles, de l'industrie, du haut commerce, des armes, des lettres, des fonctions politiques. Souvenez-vous que vous n'aurez d'autres titres pour y briller que votre mérite personnel. La science et la liberté ont fait du gouvernement des peuples modernes un problème des plus redoutables, qui ne peut être résolu que par l'application des plus rares et des plus hautes facultés de l'esprit. La guerre comme la production industrielle, les transactions commerciales comme l'administration des affaires publiques font maintenant l'objet de sciences difficiles et compliquées. Autrefois, pour qu'un homme fût apte à remplir sa fonction sociale, il pouvait lui suffire d'avoir de la naissance, de la fortune, du courage et du savoir-vivre, en un mot ce qui fait l'homme du monde, l'honnête homme... Aujourd'hui il lui faut davantage. Quoi donc? Beaucoup d'idées dans la tête et de généreux sentiments dans le cœur.

Ces idées, l'instruction vous les donnera, si vous continuez à être dans la vie ce que vous avez été à l'école, des esprits appliqués, laborieux, commençant par douter pour finir par bien juger, ne croyant pas tout savoir, mais désireux de tout apprendre, animés d'une juste confiance dans les forces de l'intelligence humaine, mais convaincus en même temps que la présomption est mauvaise conseillère et que le meilleur, le plus sûr moyen de s'instruire est encore de travailler avec modestie, suivant la méthode et dans le sillon tracé par les maîtres.

Quant aux sentiments, c'est à l'éducation de développer en vous les germes heureux que vous tenez de la nature et qu'a déjà fécondés l'amour que vous portent vos parents. Appelés à vivre dans une grande société d'hommes à l'état de lutte continuelle pour la défense de leurs intérêts, de leurs opinions et de leurs droits, armez-vous pour soutenir cette lutte. Mais, si vous voulez y triompher, persuadez-vous que vous n'y parviendrez qu'à force d'autorité morale.

Cette autorité, vous la puiserez dans des convictions fermes, unies à des désirs modérés. Ayez par-dessus tout le respect de vous-mêmes. Sans mépriser l'heureux emploi des facultés de l'esprit, dites-vous bien qu'il y a plus d'honneur encore à faire un bon emploi des forces de l'âme et que le caractère, surtout dans notre temps troublé, vaut mieux que le talent. Soyez fiers, patients et doux.

Destinés à fonder en ce vieux pays, pour l'exemple du reste du monde, le règne de la démocratie, rappelez-vous que l'on ne fonde rien sur la haine, et que la justice, la fraternité, l'amour sont le vrai ciment des sociétés durables.

Déjà l'état social où vous allez entrer est meilleur que celui que nous avons traversé et subi. La République est fondée; vous aurez à la garder, à l'affermir, à la développer dans l'ordre par le progrès. Vous laisserez ainsi à ceux qui viendront après vous un état social meilleur que n'aura été le vôtre. Ainsi le veut la loi de perfectibilité. Mais ne croyez pas que cette loi de progrès, pour certaine qu'elle soit, dispense les individus et les nations du travail incessant, du pénible et opiniâtre effort. Ces droits et ces biens qui ont été conquis pour vous, vous les perdrez infailliblement, si vous ne savez vous en rendre dignes.

Ce sont des devoirs austères à remplir plutôt que des droits à exercer que la liberté apporte avec elle

au peuple qui a mérité de la conquérir. La liberté a ses périls; c'est le prix dont on la paye aux dieux, disait Montesquieu. Elle est souvent pour un peuple, quand il est sans constance et sans force d'âme, un fardeau lourd à porter; mais c'est là précisément ce qui fait sa noblesse et sa grandeur. Comme elle ajoute à la somme des efforts que tout homme de bien doit à l'œuvre commune, elle ne lui devient chère que par la responsabilité qu'elle lui impose au regard de ses concitoyens.

Pour vous, chers amis, cette œuvre commune, c'est le relèvement de la patrie française après tant de malheurs; c'est l'éducation et la pacification de la démocratie. Il n'est point de tâche qui puisse davantage exciter votre ardeur, enflammer votre enthousiasme; il n'en sera jamais qui puisse faire plus d'honneur à une génération d'hommes éclairés et libres devant l'histoire et la postérité.

XI

OBSÈQUES DE M. DE RONCHAUD

(2 août)

MESSIEURS,

Je n'élève pas la voix devant le cercueil de M. de Ronchaud, à cette heure cruelle de la séparation définitive, uniquement pour accomplir un des devoirs de ma charge et pour dire adieu en votre nom à l'un des chefs les plus éminents de l'administration des beaux-arts.

Ayant eu l'honneur et le bonheur de connaître cet homme supérieur à tant de titres, je voudrais, avant de le quitter pour toujours, essayer de dire ce que fut M. de Ronchaud pour tous ceux qui ont pu jeter un regard dans l'intimité de cette vie toute consacrée au culte des plus nobles sentiments comme des plus grandes idées, à la recherche de la vérité dans la poésie comme dans l'art, à l'adoration de la beauté.

Né dans le Jura et sur les hauteurs, c'est l'air pur des montagnes qui a dilaté son cœur, et c'est à la contemplation des sommets qui se confondent avec les cieux qu'il devait l'élévation de son âme.

Il était d'origine royaliste, mais une partie de son éducation se fit à Genève, en sorte qu'il commença de

libérer son esprit tout en gardant ses anciennes fidélités au fond du cœur. Il tenait d'ailleurs de sa patrie franc-comtoise une certaine indépendance de caractère, qui s'alliait merveilleusement à la gravité, à l'originalité de sa nature à la fois vive et réservée. Ceux qui ont connu M. de Ronchaud, dans le temps de sa jeunesse, sont restés frappés de la particulière noblesse de son visage et de son attitude. La flamme de son regard attestait le feu intérieur qui couvait en lui. Il était né poète, il écrivait et récitait des vers d'une inspiration sincère, pure et hardie, et de la plus belle facture. Il répugnait à les imprimer, aimant mieux les garder dans sa mémoire pour les privilégiés qu'il admettait dans son intimité; mais il ne pouvait empêcher à personne de ceux qui l'approchaient de reconnaître et de saluer en lui l'un de ces êtres de choix, l'une de ces natures d'élite à qui sont attribuées, par une sorte de décret mystérieux, les joies ravissantes unies aux grandes douleurs. De là, sans doute, les sympathies mêlées de respect qu'il inspirait.

Le grand poète Lamartine avait une partie de sa famille établie non loin de Saint-Lupicin, où demeurait M. Louis de Ronchaud. Ce noble jeune homme vivait là, dans la maison paternelle, avec une sœur de la plus pure beauté, dans l'oisiveté pleine de méditation et de rêves d'une jeunesse sage et sans horizons. M. de Lamartine apparut, et bientôt partit : M. de Ronchaud se leva pour le suivre et ne le quitta plus. Il fit bien. C'est une grande et douce fortune que de trouver dans la vie à qui se donner sans l'arrière-pensée de se reprendre. L'amitié est un bien si précieux qu'on ne lui fait jamais trop de sacrifices. Jamais M. de Ronchaud n'eut à regretter ceux qu'il fit à M. de Lamartine. Dans le *Cours familier de littérature*, M. de Lamartine a écrit sur le *Phidias* de M. de Ronchaud des pages qui suffiraient à lui donner l'immortalité, et M. de

Ronchaud, de son côté, a mis au devant de la dernière et populaire édition du recueil des *Discours* de M. de Lamartine une *Introduction* qui n'est pas un simple dithyrambe en l'honneur d'un ami tombé sans avoir été vaincu, mais une œuvre magistrale de politique et d'histoire, où l'on voit que M. de Ronchaud n'était pas seulement un rêveur, mais une intelligence éclairée et vigoureuse, capable de discerner les bons partis dans les conjonctures les plus compliquées, un homme d'un jugement ferme et droit et d'une rare élévation dans ses vues sur l'avenir.

M. de Ronchaud se trouva républicain sans y penser, pour ainsi dire, en s'abandonnant au cours naturel de son esprit. Pour lui, la République, ce gouvernement de liberté sans tache où la raison devrait toujours avoir le dernier mot, était encore une des formes du beau. Elle lui apparaissait comme l'idéal de gouvernement que toute âme libre doit se sentir fière de porter. Nourri des lettres antiques, il semblait à M. de Ronchaud que fonder la République en France, c'était ramener les beaux et grands jours d'Athènes et de Rome. Quoiqu'il fût étranger aux passions et aux tourments de la démocratie moderne, il avait une foi sincère et profonde dans la puissance de l'éducation pour transformer tout un peuple, et, parmi les principaux moyens de cette éducation, il mettait l'art, l'art auquel il avait dévoué sa vie, l'art qui est la manifestation de ce qu'il y a de meilleur en nous, de nos sentiments les plus désintéressés comme de nos pensées les plus impersonnelles.

M. de Ronchaud, qui n'avait pas été des vainqueurs, fut des vaincus de la République de Février. Pendant toute la durée du second empire, il se tint à l'écart, gardant, comme dit le poète, la sombre fidélité des choses tombées, mais fidèle en même temps aux amitiés qui ont été le charme et l'honneur de sa vie, tra-

vaillant avec délices aux ouvrages qui ont fait la réputation de son nom, tout en prêtant le concours de sa plume et en donnant son temps et son effort, toutes les fois qu'on faisait appel à sa bonne volonté. Il combattait pour sa cause et à ses heures. Pourquoi ne serait-il pas permis à un journaliste de rappeler que M. de Ronchaud, dans nos anciens combats pour la liberté garrottée, eut non pas un simple journal, mais une revue tuée sous lui, comme un de ces chevaux de bataille dont on aime à redire la fin glorieuse. Mais son œuvre véritable, ce ne fut pas la politique, mais l'art et la poésie. Ses vers n'étaient pas toujours aussi achevés, aussi parfaits que les poètes de nos jours, impassibles et impeccables, les exigent; mais ces vers coulent de source et souvent leur veine est des plus heureuses. M. de Ronchaud était de ceux qui sont poètes sans le faire exprès : c'est peut-être la meilleure manière de l'être. En revanche, sa critique était des plus savantes et des plus recherchées. Son livre sur la sculpture grecque a révélé dans l'artiste et dans le philosophe un sérieux et profond érudit. Personne ne savait mieux que M. de Ronchaud qu'autant il est facile de parler et d'écrire sur les arts sans s'y connaître, autant il est nécessaire de beaucoup travailler, pour exprimer sur les œuvres des autres des idées justes et précises, vraiment originales. Il s'informait longuement et méditait beaucoup. Ainsi s'expliquent et ses succès et son autorité.

Un tel homme, sous la troisième République, devait apporter son concours et prendre sa part dans cette œuvre d'éducation générale à laquelle préside le ministère de l'Instruction publique. Il avait franchi successivement à peu près tous les degrés de la hiérarchie, avant de parvenir à la direction des musées nationaux. Il y laissera, comme une trace lumineuse et durable de son passage, cette école du Louvre, où l'on forme, à

son exemple, des artistes qui connaissent tout le prix de la science et des savants habiles à tirer parti, pour la découverte et l'exposition de la vérité, de toutes les ressources de l'art. M. de Ronchaud était au Louvre comme dans sa place naturelle. Cet admirable dépôt de nos richesses ne pouvait être confié à des mains plus pures et plus dignes. Il était vraiment comme le prêtre de ce sanctuaire de l'art.

La vieillesse et les souffrances se sont brusquement abattues sur lui. Il n'y a pas longtemps encore qu'il était plein d'entrain, de gaieté, de projets et de résolutions, de santé, de force et de vie. En quelques semaines, nous l'avons vu rapidement dépérir, miné par un mal terrible qu'il supportait avec une admirable patience. J'ai eu l'honneur de recevoir sa dernière visite, la veille de son départ. Il m'apportait, avec la libérale courtoisie qui était dans ses habitudes, un objet d'art qui restera dans mes plus précieux et plus chers souvenirs. En pressant ses mains subitement amaigries, en voyant ses beaux yeux presque éteints, j'ai eu comme un fatal pressentiment; mais je ne croyais pas la mort si près, et la fatale nouvelle a été foudroyante pour moi comme pour les autres.

Notre deuil est profond, nos regrets ne sont pas près de finir. Les hommes comme M. de Ronchaud sont rares : on les pleure, on ne les oublie pas.

XII

DISTRIBUTION DES PRIX AU LYCÉE DE DIJON

(3 août)

JEUNES ÉLÈVES,

Si j'éprouve quelque difficulté à maîtriser l'émotion qui me domine en cette solennité, au moment où je me lève, à cette place, pour vous adresser la parole avec toute l'autorité de la haute magistrature intellectuelle et morale dont je suis momentanément revêtu, n'en soyez pas surpris : cette émotion est très vive, mais elle est en même temps bien légitime. Ma pensée, en effet, se reporte à quarante années dans le passé de ma vie : elle remonte vers mon père et ma mère, ces humbles, laborieux et honnêtes artisans de leur petite aisance, dont les sacrifices, à la hauteur de leur amour sans bornes pour leurs enfants, m'ont ouvert les portes de ce collège et m'ont permis de m'asseoir sur les bancs que vous occupez aujourd'hui, pour y disputer et mériter des couronnes pareilles à celles que vous allez recevoir tout à l'heure. (Applaudissements.) Cette pensée n'est pas une pensée d'orgueil, mais de reconnaissance. Il me semble que je revois et que j'entends ces êtres si chers que j'ai perdus il y a déjà

si longtemps et à qui je dois tout. Je crois retrouver sur leurs visages qui m'apparaissent ce sentiment de fierté joyeuse qui me frappait toujours, quand je rentrais à la maison pour y passer le temps des vacances, rapportant le témoignage du travail qui les payait de leurs propres peines. Oh! comme nous étions heureux! comme nous nous aimions! S'ils me voyaient aujourd'hui, que diraient-ils? (Vive émotion. — Applaudissements.)

Monsieur le recteur, monsieur le préfet, et vous, mes compatriotes, mes électeurs, mes amis anciens ou nouveaux, c'est vous qui m'avez demandé de venir ici; il m'était impossible de ne pas répondre à votre appel. Je vous remercie du fond du cœur, je vous dois la plus belle et la plus douce journée de mon existence, et j'emporterai de cette fête des impressions et des souvenirs qui ne s'effaceront jamais. (Applaudissements prolongés.)

Jeunes élèves, en faisant ce retour sur moi-même, je n'ai pas cédé seulement, croyez-le bien, à un sentiment d'exaltation personnelle que, pour rien au monde, je ne voudrais avoir eu l'hypocrisie de dissimuler; j'ai aussi pensé beaucoup à vous, à vos familles, à cette démocratie française dont nous sommes tous les enfants, et qui a maintenant de si grands devoirs à remplir envers notre patrie. Il faut bien que je vous dise ce que signifie, pour tous ceux qui voudront y réfléchir, ma présence au milieu de vous. Permettez-moi de vous faire remarquer que ma personne ne compte plus ici; mais ce qui compte, ce qui doit appeler et retenir votre attention, c'est ce fait, évident comme la lumière du jour, qu'un homme, né dans les couches profondes du peuple, peut, par la seule puissance du travail au service de convictions fermes, s'élever aux premiers rangs de notre société issue de la Révolution française, où le mérite personnel a définitivement rem-

placé la naissance et la fortune. (Bravos répétés.) Et, veuillez bien l'observer, cette ascension vers les hauteurs n'est pas propre à quelques individus plus ou moins heureusement doués par la nature, c'est le mouvement général de notre peuple. Notre société est travaillée universellement de ce besoin de monter plus haut et de gravir, à chaque génération, un degré de plus dans l'échelle infinie de la liberté, de la science et de la civilisation. (Applaudissements.) La France peut souffrir à de certaines heures de cette ardeur dans la recherche du mieux, qui est la grande passion de tous ses enfants, surtout de ceux qui sont en bas et qui aspirent à s'élever. Mais ce sont là de nobles souffrances, qui font de notre patrie un exemple et qui la désignent à l'admiration souvent jalouse du reste de l'univers. Ne nous plaignons pas de ce mal glorieux ni du trouble qu'il peut susciter dans certaines âmes. Cette ascension vers la lumière, c'est la démocratie même. Nous sommes tels que nous a faits le génie de notre race. Nous ne pourrions pas renier la Révolution française, mère de la démocratie, sans nous renier nous-mêmes. Elle est pour nous notre raison d'être et de nous développer, le principe de nos actions, la cause de nos efforts, l'origine et la fontaine de toute vie et de toute espérance. Jeunes Français qui m'écoutez, votre passé, votre présent, votre avenir, tout est là. Soyez fidèles à cette grande idée de justice et de progrès qui fait de vous les fils éclairés et libres d'une nation de citoyens maîtres de leurs destinées : dans cette fidélité, vous trouverez la force et l'honneur. (Bravos.)

Mais avant d'être des hommes, commencez par être des écoliers appliqués, laborieux, disciplinés. Ne devancez pas le temps dans sa marche rapide : vous vieillirez assez tôt. Vous avez à soutenir et à grandir la réputation de notre vieux lycée. A cet égard, recevez toutes

mes félicitations : avant-hier, à la Sorbonne, c'est avec une satisfaction profonde que j'ai entendu appeler cinq fois le lycée de Dijon dans le concours des lycées et collèges des départements. (Applaudissements prolongés.) Vous avez particulièrement brillé dans les sciences et dans l'enseignement spécial. Je m'en suis réjoui, car c'est la preuve que vous serez un jour des hommes de votre époque, avec les préoccupations de l'esprit moderne. (Bravos.) Mais ne délaissez pas les lettres antiques. N'attendez pas d'en connaître trop tard les avantages ni d'en goûter le charme et la douceur. C'est une grande supériorité dans la vie que d'avoir commencé par vivre dans le commerce des plus grands esprits qui aient pensé, médité, travaillé, et composé des chefs-d'œuvre impérissables pour le bien commum des hommes. (Applaudissements répétés.) Vous avez des maîtres qui vous disent tous les jours ces choses avec bien plus de compétence que je ne puis le faire : soyez dociles à leurs leçons; ils vivent et travaillent pour vous avec un zèle que je ne saurais trop louer, même en leur présence. Vous avez applaudi à la distinction récemment accordée à leur chef par le gouvernement de la République et qui n'était que la juste récompense décernée à sa carrière pleine de dévouement, de mérites et de services. (Bravos.) Cette récompense n'est pas la seule que j'aurais voulu donner, si un ministre pouvait faire toujours ce que l'on est en droit d'attendre de lui; mais qu'à cela ne tienne, ce qui doit venir viendra, avec la patience qui use le temps. Comment pourrait-il y avoir injustice, erreur, ou même simple oubli? Est-ce que vos succès dans les concours et dans les examens ne rappellent pas incessamment vos titres? Je les connais, et c'est moi qui voudrais avoir le temps avec moi pour vous prouver que je ne vous oublierai point. (Applaudissements.)

Notre lycée est en si grande et si pleine prospérité

que les diverses municipalités qui se sont succédé à la tête de notre chère ville de Dijon, se sont occupées à l'envi de lui trouver une installation meilleure et plus digne des destinées glorieuses que l'avenir lui réserve. Bien que je sois d'une génération qui n'abandonnera pas sans quelque mélancolie le vieux berceau de la rue Saint-Philibert où nous avons balbutié les premiers éléments des langues anciennes et modernes, où nos intelligences se sont éveillées aux premières notions des sciences et de la philosophie, je vous annonce que c'est sans regret comme sans jalousie que je prendrais plaisir à voir jeter les fondements d'un nouvel édifice : ce serait pour moi comme le complément de la fête d'aujourd'hui, car nous vous aimons, jeunes élèves, avec une sollicitude toute paternelle, et les pères dignes de ce nom ne portent jamais envie à leurs enfants. Nous vous aimons avec une tendresse éclairée et vigilante, qui est la meilleure part de notre amour pour la patrie dont vous êtes l'espoir. (Bravos prolongés.)

Ah! la patrie, cette patrie française, si noble, si glorieuse à de certains jours, et plus chère encore quand le malheur vient à fondre sur elle, et quand l'infortune semble le prix de sa gloire, nous ne l'aimerons jamais assez; c'est ce qu'il y a de plus grand, de plus auguste dans le monde, et les belles paroles que vous avez entendues tout à l'heure vous ont appris une fois de plus tout ce que nous devons faire pour la France, pour son influence et sa grandeur, pour son rayonnement et son prestige au dehors. (Applaudissements. C'est sous les drapeaux d'une libre République que vous auriez à combattre pour son honneur et pour sa vie, si jamais cette vie, cet honneur étaient menacés. Soyez prêts pour ce grand devoir, prêts jusqu'au sacrifice, jusqu'à la mort. Par là, vous mériterez d'avoir à votre tour une postérité républicaine qui vous rendra reconnaissance et respect, et ainsi continuera notre race, au

sein de la démocratie, race de preux sans peur et sans reproche, comme autrefois au temps de la noblesse et de la chevalerie, cette première incarnation de la force et de la grâce, de la bonté et de la beauté du génie de la France. (Salves d'applaudissements.)

XIII

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION

(4 août)

MESDEMOISELLES, MESSIEURS,

Le ministre des beaux-arts reprend aujourd'hui une tradition interrompue depuis quelques années, en venant apporter à ce grand établissement national le témoignage de la sollicitude du gouvernement de la République.

Ce n'est pas à dire que cette sollicitude vous ait jamais fait défaut, même au temps où le ministre n'en était pas l'organe; et vous n'avez certainement pas perdu le souvenir des discours charmants et sages, pleins de vues aussi fines qu'élevées sur l'art, remplis d'aimables conseils, que prononçait annuellement à cette fête M. Kaempfen, directeur des beaux-arts. Je le remplace aujourd'hui, mais je n'ai garde de le faire oublier. Au contraire, je voudrais vous demander de rester tout pénétrés de ses enseignements si justes et si délicats. Il n'y a rien de mieux à vous dire que ce qu'il vous disait en si bons termes, quand il vous mettait en garde à la fois contre la présomption et le

découragement, ce double écueil que l'on est exposé à rencontrer à l'entrée de toute carrière d'artiste; quand il vous répétait que cette École, si grande qu'elle soit, n'est après tout qu'une école comme les autres, et que l'on n'y apprend guère qu'à bien apprendre, quand on en sera sorti; quand il vous conseillait de mûrir et d'orner votre esprit par la lecture incessante, la méditation sévère des chefs-d'œuvre de la littérature, non pas seulement de ceux dont vous vous préparez à devenir les interprètes applaudis et admirés, mais de tous ceux qui, concourant à l'éducation générale de notre nation, sont l'honneur et la force de l'esprit humain.

Nous qui ne sommes que le public, quand nous avons l'honneur de nous adresser aux artistes ou à ceux qui aspirent à le devenir, nous ne pourrions pas, sans quelque impertinence, leur faire part de nos observations ou de nos remarques sur les détails purement techniques de l'art qu'ils étudient et qu'ils pratiquent tous les jours; nous sommes obligés, par la réserve qui nous est imposée, de nous en tenir à des considérations d'ordre général, à des indications d'ensemble sur la direction à donner à de bonnes et profitables études, à des exhortations sur le caractère auguste du grand art, manifestation magnifique de la vérité, et sur le culte qui doit lui être rendu.

Les conseils d'un ministre des beaux-arts sont nécessairement très bornés. Il ne peut guère que demander aux élèves du Conservatoire de soutenir l'antique renommée de cette noble maison, de la rajeunir par des efforts et des succès nouveaux, de la porter plus haut même, à force d'application, de persévérance, de science acquise et mise au service de la pure inspiration, à force de recherches patientes et de soin infini dans le détail des exécutions. Autrefois, au temps de la monarchie, on pouvait dire et même écrire en vers,

sans qu'une telle flatterie choquât le goût pourtant si discret des plus honnêtes gens :

Un coup d'œil de Louis enfantait des Corneilles.

Historiquement, le mot n'était point vrai. Mais, au point de vue moral, ce mot ne blesse pas moins la vérité que le goût. Le génie ne naît pas sur commande. Louis XIV disait : « L'État, c'est moi. » Aujourd'hui, l'État, c'est tout le monde; et, bien qu'il ait hérité de la puissance du grand roi et qu'à l'égard du génie à susciter quelques-uns soient tentés de lui attribuer le même privilège, l'État ne peut communiquer à personne ce qu'il n'a pas, le don divin, le feu sacré, l'étincelle du génie. Il ne peut qu'aider au génie, en lui donnant les moyens de se reconnaître et de s'élever; il ne peut que chercher les vocations et les mettre en lumière, que montrer la voie où les grands maîtres ont trouvé la gloire, tout en excitant les jeunes imaginations à tenter des voies nouvelles; mais il doit surtout garder les sources pures du grand art, veiller aux vraies traditions et les conserver. C'est le titre même de cet établissement, messieurs; si vous en voulez l'origine et la signification, les voilà.

Il faut donc bien vous persuader, jeunes élèves, qu'en venant ici vous venez à l'école, à une école qui demande, au même titre que les autres, mais peut-être plus que toutes les autres, du travail et de la peine, un travail opiniâtre, réfléchi, consciencieux, une peine dont vous ne vous souviendrez plus, car le succès, les applaudissements, la fortune et la gloire sont au bout, et tout cela fait oublier bien des ennuis et des souffrances. Cette école donne accès comme les autres à une carrière plus difficile, plus tourmentée que les autres carrières, mais c'est là ce qui excite et soutient votre zèle et votre ardeur. On ne voit pas

qu'elle soit moins fréquentée qu'à nulle autre époque. Et pourquoi le serait-elle moins ? Le goût de l'art se répand de plus en plus au sein de notre société démocratique ; la musique classique est enfin appréciée, non plus par une élite, mais par la foule, qui en fait ses délices ; les théâtres lyriques et dramatiques s'ouvrent à un public de jour en jour plus nombreux et plus délicat ; on aime l'ancien et on veut du nouveau. N'est-il pas naturel que le Conservatoire voie s'accroître le nombre de ses élèves, surtout quand on sait le dévouement à cette maison et à l'enseignement qu'elle donne de l'illustre artiste, gloire de notre école française, qui dirige tout ici avec l'assistance d'administrateurs dont l'amitié, qui a sa pudeur, m'empêche de faire l'éloge autant qu'ils le méritent ?

On a donc dû penser à rendre l'accès des classes dramatiques du Conservatoire un peu plus difficile, afin d'arriver, par une première sélection, à ne donner des leçons qu'à des élèves vraiment capables d'en profiter. On ne sera admis désormais qu'après un examen à deux degrés. Il y aura d'abord une épreuve d'admissibilité, et parmi les admissibles, à une seconde épreuve, on choisira ceux qui auront le titre d'élèves définitifs. Voilà qui ne prouve pas, messieurs, que les sujets nous manquent, mais qui prouve, au contraire, que dans cet établissement consacré aux arts on suit la grande règle de l'art qui consiste à préférer le mérite au nombre et à faire passer avant la quantité la qualité.

Le Conservatoire d'ailleurs continue à être entouré de toutes les faveurs des artistes et des amateurs éclairés. La collection d'instruments de musique en usage chez tous les peuples depuis l'antiquité et dans tous les pays, sous toutes les latitudes, s'est enrichie, grâce à la bonne entremise et aux démarches de M. Jouslain, notre consul à Java, grâce surtout à la

sympathie et aux libéralités de MM. Van Heuten, Van Hasselt, Van der Chys et de Sturler, dont j'ai tenu à citer les noms pour les signaler à votre gratitude, d'un instrument de musique javanais particulièrement curieux que l'on nomme gamelon. C'est un ensemble de plusieurs instruments qui forment tout un orchestre. Il n'existait en Europe qu'un instrument de ce genre, au musée d'Amsterdam, avant le don gracieux et important qui vient de nous être fait. C'est un témoignage de plus de cette pensée, qui n'a pas cessé d'avoir cours dans la haute société policée de l'univers, que tout homme civilisé a deux patries, la sienne et puis la France. Ces généreux Hollandais ont à ce titre bien mérité notre reconnaissance.

A côté de cet instrument original, mais quelque peu barbare, l'administration du Conservatoire pourra placer un chef-d'œuvre de plus du grand facteur Stradivarius, qui nous a été donné par le général russe Davidoff avec une sympathique effusion de cœur dont le témoignage a singulièrement ajouté au prix d'ailleurs inestimable de son cadeau. Ce sont là des joyaux que nous aimons à montrer à nos visiteurs. Ils prouvent que la France n'a pas cessé d'être aimée par ceux qui connaissent ses grandeurs, ses infortunes et la part qu'elle a eue et qu'elle garde dans la civilisation européenne.

Après ces présents dont nous sommes si fiers et si heureux, il faut parler d'un autre qui nous a vivement touchés, parce qu'il nous vient d'une ancienne pensionnaire de cette maison, sociétaire de la Comédie-Française et dont les amateurs de la gaieté, du naturel, du bon et franc sourire, de la science et du talent de bien dire n'ont pas perdu toute mémoire. Mme Ponsin a légué une somme de 12 000 francs pour fonder un prix destiné à venir en aide à la meilleure élève de la classe des femmes qui aurait besoin de secours pour

continuer ses débuts. Le prix Ponsin sera décerné cette année pour la première fois, et viendra s'ajouter à la liste des prix Nicodami, Guérineau, George Hainl, Popelin, Erard : vous voyez bien, messieurs, que nous sommes dans une école de traditions! On les y conserve toutes, même celles de la bienfaisance et de la générosité. C'est ainsi que l'on fonde les bonnes maisons, les institutions durables, celles qui défient les révolutions de la mode, bravent les caprices passagers de la vogue, et résistent même au temps qui détruit tout.

Avant de vous dire un mot de ceux que vous avez perdus pour toujours, j'adresserai le témoignage de vos fidèles sympathies à M. Mocker, qui les a emportées dans la retraite où il est entré le 1er avril 1887, en même temps que M. Mathias, compositeur distingué, virtuose éminent, dont vous garderez les bons exemples avec les habiles et savants enseignements. M. Mathias a été remplacé, ainsi que M. Le Couppey que la mort nous a enlevé également cette année, après moins d'un an de retraite glorieusement gagnée par des services d'un demi-siècle, et dont il suffit de prononcer le nom pour faire l'éloge, par MM. Alphonse Duvernoy et Henri Fissot, que j'ai l'honneur de compter tous les deux au nombre de mes amis personnels, et qui ont remporté tous les deux ensemble le premier prix, M. Duvernoy à treize ans, M. Fissot à douze ans. Les voilà tous les deux professeurs ensemble, dans cette école dont ils ont été l'ornement et la parure et dont ils vont être maintenant l'appui et la force. Ils ont depuis longtemps votre respect, comme ils avaient vos sympathies.

Le Conservatoire est encore en deuil de Mme Massart; que tous vous conduisiez à sa dernière demeure, il y a quelques jours à peine. Ce n'est pas à moi qu'il peut appartenir de célébrer ici les mérites si éclatants et si divers de Mme Massart comme virtuose et comme pro-

fesseur. Les vrais maîtres ne sont bien loués que par leurs émules, qui sont aussi leurs vrais juges. Tout ce que je puis dire, c'est que Mme Massart sera difficilement remplacée, si l'on se place au point de vue tout spécial de l'enseignement qu'elle donnait avec tant de supériorité. Elle laisse un grand vide non seulement dans les classes du Conservatoire, mais dans les cœurs de ceux qui l'ont connue. N'ayant pu me joindre à ceux qui lui ont rendu le suprême devoir, je lui adresse ici l'adieu de l'administration des beaux-arts, qu'elle honorait par sa dignité et son talent.

Une autre catastrophe a fondu sur l'art en France pendant cette année 1886-1887. Le théâtre de l'Opéra-Comique a été la proie des flammes. La ruine d'une maison, cela ne se compare pas à la disparition définitive d'un artiste. Non, sans doute, mais l'art pourrait cruellement souffrir, et les artistes eux-mêmes seraient exposés à de graves dommages, si un théâtre comme celui de l'Opéra-Comique restait trop longtemps fermé, privant la population d'un plaisir dont elle aime l'élévation, la grâce et la douceur, mettant les jeunes débutants dans l'embarras pour se produire, dispersant une troupe qui brillait par l'ensemble autant que par les sujets d'élite qu'elle avait réunis. La réouverture provisoire de l'Opéra-Comique est en ce moment l'objet des préoccupations de l'administration des beaux-arts. Les obstacles inattendus qu'a rencontrés cette affaire, dans laquelle on aurait dû trouver groupées toutes les bonnes volontés, disparaîtront devant la résolution formelle de l'administration, gardienne non seulement des intérêts des artistes, mais de l'intérêt supérieur d'une forme de l'art en qui se sont manifestés, depuis cent cinquante ans, sous tant de formes agréables et variées, les meilleures qualités et les plus heureux dons du génie français, la bonne humeur, la sensibilité fine et tendre, l'esprit élégant et vif, avec les plus

honnêtes passions. Ce que nous voulons, messieurs, c'est que tous ceux qui aiment l'opéra-comique ne soient pas trop dérangés dans leurs habitudes et leurs prédilections. Nous tenons à ne pas exposer ce genre si particulier, si délicat, si national, aux périls d'une exploitation commencée dans des conditions où il y aurait trop de chances à courir. Nous cherchons à tout concilier, une bonne et belle exécution des meilleurs chefs-d'œuvre du répertoire, des plus populaires, des plus sûrs du succès, avec le moins de risques possible, avec la continuation des traditions et des traités, en tenant compte de la situation des personnes, de leur passé et de leur avenir. Rouvrir l'Opéra-Comique pour le rouvrir, ce serait assurément quelque chose; mais nous avons plus d'ambition, nous cherchons à le rouvrir dans un emplacement, dans une salle dont le public, ne se sentant pas trop éloigné, reprenne le chemin, pour l'avoir déjà connu. On se plaint de notre lenteur : on a sans doute raison, mais rien ne se fait en un jour. Nous ne sommes pas les seuls à désirer que cette affaire finisse : les plus intéressés, ce n'est point parmi nous qu'on les trouve; et, parmi tant d'intérêts soulevés et en lutte, nous ne cherchons qu'à démêler et à faire triompher celui dont nous avons la garde, l'intérêt de ce répertoire qu'il ne faudrait pas laisser démembrer, pas plus qu'il ne faut laisser se dissoudre la compagnie qui en est l'interprète. Le public peut compter sur notre zèle et nos efforts.

Cette année, d'ailleurs, n'a pas été seulement une année de deuils et de ruines. L'Académie nationale de musique a su ajouter à son répertoire un grand opéra, *Patrie*, de M. Paladilhe, partition magnifique, tout inspirée des sentiments les plus généreux, cadre splendide où l'on a pu voir et contempler des passions aux prises et dans tout l'éclat de la vérité et de la couleur historiques. La scène française s'est enrichie d'un

nouveau chef-d'œuvre, *Francillon*, dont le succès, qui a été, dès le premier soir, un vrai triomphe, dure encore, à la grande satisfaction du public d'élite de la rue Richelieu, à la plus grande gloire de l'un des maîtres les plus hardis et les plus originaux de notre littérature contemporaine. A l'Opéra-Comique, avant le désastre qui nous l'a enlevé, un des hommes qui font le plus d'honneur à cette maison, M. Camille Saint-Saëns, avait donné *Proserpine* que je me reprocherais de ne pas saluer au passage, avec cette belle symphonie exécutée par l'illustre orchestre qui, les matinées d'hiver, attire dans cette salle la compagnie la plus choisie et la plus raffinée. Au moment même où l'Opéra-Comique s'est écroulé, une œuvre distinguée, *le Roi malgré lui*, allait peut-être prendre place parmi les gains à porter à notre actif : il y a des regrets à donner à cette victime de l'incendie du 25 mai, qui sera secourue comme les autres.

Ce qui doit nous soutenir dans cette épreuve, c'est que le Conservatoire reste fidèle à l'esprit de son institution. Ici on garde le secret de faire de brillants élèves qui deviennent plus tard des maîtres justement admirés. Je ne vous dirai rien des concours qui viennent de se terminer; on ne commente pas les décisions d'un jury tel que celui qui préside à vos épreuves; on console les vaincus, on acclame les vainqueurs, en leur promettant à tous la sollicitude éclairée de l'État, si les uns et les autres continuent à s'en rendre dignes par leurs efforts; enfin, tâche bien douce, on apporte des récompenses à ceux qui les ont méritées.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'assemblée que M. le président de la République a bien voulu, sur ma proposition, nommer chevalier de la Légion d'honneur M. Charles Lenepveu, élève de M. Ambroise Thomas, grand prix de composition musicale en 1865, professeur d'harmonie au Conservatoire, auteur de

nombreuses compositions, qui toutes attestent que dans cet artiste éminent il y a des trésors de science et de conscience, d'inspiration et d'harmonie, qu'il est temps, grand temps de mettre en pleine lumière pour l'honneur de la France et la gloire de l'art. Le *Florentin* exécuté à l'Opéra-Comique, le *Requiem* exécuté au Conservatoire, *Velléda*, connue, hélas! des Anglais, grâce au zèle de la grande artiste, Mme Patti, avant de l'être des Français, qui n'en ont entendu que des fragments, sont les titres de M. Charles Lenepveu à la décoration que je suis si heureux de lui remettre dans cette solennité.

J'apporte également la croix de chevalier de la Légion d'honneur que M. le président de la République a mise à ma disposition pour M. Maubant, professeur de l'une des classes de déclamation du Conservatoire et sociétaire de la Comédie-Française. C'est l'art classique, avec ses austères enseignements, qui est reconnu, préconisé, honoré, couronné une fois de plus dans la personne de M. Maubant, dont le caractère est égal au talent; et c'est une bonne fortune pour moi que de lui remettre ce témoignage d'une haute estime et d'une considération dont mieux que personne il connaît tout le prix.

Élèves du Conservatoire, voilà les grands enseignements de ces fêtes : le mérite y est récompensé, et les services rendus y sont exaltés, comme ils doivent l'être dans un grand et noble pays qui a le sentiment de la reconnaissance. Pour des artistes, ce n'est pas assez : leur âme ardente et passionnée poursuit la gloire; c'est leur lot, c'est leur domaine. Ce n'est pas moi qui vous détournerai de cette ambition, la plus généreuse qui puisse enflammer vos cœurs. On n'est vraiment artiste que lorsqu'on s'est tiré soi-même par son travail, par son talent, je n'ose pas dire par son génie, du sein de la foule. Le génie n'est jamais confondu avec la foule :

du premier coup il s'en empare, la domine, la possède, pour la consoler et la réjouir, pour l'exalter et l'entraîner. Aimez donc la gloire, la vraie, la pure gloire, celle que donnent les juges difficiles qui savent devancer les arrêts de la postérité. Aimez la gloire : la France l'a toujours aimée, et toujours elle a su la donner à ceux des artistes de l'étranger qui sont venus la lui demander. Je n'en veux pour preuve et pour dernier exemple que les honneurs rendus récemment par la France à ce grand Rossini que l'Italie, sa patrie de naissance, a voulu placer dans son Panthéon. Nous avons prouvé ce jour-là que les hommes illustres qui nous ont aimés, nous les traitons comme des fils adoptifs de la France. La municipalité de Florence a redemandé la dépouille mortelle de l'auteur de *Sémiranis*, de *Moïse*, du *Barbier de Séville* et de *Guillaume Tell ;* mais *Guillaume Tell*, écrit pour notre première scène lyrique, nous reste : c'est un opéra français, qui est un des plus beaux fleurons de la couronne de gloire de la France, et qui est aussi comme un trait d'affinité, de consanguinité de plus entre les deux grandes patries de l'art, entre l'Italie et la France, si bien faites pour s'aimer, s'unir et se comprendre.

Ces fêtes-là ne sont pas les fêtes d'une école, mais d'une nation et, pour mieux dire, de l'humanité. Ce sont les fêtes de la gloire; je comprends qu'elles tentent vos jeunes cœurs et qu'elles fassent vibrer vos âmes à la fois d'enthousiasme et d'espérance.

XIV

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA CÔTE-D'OR

(25 août)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

Je vous remercie de m'avoir appelé à cette réunion, et vous avez eu raison de compter sur l'empressement que je mettrais à répondre à votre invitation. En effet, messieurs, ce n'est pas seulement parce que j'accomplis en ce moment un devoir de ma charge, que je suis heureux de me trouver ici, mais c'est surtout parce que, de tout temps, j'ai aimé l'instruction populaire et ceux qui s'y dévouent. (Applaudissements.)

On ne s'est donc pas trompé, quand on vous a dit que je suis profondément attaché, sérieusement dévoué à votre état et à vos personnes. Je crois pouvoir déclarer publiquement devant vous que j'ai donné ma vie tout entière à mon parti, à la cause que je sers depuis vingt-cinq ans, avec une ardeur et une fidélité qui ne se sont jamais démenties. Mais j'ajoute immédiatement que je n'ai jamais compris, jamais servi la République que parce qu'elle est, à mes yeux, un gouvernement d'éducation générale, un gouvernement qui éclaire les générations nouvelles, pour les élever à un degré de civilisation supérieure.

Vous êtes, messieurs, des instituteurs. Sous ce titre modeste, on découvrirait sans trop de peine la plus grande idée de la société moderne. Quand la Convention nationale fonda la grande École Normale, qui fut la plus importante de ses créations scientifiques, les maîtres à qui elle confia les chaires furent appelés par elle des instituteurs. Je ne rappelle pas ce souvenir pour exalter votre orgueil; je parle ainsi, parce que c'est une vérité dont il faut que vous soyez tous pénétrés : aucun titre n'est au-dessus du vôtre.

Lorsque, dans la première ardeur de votre jeunesse, vous avez embrassé cette carrière si méritoire et si pénible de l'enseignement du peuple, vous avez choisi le poste le plus difficile de la société; vous avez assumé la tâche la plus ingrate, le labeur qui rapporte le moins et les fonctions qui exigent le plus de dévouement. Tout cela, messieurs, est fait pour exciter en vos âmes le sentiment du devoir au plus haut degré. Je ne dis pas qu'il n'y ait point là de quoi développer en vous un certain orgueil naturel, qui ne me semble pas illégitime, mais qui deviendrait mauvais, s'il n'était pas contenu par cette austère idée du devoir, dont je vous parle et qu'il faut sans cesse méditer. Aussi, le devoir d'un homme qui vient à vous, surtout quand il vous aime, c'est non seulement de vous exciter, de vous encourager et de vous soutenir, mais c'est d'abord de vous conseiller.

Une réunion de ce genre n'est pas tout à fait nouvelle pour moi. Ce que je fais aujourd'hui, je le fais à peu près tous les ans à Sombernon, à l'école même dans laquelle j'ai passé mes premières années, et où j'ai appris à lire. Chaque année, je me joins à mes collègues de la délégation cantonale, appelés à délivrer le certificat d'études aux jeunes écoliers qui se présentent pour l'obtenir. Il y a là, tous les ans, une réunion à laquelle je tiens beaucoup à ne point manquer, et je fais le voyage de Paris en Bourgogne tout exprès, pour être présent à

ce rendez-vous annuel. Ce ne sont pas seulement les élèves qui m'attirent, ce sont surtout les maîtres. C'est pour moi une occasion de leur parler. Je me retrouve encore avec les instituteurs du canton de Sombernon, quand ils se réunissent pour leurs conférences professionnelles. Il m'a toujours paru qu'en venant à ces assemblées, j'accomplissais une partie du mandat dont j'ai été honoré par mes concitoyens. (Mouvement.)

Oui, messieurs, quand je me rends au milieu des instituteurs appelés à former les générations nouvelles, je m'acquitte envers mes concitoyens, envers mes électeurs, d'une partie de ma tâche, qui n'est, à mes yeux, ni moins importante ni moins intéressante que celle qui consiste à préparer et à voter les meilleures lois. Je crois travailler à former les mœurs nouvelles. Et que vaudraient les lois, s'il n'y avait pas les mœurs pour les soutenir? (Vive approbation.)

Messieurs, cette société de secours mutuels que vous avez si sagement établie par votre initiative, à l'aide de vos propres ressources, pour vous subvenir et vous aider dans les épreuves que vous avez à traverser, n'est pas une œuvre de parti. Il n'est pas nécessaire qu'elle procède de la politique ni qu'elle s'en occupe; vous avez voulu simplement fonder une œuvre de bienfaisance, et c'est assez pour lui mériter les sympathies de tous les honnêtes gens. (Très bien! Très bien!)

Mais, messieurs, il n'est pas possible non plus de se rencontrer avec les instituteurs qui élèvent les enfants de la France républicaine, sans leur dire qu'ils sont aujourd'hui investis d'une magistrature particulière, d'un caractère fort élevé et qui doit accroître en eux le sentiment de leurs devoirs et de la haute responsabilité morale qui en découle. Vous comprenez bien à quelle partie de votre tâche quotidienne je fais allusion. Vous êtes maintenant chargés d'enseigner la morale civique. C'est un grand honneur, mais c'est

aussi une fonction délicate et qui doit parfois vous effrayer. Eh bien, messieurs, je tiens que c'est un titre d'honneur pour la République que de vous avoir confié une pareille tâche. (Nouveaux applaudissements.)

Nous vivons dans des temps laborieux et troublés, où, comme on l'a souvent dit, le plus difficile n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître.

Messieurs, représentez-vous bien que vous êtes chargés d'initier de jeunes âmes à la vie morale. Le législateur républicain ne pouvait rien faire qui fût de nature à rehausser davantage à vos yeux la profession d'instituteur, ni rien qui dût en même temps vous inspirer plus de scrupules et plus de modestie.

Messieurs, une pareille hardiesse a été blâmée. A mon avis, cependant, on a sagement agi, à la condition que cet enseignement soit compris comme une œuvre de paix et de concorde, et non pas comme une propagande, une lutte contre telle ou telle manifestation de la conscience qui doit, avant tout, rester libre et respectée. Cette législation nouvelle correspond à un état de société relativement supérieur, et dans lequel on a voulu vous ménager une place qui marquât précisément cette élévation. La République a eu confiance en vous, et elle vous l'a bien montré.

Je vous dirai très sincèrement que, si la République ne devait pas élever progressivement les générations nouvelles à un plus haut degré de moralité et de lumière, elle manquerait à sa mission; elle ne serait plus cet idéal incessamment proposé à tous ceux qui lui ont dévoué leur vie. Elle laisserait la démocratie sans gouvernail et sans boussole. Au lieu d'être le gouvernement de progrès bienfaisant que nos pères et nos maîtres ont voulu établir, elle inaugurerait, à notre honte et à notre désespoir, une ère funeste de décadence et d'anarchie, qui tromperait l'attente des générations futures.

Il résulte de là que les instituteurs sont devenus, bon gré mal gré, les principaux agents du progrès républicain, parce qu'ils sont préposés à l'éducation morale et civique de la démocratie. Messieurs, cette tâche nouvelle doit vous donner beaucoup à réfléchir, car vous avez vraiment charge d'âmes, plus qu'à aucune époque antérieure. Et cependant, permettez-moi de le dire, ce qui, à toute époque, a fait les grands instituteurs, c'est ce haut esprit de civilisation qui élève les maîtres pour élever les disciples; dans l'enseignement, tout est là.

Votre honorable et éminent président évoquait, il y a un instant, la mémoire d'un homme dont la personne est restée dans mon souvenir comme l'incarnation même de l'esprit qui animait les temps héroïques de la Révolution : je veux parler de M. le recteur Berthot, dont je vois encore la belle et majestueuse figure sous sa magnifique couronne de cheveux blancs, dont j'entends encore la voix grave et profonde retentir dans les classes de notre collège, quand il y venait pour les inspections. Je ne l'ai vu que pendant une année, — c'était en 1848, — mais sa démarche, son attitude, son langage ont laissé une impression ineffaçable dans mon esprit. Il avait été, au temps de sa jeunesse, l'un des plus forts et des plus brillants élèves de l'ancienne École polytechnique; il avait connu, pour les avoir eus pour maîtres, les plus illustres savants qui, sous l'énergique impulsion de la Convention, ont travaillé avec tant de génie et de persistance à la défense du sol national. Nous étions bien jeunes alors, mais nous savions déjà qu'il était resté profondément attaché aux grands et terribles souvenirs de cette époque; aussi, dans cette œuvre d'enseignement à laquelle il était associé, il avait apporté la passion vraie, résolue, sûre d'elle-même, qui fait les hommes d'autorité, et il était impossible, même à des écoliers de douze ans, de le voir sans se sentir pénétré du plus profond res-

pect. Quand il donnait un conseil, on sentait qu'on avait devant soi une conscience sévère qui donnait, qui imposait un ordre. (Applaudissements.)

Messieurs, c'est à former des consciences, c'est à faire des hommes, dans le sens le plus élevé du mot, que vous devez vous appliquer. Les familles vous amènent de petits enfants qui sortent à peine de leurs premiers langes; on vous les confie trop souvent pour s'en débarrasser et pour vous en embarrasser. (Sourires.)

Savez-vous ce que je vous demande? c'est que ces premières difficultés, ces premières misères de votre état ne vous fassent pas oublier tout ce que vous devez de soins à ces jeunes intelligences qui vont s'ouvrir pour recueillir vos premières leçons. Je voudrais que vous comprissiez, dès les premiers jours, que vous êtes en présence de jeunes et frêles plantes que vous devez vous attacher à cultiver avec une incessante sollicitude. Vous avez devant vous de jeunes esprits qu'il faut savoir prendre, non pas pour les briser ou pour les jeter dans un moule uniforme d'où ils ne pourront plus s'échapper et qui ne laissera rien subsister de leur primitive originalité, mais au contraire pour les élever comme des fleurs tendres et délicates dont on excite la croissance régulière en leur donnant un tuteur, sans les briser ni les flétrir. (Très bien! très bien!)

La base de l'éducation que vous avez à distribuer doit être le sentiment de la liberté entendue comme elle doit l'être, c'est-à-dire non pas comme le pouvoir de faire tout ce que l'on veut sans règle ni mesure — il n'y a pas d'idée plus fausse ni plus funeste. (Mouvement d'attention.) Sachez-le, messieurs, et dites-le bien autour de vous, un homme qui s'attribue le pouvoir de faire tout ce qu'il veut n'est pas un homme libre; il n'est que trop souvent l'esclave de ses passions, de ses préjugés, de ses erreurs. La liberté bien comprise donne moins

de droits qu'elle n'impose de devoirs; elle crée en particulier l'obligation d'obéir à la conscience, qui ne transige pas avec la loi du devoir. Il n'y a, en effet, d'homme vraiment libre que celui qui se dirige d'après les conseils de cette voix intime, que l'on n'interroge jamais en vain, en face d'un acte à faire ou d'une résolution à prendre.

Messieurs, vous êtes enfants de la démocratie comme je le suis moi-même; comme vous, j'ai été élevé dans les écoles publiques où vous enseignez aujourd'hui; comme vous, je dois tout à mes maîtres, surtout aux premiers en date de mes maîtres. J'ai eu l'incomparable fortune d'avoir pour instituteur le meilleur, le plus dévoué, le plus grand maître que j'aie jamais rencontré dans ma vie. J'ai passé par bien des classes, dans bien des établissements, j'ai connu bien des professeurs, quelques-uns très illustres, mais je dois dire, parce que c'est la vérité, que je n'ai jamais rencontré un maître pareil à celui qui m'a donné mes premières leçons dans mon enfance. Il s'appelait Hippolyte Charlut. Aucun de ceux qui ont passé par ses mains ne l'oubliera jamais. C'était un homme qui avait le don de se faire écouter en se faisant aimer. Messieurs, dans votre noble état, il n'y a pas d'autre secret, et je suis presque tenté de vous dire ce que disait le grand homme qu'on appelle le grand apôtre et qui mérite ce nom, car c'est bien la plus grande âme d'apôtre que le monde ait jamais vue : « C'est en vain que j'aurais la puissance, la richesse et l'éloquence, à quoi me serviraient tous ces dons? Je ne suis rien, je ne peux rien, si je n'ai pas la charité! »

Eh bien, le professeur, l'instituteur, le maître n'est rien, s'il n'a pas l'amour de son état, qui est l'amour de l'enfance élevé à la hauteur de l'amour de la patrie dont les enfants sont la vivante et radieuse espérance. (Vive approbation.)

C'est là ce qui fait votre mission si honorable et si grande; mais c'est là aussi ce qui doit vous inspirer un si profond sentiment de votre responsabilité vis-à-vis de vos élèves et de votre pays. Vous vivez au sein de cette démocratie qui nous a faits tous ce que nous sommes. Il est à peine nécessaire de vous dire qu'aujourd'hui cette démocratie est non seulement la souveraine maîtresse de la France, mais qu'elle en est la souveraine définitive, contre laquelle toutes les factions du passé viendront infailliblement se briser. Quelque orage qui puisse passer sur notre pays, on n'arrachera pas la France à la démocratie qui en a définitivement pris possession. (Très bien! très bien!)

Mais si la démocratie est une grande puissance, la France aussi compte pour beaucoup dans la civilisation, et la démocratie a des devoirs austères à remplir envers ce vieux pays de France qui a des traditions à garder, tout un long passé de gloire à soutenir, qui a même des préjugés qu'il faut savoir respecter, — tout en travaillant à les réformer, — car la France est respectable jusque dans ses préjugés. Il faut l'aimer quand elle souffre, il faut ne point la délaisser quand elle pleure, et il faut la servir encore, même quand elle se trompe! (Applaudissements.)

C'est pour la France que vous devez travailler à faire l'éducation de la démocratie, en la transformant par la science, en la préparant par la libre discussion au libre gouvernement d'elle-même. A cette démocratie, que ne reproche-t-on pas? On l'accuse d'être légère et mobile, envieuse et turbulente, d'être trop confiante en même temps que trop présomptueuse.

Ce sont là de bien vilains défauts dont il faut nous corriger, si nous avons le malheur de les avoir. Je ne les crois pas exclusivement propres à notre race; ne seraient-ils pas le produit de cet échauffement général des esprits qui se produit toujours, lorsque la liberté

commence à rayonner sur un grand pays dont les mœurs vraiment libres ne sont pas encore formées? Les uns et les autres, nous devons nous appliquer à faire que peu à peu ces forces jeunes et nouvelles se règlent en se tempérant elles-mêmes.

Il en est de la démocratie comme de toutes les puissances, elle a ses flatteurs. Apprenons-lui que son plus grand intérêt lui conseille de ne les point écouter. La démocratie croit, dans l'enivrement tout nouveau de sa puissance, que la liberté est le pouvoir de tout faire, sans voir que la liberté ainsi comprise, c'est l'absence de toute loi, tandis qu'il n'y a de véritable liberté que sous la loi. Il faut que vous lui appreniez ces choses, en formant des consciences libres pour des citoyens libres. (Très bien! très bien!) C'est là ce qu'attendent de vous vos élèves, leurs familles, le pays tout entier.

Je pourrais, messieurs, vous parler sur ce sujet bien longtemps. Je vous reverrais demain que je recommencerais de grand cœur avec vous cet entretien sur l'éducation morale et civique, avec la même passion pour les idées que je viens de vous exposer, avec le même désir d'être compris, écouté et suivi par vous. Je n'ajoute plus qu'un mot.

Vous avez formé entre vous une société de secours mutuels dont vous appréciez tous les jours davantage les bienfaits; c'est une œuvre de sage et honnête prévoyance, à laquelle tous les gens de bien sont heureux d'applaudir. Vous avez habilement agi en prenant la forme de la mutualité. Vous avez placé à votre tête un président qui mérite toute votre confiance; vous ne pouviez pas en choisir un plus digne et plus dévoué que l'honorable M. Charles Muteau. (Applaudissements unanimes.)

Cette petite République dans la grande est assez bien constituée pour servir d'exemple. Vous vous admi-

nistrez vous-mêmes, un accord parfait règne entre vous et vous faites le bien. Tous les gouvernements n'ont pas d'autre tâche; ils devraient bien vous imiter dans vos lois et dans vos actes. (Sourires.)

Aussi je me plais à vous dire que je tiens à entrer dans cette petite République qui est ouverte, et je vous prie de m'inscrire au nombre de vos sociétaires adhérents. (Approbation.)

Je me suis décidé à vous demander mon admission, non pas pour que vous gardiez le souvenir de cette visite, mais pour que vous sachiez qu'il est impossible à un homme de cœur de se trouver en face d'autres hommes de cœur sans leur tendre la main, et pour que vous ayez conscience que votre exemple a été compris et jugé digne d'être encouragé et suivi. Mon plus sincère désir serait de vous amener de nouveaux sociétaires.

C'est pour cela que je désirerais que la publicité qui sera peut-être donnée à cette séance servît à bien faire connaître ce que valent l'œuvre et la société que je suis venu encourager, non pas tant comme votre chef, mais comme député de ce pays et représentant de mes concitoyens, mais comme républicain et comme Français. (Très bien, très bien!)

A tous ces titres, je vous demande la permission d'en ajouter un autre qui ne m'est pas moins cher : je suis venu vous parler comme collaborateur, presque comme un confrère, car je me regarde comme un des instituteurs de cette démocratie française à laquelle je dois tout et que j'ai eu de tout temps l'ambition de servir. J'ai, moi aussi, dévoué ma vie à l'instruction civique et morale de mon parti ; c'est pourquoi vous me voyez allant de ville en ville pour y porter la parole. Le dimanche, je n'ai pas de plus grande joie que de me rendre au milieu de mes concitoyens pour les entretenir des grandes idées, des grands intérêts qui doivent

faire la France plus forte, plus prospère et plus honorée parmi les nations. Je m'honore de poursuivre cette tâche. Je n'en connais pas de plus honorable ni de plus utile. C'est ma manière de servir la République que de faire des républicains. On vous racontera à ce propos toutes sortes de choses, on vous dira notamment que je fais de la politique de parti. J'ai passé la plus grande, la meilleure partie de ma vie politique à côté d'un homme dont on a parlé tout à l'heure sans prononcer son nom, mais dont le souvenir, présent à toutes les mémoires, a suffi pour remplir mes yeux de larmes. (Sensation.)

Sous la direction de cet homme, dont le cœur était aussi grand que l'esprit, nous avons cessé de faire de la politique de parti, le jour où la République est devenue le gouvernement de la nation. Nous avons un parti, que nous avons fidèlement servi et auquel nous sommes restés sincèrement attachés. Nous avons travaillé à faire que notre parti, le parti républicain, fût un jour digne de gouverner la France, et nous pensons toujours, comme l'illustre chef et ami que nous avons perdu, que c'est à cette condition seule que la démocratie républicaine poursuivra ses glorieuses destinées : il faut de toute nécessité qu'elle soit digne et capable d'être le gouvernement de la nation. (Bravos et applaudissements.) Toute notre politique peut se résumer dans cette simple formule.

J'ignore, messieurs, si j'aurai l'occasion de vous revoir dans les mêmes circonstances; mais si la même réunion a lieu l'année prochaine, j'y reviendrai, quel que puisse être à cette époque mon rôle officiel; j'y reviendrai pour me retrouver au milieu de mes cosociétaires.

Je vous quitte donc, en vous souhaitant, ce dont vous avez le plus grand besoin, une bonne santé, avec la foi en votre œuvre, et sans trop de confiance en vous-

mêmes; en vous souhaitant surtout un amour sans bornes de l'enfance, qui est l'avenir de la patrie, un amour sans bornes de la France, qui porte en elle l'avenir de l'humanité. (Double salve d'applaudissements.)

XV

INAUGURATION DE LA STATUE DE BÉNÉDICT SAUSSURE ET DE JACQUES BALMAT

(28 août)

MESSIEURS,

La fête qui nous rassemble aujourd'hui honore singulièrement le pays qui l'offre à ses hôtes. Ce n'est pas seulement pour acquitter un devoir de reconnaissance envers Bénédict de Saussure, l'illustre savant genevois qui a tant aimé les Alpes savoisiennes et tant contribué à les faire connaître, envers Jacques Balmat, le fils légendaire de cette belle vallée qui a déjà ici une pierre commémorative, que la ville de Chamonix, dont le nom est célèbre dans le monde entier et qui reçoit chaque année tant de visiteurs accourus de tous les points du globe, a élevé ce monument en l'honneur des deux hommes qui ont les premiers foulé de leurs pas les sommets jusqu'à eux inconnus et indomptés du mont Blanc.

Chamonix et les vallées voisines doivent beaucoup à Balmat et à Saussure. Ces deux hommes, le savant au génie patient et perspicace, et le guide intrépide et passionné, ont beaucoup fait pour la fortune et la gloire de ce pays. Ils l'ont doté d'une grande richesse, en le

dotant d'une grande industrie, qui a sans doute comme les autres ses bonnes et ses mauvaises années, mais qui n'a cessé de se développer et de multiplier parmi vous ses bienfaits. Aussi bien, personne n'aurait songé à s'étonner si, à l'exemple de tant d'autres contrées, qui l'ont fait avant vous, vous aviez voulu attester par le bronze et la pierre vos sentiments de gratitude à l'égard de ceux qui ont donné, en même temps que la célébrité à ces vallées longtemps inaccessibles, l'aisance, l'indépendance, la civilisation à leurs habitants. Mais telle n'a pas été la pensée première et dominante de ceux qui ont associé leurs efforts pour doter Chamonix du monument que l'on vient de découvrir à nos yeux. (Mouvement d'attention.)

Certes, le sentiment de la reconnaissance est admirable, et l'humanité fera toujours bien de consacrer la mémoire de ses bienfaiteurs; mais ici la pensée initiale et maîtresse me semble plus haute, parce qu'elle est plus désintéressée. Ce que l'on a voulu glorifier ici, dans la personne des deux hommes qui composent ce groupe d'une si belle et si généreuse inspiration, c'est la conquête par l'humanité de l'un des points culminants de la planète qu'elle habite et dont elle fait peu à peu son domaine; c'est l'alliance de la science la plus circonspecte et de la passion la plus hardie; c'est l'acte de la résolution la plus rare au service des plus hautes pensées; c'est enfin l'union intime entre deux êtres faits pour se rencontrer, se comprendre et se compléter : partis tous les deux des points les plus opposés de la société de leur temps, nés dans deux patries différentes, associant leur soif de connaître, chacun à son point de vue, combinant leurs efforts, celui-ci apportant le trésor de ses observations et de ses recherches antérieures, celui-là sa force physique, son adresse corporelle, la vigueur de son tempérament, l'ardeur de son dévouement, égale à celle de son courage, et, tous les

deux, l'un avec l'autre, l'un par l'autre, maîtrisant les puissances incoercibles de la nature et prenant possession pour notre race de l'inconnu réputé jusqu'à eux inconnaissable, et le livrant à la curiosité des gens du monde, aux méditations des savants, pour le bien commun de l'humanité. (Très bien! très bien! Vifs applaudissements).

Messieurs, nulle fête ne me semble plus belle que celle-ci. Dans le paysage grandiose où nous sommes, ne trouvez-vous pas qu'elle est bien à sa place? C'est la fête du génie de l'homme et de sa vertu domptant les forces redoutables des éléments qui nous ont si longtemps effrayés et dominés; c'est la fête de la science et de la civilisation. Elle devait attirer ici tous vos visiteurs habituels, tous ces hôtes accoutumés de vos belles vallées, vos sages et hospitaliers voisins de la libre Helvétie, les hardis et persévérants explorateurs de vos montagnes, les alpinistes de tous les pays et de toutes les langues. Vous avez pensé qu'à cette solennité le gouvernement de la République avait sa place marquée, et c'est le ministre de l'instruction publique de la France que vous avez bien voulu appeler à exercer en votre nom l'hospitalité que vous offrez à tant d'étrangers venus des extrémités de l'univers. (Applaudissements unanimes.) Grâces vous en soient rendues, messieurs. C'est un grand honneur que vous m'avez fait, et qui restera dans mon souvenir, associé à l'image ineffaçable de ce sublime mont Blanc, qui est véritablement le héros de la fête. (Nouveaux applaudissements et bravos répétés.)

Vous n'attendez pas de moi que je retrace l'histoire de Bénédict de Saussure et de Jacques Balmat. Cette histoire est bien connue de la plupart de ceux qui sont ici; et d'ailleurs, pour la raconter une fois de plus, il y a dans cette assemblée des hommes qui ont déjà écrit des livres à la hauteur de ce grand sujet et qui ont montré, par leurs actes comme par leurs écrits, qu'ils

étaient dignes de suivre les traces de ces illustres explorateurs des régions alpestres. (Assentiment.) Je voudrais m'en tenir à quelques observations générales qu'il me semble impossible de ne point faire, quand on arrête un instant sa pensée sur la découverte du mont Blanc et sur les hommes qui ont su l'accomplir.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'époque toute récente de cette découverte : nous célébrons aujourd'hui le centenaire de l'ascension de Bénédict de Saussure et de Jacques Balmat. Un siècle! Il y a un siècle que le savant genevois, d'un geste d'orgueil bien légitime, a frappé de son pied irrité le sommet enfin atteint de cette montagne qu'il avait contemplée, mesurée, convoitée de ses regards pendant vingt-sept années de sa vie. Que sont ces chiffres, messieurs, vingt-sept ans, cent ans, à côté de cette accumulation d'années vraiment innombrables que le mont Blanc sous sa neige éternelle porte avec une impassible et inaltérable sérénité! Est-ce que cela compte? Autant vaudrait rapprocher le fini de l'infini : il n'y a point de commune mesure.

Et cependant l'homme s'est approché du géant et a fini par le vaincre! C'est que l'homme porte en lui quelque chose de plus sublime que la plus sublime des montagnes, et que la plus inaccessible des choses finies doit se courber devant ce quelque chose qui, tout en ne comprenant pas l'infini, en a cependant l'idée; ce quelque chose, c'est la raison, cette lumière qui, avec le temps, a fini par éclairer pour nous toutes les parties obscures de l'univers.

Ce mont Blanc, depuis que l'humanité tient des annales, a vu passer des générations entières de peuples. Il est au centre de la civilisation, et les nations les plus illustres du monde ont vécu, prospéré, grandi et péri à son ombre. Comment se fait-il qu'il ait été connu si tard?

A cette question, messieurs, il n'y a qu'une réponse. Ce n'est pas l'imagination de l'homme qui pouvait

faire la conquête du mont Blanc, c'était sa raison ; et la raison de l'homme, c'est la science, qui, dans le cours éternel des choses, ne vient qu'après la poésie. Les anciens poètes n'ont pas même eu l'idée de chanter le roi des Alpes. On ne l'aborde pas familièrement : il se dérobe par tant de côtés, et puis il est si trompeur dans son aspect immuable ! Qui ne croirait, à le voir, que c'est comme un riche manteau de neige éternellement vierge qui le recouvre de ses plis splendides et dont la vue ne peut soutenir l'éclat ? Et cependant qui ne sait aujourd'hui que ce manteau de neige, quand on est assez audacieux et assez heureux pour le fouler, couvre ou plutôt offre le théâtre des plus prodigieux bouleversements, des plus affreux cataclysmes, du plus épouvantable chaos que la nature puisse montrer à l'homme de sang-froid, capable d'observer et d'étudier? Ajoutez que, dans cette paisible sérénité, dans ce calme qui semble comme la manifestation des choses éternelles, tout n'est qu'apparence : les distances à parcourir sont très longues, là surtout où l'on pourrait croire qu'il n'y a plus que quelques pas à faire ; les obstacles surgissent inattendus ; c'est entre l'abîme et l'avalanche qu'il faut les aborder et les tourner, et la plupart du temps ils restent infranchissables. On ne sait tout cela qu'autant que l'on s'est risqué dans cette aventure effrayante. Les poètes, surtout ceux de l'antiquité, pouvaient célébrer les beaux sites de la Grèce et de l'Italie, chanter les neiges charmantes du mont Ida qui cachaient les amours des dieux, ou les bois verdoyants qui ombrageaient les agréables passe-temps des chastes muses conduites par le divin Apollon. Mais quant à soupçonner la sublime horreur des hautes cimes, qui sont au-dessus même des tempêtes, ils n'y songeaient point, n'ayant pas besoin de ces trop imposantes montagnes pour ravir les hommes. (Très bien ! très bien ! bravos répétés.)

Et pourtant le mont Blanc était toujours là, comme une énigme inquiétante pour l'esprit. C'est la première impression qu'il cause. Dès qu'on l'a vu, on ne peut plus arrêter ses regards sur aucun autre objet. Aussi longtemps que l'on reste en son auguste présence, il vous tient, il vous domine. Et, tout de suite, un désir effréné vous vient au cœur. Oh! s'il était possible d'aller jusqu'à lui, de le connaitre et de le posséder!

Il n'était nul besoin d'être savant comme Bénédict de Saussure pour être en proie à cette passion violente. Bien avant lui, tous les pâtres des vallées, tous les hôtes de la montagne l'avaient éprouvée. C'est cette passion qui a fait Jacques Balmat. C'est elle qui a d'abord enflammé son courage, c'est elle qui a soutenu sa patience. Il a eu la gloire de monter le premier au faite, et il a eu ensuite cette autre gloire, plus grande que la première, d'y faire monter ses amis, Paccard, d'abord, et enfin Bénédict de Saussure. Mais il y avait déjà longtemps qu'il recevait les conseils du savant, qu'il suivait ses indications, qu'il se guidait, lui qui devait être le guide par excellence, d'après ses vues théoriques confirmées par l'expérience. La science a servi l'adresse, et l'adresse a servi la science! (Vifs applaudissements. Mouvement.) Ainsi la conquête a été faite : voilà qui n'a rien de commun avec les chants aimables de l'antiquité. Que l'imagination cède ici le pas à la raison! Il en avait déjà été de même pour la découverte du nouveau monde : Christophe Colomb a fait œuvre de science et de calcul. On dit que c'était un homme de foi! Eh! qui le nie! Christophe Colomb avait la foi, comme Balmat et Saussure l'ont eue, au même degré, la foi en leur œuvre, la foi qui, dans cette occasion, a non pas transporté la montagne, mais qui l'a vaincue et asservie, ce qui est plus certain et ce qui vaut mieux. (Adhésion générale et bravos.)

Convenons donc que la découverte du mont Blanc

ne pouvait s'accomplir qu'à une époque où les hommes de science, cherchant les origines de toutes choses, aborderaient tous les problèmes que peut se poser l'esprit humain sans autre souci, sans autre visée que de découvrir la vérité et de la répandre, en dehors et au-dessus de tous les préjugés, de toutes les croyances, de toutes les superstitions et de toutes les terreurs. Cette époque, messieurs, a été la fin du XVIIIe siècle, le grand siècle, comme nous disons aujourd'hui dans notre filiale reconnaissance, nous qui sommes issus de la Révolution française et qui avons pour mission de la couronner, après un siècle de tourmente, de fièvre et de combats, par le règne glorieux et fécond de la démocratie.

A cet égard, le monument devant lequel nous sommes ne parle pas moins à notre esprit qu'à notre cœur. Comme je viens de vous le dire, messieurs, ce groupe représente l'alliance du génie intellectuel, et de l'adresse et de la force corporelles, unis pour l'application d'une haute et commune pensée. Il représente aussi l'alliance des deux classes de la société qui peuvent tout quand elles s'entendent, qui sont impuissantes quand elles se divisent et se combattent. (Applaudissements.) Bénédict de Saussure, d'ancienne famille genevoise, de fortune assise, de sévère éducation, était un homme de haute autorité morale ; il avait de l'ascendant ; il le faisait servir à l'éducation, à l'élévation de ceux qui étaient au-dessous de lui. Jacques Balmat, plébéien obscur, plein de curiosité et d'intelligence, aimait les hommes de science, les écoutait, les respectait. L'air vivifiant et pur de ces montagnes lui avait inspiré l'amour de la liberté, le goût des aventures. « Nulle part autant que dans les Alpes, a dit le grand maître J. Michelet, on ne sent plus les libertés de l'âme » ; mais ici, dans ces vallées, si l'on a la passion de l'indépendance intellectuelle, on a le

jugement droit et sain; on sait le prix d'un bon conseil et on ne craint pas de le rechercher pour le suivre. Ainsi Saussure et Balmat se sont rencontrés, compris et complétés. Et les voilà tous les deux dans leur ascension commune, non plus vers le mont Blanc, mais vers la gloire et l'immortalité! Ils ont laissé un grand nom avec des bienfaits sans nombre : voilà ce qu'a produit leur alliance. (Sensation. — Applaudissements prolongés.)

Oh! messieurs, s'il était permis à votre hôte d'un jour, s'il était permis à un homme qui a dévoué sa vie à cette démocratie républicaine qui est son parti et qui seule peut désormais soutenir et porter le rôle glorieux de la France à travers le monde et dans l'histoire, s'il lui était permis d'exprimer un vœu, qui est, je le crois du moins, d'une haute portée sociale et politique, et qui, en tout cas, est le fond même de mon âme, je dirais que ce groupe doit être pour tous une leçon, et j'exprimerais ce vœu, que dans la France moderne, dans la démocratie de nos jours, dans celle de l'avenir, il y ait toujours cette alliance de la science et du travail, cette union de ceux qui savent avec ceux qui peuvent, cette fusion des intelligences et des classes qui feraient la patrie si forte, si heureuse et si glorieuse. (Adhésion. — Longs applaudissements.)

« Oui, messieurs, si notre démocratie était unie dans ses éléments divers, comme ces deux hommes qui se donnent ici la main pour s'aider à monter et à gravir les hauts sommets, nous aussi, nous pourrions dire : Allons! courage, patience! nous arriverons, voilà le faîte! Voilà l'idéal! plus haut! plus haut! Encore! nous y voilà, en plein ciel! La justice et la vérité rayonnent sur nos têtes, et nous aussi, nous avons vaincu, asservi les vieilles forces du passé, comme de Saussure et Balmat ont vaincu, asservi la nature! » (Salves d'applaudissements et acclamations répétées.)

XVI

BANQUET DE CHAMONIX

(28 août)

Mesdames, mes chers concitoyens, et vous, messieurs les étrangers, qui êtes nos hôtes, toujours bien accueillis, je prends la parole le dernier, et, pourquoi ne le dirais-je pas? je la prends avec grand plaisir, mais aussi avec un certain embarras. Que vais-je vous dire après tout ce que vous avez entendu? Cependant, comme ce que j'ai à vous dire consiste surtout dans une déclaration qui se fait toujours avec le plus doux et le plus charmant de tous les mots, dans toutes les langues; comme je me lève en ce moment pour vous dire que je vous remercie et que je vous aime, je ne crains pas le danger de vous paraître importun. (Approbation générale et applaudissements.)

Je ne suis pas, mes concitoyens de la Haute-Savoie, tout à fait un étranger pour vous. Ce n'est pas la première fois que je vous vois; et bien que Chamonix me fût inconnu hier encore, ce n'est pas la première fois que j'ai senti battre le cœur des Savoyards. Il y a longtemps que je sais de quels mouvements généreux il est animé pour la République. (Oui! oui! applaudissements.)

C'est en 1872 que je suis venu dans ce noble et

beau pays, pour la première fois, avec mon cher et grand ami Gambetta, dont vous avez tout à l'heure prononcé le nom, pour rappeler qu'il avait été un des premiers inscrits parmi les membres de la société du Club-Alpin. Hélas! vous me demandez aujourd'hui de le remplacer sur vos listes; oh! oui, j'accepte, et de grand cœur; je voudrais mériter de le remplacer aussi dans votre affection, en vous rendant tous les services qu'il n'aurait pas manqué de vous rendre lui-même. Je viens à vous du même cœur, et vous ne vous trompez point, en me faisant accueil. On a souvent invoqué son souvenir dans cette journée de fête. Soyez-en remerciés. Rien n'est si bon, si doux que la mémoire du cœur. (Adhésion générale et vifs applaudissements.)

Je savais bien que nos concitoyens de la Haute-Savoie n'ont jamais oublié Gambetta. Quant à lui, jusqu'à la fin de sa vie, il avait gardé un souvenir ineffaçable de ce voyage qui, commencé le 21 septembre 1872, a fini, après une course vraiment triomphale, le 1er octobre. Vous tous qui avez pris place dans nos Assemblées législatives, vous, messieurs les sénateurs, vous, mes chers collègues de la Chambre, vous étiez là pour l'accompagner, le soutenir, l'entendre et l'acclamer; vous avez assisté à cette première éducation de la démocratie française dont Gambetta a été l'initiateur, en commençant par votre pays. Vous savez dans quelles conditions et combien peu nous étions à cette époque : empêchés, gênés, épiés, dénoncés, pourchassés. Mais Gambetta, qui avait dans sa mission républicaine une foi égale à celle des deux hommes que représente le groupe inauguré ce matin, Gambetta, qui savait, lui aussi, qu'il surmonterait tous les obstacles, recommandait à tout le monde la sagesse, la patience, la persévérance; il ne doutait pas que la démocratie, groupée derrière lui, ne parvînt à gravir les sommets les plus escarpés, à triompher de tous les obstacles pour

atteindre enfin le faîte, le sommet où l'on placerait la République en souveraine incontestée de la France. (Très bien! très bien! et applaudissements répétés.)

Cette mémorable campagne de 1872 nous a attachés, nous autres gambettistes, par des liens indissolubles à la Savoie, qui nous avait si bien accueillis. En venant ici, je savais retrouver des compatriotes définitivement rattachés à la France, des hommes qui sont de notre race, qui parlent notre langue et qui sont rentrés au foyer paternel pour ne plus s'en éloigner, semblables à ces enfants de vos pauvres familles qui, partis bien loin pour aller chercher fortune, finissent toujours par revenir au bercail paternel, parce qu'au fond ils ne l'ont jamais quitté sans esprit de retour. (Vive et unanime adhésion. — Applaudissements et bravos.)

J'étais donc bien sûr, messieurs, de vous retrouver avec le même esprit de sage politique et de fidèle persévérance. Vos députés, vos sénateurs sont avec nous depuis l'origine de nos luttes pour la fondation de la République en France. Ils savent bien ce qu'ils veulent; ils nous connaissent comme ils vous connaissent vous-mêmes. Aussi je suis bien heureux d'être assisté par eux au moment où, parlant au nom du gouvernement de la République, j'exprime cette idée qui n'est pas nouvelle pour eux, à savoir qu'il n'y a de salut, de prospérité et de grandeur pour la France que si notre démocratie adopte enfin une politique de pacification républicaine. Cette pacification, messieurs, nous ne l'obtiendrons que par l'éducation générale de la démocratie. C'est là ce qui m'attache moins au titre qu'aux fonctions qui m'ont été attribuées par la confiance de M. le Président de la République.

Ministre de l'instruction publique, je me regarde, à tort ou à raison, comme ayant charge et mandat d'instituteur politique et moral de cette démocratie dont je suis et à qui je dois tout. Voyager et parler à

ce double titre devant mes concitoyens m'a toujours paru l'une des parties les plus importantes de mes fonctions publiques, et quand je constate, comme aujourd'hui, les heureux résultats que l'on pourrait se promettre de cette mission, si elle pouvait être partout poursuivie, je déclare que je suis payé bien au delà des peines et des fatigues qu'elle peut m'imposer. (Salves d'applaudissements et bravos.)

Comment ne serais-je pas touché de la sympathie que l'on me témoigne, pour la façon dont je m'acquitte de ma tâche, quand je la vois si bien comprise par mes auditeurs et, en particulier, par les représentants illustres de la science accourus à cette fête pour honorer Saussure et dont vous avez pu entendre, à deux reprises différentes, les conseils si sages et la parole si autorisée? On nous a quelquefois raillés, sans bien nous comprendre, de vouloir faire ce qu'on appelle de la politique scientifique. Messieurs, nous n'avons pas la prétention de dire que la politique, qui est l'art de gouverner les hommes, ait cessé d'être le plus difficile, le plus laborieux et le plus ingrat de tous les arts (on rit), pour devenir une science. Non, quand on a parlé de politique scientifique, on a voulu dire qu'il était temps de substituer la raison au sentiment dans la conduite des affaires publiques, et de faire prédominer le calcul et la prévoyance sur les ardeurs irréfléchies et sur la fougue qui ne sait ou ne veut se contenir. Il faut, messieurs, que cette évolution s'accomplisse, si nous voulons appeler au gouvernement les plus purs, les plus capables, les plus dignes; et il faut que la direction des affaires soit confiée aux mains les plus sages et les plus expérimentées, si nous voulons que le pays tout entier prenne confiance dans les institutions que la démocratie lui a données. (Mouvement d'adhésion.)

C'est là, messieurs, ce qu'on a voulu dire quand on a prononcé pour la première fois ce mot de politique

scientifique. Si j'ajoute que, pour nous, la politique générale, la politique de progrès et de civilisation consiste à ne plus faire entre-tuer les hommes, mais à les éclairer en les gouvernant d'après les règles tracées par la science sociale qui est en train de se constituer, j'aurai donné la définition complète de la politique scientifique telle que nous l'avons toujours comprise (Applaudissements prolongés. — Assentiment unanime.)

Messieurs, pourquoi serait-il vrai que la République est le plus noble des gouvernements, si ce n'est point parce qu'elle invite les hommes à se servir de leur raison pour se gouverner? Ici encore, les politiques vraiment modernes donnent la main aux savants. Et le grand Gambetta — que je ne me lasse pas de citer — aimait à dire souvent que la République de ses rêves ne serait vraiment fondée que le jour où le sénat de la République pourrait être considéré comme l'Institut qui est au sommet de l'édifice de notre enseignement national comme le sénat de l'esprit humain. (Mouvement.)

Messieurs, cet idéal reste le nôtre. Aussi quand on invite le gouvernement de la République à se faire représenter dans une fête qui a pour but d'honorer et de glorifier des hommes à qui l'on est redevable des progrès de la science, c'est-à-dire de la civilisation, ainsi que je l'ai dit ce matin, sa place est d'avance marquée dans de semblables fêtes. Il faut ajouter qu'aujourd'hui, à l'honneur de glorifier la science se joignait un autre honneur, celui de recevoir avec vous et en votre nom ces étrangers à qui vous offrez chaque année l'hospitalité, ces aimables voisins de la libre Suisse dont vous recevez toujours la visite avec plaisir. A vos hôtes étrangers je dirai hautement que nous formons des vœux ardents pour qu'ils continuent à venir dans cette douce, paisible et hospitalière France, dans

cette Savoie si aimable, si honnête et si laborieuse... (Applaudissements.) Ils y goûteront non seulement tous les charmes et toutes les grandeurs de paysages incomparables, mais aussi toute la douceur de ce caractère si franc et si ouvert, d'un si bon et si solide commerce qui distingue si éminemment les populations de la Savoie.

Quant à vous, citoyens de la Confédération suisse, vous nous avez exprimé vos sentiments en termes si sympathiques, que je me bornerai à vous dire : « Vivez longtemps libres et prospères à côté de nous, sans vous mêler à nous : car il nous déplairait de ne plus sentir à nos côtés des amis si fidèles et si dévoués, il nous déplairait de ne plus entendre faire des souhaits pour nous, cette *petite vieille* qui a parlé tout à l'heure de la France en termes si charmants ! (Très bien ! très bien ! Vifs applaudissements.)

Quand nous nous abandonnons à nos rêves d'ambition, monsieur le président Vautier, nous demandons à reprendre ce qui nous appartient, mais jamais nous ne pensons à revendiquer ce qui ne nous appartient pas. (Acclamations et bravos répétés.)

Cette ambition-là n'est pas la nôtre, et, ce me semble, nous avons mieux à faire, les uns et les autres, qu'à nous regarder d'un œil d'envie et de défiance. Genève tient une grande place dans l'histoire de la liberté de l'esprit humain. On lui a donné un grand nom qu'elle a su mériter par les services qu'elle a rendus à la libération des consciences de l'ancien joug religieux. Continuez à être, non plus la Rome du protestantisme, si vous n'y tenez plus, mais à être le ferme et inviolable asile de la liberté de penser, et vous aurez bien mérité votre place non seulement sur la carte d'Europe, mais dans le cœur de tous ceux qui ont les regards tournés vers l'avenir. (Nouveaux applaudissements.)

Et maintenant, me reportant vers vous, mes chers concitoyens de la Haute-Savoie, quand bien même on vous rappellerait, comme on l'a fait, avec tant de générosité de cœur, que vous avez beaucoup de parents et d'amis à Genève, laissez dire et répondez que vous en avez aussi dans les vallées de l'Isère. Les noms ne font rien; ce qui compte, ce sont les sentiments qui vous unissent à nous depuis 1792 et qui font que, depuis cette époque, jamais votre cœur ne nous a complètement, à aucune époque, abandonnés. (Vives acclamations et applaudissements.)

Depuis lors, vous vous êtes donnés librement à nous et pour toujours. Jamais, dans l'avenir, à aucun moment, vous ne nous abandonnerez. (Nouveaux applaudissements.)

Messieurs, dans ce banquet fraternel, tout le monde a eu des pensées heureuses. Un des orateurs a dit, en parlant de la paix, qu'elle devrait bien, suivant le vœu du poète, descendre sur la terre,

Semant de l'or, des fleurs et des épis.

Un autre a parlé de la République comme d'une forme supérieure de gouvernement, qui élève les nations d'un degré supérieur dans l'échelle infinie du progrès et de la civilisation générale. Tous les orateurs, à l'envi, ont parlé de la France avec autant d'orgueil que d'amour; mais personne n'en a parlé comme le fils de cette illustre nation qu'on a présentée longtemps comme notre rivale, et que, malgré cette rivalité peut-être nécessaire, nous considérons tous les jours de plus en plus comme une amie. Quand, à votre tour, vous avez voulu parler de la France, vous avez porté, monsieur, un toast à la grande nation, à la sœur aînée de l'Angleterre. Avec quelle joie, avec quelle fierté patriotique, nous tous qui sommes ici, nous vous

avons entendu dire que la France, après tant de malheurs, a laissé, au delà du détroit qui la sépare de l'Angleterre, dans les esprits et dans les cœurs, la mémoire des services qu'elle a rendus à la cause de la civilisation dans tout l'univers. Oui, messieurs, la France reste une grande nation, par la générosité de son âme si noble, si désintéressée; oui, elle est toujours une grande nation non seulement parce que c'est elle qui a les plus illustres savants, les plus nobles artistes, mais aussi, mais surtout parce que c'est elle qui, demain, s'il le fallait, aurait les officiers les plus expérimentés et les plus capables, afin de commander aux plus braves soldats pour la défendre. (Salves d'applaudissements et bravos répétés.)

La France est une grande nation, parce qu'elle est maintenant à la tête des nations libres. Livrée pendant un siècle à toutes les agitations, à toutes les angoisses de la lutte, elle aspire enfin à travailler dans la paix républicaine à sa propre amélioration intellectuelle, morale et matérielle pour l'exemple du reste du monde.

Chers concitoyens, cette journée est douce pour des cœurs de patriotes et de républicains : nous ne l'oublierons jamais; nous la devons à l'amour de la nature, de la science et de la patrie. Ce sont là les vraies inspiratrices, les meilleures conseillères, dans la vie privée comme dans la vie publique. Rien n'est au-dessus de la vérité, que cherche la science dans l'étude de la nature; rien n'est au-dessus du dévouement et de l'amour qu'inspire la patrie. Je vous salue, messieurs! (Salves d'applaudissements et bravos répétés.)

XVII

INAUGURATION DE L'ÉCOLE NORMALE DE BONNEVILLE

(29 août)

MONSIEUR LE RECTEUR, MES CHERS CONCITOYENS,

Cette journée, cette réunion et ces discours sont les vraies fêtes de la République. C'est en effet, dans des solennités comme celle qui nous rassemble aujourd'hui, que l'on sent que le règne de notre démocratie réglée, paisible, maîtresse d'elle-même, serait pour la France une ère vraiment nouvelle. Nous voulons fonder, par la liberté sous la loi, une société qui aura sans doute des devoirs sévères à remplir, des devoirs aussi grands que ses droits, mais qui, je l'espère — et, quand je vous vois, quand je vous entends, j'en suis sûr — saura poursuivre la mission civilisatrice de notre nation dans le monde.

Messieurs, pourquoi ne le dirais je pas? c'est avec une grande joie que je vous adresse la parole. Je n'ai ici que des félicitations à offrir, que des éloges à décerner, que d'affectueux remerciements à adresser à tous ceux qui ont pris part à la fondation de cette école. Je n'ai enfin que de généreuses espérances à exprimer, en pensant à cette jeunesse, qui vous a inspiré tant de sacrifices, et qui déjà vous en exprime sa reconnaissance par ses premiers efforts.

Oui, messieurs, ce n'est que justice de le dire, vous vous êtes imposé de grands sacrifices pour créer ce bel établissement. Vous avez ainsi répondu, moins encore à l'attente du législateur qu'à celle de vos concitoyens; vous avez justifié la confiance de vos électeurs, en montrant que vous placiez au premier rang de leurs intérêts l'instruction de leurs enfants, c'est-à-dire l'avenir du pays. Vous n'avez pas voulu vous tenir à l'écart de cette grande œuvre que les adversaires de la République ont qualifiée de dilapidation, et vous avez tenu à dépenser de l'argent sans compter, pour ce grand intérêt national, l'accroissement des forces nationales par la diffusion de l'instruction publique.

Messieurs, l'excès en tout est un défaut, a-t-on dit. Voulez-vous me permettre cependant de vous assurer que je ne suis allé nulle part en France, et que je n'ai jamais porté la parole devant aucun auditoire, pour réfuter cette accusation de dilapidation des fonds publics, sans rencontrer l'assentiment de nos concitoyens. Le suffrage universel ne croit pas qu'on ait trop dépensé d'argent pour lui; car c'est bien de lui que l'on s'occupe quand on travaille à développer l'instruction populaire. Il n'estime pas que la République a mal usé des trésors de la France quand elle a voulu faire cette France plus libre et plus éclairée. (Vive approbation et applaudissements.) Il n'y a pas un Français, dans les couches inférieures de la nation, qui ait jamais déploré qu'on eût établi le suffrage universel. Il en est qui s'en sont plaints amèrement, et qui le regrettent encore, ce sont les Français qui regrettent la monarchie et ses privilèges; mais nous, à qui le suffrage universel garantit la pratique de notre souveraineté politique et sociale, nous n'avons jamais maudit ceux qui nous ont remis entre les mains le bulletin de vote. (Très bien! Très bien!)

Eh bien, messieurs, de même que nous ne nous

sommes pas plaints de cette grande conquête du droit sur la force, de même nos enfants ne se plaindront pas de ce que la troisième République, les trouvant électeurs, ait voulu les faire électeurs libres, indépendants, éclairés et ne relevant que d'eux-mêmes. Elle a voulu mettre à portée du droit la lumière qui sert à l'exercer. (Vifs applaudissements.)

Aussi, mes chers concitoyens, je suis très rassuré quand je vois attaquer la République sur ce terrain. Nos adversaires disent que nous avons trop dépensé d'argent pour les écoles. Je ne redoute point ce genre d'accusations. Ces dépenses ont été accueillies comme elles devaient l'être par le suffrage universel, avec le sentiment profond que ce sont les plus nécessaires comme les plus fructueuses de toutes. Sans doute, il ne faut point méconnaître les lourdes charges que de pareilles dépenses, faites coup sur coup, ont fait porter au pays; mais le pays est fort autant qu'il est patient; il croit en lui-même, en son avenir; et ces dépenses, il les acquittera en remerciant, en bénissant ceux qui les auront faites. (Oui! oui! Approbation générale.)

Je voudrais ajouter qu'au point de vue de l'éducation morale de la nation, les représentants élus des populations ne pouvaient faire œuvre plus utile que de montrer par des monuments, qui parlent à l'imagination, par des édifices auxquels on a quelquefois reproché leur beauté, que des temps nouveaux ont commencé pour notre société démocratique..... (Très bien! très bien! et applaudissements répétés.)

Oui, vous avez contribué à répandre dans le pays, à établir dans l'esprit des populations cette idée que la République est bien définitivement établie, puisqu'elle édifie des maisons pour la science, qui ne passe point et qui s'étend toujours sans jamais périr. (Nouveaux applaudissements.)

Ce n'est pas un médiocre intérêt moral que celui-là,

et veuillez bien croire que ce qui afflige surtout nos adversaires quand ils passent devant ces écoles et qu'ils les regardent, comme quelques-uns le faisaient tout à l'heure (On rit) d'un œil qui n'est pas précisément bienveillant, c'est d'être forcés de se dire que c'est bien fini des anciennes idées comme de l'ancien régime, que la Révolution française triomphante poursuit son œuvre, qu'elle a trouvé son vrai champ d'action, et que, maintenant, elle est bien la maîtresse des esprits et des cœurs, puisqu'elle construit des monuments qui sont, aujourd'hui, les temples de l'idée qu'elle représente. (Assentiment général et applaudissements.)

Messieurs, tout le siècle historique qui s'est écoulé depuis la fin de l'ancien régime a été nécessaire pour aboutir aux lois qui régissent aujourd'hui l'instruction populaire parmi nous; et après combien d'efforts, de tentatives, de recommencements, de temps d'arrêt, de mouvements de recul, d'action et de réaction dont ces cent années sont remplies! On a mis cent ans à faire ce que les hommes de la Révolution ont voulu, demandé, préparé, commencé. C'est la troisième République qui a eu la gloire d'ouvrir des écoles où l'on donne enfin l'instruction obligatoire, gratuite et laïque. Cette formule nous a été souvent reprochée, et les mêmes qui attaquent le suffrage universel attaquent l'instruction universelle assise sur la triple base que je viens de rappeler. Comme ils n'ont pas pardonné aux hommes de 1848 l'établissement du suffrage universel, jamais ils ne nous pardonneront à nous, républicains de la troisième République, d'avoir fondé l'instruction universelle. Nous devons en prendre notre parti; ils ont essayé d'attenter au suffrage universel, en le mutilant et, plus tard, en le trompant par les candidatures officielles; il a fallu finir par accepter le suffrage universel. Ils se résigneront plus difficilement à accepter

l'instruction universelle, si toutefois ils y parviennent. Combien de temps diront-ils encore, contre toute vérité, que nous attentons à la liberté du père de famille en décrétant l'obligation, que nous manquons à l'égalité en portant au compte de l'État les dépenses de l'instruction, enfin que nous manquons à la libre conscience en imposant la laïcité ? Messieurs, ces sophismes ont été cent fois réfutés, mais il ne faut pas se lasser de les reprendre et de les réfuter encore, en déclarant bien haut qu'il était du devoir strict de la République d'instituer l'instruction populaire ; c'était une dette sacrée, et c'est parce que les lois sur l'instruction acquittent cette dette sociale qu'on les a appelées les lois scélérates. (Rires.)

Ah ! c'est une pensée scélérate de soutenir que la société a pour obligation d'instruire les jeunes enfants qui, plus tard, auront sur la direction même de la société l'influence que le suffrage universel leur donne ! Mais, messieurs, cette pensée scélérate, c'est tout simplement un acte de raison et de bon sens. Je ne prétendrai pas qu'un peuple est grand uniquement parce qu'il sait lire, mais je dirai bien haut qu'un peuple n'est vraiment un peuple qu'à la condition de savoir lire : autrement, c'est un troupeau. Après les dures épreuves que nous avons traversées, il ne suffit pas pour nous de savoir lire, pour tenir notre place dans les nations modernes. Nous devons savoir lire encore pour assurer notre sécurité et jusqu'à notre existence. Vous savez ce qu'il nous en a coûté d'être restés en arrière, au-dessous des autres. Non, la troisième République ne peut pas laisser le peuple français croupir dans l'ignorance. Que ceux qui repoussent l'obligation de l'instruction primaire osent, s'ils le peuvent, s'expliquer devant le peuple, qu'ils lui disent que les citoyens français ne doivent pas savoir lire comme les sujets allemands, et ils verront comme ils

seront reçus. (Très bien! très bien! et applaudissements.)

On a prétendu que la gratuité de l'enseignement n'est en réalité qu'une injustice. Cette gratuité est-elle donc chose si nouvelle? Mais, messieurs, de tout temps on a cherché à l'introduire, sinon dans la loi, au moins dans les faits. Est-ce que, de tout temps, l'Église n'a pas donné elle-même l'exemple de la gratuité de l'enseignement? Et c'est parce que la République reprend aujourd'hui à sa charge cette grande fonction d'éducation générale remplie autrefois par l'Église que la gratuité devient une injustice? Or, messieurs, n'est-ce pas le signe extérieur d'un niveau social plus élevé, que l'État se fasse l'éducateur par excellence? Personne n'y a plus d'intérêt que lui, parce que l'État c'est tout le monde. Et qui donc a plus d'intérêt que tout le monde à ce que tout le monde soit instruit? Je le cherche vainement.

Reste la laïcité, et c'est là surtout ce qui fait pousser les hauts cris. La question de la laïcisation des écoles est, je le reconnais, difficile, délicate et soulève bien des passions. Cependant il est impossible de ne pas voir que la société française, issue de la Révolution, en décrétant la neutralité de l'école, a usé de tout son droit, sans en abuser. Longtemps l'État, avant de parvenir à la puissance où nous le voyons aujourd'hui, a été faible, contesté ; ses commencements ont été laborieux et pénibles. La société civile ne s'est développée que lentement, à travers mille difficultés, mille obstacles. Elle était opprimée de tous côtés par toutes sortes de puissances au-dessus et en dehors d'elle, par la noblesse, par la propriété, par les grandes charges publiques, par l'armée, par le fisc. La société civile était en tutelle. La Révolution a eu pour objet de l'émanciper définitivement. A cette époque de minorité, sous le rapport de l'instruction, comment les choses se passaient-elles?

Incapable d'instruire elle-même ses enfants, la société civile avait besoin de recourir à une association toute-puissante et très dévouée, je le reconnais. Cette association prétendait avoir le dépôt nécessaire de toute science comme de toute morale. Mais, à mesure que la société civile grandissait, la science elle-même se formait, se développait et s'émancipait. L'État a senti bientôt en lui, avec son droit, toute force et toute puissance pour enseigner. Des lumières de la science, ce n'est plus l'association dont je parle qui dispose en maîtresse, c'est tout le monde; et alors l'État, qui est tout le monde, la société civile et laïque, a retiré ses enfants des mains auxquelles elle les avait confiés, pour les garder et les instruire dans ses propres écoles. Quoi de plus naturel? Quoi de plus simple? Voilà toute la question de la laïcisation. (Vifs applaudissements et bravos.)

La science s'est affranchie et sécularisée : elle ne s'inspire plus des dogmes absolus; elle cherche la vérité pour elle-même, peu à peu, au jour le jour, en se contentant des notions relatives; elle ne s'inquiète pas des croyances, elle ne les tourmente point et ne demande pas à les inquiéter. Pourquoi l'école resterait-elle religieuse? La science est sécularisée : l'école où l'on enseigne la science sécularisée doit l'être aussi. Qu'y a-t-il là de déraisonnable? Qu'y a-t il là d'attentatoire à la liberté? (Nouveaux applaudissements.) Oh! je le sais bien, c'est un fait grave, un événement d'une portée incalculable! C'est la fin dernière de la Révolution française; c'est la prise de possession de la société civile et laïque par elle-même. C'est l'État, puissance séculière, disant à ceux à qui la nation confiait autrefois ses enfants : Je puis maintenant me priver de vos services; je ne nie pas ceux que vous avez rendus dans le passé; je ne serai point ingrat à votre égard : je ne vous opprimerai pas; je ferai plus, je ne répondrai pas

à des siècles de persécution et d'intolérance par une heure d'oppression. Non; mais les enfants de la société issue de la Révolution française lui appartiennent; ils seront élevés dans des écoles où le principe de liberté dominera tous les autres, où la neutralité religieuse sera complètement observée, dans des écoles sécularisées et laïques comme l'État qui les fonde et qui les entretient. Voilà toute la question de la laïcisation, messieurs : est-elle donc si difficile à comprendre? (Salve d'applaudissements. Bravos répétés.)

Mais s'il en est ainsi, messieurs, — je m'adresse en ce moment à vous, messieurs les instituteurs, — du moment que la société civile se croit en droit de tenir ce langage et de distribuer l'instruction à tous les enfants du pays, jugez par là de la redoutable responsabilité qui, maintenant, devient la vôtre. Oui, messieurs, le jour où l'État, organe et représentant de la société civile, a inscrit dans le programme de ses écoles que l'instituteur aurait pour tâche d'enseigner la morale civique à ses élèves, votre rôle comme votre situation ont singulièrement grandi ; mais reconnaissez aussi de quels redoutables devoirs elle vous a chargés. Rendez-vous bien compte de ce qu'il y a maintenant d'élevé, de noble, je dirai d'auguste dans les fonctions dont vous êtes investis, et vous comprendrez avec quels soins, quelle application, quelle gravité vous devez vous préparer à exercer ce ministère de l'éducation publique qui vous crée une place à part au milieu de vos concitoyens. Cette école normale que nous inaugurons aujourd'hui doit devenir une pépinière de maîtres, un séminaire d'instituteurs. (Applaudissements.) Je me sers à dessein de cette ancienne appellation, pour mieux vous pénétrer des sentiments de respect et de recueillement que cette école doit exciter en vous. Il ne doit entrer ici que des hommes qui se sentent une véritable vocation, que des hommes résolus à librement pratiquer

des devoirs librement acceptés, avec un dévouement sans bornes à leur œuvre, avec un amour profond des enfants qui leur seront confiés. (Applaudissement et bravos.)

C'est un grand titre, c'est une haute fonction sociale que d'être instituteur aujourd'hui. C'est à la Convention nationale, la plus grande éducatrice que le monde ait encore vue, c'est à cette redoutable assemblée, qui a fait trembler l'Europe, qui a défendu la France avec un patriotisme si terrible et qui l'a sauvée, c'est à cette réunion vraiment d'hommes au cœur vaillant et à l'esprit élevé, qui pensaient à l'avenir en même temps qu'ils luttaient avec une énergie indomptable contre le passé, que vous devez le beau nom d'instituteurs.

La Convention nationale a tenu à fonder une École normale supérieure. Pour être maîtres dans cette école, elle avait choisi les plus grands esprits, les savants les plus illustres de la fin du XVIIIe siècle. Elle leur avait assigné cette fonction de maîtres, comme elle envoyait les soldats de ses quatorze armées à la victoire. Pour les exciter, pour les enflammer, elle n'avait eu qu'à leur dire : Vous êtes appelés à former des maîtres pour toutes les écoles de la République, et vous porterez le glorieux titre d'instituteurs de la nation. C'est la première fois que le mot a été prononcé. Du sommet de l'échelle de l'enseignement, le nom est descendu au premier échelon, sans avoir rien perdu de son importance, de sa dignité, de sa noblesse. A votre tour, messieurs, que ce nom vous exalte et vous échauffe, qu'il fasse passer en vos âmes le souffle qui doit vous animer dans l'exercice de votre haute mission; et cependant restez modestes, comme doit l'être tout homme qui enseigne. Tenez-vous en garde contre la présomption. La vraie science s'accommode mal de l'orgueil. Celui qui croit tout connaître n'apprend plus rien. Dans la tâche ingrate qui sera un jour la vôtre,

restez patients et doux; surtout ne soyez pas guidés par des sentiments de luxe et d'ambition, mais par le sentiment de ce que vous devez à votre pays, qui vous confie ce qu'il a de plus cher, son avenir dans la personne de ses enfants. (Très bien! très bien! et vifs applaudissements.)

Monsieur le recteur, vous avez parlé en termes admirables de l'instruction publique en Savoie depuis ses origines jusqu'à notre époque. Vous avez bien fait de rappeler que les citoyens de ce pays se sont placés depuis longtemps par la persévérance de leurs efforts au premier rang de ceux qui parmi nous ont su lire, écrire et compter. Messieurs, quand on parle de l'enseignement du peuple, il s'agit aujourd'hui de bien autre chose. Ces premiers éléments ne sauraient nous suffire. Nous voulons que notre jeunesse scolaire connaisse non seulement les éléments, mais, s'il se peut, qu'elle se rende capable d'apprendre encore, en sortant de l'école. L'école ne peut être qu'un commencement. C'est là que l'on apprend à apprendre. Vous voyez bien que nous sommes loin de la petite aumône d'enseignement qu'on donnait autrefois. Nous voulons que la République donne une instruction plus utile, plus élevée et par conséquent plus complète. (Applaudissements et bravos.)

Monsieur le recteur a cru devoir rappeler aussi que ce pays de Savoie a gardé pour la France, dans tous les temps, des sentiments de vive sympathie, et il a bien fait. Ce n'est plus de la sympathie, mes chers concitoyens, que la France attend de vous, mais des sentiments de parfaite et définitive union. Je puis dire que vous êtes, parmi les fils de la République, des privilégiés et des préférés, et je me reprocherais de signaler par quels bienfaits, depuis vingt-sept ans, la France a voulu reconnaître votre libre et sincère adhésion de 1860; mais vous me permettez bien de vous dire encore

une fois avec quelle joie nous vous avons reçus et accueillis, avec quelle confiance nous sommes sûrs qu'en toutes circonstances nous vous trouverions, comme en 1870, patriotes dévoués et chauds, prêts à donner votre vie à la France comme vous lui avez donné votre cœur. (Salves d'applaudissements. Vive adhésion et bravos.)

Monsieur le préfet, vous avez bien voulu nous dire que vous comptez ce jour au nombre des plus heureux de votre carrière. Vous avez terminé votre allocution si digne et si cordiale, au cours de laquelle vous avez rendu justice à vos prédécesseurs, par un trait si touchant, que vous me laisserez y revenir pour le confirmer. Vous êtes, monsieur le préfet, un enfant par le sang et par le cœur de cette Université qui répand, sur tout le territoire de la République, les bienfaits de la science. Vous avez sollicité, vous aussi, l'honneur d'être compté au nombre des instituteurs de notre démocratie. Il viendra un jour où tout le monde voudra se glorifier de ce titre d'instituteur, car on peut le mériter par des services bien divers et à tous les degrés de l'échelle sociale. Personne ne profitera plus de cet enseignement universel que ces générations nouvelles, objet de notre amour et de nos espérances. Déjà les jeunes gens qui m'écoutent ici comprennent qu'une France nouvelle va dater de 1889. Vous allez entrer dans le second siècle de cette Révolution française, qui a ouvert pour le monde l'ère de la liberté moderne. Tâchez de continuer dans ce siècle nouveau les traditions de la France. La France n'a pas cessé d'être ce qu'il y a de plus grand et de plus beau dans l'univers; elle n'a pas cessé d'être la nation qu'hier encore on appelait la grande Nation, et ce mot sortait de la bouche d'un Anglais, au banquet de Chamonix. (Applaudissements prolongés.)

Mais la France du XXe siècle ne méritera ce grand

nom, cette première place que si tous ses enfants sont libres, éclairés, courageux et virils, que si leur éducation est supérieure à celle que les autres peuples sauront se donner. Notre ambition est de vous voir, jeunes gens, plus forts et plus instruits que nous, d'écarter, de vous éviter les obstacles qui tant de fois ont failli nous arrêter, de vous éviter les épreuves que nous avons subies. Notre joie est de vous les épargner, et notre suprême espérance serait qu'un jour vous reconnussiez, quand vous aurez vous-mêmes une postérité, que nous, vos pères, nous avons su toujours remplir tous nos devoirs envers vous, qui êtes appelés à continuer la France. (Applaudissements et bravos répétés, adhésion unanime.)

XVIII

BANQUET DE BONNEVILLE

(29 août)

Mes chers Concitoyens,

Je ne sais vraiment pas si je réussirai à vous exprimer comme je le désire toute la satisfaction que j'éprouve à me retrouver au milieu de vous, après quinze ans, comme si c'était hier que je vous eusse quittés. Il s'est produit cependant de bien grands changements entre ces deux époques ! Quinze ans, cela ne compte pas dans la vie d'une nation, mais cela compte singulièrement dans la vie d'un homme. (On rit.)

J'ai revu ceux qui nous avaient accueillis en 1872. Parmi eux, il en est beaucoup dont les tempes sont aujourd'hui dégarnies et dont les cheveux ont blanchi ; mais, sous cette neige des années, je les retrouve avec la même chaleur de cœur, et j'en suis bien heureux.

J'ai dit que les temps sont changés. Que la différence est grande en effet entre 1872 et 1887 ! Il m'est impossible, après tant de bons citoyens qui nous sont restés si fidèlement attachés et qui me l'ont si bien dit, et avec tant de cœur, il m'est impossible de ne pas me

reporter aux circonstances dans lesquelles nous sommes venus ici pour la première fois. Avant-hier, en arrivant à Bonneville, je repassais sur ce pont, au pied de la statue de Charles-Félix, et je me demandais si vraiment il y avait aussi longtemps que nous avions lié connaissance. (Rires.) Je me souvenais qu'en 1872, en arrivant ici, nous avions déjà trouvé M. Orsat, votre digne maire, qui nous avait dit : « Ah! nous avons fait de grands préparatifs pour vous recevoir, nous tenions à ne pas manquer la réception que nous voulions vous offrir; vous nous aviez promis votre visite; et, voyez-vous, pour vous avoir, ne fût-ce qu'une demi-journée, pour vous entendre, ne fût-ce qu'une heure, disait M. Orsat à Gambetta qui était dès ce temps-là comme la voix même de la patrie... (Oui! oui! — Applaudissements et acclamations. — Cris répétés de : Honneur à Gambetta!)

« ... Pour vous posséder au milieu de nous, il n'est rien que nous n'ayons voulu faire. On se promet de nous empêcher de vous entendre ; aussi, pour écarter ces empêchements, nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir. Vous verrez tout à l'heure!

« D'abord nous avons loué une maison, afin d'être chez nous, à l'abri de toutes les interdictions. Ne nous a-t-on pas dit, en effet, que nous ne pourrions pas vous recevoir à l'hôtel et qu'on nous interdirait de nous réunir? On nous a informés qu'on nous demanderait de justifier de nos invitations personnelles au moyen de cartes attestant que nous sommes connus de vous individuellement. Eh bien, nous avons déjoué toutes les vexations, toutes les tracasseries de l'administration préfectorale. » (On rit.) Oh! dans ce temps-là, ce n'était pas la vôtre, mon cher préfet (rires), et ce n'est pas vous qui étiez responsable, mon cher monsieur Philippe. (Nouveaux rires.) Et, continuant, vous disiez encore : « Nous avons donc loué une maison, avec bail

authentique et dûment enregistré. Ah! nous ne l'avons pas louée pour bien longtemps, nous n'en avions besoin que pour un jour, que pour quelques heures, et nous aurions voulu borner là notre location; mais peut-être eût-on trouvé cela extraordinaire, et l'administration n'y aurait certainement pas trouvé son compte. (Hilarité.) Nous l'avons donc louée pour huit jours; elle est à nous pendant tout ce temps, parce que nous l'avons à bail. Elle est à nous aussi par la bonne volonté et grâce à la cordialité de celui de nos concitoyens à qui elle appartient. (Applaudissements.) Entrez donc chez nous, disait M. Orsat, et parlez-nous en toute liberté! »

Nous étions présents à cette réunion, et jamais je n'ai oublié ce que Gambetta vous a dit au milieu de vos acclamations. Nous avons beaucoup parlé aujourd'hui de l'instruction populaire, si nécessaire dans une démocratie. Dès ce temps-là, mon cher maire, vous vous occupiez de ce grand intérêt politique et social. Je rappelais ce matin tous vos efforts, en vous remettant une distinction honorifique que vous avez si noblement et si simplement gagnée... (Assentiment général et applaudissements.) Vous méritez d'avoir un grade dans cette armée d'hommes de bien qui se sont dévoués à la cause de l'instruction publique et qui l'ont portée au point où nous la voyons aujourd'hui. Dès ce temps-là, nous pensions et nous disions que l'affaire importante de la nouvelle République, c'est d'instruire la démocratie, afin de la rendre capable de donner à la France un gouvernement régulier, ordonné et sage, sachant profiter de l'expérience pour mener à bonne fin ses projets, mais résolu à n'appliquer que les projets réalisables, écartant résolument les utopies et les chimères, pour s'avancer d'un pas ferme sur la route droite et sûre du progrès véritable. (C'est cela! Très bien! Applaudissements.)

Ce programme, que Gambetta traçait ici, n'a pas cessé d'être le programme républicain.

Depuis quinze ans, nous avons traversé des jours bien difficiles et affronté des épreuves qui, heureusement, ne reviendront pas. Moins de huit mois après ce voyage en Savoie, un violent orage éclatait dans la politique. Les anciennes classes dirigeantes, aveuglément hostiles à la démocratie et aux institutions républicaines, sentaient que la direction politique leur échappait.

Vous n'avez sans doute pas oublié que c'est au cours de ce voyage mémorable et qui comptera dans l'histoire de la France du XIXe siècle, qu'a été prononcée cette forte et profonde parole, qui a fait lever dans notre pays tout un monde nouveau, et que c'est en quittant Chambéry, pour quelques heures, que Gambetta, allant à Grenoble, pour y saluer l'avènement des nouvelles couches sociales, a donné à la troisième République sa signification politique et sa portée sociale. C'est là qu'il crut pouvoir annoncer qu'une France nouvelle s'élevait peu à peu au maniement de ses propres affaires. Messieurs, ceux qui, comme moi, sont restés fidèles à la tradition gambettiste, ne peuvent pas abandonner ces nouvelles couches dont ils sont eux-mêmes les premiers rejetons. (Très bien! très bien! et bravos.)

Cette tentative du 24 mai fut le dernier effort des partis de monarchie, car le 16 mai, trois ans après, ne fut guère que comme un choc en retour du premier éclat de la foudre. Mais, grâce à la volonté constante, ferme, réfléchie du suffrage universel, la France s'est définitivement orientée, et le vaisseau de la République, voguant désormais à pleines voiles, se dirige maintenant vers ses destinées. (Acclamations et bravos.)

Ne comptons pas, mes chers concitoyens, que dans le cours de cette navigation le vaisseau de la Répu-

blique n'aura pas à traverser des jours de brume et de tempête. Non, messieurs, on ne connaît pas de traversée pendant laquelle on n'ait eu à supporter au moins un grain, comme pour rappeler à l'homme l'infirmité vacillante de son action sur la nature, même quand il l'a domptée. (Applaudissements.)

Si nous avons eu des épreuves, nous avons eu aussi des satisfactions. D'abord, nous avons pu remettre le gouvernement de la République entre les mains de l'homme sage, plein d'expérience, qui la conduit encore aujourd'hui. Et puis, nous avons pu commencer à mettre en application le programme républicain, en réalisant enfin la grande réforme de l'instruction publique sur la triple base de l'obligation, de la gratuité et de la laïcité. C'était là une réforme sur laquelle il n'y avait aucune hésitation dans notre parti. Tout le monde était d'accord, et l'on s'est mis résolument à l'œuvre. Vous voyez cependant quel long temps et quels persévérants efforts il a fallu pour la faire passer dans les lois d'abord, en attendant de la faire passer dans les mœurs. Oui, messieurs, tout le monde était d'accord sur la réforme et sur les caractères qu'elle devait avoir pour être complète. Aussi bien prendrai-je la liberté de supplier qu'on ne se montre pas aussi impatient lorsqu'il s'agit de réaliser les réformes sur lesquelles il existe encore des dissentiments. (Rires et bravos.)

J'emporterai, messieurs, de ce voyage parmi vous une parole que je compte bien répéter souvent, chaque fois que l'occasion s'en présentera. C'est un mot bien curieux, très caractéristique, et tout à fait savoyard, de ce guide illustre — « guide » est le mot qui convient ici — qu'on appelle Balmat, et qui, dans le groupe que nous avons inauguré hier à Chamonix, soutient le savant au moment de franchir le dernier obstacle. (Mouvement d'attention.)

Ce guide Balmat s'était habitué, dès que la réflexion et l'expérience lui étaient venues, à ne plus compter dans ses ascensions sur la fougue et l'ardeur extraordinaires que la jeunesse aime à y déployer. Il avait appris à connaître le prix du temps et de la patience, et, à tous ceux qu'il conduisait et qui, parfois, irrités contre lui de ce qu'il n'allait pas assez vite pour les mener au but, il répétait sans cesse : « Bien le temps! Bien le temps! Bien le temps! » (Hilarité générale et vifs applaudissements.)

Jacques Balmat avait raison. Même pour monter au mont Blanc, ce qui est une opération qui n'exige qu'un laps de temps assez restreint, la patience vaut mieux que la précipitation. Balmat aimait à prendre son temps et à le faire prendre aux autres. Il se plaisait à faire sentir à ceux qu'il conduisait que ce n'était pas la passion d'arriver au but qui devait soutenir leur marche, mais la prudence qui sait écarter les obstacles. C'était un grand politique, ce guide. Il mettait au-dessus du désir d'accomplir vite telle ou telle ascension, la nécessité du temps et de la réflexion ; il mettait surtout l'assurance d'être suivi par ceux qu'il conduisait. A quoi lui aurait-il servi d'aller vite si, à un moment donné, il eût laissé la moitié de son monde en route? Le vrai guide, c'est celui qui modère les ardeurs extrêmes et qui en même temps soutient et ranime les courages défaillants. Le bon guide, c'est celui qui arrive au but sans égarer ni perdre personne ; le mauvais guide, c'est celui qui, pour faire plaisir aux aventureux et aux impatients, trompe tout le monde et se trompe lui-même sur les obstacles du chemin. (Applaudissements et acclamations. — Mouvement.)

Mes chers concitoyens, je voudrais conseiller à la démocratie républicaine, dont nous sommes tous ici les enfants et les serviteurs, de réfléchir sur la maxime de votre légendaire Jacques Balmat. Je voudrais lui

demander si, de temps en temps, elle ne croit pas qu'on la pousse un peu trop, qu'on exige d'elle plus qu'elle ne peut donner, et si, par là, on ne la rend pas un peu haletante sur la route à gravir. (Nouvelle adhésion.)

C'est ce que nous avons vu aux dernières élections de 1885. Nous avons laissé des traînards sur la route, une trop nombreuse armée de traînards (rires approbatifs) qui n'ont pas suivi, parce qu'ils n'avaient pas encore pris le pas adopté par ceux qui marchaient en tête de la colonne. Que diriez-vous, messieurs, des guides de bonne volonté qui, sans se détacher de la colonne, se tiendraient à côté d'elle avec le sincère désir de ramener ces traînards, afin d'arriver tous ensemble au sommet, et qui avertiraient tous les voyageurs qu'il y a un dernier coup de collier à donner pour les conduire vers la lumière radieuse des hauteurs? (Applaudissements prolongés.)

Mes chers amis, c'est un peu comme cela qu'il faut comprendre la politique à laquelle je suis, pour le moment, associé.

Ce mot : « pour le moment », pourra vous frapper, vous arrêter peut-être; ne vous en alarmez pas, ne vous en troublez pas. Avec ceux qui pourraient me croire capable de changer de principes et qui oseraient le dire, je ne discute pas, à quoi bon? Je ne les convaincrais pas de ma sincérité, et pour cause. Je sais, d'ailleurs, ce qu'il faut penser de mes propres idées, de mes convictions, de mes instincts mêmes. Tout cela est arrêté depuis longtemps dans mon esprit, et pour toujours invariable. Mais, pourquoi ne le dirais-je pas? il y a une chose en moi qui reste et qui doit rester essentiellement modifiable. Si je veux continuer à être digne de la confiance du parti à qui je me suis donné tout entier, il y a quelque chose qui peut et même qui doit varier : c'est la conduite à suivre, en face de néces-

sités politiques qui varient elles-mêmes avec les besoins du moment.

On appelle cela la politique opportuniste, et par là on entend railler, décrier cette politique. Quoique j'aie toujours détesté ce mot d'opportuniste, je dis qu'il n'est pas de vraie politique qui ne soit pas opportuniste. Il n'y a, il ne peut y avoir de vraie politique que celle qui pèse, compte, calcule pour essayer de prévoir. Quant à la politique des ambitions démesurées et irréfléchies, quant à la politique des prometteurs à outrance et des charlatans de popularité, oh! gardons-nous-en, méfions-nous-en, comme du plus dangereux de tous les présents, comme du plus périlleux de tous les pièges! (Très bien! très bien! et bravos répétés.)

Messieurs, je vous en supplie, laissez-moi vous dire les choses comme je les pense. On a fait si souvent allusion, dans ces deux jours, au grand patriote, au grand républicain que la France pleure toujours, que je peux bien me couvrir de son nom. Eh bien! je le dis hautement : s'il faisait entendre encore ici sa voix puissante, je le déclare en toute sincérité, il parlerait avec toute l'autorité des services rendus, avec tout le prestige de sa gloire, avec son éloquence incomparable, mais il ne tiendrait pas un autre langage que celui que je vous fais entendre. (Bravos et applaudissements.)

Je voudrais qu'il m'entendît; je suis certain qu'il m'approuverait.

On a bien voulu dire, tout à l'heure, que, dans le partage des fonctions ministérielles, j'ai reçu de la confiance de M. le Président de la République et de la confiance de mes collègues celui des portefeuilles — puisque portefeuille il y a — qui me convient le mieux. Messieurs, j'ai été très flatté de cette remarque, et je veux le dire sans détours. Mon honorable col-

lègue et ami M. Ducroz a pris soin de rappeler tout à l'heure, en termes charmants et avec des paroles d'une galanterie digne des anciens temps sous le rapport de la grâce et du sentiment des convenances, que l'existence des ministres est malheureusement bien précaire de nos jours. Ah! cher ami, personne n'en est plus convaincu que moi... (Rires.) Je n'ai rien fait pour obtenir cette fonction, je ne l'ai pas repoussée non plus; en toutes circonstances, il faut faire son devoir. Mais il faut que je vous dise ce qui m'a soutenu dans cette conjoncture : c'est qu'à mes yeux il y a une sorte de mission particulière attachée à cette haute magistrature. Je suis convaincu, à tort ou à raison, mais je suis sincèrement, profondément convaincu, qu'un vrai ministre de l'Instruction publique, dans une démocratie, doit être le premier des instituteurs. On lui donnait autrefois le titre de grand maître de l'Université. C'était un grand et magnifique titre, relevé parmi les anciens titres du moyen âge — comme le grand maître des ordres militaires. Si la chose était possible et si la mode s'y prêtait, je voudrais que le ministre de l'Instruction publique s'appelât le grand instituteur du peuple. (Vifs applaudissements.)

Je le voudrais, parce que je sens et que je crois de la foi la plus intime, parce que je comprends avec toute la force de ma raison, que ce qui préoccupe avant toutes choses cette démocratie, que ce qui touche le plus profondément les pères de famille qui la composent, que ce qui les excite et les soutient dans leurs pénibles travaux de tous les jours, c'est l'avenir de leurs enfants, qui est l'avenir de la patrie. C'est là le trait caractéristique de la démocratie française, c'est ce qui la distingue entre tous les peuples. Allez n'importe où, même chez les plus libres des peuples, même chez les Américains qui se vantent de faire tout reposer sur les libres énergies des individus, nulle part vous

ne trouverez cette caractéristique de notre génie national; cette pensée dominante de la survivance de nos idées et de nos espérances dans ce petit enfant, né de l'homme et de la femme unis entre eux pour la vie par le cœur et la raison, et qui, grandissant, apporte à la patrie commune plus de force et plus de grandeur. (Applaudissements.)

Messieurs, je le sais bien, les familles ont les yeux fixés sur le ministre de l'Instruction publique plus que sur tous les autres, parce qu'il a la charge et la garde de leurs plus chers intérêts. Et c'est parce que je suis pénétré de ces vérités que vous me voyez si fier, mais en même temps bien troublé de ma mission. Oui, je n'ai aucune fausse honte à le dire, je suis souvent effrayé de la lourde responsabilité qui découle de mes fonctions. Oh! alors je ne songe pas, messieurs, à l'instabilité ministérielle pour la déplorer. Je me demande seulement si elle me permettra de faire pour mon parti, pour cette démocratie au sein de laquelle je suis né, tout ce que je voudrais faire. Ce qui me rassure et me soutient, c'est la conviction qu'aussi longtemps que je serai, je ne dirai pas au pouvoir, mais dans la vie publique, la démocratie aura en moi un fils dévoué. Il se peut que les circonstances ne me permettent pas de demeurer aux affaires. Messieurs, quoi qu'il arrive, je suis sûr d'emporter l'estime de mes concitoyens. Pour moi, il n'y a rien au-dessus. (Très bien! très bien! et bravos.)

Je vais terminer ce discours, chers amis, en buvant à vous, à vos familles, à vos fils, espoir de la patrie; à ces populations républicaines de la Savoie, aussi fermement et librement françaises qu'elles sont fières et indépendantes. (Applaudissements.)

Je bois aussi à cette bonne ville de Bonneville. Elle s'appelle bonne, parce qu'elle tire son nom de la princesse Bonne de Savoie; moi, je l'appelle bonne,

à cause de sa population, qui est vraiment bonne. (Rires.)

Je dis, en finissant, qu'il est bon, salutaire de se retremper ainsi en plein courant démocratique, et je vous convie à boire à l'union de tous les Français dans la démocratie républicaine — à la gloire, à la prospérité de la France, non seulement dans le présent, mais surtout dans l'avenir. (Assentiments unanimes. — Applaudissements répétés et acclamations.)

XIX

INAUGURATION DE LA STATUE DE VOLTAIRE ET DU BUSTE DE CHRISTIN, A SAINT-CLAUDE

(4 septembre)

MESSIEURS,

En arrivant hier dans votre petite ville, si charmante et si gaie dans l'activité laborieuse qu'elle déploie au pied de ces belles montagnes à l'air salubre et vivifiant, il était bien difficile de se soustraire à une impression première qui, pour mon compte, me domine encore aujourd'hui : c'est que cette fête était attendue depuis longtemps, et qu'elle n'a pas été organisée artificiellement et à la hâte par une municipalité simplement désireuse de faire acte d'hospitalité envers des étrangers qui ne passeront ici que quelques heures, mais que c'est la population elle-même qui, donnant un libre cours à des sentiments anciens et profonds, a voulu se réjouir, en appelant ses hôtes à se réjouir avec elle, dans toute la plénitude et tout l'épanouissement de la joie que peut donner le souvenir d'un événement mémorable et d'une grande victoire. Ce qui nous rassemble aujourd'hui, messieurs, ce qui nous unit à vous, c'est, en effet, le souvenir du « grand ouvrage » entrepris par Voltaire et par son jeune ami, l'avocat Frédéric Christin, pour l'affranchissement des

serfs du chapitre de Saint-Claude; c'est le souvenir de la victoire définitive remportée par la raison et l'éloquence au service du droit sur l'une des dernières et des plus criantes iniquités de l'ancien régime.

Mes chers concitoyens, s'il était possible, sur la foi des déclamations intéressées d'une poignée de fanatiques restaurateurs d'institutions maudites et à jamais détruites, de croire que la France, s'abandonnant elle-même pour remonter vers le passé, fût capable de s'enrôler, comme on l'y invite quelquefois, sous le drapeau de la contre-révolution, il n'y aurait qu'à venir ici pour juger des vrais sentiments de notre pays et pour bien voir que les vraies passions de la France, c'est, d'une part, une horreur profonde de l'ancien régime, et, d'autre part, une aspiration ardente vers la liberté présidant à toutes les manifestations de l'activité humaine.

C'est là, messieurs, ce qui fait que la fête d'aujourd'hui est celle de tout le monde, qu'elle n'a pas seulement un caractère local, mais national; c'est là ce qui fait que tous, vous qui êtes du pays, tous, à part quelques boudeurs attardés et qui doivent être bien confus dans leur isolement, vous avez voulu la préparer, travailler à ces guirlandes de feuillage et de fleurs, planter ces arbres, pavoiser vos maisons, agrandir vos demeures pour recevoir vos hôtes; c'est là ce qui fait que nous, qui sommes venus pour vous voir, vous saluer et vous remercier, tous ensemble, nous sommes unis pour glorifier les précurseurs de la Révolution généreuse qui nous a faits ce que nous sommes, et pour renouveler entre nous le pacte de la défendre contre ses ennemis et ses détracteurs, et de travailler à la propagande de ses principes, à l'extention de ses bienfaits.

Une statue de Voltaire à Saint-Claude! savez-vous, messieurs, que ce fait à lui seul comporte le plus sé-

rieux, le plus noble exemple qu'il vous fût donné d'offrir au reste de la France? Voltaire n'en est pas à sa première statue dans notre pays, qui lui doit tant. De son vivant, les plus illustres sculpteurs s'étaient attachés à nous conserver cette vive et spirituelle figure, dont la malice a peut-être trop longtemps caché la bonté. Mais ces statues étaient enfermées dans des édifices publics. L'image de Voltaire était partout, dans le cabinet des hommes d'étude, sur la cheminée des libéraux longtemps gardiens jaloux de ses traditions philosophiques. Mais son esprit, comme un fluide insinuant et subtil, s'était glissé dans les couches les plus profondes de la nation française et avait pénétré, pour ainsi dire, par toutes les veines dans toutes les parties de notre corps social. Toutefois les hommages publics se sont longtemps fait attendre. Il semblait que l'on craignît de réveiller toutes les anciennes colères et d'irriter tous les vieux ressentiments. On a si souvent, si longtemps combattu autour de ce grand nom, comme on combat autour d'un drapeau que l'on sent menacé! Trois fois, dans le cours d'un siècle, Voltaire a été attaqué, défendu, victorieux. Il est de ceux dont la gloire ne peut que grandir, puisque cette gloire est faite des services qu'il a rendus à la justice, à la raison, à la liberté de l'esprit humain. Toutes les fois que la France cherche à se reconnaître, elle se retrouve dans Voltaire, qui est la personnification même de son génie, de ce génie où tout ne semble que bon sens, mesure et clarté, qui exclut les exagérations inutiles comme les timidités défaillantes, qui voit net et juste pour aller droit au but avec hardiesse et loyauté, soutenu par la flamme intérieure que donnent l'amour des hommes et la passion de la vérité.

Il y a neuf ans, quand fut célébré, avec un éclat incomparable, le centième anniversaire de la mort de Voltaire, c'est à ses qualités éminentes, à sa longue

vie toute dévouée au travail et à l'humanité, à ses services sans pareils que les générations, héritières des bienfaits de ce grand homme, voulurent rendre hommage. La voix auguste du poète sublime que la France possédait alors se fit entendre, et par une inspiration digne de son propre génie, qui était fait de grandeur et de pitié, Victor Hugo parla, en termes inoubliables, du grand cœur de Voltaire.

La statue que nous saluons aujourd'hui est élevée, osons le dire, bien moins à l'intelligence vive, alerte, compréhensive, universelle de Voltaire poète, historien, savant, philosophe, dialecticien et polémiste, maître et modèle dans toutes les branches et dans toutes les directions de l'esprit humain, qu'à ce « grand cœur » de Voltaire célébré par Victor Hugo, à ce cœur incessamment ému par les misères et les injustices dont souffre l'humanité, à ce cœur qui battait chaque année d'un mouvement précipité et convulsif au souvenir des horreurs de la Saint-Barthélemy, à ce cœur qui détestait d'une haine si passionnée tous les fanatismes, et qui poursuivait d'une passion si ardente tous les progrès d'une civilisation supérieure. Cette statue devait être l'œuvre d'un artiste capable de comprendre cette noblesse et cette grandeur particulières à Voltaire. Nous avons devant les yeux cet homme de lutte, qui a dit la plus grande parole du XVIIIe siècle : « La destinée de l'homme, sa force, son honneur, c'est l'action. » Il se présente à nous, non pas comme le « vieux malade de Ferney », souriant sous sa maigreur et toujours bon dans son ironie, mais comme un vainqueur qui s'annonce au nom de la raison dont il est l'interprète et qui dicte des lois, comme un homme qui a le droit souverain d'élever la voix et de réclamer pour tous ceux qui gémissent et qui souffrent, de par le seul ascendant de son esprit et de sa volonté.

Cette statue est ici à sa vraie place. Il fallait un Vol-

taire à Saint-Claude : le voici, sur un piédestal devant lequel passeront, en se découvrant, non seulement les arrière-petits-fils de ceux qu'il a voulu affranchir, mais tous les hommes qui auront au fond du cœur le sentiment de la solidarité, tous les hommes unis dans la reconnaissance qui est due au génie, quand il obéit aux inspirations de la justice et de la bonté.

Soyez donc fiers de votre Voltaire, mes chers concitoyens de Saint-Claude. Ce sont vos pères qui ont éprouvé les effets de la bonté de Voltaire, et c'est vous qui acquittez aujourd'hui leur dette. Je ne m'étonne plus de l'ardeur générale, de l'entrain universel qui vous a tous animés dans les préparatifs de cette solennité. Vous avez senti que vous étiez, dans cette circonstance, les représentants et les mandataires de la France et de l'humanité tout entières. Car ce grand homme qui est là, dans sa laborieuse carrière, a travaillé non seulement pour vos aïeux, dont le sort misérable excitait si vivement sa pitié compatissante et si violemment sa généreuse colère, mais pour nous et pour la postérité la plus reculée, en mettant au-dessus des lois qui changent et qui passent le droit, qui est éternel, en apprenant à l'humanité qu'il faut chercher le bonheur dans le respect de la raison et le culte de la liberté, en proclamant que la fin suprême des sociétés, c'est la paix dans le travail, la recherche obstinée de la vérité par la science, l'abolition progressive et définitive de toutes les erreurs, de tous les préjugés, de toutes les superstitions, de tous les fanatismes.

Voltaire a donné le premier, par sa vie militante, un exemple accompli de ce que doit être la vie d'un homme qui se dévoue au progrès de ses semblables. Il a pris la plume à vingt ans, et pour son coup d'essai, pour ses premiers vers, il s'est fait mettre à la Bastille. Il en sortait à peine qu'il était bâtonné par les gens d'un grand seigneur de ce temps, que quelques-uns osent

encore appeler « le bon vieux temps », sans pouvoir obtenir justice ; bien plus, il était forcé de prendre le chemin de l'exil. Mais il avait, pour le soutenir dans ses épreuves et contre ses ennemis, son génie et son amour des hommes. Pendant soixante-quatre ans, il a travaillé, combattu, et finalement il a vaincu, mourant au sein de l'un des plus mémorables triomphes qu'ait jamais décernés l'admiration publique. Ce triomphe, ne compte pas, si on le compare à la gratitude que la postérité garde à Voltaire, et dont la fête d'aujourd'hui, si éclatante qu'elle soit, n'est qu'un simple et faible témoignage.

Mais ce témoignage, messieurs, comme vous devez vous sentir heureux de l'avoir donné ! Aucun de ceux qui sont ici n'oubliera jamais cette journée, ces foules en habits de fête, ces associations fraternelles de gymnastes et de musiciens, ces jeunes gens prêts à tous les devoirs de la vie militaire, ces pères de famille tout fiers de leurs enfants, ces femmes parées de leurs grâces et de leurs sourires encore plus que de leurs toilettes, ces écoliers qui comprennent maintenant, grâce à l'instruction libérale qu'on leur donne, qu'un grand penseur vaut mieux pour la gloire et le bonheur d'une nation que le plus illustre des conquérants. Tout cela, messieurs, c'est une société nouvelle que Voltaire n'a pas vue, mais qu'il pressentait, qui s'est fait longtemps attendre, mais qu'il appelait de ses vœux et qu'il préparait par ses écrits. C'est le cas de rappeler la belle parole de Condorcet, ami de Voltaire et de l'humanité, et qui a payé de sa vie son dévouement à toutes les nobles causes. Il disait, en parlant du grand précurseur : « Il n'a pas vu tout ce qu'il a fait, mais il a fait tout ce que nous voyons. » Cet affranchissement même des serfs de Saint-Claude, qu'il avait réclamé, poursuivi avec tant de courageuse éloquence et d'opiniâtre volonté, sollicitant les ministres, éclairant l'opinion publique,

mettant en mouvement tous ses amis, soutenant Christin et le recommandant à tous ceux qui pouvaient aider au succès du bon droit, s'emportant contre les obstacles et reprenant la tâche avec patience, toujours appuyé sur la raison et la loi; ce « grand ouvrage » qui consistait à effacer l'une des plus révoltantes monstruosités de la vieille barbarie féodale, Voltaire n'en a pas vu l'achèvement. Quand il vit Turgot chassé du ministère, il pensa mourir de douleur et crut tout perdu. Et puis, il pensait trop au roi, qu'il jugeait capable de tout faire, même le bien, et qui en réalité était impuissant, surtout pour le bien! Il attendait avec l'impatience d'un homme toujours moribond ce « grand édit du roi qui doit déclarer que ses sujets n'appartiennent qu'à lui et ne sont point esclaves des moines ». L'édit ne vint pas, et Voltaire mourut sans que l'Église eût affranchi les derniers serfs.

Ce que le roi ne pouvait pas faire, la nation le fit, par un acte de sa volonté souveraine. Le peuple se leva, et il n'y eut bientôt plus ni sujets des moines, ni sujets du roi; il n'y eut même ni moines, ni rois, ni sujets, mais il y eut la France, il y eut la patrie que tous les Français reconnurent et embrassèrent sur son autel, à la Fédération de 1790.

Mes chers concitoyens, nous touchons à ces grands anniversaires, et c'est notre ferme espérance que la France républicaine les célébrera, à la face du monde entier, avec toute l'effusion de la reconnaissance la plus vive, sous l'égide des libres institutions qu'elle s'est données, comme il convient à un grand peuple qui vit d'ordre et de progrès, et qui travaille à réaliser, dans ses mœurs comme dans ses lois, la belle devise qui maintenant circule, avec l'image de la France, dans toutes les parties de l'univers : « Liberté, égalité, fraternité ».

Ce sera votre honneur, citoyens de Saint-Claude,

d'avoir ouvert en quelque sorte les fêtes commémoratives du centenaire de la Révolution française par l'inauguration de la statue de Voltaire et du médaillon de Christin. Vous avez bien fait d'associer l'homme de loi au philosophe. La Révolution française n'est pas, comme on l'a dit trop souvent, une révolution faite au nom des idées économiques et des intérêts matériels : on la rabaisse quand on la ramène à ces préoccupations, qui sont légitimes sans doute, mais qui ne sauraient suffire aux nobles ambitions qui emplissent le grand cœur de la France. La Révolution française est une révolution faite au nom du droit par une nation chevaleresquement éprise de l'idée de justice et de liberté : c'est à ce titre qu'elle ouvre vraiment une ère nouvelle, non seulement pour la France, mais, qu'on le veuille ou non, pour le reste des hommes. Tous les peuples, bon gré mal gré, sentiront bien qu'il se passera quelque chose en France dans l'année 1889, dans nos fêtes du centenaire, quelque chose qui ne laissera pas de les intéresser et de les émouvoir. Songeons, mes chers concitoyens, à être dignes de l'attention passionnée, quelque peu jalouse même, dont nous serons l'objet pendant cette année mémorable. Offrons le spectacle d'un peuple qui a été éprouvé, mais que l'adversité même a retrempé et fortifié, d'un peuple uni, réconcilié avec lui-même, d'une nation libre, active, prospère et bienfaisante, d'une race d'hommes qui n'a pas cessé, par ses aptitudes, ses lumières, son génie sociable et séduisant, son dévouement à tout ce qui est noble et beau, de marcher à la tête de l'humanité.

Ah ! mes chers concitoyens, que la France sera grande et belle, le jour où elle apparaîtra aux nations dans la gloire lumineuse que lui ont faite ses grands hommes, ceux que l'humanité tout entière a le droit de revendiquer, comme Voltaire, pour ses plus illustres fils. Un rayon de cette gloire éblouissante brille aujourd'hui sur

Saint-Claude. L'année prochaine nous serons à Vizille, avec les précurseurs de la Révolution, dans le Dauphiné. Dans deux ans, nous serons à Paris avec les vainqueurs de la Bastille. Que ces espérances, en exaltant nos âmes, nous soutiennent dans nos luttes, nos travaux et nos misères de tous les jours! C'est par l'idéal que l'on mène les nations, et nous avons le droit de le dire avec orgueil, il n'y a rien au-dessus de l'idéal que la France peut proposer à ses enfants!

XX

CIRCULAIRE AUX PRÉFETS ET AUX RECTEURS SUR LE CONGRÈS DES INSTITUTEURS

(20 septembre)

MONSIEUR LE PRÉFET,

Je ne veux pas attendre la publication des actes du congrès d'instituteurs qui vient d'avoir lieu à Paris pour signaler à votre attention un point de ses délibérations sur lequel il importe qu'il n'y ait pas un instant de malentendu.

Je n'ai pas à apprécier les diverses séries de vœux émis par cette assemblée. Librement réunie, elle a librement délibéré. J'étudierai ses propositions dès qu'elles me seront parvenues, et je ne doute pas que l'Administration n'y trouve, comme dans l'œuvre des précédents congrès, d'utiles et de sages observations : cette fois encore, — j'en suis assuré par ce que je sais déjà du congrès, — l'opinion publique reconnaîtra, avec l'Administration elle-même, qu'il est toujours bon et qu'il n'est jamais dangereux de donner la parole au corps enseignant.

Mais parmi les nombreux votes sortis de ces laborieuses séances, il en est un qui, sous une forme un

peu voilée, semble ouvrir une voie où il ne serait pas possible de laisser les instituteurs s'engager.

En voici le texte, tel que le donnent les imprimés distribués au congrès et les comptes rendus communiqués à la presse :

4e SECTION. — *Groupement des instituteurs.*

« Première résolution. — Une société autonome et amicale des instituteurs sera constituée dans chaque département. Ces sociétés seront reliées entre elles et formeront l'*Union nationale des instituteurs de France.* Le congrès émet le veu que les délégués prennent l'initiative de ce groupement dans leur département.

« Deuxième résolution. — Il y a lieu de nommer le comité d'organisation de l'Union amicale des instituteurs de France. Ce comité sera chargé d'étudier et d'arrêter les statuts et l'organisation de cette association à l'aide des projets présentés au congrès. Ce comité d'organisation comptera vingt-quatre membres qui seront pris à raison d'un instituteur par chacune des vingt-quatre circonscriptions du département de la Seine. Le comité se tiendra en correspondance avec un instituteur délégué de chaque département. »

Suivent plusieurs autres résolutions tendant à remettre à ce même comité l'initiative et la direction exclusive des congrès nationaux et internationaux, notamment celui de 1889.

Ce qui précise singulièrement ces indications, c'est une pièce annexe imprimée à la fin du volume distribué à tous les membres du congrès et qui contient les statuts d'un « Syndicat des instituteurs et des institutrices laïques associés pour l'organisation des congrès d'instituteurs » (déposés à la préfecture de la Seine le 28 mars 1887). Le premier article de ces statuts caractérise nettement le projet :

« Le syndicat a pour objet d'étudier les intérêts professionnels des instituteurs au moyen de congrès d'instituteurs, de servir de lien entre les sociétés d'instituteurs et d'*appliquer à l'égard des membres de l'enseignement primaire toutes les dispositions de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels.* »

Enfin, la rédaction proposée par la section à l'assemblée générale et que l'assemblée générale a écartée, allait plus loin encore : elle contenait tout imprimée, dans le texte même de la deuxième résolution, la liste nominative d'un comité qu'on demandait au congrès d'élire par acclamation pour constituer immédiatement ce que les uns appelaient le *syndicat*, les autres la *fédération* des instituteurs publics. Le congrès a eu la sagesse de se refuser à cette proposition. Il a compris qu'il ne pouvait, quel que fût son sentiment sur un point quelconque, passer du vœu à l'acte. Les auteurs du projet se sont donc contentés d'une demi-satisfaction : ils ont fait décider en principe, comme vous l'avez vu plus haut, qu'un comité d'instituteurs de la Seine se constituerait aussitôt après le congrès et se chargerait, non plus d'étudier et de proposer, mais « d'organiser » l'association générale.

Ce comité ne peut ni ne doit se former, et j'ai donné à M. le préfet de la Seine, à ce sujet, les instructions nécessaires.

Le congrès était une assemblée délibérante, à titre officieux et consultatif; il n'avait à aucun degré le pouvoir exécutif. Il ne pouvait conférer à personne un mandat permanent. Le jour où le congrès a levé sa dernière séance, tous les bureaux et tous les comités qu'il avait pu nommer pour la durée de ses assises disparaissaient de plein droit; leurs pouvoirs expiraient naturellement avec ceux du congrès lui-même. Chercher à les perpétuer sous un prétexte quelconque, c'eût été s'emparer indûment d'attributions que les con-

gressistes ne pouvaient déléguer, puisqu'ils ne les avaient pas eux-mêmes.

Aussi les organisateurs mêmes du congrès n'avaient-ils rien demandé de semblable ni à mon prédécesseur ni à moi. Ils s'étaient présentés non comme un syndicat professionnel créé ou projeté, mais comme un simple comité d'instituteurs; ils demandaient l'autorisation de tenir à Paris un congrès d'une durée déterminée, nullement celle de créer un comité permanent destiné à survivre au congrès, à en exécuter les décisions, à en recueillir les pleins pouvoirs. Ils savaient mieux que personne qu'une proposition semblable, incidemment introduite au congrès du Havre, avait rencontré de la part de l'Administration une opposition qui ne permettait pas de la reproduire en 1887.

Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter à l'idée que le congrès ait pu valablement constituer une organisation quelconque, et il ne faut voir dans les « résolutions » ci-dessus relatées, comme dans tous ses autres votes, que l'expression d'un vœu.

Ce vœu, le gouvernement n'y souscrira pas. Il importe qu'on le sache immédiatement. Il importe surtout que l'on sache les motifs de cette décision. Il ne suffit pas à la République de se faire obéir : elle aime à se faire comprendre; et quand il s'agit surtout d'une assemblée de citoyens aussi sincèrement dévoués à leurs devoirs et au service du pays que le sont nos instituteurs, rien ne doit coûter pour faire la lumière dans leurs esprits. Je me plais donc, monsieur le préfet, à vous donner ici, dans tout leur développement, pour que vous les transmettiez aux instituteurs, les explications que je leur aurais moi-même offertes si les circonstances n'avaient permis d'exercer la présidence d'honneur que le congrès m'avait déférée.

Dans le vœu que le Gouvernement repousse, il y a deux pensées très distinctes, l'une aussi légitime que

l'autre l'est peu ; la première est la seule à laquelle les instituteurs se soient attachés. Je crois de mon devoir de leur faire saisir la seconde avec toutes ses conséquences.

Ce que je vois de légitime et de très heureux dans les aspirations du congrès, c'est ce besoin d'un libre et fraternel échange d'idées, cet instinct d'association qui, de plus en plus, rapproche les instituteurs dans l'esprit même de leurs fonctions, l'esprit de libre examen et de libre discussion. Mes honorables prédécesseurs ont eu raison de ne rien négliger depuis dix ans pour que les instituteurs prissent l'habitude de ces réunions professionnelles, tantôt locales, tantôt générales. L'instituteur, en effet, du moins tel que la République le conçoit, n'est pas un employé qui a rempli sa tâche quand il a donné le nombre d'heures et fourni la somme de travail quotidien qu'exige le règlement : c'est un homme qui n'est rien, s'il ne met pas son cœur et son âme dans ses fonctions, qui ne rend des services qu'à la condition de donner le meilleur de lui-même ; il doit tirer de son propre fonds, incessamment renouvelé, les sentiments, les idées, les influences qui font de lui un éducateur. Il a donc, plus qu'un autre, besoin de tout ce qui peut le tenir en haleine, de tout ce qui entretiendra chez lui la foi dans son œuvre, l'amour de son état, la confiance dans sa destinée. C'est là le rôle de ces réunions qui stimulent les esprits, qui relèvent les courages et qui donnent en quelque sorte une âme à ce grand corps. Les instituteurs le sentent bien, et c'est ce sentiment qui, évidemment, a inspiré l'immense majorité, je pourrais dire l'unanimité du congrès de Paris, dans le vote des résolutions que je vous ai fait connaître.

Mais à côté de la pensée des instituteurs, qui ne m'est pas suspecte, apparaît une autre pensée : celle des hommes politiques qui se groupent autour d'eux

et inévitablement se mêlent à eux. Comment un parti quelconque résisterait-il à la tentation de mettre dans ses intérêts et de placer de façon ou d'autre sous sa dépendance un corps aussi considérable que le personnel de l'enseignement primaire à tous ses degrés? Tous ceux qui se sont occupés de questions politiques, économiques et sociales se représentent aisément la puissance qui réside dans une telle armée d'électeurs et d'électeurs nécessairement influents; il est impossible qu'ils ne cherchent pas à s'en emparer au profit de leur cause.

Ce n'est pas à ce point de vue de politique toute militante que l'Administration supérieure de l'Instruction publique peut se placer.

Les congrès en eux-mêmes sont excellents; mais on y peut proposer, défendre et faire triompher des idées qui ne le sont pas : ainsi, par exemple, l'idée de transformer des réunions d'un caractère exclusivement professionnel en associations politiques permanentes. Cet effort a été maintes fois tenté et réitéré; il l'est tous les jours sur une petite échelle au fond même des campagnes; il l'a été à Paris au sein du congrès dans des conditions plus éclatantes.

En vue de mieux défendre les intérêts professionnels, on a proposé aux instituteurs de se grouper en une vaste association qui aurait le triple caractère que résument ces trois mots : *autonomie*, — *fédération*, — *syndicat professionnel*.

Si le congrès avait eu le temps d'aborder en séance plénière la discussion de ce projet, je m'assure qu'il n'eût pas manqué d'hommes de bon sens pour faire remarquer à l'assemblée que chacun de ces trois mots, appliqué à un instituteur public et à une société d'instituteurs, n'a pas de sens, à moins d'avoir un sens séditieux.

Et d'abord l'*autonomie*.

Les instituteurs publics sont des fonctionnaires, et la très grande faveur avec laquelle les membres du congrès ont accueilli le beau titre d' « instituteur national » prouve qu'ils apprécient l'honneur et qu'ils comprennent les devoirs attachés à cette qualité de fonctionnaire de l'État.

Comme tels, ils font partie d'une hiérarchie légalement constituée; comme tels, ils ont des droits et des devoirs qui n'appartiennent pas à tous les citoyens. Ils ont des responsabilités particulières, des garanties non moins particulières ; ils sont placés à un rang déterminé dans l'Université, au-dessus de leurs subordonnés, les stagiaires; au-dessous de leurs chefs, les inspecteurs; et, par conséquent, ils ne sont autonomes ni individuellement ni collectivement.

L'autonomie des fonctionnaires a un autre nom, elle s'appelle l'anarchie; et l'autonomie des sociétés de fonctionnaires, ce serait l'anarchie organisée.

L'Université n'est pas le seul service public qui emploie un nombre considérable de fonctionnaires de tout ordre. De quel droit refuserait-on aux agents des finances, des travaux publics, des postes, etc., ce même droit de « groupement », c'est-à-dire d'enrégimentation en dehors de leurs chefs? Et le leur accorder, ne serait-ce pas consentir d'avance au démembrement rapide de toutes les administrations? Que serait-ce qu'un État dont les propres agents eux-mêmes ne relèveraient plus que pour recevoir leurs traitements et leurs pensions de retraite?

Le principe admis, il y aurait naturellement autant de corporations de fonctionnaires qu'il peut y avoir d'échelons dans la hiérarchie, et, par conséquent, de groupes d'intérêts distincts.

Aussi, pour ne parler que de l'enseignement primaire, à peine le projet d'un congrès était-il connu que l'on me demandait d'autoriser, ne fût-ce qu'à titre

de contrepoids, d'autres associations, par exemple, une union amicale des inspecteurs primaires, une alliance des maîtres adjoints, etc. Il n'y aurait plus en France des fonctionnaires gouvernés et protégés par l'État, mais des sociétaires gouvernés et protégés par leur comité central. Quel est le Gouvernement qui accepterait ce programme de désorganisation universelle?

L'idée d'une *fédération* des sociétés d'instituteurs est-elle plus admissible? Et ce droit d'association à la seconde puissance, que le Conseil d'État a toujours refusé, même aux sociétés reconnues d'utilité publique, pourrait-on, d'un trait de plume, le conférer à toutes les sociétés d'instituteurs?

On voit bien le but que poursuit chacune de ces sociétés prise à part : la société de secours mutuels, le cercle pédagogique, l'association d'anciens élèves de telle ou telle école, etc., sans compter les grandes sociétés nationales, depuis la Société d'instruction élémentaire jusqu'à la Ligue de l'enseignement.

L'instituteur qui y entre — et il jouit, à cet égard, des droits du citoyen dans leur intégrité — sait ce qu'il fait et fait ce qu'il veut : il sait avec qui, pourquoi et comment il s'associe. Au contraire, qu'est-ce que cette vaste association qui, suivant le projet, « relierait » et, en réalité, asservirait toutes les autres? Elle constituerait une caisse centrale, un organe central, un comité central : mais pour quelles fins utiles? Serait-ce pour aider au progrès des études pédagogique? Ces études ne se font pas sur de pareilles masses; elles demandent des observateurs attentifs, un champ d'action restreint. Serait-ce pour se substituer aux conférences cantonales et départementales des instituteurs dans le choix des livres? aux Conseils départementaux et au Conseil supérieur dans l'examen des programmes et la direction des études? Rien de tout cela n'est admissible,

ni pour la dignité de l'Université, ni pour l'indépendance de chacun de ses membres.

Quel rôle resterait donc au comité central de la fédération, sinon de centraliser, sans but déterminé, une grande force sociale capable d'être à certains moments une grande force électorale? Grâce à cette organisation, il dépendrait d'un petit groupe d'hommes d'engager à leur suite, quand bon leur semblerait, non pas les instituteurs individuellement consultés et agissant sciemment, mais les nombreux comités irresponsables qui seraient censés les représenter.

Il me reste à examiner le dernier terme employé dans les documents préparatoires et dans les délibérations du congrès : celui de *syndicat professionnel.*

Il y a eu là, semble-t-il, une assimilation spécieuse qui a pu séduire de bons esprits : pourquoi ne créerait-on pas, pour la profession d'instituteur comme pour les autres, des *syndicats professionnels* et une *union de ces syndicats?*

La loi récente sur les associations professionnelles est une de ces œuvres libérales et généreuses où éclate l'esprit même de la République, et rien ne fait plus honneur au parlement que l'empressement des professions dites libérales, aussi bien que des professions ouvrières, à se placer sous le régime de cette loi. Mais en voulant l'appliquer aux instituteurs publics, on commet une confusion grave : une fonction publique n'est pas une profession, de même qu'un traitement n'est pas un salaire.

Le salaire de l'ouvrier est débattu de gré à gré entre l'ouvrier et le patron. C'est une lutte d'intérêts, que régit la loi de l'offre et de la demande. L'un et l'autre ne demandent qu'une chose à l'État, c'est la liberté de la lutte et de la concurrence, le droit pour chacun de se concerter avec ceux qui ont le même intérêt que lui pour obtenir, de ceux qui ont l'intérêt contraire, les

conditions les plus avantageuses. C'est de ce débat, légitime tant qu'il n'emploie que des moyens pacifiques et légaux, que résulte finalement l'équilibre variable des salaires.

Les traitements, au contraire, sont fixés par la loi et ne peuvent être modifiés que par elle. A supposer qu'ils paraissent trop bas, se trouvera-t-il personne pour prétendre que les fonctionnaires aient le droit de se coaliser et au besoin de se mettre en grève pour imposer à l'État un relèvement de l'échelle?

La loi qui organise les syndicats professionnels leur reconnaît des attributions manifestement incompatibles avec l'idée même d'une fonction publique. Un syndicat professionnel a, de par la loi, la personnalité civile. Conçoit-on une chambre syndicale de fonctionnaires revêtue de la personnalité civile en dehors et à l'encontre de celle de l'État?

« Les syndicats professionnels, dit encore la loi du 21 mars 1884, ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles. » La loi scolaire du 30 octobre 1886 dit, au contraire : « Sont interdites aux instituteurs publics de tout ordre les professions commerciales et industrielles. » Comment pourraient-ils se syndiquer pour défendre des intérêts que la loi leur interdit d'avoir?

Si l'instituteur public exerçait encore, comme autrefois, en vertu d'un contrat de gré à gré passé avec la commune, il prétendrait légitimement au droit de défendre ses intérêts dans les conditions faites à tous par les syndicats professionnels. C'est ce qui explique, par exemple, l'existence de sociétés ou fédérations d'instituteurs plus ou moins analogues à des syndicats, dans des pays où l'instituteur n'a pas encore acquis le caractère de fonctionnaire public et où il exerce simplement une profession parfois subventionnée par la

commune. Et il n'est peut-être pas sans intérêt de remarquer que plusieurs de ces sociétés, en Angleterre, par exemple, demandent précisément que les instituteurs soient traités comme en France et passent de leur position précaire à la situation fixe et définie de fonctionnaires de l'État.

N'est-il pas évident que, devenu membre d'une administration nationale, l'instituteur public ne peut pas tour à tour se présenter comme fonctionnaire, et, en cette qualité, recevoir un traitement fixe, réclamer des garanties de stabilité ou, pour mieux dire, d'inamovibilité, sauf le cas de peine disciplinaire, avoir droit à une pension de retraite, et puis tout à coup, changeant de rôle et de caractère, se présenter comme travailleur libre et demander au droit d'association le moyen de défendre ses intérêts contre l'État, comme un ouvrier défend les siens, à ses risques et périls, contre ceux d'un patron?

Vous le voyez, monsieur le Préfet, de quelque manière qu'on envisage le débat, il n'est question ici ni de la liberté de l'instituteur, qui n'est pas en cause, ni des garanties qu'il peut désirer contre l'arbitraire administratif : la loi du 30 octobre y a pourvu, puisqu'il ne peut plus être ni révoqué, ni même censuré que par jugement d'un conseil où il est représenté par ses pairs. Il s'agit de savoir si un agent de l'État, c'est-à-dire un dépositaire d'une parcelle de l'autorité publique, a le droit de s'en servir à son usage personnel, s'il a le droit de trouver dans l'organisation même dont il fait partie, dans les ressources, dans les relations, dans les moyens d'action que la loi lui donne, autant d'éléments qu'il mettra au service d'une association de combat, politique ou économique.

En d'autres termes, permettra-t-on aux instituteurs publics laïques de se donner des chefs en dehors de leurs chefs naturels, des statuts en dehors de ceux de

l'Université, de prendre des engagements autres que ceux que l'État reconnaît? Ils seront les premiers à répondre que ce serait là reconstituer sous une autre forme l'organisation des associations religieuses enseignantes, au moment même où la loi déclare cette organisation incompatible avec l'exercice de la fonction d'instituteur public. Et ils comprendront aisément que le gouvernement n'hésiterait pas à réprimer cet abus, quelque part et sous quelque nom qu'il se produisît.

Mais j'ai confiance qu'il ne se produira pas. Et j'en ai pour garant l'esprit général qui a régné dans le dernier congrès. Après cette épreuve, je reste aussi partisan que jamais de la liberté de réunion et de discussion au sein de l'Université. Pas plus que mes prédécesseurs je ne m'opposerai à la convocation de ces congrès d'enseignement qui attestent d'une manière si éclatante que la République se fie aux instituteurs, comme les instituteurs à la République. Et pas plus qu'eux je ne m'alarmerai outre mesure, si quelques écarts trahissent l'impatience ou l'inexpérience de ces assemblées. Il n'y a que la liberté qui soit capable de faire l'éducation d'un peuple libre.

Pour ce qui concerne le centenaire de 1889, je n'ai pas besoin de dire que le gouvernement entend ne rien négliger pour représenter dignement à cette date l'instruction nationale et ses progrès depuis un siècle. Vous savez, monsieur le Préfet, que, pour l'enseignement primaire en particulier, j'ai chargé de l'élaboration de ce projet une commission dont je vous ai récemment fait connaître les premiers travaux. Vous savez, d'autre part, que mon collègue, M. le ministre du commerce, par arrêté du 2 août dernier, a confié à une autre commission l'organisation et la direction des congrès et conférences de l'exposition, et qu'il n'a pas oublié d'y faire représenter l'enseignement à tous les degrés.

Un congrès international de l'enseignement sera évidemment un des premiers que le gouvernement instituera à l'occasion du centenaire. Je me réserve d'en arrêter l'organisation de concert avec mon collègue du commerce et avec les comités supérieurs de l'exposition. Je ne doute pas que nos instituteurs ne tiennent à honneur de prendre leur place officielle dans cette grande réunion et d'y figurer comme membres de l'Université et en leur qualité de fonctionnaires publics.

Quant aux congrès d'initiative privée qui pourraient se tenir à la même date, je n'ai aucune interdiction à prononcer; je me bornerai à faire appel au sentiment commun de patriotisme dont tous les Français prendront conseil : il ne pourra y avoir entre nous tous en ce moment qu'une seule et commune ambition : montrer bien clairement à l'Europe et à nos hôtes, dans le domaine scolaire comme dans tous les domaines, la France libre et grande sous le gouvernement de la République une et indivisible.

Je vous prie, monsieur le Préfet, de vouloir bien porter ces instructions à la connaissance de tout le personnel placé sous vos ordres; je préviens d'autre part l'autorité académique de veiller à ce que MM. les inspecteurs primaires s'appliquent à en faire comprendre l'esprit, notamment dans les prochaines réunions des conférences pédagogiques.

Recevez, monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le ministre de l'instruction publique,
des cultes et des beaux-arts,
E. Spuller.

XXI

ALLOCUTION A VEYNES

(5 octobre)

Monsieur le Préfet, mes chers Concitoyens,

J'éprouve une véritable émotion, qui est toujours la même, toutes les fois que je reconnais que le souvenir des services de Gambetta persiste parmi les Français. C'est qu'il avait un aussi grand cœur qu'un grand esprit, et qu'il a été aussi pur républicain que vrai patriote... (C'est vrai! oui! oui! — Applaudissements.) Et puis il a tant aimé son pays, la France qu'il mettait au-dessus de tout! Il l'a aimée comme elle doit être aimée, dans son passé, dans ses douleurs présentes, dans ses espérances futures. Gambetta aimait son pays comme un noble et loyal serviteur aime le maître auquel il a engagé sa vie. Il a aimé la France comme un fils; il lui avait donné son existence : comme il le disait lui-même, il l'a aimée jusqu'à la mort. (Salve d'applaudissements. — Vive émotion.)

C'est une grande satisfaction que de parler à cœur ouvert d'un aussi grand homme au milieu de ceux qui l'ont compris, aidé et soutenu, et qui lui restent fidèles. Vous avez bien fait, monsieur le préfet, de nous arracher aux préoccupations du jour, de laisser de côté la

politique courante, de ne point faire l'allusion, même la plus lointaine, à nos divisions et à nos misères. Qui ne les connaît? hélas! Vous avez préféré nous dire que tous ceux qui sont dévoués à la France et à la République doivent se réunir dans le culte de la chère et grande mémoire d'un homme qui appartenait à la France républicaine tout entière, sans distinction de groupes et de nuances. (Adhésion unanime. Applaudissements et bravos.)

Si mon émotion est si vive aujourd'hui, en pensant à Gambetta, en parlant de lui, c'est peut-être parce que cette réunion ne se compose que d'un petit nombre d'hommes. Ce n'est pas par le nombre des assistants qu'on juge des réunions, c'est par la sincérité et la spontanéité des sentiments qui s'y manifestent. N'est-il pas visible qu'ici ce que vous avez voulu faire, c'est rendre hommage, c'est vous associer à une politique. (Oui! oui!) Eh bien, je ne puis vous dire qu'une chose, c'est que je suis profondément touché de votre adhésion et de vos sympathies. (Vifs applaudissements.)

Cette politique a été très critiquée, elle est encore attaquée tous les jours. Je ne veux pas, en ce jour et à ce moment, en entreprendre l'apologie ni la justification. Je tiens seulement à dire que si l'on veut bien comprendre et saisir la politique de l'illustre républicain dont on a évoqué la mémoire, on se dira que c'était avant tout une politique d'éducation et de pacification de la démocratie. Permettez-moi de rappeler une opinion que j'ai souvent exprimée : Je ne crois pas que la Révolution française ait eu de plus grand serviteur que Gambetta depuis Danton. (Assentiment et applaudissements.)

Je rapproche volontiers ces noms, celui de l'homme qui a sauvé la Révolution et la France lors de la première invasion et celui de l'homme qui, sorti des nou-

velles couches sociales, mais moins heureux que Danton, n'a pu que sauver l'honneur de la patrie. (Salves d'applaudissements.)

C'est un grand honneur pour Gambetta d'être ainsi rapproché de Danton, mais je suis certain que ce n'est pas Danton qui se plaindrait de ce rapprochement : l'inspiration de ces deux hommes était la même; elle prenait sa source dans le plus ardent patriotisme. (Nouveaux applaudissements.)

La politique de Gambetta, comme celle de Danton, avait pour principe l'amour de la République et de la France. Élevé dans le sein de la démocratie, il a été avant tout l'homme de son parti, mais ce parti, loin de vouloir jamais l'abandonner après avoir été porté par lui au pouvoir, il visait à le confondre dans la nation tout entière. Gambetta a été pour la démocratie un conseiller parfois sévère, mais toujours passionné pour la défense de ses intérêts et de ses droits. Il voulait que la démocratie française fût éclairée, forte et sage, afin que la France fût libre, prospère et glorieuse. Il demandait à son parti de se rendre capable de tenir le gouvernement, parce que la démocratie a désormais la responsabilité des destinées de la France. C'est lui qui disait, dans son saisissant langage, que la France est la plus haute personne morale que le monde ait jamais vue. Cette haute et chère personne, il voulait qu'elle fût un objet d'affection en même temps qu'un exemple d'admiration pour tous. C'est pourquoi il cherchait à attirer à son parti toutes les forces, toutes les intelligences et tous les dévouements. C'est ainsi qu'il comprenait la République ouverte. Personne aujourd'hui malheureusement ne peut prétendre à exercer sur la France la grande autorité, l'ascendant extraordinaire de Gambetta, mais nous pouvons au moins, nous ses amis, nous proposer son idéal et nous souvenir de ses exemples. (Vifs applaudissements.)

Je vous remercie, messieurs, d'avoir salué la mémoire de Gambetta avec cette émotion. Il y a donc encore des gambettistes! Eh bien, il faut parler en leur nom et marcher à leur tête. (Oui! oui! Bravos et applaudissements prolongés.)

XXII

INAUGURATION DU LYCÉE DE DIGNE

(6 octobre)

MONSIEUR LE MAIRE, MONSIEUR LE RECTEUR,
MES CHERS CONCITOYENS,

J'éprouve une satisfaction, que j'aurai sans doute quelque peine à traduire, à me trouver au milieu de vous. C'est avec empressement que j'ai accepté l'invitation de me rendre à cette fête tout universitaire. Je ne pouvais manquer au devoir d'acquitter la dette de reconnaissance du gouvernement de la République pour tous les sacrifices que la ville de Digne s'est imposés, afin de se mettre au niveau de toutes les villes de France, dans cette grande œuvre vraiment nationale qu'on a appelée, tout à l'heure, l'œuvre de la diffusion de l'instruction publique dans notre démocratie.

M. le maire a rappelé que cet édifice que nous inaugurons aujourd'hui n'est, en quelque sorte, que le couronnement des efforts accomplis par la ville de Digne. On a d'abord songé aux besoins les plus pressants, en fondant des écoles normales où viendront se former les maîtres qui donnent l'instruction primaire ; on a ouvert ensuite des cours pour l'enseignement des jeunes filles ; on médite d'augmenter le nombre des écoles publiques

dans la ville; mais, en même temps, comptant sur le concours et la sollicitude de l'État, on a voulu que, dans le domaine de l'enseignement secondaire, la ville de Digne pût marcher à l'égale des autres villes de l'académie d'Aix. Le bâtiment que nous venons de fonder est bien vaste, il ne l'est pas trop. Il permet les longs espoirs. Je dirai plus, il est fait pour les inspirer. (Mouvement.)

Vous commencez, messieurs les professeurs du lycée de Digne, avec un nombre d'élèves relativement faible, mais j'ai été heureux de recueillir de votre bouche l'assurance que ce petit nombre, tel qu'il est, offre déjà la garantie de progrès qui ne se feront pas attendre. Déjà vous avez pu voir, dans les entretiens que vous avez eus avec les familles, quel effet heureux une installation comme celle-ci produit sur l'esprit de ceux qui confient à l'État l'éducation de leurs enfants. Il arrive souvent, mes chers concitoyens, que l'on se demande si ces dépenses de constructions et d'aménagement que, parfois, on feint d'exagérer, répondent bien à un objet utile. Personne ne peut faire une meilleure réponse que ceux qui sont en communication directe avec les pères et les mères de famille. Personne, mieux que les chefs d'établissement, ne peut dire que les écoles ne sont jamais assez belles pour les parents. Aussi bien, les critiques qui ont été adressées à cet égard au gouvernement de la République l'ont-elles laissé toujours indifférent. Il n'est pas vrai que le suffrage universel, il n'est pas vrai que les Français qui songent à l'avenir de la patrie, se plaignent des dépenses faites pour l'éducation des enfants du pays. Il n'est pas vrai qu'on trouve trop belles les maisons où les fils de la France sont appelés à passer les premières années de leur jeunesse et où ils se préparent à devenir des hommes et des citoyens. (Très bien! Très bien!)

Tous, vous désirez, au contraire, que ces maisons soient construites de manière à rendre la science aimable. Vous voulez que le lycée, que l'école attirent les enfants au lieu de les repousser, et que les maisons d'éducation qui, pendant si longtemps, ont eu toute l'apparence extérieure de vraies maisons de correction, deviennent des demeures gracieuses et attrayantes, où l'on aime à entrer et à rester, pour y bien travailler. (Vive adhésion.)

Celle que nous inaugurons aujourd'hui se distinguera entre toutes, non seulement par la beauté du site où elle est placée, par l'air vivifiant et pur que l'on y respire, mais aussi par l'heureux aménagement, par la commode distribution que nous devons au talent de son habile architecte, M. Jacob. Messieurs, quand je parcourais tout à l'heure les salles d'étude, les réfectoires, les dortoirs, en pensant au petit nombre d'élèves qui vont les occuper, quant à présent, une autre idée me venait à l'esprit : c'est que cet établissement n'aura rempli son objet et atteint définitivement son but que le jour où tous ceux de nos concitoyens qui désirent faire instruire leurs enfants, pour les élever au-dessus de leur conditon actuelle, auront tourné les yeux vers ce lycée pour les y amener. (Marques d'approbation.)

A ce point de vue, messieurs, l'ouverture d'un lycée dans une ville est une œuvre sociale et démocratique au premier chef. Dans ce département des Basses-Alpes, républicain d'ancienne date, il n'est pas un bon citoyen qui ne s'associe profondément à cette préoccupation de la France de 1870 qui, après avoir été si cruellement éprouvée, a mis sa confiance dans une rénovation totale de l'enseignement public à tous les degrés, afin de se reconstituer et se refaire...

Une voix. Et que vous avez livrée à la réaction.

Un grand nombre de voix. N'interrompez pas! à la porte! assez!

La même voix. Citoyens, j'ai le droit de parler. (Non! non! assez!)

M. le ministre. Messieurs, il faut laisser les opinions isolées s'exprimer avec liberté; de la sorte, elles constatent elles-mêmes leur isolement et, par conséquent, leur innocuité. (Vive adhésion et applaudissements.)

Une voix. Vive Boulanger. (On rit.)

M. le ministre. J'ajouterai, si vous me le permettez, que c'est bien bien mal comprendre le caractère de cette journée, l'intérêt qu'elle doit offrir et qu'elle ne peut manquer d'exciter dans tous les cœurs bien placés, que d'y apporter des préoccupations politiques qui sont à mille lieues de ma propre pensée.

Une voix. Tout se rapporte à la politique. Faites une bonne politique, et vous aurez un bon enseignement.

Voix nombreuses. Assez! assez! n'interrompez pas.

M. le ministre. Messieurs, tout le monde comprend que je ne suis pas venu ici pour entrer en colloque avec l'un de nos concitoyens qui ne partage pas toutes nos opinions; il est libre, mais s'il voulait ménager notre liberté, nous lui en serions profondément reconnaissants. (Assentiment général et applaudissements.)

Je dis que, lorsque la France a voulu donner pour base aux institutions nouvelles tout un vaste système d'instruction publique, elle a fait ce qui avait été indiqué et tenté à une époque antérieure, mais ce qui n'avait jamais été abordé avec la résolution, avec l'esprit de suite qu'on y a apportés depuis 1870.

Messieurs, la politique joue un grand rôle dans la vie publique et privée de chacun de nous, et ce n'est pas sans raison. On dit même que la polique touche à tout et se glisse partout. On a encore raison, mais c'est à la condition de comprendre que la politique, pour avoir le droit de se mêler à tout, doit être faite avec liberté, sans doute, mais aussi avec un sérieux esprit

d'ordre et de bonne et sage conduite. Je répète donc que, dans ma conviction, le jour où le pays a voulu que la République reposât sur un enseignement national, repris, agrandi, et développé suivant un esprit vraiment nouveau, tous les Français ont dû comprendre que les méthodes et les caractères de l'enseignement public devraient subir de profondes modifications. Il est de toute impossibibité que la démocratie se résigne à accepter pour l'enseignement de ses fils des méthodes qui, convenant à toutes les monarchies, ont été suivies et appliquées par toutes successivement. Républicains, nous sommes obligés par la nature des choses, par le cours naturel du temps, par le progrès des lumières, de donner à l'enseignement républicain, à l'enseignement de notre société démocratique, de tout autres caractères que ceux qui convenaient à cette société monarchique qui a définitivement cédé la place à un monde nouveau.

C'est donc ici un établissement d'instruction secondaire destiné à former des hommes qui occuperont dans la société une situation, je ne dirai pas prépondérante, rien n'est plus éloigné de ma pensée, mais une situation qui leur permettra d'exercer sur leurs concitoyens une action plus directe et plus efficace, grâce à leurs lumières.

Quel sera au juste cet enseignement secondaire? Voilà le problème, et tout le monde sait qu'il n'est pas facile à résoudre.

Messieurs, que cette préoccupation n'aille pas choquer ceux qui font de l'égalité le principe exclusif de la société moderne. Je veux dire seulement que l'enseignement public est appelé à se transformer, précisément pour donner satisfaction à ce principe même de l'égalité. Ce qui pouvait être bon pour l'enseignement secondaire d'une petite élite dans une société restreinte, ne saurait plus convenir à une grande et forte démo-

cratie qui envahit tout. Il nous faut chercher un enseignement nouveau, qui réponde à notre état social nouveau.

C'est bien là ce qui m'empêche de trouver que votre nouveau lycée est trop vaste et trop beau. C'est le lycée de l'avenir; on y viendra chercher la science et ses bienfaits, et plus il est grand, meilleur il est. (Applaudissements.)

Pourquoi la science est-elle devenue, dans les démocraties, un intérêt politique et social du premier ordre? C'est que la science est, pour l'homme qui vit en société, le plus puissant, le plus précieux et le plus fécond de tous les instruments de travail, et que les démocraties sont avant tout des sociétés de liberté et de travail. Et quand je contemple d'ici cet établissement qui ressemble si peu à nos anciens collèges, qui a déjà le caractère d'une maison de travail et de production industrielle, je ne puis m'empêcher de songer au courant nouveau qui entraîne notre société moderne.

Cette construction, où cependant on n'a pas ménagé l'argent, ne se recommande pas, dans sa forme extérieure, par une architecture fastueuse; mais en entrant bien dans la pensée de l'architecte, on devine, on pressent que les générations d'écoliers se succéderont dans cette maison, pour apprendre à travailler et à soutenir le grand combat de la vie.

Tel doit être, permettez-moi de le dire, le caractère de l'enseignement secondaire dans l'avenir, et je ne crois nullement le rabaisser en disant qu'il doit s'approprier de lui-même à tous les besoins de notre démocratie laborieuse et agissante. Qu'on le veuille ou non, il n'y a plus rien aujourd'hui en dehors de la démocratie; aussi, dans ce pays, tout doit tourner à son avantage, à ses progrès, à son élévation matérielle et à sa grandeur morale.

Je suis loin de penser que l'enseignement secondaire

ne devra plus préparer des hommes pour ces professions libérales dont notre société démocratique peut se passer moins encore que les autres. J'oserais encore moins dire que l'on doit transformer les lycées en écoles professionnelles ou d'apprentissage où l'on ne fera que des contremaîtres. Non ; je ne dis pas cela. Ce que nous devons demander avant tout à l'enseignement secondaire, ce n'est ni des contremaîtres, ni des chefs d'établissements, ce sont surtout des hommes, des citoyens. (Applaudissements.)

Qu'est-ce qui fait qu'un homme est véritablement digne de ce nom?

C'est la noblesse de son cœur, la hauteur de son intelligence, l'énergie de sa volonté; c'est son esprit orné en même temps qu'armé. Pour que l'enfant devienne un homme, il faut que son intelligence soit fortement préparée par une culture scientifique et littéraire de plus en plus solide. Aussi est-il de plus en plus nécessaire que cet enseignement nouveau et destiné à agir sur les intelligences d'une manière vigoureuse et féconde soit doublé d'un enseignement moral qui élèvera les cœurs en les ouvrant aux plus nobles sentiments. Enfin, il importe qu'on apprenne dès le lycée que, suivant le mot profond du plus grand de nos maîtres du XVIIIe siècle, la vie, c'est l'action. Aussi la principale qualité pour l'homme doit-elle être l'énergie qui trempe les caractères. Le caractère d'un homme est ce qui assure son indépendance personnelle; à son tour, cette indépendance fait de l'homme un citoyen; et de bons et fermes citoyens peuvent seuls faire bonne garde autour des institutions républicaines. (Très bien ! très bien ! et vifs applaudissements.)

Aujourd'hui, tous les Français s'intéressent aux questions d'éducation nationale, et le ministère de l'Instruction publique est devenu le plus populaire de tous; mais en même temps que la popularité et les

honneurs sont venus à ce ministère, ses charges ont augmenté et sa responsabilité s'est accrue.

Pourquoi? Parce que les pères de famille ont maintemant les yeux fixés sur la direction qui est imprimée à l'enseignement national. L'État a reconnu le principe de la liberté. Usant de cette liberté, les adversaires de la démocratie, ceux qui se défient d'elle, élèvent leurs enfants dans des écoles qui leur semblent plus propres à sauvegarder les anciennes idées.

Au contraire, tous ceux qui appartiennent à la démocratie, ceux qui sortent de ces couches profondes, dont parlait tout à l'heure M. le recteur, ont maintenant pour principal souci de savoir quelle est la direction qu'on veut donner à la société de l'avenir.

Cette direction, vous la connaissez, mes chers concitoyens : il s'agit de faire que la France continue à être ce qu'elle a toujours été, c'est-à-dire le porte-flambeau de la civilisation dans le monde. (Applaudissements répétés.)

C'est en dirigeant les générations nouvelles vers ce grand idéal qu'on relèvera notre pays. Nous ne pouvons, nous ne devons pas penser à faire de notre France une société exclusivement industrielle comme l'Amérique; nous ne pouvons, nous ne devons pas davantage nous attarder dans l'ornière du passé, en faisant de la France une nation de pédants et de mandarins.

Non, la France est une nation libre, vive, douée d'une incomparable puissance de rajeunissement et de transformation, qui a de glorieuses traditions, une grande histoire et un noble passé à soutenir, mais qui a aussi son rôle à jouer parmi les peuples de l'avenir.

Notre nation reste, malgré ses malheurs, l'objet de l'envie passionnée de l'univers. Il y a devant nous, pour nos enfants, des perspectives de grandeur morale et matérielle à nulles autres pareilles. Malgré l'obscurcissement momentané de sa gloire, la France n'a pas cessé

de marcher à la tête des peuples civilisés, mais si elle veut garder son rang, il faut qu'elle se renouvelle incessamment elle-même dans ses enfants. (Applaudissements et bravos.)

Telle est la haute pensée, messieurs, qui a porté la République et les républicains à tout sacrifier à l'instruction générale. Voilà pourquoi les établissements comme celui-ci doivent être entourés de la faveur publique. Voilà pourquoi aussi, s'il m'est permis de l'ajouter, le gouvernement ne pouvait être absent d'une pareille fête; et je saisis cette occasion de déclarer que le ministre de l'instruction publique n'est pas venu dans cette ville pour faire de la politique de parti, mais de la politique nationale.

Il y a quelque chose qui est au-dessus de nos discussions, de nos divisions et de nos passions, c'est l'avenir de la France et de la civilisation générale. (Vifs applaudissements.)

Cet avenir, mes chers concitoyens, il sera ce que le feront les élèves de nos lycées. Nos destinées futures sont entre leurs mains. Quand on élève sa pensée vers toutes ces grandes choses, on écarte bien loin de soi, et non sans quelque dédain, certains reproches que d'ailleurs on sent injustes et immérités. De telles accusations ne sauraient atteindre des hommes convaincus, au fond de leur conscience, que depuis la première jusqu'à la dernière heure de leur vie active ils n'ont cherché qu'à servir leur cause, afin d'ajouter à la liberté, à la force, à la grandeur de leur pays.

Qu'est-ce donc que leur cause? C'est celle de la France. Et pour qui voulons-nous de la gloire, sinon pour la patrie? (Très bien! très bien! et applaudissements répétés.)

XXIII

ALLOCUTION AU PERSONNEL ENSEIGNANT DE LA VILLE DE GRENOBLE

(7 octobre)

MESSIEURS,

Je tiens beaucoup à vous exprimer les sentiments que m'inspire cette réunion improvisée. Je viens d'apprendre tout à l'heure que M. le recteur a eu la très heureuse idée de vous convoquer et de vous réunir tous autour de moi, ne fût-ce que pendant quelques instants. Je le remercie très vivement d'avoir pensé qu'il me serait agréable de me rencontrer avec tous les membres du corps enseignant, à quelque degré qu'ils appartiennent, car je les considère tous comme mes collaborateurs dans l'œuvre de l'éducation nationale. Je suis particulièrement heureux de remercier les éminents professeurs de l'enseignement supérieur qui, étant encore en vacances, ont bien voulu nous donner une partie de leur journée. Vous, messieurs les professeurs du lycée, vous voilà définitivement entrés dans cette grande et magnifique maison que vous a préparée la sollicitude de l'administration municipale. Quant à vous, messieurs les instituteurs, vous aviez déjà repris vos classes avant les autres, et vous êtes

les ouvriers de la première heure. Ma satisfaction est extrême de vous voir ici tous ensemble.

Messieurs, cette réunion a le caractère que, selon moi, elle doit avoir, je veux dire par là qu'elle présente l'enseignement public et national, dans sa variété et son unité. C'est ce qui donne à la pensée de M. le recteur tout son prix, et c'est pourquoi je le prie encore une fois d'agréer toute ma gratitude.

J'ai à peine besoin de vous assurer qu'à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, au ministère de l'Instruction publique, mes auxiliaires et moi, depuis les plus élevés jusqu'aux plus humbles de l'administration centrale, nous sommes entièrement dévoués à vos intérêts et à vos personnes. J'éprouve en outre une singulière satisfaction à vous apporter ici l'expression de la confiance et de la reconnaissance des familles, qui vous sont dues à tant de titres.

Toutefois ce n'est pas là l'objet, le but de cette assemblée toute fortuite, et ce qui en fait à mes yeux la valeur, encore une fois c'est l'union, l'unité qu'elle atteste à tous les regards. Je tiens surtout à dire à tout le monde ici présent que cette union, cette unité doivent rester les caractères de l'Université de France. Je vais plus loin, messieurs : toutes les fois que, par l'effet du temps et par les progrès naturels de l'esprit humain, les méthodes d'enseignement changeront, il sera nécessaire que cette union et cette unité s'affirment et s'affermissent avec plus de force et plus d'éclat. Je suis de ceux qui pensent que la science est comme les grands fleuves, qui descendent des hauteurs pour se répandre dans les vallées profondes. Elle est aussi comme la lumière qui éclaire d'abord les hauts sommets, et qui se fait diffuse pour tout pénétrer et tout illuminer. Les trois degrés de l'enseignement sont nécessaires les uns aux autres. Le supérieur domine, pour se faire tout à tous. C'est son élévation même

qui lui crée ses devoirs. Aussi j'attache une grande importance à ce que, partout, les maîtres de l'enseignement supérieur paraissent à la tête des corps enseignants et attestent non pas seulement leur sollicitude, mais leur solidarité à l'égard de ceux qui travaillent au-dessus d'eux, non pas certes à un rang inférieur, mais simplement différent et tout aussi noble, car il y a autant de mérite à ouvrir une jeune intelligence à la lumière, qu'à chercher par des études opiniâtres à étendre le domaine de la science. Ce que je prends la liberté de vous demander à tous, c'est d'être convaincus que tous, vous êtes associés à une même œuvre, qui est la conquête des esprits sur l'ignorance. Cette solidarité des membres de l'Université est d'autant plus nécessaire, qu'il y a parfois certaines tendances à séparer les divers enseignements, afin de les laisser jouir de ce que certains hommes qui se croient novateurs appelleraient volontiers leur autonomie. Cette idée n'est pas seulement fausse; elle serait funeste, si elle venait à être appliquée : ce serait l'abaissement de l'enseignement, et bientôt de la science. Il faut au contraire qu'une intime cohésion relie les uns aux autres tous ceux qui s'occupent d'enseignement à un degré quelconque; l'enseignement supérieur doit travailler pour le secondaire, et celui-ci pour le primaire, de même qu'en remontant les degrés de l'échelle, les écoles primaires doivent fournir leurs meilleurs sujets aux lycées et aux établissements secondaires, lesquels, à leur tour, alimentent par leurs élèves d'élite les foyers où se renouvelle la science. C'est là, comme l'a si bien dit M. Édouard Rey, maire de Grenoble, au moment de l'inauguration de votre lycée, c'est là une œuvre de sélection par excellence, celle que réclame notre démocratie.

Dans cette démocratie, qui a pris possession de la

France, il devient du plus grand intérêt social et économique d'opérer cette sélection des intelligences les plus capables, les plus aptes à recevoir tous les bienfaits de l'instruction. Considérez-vous donc, messieurs, comme les ouvriers, comme les agents de cette œuvre capitale que désormais les Français doivent poursuivre. Notre pays, dans ses épreuves, a cherché dans l'école à tous les degrés son relèvement militaire, économique, politique ; nulle idée plus féconde ne pouvait jaillir du cerveau de notre nation. Quand la France a demandé que l'on créât partout des foyers d'instruction, ce n'est pas seulement sous le coup de défaites dont souffrait son orgueil et qui ont même mis un instant sa vie en péril ; non, la France avait une idée plus haute : elle avait le sentiment profond de la nécessité qui s'imposait à elle de se transformer elle-même. Le jour où elle a pris la direction de ses propres destinées, elle a voulu se mettre en état de remplir tous les devoirs qu'elle a contractés envers son passé glorieux.

Messieurs, les républicains n'ont pas de plus grand devoir que de se montrer à la hauteur du pays, qui leur a fait confiance. En ce moment, je ne vous parle pas comme votre chef, mais comme citoyen, comme républicain, et c'est à ce titre que je voudrais paraître au milieu de vous comme instituteur, comme éducateur. Ce qui serait ma grande ambition, et je n'y ai pas épargné mes efforts, depuis vingt-cinq ans que je travaille pour établir dans ce pays le régime de la démocratie par la République ; ce qui serait ma plus grande ambition, dis-je, ce serait de pouvoir inscrire mon nom parmi les instituteurs et les éducateurs du parti auquel j'ai dévoué ma vie. C'est pourquoi je me sens si fier, si honoré, de me trouver à la tête de cette grande Université, qui a rendu tant de services à la France et à l'esprit humain.

C'est là ce que je voulais vous dire, messieurs.

C'est une grande satisfaction pour moi de vous voir unis dans une même pensée de dévouement à la jeunesse, qui est l'avenir de la patrie. Aussi quand mon honorable ami, M. Edouard Rey, m'a demandé si je pouvais m'arrêter ici pendant quelques heures, n'ai-je point hésité à répondre à son appel. C'est que tous nous avons une grande dette de reconnaissance envers ce bon citoyen, qui s'est tant occupé des intérêts de sa ville de Grenoble, et qui a surtout donné son dévouement et son zèle à la transformation de son outillage d'enseignement, dans tous les ordres. On est heureux de soutenir un tel homme dans ses efforts, et je vous prie de me permettre de tirer quelque orgueil des sentiments d'amitié qui m'unissent à lui depuis tant d'années. Je n'ai pas à craindre de faire son éloge, dans cette maison qu'il a élevée avec le concours du conseil municipal, aux applaudissements de ses concitoyens. Je dirai donc, au risque de blesser sa modestie, que, lorsqu'on a rendu tant de services, on a le droit de compter sur la reconnaissance publique. Que si par un de ces retours de fortune, comme on en voit trop souvent, la faveur populaire devait un jour vous manquer, il y a quelque chose, mon cher Édouard Rey, qui ne vous manquera jamais : c'est le témoignage de votre conscience et le profond et tendre respect de vos amis. (Assentiment général et vifs applaudissements.)

Je vous remercie, messieurs, de vous être rassemblés en ce jour, pour me faire le cordial accueil dont je suis si profondément touché. (Nouveaux applaudissements.)

XXIV

VISITE AU LYCÉE DE JEUNES FILLES A GRENOBLE

(7 octobre)

MESDAMES,

C'est une agréable surprise pour moi que de vous trouver ici réunies en aussi grand n mbre.

Avant-hier, passant dans votre ville, pour me rendre à Digne, j'ai reçu M. le maire et M. le recteur, et ces messieurs m'ont demandé de venir visiter votre lycée. Ils sont, l'un et l'autre, si dévoués à l'enseignement public, que la pensée leur est venue de me mettre en présence de tout le personnel, qui distribue l'instruction aux enfants de Grenoble. Je les remercie beaucoup d'avoir eu cette gracieuse attention. Je suis en effet très heureux de me rencontrer avec tant de personnes qui ont consacré leur vie à la grande œuvre nationale à la tête de laquelle je me trouve aujourd'hui placé.

Messieurs du conseil municipal, vous devez être bien fiers de pouvoir présenter à un ministre de l'instruction publique un personnel de la valeur et du mérite de celui qui a été réuni tant au nouveau lycée que dans cette maison. Le nombre et l'importance de ce personnel, le savoir et la distinction de ses membres, parlent hautement pour vous et témoignent de votre

zèle éclairé, de votre administration aussi sage que dévouée. Acceptez à ce titre l'expression cordiale et sincère de la reconnaissance du gouvernement de la République, que je représente en ce moment.

Quant à vous, mesdames, si vous pouviez garder de cette courte visite le souvenir que j'en emporterai moi-même, et permettez-moi de le dire, si vous pouviez vous rendre compte de ce qu'il y a de profondément encourageant pour ceux qui travaillent sans relâche et de toutes leurs forces à l'éducation populaire, à être mis en face de résultats comme ceux que nous venons de constater, il me semble que votre zèle déjà si grand et si louable en serait encore plus excité.

Nous sommes ici quelques-uns, mes deux amis Édouard et Aristide Rey en particulier, celui qui est à la tête de votre administration municipale comme celui qui représente votre département, qui sommes de très vieux amis de l'instruction populaire. Tous les trois, nous appartenons à ce groupe d'hommes qui, dans le parti républicain, ont voulu de tout temps que la République devînt non seulement le gouvernement politique du pays, mais l'agent d'une grande transformation sociale, et nous avons toujours pensé que c'est par la réforme profonde, complète, définitive de l'enseignement populaire que cette transformation devrait être poursuivie et serait finalement atteinte. Au premier rang de nos préocccupations, de nos désirs et de nos ambitions, nous avons placé de tout temps l'enseignement des femmes.

L'enseignement des femmes! C'est à peine s'il en a été question à partir de 1833, car c'est la loi de 1833, la loi de M. Guizot, qui en a parlé la première dans notre pays. Aussi la troisième République n'eût-elle fait que jeter les bases de cet enseignement et que poser des pierres d'assises, qu'à ce titre seul elle se distinguerait de tous les gouvernements qui l'ont précédée;

mais la troisième République a fait mieux que nous donner des espérances; elle nous donne déjà des réalités. Quand on réfléchit bien à cette œuvre, on comprend que c'est par là, en effet, qu'il fallait inaugurer le règne nouveau et définitif de la démocratie. Ne s'agit-il pas de rénover l'esprit de la nation française? Or personne n'y peut mieux contribuer que vous, mesdames, qui agissez si puissamment sur les générations nouvelles.

A cet égard, vous avez reçu de la nature des dons particulièrement précieux. Dès l'antiquité, les femmes des Gaules étaient renommées entre toutes : *Educatrices bonæ*, disait-on déjà des Gauloises des anciens temps. La France d'aujourd'hui, avec sa démocratie républicaine, n'a pas eu tort de remonter à la tradition de notre race, et les hommes de la fin du XIXe siècle ne pouvaient rien faire de mieux que de faire appel aux femmes pour former des intelligences vraiment modernes et pour inspirer des cœurs nouveaux.

Cette entreprise, si délicate, si périlleuse, est naturellement la plus attaquée de toutes. C'est par ce côté que les adversaires irréconciliables des institutions républicaines essayent de leur porter le coup mortel. Nous pouvons vous rendre ce témoignage, M. le recteur, M. le maire et moi-même, si vous me permettez de me nommer après eux, que le corps enseignant des écoles féminines de Grenoble est au-dessus de toute attaque comme il mérite tous les éloges. Cela n'empêche pas nos détracteurs de continuer leur œuvre de dénigrement. Il n'y a qu'à répondre par des faits. Cette année, la rentrée des collèges s'est effectuée dans des conditions vraiment admirables et qui prouvent à quel degré nos établissements jouissent de la confiance des familles. Votre lycée de jeunes filles a été l'un des premiers par la date; il est aujourd'hui l'un des premiers par le nombre des élèves. Les succès que vous avez

obtenus sont un sûr garant de ceux que vous obtiendrez plus tard. Je ne puis que vous inviter à persévérer dans cette heureuse voie; vous y trouverez la satisfaction de vos consciences, la juste considération de ceux qui vous entourent, la reconnaissance des élèves que vous aurez instruites, pour les donner à la société dont elles seront un jour la force et l'ornement. Quant à nous, laissez-moi vous le dire, à quelque rang que nous soyons placés, vous nous aurez donné la satisfaction d'avoir vu se réaliser l'une de nos plus anciennes et de nos plus chères idées.

Mon cher Edouard Rey, un noble poète s'est demandé un jour : Qu'est-ce qu'une grande vie? A cette question, il a répondu lui-même, en disant : C'est une pensée de la jeunesse réalisée dans l'âge mûr. Ce que vous avez réalisé ici, dans votre ville, soutenu par l'assentiment et les sympathies de tous ceux qui vous connaissent, ce que vous avez réalisé ici, dans votre âge mûr, c'est une pensée de votre jeunesse. Que ce soit votre récompense! Je n'en connais point qui soit au-dessus d'une pareille satisfaction de conscience. Non seulement votre vie n'a pas été perdue; mais elle a déjà un certain caractère de grandeur.

Mesdames, il me semble que, entourées de tant de sollicitude, aimées de vos élèves ainsi que de leurs pères et mères, vous devez vous sentir enflammées d'un zèle pour l'accomplissement de votre mission, d'une ardeur dont nous avons déjà sous les yeux les premiers et heureux fruits. Je vous le rappelle : vous fondez ici quelque chose de nouveau dans le monde; vous faites la France de l'avenir.

Ce n'est pas qu'il soit aussi facile qu'on le prétend quelquefois de rompre avec le passé; c'est au contraire une œuvre ardue, car cette transformation de la société, dont vous êtes les humbles ouvrières, ne peut s'accomplir qu'avec beaucoup d'application, une patience

infinie, une persévérance opiniâtre dans vos fonctions délicates.

Apportez-y autant de prudence que de dévouement. Ne rompez pas trop brusquement, car ce serait au risque de tout briser; ayez des ménagements pour tout ce qui a mérité du respect. Nous savons et vous devez savoir comme nous que notre pays ne retournera jamais en arrière, que le passé est le passé, que ce qui est fini l'est pour jamais, que les ponts sont coupés derrière nous, enfin que c'est bien une société nouvelle que nous voulons fonder, une société généreuse et libre, large et fraternelle, dans laquelle il faut appeler, attirer le plus de monde possible, afin que la France soit plus grande, plus heureuse, plus glorieuse qu'à aucune autre époque de son histoire. En face de cette œuvre, les longues espérances sont permises, mais il faut de toute nécessité travailler sans cesse et sans se décourager. Pour finir, je veux vous dire que ces jeunes femmes que vous élevez feront un jour mieux que vous n'avez pu faire vous-mêmes. Mais, vous et nous, nous ne sommes pas de ceux qui envient à ces enfants la situation meilleure que pourra leur faire l'avenir préparé par nos efforts. C'est là en effet le grand ressort de la démocratie : elle aspire sans cesse à monter plus haut dans l'échelle de la civilisation. Ce sentiment se voit dans les individus comme dans les foules. On leur en fait un sujet de reproche; que ce soit pour nous au contraire un juste sujet d'orgueil, mais que cet orgueil ne nous exalte pas trop, si nous voulons mener à bonne fin notre œuvre. Aussi, dans votre grande tâche, soyez toujours soutenues par le noble sentiment de vos devoirs envers la famille, envers la patrie, envers l'humanité. (Assentiment unanime et vifs applaudissements.)

XXV

INAUGURATION DU LYCÉE DE CHARTRES

(9 octobre)

MONSIEUR LE MAIRE, MESSIEURS LES PROFESSEURS,

MES CHERS CONCITOYENS,

La prise de possession, par le ministre de l'Instruction publique, du nouveau lycée construit par l'État et la ville de Chartres sur l'emplacement du collège communal de cette ville, devait être un grand événement dans votre vie locale, pour cette population qui connaît si bien la valeur et l'étendue des sacrifices réclamés par l'instruction nationale, et qui ne les a jamais marchandés au gouvernement de la République. Cette assistance si nombreuse, si sympathique, démontre quel prix la démocratie beauceronne attache à ces créations nouvelles, marque évidente de la transformation qui s'opère chaque jour dans nos mœurs, pour faire suite à celle qui, par la volonté du suffrage universel, s'est opérée dans nos institutions. (Très bien! très bien! et applaudissements.)

Messieurs, il n'a point paru possible de songer à fonder définitivement la République en ce pays, si l'on ne commençait pas par refaire en même temps l'esprit et le cœur des générations qui seront la France de

l'avenir. (Assentiment général et nouveaux applaudissements.)

Ce n'est pas une pure conception de l'esprit, c'est un fait constant dans l'histoire qu'à chaque régime politique correspond un enseignement approprié.

La République, sous ce rapport, ne s'est dérobée ni à cette tradition ni à cette nécessité. Elle aura eu cet honneur de décréter de grandes réformes dans le domaine de l'enseignement supérieur, où l'on s'occupe de la science pure, comme dans le domaine de l'enseignement primaire, où l'on a surtout en vue l'instruction, qui, ne pouvant être refusée à personne, doit même être commune à tous les citoyens. La République ne pouvait pas négliger davantage l'enseignement secondaire. Elle a trouvé, pour l'aider dans ses efforts, des municipalités dévouées qui lui ont apporté le concours le plus empressé. C'est ainsi qu'ont été édifiés ces nouveaux lycées que nous inaugurons tous les jours, et qui attestent la sollicitude du gouvernement républicain pour ce grand intérêt national.

Vous avez raison, monsieur le maire, de vous féliciter d'ouvrir cette maison d'éducation dans des conditions aussi florissantes. Non seulement vous n'avez pas vu diminuer le nombre des élèves qui fréquentaient votre collège municipal, mais déjà l'affluence des élèves qui se présentent au lycée est plus grande. C'est que les familles se sont rendu compte des améliorations considérables qu'une maison comme celle-ci introduit dans la vie morale, intellectuelle et matérielle de leurs enfants. Elles ne craignent pas de manifester leur confiance dans l'État, dans l'instruction qu'il distribue, dans l'éducation qu'il donne. Nous ne pouvons que les remercier.

Au point de vue des avantages matériels, il suffit de parcourir, comme nous venons de le faire, vos diverses installations, pour reconnaître que les lycées

de la République n'ont plus rien de commun avec les anciens lycées impériaux, où tout marchait au son du tambour, et dont la vie intérieure, les mœurs et coutumes rappelaient tantôt le couvent et tantôt la caserne. Toutes les précautions recommandées par la science toute moderne de l'hygiène ont été prises; toutes les garanties de sécurité et de bien-être ont été rassemblées, et personne n'est plus sensible que les mères de famille à ce genre de progrès qui attestent, eux aussi, un degré de civilisation supérieure, mais qui les touchent surtout, parce qu'ils s'appliquent immédiatement à ce qu'elles ont de plus cher. (Applaudissements.)

Au point de vue intellectuel, le seul fait que le collège communal de Chartres est maintenant élevé au rang de lycée, démontre aux parents qu'un groupe complet de professeurs d'élite va être réuni dans cette maison, pour y distribuer l'instruction variée, approfondie que réclament aujourd'hui les diverses carrières, soit qu'il s'agisse des emplois publics, soit qu'il s'agisse des professions libérales.

Et enfin, messieurs, au point de vue moral, il n'y a pas un Français, petit ou grand, qui ne soit frappé de ce qu'il y a de vraiment nouveau, de vraiment élevé dans ce fait de la construction à grands frais, sur toutes les parties du territoire, de maisons d'instruction à tous les degrés, fait qui démontre que notre société nouvelle, placée sous la loi républicaine, veut vivre de travail et de science, de discussion et de liberté. (Vifs applaudissements.)

Messieurs, n'oublions pas qu'il s'agit aujourd'hui pour nous de donner à la démocratie française son régime définitif, celui qui assurera sa puissance, en la réglant. C'est l'honneur de la Révolution d'avoir été, j'ose le dire, la plus grande éducatrice d'hommes que le monde ait encore vue. Aussi bien à l'Assemblée

constituante qu'à la Législative et qu'à la Convention nationale, les plus grands esprits, les plus nobles cœurs se sont rencontrés et unis pour donner précisément à la France moderne, issue de l'ancien régime, une éducation toute nouvelle et qui répondît à des besoins nouveaux. Après cent ans de tâtonnements et d'efforts, avec des alternatives de progrès et de réaction, la République peut proclamer qu'elle est rentrée dans la voie ouverte par ses devanciers de 89, de 91 et de 94, et qu'elle applique aujourd'hui les réformes qu'ils avaient énoncées, en y apportant le même esprit de justice et de liberté, en y ajoutant toutefois les vues nouvelles fournies par la science de l'éducation, qui s'est développée comme toutes les autres sciences. En restant fidèle à cette tradition toute nationale, la République a montré qu'elle avait la parfaite conscience de sa mission. C'est son plus grand intérêt d'élever des générations nouvelles dans des écoles qu'elle aura construites et où aura été versé largement, libéralement, à main ouverte, tout ce que peuvent donner la science et la littérature jointes à une forte éducation morale. Je prendrai la liberté d'ajouter que la République ne peut pas se contenter des anciens programmes d'études, et ces lycées qu'on élève de toutes parts aujourd'hui et qui semblent n'être, en apparence, que les héritiers et les continuateurs des anciennes maisons, ne prendront tout leur développement avec leur vrai caractère — celui-ci, en particulier, ne pourra compter les 600 élèves que l'avenir lui promet — qu'autant qu'on y trouvera un enseignement complètement rénové et adapté aux besoins de cette démocratie qui les bâtit au prix de tant de sacrifices. Ce n'est ici ni le lieu ni le moment de rechercher si les hommes dévoués à l'œuvre de l'éducation nationale ont été aussi heureux dans le domaine de l'enseignement secondaire que dans le domaine des enseignements primaire et

supérieur. Ce que je peux affirmer, parce que cela est certain, messieurs les professeurs, c'est que tous, vous êtes animés du désir de travailler afin d'enseigner, avec cet esprit nouveau qui seul convient à notre temps.

Nous arriverons, n'en doutez pas, à trouver le véritable programme de cet enseignement secondaire de plus en plus impérieusement réclamé.

Autrefois, dans des maisons comme celle-ci, quelle que soit l'opinion qu'on puisse avoir sur ceux qui sont appelés à exercer sur la société l'action la plus directe et la plus efficace — autrefois, dans ces maisons, on cherchait à former ce qu'on appelait l'honnête homme. Eh bien, nous aussi, nous voulons former l'honnête homme, mais il ne serait pas bon, il ne serait nullement avantageux à la société de former, à notre époque, l'honnête homme d'il y a deux cents ans. Il nous faut l'honnête homme de notre temps, l'honnête homme de la fin du XIXe siècle, l'honnête homme de l'avenir et non plus celui du passé. (Bravos et applaudissements. — Adhésion générale.)

Cet honnête homme que nous voulons former devra résumer dans son esprit et dans son cœur les connaissances et les sentiments de son époque, si nous désirons qu'en une élite apparaisse la fleur de la civilisation. Or, messieurs, qu'on s'en félicite ou qu'on s'en afflige, la civilisation de notre temps n'est pas celle de l'ancienne France monarchique. L'esprit de l'enseignement, non moins que les méthodes, doit ainsi changer avec le cours du temps, et il nous faut chercher cet esprit nouveau dans la voie indiquée par la science, non pas en brisant violemment avec le passé, non pas en nous risquant dans de brusques ruptures qui ne sont pas plus possibles dans la nation, dans ses habitudes et dans ses mœurs que dans la nature, mais en ajustant les institutions aux temps nouveaux avec

un sage esprit d'évolution progressive. (C'est vrai! Très bien! Vifs applaudissements.)

Une autre réflexion vient à l'esprit dans une fête comme celle-ci. La société française a besoin qu'on lui prépare ici non seulement des hommes qui seront plus instruits que les autres, puisque la société et leurs familles se sont imposé de plus coûteux sacrifices pour les maintenir plus longtemps dans les écoles, mais aussi des citoyens capables d'être donnés en exemple aux autres. Or, messieurs, qu'est-ce qui fait qu'un homme se distingue véritablement de ses semblables et qu'il mérite par sa distinction même d'être interrogé et écouté, recherché et suivi par eux? C'est d'abord la vigueur de son esprit. Dans ce temps de démocratie, personne ne conteste plus que la richesse intellectuelle ne soit, de toutes les richesses, la plus avantageuse, parce qu'elle sert à mettre en œuvre toutes les énergies et toutes les forces de production de l'individu. Toutefois l'intelligence seule ne suffirait pas à donner à un homme l'ascendant sur ceux qui l'entourent, s'il n'y joignait pas la noblesse et la générosité du cœur, et enfin l'énergie de la volonté.

A ces trois grandes facultés, intelligence, sensibilité, volonté, il faut que l'éducation corresponde exactement, en servant à développer la première par la science, à discipliner la seconde par l'éducation morale, à fortifier la troisième par un grand idéal proposé à cette activité libre et consciente qui est le plus noble attribut de la nature humaine. (Profond mouvement.) Cette maison doit donc être une maison d'instruction, mais aussi une maison d'éducation; on ne se contentera pas d'y nourrir les intelligences, en les éclairant; on y façonnera des caractères, ce qui, dans nos temps troublés, vaut mieux que des talents. (Vive adhésion.)

Quant à la haute ambition qui doit tenter l'énergie de tous les jeunes Français, je n'en veux dire qu'un

mot. Ces jeunes enfants sont élevés ici pour eux, cela va sans dire : on veut qu'à leur sortie du lycée ils soient puissamment armés, pour les luttes de la vie, de toutes les forces que la science peut leur fournir. Il faut aussi qu'ils soient élevés pour la société où ils vont prendre place et où ils combattront pour leurs intérêts. Mais cela ne nous suffirait point. Nous demandons qu'ils soient élevés pour la patrie. (Vifs applaudissements.) C'est là le privilège de l'enseignement national donné par l'Université. Oui! messieurs, nous vous demandons de former des hommes de résolution, de courage et de sacrifice : la France peut en avoir besoin. (Vive adhésion et applaudissements prolongés.)

Messieurs les professeurs, ces énergies et ces résolutions, vous saurez particulièrement les susciter, en rappelant aux jeunes gens, vos élèves, que, dans ce pays sont nés des hommes qui, comme Marceau, ont non seulement sauvé la patrie en danger, mais ajouté, par leur vie si pure, à la grandeur, à la noblesse, à la beauté de la France. (Salve d'applaudissements.)

Vous saurez aussi leur dire qu'il y a, dans ce pays chartrain, toute une tradition de sages et bons esprits, d'esprits réglés et prudents, fidèles à ce profond sentiment libéral qui anime la France, depuis qu'elle marche en avant des autres nations. Demeurez, messieurs, pénétrés de ces idées vraies et fécondes. Pensez-y comme à la plus noble partie de votre mission.

Je n'ai rien à vous dire de l'exercice même de votre profession. Vous savez, par une expérience déjà longue, ce que sont les méthodes; vous savez choisir entre elles et les appliquer; mais il m'appartient de vous rappeler que vous êtes les membres d'une démocratie de plus en plus libre et qui a de grands devoirs à remplir envers la patrie. Pas un de vous, messieurs, j'en ai l'assurance, n'est étranger aux préoccu-

pations de la patrie depuis la fatale année 1870. Qu'il sorte donc de vos mains des jeunes gens instruits, au cœur droit et fier, capables d'être des citoyens probes et libres, des républicains sans faiblesse et sans tache. Vous n'avez, pour donner cette éducation, qu'à vous inspirer de cette longue tradition d'honneur et de dévouement que l'Université garde en ce pays comme un précieux dépôt. La seule, la vraie manière de reconnaître dignement les sacrifices que cette ville a faits pour l'instruction des fils de la démocratie, c'est de les rendre à leurs familles plus riches de connaissances, plus fermes de caractère, plus assurés dans le devoir, comme il convient à des hommes de droiture et d'énergie, à de bons Français, à de vrais républicains. (Applaudissements et bravos répétés.)

XXVI

BANQUET DE CHARTRES

(9 octobre)

Messieurs,

Prenant la parole à cette heure, et le dernier, dans cette réunion, je m'estimerais très heureux si je pouvais répondre à ce que vos sympathies, exprimées avec tant de cordialité, attendent de moi. En effet, messieurs, je ne crois pas me tromper en pensant que vous attendez de moi des déclarations qui vous affermissent dans la conviction où vous me semblez être que la République fondée, soutenue par vous et que l'on dit en péril, est en ce moment remise entre les mains d'hommes fermes et vigilants, qui ne la laisseront ni amoindrir ni péricliter. (Marques d'assentiment.)

Je vous prie de considérer que ma situation est délicate et mon rôle assez difficile, au moment de vous dire précisément pour quelles raisons vous devez penser que la République ne court pas les dangers dont on parle, et se trouve au contraire dans une des situations les meilleures qu'elle ait depuis longtemps connues.

Et tout d'abord, messieurs, je vous demanderai d'écarter de vos esprits les polémiques auxquelles les

membres du ministère actuel peuvent être exposés. Si, n'écoutant que les bruits de presse, vous vouliez prêter une oreille complaisante aux accusations dont mes collègues et moi nous sommes journellement l'objet, non seulement le cabinet actuel ne serait pas tolérable et devrait être renversé dès le premier jour et au premier choc, mais ce serait le pire, le plus indigne, pour ne pas dire le plus infâme des cabinets. Et pourquoi? Parce que, s'il faut en croire ses accusateurs, ce cabinet aurait commis envers le pays républicain et la démocratie un véritable crime, en livrant la République à ses ennemis. Ne savez-vous pas que tous les jours on nous accuse d'avoir paralysé, divisé et dissous le parti républicain, d'avoir désarmé devant les partis de monarchie, d'avoir préparé le retour de la royauté, ramené la France à l'ancien régime? Que sais-je encore? (On rit.)

Ne riez pas, messieurs, nous avons été accusés de tous ces crimes, et nous le sommes encore tous les jours. (Nouveaux rires.)

Messieurs, ces accusations sont si évidemment des inventions grossières, qu'il est à peine besoin de les réfuter. Qu'est-ce donc qui s'est passé quand nous sommes entrés aux affaires, et qu'est-il arrivé depuis? Je voudrais vous dire à cet égard toute ma pensée, avec la plus cordiale franchise.

Messieurs, à la fin d'une crise ministérielle qui, en se prolongeant, ne laissait pas d'inquiéter le pays, il s'est trouvé un groupe de républicains anciens et connus, fermes et fidèles, dont il était difficile, pour ne pas dire impossible, de soupçonner les intentions et la volonté, parce qu'ils avaient depuis longtemps donné, sans restrictions, sans réserves, des gages de leur dévouement à la République. Ce petit groupe de républicains appelés par la confiance du chef de l'État à prendre la direction des affaires a tenu à montrer, non seulement par ses

déclarations, mais par ses actes, qu'il est possible, si on le veut fermement, de trouver dans la démocratie des hommes ayant le sentiment des nécessités et des devoirs du gouvernement, des hommes qui ne séparent point l'idée d'ordre de l'idée de progrès, et qui tiennent que la République a pour premier intérêt d'assurer ces deux grands biens à la France. (Très bien! très bien! et applaudissements.)

Messieurs, voilà tout le grand crime que nous avons commis! Et des confins extrêmes de l'opinion, il s'est réuni des hommes, à qui cette démonstration ne plaisait pas, pour essayer de nous accabler sous le poids d'accusations toutes différentes; mais, je vous le répète, notre crime, le voilà. (Mouvement d'attention.) Oui, messieurs, il est arrivé un jour, dans la vie agitée et fiévreuse de ce pays avide de travail et de production, au sein de la paix et de la liberté, il est arrivé un jour où des républicains ont dit à la France que sa volonté aurait le pas sur les désirs et les passions des partis, que la vraie politique républicaine doit être avant tout une politique nationale, enfin que le gouvernement de la République doit être le gouvernement du pays par lui-même, et non pas le gouvernement d'un homme ou d'une faction. (Vive adhésion. Mouvement prolongé.)

C'est pour avoir tenu ce langage, c'est pour avoir pris cette attitude que nous avons été accusés avec d'autant plus de passion et de violence. Reste à savoir si notre langage a été compris de la nation qui l'attendait : on peut discuter là-dessus; quant à moi, ma conviction est faite. Savez-vous ce que l'on nous reproche surtout? On nous reproche d'avoir voulu que la France eût un gouvernement et que ce gouvernement fût la République; on nous reproche d'avoir voulu que notre pays, toujours inquiet depuis dix-sept ans dans sa situation extérieure, se reposât enfin dans une paix intérieure solide, définitive, et cette paix, messieurs,

ne peut être obtenue que par la réconciliation de tous les Français patriotes dans le sein d'une démocratie large, ouverte, intelligente et généreuse : voilà pourquoi nous avons été méconnus, accusés et même outragés.

Messieurs, faut-il le dire? ces attaques, ces accusations, ces outrages nous honorent (Oui! oui! Vive adhésion et applaudissements répétés), et, s'il m'est permis de l'ajouter, elles nous grandissent. (Nouveaux applaudissements.)

Est-il besoin d'ailleurs de reprendre les choses à l'origine? Faut-il rappeler dans quelles circonstances le cabinet actuel s'est constitué? Je ne veux pas remettre ceux qui nous attaquent en face de périls qu'ils connaissaient aussi bien que nous, qui les effrayaient tout autant que nous, et que cependant ils se sentaient impuissants à conjurer; mais il me sera bien permis de dire que nous, nous n'avons point hésité devant le devoir qui s'imposait d'écarter ce danger, dont il était visible que tout le monde commençait à s'alarmer. (C'est vrai! très bien! — Applaudissements prolongés.)

Une voix. — Oui, quand le danger est passé, on se présente...

M. le ministre. — Sans revenir sur les incidents, les négociations, les temporisations, les ajournements par lesquels on a dû passer avant de constituer le ministère actuel, je ne dirai qu'un mot du programme qu'il a exposé devant la Chambre : c'était un programme d'économies, de réformes progressives, de concentration des forces de la démocratie par l'apaisement des passions rivales. A quels points de ce programme avons-nous manqué? Qu'on nous le dise : cela vaudra mieux que de nous accuser de crimes imaginaires!

N'avons-nous pas apporté les économies annoncées, et n'en avons-nous même pas grossi le chiffre?

Nous avions promis de travailler à l'apaisement de nos

dissentiments intérieurs. Je le demande, en quel temps le pays a-t-il été plus tranquille, plus calme, plus complètement maître de lui-même? Avons-nous commis sur un point quelconque du territoire un acte quelconque, petit ou grand, qui établisse que nous n'avons pas voulu réunir tous les républicains pour le bien de la République? (Oui! oui! Vifs applaudissements.) Ne sommes-nous pas aujourd'hui ce que nous avons toujours été, des hommes de bonne volonté, libres de tout engagement et de toutes compromissions avec qui que ce soit, sûrs d'eux-mêmes et de leurs intentions?

Au surplus, messieurs, nous sommes en présence de trois juges, et il y en a même un quatrième dont, si vous le permettez, je vous parlerai tout à l'heure. (Vif mouvement d'attention.) Il y a l'opinion de l'Europe. C'est, messieurs, notre premier juge, et nous pensons qu'il en faut tenir compte dans notre temps, et dans la situation exceptionnelle que notre temps a faite à notre pays. L'Europe n'a cessé à aucun moment d'avoir les yeux fixés sur la France : aussi ce que l'Europe pense de la France, de son état politique, de son état moral, de ses ressources matérielles, doit compter pour beaucoup dans l'esprit des Français. (Adhésion, mouvement prolongé.)

Mes chers concitoyens, je parlerai devant vous sans forfanterie et sans vain orgueil : j'ose affirmer que, depuis la disparition de M. Thiers, aucun ministère n'a joui, au même degré que le cabinet actuel, de la confiance et du respect de l'Europe. Il y en a des preuves, sur lesquelles il est inutile d'insister, qui ne doivent pas nous exalter, mais nous faire réfléchir. (Bravos.)

L'autre juge dont j'ai parlé après l'Europe, c'est la France : nous relevons de l'opinion publique, du jugement de nos concitoyens. L'opinion publique a pu être un instant surprise, dévoyée : j'affirme cependant que,

devant ce second juge, le ministère actuel, si attaqué dans la presse, a gagné le procès qu'on lui a fait. Je dis qu'il n'y a pas de républicains sages, instruits du passé, soucieux de l'avenir, voulant pour la France un vrai gouvernement, un gouvernement digne de ce nom, c'est-à-dire un gouvernement avec la force que donnent la stabilité, la durée, le respect des traditions sérieuses et nécessaires, en même temps que le respect des hommes qui acceptent la redoutable tâche du gouvernement, non, il n'y a pas un de ces républicains qui ne dise aujourd'hui, en nous voyant à l'œuvre : Enfin! il est donc possible de donner à la République un gouvernement de républicains, sachant quelles sont les conditions du pouvoir et résolus à s'y conformer. (Assentiment général et applaudissements répétés.)

Messieurs, on doutait de cela, permettez-moi de le dire, et c'est pour cette raison que les crises ministérielles trop fréquentes sont si détestées du pays; on doutait que la République fût capable de supporter longtemps un gouvernement de principes et de réformes, à la fois conservateur et réformateur, et rien ne troublait davantage les républicains de raison, ceux qui ont fait la République et qui ne veulent pas qu'on la défasse, qu'une pareille incertitude. Il était de toute nécessité d'y mettre un terme. (Assentiment général.)

Enfin, il y a le juge dont nous relevons immédiatement, je veux parler de la Chambre.

Messieurs, j'admets pour un instant que notre chef, M. le président du conseil, ait tous les défauts que ses adversaires, qui sont les nôtres, veulent bien lui octroyer. (On rit.) Il a du moins une qualité que lui reconnaissent tous ceux qui l'attaquent : sur le terrain parlementaire, il est brave jusqu'à la témérité. Le premier jour il a dit ce qu'il voulait faire. Vous pouvez compter qu'à la rentrée des Chambres il fera connaître sa pensée avec la même franchise et qu'il ne

craindra pas de s'engager. Il dira que, républicains de naissance, d'éducation et de tempérament, appelés au pouvoir dans des conditions particulièrement difficiles, nous nous y sommes tenus comme d'honnêtes gens que nous sommes, pleins de bonne volonté, ne marchandant point notre peine et nos efforts au service de l'État; que tous, chacun dans sa sphère, nous avons travaillé de notre mieux pour la démocratie républicaine et pour la France; qu'appartenant à notre parti, nous ne reconnaissons à personne le droit de nous en exclure; que nous ne voulons servir que la France en servant notre cause. Il dira surtout que nul de nous n'a jamais eu la prétention de se soustraire aux jugements de nos coreligionnaires républicains. La majorité qui doit nous soutenir, nous avons dit où nous voulions la trouver. Nous ne la chercherons pas ailleurs. Voilà ce que dira notre chef à nos collègues de la Chambre, et c'est à nos collègues de s'inspirer de la situation, des besoins du pays et de ses vrais sentiments, pour décider et se prononcer. Messieurs, je ne recherche pas, je ne compte pas, je ne suppute pas les voix qui pourront se déclarer pour nous; mais je veux croire que, sur les bancs de la majorité républicaine, on se rappellera qu'il y a dans le pays des besoins de paix, de stabilité, et je ne puis m'empêcher de penser que les bons Français voudront encourager et soutenir ceux qui, dans leur conduite, ont toujours tenu compte de ces sentiments. (Marques d'adhésion et applaudissements.)

Cela dit, le moment est venu pour moi de parler de ce quatrième juge dont nous relevons. Celui-là, je ne crains pas de le proclamer, il est au-dessus de tous les autres pour les gens de cœur : ce juge, c'est notre propre conscience. C'est notre conviction profonde aux uns et aux autres, que nous avons tenu nos promesses, que nous avons été fidèles à notre passé, à nos amis, à

nos opinions, à nos principes. Nous avons toujours agi dans l'intérêt supérieur de la République. Nul de nous ne s'est écarté de cette ligne. Le pouvoir en nos mains n'a été ni diminué ni abaissé. Il y a plus, messieurs, ceux de nos concitoyens qui n'ont pas cessé de demander pour la République un gouvernement large, ouvert, qui soit un puissant instrument de propagande républicaine et de progrès démocratique, ceux-là peuvent se dire : il y a dans la démocratie des hommes d'ordre et de progrès qu'on a vus agir et sur lesquels on peut compter. (Applaudissements.)

A ce point de vue, l'expérience du pouvoir républicain qu'il nous a été donné de faire ne restera pas inutile. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons à nous grouper, à nous réunir si nous ne voulons pas disperser les forces dont la République a besoin pour porter ses fruits. Avec le cours du temps, avec le progrès de l'opinion, quand l'éducation du pays sera plus complète et plus élevée, on verra se former parmi les républicains les deux partis dont l'existence est nécessaire, indispensable au bon fonctionnement du régime représentatif, un parti de progrès et un parti de conservation se succédant tour à tour au pouvoir, l'un pour faire les réformes, l'autre pour les asseoir et les confirmer. C'est alors qu'il deviendra possible et licite aux républicains de se partager, de se séparer, de se différencier les uns des autres suivant leur tempérament politique. Jusque-là, toute division est funeste. Elle ne peut aboutir qu'au désordre et à l'impuissance; elle est essentiellement nuisible à nos institutions, très solides sans doute, mais encore jeunes et qui ont besoin de certains ménagements.

Vous me reprocheriez peut-être de ne pas faire au moins allusion à ceux qui les menacent. Je vous dirai là-dessus que ces menaces ne m'ont ni troublé ni alarmé. Un manifeste a été lancé, et nul ne pourrait dire dans

quel intérêt ni pour quel but. Dès son apparition, cet article de journal est tombé dans le silence et dans le vide : ne trouvez-vous pas comme moi qu'il est inutile d'en parler davantage? (Rires et bravos.) La monarchie est finie; elle pouvait mieux finir. (Nouveaux rires.)

De temps en temps, nous entendrons encore ses partisans pousser avec leurs princes quelques gémissements qui seront comme les derniers râles d'une institution qui ne veut pas mourir; mais c'est bien la fin, c'est la mort. Un nouvel ordre politique et social commence. Il n'y en a pas de signe plus certain que cette formation d'un parti, d'un groupe de gouvernement dans le parti républicain. Dans ce groupe, dans ce parti doivent entrer sans arrière-pensée tous les républicains anciens et nouveaux : c'est là qu'est la force, c'est là qu'est l'avenir.

Messieurs, j'éprouve une singulière satisfaction à parler de ces choses dans cette ville de Chartres, dans ce pays de Beauce si justement renommé par son esprit d'ordre sérieux et de sage libéralisme. En effet, votre députation, comment est-elle composée? A côté de Noël Parfait, le vieux lutteur qui combattait, il y a plus de cinquante ans, pour la République, alors qu'elle n'était qu'un idéal, qui a souffert pour notre cause la prison et l'exil, et qui, sous ses cheveux blancs, a conservé toutes les convictions de sa jeunesse (Applaudissements), à côté de ce vétéran, ne voyons-nous pas Paul Deschanel, un fils de l'exil, orateur éminent, esprit délicat jusqu'à l'exquis, qui s'occupe, vous savez avec quel dévouement et quel succès, des questions d'agriculture qui touchent aux intérêts les plus chers de la démocratie des campagnes, estimant, lui, ce lettré si fin et d'une éducation si recherchée, que plus on a, plus il faut donner, et que c'est le devoir de ceux qui savent de se dévouer à la cause du plus grand nombre? (Vifs applaudissements.)

C'est ainsi que votre députation si unie groupe les anciens et les jeunes du parti républicain. Mes chers concitoyens, nous avons à faire une société nouvelle dans laquelle les idées et les principes des vieux seront repris, développés et mis en pratique par les jeunes. Par là, nous arriverons à cette union, à cette unité qui nous sont si nécessaires. Nous avons à rassembler toutes les énergies et toutes les sagesses, toutes les forces et toutes les parures. C'est pourquoi la République doit appeler à elle tous les hommes de bonne volonté.

Un vrai gouvernement ne peut avoir pour programme une politique de parti, mais une politique ouverte et large, une politique nationale. Cette politique, messieurs, vous la connaissez bien. Je puis la placer sous la garde de votre fidélité à la mémoire du grand républicain dont on a prononcé le nom tout à l'heure et qui, s'il m'entendait, m'applaudirait. (Vive adhésion et applaudissements unanimes.)

J'ai, moi aussi, la prétention de demeurer fidèle, non pas seulement à ce qu il a voulu, mais à ce qu'il a rêvé, car j'ai connu toutes les aspirations de son cœur, aussi bien que je connaissais ses pensées politiques. Je parle devant des hommes qui l'ont connu et qui lui avaient donné leur confiance. Oh! que je serais fier et heureux s'ils pouvaient retrouver dans ma voix comme un écho de cette voix qui a tant de fois exprimé la pensée de la patrie! (Vive émotion.)

Je m'assieds, messieurs, en vous priant d'accorder aux idées que je viens d'exposer le bénéfice de cette illustre amitié qui a été la force et la douceur de ma vie. Je vous remercie de votre cordial accueil. (Très bien! très bien. Applaudissements et bravos prolongés.)

XXVII

INAUGURATION DU LYCÉE RACINE A PARIS

(19 octobre)

MONSIEUR LE RECTEUR,

MESDAMES, MESSIEURS,

Je ne doute pas que vous ne trouviez naturel l'embarras que j'éprouve à répondre au discours que vous venez d'entendre. Comment faire pour être à la hauteur de ce qui vient de vous être dit avec tant de grâce et de raison ?

Monsieur le recteur, je vous remercie d'avoir pensé que, de toutes les cérémonies et fêtes de ce genre auxquelles je viens de présider, celle qui nous rassemble aujourd'hui devait m'être la plus sympathique, et que je ressentirais la plus vive satisfaction à me trouver devant cet auditoire d'élite pour l'entretenir de ce grand sujet, si difficile, de l'enseignement des filles.

Il est très vrai, mesdames, que, dans les préoccupations qui assiègent aujourd'hui les hommes publics vraiment soucieux des intérêts de la société et du bien de l'État, l'éducation à laquelle vous dévouez vos efforts tient certainement la première place. C'est une nouveauté et une hardiesse que l'enseignement des

jeunes filles dans des établissements comme celui-ci. Il a fallu du temps, de la persévérance et même du courage pour arriver à les ouvrir. Il a fallu lutter, repousser bien des attaques, désarmer bien des préventions, et, pourquoi ne pas le dire? il a fallu fouler aux pieds et mépriser bien des calomnies. Dans cette œuvre délicate, l'Université a réussi. C'est que l'on peut tout attendre de son dévouement, comme on peut tout demander à ses lumières. Je le dis avec une profonde conviction, jamais la France ne fera trop crédit aux maîtres à qui elle confie ses enfants ; jamais notre démocratie ne témoignera trop de reconnaissance à l'Université pour les services que, sous toutes les formes et dans tous les domaines, elle rend tous les jours à la patrie. (Assentiment général et applaudissements.)

En ouvrant les établissements où elle distribue l'enseignement secondaire aux jeunes filles, l'Université a, du premier coup, su dissiper toutes les préventions, parce qu'elle a su poser les bases d'un enseignement utile, depuis longtemps réclamé, conforme aux besoins des élèves, d'accord avec les vœux des familles, et par conséquent, à tous ces titres, essentiellement durable.

M. le recteur disait tout à l'heure qu'il n'y a plus qu'à laisser cet enseignement nouveau aller modestement et sûrement. L'avenir est ouvert devant lui, et il est sûr de cet avenir.

Qu'avons-nous à faire pour notre part? Animés tous de la même pensée, nous avons à faire que cet enseignement nouveau soit digne de l'enseignement ancien, afin qu'il mérite de devenir à son tour un exemple. (Très bien! très bien!)

Messieurs, par ces derniers mots, je veux dire que l'Université a si heureusement tracé les programmes de l'enseignement secondaire des filles, que nous avons bien l'espérance, pour ne pas dire la certitude, qu'un jour elle saura trouver aussi sûrement les programmes

de l'enseignement secondaire des garçons, tel qu'il doit être compris en notre temps, en l'appropriant aux besoins de cette démocratie qui a pris possession de la France, qui cherche à s'élever chaque jour de plus en plus et qui ne possède pas encore tout ce qu'il lui faut pour être complètement maîtresse d'elle-même, de son activité et de son génie. (Vifs applaudissements.)

Messieurs, nos lycées français, nos lycées d'enseignement secondaire spécial, ne peuvent guère trouver et suivre de meilleurs exemples que ceux qui ont été donnés par les lycées de jeunes filles, où l'on a su si heureusement allier les deux ordres de connaissances nécessaires, les lettres et les sciences, à une éducation forte, distinguée et charmante.

M. le recteur, avec son expérience consommée, vient d'indiquer des réformes sur lesquelles l'attention du corps enseignant est déjà éveillée, mais, avec la précision qui lui est propre, il a marqué les côtés par lesquels on doit opérer ces réformes, et dans quel sens il sera peut-être nécessaire de reprendre les programmes pour les alléger, sans altérer leur caractère. Il y aura profit pour tout le monde à méditer des conseils donnés avec tant d'autorité. (Vive adhésion.)

Qu'il me soit permis d'ajouter quelques mots, mesdames, sur l'esprit général qui doit présider à l'œuvre d'éducation dont vous avez la charge. Il ne peut y avoir à cet égard entre nous aucune espèce de désaccord, et je ne crois pas que nous pensions différemment sur un aussi grand sujet. Il ne s'agit pas de former ici des « femmes savantes ». Les « femmes savantes » ont été marquées pour jamais par un des plus grands génies de notre race d'une légère teinte de ridicule.

Non, ce n'est pas des femmes savantes que nous voulons ; ce sont tout simplement des femmes : des femmes dignes de ce pays de France, qui est la patrie du bon

sens, de la mesure et de la grâce ; des femmes ayant la notion juste et le sens exquis du rôle qui doit leur appartenir dans la société moderne. Ce que nous vous demandons, c'est de former des épouses pour les hommes de notre société libre, égalitaire et fraternelle, issue de la Révolution française ; et pour cela, il faut de toute nécessité élever des femmes capables de joindre à des connaissances intellectuelles une véritable élévation morale, qui leur permette de dominer les épreuves et les tristesses de la vie. Nous ne sommes pas de ceux qui croient que les hommes et les femmes soient égaux : telle n'est pas notre opinion, et ce n'est pas là notre langage. Nous sommes de ceux qui pensent que les hommes et les femmes sont différents, mais, appelés à se soutenir, à s'aider, à se compléter mutuellement. C'est bien pourquoi nous estimons que les hommes auraient tort de se considérer comme menacés par une éducation plus forte, plus substantielle, plus perfectionnée, et donnée libéralement aux femmes. Mais, d'un autre côté, les femmes n'auraient pas raison de penser que l'éducation qui leur sera donnée aura pour effet de les rendre aptes aux mêmes fonctions, aux mêmes devoirs que les hommes ont à remplir. Il y a là deux tâches, comme deux natures distinctes. Les deux missions ne se ressemblent guère : tandis que les hommes sont faits pour agir, les femmes ont pour mission d'inspirer. Les hommes sont aux prises avec toutes les difficultés de la vie ; ils ont besoin de consolations, d'excitations, d'encouragements ; ils ne peuvent se passer de ce réconfort moral qu'on ne trouve qu'au foyer et dans la compagnie d'une femme de cœur et de jugement, qui sait s'effacer, tout en soutenant celui qu'elle aime et qui lutte pour l'existence commune. (Vive adhésion.)

Comment former ces femmes? Voilà toute la question. Je n'entends point parler aujourd'hui de ces con-

naissances si variées, toutes plus utiles les unes que les autres, que vous leur donnez ici : ces connaissances ont certainement un prix inestimable. Je veux parler surtout des caractères, que vous devez former. Or, mesdames, pour vous comme pour vos collègues, MM. les professeurs et instituteurs de la jeunesse virile, il n'y a pas deux méthodes : pour fortifier le caractère d'un enfant, il faut avant tout fortifier, développer sa raison. La raison des femmes n'est pas différente de celle des hommes. Chez elles, la raison est sans doute plus mobile, plus facile à détourner, mais elle est réchauffée par un sentiment plus ardent et plus tendre, dont il faut profiter dans l'œuvre de l'éducation morale.

La raison, c'est le trait particulier de notre nation comme de notre langue. Nous sommes le pays de la raison. Que tel doive être le fondement même de l'éducation, c'est l'opinion, non pas seulement des grands esprits qui, dans notre littérature, depuis trois siècles, se sont occupés d'éducation, c'est l'opinion aussi des femmes illustres qui sont, mesdames, l'honneur et la parure de votre sexe : toutes celles qui ont écrit sur ce sujet sont unanimes, depuis Mme de Maintenon, qui, par son application, par ses facultés si rares et si éminentes, mérite d'être considérée comme la première de nos éducatrices, jusqu'à celles qui, de nos jours, reprenant la tradition et joignant l'exemple au précepte, ont fondé, dirigé des écoles florissantes.

Vous n'avez plus à faire, comme autrefois, des femmes qui, trop souvent inutiles à elles-mêmes, n'étaient pour la société qu'un ornement. Votre mission est toute différente. Vous vivez au milieu d'une société agissante, affairée, laborieuse, orageuse, et qui se transforme tous les jours. Cent ans après la Révolution française, il n'est pas besoin d'insister pour vous pénétrer de cette vérité qu'il n'y a plus de castes parmi nous, que l'égalité a passé son niveau sur notre

pays, que tout le monde y est exposé aux vicissitudes, aux extrémités les plus diverses. Ce qui distingue désormais un homme, une femme, parmi nous, c'est uniquement le mérite personnel. C'est donc à former des femmes de mérite que vous devez vous appliquer. (Mouvement.)

Mais quel sera le signe du mérite chez une femme? Je prendrai la liberté de vous rappeler, messieurs et mesdames, un mot de Gœthe qui, dans sa simplicité et dans sa profondeur, m'a paru saisissant. « On reconnaît, dit-il, une femme de mérite à ce signe que, si son mari venait à disparaître, elle pourrait devenir le père de ses enfants. » C'est donc à former des femmes d'un caractère viril, des femmes de bon conseil, d'autorité prudente et de prévoyance véritablement digne d'un père de famille, que doivent tendre vos efforts. (Très bien! Très bien! — Applaudissements.)

L'année dernière, presque à pareil jour, avec une des personnes qui sont ici et que je tiens au nombre de mes collaborateurs les plus précieux, j'étais aux États-Unis. Le premier spectacle qui frappe, après les splendeurs de la nature, dans cette baie magnifique où le génie des navigateurs hollandais a placé le berceau de l'immense ville de New-York, c'est une construction toute récente, qui peut passer pour le chef-d'œuvre de l'industrie humaine : je veux parler du pont de Brooklyn. C'est la merveille de l'Amérique, et si j'allais jusqu'au bout de ma pensée, je dirais que c'est la merveille des merveilles de la science et de l'industrie associées pour produire une œuvre sans précédent. Quand on visite ce pont qui relie par-dessus la mer et ses orages deux villes formidables, l'une de 1 300 000 habitants, l'autre de 800 000, quand, entre deux piliers plus élevés que les tours Notre-Dame, on y voit passer des trains de chemins de fer, des voitures de tous genres et une foule innombrable, et qu'on exprime

devant les Américains l'admiration qu'un tel spectacle inspire, il n'est pas rare de leur entendre dire, et nous l'avons entendu plus d'une fois : « Savez-vous ce qu'il y a de plus extraordinaire dans cette œuvre gigantesque ? C'est que l'ingénieur qui en a conçu l'idée et qui en a commencé l'exécution est mort, et que c'est sa femme qui l'a achevée. » (Mouvement.)

Je ne demande pas, mesdames, que vous formiez des ingénieurs capables de faire des ponts de Brooklyn. (On rit.) De tels exemples sont des exceptions. Mais il me semble que la femme de l'ingénieur du pont de Brooklyn a réalisé la pensée de Gœthe, et que non seulement elle est devenue un père pour ses enfants, mais un autre père pour l'œuvre admirable, vraiment unique, qui a immortalisé le nom qu'elle portait avec son mari. (Applaudissements répétés.)

Ce que la France moderne attend de vous, mesdames, c'est que vous fassiez des compagnes pour les hommes de notre société nouvelle. Vous y parviendrez sans difficulté, si vous restez fidèles à l'esprit de l'enseignement que vous êtes appelées à répandre. Cet esprit anime et vivifie les programmes que vous êtes chargées d'appliquer. Les maîtres les plus expérimentés de la jeunesse et les éducateurs les plus dévoués de ce pays ont travaillé à l'élaboration de ces programmes. N'oubliez pas que votre tâche principale est d'élever des enfants qui seront un jour des mères de famille, c'est-à-dire des femmes qui commenceront elles-mêmes dans leurs maisons l'éducation que vous aurez plus tard à compléter. Il y a un mot charmant et vrai, et, sous ce rapport, admirable, d'un homme dont je prononce le nom avec le sentiment de la reconnaissance qui est due à tous les services qu'il a rendus à l'instruction publique : je veux parler de M. Jules Simon. C'est lui qui a dit un jour que « chaque fois qu'on élève une fille, on fonde une petite école ». En effet, la

mère est la première institutrice de ses enfants : vous songerez donc, comme il convient, à faire des enfants qui vous seront confiées des institutrices capables de commencer l'œuvre qu'il vous appartiendra d'achever. (Vive adhésion.)

Quand vous aurez bien pénétré dans l'intelligence et dans le cœur de vos élèves, ne craignez pas de les mettre en face de la réalité, quelquefois douloureuse, toujours amère et mélancolique, qui s'appelle la vie humaine. Ne craignez pas de leur dire que c'est la chose la plus sérieuse du monde, que ni l'homme ni la femme ne doivent vivre, dans une société fondée sur le travail, pour s'amuser, mais qu'ils sont faits pour agir; et, sans jamais perdre de vue ce que la femme doit avoir et garder de grâce, de charme et de délicatesse, appliquez-vous à en faire des gardiennes sévères du foyer domestique et de la vertu qui fait les bons citoyens. (Vive approbation.)

Vous serez ainsi associées à l'œuvre nécessaire, inévitable de cette transformation générale de la société dont nous sommes les artisans. C'est vous qui allez former le monde nouveau, en élevant ceux qui inaugureront le XXe siècle. Ce vingtième siècle, il faut qu'il n'ait rien à nous reprocher. Nous aurons beaucoup travaillé, beaucoup lutté, beaucoup souffert, afin de préparer à ceux qui nous suivront des destinées meilleures. Que ce sentiment vous soutienne dans votre tâche. Vous avez à rompre avec des habitudes intellectuelles et morales, avec des préjugés même qui subsisteront peut-être longtemps encore : ne craignez pas cette rupture, mais sachez l'opérer avec toute la prudence qu'elle comporte, avec tous les adoucissements nécessaires, en ménageant les transitions, en y apportant tout le tact et tous les ménagements qui sont l'apanage des femmes. Mais qu'il soit bien entendu, qu'il soit bien convenu que vous appartenez au monde

de l'avenir et que vous avez définitivement brisé avec le passé. (Très bien! très bien! et applaudissements.)

Je tiens à borner là ces conseils. Je ne voudrais cependant pas finir sans adresser ici un hommage public à M. Zévort, au vénéré directeur de l'enseignement secondaire, pour qui l'achèvement de cette maison est une véritable fête. Cette journée est comme le couronnement d'une carrière justement honorée; c'est la récompense de tant d'efforts pour le bien public, de tant de services rendus à l'Université, à l'État et à la France. (Applaudissements unanimes.)

Messieurs, c'est en voyant de tels hommes, c'est en repassant tout ce qu'ils ont fait pendant plus d'un demi-siècle, c'est en s'inspirant de leurs exemples, c'est en gardant leurs traditions de dévouement au pays, qu'on peut nourrir l'espoir d'être inscrit un jour comme eux et à leur suite au nombre de ceux à qui la patrie devra quelque gratitude. Je n'ai pas d'autre ambition, après avoir mérité vos sympathies dont je suis si fier, que de mériter un jour un peu de cette reconnaissance. (Bravos et applaudissements répétés.)

XXVIII

BANQUET DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE PRIMAIRE D'AUTEUIL

(22 octobre)

MESSIEURS,

Je ne vous dissimulerai pas la satisfaction très vive que j'ai ressentie à entendre chacun des orateurs qui ont pris la parole ici, pour définir le caractère de cette réunion et pour si bien traduire les sentiments qui vous animent. Cette satisfaction a sa cause principale, pourquoi ne le dirais-je pas? dans l'affection profonde que j'ai toujours portée à l'enseignement primaire et à ceux qui le distribuent. A ce propos, messieurs, je voudrais essayer de parler devant vous en des termes qui appellent, qui commandent toute indulgence; je voudrais, très rapidement, vous mettre au courant des circonstances de ma propre éducation qui m'ont attaché, si solidement et par des liens si serrés et si intimes, à l'Université et, spécialement, aux instituteurs. (Très bien! Très bien! — Mouvement d'attention.)

Ne vous étonnez donc pas si je parle ce soir devant vous avec un certain embarras; il est quelquefois malséant et toujours délicat de parler de soi, mais vous m'excuserez en songeant au caractère particulier des

choses que j'ai à vous dire et qui vous touchent de près.

Je commencerai par le commencement. Je vous dirai que j'ai été élevé à l'école primaire de mon village, et que, pendant sept ans, je me suis trouvé avec des camarades dont un grand nombre, hélas! a déjà disparu. Quant aux autres, livrés à tous les hasards de la lutte pour l'existence, ils se sont dispersés aux quatre coins de l'horizon; les uns sont devenus cultivateurs, artisans, les autres petits négociants et ouvriers, quelques-uns instituteurs, d'autres enfin prêtres. Sur les bancs de l'école, ils étaient, comme moi, l'objet des soins, de la sollicitude patiente et dévouée et des espérances du plus admirable maître que j'aie rencontré dans ma vie. Le premier de mes maîtres, celui qui m'a appris à lire, est resté le premier à mes yeux et dans mon cœur, non pas seulement le premier par la date, mais le premier par le dévouement, le premier par le génie même de l'éducation, qui est l'amour sans bornes de l'enfance. (Applaudissements prolongés.) Il m'aimait bien, mais il n'aimait pas moins mes amis que moi-même, et il avait raison, car combien n'y en avait-il pas parmi eux qui, mieux que moi, auraient pu lui faire honneur?

Je n'ai jamais rencontré un pareil maître; je veux dire par là que je n'en ai jamais connu un autre qui eût, au même degré que ce modeste instituteur de village, le sentiment de la valeur et de la dignité de l'instruction mise à la portée de tous, le sentiment du respect dû à l'enfance, et surtout le sentiment d'infinie patience, de douceur inaltérable, de dévouement poussé jusqu'à l'immolation de soi-même, à tous les enfants qu'on lui confiait et auxquels il donnait sa vie. (Vive adhésion et applaudissements unanimes.)

J'ai donc connu les instituteurs par le plus admirable exemplaire qu'on en pût offrir. C'est lui qui m'a

montré ce que vaut, ce que peut un homme qui voue son existence à l'éducation des autres; c'est lui qui m'a montré ce qu'il faut d'abnégation, de persévérance, de bonté et d'esprit de sacrifice dans cette profession qui est la plus noble de toutes, mais qui est aussi la plus ingrate; c'est lui qui m'a montré comment un instituteur peut et doit devenir un second père, et comment, entre les mains d'un homme de bien, ferme sans rudesse, instruit et modeste, toutes les intelligences peuvent s'ouvrir à la lumière et tous les cœurs à la notion du devoir. (Vifs applaudissements.)

J'ai été à son école dans les dernières années de la monarchie de Juillet; il devançait son temps; il avait fondé pour nous un cours complémentaire d'enseignement primaire supérieur, et tous nous profitions de ses leçons, quand survint la révolution de Février. J'ai à peine besoin de dire qu'à cette date il se trouva républicain. Il était né avec une âme républicaine, et, dès 1848, il se trouva engagé dans les rangs du parti républicain; il y prit sa place et y tint son rang sans éclat et sans bruit; c'était un homme d'un cœur chaud et d'une conviction raisonnée; on pouvait avoir, on avait en lui une confiance entière. L'heure était venue pour moi d'aller au collège. Il m'y avait annoncé. En me présentant au proviseur, — je vous demande pardon de vous dire ces choses... (Parlez! Parlez!) — il dit d'une voix dont j'entends encore l'accent : « Voici un enfant que je vous amène... Ah! si ses nouveaux maîtres voulaient! ils pourraient en faire un professeur; je l'ai élevé pour cela, et, si on le dirigeait dans cette voie, avec de la douceur et en tenant son amour-propre en éveil, je crois que l'on pourrait s'en promettre de bons résultats. » Ce conseil n'a pas été suivi, ce vœu n'a pas été exaucé, et je ne suis pas devenu professeur. (Sourires.) J'ai d'ailleurs fait des études trop hâtives; c'était

la nécessité qui l'exigeait! Mon esprit a été détourné de cette voie, et je n'ai pas songé à me présenter à la grande École qui forme les professeurs : vraisemblablement je n'aurais pas réussi à y entrer; mais je puis bien dire que la seule vocation que l'on m'ait assignée, c'est celle-là. (Mouvement.) Aussi quand, après plus de vingt-cinq ans, j'ai pris la parole pour la première fois devant mes concitoyens; lorsque j'ai été en situation de m'adresser à des esprits, j'ai reconnu que mon premier maître ne s'était pas trompé, car j'ai retrouvé au fond de moi-même cette vocation de l'enseignement, non pas de celui que vous donnez, de l'enseignement classique et didactique, mais de l'enseignement politique, historique et moral. Oui, je le dis bien haut, j'ai eu le désir et la volonté d'instruire mon parti, afin de l'élever à la dignité de parti de gouvernement (nombreux applaudissements), et de faire de lui bien moins un maître capricieux des destinées de la France que l'éducateur réfléchi de la démocratie contemporaine. (Approbation unanime.)

Et me voilà, aujourd'hui, au point culminant de ma carrière, investi des fonctions si nobles et si difficiles de ce ministère de l'instruction publique, le premier de tous dans les sociétés modernes, et qui deviendra, plus encore qu'il ne l'est déjà de notre temps, la plus haute magistrature morale et intellectuelle, la plus grande charge sociale, le sommet véritable des honneurs publics, et mes fonctions m'apparaissent plus que jamais comme des fonctions d'éducation politique et sociale!

Mon premier maître ne se trompait donc pas quand il disait que je finirais un jour par devenir professeur et maître de la jeunesse! (Applaudissements.)

Messieurs, en vous adressant la parole ce soir, ma pensée se reporte vers ces temps si troublés, si orageux de ma première jeunesse. Je m'en souviens comme si c'était hier; j'observais tout, avec une curieuse intel-

ligence d'enfant ; j'ai tout vu et tout ressenti avec la passion qu'on a dans le cœur à quinze ans. J'ai connu la réaction de 1850, le plus sérieux effort qui ait été tenté contre la Révolution française et son esprit depuis un siècle ; j'ai souvenir de tout ce que l'on méditait, de tout ce que l'on faisait alors contre les républicains et contre les instituteurs, que l'on accusait de tendances subversives, que l'on traitait de révoltés et d'insurgés, et que l'on voulait à toute force remettre sous le joug d'une domination qu'ils croyaient avoir à jamais secouée. J'ai connu leurs persécutions et leurs défaites, et je puis dire qu'avec tout le parti républicain je les ai partagées ; j'ai suivi aussi leurs fautes, qui tenaient à leur inexpérience, à leur présomption, et je ne les ai pas oubliées. Élevé dans un des collèges de l'État, j'étais du côté de l'Université dans la lutte terrible où elle a failli succomber après le Deux-Décembre, quand, à la faveur d'un régime de compression et de silence qui, heureusement, ne peut plus renaître, les anciens partis crurent possible d'étouffer en France l'esprit de discussion et de liberté ! C'était une folie, je le sais bien, mais une folie dangereuse et qui nous a coûté cher. Jamais on ne saura, jamais on ne dira le mal que nous ont fait les premières années de l'Empire. Que d'intelligences à qui l'on a coupé les ailes, et que de caractères ont été déprimés !

Et puis j'ai vu, peu à peu, l'Université se redresser et reprendre sa place et son rang. De ce relèvement, je n'ai jamais hésité à rendre grâces même à des hommes qui ne sont pas de notre parti. En 1863, après les élections parisiennes qui ont annoncé le réveil de la liberté politique, quand a été rétabli l'enseignement de la philosophie dans les lycées par M. Victor Duruy, avec tous les amis de la science et de la libre pensée j'ai tenu ce décret pour une grande victoire. (Assentiment général.) Et plus tard quand, dans toutes les

grandes villes et bientôt dans les plus petites écoles, on a vu s'ouvrir les cours d'adultes, j'ai pensé que de nouveaux et meilleurs jours allaient luire pour l'instruction publique en ce pays. Enfin quand a paru le rapport si hardi, si généreux de M. Duruy sur l'enseignement primaire — rapport qui, malheureusement, approuvé le matin et désavoué le soir, n'a pas été suivi d'exécution, — j'ai compris que bon gré mal gré la question capitale de notre temps et de notre société était posée, et j'en ai gardé au ministre impérial une vraie reconnaissance, car je ne sais pas ce que c'est que l'ingratitude et je ne la recommande à aucune cause ni à aucun parti. Ceux qui ont bien fait avant nous, il faut les saluer dans leur retraite et les honorer de nos souvenirs. (Vive approbation et applaudissements répétés.)

Enfin la République est venue. Nous comptions qu'elle sortirait de la diffusion des lumières publiques, et que l'empire, même libéral, serait contraint de céder à la pression de l'opinion démocratique, qui s'annonçait de jour en jour plus formidable et qui excluait toute idée de pouvoir héréditaire et dynastique, incompatible avec le suffrage universel. La République a été appelée par la France dans sa détresse. La guerre à peine finie, de toutes parts s'est élevé le cri, qui indiquait vraiment une ère nouvelle : des écoles! des écoles! C'est alors que la démocratie a compris la nécessité de transformer l'instruction primaire, pour refaire à la France, je ne dirai pas un esprit nouveau, mais un tempérament, des mœurs, des idées appropriées à ses destinées nouvelles. (Assentiment général et applaudissements.)

Ce sont les maîtres de la jeunesse à tous les degrés de l'instruction publique qui ont été chargés de créer, de former, d'élever cette France nouvelle. Jamais, à aucune époque, votre mission n'a été plus haute;

jamais plus grande confiance ne vous a été témoignée. Messieurs, vous savez tout ce que la République a fait pour vous. Tout à l'heure, celui qui a parlé en votre nom a dit, en d'excellents termes, que vous n'étiez pas impatients. Permettez-moi de dire que si vous étiez impatients et que si votre impatience se manifestait trop bruyamment, vous pourriez être justement accusés d'ingratitude. Sans aucun doute, au moment où je parle, toutes les promesses qui vous ont été faites ne sont pas encore tenues, et toutes les dettes n'ont pas été acquittées; mais, dès à présent, la France républicaine a le droit de compter sur tout votre dévouement à la jeunesse. Je n'hésite pas à dire que vous devez à la République plus que les autres citoyens. Car certainement, s'il est un gouvernement qui ait travaillé plus que tous les autres pour les écoles à tous les degrés, et pour les instituteurs, afin d'assurer leur dignité et leur indépendance, c'est bien la République. (Oui! oui! Très bien! Applaudissements prolongés.)

Je ne parle pas seulement de la situation meilleure qui vous a été faite par les lois, mais je veux vous prier de remarquer que, désormais, vous êtes placés là où vous devez être dans l'estime et la considération des familles et de l'État, dans les préoccupations constantes des pouvoirs publics. Votre sort matériel doit être amélioré; il le sera dans un délai prochain, conformément aux vœux que vous avez exprimés, en tenant compte des nécessités si dures qui s'imposent à vous comme aux autres Français, dans l'état de gêne où nous sommes. De ces nécessités momentanées, il est impossible que vous ne fassiez pas acception, si vous êtes justes. (Adhésion générale.)

Mais, je le répète, ce qui est bien au-dessus de tout cela, si important pour vous que cela soit, c'est le rôle qui vous a été assigné dans la société moderne, ce sont aussi les progrès que vous avez à faire pour vous-

mêmes dans le domaine de la science, afin d'être à la hauteur de votre tâche; c'est l'agrandissement du champ d'activité qui s'ouvre à vos intelligences. Oui, vous, les instituteurs, vous si longtemps décriés et conspués, vous marchez maintenant à votre place dans l'Université, fièrement et librement, comme ceux qui exercent au profit du plus grand nombre la plus noble et la plus pénible des professions, comme les agents les plus nécessaires et les plus dévoués de cette transformation de notre ancienne nation monarchique en une nation nouvelle, libre, démocratique, républicaine : c'est vous qui faites la France de l'avenir. (Très bien! Très bien! et applaudissements.)

C'est un grand rôle social, et je suis convaincu que si vous arrêtez quelquefois vos méditations sur le passé et le présent de votre état, vous devez reconnaître que rien ne ressemble moins à l'instituteur d'une époque qui n'est pas encore bien éloignée de nous que l'instituteur de cette société nouvelle dans laquelle nous entrons. Revenant à mon expérience personnelle, laissez-moi vous dire que tous les ans je me rends dans mon village, à l'école où j'ai appris à lire, le jour où l'on délivre les certificats d'études primaires; j'y retrouve les fils de mes anciens camarades, je les revois, et je les aime, parce qu'il me semble que ces écoliers ont déjà grandi avec leur époque. Ce sont les mêmes noms avec les mêmes cœurs, mais je ne sais pourquoi je leur trouve plus d'énergie, plus d'ambition, plus d'ouverture d'esprit, plus de zèle et d'amour de l'étude qu'aux écoliers de mon temps. (Vive adhésion et nombreux applaudissements.)

Messieurs, c'est en vous assurant dans cette voie, c'est en persévérant dans les excellentes règles de conduite indiquées par M. le directeur de l'École normale, que vous arriverez à affermir votre position. Je ne prétends faire aucune allusion à des manifestations

récentes. Si j'avais à dire ici des choses qui dussent être mal interprétées par des esprits malintentionnés, je ne parlerais point par allusions, mais ouvertement. Non! Je dirai simplement que si votre profession est la plus noble de toutes, c'est qu'en même temps elle doit rester la plus réservée et la plus modeste. Pourquoi? Parce que vous devez comme premier exemple, à ceux que vous élevez, l'exemple de la persévérance et de l'abnégation dans le travail. Un instituteur turbulent, passionné, ne forme pas de bons élèves; un instituteur qui croit ne relever que de son propre jugement ne peut pas, non plus, prétendre au rôle d'éducateur. Les affaires de ce monde sont difficiles et compliquées; la vanité ne sert de rien pour s'y reconnaître; il y faut de la prudence, un sérieux examen, une attention soutenue à prendre les choses par leur bon côté.

Dans la situation où le sort nous a placés, tous nous sommes destinés à nous élever au-dessus de cette situation, en nous élevant au-dessus de nous-mêmes, de nos passions, de notre orgueil. Je rappellerai à ce propos une parole profonde d'un des hommes les plus réfléchis, de l'un des penseurs les plus éminents de ce siècle (Auguste Comte) : « La soumission est la condition première du perfectionnement moral. » Messieurs, je ne veux point parler d'une soumission aveuglément subie, mais de la soumission réfléchie et voulue, de la soumission méditée et acceptée; non pas de cette soumission qu'on subit comme un joug et comme un opprobre, mais la soumission au-devant de laquelle on court avec une pleine et entière liberté d'esprit et de cœur. (Applaudissements.)

Ce n'est pas moi qui vous reprocherai jamais, mes chers amis, de penser qu'à la place que vous occupez vous n'êtes pas à la dernière, mais à la première des fonctions sociales. Tout à l'heure on a fait connaître les admirables résultats de l'enseignement qui vous est

donné et qui vous permettent d'acquérir des connaissances en dehors et au-dessus des conditions fixées par la loi. On a dit que plusieurs d'entre vous prennent des grades qui ne leur sont pas nécessaires pour l'exercice de leur métier. De jour en jour, on en cite de plus nombreux, de plus appliqués, de plus instruits parmi vous, qui deviennent bacheliers de l'enseignement classique ou de l'enseignement spécial; on en cite même quelques-uns qui montent plus haut dans les lettres ou les sciences. Ce travail, ces efforts, cette ascension vers le mieux sont tout à l'honneur des instituteurs des générations nouvelles. C'est démontrer avec éclat une vérité dont nul n'est plus convaincu que moi, à savoir que c'est vainement qu'on cherche à établir une distinction entre les trois ordres d'enseignement primaire, secondaire et supérieur. La vérité est, messieurs, qu'il n'y a qu'une science, qu'une philosophie, qu'une histoire, qui peuvent être enseignées à des degrés divers, et la vérité est aussi qu'il n'est défendu à personne, si humble que soit sa position, de s'élever dans les connaissances diverses qui font honneur à l'esprit humain.

Messieurs, les savants vraiment dignes de ce grand nom, ceux qui cherchent à résoudre les problèmes les plus difficiles, ceux qui scrutent les secrets de la nature, ceux qui pâlissent sur les vieux textes pour les interpréter et les rajeunir, ceux qui se dévouent au culte de la vérité pure, désintéressée, recherchée pour elle-même, ceux-là travaillent pour vous et afin que vous puissiez enseigner les humbles. (Très bien! Très bien! et vifs applaudissements.)

Et quant aux hommes qui distribuent l'enseignement secondaire, ceux-là ne peuvent avoir d'autre préoccupation que de tirer parti des intelligences que vous aurez dégrossies, si je puis ainsi dire, et que vous aurez commencé à former. C'est ainsi qu'ils se ratta-

chent à vous. Aussi votre tâche principale doit-elle consister à ouvrir les esprits, à développer la plus grande somme d'intelligence chez vos élèves, afin que les plus capables d'entre eux puissent être distingués, triés, choisis pour être initiés, élevés à la pure lumière de la science qui brille sur les hauts sommets. (Applaudissements et bravos.)

Messieurs, si toutes ces idées sont justes, vraies, comment ne comprendriez-vous pas que vous tenez désormais une grande place, non plus seulement dans la ville, dans le village où vous enseignez les premiers éléments des connaissances aux petits enfants, mais dans cet organisme admirable, dans cette institution supérieure qui s'appelle l'Université, au dévouement et aux lumières de laquelle la France démocratique a le droit de tout demander, avec la certitude que les maîtres qu'elle forme ne mettent rien au-dessus des services qu'ils rendent chaque jour à la science et à la patrie. C'est comme chef de l'Université que j'ai l'honneur d'être ici, ce soir, au milieu de vous, et que je vous adresse la parole. En cette qualité, je lève, de grand cœur, mon verre, pour boire à votre association amicale, dont il est inutile que je loue devant vous les bienfaits qui vous profitent, aux maîtres qui vous ont élevés, aux élèves que vous formez à votre tour, enfin aux familles qui vous ont donné leur confiance, en vous confiant ce qu'elles ont de plus cher. Mais je vous demanderai, mes chers amis, de boire avec moi à l'Université de France qui voit déjà et qui verra toujours en vous, de plus en plus, cette grande armée dont elle a besoin pour marcher, pour l'honneur et la gloire de la France, à la tête de la civilisation générale. (Adhésion unanime et applaudissements répétés.) Le grand serviteur de l'État assis à mes côtés, qui a été si noblement et si justement qualifié tout à l'heure de premier instituteur de France — je m'estimerais

bien heureux, s'il voulait accepter de ma bouche la confirmation de ce beau titre, — M. le recteur vous a ralliés tous au service de la France au nom de l'honneur et du travail. A mon tour, je vous invite à saluer avec moi la France, la France démocratique et républicaine, celle qui ne peut avoir d'autre devise que celle qu'on vous a donnée : Honneur et travail!

Je bois à l'honneur qui sauve les nations dans les jours de péril et qui les protège dans leur liberté, à l'honneur qui défend les bons citoyens contre les charlatans et les imposteurs... (applaudissements répétés), à l'honneur qui les tient en garde contre les surprises et les défaillances. Je bois au travail qui fait les nations viriles et fortes, celles qui inspirent le respect et qui, à force de respect, finissent par obtenir les sympathies et l'amitié. Messieurs, à la France de l'honneur et du travail, à la France de l'avenir! (Applaudissements unanimes et bravos répétés.)

XXIX

TRANSFERT DES FACULTÉS DE DOUAI A LILLE

DISCOURS PRONONCÉ AU SÉNAT, EN RÉPONSE A L'INTERPELLATION DE M. MERLIN

(3 novembre)

MESSIEURS,

Je comprends la vive émotion que l'honorable M. Merlin, maire de Douai, vient de faire paraître à cette tribune ; mais avec tout le respect très sincère et très profond que je professe pour sa personne, qu'il me permette de lui dire qu'il ne m'est pas possible de partager cette émotion. Je ne puis pas croire, je ne puis pas admettre que le Gouvernement, en transférant à Lille les deux facultés de droit et des lettres établies à Douai, en 1854 et en 1865, comme des établissements d'État, ait commis envers la ville de Douai la spoliation qui vient d'être dénoncée.

Les facultés qui sont dans une ville prennent le nom de cette ville ; cela est fort bien, mais ces facultés n'en restent pas moins des établissements d'État. Les facultés de Douai ne sont pas des établissements municipaux. On ne spolie pas la ville de Douai quand on les transfère à Lille, et ce mot de spoliation, accompagné

des autres expressions non moins tragiques, de la ruine consommée, du deuil et des larmes des habitants de Douai, tout cela, messieurs, ne saurait prévaloir sur les raisons d'intérêt public, sur les considérations d'ordre supérieur...

PLUSIEURS SÉNATEURS A DROITE. Faites-les connaître! Indiquez-les!

M. LE MINISTRE. Je les exposerai, messieurs; tout cela ne saurait prévaloir sur les raisons d'ordre supérieur qui ont décidé le Gouvernement à opérer cette translation.

Messieurs, l'honorable M. Merlin a cru devoir s'en tenir à la procédure qui a été suivie dans cette affaire; il s'est gardé d'entrer dans l'examen du fond; je comprends cette réserve de sa part; il n'aurait pas pu mettre le pied sur ce terrain sans le sentir aussitôt fléchir sous ses pas. Quant à la procédure, nous pourrons y venir et l'examiner; mais je me bornerai, quant à présent, à une observation préjudicielle.

L'honorable M. Merlin a reproché au ministre actuel de l'instruction publique d'avoir méconnu les engagements que son prédécesseur avait pris envers la ville de Douai. Je reprendrai, messieurs, le projet de loi qui a été déposé par l'honorable M. Berthelot, et rien que par le contexte de l'unique article de ce projet, j'espère démontrer qu'il n'a jamais été permis d'en faire sortir un engagement quelconque au sujet des facultés. Mais ces engagements mêmes, à supposer qu'ils aient été pris, ne sauraient, à mon avis du moins, l'emporter sur le droit que le Gouvernement, que le pouvoir exécutif détient et entend garder, de créer, de transférer et même de supprimer les facultés, quand les intérêts dont il a charge le lui commandent.

Jamais, à aucune époque, une faculté de droit, des sciences ou des lettres n'a été créée par une loi, pas plus les facultés de Douai que les autres. Des facul-

tés ont été supprimées par décret, d'autres ont été transférées par décret; c'est un usage qui a toujours été suivi, et de cet usage la ville de Douai elle-même a été tantôt la victime et tantôt la bénéficiaire. Aucune innovation ne s'est produite sur ce point dans notre législation ni dans notre droit public.

Créer, transférer, supprimer des facultés, c'est une des attributions de la puissance exécutive. Là-dessus, nul doute, nulle contestation n'est possible. Que maintenant tel ou tel ministre adopte pour la création telle ou telle procédure, cela n'engage en rien, du moins à ce qu'il me semble, le droit du pouvoir exécutif; cela ne peut ni l'altérer ni le diminuer. Quand même mon honorable prédécesseur, M. Berthelot, aurait dit, à plusieurs reprises, qu'il pensait qu'une loi lui semblait nécessaire pour transférer le chef-lieu de l'académie avant de transférer les facultés, ces déclarations ne pourraient avoir pour effet de supprimer la prérogative du pouvoir exécutif.

J'ai eu l'honneur de faire remarquer au Sénat que l'honorable M. Merlin s'était gardé d'entrer dans l'examen du fond de la question du transfert des facultés, et j'ai dit que je comprenais cette réserve.

Je la comprends, parce que dès qu'on aborde le fond de la question il n'est plus possible de soutenir les prétendus droits de la ville de Douai.

Et pourquoi, messieurs? parce que, soit qu'on examine l'état actuel des facultés, soit que l'on se mette en présence de l'avenir qu'on doit souhaiter pour elles, il n'est pas possible de soutenir qu'elles sont bien installées à Douai, et que c'est là qu'elles doivent rester définitivement et à jamais.

Il est à votre connaissance, messieurs, vous qui suivez les mouvements de l'opinion, les affaires publiques avec tant d'attention, que depuis vingt-cinq ans les vues générales sur l'enseignement supérieur, sur les

caractères qu'il doit avoir, sur le but qu'il doit poursuivre, sur les avantages que le pays doit en attendre sous le rapport du développement de ses forces intellectuelles, ont beaucoup changé. Peu à peu ces vues se sont étendues et renouvelées.

En 1854, quand on a créé dans la ville de Douai un premier établissement d'enseignement supérieur, dans cette ville que l'honorable M. Merlin représentait tout à l'heure comme un centre universitaire historique et traditionnel, comme un centre d'études par excellence, on était sous l'empire d'une idée, d'une préoccupation qui, en ce temps-là, paraissait absolument dominante : on regardait comme indispensable de placer une école de droit à côté d'une cour d'appel, et l'on décida l'établissement d'une faculté de droit à Douai.

Cette faculté, dans ses commencements, dans sa nouveauté, a eu toutes les apparences d'un établissement appelé à prospérer. Mais, dès 1865, on s'est aperçu que son isolement l'empêchait de se développer et de grandir, et M. Duruy jugea nécessaire de placer une faculté des lettres à côté de la faculté de droit. A-t-il recouru à une loi? Non, il l'a établie par décret, comme la première.

Depuis lors, le temps a marché, et nous en sommes venus à la réforme générale de tout notre système d'éducation publique. Les lois sur l'enseignement primaire ont été votées. Dans l'enseignement secondaire, on s'est attaché à poursuivre une réforme qui doit être reprise, continuée et menée à bonne fin. Pour couronner l'œuvre, on a renouvelé tout l'enseignement supérieur. C'est l'honorable M. Jules Ferry qui a ordonné une enquête sur les conditions nouvelles de ce haut enseignement dont il a dit que, bien loin d'être le superflu, il était le nécessaire. C'est lui qui a invité les facultés elles-mêmes, dans toute l'étendue de la République, à faire connaître leurs besoins, leurs vœux, leurs aspi-

rations. Une enquête a été ouverte, qui a duré près de trois ans. La faculté de Douai, comme les autres, a été consultée; ses avis ne sont pas des moins fortement motivés. Qu'est-ce qui est résulté de cette enquête? Messieurs, pour plus de précision, je vais emprunter les conclusions de cette enquête à un document qui a été soumis au Conseil supérieur de l'instruction publique, quand un de mes prédécesseurs, l'honorable M. Goblet, a commencé de donner aux établissements d'enseignement supérieur cette vie nouvelle que l'on demandait pour eux, c'est-à-dire pour le plus grand profit de la science pure et de l'éducation de la jeunesse.

Permettez-moi de vous lire ces conclusions :

« A s'en tenir aux résultats de l'enquête, la mesure aurait l'assentiment du plus grand nombre des facultés; presque partout on regrette l'isolement et, disons le mot, l'égoïsme dans lequel les facultés ont vécu jusqu'ici; on déplore les pertes de toutes sortes qui en résultent, l'absence de cohésion et d'un esprit commun; on demande avec instance qu'au lieu d'être comme des institutions parallèles qui ne se rencontrent pas, les diverses facultés, dont le but est le même dans des ordres différents d'enseignement et de recherches, soient réunies et concentrées; on signale les points par lesquels elles peuvent se toucher et s'unir, les intérêts communs dont elles devraient avoir la garde et dont elles ne peuvent prendre aujourd'hui qu'un souci théorique; on attend de ce rapprochement d'heureux effets, et pour la dignité des personnes, et pour la force des institutions, et pour les progrès de l'enseignement et de la science. »

Il me semble, messieurs, que voilà des raisons d'ordre supérieur, auxquelles l'honorable M. Merlin n'a pas fait la plus lointaine allusion dans son discours, et précisément de ces raisons que j'étais invité tout à l'heure à vous exposer.

J'ajoute, messieurs, que, si l'on veut bien comprendre les motifs d'une mesure telle que celle qui a été prise par le Gouvernement, il ne convient pas de s'arrêter exclusivement aux questions de procédure. C'est le cas de dire ici que le fond emporte la forme. Aussi bien, j'aurais désiré que l'honorable M. Merlin nous fît connaître son sentiment sur ces hautes et délicates questions, qu'il nous fît part de ses propres vues sur cet enseignement supérieur nouveau, qui nous est si nécessaire, et dont je viens de vous présenter une courte esquisse.

Messieurs, j'ose le dire, l'esprit qui règne à présent dans l'administration supérieure de l'instruction publique au sujet de l'enseignement supérieur s'inspire des besoins nouveaux de notre temps autant que des grands intérêts de la science.

Les facultés de toute la France avaient émis l'avis qu'il fallait réunir, concentrer, grouper les établissements d'enseignement supérieur. On avait même pensé un moment à leur donner le titre d'universités ; mais on ne s'est pas arrêté à cette idée, pour des raisons qu'il est inutile de donner en ce moment, et l'on a préféré leur maintenir le nom d'académies.

Peu importe ! Ce qui doit vous intéresser, c'est l'opinion que l'administration supérieure de l'instruction publique se fait de ses droits et de ses devoirs dans ces graves et difficiles affaires, et en face de ces grands intérêts.

« Sur ce point, dit encore le document que j'ai déjà cité, le ministre ne pense pas autrement que les facultés. Mais il a dû se demander si le moment était vraiment venu de proposer au pouvoir législatif la création d'universités, et s'il ne valait pas mieux y préparer l'opinion par des mesures qui, n'excédant pas ses pouvoirs et ceux du Conseil supérieur, ont l'incontestable avantage de pouvoir être prises sans longs délais,

et d'opérer tout de suite ce rapprochement si vivement souhaité par la presque totalité des facultés. »

C'est à ce dernier parti que l'honorable M. Goblet s'est arrêté quand il a fait rendre le décret si important du 28 décembre 1885; c'est à ce parti que moi-même je me suis référé quand j'ai voulu prendre la mesure qui est aujourd'hui critiquée, et cela, d'accord avec mes auxiliaires, mes collaborateurs, au premier rang desquels je tiens à honneur de citer M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur, pour la netteté de ses vues, pour la fermeté, la précision de son esprit, enfin pour les excellents conseils, à la fois prudents et pratiques que tous les jours il me donne.

M. Edouard Charton. C'est justice de votre part!

M. le Ministre. Oui, messieurs, c'est là la politique que j'ai suivie, et c'est à ce parti que je me suis arrêté. Je m'y suis arrêté pour une autre raison que voici, et qui est déjà de tradition, si je puis ainsi dire, au ministère de l'instruction publique. N'est-il pas vrai, en effet, que ce document dont je vous lis des extraits et qui a été préparé pour être soumis au Conseil supérieur en décembre 1885, en vue d'un autre objet, semble en quelque sorte commenter par avance ce qui a été fait en octobre 1887?

« Si vraiment les mœurs universitaires sont en germe dans nos facultés, il n'est pas besoin d'une loi pour qu'elles se manifestent et se développent. A la condition de respecter les attributions légales du ministre, des recteurs et des conseils académiques, un décret suffit pour rapprocher les facultés de chaque ressort, leur remettre le soin de leurs intérêts communs et les appeler à une vie commune. Sous cette forme pratique et rapide, bien des réformes peuvent être accomplies, bien des vœux réalisés. On s'interdit, il est vrai, certaines mesures pour lesquelles la loi serait nécessaire, mais on a l'avantage de ne rien compromettre, de

tout préparer et de faire déjà beaucoup dans le présent. »

Telles sont, messieurs, les idées dont je me suis inspiré, le jour où j'ai pris la décision qui est aujourd'hui si vivement critiquée.

Messieurs, mon honorable interpellateur a dit que j'aurais dû suivre la procédure adoptée par mon honorable prédécesseur. Je m'expliquerai tout à l'heure sur les raisons tout accidentelles, sur les circonstances de fait qui m'ont déterminé à changer cette procédure. Mais je ne veux pas laisser échapper l'occasion de dire que, parmi les opérations de la concentration des hautes études, si je puis ainsi parler, qui étaient le plus naturellement indiquées, celle du transfert des facultés de Douai à Lille s'imposait tout d'abord.

Ce rapprochement, cette concentration s'imposaient tout d'abord, parce que tel était l'avis de la faculté de Douai elle-même.

L'honorable M. Merlin a fait allusion à une délibération prise par le conseil général des facultés de l'académie de Douai. Je l'en remercie, car j'ai le droit de me prévaloir de cette délibération.

En effet, messieurs, le conseil général des facultés de Douai, consulté comme tous les autres, a émis un avis favorable, à la simple majorité, dit M. Merlin.

C'est encore vrai ; mais jusqu'à présent personne n'a dit, que je sache, et personne n'a pensé que l'unanimité fût absolument nécessaire pour qu'on tînt compte des opinions d'un corps délibérant.

Pourquoi faut-il aller à Lille? Parce qu'à Lille il y a deux facultés : celle de médecine et celle des sciences; parce que ces deux facultés prospèrent, reçoivent chaque jour un plus grand nombre d'élèves, et sont ainsi le noyau nécessaire du grand établissement d'instruction supérieure qui fleurira un jour dans la région du Nord. Voilà pourquoi, messieurs, la ville de Lille s'est imposé

pour ses facultés de si grands sacrifices: c'est en vue de l'avenir, c'est afin de créer ce grand foyer d'études qui rayonnera sur tous les Pays-Bas, sur tous nos départements du Nord, que la ville de Lille a donné, avec une libéralité admirable et presque sans compter. A côté des sacrifices de Lille, qu'est-ce que Douai a fait, dans le même ordre d'idées? Qu'est-ce que cette ville, que l'on nous représente comme si dévouée aux études, nous a promis? Qu'a-t-elle fait pour garder ses facultés, comme elle dit, comme si en réalité ces facultés, qui sont des établissements d'État, lui appartenaient en propre?

M. Paris. Ce n'est pas une question d'enchères!

M. le Ministre. Non, sans doute; ce n'est pas une question d'enchères; mais pour l'État, c'est une question d'avantages à étudier, afin de les recueillir. Quand on se propose de créer un grand centre d'instruction supérieure, il est, ce me semble, d'une administration sage et pratique de se ménager les moyens de l'établir aux conditions les plus avantageuses. Est-il possible de faire quelque chose à Douai, ou est-il possible de faire mieux encore à Lille, selon l'esprit, avec les vues que j'ai expliquées tout à l'heure? Voilà comment se pose la question.

Quelle est celle des deux villes qui doit être préférée?

Messieurs, j'aurais désiré vivement que l'auteur de l'interpellation s'expliquât sur ce point. Il s'en est bien gardé.

Encore une fois, ce n'est point une question d'enchères, non, certainement; mais, je le répète, c'est une question d'avantages; et la preuve, c'est que, dans une autre partie de la France à laquelle M. Merlin a fait allusion, dans les Bouches-du-Rhône, dans la ville d'Aix, dont la position est à peu près semblable et offre en tout cas de singulières analogies avec celle de Douai, nous ne prenons pas les mêmes mesures, précisé-

ment parce que nous n'avons pas les mêmes raisons de les prendre, parce que nous n'avons pas à notre disposition, pour créer dans le Midi un grand centre d'enseignement supérieur, les sommes d'argent considérables qui nous ont été offertes dans le Nord. Voilà tout simplement la raison ; il n'y en a pas d'autre, mais elle est plus que suffisante.

L'honorable M. Merlin a dit à plusieurs reprises que la ville de Douai a été sacrifiée, que même on n'a voulu tenir compte d'aucune de ses réclamations. Il est vrai, messieurs, que le conseil municipal de Douai a bruyamment protesté ; il y a eu des démissions données non sans quelque fracas ; une certaine agitation s'est emparée de presque tous les corps élus de l'arrondissement de Douai.

Autour de cette question du transfert des facultés on a institué les polémiques les plus retentissantes, et j'ajoute les plus regrettables. Il a semblé pendant un moment que Douai voulût tenir le pouvoir central en échec. On allait jusqu'à dire qu'on se faisait fort d'amener le Gouvernement à se déjuger, à retirer le projet de loi ; on se vantait de le faire reculer ; on ne s'y est pas épargné. Depuis le mois de mars, il y a, dans ce pays, une question de Douai, et, pour le dire en passant, cette question malencontreuse, ce n'est pas le langage d'amertume si douloureuse de M. Merlin qui aiderait beaucoup à la résoudre, si elle ne devait pas se résoudre toute seule par le fait même de la translation. A cet égard, les sympathies éplorées que l'honorable M. Merlin a témoignées tout à l'heure à sa ville ne sont peut-être pas ce qu'il y a de plus habile... (Bruit à droite), à mon point de vue du moins.

Si l'on veut arriver à un apaisement, à l'oubli même qui serait si désirable, messieurs, l'apaisement, il faut le demander, il faut le chercher des deux côtés à la fois. J'accorde bien qu'on ne peut l'attendre exclusi-

vement des Douaisiens; mais on ne peut guère l'exiger non plus du seul côté des Lillois. Il est nécessaire que de part et d'autre chacun y mette du sien.

Pour dire toute la vérité, cette agitation a tourné contre le but que l'on s'était proposé, en ce sens que la ville de Douai ne pouvait pas gagner son procès devant l'opinion publique et qu'elle a plutôt compromis les sympathies sur lesquelles elle avait le droit de compter par ses exagérations et ses excès.

Et d'abord, n'y a-t-il rien de sa faute dans tout ce qui lui arrive? Qui donc a réduit les facultés de Douai à l'état de dépérissement et de décadence malheureusement certaine où nous les voyons tomber de jour en jour? Messieurs, j'ai là des chiffres à citer.

Les voici. La faculté de droit de Douai est en décadence continue depuis 1871.

On objecte que c'est la création des facultés catholiques qui en est la cause. C'est bien possible.

Dans tous les cas, le fait est là.

En 1871, le nombre des inscriptions était de 983; il n'a jamais atteint ce chiffre depuis. Nous le voyons tomber à 594 en 1880, à 557 en 1886, et finalement à 430 pour les quatre trimestres de l'année scolaire de 1886 à 1887.

En 1871, le total des élèves admis aux examens de capacité, du baccalauréat, de la licence et du doctorat était de 140.

En 1881, il n'était plus que de 92, et, en 1886, il était descendu à 61.

Messieurs, ces chiffres-là ont leur éloquence : ils montrent que la faculté isolée de Douai n'est pas en progrès, et ils prouvent la nécessité d'aviser. Observez bien d'ailleurs que je ne parle pas de la science et du talent des professeurs, ni de leur zèle, ni des soins qu'ils prodiguent à leurs élèves dans leurs leçons et conférences. Nos maîtres de Douai peuvent marcher à

l'égal de tous les maîtres de l'Université. Je parle de la désertion de la faculté.

Cette désertion est évidente, certaine; elle a commencé; il n'est que temps de l'arrêter. Aussi, messieurs, lorsque la question a été soumise au Conseil supérieur de l'instruction publique, le conseil a été unanime. Dans la commission spéciale à l'affaire du transfert, il n'y a eu que deux voix qui se soient prononcées contre, et ceux qui ont pris part à la délibération, ce sont les personnages les plus considérables de cette grande assemblée : tous, à part ces deux exceptions, se sont prononcés pour une mesure que l'on ne pouvait plus retarder.

C'est alors que mon honorable prédécesseur M. Berthelot a déposé le projet de loi dont M. Merlin a parlé, en faisant remarquer au Sénat que l'exposé des motifs roule tout entier sur le transfert des facultés, et non pas sur le transfert du chef-lieu de l'académie; cela est juste. Le transfert des facultés est, en effet, la raison déterminante à donner pour le transfert du chef-lieu de l'académie.

Je ne suppose pas que ce soit uniquement pour faire changer de résidence à M. le recteur de l'académie de Douai qu'on aurait proposé au Parlement un projet de loi semblable! Ce n'est pas pour assigner au recteur et à ses bureaux un hôtel dans la ville de Lille, au lieu d'une maison dans la ville de Douai, que l'on pouvait mettre en mouvement la puissance législative!

Il était nécessaire autant que digne de donner aux Chambres la véritable raison; et cette raison, c'est le transfert des facultés. Seulement, en quoi cela peut-il préjudicier aux droits et prérogatives du pouvoir exécutif, qui sont, après la présentation du projet de loi, ce qu'ils étaient avant?

D'ailleurs, comment le dispositif du projet de loi est-il libellé?

« *Article unique.* — Le chef-lieu d'académie fixé à Douai par l'article 1er de la loi du 14 juin 1854 est transféré à Lille. »

Où est-il question dans ce dispositif, c'est-à-dire dans ce qui est la loi même, où est-il question des facultés? Nulle part. Voudrait-on nous dire quand est-ce qu'on a, sur un point ou dans une occasion quelconque, abandonné le droit du pouvoir exécutif?

Il est évident, messieurs, que l'on ne peut faire entrer en ligne de compte les diverses conversations ou correspondances qui ont pu s'établir entre M. Merlin et mon honorable prédécesseur. Pour ce qui me regarde personnellement, on me permettra bien de m'en rapporter exclusivement aux déclarations que moi, qui suis directement interpellé aujourd'hui, j'ai eu l'occasion de faire à l'honorable M. Merlin. Il les a racontées lui-même; il a fait connaître tout à l'heure au Sénat qu'il avait multiplié auprès de moi les démarches, et que même il avait pris soin de les rendre plus imposantes les unes que les autres; ainsi, qu'il était venu un jour, accompagné d'un certain nombre de ses concitoyens du Nord appelés de tous les arrondissements, et qu'une conversation longue, sérieuse, animée, s'était engagée entre nous.

L'honorable M. Merlin a paru insister vivement sur ce fait, que je n'avais parlé que du retrait du projet de loi. En effet, je ne pouvais guère parler que de cela et non d'autre chose, car c'est uniquement de ce sujet qu'il avait bien voulu m'entretenir.

La députation conduite par l'honorable M. Merlin est venue me demander — il y avait à peine quinze jours que j'étais installé au ministère — quels étaient mes desseins, mes résolutions, mes intentions relativement au projet de loi déposé par mon éminent prédécesseur, l'honorable M. Berthelot; on me pressait surtout afin de savoir s'il ne me conviendrait pas de retirer ce

malencontreux projet de loi, qui avait, me disait-on, excité la plus vive émotion dans tout le département du Nord et provoqué des protestations qui allaient tous les jours en prenant plus de vivacité et plus d'aigreur.

A ces demandes j'ai répondu, messieurs, ce que l'honorable M. Merlin vous a dit, à savoir que je ne pouvais ni ne voulais retirer ce projet de loi; car, je le répète ici très hautement, le retirer c'eût été, à mes yeux, comme une capitulation du gouvernement de la République devant des protestations particulières et locales.

Messieurs, ce n'est pas de la sorte que je comprends que les choses doivent se passer dans notre pays; jamais je n'admettrai qu'une ville, qu'une région quelconque, pas plus la ville de Douai qu'une autre, puisse afficher la prétention de faire capituler le pouvoir central. J'ai même ajouté — je n'en disconviens pas — que s'il y avait un ministre pour souscrire à de pareilles prétentions, en retirant ce projet, assurément je ne serais pas ce ministre. L'honorable M. Merlin doit entendre encore ces paroles.

C'est là-dessus qu'il s'est retiré avec ses collègues de la députation du Nord qui l'accompagnaient, et les choses en sont restées là. Non, je n'ai pas parlé du transfert des facultés par décret; mais je ne pouvais pas en parler, par l'excellente raison que personne ne m'en a entretenu. Si l'on m'en avait parlé, j'aurais pu répondre — car dès ce moment mon opinion était faite, — j'aurais déclaré que, de même que je ne laisserais pas abaisser le pouvoir central devant les exigences d'une localité, de même je n'abandonnerais pas les attributions et les prérogatives du pouvoir exécutif. Il est dans les attributions du pouvoir exécutif de créer des facultés, de les abolir; j'ai le dépôt et la garde, comme ministre, de ces attributions du

pouvoir exécutif, et j'aurais fait connaître sans détour que je ne suis nullement disposé à les abandonner.

Mais, messieurs, quand la chose a été ainsi présentée, est-ce qu'il pouvait y avoir un doute sur les intentions du gouvernement?

Est-ce que l'honorable M. Merlin ne vous a pas dit tout à l'heure — non sans m'étonner — qu'au même moment où M. Berthelot prodiguait les déclarations que M. Merlin a qualifiées d'engagements et qui étaient des déclarations d'apaisement, de pacification et de concorde, est-ce que, en même temps, l'administration supérieure de l'instruction publique ne prescrivait pas avec l'assentiment, que dis-je? par les ordres mêmes du ministre, d'étudier les moyens de parvenir au but final qu'elle s'était proposé?

C'est, en effet, à la date du 12 mars 1887 que le directeur de l'enseignement supérieur, agissant au nom de son ministre, a passé avec M. le maire de Lille la convention dans laquelle il est dit (art. 2, qui vous a déjà été lu) :

« La faculté de droit et la faculté des lettres seront installées provisoirement, au plus tard pour le 1er novembre prochain, au rez-de-chaussée et au premier étage des locaux actuellement disponibles de la faculté de médecine prenant accès par la place Philippe-le-Bon. »

Donc, on a toujours eu l'intention d'opérer la translation; et cette intention n'a jamais été dissimulée à personne.

On a passé des contrats qui ont été rendus publics, et dans les polémiques si violentes qui se sont élevées entre les deux villes il a toujours été dit, compris, accepté, que cette translation serait opérée dans le plus bref délai.

Mais, nous dit-on, pourquoi l'avoir faite cette année?

Messieurs, je n'hésite pas à répondre à cette ques-

tion : Le transfert a été décidé, parce qu'il fallait trancher définitivement cette affaire et qu'il n'était pas bon de laisser cette querelle s'éterniser.

L'honorable M. Merlin s'est gardé de faire allusion aux occasions diverses et nombreuses dans lesquelles cette affaire a pesé de la façon la plus fâcheuse et la plus déplorable sur d'autres intérêts d'une extrême importance.

Il n'a pas voulu rappeler ce qui s'est passé lors des élections sénatoriales du 18 juin 1887 pour le remplacement de votre regretté collègue, M. Casimir Fournier. C'est à ce moment que l'on a reconnu qu'il y avait dans le département du Nord une question Douai-Lille, une question des facultés que l'on jetait à travers l'élection sénatoriale pour troubler, diviser le parti républicain, pour armer les deux villes l'une contre l'autre. Nous avons voulu parer à ce danger, éviter qu'il ne reparût.

M. Merlin. C'était incontestablement notre droit.

M. le Ministre. Eh bien, oui, messieurs, ce qui s'est passé aux élections sénatoriales du 18 juin pourrait se renouveler dans les circonstances que vous allez bientôt voir se produire. Le 27 novembre, il y aura deux élections législatives. (Ah! ah! à droite.) Qui donc pourrait souhaiter, parmi les républicains, que la question des facultés de Douai et de Lille se représente et pèse encore sur ces deux élections? Après cela, il y aura l'élection sénatoriale du mois de janvier dans le département du Nord qui appartient à la deuxième série, à la série sortante et renouvelable du Sénat. Si la question des facultés n'était pas tranchée, on la retrouverait encore au moment du scrutin pour le renouvellement des pouvoirs des sénateurs.

Après les élections sénatoriales viendront les élections municipales du mois de mai; la question des facultés de Douai et de Lille reparaîtrait encore pour

faire sentir sa fâcheuse influence. Dès lors, à quoi bon ajourner? Pourquoi ne pas trancher? D'ajournement en ajournement, cette question s'éterniserait, au grand dommage de cette union des républicains que vous souhaitez comme nous et à laquelle, pour mon compte, je remercie personnellement l'honorable M. Merlin d'avoir su si bien travailler en toute occasion, et surtout aux élections du 18 juin.

Messieurs, il faut dire toute la vérité : c'est pour débarrasser en quelque sorte, — si vous permettez cette expression un peu vulgaire, — c'est pour déblayer le terrain de la seule question qui puisse diviser, non pas les républicains — on sait déjà par expérience qu'ils ne se diviseront pas, — mais les deux villes de Lille et de Douai, qui puisse les mettre en antagonisme l'une avec l'autre, que le décret du transfert des facultés a été pris, avant que le projet de loi sur la translation du chef-lieu de l'académie vînt en discussion.

Ce décret a été pris aussi pour une autre raison : c'est que, jusqu'à présent, la rentrée solennelle des facultés s'est faite alternativement soit à Douai, soit à Lille. Cette année, il s'est trouvé que c'était le tour de Lille. C'est à Lille que devait avoir lieu, cette année, la rentrée des facultés. Comme il entrait dans les résolutions bien arrêtées du Gouvernement d'opérer la translation définitive, on a pensé qu'il fallait profiter de cette rentrée solennelle pour les réunir une bonne fois, une fois pour toutes, et à jamais.

Mais, messieurs, je le demande, que serait-il arrivé si l'instabilité de notre politique parlementaire n'eût pas amené à la fin de mai la chute du ministère dans lequel l'honorable M. Berthelot tenait le portefeuille de l'instruction publique? Mon honorable prédécesseur aurait fait voter — c'était son intention bien formelle — la loi qu'il avait proposée pour le transfert du chef-lieu d'académie avant le mois d'août...

UN SÉNATEUR A DROITE. Comment! Il aurait fait voter!

M. LE MINISTRE. Oh! messieurs, je veux dire qu'il aurait demandé à la Chambre de la voter. Il n'entre pas dans ma pensée de prétendre que l'honorable M. Berthelot aurait eu le moyen non plus que l'intention de faire violence à la Chambre des députés; je dis qu'il aurait obtenu de la majorité républicaine de la Chambre des députés et de la majorité républicaine du Sénat leur assentiment à un projet de loi fondé sur la raison, sur les convenances de toutes sortes, sur l'utilité pratique et les avantages des bonnes études.

M. WALLON. Je demande la parole.

M. LE MINISTRE. Je suis convaincu que le jour où l'on proposera le transfert du chef-lieu d'académie, il n'y aura même plus d'objections; car toutes les objections se sont produites aujourd'hui, et toutes ces objections se réduisent à de pures questions de procédure.

Je répète qu'au fond il ne peut y avoir une discussion sérieuse. Dès que l'on aborde le fond, la ville de Douai et ses défenseurs perdent pied.

Tout ce que l'honorable M. Merlin a pu nous dire à cet égard se résume dans la partie de son discours relative aux titres de la ville de Douai. Il a fait allusion aux prérogatives qu'elle prétend tirer de la célébrité de son antique université.

Il est très vrai, messieurs, que le roi d'Espagne Philippe II, de sombre mémoire, a fondé à Douai, en 1561, une université bien connue dans l'histoire pour son attachement passionné aux doctrines du catholicisme le plus fanatique. Il n'est pas moins vrai que cette université a eu souvent maille à partir avec l'ancienne royauté française, qui n'admettait guère ces partis pris violents. Mais, pour que Douai pût se prévaloir de ce grand titre de ville universitaire par excellence, encore faudrait-il qu'elle se fût développée non seulement avec le temps, mais avec la science elle-même.

Si Douai voulait mériter de continuer à servir de résidence à la haute culture intellectuelle et aux établissements littéraires et scientifiques, il était de toute nécessité qu'elle fît des progrès et des sacrifices. Est-il possible, je le demande, de ramener la faculté de médecine de Lille à Douai? et qui pourrait y songer?

M. Wallon. Elle n'y a jamais été, et il n'a jamais été question de l'y mettre.

M. le Ministre. Il est question aujourd'hui de réunir, de grouper et de concentrer toutes les facultés : c'est le vœu de tous les corps enseignants.

Y a-t-il une seule faculté qui soit sur ce point en divergence avec les autres? Est-il possible et serait-il raisonnable de déplacer la faculté des sciences, qui, dans ce milieu si agissant et si pratique de Lille, rend de si grands services à toutes les industries du nord de la France? Mais s'il n'est pas possible de déplacer les facultés qui sont en pleine croissance, il faut bien y amener celles qui sont en plein dépérissement, pour tâcher de les réchauffer à un grand foyer commun d'activité et de progrès. (Mouvement.) Cela est indispensable.

C'est là, messieurs, ce que nous avons voulu faire, et pas autre chose. Quant à spolier, quant à molester qui que soit, personne n'y songe. La ville de Douai, pour toute raison et pour tout titre, fait valoir que la disparition des étudiants lui causera un préjudice considérable dans son commerce. Ce préjudice, messieurs, je suis prêt à l'apprécier; je suis prêt à donner, sous ce rapport, les mains à ce qu'il peut y avoir de respectable dans ces intérêts d'ordre purement économique. Mais pour le ministre de l'instruction publique, est-ce que cette raison est suffisante? Est-ce parce que les aubergistes, hôteliers, logeurs, fournisseurs et marchands de comestibles perdront à ce que les étudiants

s'en aillent, qu'il faut maintenir les facultés à Douai? (Bruit.)

Est-ce que cette raison est de nature à être mise en balance avec les intérêts supérieurs de l'enseignement et de la science, de l'éducation de la jeunesse et surtout de l'avenir du grand établissement scientifique et littéraire, foyer de haute culture, qu'on veut créer à Lille afin qu'il rayonne sur tout le Nord? Je ne le crois pas.

Aucun de mes prédécesseurs ne l'a pensé, et je ne crois pas qu'aucun de mes successeurs, quels qu'ils soient, le pense.

Messieurs, c'est là l'unique raison invoquée par la ville de Douai. Je veux parler du grand dommage causé par le transfert des facultés à ses intérêts financiers et économiques. Quant à ses titres scientifiques et littéraires, je respecte profondément le passé historique de la ville de Douai, j'honore infiniment les citoyens de cette ville, je suis désolé de les contrister en portant atteinte à ce qu'ils considèrent comme le prestige de leur cité; mais il m'est absolument impossible de ne pas me tourner vers l'avenir, et de ne point abandonner là le passé, un passé qui ne peut plus renaître.

Oui, messieurs, dans ces sortes d'affaires, il faut laisser là le passé et songer à l'avenir. Le grand établissement d'instruction supérieure que nous voulons établir ne saurait être installé à Douai; c'est donc à Lille qu'il faut aller.

C'est si bien à Lille qu'il faut aller, que nous n'avons qu'à suivre l'exemple donné par les adversaires mêmes de l'enseignement supérieur de l'Etat.

On a parlé quelquefois des avantages, pour les étudiants, d'une vie calme, retirée, studieuse, dans une cité paisible et recueillie, comme la ville de Douai. Mais, messieurs, lorsque les chefs du parti catholique ont fondé leur université, leurs facultés de droit et de

médecine, est-ce que c'est à Douai, où pourtant ils avaient bien plus que nous des traditions à conserver, qu'ils ont songé à les mettre?

Ne serait-ce point ailleurs, et justement à Lille?

Et, dans ces souscriptions si nombreuses et qui font tant d'honneur au parti catholique, souscriptions qui ont été rassemblées pour les besoins de l'université fondée à Lille, s'est-il trouvé jamais un donateur qui ait exigé que l'on ramenât les étudiants dans ce centre calme et paisible de la petite ville de Douai?

Au contraire, les souscriptions ont abondé pour fonder à Lille un vaste et magnifique établissement que nous sommes réduits, messieurs, à admirer et même à envier. Et parmi les donateurs qui se sont distingués par leurs libéralités, qui voyons-nous?

Les plus riches des citoyens de la ville de Douai. C'est là, messieurs, ce qui faisait dire avec autant de vérité piquante que de bon sens au journaliste qui a si longtemps défendu, et d'une façon si brillante, les prétentions de la ville de Douai, c'est là ce qui lui faisait dire, lorsque le « crime » a été consommé, — puisque c'est un crime d'avoir fait rendre les décrets du 22 octobre, — en se retournant vers les véritables adversaires : « Hélas! ce qui nous arrive devait nous arriver! c'est à nos éternels adversaires qu'il faut nous en prendre, ajoutait-il, avec infiniment d'esprit, je le répète, — ce sont eux qui sont allés porter leur argent à la ville de Lille, pour y fonder l'université catholique. Si, comme ils s'en vantent aujourd'hui, ils avaient eu souci des intérêts de notre ville de Douai, c'est ici qu'ils auraient fondé leur université, pour être la vraie rivale de celle de l'Etat. Ce sont eux qui ont donné le premier signal de la désertion, de l'abandon de Douai! »

Messieurs, il n'y a rien de plus significatif, rien de plus décisif, à ce point de vue, que les délibérations

qui ont été prises par les comités catholiques du Nord.

Je vais vous en lire quelques extraits :

Rapport sur la question du lieu où doit être établie l'Université catholique de la région du Nord.

« Il a semblé à votre sous-commission, messieurs, que la question ne pouvait être pratiquement posée qu'entre deux villes, toutes deux du diocèse de Cambrai, à savoir Lille et Douai : l'une, ayant pour elle son importance exceptionnelle, l'autre, ses traditions. Toutes deux sont d'ailleurs d'un accès facile et offrent divers avantages incontestés.

« Tout d'abord il a été déclaré que, pour la faculté de médecine, Lille doit obtenir la préférence... »

« Ceci nous conduit à une autre considération ou, si vous l'aimez mieux, à la constatation d'une autre nécessité.

« Et, en effet, la faculté de médecine est établie à Lille ; il faut absolument qu'il y ait aussi une faculté des sciences dans la même ville.

« Ce qui milite en faveur de l'établissement de ces trois facultés dans la ville de Douai, c'est d'abord la tradition.

« Douai a été pendant près de trois siècles une ville d'université. Douai a rendu à l'Eglise d'immenses services.

« Mais ici se présente une très grosse question qu'il nous faut immédiatement aborder.

« Peut-on scinder en deux parties une université, et, dans le cas de l'affirmative, est-il bon de le faire?

« Ici, messieurs, nous avons eu besoin de faire appel à tous nos sentiments religieux, les plus dépouillés de considérations secondaires, quelque respectables qu'elles soient. Nous nous sommes posé cette question capitale, dans le recueillement de notre conscience

d'hommes religieux qui veulent ardemment le bien, la résurrection de notre pauvre pays. Quel est le but? nous sommes-nous dit. Ressusciter la grande science, la science complète, non seulement orthodoxe, irréprochable, mais pénétrée, jusque dans ses profondeurs intimes, de l'esprit chrétien. Or, pour atteindre ce but, pour frapper grand un coup, ou plutôt pour avoir un grand centre d'action catholique, n'est-il pas nécessaire que notre université se présente unie, compacte, indivise, dans sa forte et noble majesté?

« L'union fait la force, disent nos voisins les Belges, qui nous donnent l'exemple depuis longtemps...

« L'établissement d'un tel corps est-il plus facile à Lille qu'à Douai?

« Il y a ici diverses considérations à produire :

. . . . . .

« On a vu tout à l'heure la nécessité de placer à Lille la faculté de médecine et celle des sciences. Il suit de là qu'une université complète ne pourrait pas s'établir à Douai. En outre, Lille a 160 000 habitants. Elle forme le noyau d'une agglomération qui, avec Roubaix, Tourcoing, Armentières, etc., s'élève au chiffre de près de 600 000 âmes. C'est le pays de la terre entière le plus peuplé que l'on puisse rencontrer, au témoignage des géographes. C'est en outre un pays très riche, où cette fondation, réellement énorme comme capitaux à réunir, sera possible.

. . . . . .

« En présence de ces avantages, que nous pouvons appeler certains, et des difficultés nombreuses inhérentes à l'autre parti que l'on pourrait prendre, votre sous-commission a pensé qu'elle devait avant tout envisager le but supérieur que nous nous proposons.

« Voilà pourquoi elle est d'avis, à l'unanimité, après mûr examen et discussion approfondie dans plusieurs séances, que c'est à Lille qu'il faut établir une seule

et complète université, avec toutes ses facultés, ses moyens d'action, son même esprit, sa direction une, l'union entre ses membres, la vie de famille et la cordialité qui amènent les bons résultats.

« Sans doute il est pénible de renoncer aux gloires historiques, traditionnelles : mais ces gloires existent quand même, ces mérites sont acquis et ne sauraient périr. Quand il y a force majeure, Maguelonne cesse de briller et fait place à Montpellier; Thérouanne meurt, mais en donnant le jour à trois beaux diocèses; c'est la loi universelle ici-bas, où rien n'est permanent... »

Ces conclusions furent adoptées à l'unanimité moins deux voix.

Eh bien! messieurs, ce que nous faisons aujourd'hui, c'est ce qu'ont fait les adversaires de l'enseignement de l'Etat.

A ce propos, je répéterai que, dans cette région du Nord, ils ont fondé, sur le principe nouvellement proclamé de la liberté de l'enseignement supérieur, des établissements que nous sommes réduits à admirer et à envier. C'est pour lutter contre cette concurrence... (Exclamations à droite.)

Mais, messieurs, quoi que vous en puissiez penser, c'est notre droit, et nous en usons! Vous ne devriez pas vous étonner de ce que nous soutenons contre vous une concurrence! Vous devriez plutôt vous en réjouir, tant au point de vue de la reconnaissance et de la consécration de ce fameux principe de liberté en matière d'enseignement supérieur, auquel vous êtes si attachés, qu'au point de vue du bien qui peut en résulter pour les élèves.

Telles sont, messieurs, les raisons de fait et de doctrine qui militent en faveur de la mesure prise.

L'honorable M. Merlin a fait grand état de ce qu'il a appelé la question financière.

Il a prétendu que les décrets avaient méconnu les droits financiers du Parlement, et notamment les droits de la Chambre des députés.

Messieurs, sur ce point, qu'il a traité avec une complaisance particulière, je n'ai que très peu de choses à dire.

En premier lieu, le transfert en lui-même ne soulève aucune question financière. Il s'accomplit, et les facultés de droit et des lettres vont être installées à Lille à l'aide de 135 000 francs votés à cet effet, en juillet 1886, par le conseil municipal de Lille, sans aucune participation de l'Etat. Il est vrai que le Gouvernement et la ville de Lille ont rêvé pour les facultés du Nord une installation définitive digne d'elles et de l'avenir qui les attend ; une convention a même été signée à cet effet avec la ville de Lille.

Les dépenses, tant pour l'achèvement de la faculté de médecine et de la faculté des sciences, pour la création des instituts scientifiques, de la bibliothèque universitaire que pour l'installation définitive des facultés de droit et des lettres, sont évaluées à 3 400 000 fr., dont moitié au compte de l'Etat.

Sur la part de l'Etat, une somme de 400 000 francs est tenue en réserve à la caisse des dépôts et consignations. Pour le reste, nous avons les ressources créées par la loi du 25 juin 1885. Nous procéderons, et nous avons déjà procédé dans les conditions prévues et déterminées par cette loi.

Au projet de loi de finances de 1888 nous avons inscrit, comme la loi du 25 juin 1885 nous y oblige, une première annuité correspondant à un capital de 250 000 fr. Les droits du Parlement sont intacts; le Parlement se prononcera en toute liberté et en toute connaissance de cause. En quoi les avons-nous méconnus? Est-ce en signant une convention avec la ville de Lille? Mais comment présenter aux Chambres un pro-

jet précis, déterminé, si auparavant on ne s'est pas entendu avec la ville intéressée, si l'on n'a pas obtenu son concours et fixé avec elle la proportion dans laquelle elle participera à la dépense? La convention signée par mon honorable prédécesseur avec la ville de Lille ressemble à toutes les conventions analogues que nous sommes forcés de faire, avant de pouvoir indiquer aux Chambres quels travaux nous demandons à entreprendre.

Il ne faut pas se méprendre, en ce qui concerne les constructions de l'enseignement supérieur, sur le principe même de la loi de juin 1885. Elle a décidé, en principe, qu'une somme de plusieurs millions serait mise par fractions successives à la disposition du ministre pour contribuer, avec les villes, aux constructions nécessaires. En ce qui concerne Lille, qui figurait, comme vous pouvez vous en assurer en lisant l'exposé des motifs et le rapport de M. Antonin Dubost, dans les prévisions du Gouvernement et du législateur de 1885, les Chambres se prononceront, je le répète, en toute liberté. Elles verront si elles doivent consacrer une partie des fonds affectés en principe aux constructions de l'enseignement supérieur aux facultés du Nord, pour les mettre sur un pied égal à celui des facultés rivales, fondées et entretenues à si grands frais par les comités catholiques.

C'est dans ces conditions que le transfert a été ordonné.

Il a été ordonné parce qu'il fallait mettre un terme à la question des facultés de Douai et de Lille. Il fallait y mettre un terme par des raisons tirées de l'ordre universitaire aussi bien que par des raisons tirées de la politique spéciale au département du Nord. Il fallait y mettre un terme surtout pour bien montrer que l'administration supérieure de l'instruction publique ne se laisse pas détourner de la voie où elle est entrée et par

laquelle elle espère arriver à constituer dans notre pays des établissements d'instruction supérieure pouvant rivaliser avec ceux des nations voisines.

Messieurs, je bornerai là les explications que je devais donner au Sénat. J'ai touché à un grand nombre de questions; le sujet est très vaste, et je pourrais parler plus longtemps. Je crois vous avoir donné des raisons décisives et de nature à faire sentir au Sénat que le Gouvernement ne s'est décidé ni légèrement ni *ab irato;* que ce n'est ni pour molester la ville de Douai ni pour contrister ses bons citoyens qu'il a pris une mesure depuis longtemps reconnue nécessaire, depuis longtemps étudiée et arrêtée; que ce n'est pas davantage pour rompre des engagements qui ne pouvaient avoir et qui n'ont jamais eu pour effet de limiter, de changer, de dénaturer les attributions du pouvoir exécutif. C'est par des considérations plus élevées qu'il s'est déterminé. Ces considérations sont tirées de l'instruction de la jeunesse, tirées de la bonne administration de l'enseignement public et des avantages que l'on doit en attendre pour la haute culture dans notre pays, tirées enfin de la paix qui doit régner entre les diverses fractions du parti républicain.

Oui, messieurs, je ne le cacherai pas : c'est pour faire cesser entre les villes d'une même région des rivalités qui n'ont que trop longtemps duré, c'est pour mettre un terme à une agitation qui n'a été que trop vive et trop retentissante que cette mesure a été prise à ce moment de l'année; on n'a pas voulu laisser échapper l'occasion de la rentrée solennelle des facultés qui devait avoir lieu à Lille, pour réunir dans cette ville toutes les facultés appelées à y vivre et à s'y développer.

M. Merlin m'a fait l'honneur de me demander si je me rendrais, comme on l'annonce, à cette solennité universitaire.

Messieurs, mon intention, en effet, est d'accepter l'invitation qui m'a été adressée, d'aller à Lille et d'y apporter, comme partout où je vais, le langage que je crois être celui de la politique d'union et de concorde qui a toujours été celle que j'ai pratiquée. Je travaille, mes concitoyens le savent, à la réconciliation de tous les Français sur le terrain de la liberté et sous le drapeau de la République. C'est là ce que je veux dire à cette fête scolaire.

J'y trouverai réunie toute la jeunesse des facultés de Lille. Je porterai devant cette jeunesse la parole avec sincérité. Je m'efforcerai de lui faire partager la conviction, qui m'anime, de la nécessité pour tous les Français de grandir en force et en sagesse, en vue du salut de la patrie et de la grandeur du nom français. Si je réussis à me faire entendre et comprendre, je ne crois pas que j'aurai perdu ma journée.

J'ai la conviction que mon voyage sera interprété comme il doit l'être, c'est-à-dire comme la consécration suprême d'un acte d'administration universitaire qui ne pouvait pas être différé, et aussi comme un gage de plus de cette espérance qui doit être au fond de tous les cœurs, à savoir que la France, en multipliant les sacrifices pour l'instruction et l'éducation des générations nouvelles, aura fait beaucoup pour sa puissance, pour sa gloire, et pour se préparer un meilleur avenir. (Très bien! très bien! et applaudissements à gauche.)

M. le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes. Messieurs, je n'ai qu'un mot à dire, et je reprends la parole pour me féliciter de ce que M. Wallon a bien voulu monter à la tribune et rappeler qu'il a été l'auteur de la création de la faculté de médecine à Lille.

En effet, c'est l'honorable M. Wallon qui a signé le

décret en vertu duquel la faculté de médecine a été créée à Lille.

Cette circonstance mémorable méritait d'être rappelée, et voici pourquoi : c'est que nous, qu'on accuse d'avoir écarté le Parlement, nous avons trouvé un précédent, qui nous a fort encouragés, dans la conduite de M. Wallon, ministre de l'instruction publique.

Je rappellerai à ceux des membres du Sénat qui ont fait partie autrefois de l'Assemblée nationale que la question de la création d'une faculté de médecine à Lille avait été portée à la tribune de l'Assemblée par un projet de loi qui créait des facultés non seulement dans le Nord, mais sur cinq ou six autres points de la France, notamment à Bordeaux, à Lyon, à Nancy, etc.

L'Assemblée nationale, sur la proposition de M. Vente, rejeta la création de la faculté de médecine à Lille, et c'est l'honorable M. Wallon qui, se souvenant des prérogatives et des attributions du pouvoir exécutif, et les mettant en exercice et en application, a établi cette faculté par un simple décret, signé par M. le Président de la République. L'Assemblée nationale, pouvoir souverain dans le domaine législatif, s'était cependant prononcée !

M. Wallon. Je n'ai jamais nié le droit du Gouvernement.

M. le Ministre. J'en arrive à quelques opinions exprimées par M. Wallon au sujet de la translation de la faculté de Douai à Lille.

Je ne lui répondrai pas moi-même. Il a dit, tout à l'heure, qu'il ne voyait pas trop bien les avantages pour les étudiants d'être réunis ensemble en corps d'université. Je me bornerai à lui donner lecture d'un passage très court de la délibération de l'académie de Douai elle-même.

Ce passage, le voici :

« De cette fusion des facultés résultera, il faut l'es-

pérer, pour les maîtres et même pour les élèves, une communication d'idées, une pénétration mutuelle qui favorisera dans les villes universitaires le mouvement intellectuel et le développement de l'esprit scientifique. L'influence que les diverses facultés exerceront les unes sur les autres diminuera la prédominance dans l'une d'elles du point de vue purement professionnel pour élargir la portée de son enseignement. En unissant les forces intellectuelles de tous les établissements d'enseignement supérieur d'une région, en faisant de ces éléments aujourd'hui épars un être vivant et animé, on a des chances sérieuses pour créer dans quelques centres un grand courant d'activité scientifique et pour y développer chez tous la soif d'apprendre, de divulguer et de découvrir.

« Il n'est pas un homme voué à l'étude qui n'ait remarqué combien l'esprit a besoin, pour s'élever et s'élargir, de ne pas s'adonner à la culture exclusive d'une fraction de la science humaine, surtout au début de la vie ; il n'est personne aussi, parmi ceux qui attachent quelque importance aux choses de l'esprit, qui n'ait observé le bénéfice que nous retirons du commerce des gens versés dans un ordre de connaissances dont nous ne faisons pas l'objet de nos études habituelles. » (Très bien ! à gauche.)

Et l'académie de Douai continue ainsi... (Exclamations sur un grand nombre de bancs.)

Je passe volontiers, messieurs ; je comprends l'impatience du Sénat d'en finir avec une question épuisée. J'en viens à l'objection principale que l'honorable M. Wallon a fait valoir contre le projet de translation : c'est la coexistence à Douai de la cour d'appel et de la faculté de droit.

L'honorable M. Wallon a demandé quel sort le Gouvernement entendait faire à la cour de Douai, s'il entendait la transférer à Lille.

Ce n'est pas à moi qu'il appartient de faire une réponse à l'honorable sénateur sur ce point, qui est d'ailleurs étranger au débat actuel.

Je me bornerai à dire qu'au point de vue de leur instruction pratique, puisque ce point de vue paraît préoccuper surtout l'honorable M. Wallon, les étudiants en droit de l'académie de Douai auront autant de profit à vivre dans Lille, ville industrielle, où siègent deux tribunaux, le tribunal civil et le tribunal de commerce, qui jugent à eux seuls infiniment plus de causes que la cour de Douai, dans Lille où ils auront plus d'occasions d'entendre les maîtres de la parole, de s'initier à la pratique des affaires, de s'exercer à la plaidoirie, qu'à Douai où manquent tous ces éléments d'activité intellectuelle, les affaires y étant moins nombreuses.

D'ailleurs, ce ne serait pas le premier exemple d'une faculté de droit qui serait plus florissante, là où il n'y a pas de cour. Pour rappeler un souvenir qui doit nous être toujours cher, à Strasbourg, il y avait autrefois une faculté de droit qui comptait parmi les plus éminentes, non seulement de la France, mais de l'Europe, tandis que la cour d'appel était à Colmar.

Par conséquent, il n'y a rien à craindre sous ce rapport pour l'abaissement des études juridiques. Au contraire, ce qui est désirable et nécessaire, c'est d'amener les étudiants dans un milieu d'activité vraiment moderne. Il n'y a que des avantages à les mettre aux prises avec les difficultés des questions d'affaires qui naissent et s'agitent sous leurs yeux, de les exercer à travailler sur la réalité même des choses, à tailler en plein drap et dans le vif des intérêts en lutte. Messieurs, il y a une formule admirable : Le droit, c'est la vie ; le droit, ce n'est pas, ce ne peut pas être que l'interprétation judaïque et scolastique d'un texte de loi ; c'est le règlement des intérêts qui mettent les hommes aux

prises, en vue de l'harmonie qui doit régner entre tous.

Voilà ce que j'avais à dire sur ce point. (Très bien! très bien! à gauche.)

M. Paris. Et les conseils généraux?

M. le Ministre. Les conseils généraux! je n'ai pas à contester le fait; il est très exact que les conseils généraux de la région, celui du Pas-de-Calais notamment, ont pris la décision dont a parlé M. Paris.

Mais il n'est pas moins exact que parmi les étudiants qui ont déserté la faculté de droit de Douai se trouvent précisément ceux du Pas-de-Calais, lesquels ne vont plus à Douai, n'iront pas à Lille, et viennent maintenant à Paris. (Très bien! très bien! à gauche.)

XXX

INSTALLATION DES FACULTÉS DE LILLE

(5 novembre)

Monsieur le Recteur, Messieurs,

Je croirais manquer aux devoirs comme au caractère des hautes fonctions qui m'ont été confiées, si, me levant au milieu de vous pour adresser la parole à ce grand et brillant auditoire, je cherchais à justifier ma présence à Lille, en ce jour de rentrée solennelle des Facultés, par le désir de m'associer à une fête qui peut causer ailleurs des critiques et des regrets.

J'ose dire que la pensée qui m'a conduit ici est tout ensemble plus digne de vous et plus élevée à mes propres yeux. Si je n'avais eu d'autres raisons d'assister à cette séance que la satisfaction de constater ce que les uns considèrent comme leur victoire et ce que les autres regardent comme leur défaite, je me serais abstenu d'y paraître. De quelque côté que je tourne mes regards et que j'arrête ma pensée, je ne discerne ni vaincus ni vainqueurs. (Très bien! très bien!) Je n'aperçois qu'un événement, je ne découvre que les premiers effets d'une mesure qui étaient l'un et l'autre depuis longtemps prévus et annoncés, et qui, tous deux, doivent tourner au plus grand profit de l'instruction de la jeu-

nesse, des progrès de la science, des prospérités et de l'éclat de cette grande région du Nord, foyer admirable d'activité laborieuse et de production industrielle, sûr rempart de nos libertés politiques et boulevard souvent éprouvé, toujours héroïque, de notre indépendance nationale. (Vive adhésion et applaudissements.)

Je n'ai garde d'oublier, messieurs, que j'ai l'honneur de parler devant les quatre Facultés d'enseignement supérieur, réunies non pas accidentellement et pour une séance d'apparat, mais définitivement et pour se livrer à leurs travaux et à leurs recherches, dans cette libérale et magnifique cité de Lille, qui, par tant de sacrifices, leur a préparé la résidence qu'elles ne devront plus quitter. Je m'en voudrais de ne pas saluer ces Facultés dans l'unité imposante et féconde que tous les hommes dévoués à la grande culture littéraire et scientifique en notre pays ont de tout temps désirée pour elles; je me reprocherais aussi de ne pas les saluer dans la personne des maîtres éminents à tant de titres qui en sont la force et l'honneur, dans la personne des élèves qui en sont la parure et l'espérance. Voilà pour moi la vraie fête, messieurs, la fête de l'esprit et la fête du cœur. (Vifs applaudissements.)

Il ne saurait y avoir de joie plus intime et plus profonde pour un homme public, pour un ministre qui représente l'État, que d'exprimer la reconnaissance du pays à ceux qui le servent avec tant de zèle et d'amour, et d'exprimer en même temps à ceux qui bientôt seront la France active et agissante, l'espoir sans bornes que la patrie met en leur jeunesse, en leurs talents, en leurs vertus, pour le relèvement de sa puissance et de sa gloire. (Nouveaux applaudissements.)

Mes chers concitoyens, par ces quelques paroles, vous pouvez déjà comprendre et juger que nous devons être, que nous sommes bien loin et bien au-dessus des querelles mesquines et des récriminations vraiment

misérables soulevées autour de cette question, résolue dès qu'elle a été posée, de la réunion des quatre Facultés en un centre unique d'établissement supérieur, destiné à rayonner comme la lumière sur toute la région du nord de la France.

Où donc ce grand établissement pouvait-il être mieux placé, pour vivre, prospérer et fleurir, sinon dans cette ville qui est elle-même devenue comme un modèle pour toutes les cités qui veulent se développer à force de travail et d'énergie, de sacrifices dans le présent et de confiance dans l'avenir? C'est tout ce que je dirai sur une affaire qui a trop passionné les esprits pour ne pas les diviser. C'est à nous, à notre activité, à notre dévouement à la jeunesse et à la science qu'il appartient de faire fructifier notre œuvre : c'est au temps qu'il appartient de dissiper les préventions, de redresser les erreurs et d'apaiser les passions. Laissons faire le temps : il travaillera pour nous et avec nous. (Très bien ! très bien ! et bravos.)

Mais, messieurs, toute cette émotion qui va se calmer ne doit pas nous empêcher de témoigner notre gratitude à Lille, à ses conseils élus, à ses généreux citoyens. C'est Lille qui a fait tout ce que nous voyons, et l'État n'a guère fait qu'accepter son concours et seconder ses efforts.

Il me semble qu'en se tenant dans ces limites, l'État est resté dans son rôle, qui est de susciter, de fortifier les initiatives locales, d'appeler les conseils élus à partager sa responsabilité dans l'exécution des résolutions les plus hardies comme les plus heureuses, d'encourager toutes les bonnes volontés, de mettre les citoyens dans la bonne voie et sur le droit chemin, en leur assignant comme but de leurs efforts ce grand idéal qui est le signe de noblesse des nations, et dont il a la garde.

Telle a été l'action de l'État dans sa collaboration

avec la cité lilloise, mais Lille a eu la meilleure part : elle a non seulement donné ses deniers, mais elle a apporté un autre tribut, une autre force d'une puissance et d'un prix qui valent bien le prix et la puissance de l'argent; elle a mis dans l'œuvre commune une persistance dans la volonté, une persévérance dans le sacrifice dont nous recueillons aujourd'hui tous les bienfaits. (Assentiment général et applaudissements.)

Grâces soient donc rendues à cette noble ville! Elle a mérité de devenir ainsi la métropole savante et lettrée de cette région du Nord, dont elle était déjà la métropole industrielle et commerciale. C'est ainsi que les villes comme les hommes poursuivent leurs destinées par le travail, par l'esprit d'entreprise, par le sentiment du devoir à remplir envers les générations qui sont appelées à nous remplacer sur le terrain de la lutte pour la vie. Toute école que l'on fonde et que l'on ouvre est moins une œuvre du présent qu'une œuvre d'avenir. (Oui! oui! Applaudissements.) Lille, s'élevant au-dessus des préoccupations de l'égoïsme, a travaillé à sa prospérité en même temps qu'à sa grandeur future. Qui donc pourrait lui savoir mauvais gré de sa prévoyance? C'était sur ce terrain que devaient éclater les rivalités. (Marques d'assentiment.)

Toutefois, messieurs, ce serait rabaisser les mérites de Lille que de réduire à cette vue, pourtant déjà si grande, le dessein que la métropole du Nord a poursuivi, en prodiguant les sommes d'argent les plus considérables pour l'édification, l'extension, l'aménagement, l'entretien du vaste institut d'enseignement supérieur que, dès le premier jour, elle s'est considérée comme appelée à posséder sans contestation possible. Lille n'a pas voulu travailler pour elle seule et pour la région dont elle est le centre; Lille a multiplié les sacrifices pour concourir à l'œuvre commune du renouvellement complet, de la rénovation intégrale de notre

système général d'enseignement public. Dans cette œuvre nécessaire, elle a tenu à prendre sa part, une part proportionnée moins à son importance qu'à son dévouement. Lille, ville républicaine, a voulu travailler pour la République; Lille, ville patriote, a voulu travailler pour la France.

Certes, nulle époque n'a plus fait que la nôtre pour l'instruction populaire. C'était un des devoirs du gouvernement républicain fondé sur le suffrage universel. mais ce n'est pas seulement sous l'empire de ce devoir nécessaire que la démocratie républicaine et ses représentants dans tous les conseils élus ont couru à la réforme de l'enseignement public à tous les degrés, comme l'on court au plus pressé, pour satisfaire au besoin immédiat, pour parer au danger imminent.

En même temps que l'instruction populaire, avec ses trois caractères de gratuité, d'obligation et de laïcité, était considérée comme une dette de l'État envers tous les citoyens, s'établissait peu à peu dans les esprits cette idée que l'instruction est une condition de sécurité nationale, et que la science, qui renouvelle tout, dans le monde de la pensée comme dans le monde de l'industrie, est une des plus grandes forces, aussi bien que la première des richesses d'un peuple laborieux et libre, exposé à tous les hasards, à toutes les luttes de la concurrence étrangère.

La France républicaine s'est mise à faire de l'instruction générale de ses enfants comme un particulier fait du placement du plus clair et du plus net de sa fortune, c'est-à-dire la ressource suprême de ses jours difficiles, la meilleure garantie de son existence dans les temps d'épreuve; et ainsi les questions d'enseignement public ont passé au premier rang des préoccupations nationales, ainsi s'élèvent sous nos yeux des générations entières de jeunes Français qui auront de la science, de ses avantages sociaux plus grands encore

que tous les bienfaits et les profits qu'un individu peut en tirer, une tout autre idée que celle qui nous en avait été donnée à nous-mêmes.

C'est là, messieurs, ce qui explique et justifie la faveur qui s'est attachée à la création de ces grands centres d'instruction générale comme celui que nous inaugurons aujourd'hui. La démocratie ne se trompe pas sur la portée d'une œuvre comme celle-ci : elle a l'instinct, elle aura bientôt la notion précise que cette œuvre est par excellence une œuvre destinée à lui profiter, à augmenter son bien-être par un accroissement de richesse, à relever sa moralité et sa dignité par l'élévation même des connaissances générales. (Applaudissements.)

On ne s'expliquerait pas autrement la popularité si légitime et si universelle dont jouissent nos établissements d'enseignement supérieur dans les villes où la démocratie est toute-puissante. La République et la science apparaissent au peuple comme deux sœurs qui s'appuient l'une sur l'autre.

C'est une erreur de croire que les foules ne comprennent pas que, dans ces cours, ces conférences, ces laboratoires, ces bibliothèques de nos Facultés, on ne fait pas seulement comme autrefois des avocats et des médecins, mais que l'on y travaille maintenant à faire avancer la science elle-même.

L'étude pour l'étude, le culte de la vérité recherchée pour elle-même sont les conditions nécessaires du progrès de l'esprit humain. Une pareille conception a été lente à se former et à se produire, mais elle commence à se répandre; et ce n'est pas un des moindres bienfaits de la réforme de nos hautes études, réforme qui ne fait que commencer, qu'il faut poursuivre et que l'État ne pourrait mener à bonne fin, s'il n'était pas aidé par des municipalités intelligentes et hardies comme celle de Lille.

Ce n'est pas tout, messieurs, et je ne voudrais pas finir sans vous dire toute ma pensée sur une des questions les plus graves qui me semblent engagées dans cette réforme de l'instruction publique. La démocratie, puissance jeune, inexpérimentée, est toute prête à se laisser enivrer par le sentiment de sa souveraineté, qu'elle confond trop souvent avec une sorte d'irresponsabilité dont elle aurait le privilège, et sans laquelle ses flatteurs se plaisent à lui faire croire qu'elle ne serait pas vraiment libre. Messieurs, c'est contre de tels enivrements qu'il faut mettre en garde notre démocratie, si nous l'aimons d'un amour raisonnable et viril.

Pour avertir le peuple, pour lui dire la vérité sans complaisance, pour le servir sans bassesse, il faut de toute nécessite élever des hommes; il ne faut pas craindre de les demander à la démocratie, de les chercher dans son sein, de les prendre en bas pour les attirer vers les hauteurs. La fonction suprême de l'enseignement supérieur est de constituer au-dessus de la démocratie une élite tirée d'elle-même. (Vifs applaudissements.) Cette élite ne doit pas être fermée : au contraire, tous, quelles que soient les conditions de leur naissance ou de leur fortune, doivent pouvoir y aspirer, y être admis, y prendre place pour y jouer leur rôle et remplir leur fonction. Comme la science et la lumière, la démocratie doit repartir d'en haut pour se répandre dans les dernières profondeurs. (Nouveaux applaudissements.)

Rien n'est sain et fortifiant comme un bon exemple donné avec simplicité et droiture par un homme d'intelligence et de cœur, qui ne se réclame que de son mérite et de son dévouement, pour prétendre à être écouté. Ce sont là les vrais chefs qu'il faut à notre démocratie. C'est à vous, maîtres de la jeunesse, que revient la tâche et qu'appartiendra l'honneur de les lui

donner. Là est votre office magnifique d'instituteurs; là aussi le grand, le suprême service qu'attendent de vous la République et la France. (Adhésion générale et applaudissements. — Cris de : Vive la République!)

Hommes de science et d'étude, professeurs savants et dévoués, gardez avec une piété tendre et vive ces écoles nouvelles, qui sont maintenant comme autant de sanctuaires où se conserve, avec toutes les grandes idées et tous les nobles sentiments, le culte même de la patrie.

Ah! l'école, voilà désormais le temple de la foi des temps nouveaux! Cette foi se fondera, messieurs; elle sera profonde et sincère : déjà elle est en train de tout renouveler en ce pays. Quant à moi, si vous me permettez ce dernier mot, j'ose dire que, malgré les incertitudes, les tristesses et même les vilenies de l'heure présente, cette foi soutient tous ceux qui, aimant la France et connaissant par l'histoire de son passé toutes les ressources de son génie, ne veulent pas désespérer d'elle, et qui la voient déjà, glorieuse, rayonnante, ayant repris la place qui lui appartient à la tête des nations, à l'avant-garde de l'humanité. (Salves d'applaudissements. — Cris répétés de : Vive la France! Vive la République!)

XXXI

BANQUET DE LILLE

(5 novembre)

MESSIEURS,

Je vous demande la permission de lever mon verre en l'honneur de M. le Président de la République (Assentiment unanime et applaudissements), dont M. le maire vient de prononcer le nom respecté et de parler en termes si touchants, si simples et si vrais. Boire à la santé de M. le Président de la République, aujourd'hui, c'est saluer soixante ans de civisme et de probité privée, à l'heure où éclate sur ce nom, jusqu'à présent en dehors et au-dessus de toutes les attaques, tout un violent et indigne orage de boue qui ne peut l'atteindre, mais que nous devons secouer dans la honte et le mépris. (Très bien! très bien! vifs applaudissements et bravos.)

Je ne veux rien ajouter de plus sur ce point. La santé du Président de la République est un toast en quelque sorte obligatoire pour des républicains assis à un banquet, mais ce n'est pas à ce titre que je vous demande de vous associer aux paroles prononcées tout à l'heure, ce n'est pas un simple acte de loyalisme que je vous demande; permettez-moi de dire que c'est un

acte de justice et de reconnaissance. (Nouveaux applaudissements).

Monsieur le Maire, vous avez bien voulu rappeler toutes les raisons que j'ai d'être dévoué à la ville de Lille, de l'aimer et de lui témoigner cette affection toutes les fois que l'occasion s'en présente.

Me sera-t-il permis de dire cependant que ce n'est point pour obéir à mon affection ancienne et profonde pour la ville de Lille, que le transfert des facultés de Douai à Lille, qui est la cause de cette réunion, a été ordonné par le gouvernement de la République? J'ai essayé de dire au sénat que c'est en vue d'intérêts bien supérieurs à ceux que pouvaient faire valoir Lille aussi bien que Douai, que cette réunion, cette concentration de nos établissements de haute culture littéraire et scientifique a été jugée nécessaire.

Ces intérêts supérieurs, la ville de Lille les a compris, défendus, épousés, et c'est de quoi je la remercie. Elle a ainsi pris place à la tête des cités qui veulent que la République, qui devra un jour tant à la science et à ses applications, marche, en avançant tous les jours dans la voie des progrès de l'esprit humain. (Oui! oui! très bien!)

Messieurs, le gouvernement de la République ne pouvait s'empêcher de suivre la ville de Lille, et c'est pourquoi tous ceux qui s'intéressent non seulement à la haute culture littéraire et scientifique, mais à l'avenir même de la démocratie dans ce pays, se sont associés aux généreuses demandes de votre cité. Ces demandes étaient justes, et Lille a d'ailleurs trouvé les vrais, les bons moyens de les faire accepter. Elle a eu recours aux moyens décisifs. Je le dis, pour qu'on sache bien que nous ne pouvions pas nous montrer insensibles aux sacrifices que vous étiez prêts à faire. Mais je répète ici qu'il y a des choses que je mets bien au-dessus de votre argent, c'est votre persévérance et

votre énergie. La volonté énergique et persévérante, c'est une grande vertu civique dont votre ville a donné l'exemple au reste de la France. Votre argent est le bienvenu sans doute, mais on aurait pu le trouver ailleurs; ce qui est rare, et plus précieux encore, c'est la générosité de cœur que vous avez montrée. (Applaudissements.)

Messieurs, voulez-vous que je vous dise ce qui m'a le plus frappé dans cette journée, ce qui m'a fait éprouver la plus vive et la plus sincère satisfaction? C'est que j'ai pu constater une fois de plus qu'il suffit de s'adre ser au cœur de la démocratie et de lui tenir un langage digne d'elle, pour être sûr d'être entendu, compris, suivi par elle. (Oui! oui! bravos.) Je ne me repens pas d'avoir élevé une question, qui menaçait d'irriter les esprits, aussi haut que mes forces le permettaient. Je suis convaincu depuis longtemps que notre démocratie ne montrera véritablement tout ce qu'elle porte en elle-même de force et de vertu que le jour où on lui parlera de ce qu'elle doit au pays, si elle veut justifier la confiance que le pays lui a témoignée. (Assentiment général, applaudissements.)

Ce n'est plus de ses droits qu'il faut parler à la démocratie, elle est disposée à s'en enivrer, et il ne manque pas de gens pour lui verser le poison dangereux de la flatterie qui peut la perdre. (Vive approbation. — Mouvement.)

Ce dont il faut entretenir sans cesse nos foules, nos grandes foules réunies dans de vastes assemblées, c'est de leurs charges et de leurs devoirs.

Parlons surtout à la démocratie de ses devoirs envers elle-même. C'est une personne morale qui a maintenant atteint sa majorité, à qui l'on ne peut moins faire que de remettre la conduite de ses affaires, mais en ayant soin de l'avertir incessamment que chacune de ses fautes, non seulement peut lui faire du tort,

porter atteinte à sa considération et ruiner son crédit, mais encore et surtout nuire à une autre personne morale qui est au-dessus de la démocratie, je veux parler de la France, de cette noble et glorieuse France qui doit vivre et durer au milieu de tous les peuples qui l'entourent, de la France qui a tenu une si grande place dans l'histoire du passé, à qui une place non moins grande est réservée dans l'avenir et qui est vouée par son génie et par sa destinée à une tâche à l'accomplissement de laquelle, nous ses fils, nous devons apporter le concours de tout notre dévouement, de toutes nos forces et de tout notre courage (Très bien! très bien! applaudissements répétés.)

Mes chers concitoyens, nous qui sommes ici, nous nous honorons de comprendre ce que signifie et ce que compte dans notre vie passagère cette révolution morale et sociale qui s'opère autour de nous, dont nous sommes quelquefois les ouvriers inconscients, dont quelques-uns possèdent la vue très nette et très ferme, tandis que les autres en éprouvent une frayeur si grande. Rien de plus vrai, messieurs : que nous le voulions ou non, nous sommes les artisans d'un nouvel ordre social, et il ne faut pas se lasser de redire à nos concitoyens que, s'il y a là pour nous une lourde charge, il y aura aussi un noble honneur. Ces grandes écoles qui vont s'ouvrir ici, elles sont destinées à former des hommes qui puissent être un jour des conducteurs d'hommes. C'est là ce que j'ai voulu exprimer dans les paroles que je vous ai adressées devant cette foule qui nous environnait. Ces paroles, vous les avez accueillies avec une bienveillance que je tiens au nombre des plus grands honneurs que j'aie reçus dans ma vie, car il n'y a rien au-dessus pour une conscience que de sentir qu'elle se communique à d'autres consciences. (Vifs applaudissements. Adhésion prolongée.)

Quelle impression, messieurs, pour un homme pu-

blic que de se trouver devant un auditoire aussi nombreux, que de lui parler, comme j'aime toujours à le faire, avec sincérité, et quelle joie que de ne rencontrer devant soi aucune opposition ! Il se dégage de cette rencontre un sentiment à la fois violent et doux, une espèce de courant magnétique, une sorte d'électricité morale par lesquels, permettez-moi de le dire, l'homme qui vous parle se sent singulièrement raffermi dans l'idée qu'il se fait de la haute magistrature dont il est revêtu, dans ces nobles et difficiles fonctions de ministre de l'instruction publique dans une démocratie. Messieurs, permettez-moi de le dire, à ce moment j'ai cru sentir que j'étais quelque chose de plus qu'un ministre éphémère et passager, à cette place du premier instituteur de la Nation. (Salve d'applaudissements. Assentiment général.)

C'est ce titre que j'ai toujours ambitionnné, car il n'en est pas de plus grand à mes yeux. Par vos applaudissements, par vos serrements de mains, par les témoignages d'estime des plus éminents d'entre vous, vous avez bien voulu m'honorer aujourd'hui même de ce titre..... (Oui! oui! Assentiment unanime et applaudissements.) C'est pourquoi cette journée restera dans ma vie comme un de mes plus beaux et plus chers souvenirs; elle ajoutera à la reconnaissance déjà ancienne que je portais à la ville de Lille.

Monsieur le Maire, vous avez la bonne grâce de vous souvenir que je suis venu ici, il y a quelques années, pour une œuvre d'instruction populaire. Aujourd'hui encore je reviens pour la même œuvre : l'enseignement supérieur ne serait pas digne de ce nom, s'il pouvait s'abstraire de cette démocratie qu'il a précisément pour tâche d'élever et de perfectionner, parce qu'elle a désormais entre ses mains les destinées de la France. C'est bien ainsi que vous comprenez votre tâche, vous tous, messieurs, qui m'entourez. Oui, je le dis, tous ces

savants, tous ces lettrés, qui ne semblent préoccupés que des intérêts de la science pure, eh bien! quand ils se livrent à leurs recherches, à leurs travaux, quand ils composent leurs écrits, quand ils pensent et qu'ils méditent, c'est la patrie autant que la vérité qui est présente à leur esprit. Nul ne rend plus de services à la patrie que l'homme qui cherche à étendre et à répandre la science.

Aussi bien, c'est à ce titre que les hommes éminents, placés par leurs mérites et leurs ouvrages à la tête de l'enseignement public, sont vraiment dignes d'être appelés les maîtres des maîtres. Ceux qui sont ici et qui m'ont fait l'honneur de m'accompagner dans cette ville — qu'ils en soient remerciés — sont ceux qui m'ont soutenu, qui me soutiennent tous les jours de l'autorité de leur expérience et de leurs services, et aussi de cette autre autorité morale, non moins grande, qu'ils tiennent de leur conscience et de leur dévouement au pays. (Salves d'applaudissements et bravos. — Mouvement.)

Messieurs, je devrais peut-être m'arrêter ici; je ne voudrais cependant pas finir sans adresser quelques paroles à M. le doyen de l'Université de Gand, qui nous a fait l'honneur de quitter son pays pour venir à cette réunion.

Vous venez d'assister, monsieur le Doyen, à l'inauguration d'un centre d'études que nous essayerons de développer comme vous avez développé en Belgique l'Université de Gand. Nous vous connaissons depuis longtemps, nous, libéraux français, pour l'ardeur et l'énergie avec lesquelles vous soutenez — vous l'avez tant de fois prouvé! — les principes de la libre pensée. Un échange d'opinions, de travaux et de recherches va s'opérer — je le souhaite du moins de tout mon cœur — entre cette université de Lille et celles de la Belgique. Vous nous y avez tout à l'heure conviés en termes

fraternels qui nous ont vivement touchés et pour lesquels je vous prie de me laisser vous exprimer toute notre gratitude. (Vive approbation.)

Ce n'est pas seulement entre la Flandre française et la Flandre de l'autre côté de la frontière que vont s'établir ces rapports agréables autant que nécessaires, aussi utiles que féconds. Ce matin même, en venant de Paris, on m'apprenait que nos Facultés de Lyon renouent déjà d'anciennes relations avec les universités de la libre Helvétie, et que la Sorbonne, cette héritière de l'ancienne Université de Paris, de ce Paris qui reste toujours l'objet de l'attention des savants du monde entier, établit des communications avec les grands établissements d'enseignement d'Espagne, d'Italie, de l'Autriche, des États du Nord et, qui sait? de l'Allemagne elle-même. (Mouvement.)

C'est un grand avenir qui s'ouvre pour la science.

Aussi permettez-moi de me féliciter pour mon parti, pour la France républicaine, d'avoir su se montrer à la hauteur de leurs devoirs envers la civilisation européenne qui ne peut que profiter de ces développements de la science. (Nouveaux applaudissements.)

Je lève donc mon verre en saluant une fois de plus la ville de Lille, en buvant aux libéralités de ses conseils élus, à la générosité de ses citoyens.

En cette fête, oubliant tous les dissentiments, toutes les rivalités, toutes les rancunes, je bois à l'union de tous les Français du Nord. (Applaudissements.)

Que cette fête ne laisse dans tous les cœurs qu'un seul souvenir, le sentiment bienfaisant, fortifiant et pacifique que donne la contemplation de l'idéal assigné à l'esprit humain. (Bravos prolongés.)

Je bois à la science qui console, à la science qui ranime, à la science qui affermit la foi en exaltant l'espé-

rance, à la science maîtresse du monde et qui fera la paix entre les citoyens, comme un jour la paix entre les Nations. (Applaudissements répétés; adhésion unanime; mouvement prolongé.)

XXXII

RÉPONSE AU DISCOURS PRONONCÉ AU NOM DES ÉTUDIANTS DES FACULTÉS DE LILLE

(5 novembre)

MESSIEURS,

Vous avez eu la très bonne idée de terminer cette journée universitaire par la réunion joyeuse qui vous rassemble en ce moment et à laquelle vous avez eu l'aimable attention de nous inviter. Vous ne pouviez pas mieux faire : cette réunion est en effet le complément naturel, le couronnement de la solennité d'aujourd'hui.

Ce ne sont pas seulement des facultés nouvelles, en quelque sorte, que nous voudrions fonder ici, en rajeunissant notre ancien enseignement supérieur; ce sont aussi des mœurs scolaires nouvelles. Par ces mœurs scolaires nouvelles, il faut entendre l'union de plus en plus intime, d'abord entre les étudiants des diverses facultés, ensuite entre les professeurs, les chargés de cours et les maîtres de conférences. Les uns et les autres sont appelés à vivre avec vous, et vous, messieurs, vous aurez à vous rencontrer le plus souvent possible avec eux. Les uns et les autres, vous ne pouvez que gagner à vivre désormais d'une vie de plus en plus commune.

Ce serait là ce qu'il y aurait de plus particulièrement nouveau dans le nouveau monde scolaire de la France républicaine.

Au banquet de ce soir, j'ai dit un mot des relations qui s'établiront entre les grandes écoles régionales de notre pays et celles de l'étranger; c'est ainsi que, par pénétration réciproque, par l'effet du sentiment de plus en plus intime de la solidarité qui unit tous les genres d'études et de recherches, aussi bien dans l'ordre scientifique et politique que dans l'ordre historique et littéraire, nous arriverons à former des générations nouvelles d'étudiants, de lettrés et de savants dont je salue en vous l'espérance. (Applaudissements et bravos.)

Celui qui a pris la parole, en votre nom, messieurs, a rappelé l'amitié qui m'unissait à Gambetta. Je suis sensible plus que je ne pourrais dire à la fidélité que vous gardez à sa chère mémoire. Il aimait passionnément la France et la science, et il aimait non moins passionnément la jeunesse. Sur les bancs de l'école, il s'était fait remarquer par son ardeur, son éloquence et sa gaieté. On peut dire qu'il a été, comme l'on disait autrefois, l'un des princes de la jeunesse de son temps, non seulement par cette gaieté puissante et communicative, mais aussi et surtout par le savoir et par le travail. (Applaudissements et acclamations.)

On ne sait pas assez que Gambetta a été un des plus grands travailleurs de sa génération. Moi qui l'ai vu et suivi, moi qui l'ai tant aimé et qui ai vécu si près de son esprit et de son cœur, je peux répondre sur ce point et témoigner pour lui, maintenant qu'il n'est plus là. (Mouvement.)

Conservez, messieurs, le souvenir de cet homme de courage et de volonté, aussi ferme républicain qu'il était grand patriote. Il portait au plus haut point la passion de la France; mais il avait aussi la

passion de son parti, de cette démocratie dans le sein de laquelle il était né, pour laquelle il a travaillé, lutté et vaincu, pour laquelle il a usé sa vie prématurément, et pour laquelle finalement il est mort, bien avant l'heure. Oh! quel vide, et quels regrets il nous laisse! (Nouveau mouvement.) Gambetta aimait son parti comme on devait l'aimer, en cherchant sans cesse à l'instruire, à l'élever, à le rendre digne de diriger la France. C'était un homme qui n'avait peur ni des idées ni des mots; il ne craignait pas de dire qu'il faut à la démocratie des guides et des chefs. Quant à moi, je ne fais guère qu'exposer après lui, mais avec bien moins d'autorité que lui, toutes les pensées qui nous ont été si longtemps communes. C'est là ma joie, c'est ma consolation dans la douleur de l'avoir perdu; c'est mon honneur, c'est mon plus grand titre à l'affection de mes concitoyens.

Je vous remercie, messieurs, et je vous salue. Pour que cette journée soit bonne tout entière, il faut qu'elle ne laisse à personne aucun mauvais souvenir, et si, à l'issue de cette belle fête, il vous reste un sentiment de reconnaissance pour ceux qui y ont pris part, nous serons payés de nos peines, mes collaborateurs et moi. C'est pour vous que nous travaillons, comme des pères qui travaillent pour leurs fils bien-aimés. Messieurs, vous êtes au fond de nos cœurs l'objet de la plus grande affection. (Très bien! très bien! — Bravos et applaudissements prolongés.)

XXXIII

INAUGURATION DE L'ÉCOLE NATIONALE PROFESSIONNELLE D'ARMENTIÈRES

(6 novembre)

MESSIEURS,

Permettez-moi de vous adresser la parole, avant de quitter cette maison qui fait tant d'honneur à votre ville. Il me serait en effet bien difficile de prendre congé de vous sans vous communiquer les impressions que je garderai de la visite que nous venons de faire.

Je ne crois pas qu'il existe, ni en France ni à l'étranger, un établissement qui puisse rivaliser avec celui-ci : pour ma part, je n'en ai jamais vu. On y est tout d'abord attiré par un sentiment de vive curiosité. L'esprit se demande comment tant de bâtiments divers, accumulés plutôt que réunis, et qui semblent même être étrangers les uns aux autres, peuvent être reliés par une pensée unique et concourir à un but commun. Mais, quand on pénètre dans les diverses parties de ce vaste organisme, on arrive bientôt à reconnaître qu'une pensée supérieure et maîtresse a présidé à cet ensemble de constructions. Ce grand et magnifique édifice a une âme, un principe de vie dont on sent la force dans le présent et dans l'avenir. (Mouvement.)

Cette pensée est celle même qui doit animer toute l'organisation de l'enseignement professionnel dans notre démocratie laborieuse. Si vous me permettez une image qui vous traduira bien mon impression, je dirai que ce qui caractérise cet établissement, que ce qui livre aux regards l'inspiration de laquelle il procède, c'est non plus un clocher, comme autrefois dans les églises, ni un beffroi, comme dans les anciens hôtels de ville, ni un portique, comme on en mettait au seuil des académies : ce qui caractérise ce monument d'un temps vraiment nouveau, c'est une cheminée d'usine. (Mouvement.) Messieurs, nous sommes bien dans une maison qui appartient à la société moderne. Oui, c'est ici une usine, un laboratoire dont la pièce maîtresse est une machine à vapeur, conduite jusqu'à présent par la force et l'adresse d'un homme, et à laquelle vous allez plier la jeune imagination et l'habileté naissante des enfants de cette école. (Nouveau mouvement. — Applaudissements.)

Messieurs, je n'hésite pas à proclamer ce qu'il y a de vraiment neuf et beau dans cette conception. Mais ce qui n'est pas moins beau, c'est d'avoir, comme l'a si bien fait M. Chipiez, l'architecte de cette maison, mis l'éducation la plus savante, la culture artistique la plus savante et la plus raffinée, au service d'une idée de notre temps et d'un monument tout moderne. (Applaudissements.)

C'est bien ce qui prouve, pour le dire en passant, que tout progrès repose sur la connaissance profonde du passé. Je suis convaincu, pour mon compte, que M. Chipiez n'aurait pas réussi à créer cet édifice admirable avec sa vivante originalité, s'il n'eût pas connu tous les monuments du monde, étudié les chefs-d'œuvre de tous les temps. Il n'a été vraiment créateur que parce qu'il était profondément instruit. (Nouveaux applaudissements.)

Je remarque, d'ailleurs, que tout ici est si bien com-

biné sous le rapport de l'hygiène, de la distribution de l'air et de la lumière, pour satisfaire aux besoins de l'instruction comme aux nécessités du bien-être, que ce savant architecte, qui est un grand artiste, apparaît aussi, par une juste récompense de ses efforts, comme un véritable bienfaiteur de l'enfance appelée à grandir et à se développer en ces beaux lieux. (Très bien! très bien! — Assentiment unanime et applaudissements.)

Nous devons une grande reconnaissance à un pareil homme, et j'espère qu'il me sera possible de la lui témoigner un jour; toutefois je souhaiterais que cette reconnaissance lui parût avoir trouvé sa première expression dans les paroles que je suis si heureux de prononcer devant vous en sa présence. M. Chipiez peut être sûr que son école sera souvent visitée. Rien que par sa contexture extérieure elle attire les regards, et par ses dispositions intérieures elle retient et fixe l'attention. Il nous reste à souhaiter qu'un pareil établissement excite l'émulation des villes d'industrie et de commerce, et que partout on cherche à l'imiter. (Vifs applaudissements.)

L'école d'Armentières est la troisième école nationale professionnelle que la République ait fondée : nous avons maintenant trois établissements de ce genre qui sont des modèles : Voiron, Vierzon et Armentières. Je ne dis pas qu'on en doive construire partout de semblables; ce ne sont pas les désirs qui nous manquent, mais les moyens. Personne ne peut songer à créer artificiellement les grands centres industriels, indispensables à la créatiou d'écoles comme celle où nous sommes, c'est l'œuvre du temps; c'est aussi le devoir des hommes de bonne volonté de suivre le temps et de marcher avec lui. Ayons donc la confiance que toutes les administrations républicaines n'hésiteront pas à marcher dans la voie qui vient d'être ouverte. (Très bien! très bien!)

Il y a un caractère spécial, vraiment neuf, qui frappe dès les premiers regards dans ce système d'écoles juxtaposées : c'est que ces établissements réunissent et groupent toute la jeunesse d'une grande cité industrielle, depuis la première enfance jusqu'à l'âge où l'écolier, où l'adulte devenu apprenti, presque ouvrier, peut commencer à tirer parti et profit de ses connaissances et à combattre, à son tour, ce combat pour l'existence, qui est la destinée commune de tous les hommes de travail dans ce siècle de science et de labeur. Cette école d'un nouveau genre abrite ainsi près de quinze années de l'existence des jeunes Français qui la fréquentent, les quinze meilleures années de leur vie. Aussi sera-t-elle considérée par eux, j'ose l'espérer, comme leur maison, leur foyer, leur berceau, et conséquemment lui garderont-ils respect et reconnaissance. (Mouvement.)

On trouve à l'entrée de cette maison une école maternelle, de laquelle on sort pour entrer dans l'école primaire; au-dessus du premier degré, on trouve une école primaire supérieure, et celle-ci est à son tour complétée par un enseignement technique et professionnel qui prend l'écolier pour l'élever à la dignité d'apprenti. C'est donc un système entier d'éducation pour la jeunesse du peuple qui est organisé pour la première fois dans nos trois établissements de Voiron, de Vierzon et d'Armentières.

La création de ces écoles professionnelles et techniques était depuis longtemps réclamée. Pourquoi ne pas dire aussi qu'on a longtemps considéré cette création comme aussi impossible qu'inutile? Il est à peine besoin, je pense, de vous rappeler que la Révolution française avait fait de cet enseignement une partie essentielle de ses programmes d'éducation, et qu'il procède de l'une des vues les plus étendues et les plus profondes de l'un des plus éclatants génies qui ont

éclairé notre XVIIIe siècle, de Diderot, qui le premier, dans l'*Encyclopédie*, a mis le travail manuel en honneur et à la place noble qu'il doit occuper dans une société où tout vient du travail, aussi bien la richesse que le mérite personnel. (Applaudissements.) Pour faire passer une telle idée de la théorie dans les faits, et pour réaliser dans l'enseignement public cette pensée du maître-ouvrier de l'*Encyclopédie*, il a fallu plus d'un siècle, mais enfin nous voilà au but, et déjà nous touchons aux résultats. Ces résultats, comment les obtiendrons-nous d'une façon heureuse et définitive? En d'autres termes, à quelles conditions pouvons-nous recueillir les bienfaits que notre société attend de l'éducation professionnelle? Messieurs, je n'hésite pas à le dire, cet enseignement ne serait qu'un leurre, qu'une déception, ce serait de l'argent dépensé inutilement et en pure perte, si l'on prétendait fonder l'enseignement technique et professionnel exclusivement sur des vues théoriques, d'après des plans préconçus, abstraction faite des intérêts, des besoins, des nécessités des différents milieux industriels où cet enseignement doit être donné.

C'est pourquoi, messieurs, vous tous, tant que vous êtes, pères de famille, chefs d'atelier ou d'industrie, tous vous devez apporter à cette école tout ce que vous possédez de lumière, d'expérience, de bonne volonté et de dévouement. C'est là l'esprit de la loi de 1880 sur l'enseignement professionnel. Cette loi a réservé aux municipalités le droit de déclarer si elles ont besoin de ce genre d'enseignement et de ce genre d'écoles. C'est à elles de dire quelle instruction professionnelle, spéciale, particulière leur convient, suivant les besoins de leur industrie ou de leur négoce. C'est de vous que doit partir l'initiative, l'extension, l'amélioration de ces établissements si utiles. Vous n'hésiterez pas, si vous êtes des hommes prévoyants, des

industriels qui tiennent au progrès, afin de pouvoir lutter contre leurs rivaux, à tourner toutes vos sollicitudes vers ces écoles faites par vous et pour vous. Au ministère de l'Instruction publique, on a plus spécialement la charge de l'éducation générale de la jeunesse du pays. Le ministère du Commerce et de l'Industrie se montre très justement préoccupé de faire des ouvriers, et c'est aussi ce que vous voulez faire. Dans les écoles ordinaires, on préparera de jeunes esprits destinés à devenir par la suite d'habiles ouvriers; mais c'est vous, messieurs, par les maîtres que vous aurez à choisir vous-mêmes, en dehors de nous, qui devrez former ces bons ouvriers. Ce point est, à mes yeux, d'une grande importance. C'est une grosse difficulté que de trouver un personnel de maîtres capables de bien enseigner. Il est d'usage de dire qu'on n'enseigne que ce qu'on connaît bien et qu'il suffit, quand on veut donner la connaissance d'un art ou d'un métier, de faire appel à un homme du métier, qui a fait ses preuves. Je ne voudrais pas heurter de front une idée aussi communément répandue. Je dirai toutefois qu'il y a ici une apparence dont il faut se défier. Pour être capable d'enseigner un métier, il faut certainement le connaître non pas seulement en théorie, mais l'avoir pratiqué; mais pour trouver tout un personnel de maîtres, de vrais maîtres, c'est-à-dire d'hommes capables d'ouvrir les intelligences à la lumière, de faire comprendre aux élèves ce qu'on tient à leur apprendre, ce n'est point chose facile, ni commune. Pour être maître, il faut avoir appris à l'être, et je dis tout de suite ma pensée, en ajoutant que, dans l'avenir, si l'on veut avoir des maîtres d'enseignement technique, il faudra créer des écoles normales de maîtres pour ces écoles professionnelles. (Vifs applaudissements.)

Ces écoles normales de l'enseignement technique seront comme les autres; elles rentrent dans ce vaste

et complet système d'enseignement national qu'il est du devoir moral aussi bien que de l'intérêt économique des sociétés modernes de se donner, non pas comme un luxe, mais comme une force nécessaire. Messieurs, n'oublions pas que la République doit tenir les promesses qu'elle a faites aux générations nouvelles. Elle doit les rendre plus fortes, plus libres, plus prospères. Elle n'y parviendra qu'en les éclairant. (Mouvement.)

Messieurs, c'est une œuvre excellente que de former de bons ouvriers; c'est une œuvre nécessaire pour soutenir la concurrence avec l'étranger, pour maintenir la prééminence de notre industrie, pour accroître les éléments de la richesse nationale en augmentant nos éléments de production, pour garder dans le monde la place que notre pays a conquise, non pas seulement par les armes, mais par les arts bienfaisants de la paix. Mais quand nous aurons fait de bons artisans, des ouvriers sans rivaux, des maîtres, des artistes, restera une question qui domine toutes les autres, et dont je me reprocherais de ne pas parler, surtout dans une école professionnelle : c'est qu'on n'est pas dans le monde pour être un tisseur, un instituteur, un mécanicien, pas plus que pour être un médecin, un ingénieur, un avocat ou un professeur : on est dans ce monde pour y vivre comme un être moral et libre, avec le sentiment de la responsabilité et du devoir; pour y être, en un mot, une conscience. La France a de nombreux enfants dont la République doit faire des hommes. Sans doute, on fait bien de former des ouvriers instruits, parce que ces ouvriers instruits sont plus capables que d'autres de devenir des hommes; mais ce qui doit rester la préoccupation des pères de famille, qu'ils soient ouvriers, industriels ou négociants, c'est de faire de leurs enfants, qui sont aussi les enfants de la Patrie, des hommes d'honneur et de

vertu, des citoyens fermes et dignes, pour le service de la France et de l'humanité. (Vive adhésion et applaudissements répétés.)

J'insiste sur ce point, messieurs, parce qu'il ne faut pas abaisser le grand, le noble idéal de la France. Oui, nous voulons avoir des contremaîtres instruits, habiles et marchant à la tête de leurs ouvriers dans leur industrie; mais nous voulons que ces ouvriers d'élite et ceux qui les suivent soient des consciences libres, ayant dans le cœur le sentiment et dans la tête l'idée du rôle que notre patrie joue dans la civilisation générale du monde, dont la France reste la première ouvrière.

C'est le rôle de la France qui doit incessamment nous préoccuper. Notre chère et infortunée patrie a le privilège, entre toutes les nations du monde, privilège qui lui a coûté bien des larmes, des douleurs et du sang, d'être la nation initiatrice. N'abandonnons pas cet honneur glorieux. Pour fonder le règne de la démocratie, nos pères et nous-mêmes avons souffert, depuis cent ans, la mort, l'exil, la privation de la liberté, les préjudices, les vexations; sous le gouvernement de la démocratie, il faut que la France soit plus glorieuse et plus forte, plus honorée, plus resplendissante que jamais. (Applaudissements et bravos.)

C'est sur ces paroles, messieurs, que je veux vous quitter, en vous remerciant de votre réception. J'en ai été sincèrement et profondément ému. Jamais je n'oublierai votre ville. En voyant les progrès accomplis par la démocratie depuis quelques années, sous le gouvernement de la liberté, j'ai senti ma foi républicaine déborder de mon cœur, car je suis un homme de foi, messieurs, et, par ce temps de scepticisme, je ne crains pas de le dire; je désire, je veux faire partager cette foi à mes concitoyens, et mon vœu en vous quittant

serait de vous laisser le souvenir d'un homme de sincérité et de dévouement, d'un homme de courage et de devoir. (Assentiment unanime. Applaudissements prolongés et acclamations. Cris répétés de : Vive la République !)

XXXIV

BANQUET D'ARMENTIÈRES

(6 novembre)

MESSIEURS,

Je me lève pour répondre aux différents toasts qui viennent d'être portés.

M. le Préfet, avec tact et sûreté, a rappelé les titres de M. le Président de la République à votre affectueux respect. Il est très vrai, et nous devons nous en féliciter, que, dans toute réunion républicaine, aussitôt que la pensée se lève vers la plus haute représentation de la loi, la personnalité éminente et respectée de M. J. Grévy apparaît à tout Français comme une sécurité, comme une garantie, comme une force et comme un honneur. (Très bien! très bien! et vifs applaudissements.)

C'est quelque chose, messieurs, c'est même beaucoup aux yeux des honnêtes gens, que d'avoir servi, pendant soixante ans, la même idée, avec autant de fermeté que de persévérance, et que d'avoir constamment donné à ses concitoyens l'exemple de la probité la plus exacte, unie à la sagesse la plus calme et la plus digne. (Assentiment général et nouveaux applaudissements.)

C'est de cet exemple que nous devons nous montrer reconnaissants à M. le Président de la République, surtout à un moment où l'on cherche à l'envelopper dans un réseau d'accusations indignes et qui ne sauraient l'atteindre. La première magistrature de l'État doit rester confiée à un citoyen entouré du plus grand respect. Car dans la démocratie, permettez-moi de le dire, il est une vertu civique que nous devons apprendre, si nous l'ignorons, c'est le respect : le respect des services rendus, le respect de l'expérience acquise, le respect des bons exemples donnés, le respect de la raison mise au-dessus des passions, le respect qui est dû à l'homme qui préside au nom de la loi et qui est la plus haute personnification de la France devant l'étranger. (Bravos et applaudissements.)

Messieurs, passant aux paroles plus spécialement personnelles que M. le Maire a bien voulu m'adresser en votre nom, je ne chercherai pas à dissimuler la satisfaction que j'éprouve à me trouver en présence de mes concitoyens de la ville d'Armentières, dans les circonstances qui nous rassemblent.

Certes, un ministre, par le temps qui court, est un être qui se montre, passe et disparaît... (Rires.)

Voix nombreuses. Oui! trop souvent.

M. le Ministre... mais, sous le ministre, il y a le citoyen et il y a l'homme. Il y a le citoyen qui voit grandir le nombre des républicains qui pensent comme lui, et qui restent unis à lui pour défendre la même cause. Et puis, il y a l'homme qui reste profondément touché des témoignages de sympathie donnés, en sa personne, aux idées qu'il professe. (Assentiment général et bravos.)

J'ai ressenti, messieurs, cette double satisfaction, en arrivant dans votre ville. Aussi jamais je n'oublierai votre cordiale réception, jamais je n'oublierai cette foule empressée et sympathique, ces visages souriants,

ces mains tendues, cet empressement, ces acclamations républicaines, avec cet air de fête sous ce clair soleil, d'autant mieux accueilli qu'on le dit plus rare. (Sourires et bravos.)

Je prends donc plaisir à répéter à cette table ce que j'ai déjà eu l'occasion de dire ce matin, à la réception de l'hôtel de ville : c'est que, dans ce pays d'Armentières, pour nous qui appartenons à la démocratie, pour nous qui sommes nés dans ses rangs, qui vivons et travaillons pour elle, c'est vraiment une joie de voir que la démocratie républicaine s'élève, qu'elle grandit, qu'elle prend peu à peu confiance en elle-même, qu'elle est de jour en jour plus digne de la liberté par la cordialité qu'elle témoigne à ses hôtes et qui montre qu'elle sait reconnaître ses vrais amis et les saluer au passage. (Adhésion unanime, vifs applaudissements et bravos répétés.)

Messieurs, je veux vous faire part d'une impression que j'ai ressentie. En traversant ce matin vos rues et vos places, je n'ai pu me défendre de dire à votre honorable maire que je me sentais, comme l'année dernière, à pareil jour, en pays américain. Il est très vrai que la ville d'Armentières offre des analogies singulièrement frappantes avec ces villes des États-Unis de l'Amérique du Nord qu'on voit d'abord à l'état de simples hameaux, et puis qu'on revoit trente ans après transformées en cités grandes, vastes et populeuses.

Armentières ne date pas de trente ans et peut montrer de plus anciens titres. Avant d'être une ville industrielle et commerciale, Armentières était une ville patriote, qui a soutenu des sièges pour la défense de ses libertés municipales. Vous pouvez tirer de vos archives des chartes vénérables, car vous êtes aussi fidèles à votre passé que vous êtes soucieux de l'avenir ; vous citez avec un orgueil bien naturel la date de 1494, et vous faites bien. (Sourires.) Mais, permettez-moi

de le dire, cette ville d'Armentières d'aujourd'hui, celle que nous voyons, c'est vous, mes chers concitoyens, qui l'avez en quelque sorte fondée. Monsieur le Maire, c'est sous vos yeux qu'elle a grandi et prospéré. Messieurs, je veux vous faire une confidence : votre digne maire me disait tout à l'heure, en venant ici, avec une fierté bien légitime et que nous devons tous ressentir et partager, nous tous parvenus que nous sommes; il me disait : « Si vous étiez venu dans ce pays en 1849, vous m'auriez trouvé avec 1500 francs à mon actif. » (Très bien! très bien! et applaudissements prolongés.)

Quelle différence, messieurs! veuillez y songer! Ce que ces trente-huit années représentent de force dépensée, de travail, de virilité, d'énergie, de haute et sévère probité, de capacité industrielle, tout cela peut se mesurer, monsieur le Maire, à la différence de votre état actuel avec votre état de 1849. (Nouveaux applaudissements. — Mouvement.)

Toutefois, j'ajouterai tout de suite qu'en même temps que votre situation personnelle s'est agrandie et développée, celle de tous vos concitoyens s'est notablement améliorée et modifiée : les idées ne sont plus les mêmes; elles ont marché; la démocratie a conquis sa place au soleil; elle règne et gouverne, et personne ne la fera jamais reculer. (Non! non! Vive adhésion et applaudissements. — Cris répétés de : Vive la République!)

La démocratie est souveraine maîtresse en ce pays, et ceux qui, comme vous, monsieur le Maire, peuvent et doivent donner le bon exemple n'ont plus qu'une chose à faire : c'est d'entrer dans ses rangs sans arrière-pensée, de l'éclairer de leurs conseils et, pour la modérer, de marcher à sa tête. (Nouvelle adhésion et applaudissements. — Mouvement prolongé.) Aussi, messieurs, je ne crains pas de dire que, nous qui avons la charge et la responsabilité du Gouvernement

républicain en ce pays, quelque éphémère que puisse être l'action qui dérive pour nous de nos fonctions publiques, nous ne manquerons jamais au devoir d'aider à cette transformation de la démocratie.

Et, maintenant, j'en viens à ce qui a été dit par le représentant de mon honorable collègue, M. le ministre du Commerce et de l'Industrie. Oui, il est très vrai que l'établissement que nous inaugurons aujourd'hui est destiné au peuple, et que la République l'a fondé pour la culture intellectuelle et morale et le développement professionnel et technique des enfants de cette grande cité ouvrière. Il n'est pas moins vrai, messieurs, que cette école admirable ne pourrait pas vivre sans vos efforts incessants. Messieurs, cette maison d'éducation, à la fois générale et professionnelle, indique à merveille tout ce que nos institutions démocratiques ont de vraiment rénovateur. J'ai entendu dire que, dans cette ville populeuse, il y a des hommes qui se sont remis à la poursuite des anciennes chimères qui ont déjà perdu la démocratie, et qu'il y en a même qui caressent de mauvais rêves. Ah! que n'ouvrent-ils les yeux, et que ne fixent-ils leurs regards et leur pensée sur ce magnifique établissement! Ils verraient que la troisième République, plus heureuse en ce point que ses aînées, a commencé son œuvre par la plus importante et la plus féconde des réformes vraiment sociales. Savez-vous ce que signifie cette splendide école d'Armentières? Elle signifie le triomphe du bon socialisme sur le mauvais. (Profond mouvement.) Elle est la preuve que le suffrage universel et ses élus ont pris en main les affaires du peuple et qu'ils ont voulu mettre, à la base des institutions sociales, des écoles, des collèges, des instituts de tous genres qui rénoveront tout en ce pays, depuis les anciennes lois jusqu'à l'intelligence même des populations françaises. (Oui! c'est cela! Bravos et applaudissements.)

Voilà ce que signifie cette école, et c'est ce qui m'amène à vous dire, mon cher concitoyen, à vous qui m'avez parlé au nom de notre parti, qu'en dehors de la République, il ne saurait y avoir, pour les bons citoyens, ni conservation ni progrès ; qu'en dehors de la République telle qu'elle doit être comprise, je veux dire la République vraie, sincère, cordiale, réformatrice, fortement appuyée sur l'ordre, respectueuse de toutes les libertés, initiatrice de tous les progrès, il n'y a plus d'avenir pour la France. (Applaudissements répétés.)

Oublions donc les vieilles querelles, écartons les rancunes et les récriminations ; soyons unanimes pour fonder l'ordre républicain sur la concorde, pour tenir tête à l'ennemi qui ne désarme jamais, à l'ennemi que je ne nomme pas, mais que vous connaissez bien. (C'est cela ! Très bien ! très bien ! — Vifs applaudissements.)

Messieurs, votre concitoyen, M. Chas, a bien voulu, dans son discours, prononcer le nom de l'ami si cher et si grand dont je continue, dans la mesure de mes forces, l'enseignement. Il a été le républicain qui a rendu les plus grands services à la démocratie depuis l'époque héroïque. C'est lui qui a recommandé le premier à ces nouvelles couches sociales, dont il avait salué l'avènement, de s'instruire et de s'éclairer, pour se rendre dignes de leurs destinées nouvelles, destinées qui sont immenses, puisqu'elles se confondent avec celles mêmes de la France. Élevons nos verres en son souvenir, messieurs, pour boire à la force, à l'honneur, à la grandeur de la patrie. (Applaudissements prolongés.)

Rien ne doit vous passionner, rien ne peut vous améliorer davantage que cette constante pensée de la patrie. Puisse la patrie ne jamais cesser d'élever vos esprits et d'échauffer vos cœurs ! (Profond mouvement.)

Je vous salue, messieurs : à la France et à la République ! (Applaudissements et acclamations. — Bravos répétés. — Cris de : Vive la République !)

XXXV

TRAITEMENTS DU PERSONNEL DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE

DISCOURS PRONONCÉ A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS DANS LA DISCUSSION DU PROJET DE LOI

(8 novembre 1887)

MESSIEURS,

L'honorable M. Keller a prononcé un discours bien pessimiste, pessimiste au commencement, quand il a caractérisé le projet de loi, et pessimiste à la fin, quand il a essayé d'en prévoir les conséquences. La loi, suivant lui, est mauvaise ; elle ne repose que sur des principes faux, elle ne peut donner aucun bon résultat, et les conséquences qui en découlent, avec la tyrannie exercée sur les consciences, ce seront des mœurs publiques de plus en plus corrompues et dégradantes.

Je ne crois pas, pour ma part, qu'il suffise d'apporter de telles déclarations à la tribune pour leur donner l'autorité d'une vérité établie. Ce n'est, ce ne peut être que l'expression d'une opinion individuelle.

M. Keller, dans la commission qui a examiné le projet de loi, était le seul représentant de la minorité de cette Chambre ; il a dit qu'il s'était associé à tous les efforts qui ont été tentés pour améliorer la loi,

mais qu'à la fin, désespérant d'obtenir aucune amélioration, il avait dû se réfugier en quelque sorte dans la rédaction d'un contre-projet, qui exprime sa pensée tout entière.

Ce contre-projet est la négation pure et simple de la loi dans son esprit, dans son texte, dans ses dispositions. Si M. Keller avait bien voulu nous dire, sur d'autres points, comment il entendait réaliser les réformes considérables qu'il nous promet, je n'hésite pas à déclarer que son contre-projet aurait mérité une discussion plus longue que celle qu'il a soutenue lui-même devant vous.

M. Keller a affirmé qu'il était possible de faire au moins 70 millions d'économies, à l'aide desquels on parviendrait très facilement à donner aux instituteurs les satisfactions auxquelles ils ont droit, et qui leur ont été promises depuis longtemps. Mais il a négligé de nous apprendre comment il se procurerait ces 50 ou ces 70 millions, à moins de bouleverser tout ce que les Chambres républicaines ont fait depuis sept ou huit ans. (Bruit à droite.)

Il n'a pas d'autre système, en effet, que de défaire tout ce qui a été fait, pour recommencer sur de nouveaux frais. Je ne crois pas que telle soit la volonté de la Chambre, et je ne crois pas non plus que telle soit la volonté du pays. (Interruptions et réclamations à droite.)

A DROITE. Vous n'en savez rien ! (Exclamations à gauche.)

M. LE MINISTRE. Si nous nous en tenons à la constatation de la volonté du pays, telle qu'elle s'exprime dans cette Assemblée, nous avons le droit de dire que, quant à présent, le pays n'est pas d'accord avec la minorité, mais avec la majorité de la Chambre. (Bruit à droite. — Très bien! très bien! à gauche.)

M. ALBERT DUCHESNE. Nous en reparlerons dans deux ans.

M. LE COMTE DE LANJUINAIS. Voyez ce qui se passe toutes les fois qu'on ouvre une école libre : les enfants désertent vos écoles. Voilà qui montre la volonté du pays!

M. LE MINISTRE. Messieurs, je veux suivre l'argumentation de M. Keller dans les développements, d'ailleurs si courts, qu'il lui a donnés.

M. Keller n'a pas contesté que la situation des instituteurs fût digne d'intérêt. A cet égard, messieurs, depuis que la discussion de la loi est commencée, on a pu constater sur tous les bancs de la Chambre une véritable unanimité. Cette situation, en effet, loin de s'améliorer depuis 1881, va s'empirant tous les jours.

M. Keller regrette qu'on ait fermé aux instituteurs certaines sources d'émoluments, par exemple les petits honoraires qu'ils pouvaient toucher dans des fonctions rétribuées à l'église.

Messieurs, le sentiment de la Chambre a été en cela, je puis l'affirmer, d'accord avec le sentiment même des instituteurs. Je n'en connais guère, pour ma part, qui n'aient pas désiré être relevés des fonctions qu'ils exerçaient autrefois.

M. DE LA ROCHEFOUCAULD, DUC DE DOUDEAUVILLE. On les destituait, quand ils les conservaient!

M. LE COMTE DE LANJUINAIS. Laissez-les libres, et vous verrez!

M. LE MINISTRE. Je n'en connais guère qui aient réclamé. En tout cas, sur ce point, il était absolument impossible, dans le nouveau système d'instruction publique adopté par les représentants du pays, que les instituteurs restassent dans la situation de dépendance et d'infériorité où ils avaient trop longtemps vécu depuis la Révolution française. (Très bien! très bien! à gauche.)

C'est précisément parce que les lois sur l'instruction publique ont eu pour objet de relever la dignité morale

des instituteurs publics que le moment est venu de relever aussi leur situation financière, car l'une et l'autre sont dans une étroite connexité.

M. Keller a expliqué que tout le mal provenait de ce qu'on avait changé le caractère de l'enseignement primaire. Il croit, il est convaincu que l'instruction primaire est d'ordre familial. Tout au plus va-t-il jusqu'à la loi de 1850, qui lui reconnaissait un caractère communal. S'il était possible que les pères de famille, à eux seuls, fussent en état de se charger de toutes les dépenses de l'instruction primaire, il leur laisserait volontiers cette obligation.

Messieurs, cette conception de l'instruction primaire n'est plus de mise à notre époque. C'était bon il y a un siècle, et même, dans ce temps-là, les pères de famille étaient obligés de faire appel, pour l'instruction de leurs enfants, à une corporation très puissante, investie, je le reconnais, de toute leur confiance, et qui leur rendait le grand service d'élever leurs enfants de la manière et dans la mesure que les mœurs comportaient alors. Cette corporation, c'était l'Église. Or l'un des principes de l'instruction donnée par l'Église était la gratuité, à telles enseignes qu'aujourd'hui les congréganistes qui donnent l'instruction primaire sont astreints à donner cette instruction gratuitement, et ne peuvent, en aucun cas, s'affranchir de cette obligation.

Ainsi, le principe de la gratuité, qui nous est si durement et si amèrement reproché, ne nous est pas propre : il n'est pas propre à la société nouvelle qui date de la Révolution française; il a été reconnu, appliqué de tout temps, et c'est l'Église qui, sur ce point, a donné l'exemple. Je ne fais aucune difficulté de le dire et de le reconnaître.

Les hommes de la Révolution française, aussi bien ceux de la première assemblée que ceux de la dernière, n'ont jamais varié sur ce point. Il a toujours été en-

tendu que l'instruction primaire, celle qui doit être commune à tous les enfants du pays, devait être gratuite. Je me bornerai à vous citer sur ce point un passage du rapport de M. de Talleyrand, évêque d'Autun. Je sais que c'est un évêque qui n'est plus en odeur de sainteté dans l'Église. (Non! non! à droite.)

Un membre a droite. Il ne l'a jamais été!

M. le Ministre. Il se peut que l'Église lui garde rancune des services qu'il a rendus à la société moderne... (Allons donc! à droite); mais cette même société moderne ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il a ouvert la vraie voie à plus d'une question, notamment à celle qui nous occupe.

Il dit, dans son rapport à l'Assemblée constituante :

« Il doit exister une instruction gratuite; le principe est incontestable; c'est à juste titre que la société est dite accorder gratuitement un bienfait, quand, par le secours de contributions justement établies et impartialement réparties, elle en fait jouir tous ses membres, sans qu'ils soient tenus d'aucune dépense nouvelle...

« La société doit payer pour faire jouir les associés des biens publics qui doivent naître d'une bonne association. Et comme il est évident que l'instruction tiendra toujours un des premiers rangs parmi ces biens, il faut conclure que la société doit aussi payer tout ce qui est nécessaire pour que l'instruction parvienne à chacun de ses membres...

« La seule éducation que la société doive avec la plus entière gratuité est celle qui est essentiellement commune à tous, parce qu'elle est nécessaire à tous. Le simple énoncé de cette proposition en renferme la preuve, car il est évident que c'est dans le Trésor commun que doit être prise la dépense nécessaire pour un bien commun. D'ailleurs, le but principal de l'instruction primaire est d'apprendre aux enfants à devenir un jour des citoyens. » (Très bien! très bien! à gauche.)

Messieurs, telle est la doctrine que le parti de la Révolution française n'a cessé d'appliquer et dont il n'a cessé de se réclamer depuis un siècle. Tous les gouvernements, aussitôt qu'ils ont fait un pas dans la voie ouverte par la Révolution, sont revenus au principe de la gratuité. En 1791, dans la Déclaration des droits de l'homme, il est dit positivement : « Il sera créé et organisé une instruction publique commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties d'enseignement indispensables à tous les hommes. » (Très bien! très bien! à gauche.)

Toutes les assemblées de la Révolution se sont conformées à ce principe, sauf les assemblées du Directoire, qui, les premières, ont inventé la rétribution scolaire.

A droite. Il n'y avait plus d'écoles à ce moment.

M. le Ministre. En 1833, quand l'illustre M. Guizot a fait faire un pas décisif à la France en matière d'instruction nationale, il a proclamé, lui aussi, le principe de la gratuité, non pas de la gratuité absolue, mais de la gratuité limitée.

A droite. Nous la voulons aussi.

M. le Ministre. En 1848, quand M. Carnot, ministre de l'instruction publique du Gouvernement provisoire, a présenté à l'Assemblée nationale constituante un projet de loi sur l'organisation de l'enseignement primaire, le principe de la gratuité y était inscrit en première ligne, et l'Assemblée nationale constituante de 1848, dans son article 14, a spécifié que la gratuité de l'enseignement faisait partie en quelque sorte des droits du citoyen. (Très bien! très bien! à gauche.)

Il existe sur ce point une tradition non interrompue, et à cette tradition, les assemblées de la troisième République se sont montrées constamment fidèles. Tous les enseignements qui ont été donnés par tous les hommes éminents qui se sont occupés de ces matières

concourent à l'établissement de la célèbre formule, qui a fini par triompher, et qui cependant est incessamment remise en question : Gratuité, obligation, laïcité.

C'est, messieurs, l'honneur des assemblées républicaines d'avoir fait de ce programme, qui n'a été longtemps que théorique, une loi qui est désormais acceptée par tous les Français... (dénégations à droite), une loi qui passe peu à peu dans les mœurs. Il y faudra un temps plus ou moins long, mais c'est un fait indéniable qu'elle s'acclimate et qu'elle entre chaque jour plus avant dans les habitudes de la nation.

Aussi n'est-ce pas au point de vue doctrinal qu'il est possible aujourd'hui de contester la loi nouvelle qui vous est proposée. Cette loi entre, à la vérité, dans une infinité de détails qui méritent d'être examinés les uns après les autres; mais nous n'en sommes plus à discuter une loi de principe; nous sommes maintenant en train de discuter une loi d'application. C'est une loi d'affaires, une loi budgétaire, et les derniers discours que nous avons entendus, aussi bien celui de M. Keller que les autres, ne sont que les derniers échos de discussions qui ne peuvent plus se ranimer et d'un débat qui est entièrement épuisé. (Très bien! très bien! à gauche. — Réclamations à droite.)

Cependant l'honorable M. Freppel, sur la rétribution scolaire, a cru bon de se placer sous l'égide de deux écrivains qui appartiennent au parti républicain, M. Jules Simon et M. Francisque Sarcey, qui tous les deux, récemment, dans deux articles de journaux, ont paru abandonner ce que nous considérons comme un véritable principe, à savoir la gratuité absolue, et qui ont eu l'air de se ranger parmi les partisans de la rétribution scolaire, sous prétexte que celui qui peut payer doit être invité à le faire, et cela à l'avantage de tout le monde.

Messieurs, j'ai entendu hier la lecture des articles de MM. Simon et Sarcey, mais je me suis souvenu qu'en ce qui touche particulièrement M. Jules Simon, bien qu'il ait fait à toutes les époques de sa vie des réserves sur l'application intégrale du principe de la gratuité absolue, je me suis souvenu que, dans un de ses anciens livres, il a parfaitement bien expliqué que la gratuité absolue devait être poursuivie avec la même ardeur que l'application de la laïcité.

M. Freppel. Il a pu se tromper!

M. le Ministre. Il n'a pas pu se tromper, monsieur l'évêque, et je vais vous le prouver, car il a donné à l'appui du principe de la gratuité des raisons métaphysiques, et M. Jules Simon est trop bon philosophe pour errer et se contredire en pareille matière. (Mouvements divers.)

Je vais faire passer sous vos yeux les idées qu'il a exprimées. Elles sont d'une très grande élévation; et à qui lui demanderait s'il est prêt à effacer cette page du livre de l'*École*, je suis sûr qu'il refuserait satisfaction.

J'ai apporté ce livre. Le voici.

M. Freppel. Cela prouve qu'il est revenu à de meilleurs sentiments. (Très bien! très bien! à droite.)

M. Montaut. Il a abjuré.

M. Leydet. Il s'est confessé.

M. Freppel. Vous devriez bien en faire autant. (On rit.)

M. le Ministre. Je vous demande pardon, messieurs, de la citation que je vais faire. Elle est extrêmement instructive, d'abord parce qu'elle réfutera une partie du discours que M. Freppel a prononcé hier, et qu'il est toujours bon de réfuter un tel adversaire, et ensuite parce qu'elle remettra le parti républicain en face des opinions qu'il a professées autrefois, qu'il professe toujours, et que M. Simon lui-même, si je le connais bien, doit professer encore.

M. MONTAUT. *In petto!*

M. LE MINISTRE. « Quelles sont, dit M. Simon, les raisons de donner ou plutôt d'imposer la gratuité à qui la repousse? Il y en a deux : l'une purement théorique, l'autre expérimentale; l'une fondée sur les droits naturels et imprescriptibles de tous les membres de l'humanité à l'héritage intellectuel de l'humanité, et l'autre sur l'infirmité de certains hommes qui rougissent de la pauvreté et pensent que la qualité d'élève gratuit peut être une humiliation pour l'enfant et une cause d'indifférence de la part du maître.

« La première raison est un peu métaphysique, ce qui n'est pas un motif pour la dédaigner. Elle touche aux plus hautes questions de la politique et de la philosophie. Ceux qui ne voient dans la société qu'un atelier, dans l'État qu'une compagnie, dans le Gouvernement qu'une gérance, — et ce sont les mêmes en vérité qui ne voient dans le monde que la matière, dans l'histoire que les faits accomplis, et dans la vie que l'intérêt, — ceux-là peuvent assimiler l'éducation à un outillage et calculer si elle est plus économique et plus productive, suivant qu'elle est confiée à l'État ou livrée à l'industrie. »

Monsieur Freppel, veuillez écouter ce qui suit :

« Mais pour nous qui avons une âme et qui mettons aussi une âme dans l'histoire... (Ah! ah! très bien! à droite.)

M. FREPPEL. On ne l'écoutait pas hier!

M. LE MINISTRE. « ... pour nous qui croyons au monde supérieur, aux destinées immortelles... »

PLUSIEURS VOIX A DROITE. Très bien! très bien! — On n'approuve pas, à gauche!

M. LE MINISTRE. « ... au lien établi entre Dieu et la terre par la Providence et la vertu... »

A DROITE. Très bien! très bien!

M. LE MINISTRE. «... il nous plaît d'attribuer à cette

grande force, qui résulte de l'union des forces et qu'on appelle l'État, un but plus élevé que le gouvernement d'une caserne ou d'une fabrique; et nous croyons que c'est une noble et salutaire pensée de le considérer comme l'expression vivante du droit et de faire découler de lui l'enseignement aussi bien que la justice. » (Applaudissements à gauche. — Interruptions à droite.)

M. DE LA ROCHEFOUCAULD, DUC DE DOUDEAUVILLE. Très bien! Ce n'est pas l'enseignement athée!

M. LE MINISTRE. C'est l'enseignement de l'État, monsieur le duc.

M. DE LA ROCHEFOUCAULD, DUC DE DOUDEAUVILLE. A condition que l'État ne soit pas athée!

M. LE MINISTRE. « Nous sommes si éloigné d'admettre l'incompétence de l'État en matière de morale, et par conséquent en matière d'éducation, que nous comprenons ni la loi sans un dogme, ni le tribunal sans une école. Il nous répugne de faire d'un service public comme celui de l'enseignement une entreprise destinée à gonfler le Trésor. »

Qu'est-ce donc que la rétribution scolaire dont vous parlez tant, si ce n'est un moyen de gonfler le Trésor, et il n'y a pas un quart d'heure que M. Keller le présentait ainsi. (Interruptions à droite.)

« L'État peut être professeur ou magistrat; s'il se fait marchand, il se dégrade. S'il lutte pour le gain contre l'industrie privée, il n'est plus qu'un lutteur puissant au milieu de nous autres lutteurs; s'il fait notre métier, il ne peut plus prononcer comme juge entre ses concurrents et lui-même. La grande raison de la gratuité, raison puissante au moins sinon décisive, c'est précisément cette raison métaphysique, qui place l'État et l'enseignement si haut, et qui fait comprendre même au plus simple ce qu'il y a de majesté et de grandeur dans une pauvre école de village, ouverte à tous les vents, habitée par des marmots, gouvernée par un

homme du peuple, où la science ne va pas plus loin que l'A B C D, mais qui, en abaissant les barrières devant toutes les intelligences, livre en quelque sorte les hommes à leur capacité et à leur courage individuel, et les fait maîtres de leur destinée. »

Messieurs, c'est là un très beau langage, qui vaut bien celui de l'article que vous avez lu hier, monsieur Freppel.

M. LA ROCHEFOUCAULD, DUC DE DOUDEAUVILLE. Nous l'approuvons!

M. LE PROSVOST DE LAUNAY. Nous accepterions M. Jules Simon comme ministre. (On rit.)

M. BOURGEOIS. Et même comme président du conseil!

M. MONTAUT. M. Jules Simon n'était pas journaliste à cette époque-là.

M. LE MINISTRE. « C'est pour cette raison-là, et pour elle seule, que, si nous pouvons consentir à ajourner la gratuité absolue » — le livre date de 1864, — « nous ne pouvons nous résoudre ni à la condamner ni à l'abandonner. »

Vous voyez bien que M. Jules Simon aujourd'hui ne serait pas tout à fait d'accord avec vous, messieurs de la droite.

M. ROQUE (de Fillol). Ni avec lui-même!

M. LE MINISTRE. Mais, messieurs, il s'est passé bien des choses depuis 1865, et, parmi ces choses, il y a eu l'établissement du régime républicain; il y a eu le changement complet, radical, qui s'est opéré dans l'assiette fondamentale de la société française. Que les monarchies tempérées, les monarchies parlementaires, les monarchies qui ne sont ni parlementaires ni absolues, auxquelles on ne peut guère donner un nom, mais qui, paraît-il, doivent s'appeler les monarchies démocratiques, ne fassent pas de la gratuité un de leurs principes, rien ne se comprend mieux; mais qu'une République, fondée sur le suffrage universel, qui pour-

suit, à travers le temps, les difficultés et les orages de la destinée de la France, une certaine voie sur laquelle les yeux de l'Europe tout entière, du monde entier sont fixés, que cette République puisse s'oublier elle-même jusqu'à renier un des principes de son programme, comme celui de la gratuité en matière d'instruction primaire, cela est tout à fait impossible!

Dans tous les cas, je suis convaincu qu'une pareille idée n'a pas fait de progrès; et, puisque vous parlez tant des électeurs, puisque vous vous réclamez du suffrage universel et que vous dites que nous le violentons comme nous violentons les consciences, quand nous nous représenterons, vous et nous, devant les électeurs, inscrivez sur vos programmes que vous voulez rétablir la rétribution scolaire. (Applaudissements à gauche.)

M. le vicomte de Bélizal. Nous l'avons fait et nous le ferons de nouveau.

M. le Ministre. Dites hautement, monsieur Keller, que vous voulez abolir l'œuvre de la troisième République!... Oh! vous le direz en d'autres termes, vous parlerez de la « loi scélérate », vous direz qu'on a essayé de vous violenter, de porter atteinte à vos droits imprescriptibles, dans un langage très voilé! mais dites ouvertement, franchement, que vous voulez abolir la gratuité, dites que vous êtes partisans de la rétribution scolaire, et vous verrez l'accueil que vous feront les électeurs! (Très bien! très bien! à gauche.)

Voix a droite. Nous acceptons le rendez-vous.

M. Gaudin de Villaine. Proposez la dissolution!

M. Maynard de la Claye. Nous dirons qu'on nous ruine!

M. le Ministre. Messieurs, M. Keller a insisté très vivement sur le caractère nouveau que le système des lois scolaires de la République a imprimé à l'instituteur. Il répugne extrêmement à M. Keller que l'institu-

teur, au lieu d'être ce qu'il appelle un collaborateur des familles dans l'œuvre de l'éducation des enfants, ait pris le caractère d'un fonctionnaire de l'État.

Je sais bien que le droit de l'État a été très souvent contesté. Mais ceux qui sont dans les vraies traditions de la Révolution française et ceux qui croient bien connaître la démocratie ne sont pas disposés à renoncer aux prérogatives de l'État, au rôle qu'il doit jouer et à la nécessité de son intervention dans la plupart des cas où elle est contestée.

Le jour où l'enseignement a cessé d'être précisément cette œuvre familiale dont vous voudriez qu'il eût gardé le caractère, le jour même où il a été dit que l'instruction primaire devait devenir une œuvre communale, — en 1833, — c'est ce jour-là qu'on a fait de l'instituteur un fonctionnaire; c'est dans cette année mémorable, à l'occasion de cette loi dont nous gardons la plus profonde reconnaissance à l'homme illustre qui l'a faite, c'est ce jour-là qu'on a fait de l'instituteur un fonctionnaire, ce que vous appelez un agent du pouvoir et un agent de la tyrannie.

J'ai apporté précisément, je vous demande pardon de ces citations, messieurs, mais on est bien aise de se couvrir de l'autorité d'hommes tels que M. Guizot et M. Simon... (Murmures.) Ces messieurs doivent avoir grand crédit auprès de vous. Quant à moi, je n'hésite pas à dire qu'ils en ont un très grand sur mon esprit. Partout où je suis allé, je me suis réclamé de leur autorité, même devant les auditoires les plus populaires, et je n'ai jamais vu que de placer mes idées sous l'invocation de leurs noms et de leurs écrits cela m'ait nui dans l'esprit de ceux qui m'écoutaient.

Voici ce que disait M. Guizot du caractère de l'instituteur... (Bruit à gauche.) Je regrette de faire ces lectures à la tribune...

M. LE COMTE DE DOUVILLE-MAILLEFEU. Et surtout des

lectures de M. Guizot! Tournez-vous vers la droite. (Rires.) Vous aurez une majorité avec lui.

M. LE MINISTRE. Mon cher monsieur de Douville-Maillefeu, j'ose dire que sur un pareil sujet je ne parle pas pour vous; je parle pour nos adversaires.

M. LE VICOMTE DE DOUVILLE-MAILLEFEU. Vous avez bien choisi!

M. LE MINISTRE. Je sais que vous êtes partisan de la gratuité. Je parle précisément pour nos adversaires en ce moment. Je me réclame d'hommes dont ils n'ont pas à suspecter les opinions et la fidélité à leurs idées.

Mais je ne retrouve pas ma citation, je vais y renoncer. (Rires ironiques à droite.)

UN MEMBRE. Vous n'aurez qu'à la donner au *Journal officiel!*

M. LE MINISTRE. Messieurs, voudriez-vous abuser de ce que je n'ai pas marqué la page? C'est un bien petit avantage que vous remporteriez sur moi. Si vous vouliez m'accorder deux minutes, je pourrais probablement trouver cette citation. Dans tous les cas, j'ai dit ce que j'avais à dire. (Ah! ah! à droite.)

Je crois que vous craignez beaucoup cette citation?...

A DROITE. Non! non!

M. LE MINISTRE... et vous avez raison!

A DROITE. Cherchez-la! Faites-nous la connaître!

M. GAUDIN DE VILLAINE. Prenez votre temps!

M. LE MINISTRE. Je le prendrai, si la Chambre veut bien me l'accorder. (Oui! oui!)

M. PAUL DE CASSAGNAC. C'est une question de convenance!

M. LE MINISTRE. Je ne demande pas mieux que d'avoir le temps de vous convaincre.

Monsieur de Douville-Maillefeu, vous devez sans doute connaître cette citation; au cours de vos longues et persévérantes études sur l'enseignement primaire, je serais étonné que vous n'eussiez pas lu ce passage.

M. LE COMTE DE DOUVILLE-MAILLEFEU. Je n'ai jamais rien lu de M. Guizot! (Hilarité.)

M. LE MINISTRE. Tant pis pour vous!

M. LE COMTE DE DOUVILLE-MAILLEFEU. Je ne me nourris pas, comme vous, de la lecture des hérétiques; c'est ce qui explique la différence entre nos idées.

M. LE MINISTRE. Je renonce à trouver cette citation.

M. LE COMTE DE DOUVILLE-MAILLEFEU. Je ne tiens pas à la connaître!

M. LE MINISTRE. Oh! soyez tranquille, je ne la mettrai pas au *Journal officiel*, comme on m'y invitait tout à l'heure.

Je me borne à répéter que le jour où l'on a fait passer l'instruction primaire de l'état familial à l'état communal, ce jour-là l'instituteur est devenu un fonctionnaire.

Maintenant que l'instruction primaire passe de l'état communal à l'état national, en quelque sorte...

M. KELLER. Césarien!

M. LE MINISTRE. ...maintenant que c'est une dette de l'État, à plus forte raison l'instituteur doit-il être un fonctionnaire.

Nous sommes logiques, messieurs, et quand nous descendrons dans l'examen de la loi, vous verrez que ce que nous faisons est absolument conforme à tout ce que vous dites des instituteurs et de la nouvelle situation que nous leur préparons.

Il est absolument vrai que nous en voulons faire un corps coordonné... hiérarchisé.

M. GAUDIN DE VILLAINE. Vous en faites des domestiques!

M. LE MINISTRE. Non, nous n'en faisons pas des domestiques. L'État commande à beaucoup de fonctionnaires, et c'est mal comprendre les services qu'il leur demande que de prétendre qu'il en fait des domestiques. Si vous disiez, par exemple, du corps des ingé-

nieurs que c'est un corps de domestiques, vous diriez une chose que vous regretteriez.

M. Gaudin de Villaine. Vous en faites des agents électoraux!

M. le Ministre. Il y a des instituteurs dans les départements qui vous nomment, comme il y en a dans ceux qui nous envoient ici.

A droite. Oui, mais ils nous font la guerre!

M. le Ministre. Avez-vous réussi à en faire des agents électoraux pour votre compte?

Voix a droite. Non! non!

M. le Ministre. C'est donc exclusivement au profit des membres de la gauche qu'ils sont agents électoraux? (Oui! oui! à droite.)

M. Paul de Cassagnac. La vérité est qu'ils ont toujours voté pour le Gouvernement, quel qu'il fût. (Rires.)

M. Pichon, *s'adressant à la droite*. Vous avez les curés, vous, c'est suffisant! (Exclamations à droite.)

M. le Ministre. Les instituteurs deviennent donc des fonctionnaires de l'État; c'est une des qualités que nous leur reconnaissons, et c'est le caractère que nous tenons à leur attribuer. Pour le dire en passant, cette hiérarchie, cette division du corps des instituteurs primaires en cinq classes, dont on n'a point parlé jusqu'à présent, est un des plus grands bienfaits de la loi nouvelle.

Vous demandiez tout à l'heure quels avantages les instituteurs pourront recueillir de cette loi. Ils recueilleront d'abord pour premier avantage cette hiérarchisation, cette distribution du corps entier en cinq classes, qui permettra un certain avancement, lequel n'est plus possible depuis 1881. En effet, il y a une obstruction véritable, une impossibilité pour les instituteurs d'avancer. Les uns végètent avec un traitement dérisoire, et ceux qui, par leurs services, par leur âge, par la considération qu'ils ont conquise, mériteraient d'avancer, ne le peuvent pas à cause de la bar-

rière qui a été élevée devant eux en 1881. C'est cette barrière qu'il s'agit d'abaisser; c'est une situation meilleure qu'il s'agit de leur procurer.

M. Keller, tout à l'heure, a prétendu que les instituteurs ne bénéficieraient en rien du nouveau système. Je crois qu'il se trompe, et il le reconnaîtrait s'il voulait étudier ce classement que la loi organise.

Au point de vue du personnel, ce classement a un premier avantage : il permettra des promotions à l'ancienneté, jusqu'à un traitement dont le plus élevé est de 1500 fr. Aujourd'hui, il n'y a pas de promotion de ce genre, et les traitements ne peuvent dépasser 1200 francs.

Au point de vue professionnel, il y aura, d'après la loi nouvelle, des indemnités de direction qui varient de 200 à 400 et 600 francs, suivant que les maîtres auront un plus grand nombre de classes à diriger.

Au point de vue de la résidence — et vous avez glissé tout à l'heure sur ce point, dans votre discours, monsieur Keller, — il y aura des indemnités de résidence qui varieront de 100 à 800 francs.

M. le vicomte de Saisy. C'est donc un complément de traitement!

M. le Ministre. Ce n'est peut-être pas un complément de traitement au sens où vous l'entendez, mais j'aurais mauvaise grâce à ne pas reconnaître qu'un instituteur qui reçoit 200 francs ou 300 francs d'indemnité de résidence trouve dans cette indemnité même un complément de traitement. C'est l'évidence même!

M. Freppel. C'est ce que nous disions!

M. le Ministre. Je dis qu'à ces trois points de vue, les instituteurs trouveront dans le nouveau classement les avantages que l'on conteste et que la loi leur accorde.

Mais, messieurs, ce n'est pas tout. Les honorables collègues qui m'ont précédé à cette tribune, M. le pré-

sident de la commision, M. le rapporteur, se sont appliqués à démontrer que cette loi, qui est attaquée au point de vue des principes, par des récriminations, permettez-moi le mot, plutôt que par des raisons, que cette loi, dis-je, est indispensable.

J'insiste beaucoup, après eux, sur le caractère chaotique de la législation actuelle; il est extrêmement difficile de s'y retrouver. Vous savez qu'à l'heure actuelle les instituteurs reçoivent des émoluments qui proviennent de sept sources différentes. Cela donne lieu à des comptabilités diverses, dont quelques-unes ne peuvent même pas être vérifiées, qui échappent à toute espèce de contrôle; et, en particulier, cette rétribution scolaire qui vous plaît tant, a fait naître, surtout depuis 1867, des abus auxquels il a fallu absolument porter remède, parce qu'ils étaient devenus intolérables.

En 1881, la loi de 1867, fondée tout entière sur la rétribution scolaire, avait abouti à une gratuité dont l'État faisait tous les frais, par ce seul fait que les communes inscrivaient le plus grand nombre de leurs enfants sur les contrôles de la gratuité; elles enflaient la liste des enfants à qui l'instruction devait être donnée gratuitement, afin de se décharger de l'obligation de payer : car plus il y avait d'enfants instruits gratuitement, plus l'instituteur perdait de son traitement et plus l'État était obligé de lui venir en aide. Cela est si vrai qu'on peut dire que la gratuité absolue que la République a établie était déjà dans les mœurs de la plupart des communes, — presque les 80 centièmes, — lorsque l'empire est tombé. La République n'a fait que consacrer un état de choses que la loi de 1867 avait créé.

On nous dit que la rétribution scolaire intéressait très vivement les pères de famille et les communes à la bonne tenue de l'école. Je voudrais bien que cela fût vrai. Après le vote de la loi de 1833, on a vu jusqu'en

1840, 1841, le mouvement de l'instruction primaire secondé par toutes les classes libérales de la société. C'était à qui s'inscrirait pour faire partie des commissions scolaires, des comités cantonaux; c'était à qui montrerait le plus grand zèle pour donner l'instruction au peuple. C'était en quelque sorte la pleine et complète efflorescence de la période libérale de la bourgeoisie française.

Mais, à partir de 1841, — je regrette d'avoir à le dire, mais c'est la vérité, — quand l'Église a commencé à rentrer dans la politique, d'où elle avait été exclue par la révolution de 1830, peu à peu on a vu le zèle de la bourgeoisie se refroidir, les comités locaux désertés, les commissions scolaires abandonnées, et les pères de famille qui avaient reconnu l'utilité, les avantages de l'instruction primaire, s'éloigner des écoles.

Messieurs, si l'État républicain, l'État fondé par les représentants républicains de ce pays, et soutenu par leurs sympathies, si l'État qui a la charge de présider précisément à la formation de cette société nouvelle, qui grandit tous les jours, — non pas de cette société que vous avez décrite en termes si noirs, à la fin de votre discours, mais de cette France nouvelle qui commence à se montrer depuis seize à dix-sept ans, — si cet État a été obligé de prendre la place de l'ancienne bourgeoisie, à qui la faute? et pourquoi vous plaignez-vous? Avez-vous fait pour l'instruction primaire libérale, donnée en dehors de toute espèce de confession... (Exclamations à droite. — Très bien! très bien! à gauche.)

Mais oui, messieurs, vous savez bien qu'il ne peut plus y en avoir d'autre, c'est impossible.

M. Keller. Mais au contraire! cela est monstrueux.

M. le Ministre. Je regrette de vous contredire sur ce point. Aujourd'hui, dans l'état de nos mœurs, de nos opinions, de nos idées, il est impossible de soumettre

les écoles à une influence exclusivement religieuse, pour arriver à en faire un instrument de propagande politique. (Applaudissements à gauche.)

M. Keller. L'école doit être religieuse. Faites des écoles libres-penseuses pour vos enfants, mais laissez-nous faire des écoles catholiques pour les nôtres.

M. le Ministre. Vous proclamiez tantôt la liberté de l'enseignement, vous en vantiez les avantages, et il n'y a pas vingt minutes que derrière vous on disait qu'il suffisait d'ouvrir une école congréganiste pour vider instantanément les écoles laïques. Eh bien, s'il en est ainsi, de quoi vous plaignez-vous?

M. Martin (d'Auray). Nous payons deux fois!

M. Ollivier. Après avoir payé vos écoles, il nous faut payer les nôtres!

M. Sens. Rendez-nous l'argent!

M. le Ministre. C'est que les choses ne se passent pas ainsi; c'est qu'en réalité l'école de l'État, l'école de l'instituteur public n'est pas aussi complètement désertée et abandonnée que vous le prétendez. Si la liberté de l'enseignement dont vous réclamez avec tant d'ardeur avait pour vous les heureuses conséquences que vous dites, vous n'en seriez pas encore à lutter aujourd'hui comme vous luttez; vous vous contenteriez de la liberté. Mais elle ne vous suffit pas.

A droite. Nous ne l'avons pas!

M. Keller. Pour que la lutte fût égale, il faudrait que vous nous rendissiez notre argent!

M. le Ministre. Je sais bien que ce débat n'est pour vous qu'un moyen de remettre en question la laïcisation, en même temps que la gratuité.

Vous avez cru pouvoir dire à ce propos que la vivacité d'un ministre n'avait pas été rachetée par la placidité de l'autre. Il est parfaitement certain que tout ministre de l'instruction publique, qui aura l'honneur d'être chargé de veiller à l'exécution des lois, les appli-

quera comme elles doivent être appliquées, avec son tempérament.

M. le Provost de Launay. Avec le tempérament du directeur de l'enseignement primaire!

M. le Ministre. Ce que vous appelez la vivacité de l'un, c'était tout simplement l'ardeur légitime qu'un homme qui a lutté pour faire triompher une loi met à l'appliquer, dès qu'il en a le moyen.

Ce que vous appelez la placidité de l'autre, c'est tout simplement la prudence et la persévérance que celui-ci apporte dans l'application la loi, mais toujours dans le même esprit, sans froisser personne et en tenant compte des circonstances.

La loi a toujours été appliquée; les laïcisations n'ont jamais cessé, et, pour le dire en passant, sans faire de politique — car je ne voudrais pas en faire dans ce débat, — voilà l'un des points de notre fameux pacte avec la droite dénoncé.

Il semblait à certaines personnes et qui affectaient de le dire, mais qui n'en croyaient rien, que nous avions été installés au pouvoir pour interrompre le cours des lois et revenir sur ce qui avait été fait, pour raturer, biffer la loi sur l'obligation de l'instruction primaire. Vous voyez ce qui en est. Vous avez entendu les plaintes qu'on a exhalées tout à l'heure. C'est toujours la même chose, et cela ne dépend ni du caractère de l'un ni du caractère de l'autre...

M. Leydet. Vous parlez pour la galerie!

M. le Ministre. Non, ce n'est pas pour la galerie. C'est un fait. Si cela ne vous suffit pas; si vous ne vous contentez pas des déclarations apportées à cette tribune par M. Keller avec une grande sincérité, prenez le *Journal officiel*, vous verrez si le mouvement a été ralenti. (Mouvements divers.)

Messieurs, M. Keller a terminé la discussion de son contre-projet en vous proposant de faire établir la

rétribution scolaire par une assemblée de pères de famille.

Mais qui serait chargé d'en fixer la quotité et de la répartir soit dans les écoles publiques, soit dans les écoles libres? J'aurais bien aimé que M. Keller, dans le contre-projet qu'il a apporté à cette tribune, nous dît comment il entend composer cette commission des pères de famille.

Quel titre faudrait-il avoir pour y entrer? Suffirait-il d'avoir deux ou trois enfants? N'y aurait-il pas des conditions de résidence?...

M. Keller. Il suffirait d'avoir un enfant à l'école!

M. le Ministre. Le premier venu de la commune pourra-t-il faire partie de cette assemblée des pères de famille? Et quel est ce nouveau personnage, aussi nouveau que l'institution dont on nous a parlé? Quel serait ce nouveau corps électoral, et comment pourrait-il fonctionner?...

M. Keller. Ce corps fonctionne dans tous les pays libres!

M. le Ministre. Messieurs, je pourrais être tenté de considérer le discours auquel je viens de répondre comme nous avons tous considéré les pétitions envoyées à la Chambre pour plaider la même cause. Ces pétitions, on les représentait comme des instruments de protestation contre les lois existantes, contre cette loi scélérate de 1882, contre cette loi non moins scélérate du 30 octobre 1886... Et pourtant, messieurs, la commission qui avait dit qu'elle parlerait de ces pétitions, les a, jusqu'à présent, passées sous silence.

Je n'ai pas cru qu'il fût possible de négliger les observations présentées par un homme de la compétence et du caractère de M. Keller, mais j'ai dû monter à la tribune, pour montrer autant qu'il était en moi que son discours ne pouvait être, lui aussi, qu'une protestation; je m'en rapporte au temps; c'est le temps qui

doit faire son œuvre, maintenant que la loi est faite : ne remettons pas en question ces lois de 1882 et de 1886, ce sont celles dont la République a le plus le droit de s'honorer, car elle n'a pas de meilleur titre que ceux-là devant le suffrage universel. Ces lois, protégez-les ; faites mieux : adoptez la loi nouvelle qui vous est proposée, et qui en est le complément légitime et nécessaire. Alors l'édifice de nos institutions scolaires sera véritablement couronné. (Applaudissements.)

FIN

TABLE DES MATIÈRES

I. — Congrès des sociétés savantes..... 1
II. — Association polytechnique..... 19
III. — Distribution des récompenses au Salon de 1887. 33
IV. — Association philotechnique..... 40
V. — École La Martinière de Lyon..... 52
VI. — Banquet de Lyon..... 63
VII. — Inauguration de la statue d'Armand Carrel.... 73
VIII. — Banquet de Rouen..... 83
IX. — Inauguration de la statue de Henri Martin.... 92
X. — Concours général des lycées et collèges de Paris et de Versailles..... 98
XI. — Obsèques de M. de Ronchaud..... 106
XII. — Distribution des prix au lycée de Dijon..... 111
XIII. — Conservatoire national de musique et de déclamation..... 117
XIV. — Société des instituteurs de la Côte-d'Or..... 128
XV. — Inauguration de la statue de Bénédict de Saussure et de Jacques Balmat..... 140
XVI. — Banquet de Chamonix..... 148
XVII. — Inauguration de l'école normale de Bonneville. 156
XVIII. — Banquet de Bonneville..... 168
XIX. — Inauguration de la statue de Voltaire et du buste de Christin, à Saint-Claude..... 179
XX. — Circulaire aux préfets et aux recteurs sur le congrès des instituteurs..... 188
XXI. — Allocution à Veynes..... 201
XXII. — Inauguration du lycée de Digne..... 205

XXIII. — Allocution au personnel enseignant de la ville de Grenoble..... 214
XXIV. — Visite au lycée de jeunes filles à Grenoble.... 219
XXV. — Inauguration du lycée de Chartres..... 224
XXVI. — Banquet de Chartres..... 232
XXVII. — Inauguration du lycée Racine à Paris..... 242
XXVIII. — Banquet des anciens élèves de l'école normale primaire d'Auteuil..... 251
XXIX. — Transfert des facultés de Douai à Lille..... 263
XXX. — Installation des facultés de Lille..... 295
XXXI. — Banquet de Lille..... 303
XXXII. — Réponse au discours prononcé au nom des étudiants des facultés de Lille..... 311
XXXIII. — Inauguration de l'école nationale professionnelle d'Armentières..... 314
XXXIV. — Banquet d'Armentières..... 323
XXXV. — Traitements du personnel de l'instruction primaire..... 329

Coulommiers. — Typog. P. BRODARD et GALLOIS.

373.44
F839Q
Frary
La question du latin
copy 2

373.44
F839Q
Frary
La question du latin
copy 2

373.44 F839Q c.2
Frary # La question du
Latin. --.
OISE
3 0005 02024446 6